

BIBLIOTHÈQUE BYZANTINE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE PAUL LEMERLE

ÉTUDES — 6

LE PREMIER
HUMANISME BYZANTIN

*Notes et remarques sur enseignement et culture
à Byzance des origines au X^e siècle*

PAR

PAUL LEMERLE

Professeur au Collège de France
Membre de l'Institut



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, Paris

1971

Dépôt légal. — 1^{re} édition : 3^e trimestre 1971
© 1971, Presses Universitaires de France
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée ; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition ; ayez les choses de première main ; puisiez à la source ; maniez, remaniez le texte.

LA BRUYÈRE,
Les caractères,
De quelques usages, 72.

Apporter du neuf, ce n'est pas appliquer à des faits connus quelque idée générale ayant une apparence d'originalité, c'est interpréter d'une manière exacte et personnelle des faits recueillis de première main.

Antoine MEILLET.

INTRODUCTION

Byzance, dans sa longue histoire, connut deux « humanismes »¹ : un humanisme d'avant les croisades, dont les débuts et le premier épanouissement, aux IX^e-X^e siècles, correspondent encore en Occident à des temps d'obscurité, à peine traversés par le bref éclair de la « renaissance carolingienne » ; et l'humanisme des Paléologues, XIII^e-XV^e siècles, annoncé et préparé déjà sous les Comnène², pour lequel se pose au contraire le problème des contacts avec l'Occident, des influences exercées et subies de part et d'autre, et des origines de ce que nous nommons la Renaissance. C'est celui-ci, couronné par les grands noms de Gémiste Pléthon et de Bessarion, popularisé par l'image du savant grec fuyant devant le conquérant turc en serrant dans ses bras de précieux manuscrits, qui a été le plus étudié³, bien que son histoire véritable, celle des savants et de leurs manuscrits avant leur arrivée en Occident, reste à écrire. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le domaine par excellence de l'humanisme, celui de la philologie, les travaux fondamentaux d'Al. Turyn sur la tradition du texte des Tragiques

1. Je n'ignore pas les débats, anciens ou récents, sur les termes d'« humanisme » et de « renaissance », et sur l'ambiguïté de ces concepts. Sans entrer dans cette discussion, j'emploie ces mots dans leur sens commun et dans leur acception large, parce qu'il est difficile de s'en passer, et parce qu'ils évoquent bien l'originalité que, dans sa précocité, Byzance présente à cet égard en face de l'Occident.

2. Dans le domaine de l'humanisme et, plus généralement, des faits de civilisation, comme dans d'autres domaines, il apparaît de plus en plus clairement que ce n'est pas la IV^e croisade qui marque la véritable coupure, et qu'au contraire la période des Comnène se rattache plus étroitement à celle qui la suit qu'à celle qui la précède. C'est dans le demi-siècle, 1025-1081, qui sépare la mort de Basile II de l'avènement d'Alexis I^{er}, que se préparent ou parfois, déjà, se réalisent les grands changements qui vont modifier les structures mêmes de Byzance. Plusieurs aspects de cette question ont été traités dans les rapports présentés au XIII^e Congrès international d'Etudes byzantines (Oxford, septembre 1966) : cf. les *Proceedings* de ce Congrès édités par J. M. HUSSEY, D. OBOLENSKY et S. RUNCIMAN (Oxford Univ. Press, 1967).

3. Comme exemple de l'intérêt porté à ce second humanisme byzantin, je citerai deux articles : G. M. HARTMANN, Značenje grčkog kulture dlja razvitija italijanskog gumanizma [L'importance de la culture grecque pour le développement de l'humanisme italien], *Vizant. Vremennik*, 15, 1959, p. 100-124 ; et H. HUNGER, Von Wissenschaft und Kunst der frühen Palaiologenzeit, *Jahrb. Oester. Byzant. Gesellschaft*, 8, 1959, p. 123-155. On consultera avec profit le livre de D. J. GEANAKOPOLOS, *Greek Scholars in Venice* (Cambridge, Mass., 1962), et la seconde partie, « Byzantium and the Renaissance », de son recueil intitulé *Byzantine East and Latin West* (Oxford, 1966). Nombreuses et utiles indications dans les ouvrages de A. PERTUSI, en dernier lieu *Storiografia umanistica e mondo bizantino* (Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neollenici, Quaderni, 5, Palerme, 1967).

grecs tournent autour de Triklinios, de Moschopoulos, de Planoudès, de Thomas Magistros, de Chortasménos. Mais ces philologues des derniers siècles de Byzance, quels textes ont-ils connus, sinon ceux que leur léguèrent leurs ancêtres des IX^e-X^e siècles ? Et qu'auraient-ils pu faire si ceux-ci, trois, quatre ou cinq siècles avant eux, n'avaient passionnément rassemblé, sauvé, interprété ce qui subsistait de l'héritage de la Grèce ancienne ?

Si donc on veut remonter aux origines et atteindre les données fondamentales du problème, ce sont les conditions et les modalités de cette première renaissance qu'il convient d'étudier. Il sera légitime de le faire en prenant comme terme le X^e siècle, dont les entreprises encyclopédiques correspondent déjà à d'autres besoins et à une autre mentalité ; en partie, aussi, à d'autres textes et à d'autres manuscrits, qui pour certains au moins, découpés et dépecés en excerpta, ne firent pas l'objet d'une translittération, et se perdirent⁴.

Quant au problème lui-même, dont les aspects sont multiples, une simple constatation suffit à en indiquer la nature et l'importance : on a copié très peu de manuscrits grecs, et peut-être aucun manuscrit littéraire, depuis le VI^e, sinon le V^e siècle, jusqu'au IX^e ; tout a failli périr, et beaucoup a en effet péri ; ce que nous possédons a été sauvé aux IX^e-X^e siècles à Byzance, par Byzance⁵. Pourquoi ? Comment ?

Pour tenter de répondre, c'est d'abord de cette interruption de la culture hellénique pendant plusieurs siècles qu'il faut prendre exactement conscience.

On voudra bien me croire si je dis que j'ai longtemps hésité à livrer ces pages à l'impression. Explorer un vaste domaine à peine défriché, c'est se condamner à ne frayer que quelques sentiers à travers trop de broussailles. S'appuyer sur une documentation très souvent mal assurée et d'une décourageante dispersion, c'est s'exposer à bien des mécomptes. Et toucher, par force, à mille questions, c'est provoquer autant de critiques.

Je ne prétends donc présenter que des « notes et remarques », pierres d'attente pour une moins imparfaite construction, que d'autres élèveront un jour. Je m'y suis résolu pour ne pas décevoir tout à fait ceux au milieu desquels j'ai eu le privilège de travailler, et quelques amis dont les encouragements m'ont été précieux.

Au premier rang de ceux-ci, je nommerai M. Charles Astruc. On verra, en maints endroits de ce livre, ce que je lui dois. Pour cette aide et pour sa sollicitude constante, qu'il veuille bien trouver ici le témoignage de mon amicale gratitude.

4. A ce point de vue, Constantin VII, qui n'a sauvé qu'en partie les textes qu'il faisait colliger (comparer le sort de l'œuvre des juristes romains dans la grande entreprise juridique du temps de Justinien), supporte mal la comparaison avec l'époque et l'œuvre de Photius, Aréthas, etc. Il n'a heureusement guère touché aux œuvres proprement littéraires, et pour elles le mouvement commencé au siècle précédent a continué.

5. A l'exception de quelques heureuses trouvailles de papyrus : mais il s'agit ici des hasards de la conservation matérielle des documents antiques, non du maintien à travers le Moyen Âge d'une tradition vivante.

CHAPITRE PREMIER

INTERRUPTION DE LA CULTURE HELLÉNIQUE EN OCCIDENT

*La coupure
des V^e-VI^e siècles*

Les recherches de P. Courcelle¹ ont établi que, dès le v^e siècle, la langue grecque n'est plus connue en Espagne, en Bretagne ni en Irlande; qu'en Afrique, la coupure est marquée par la conquête vandale, et qu'en Gaule elle se situe au tournant du v^e et du vi^e siècle; en Italie, la dernière génération qui sache le grec est celle de Boèce (mort en 525) et de Cassiodore (mort environ en 570), et à Rome même, aux environs de 600, on ne lit plus les Pères grecs les plus illustres. On sait du reste que le pape Grégoire le Grand (590-604), quoiqu'il fût d'une grande famille romaine et qu'il eût été nonce à Constantinople, ignorait le grec². A Ravenne, capitale de l'Exarchat byzantin, c'est-à-dire de l'Italie byzantine, on a le plus grand mal, au vii^e siècle,

1. P. COURCELLE, *Les Lettres grecques en Occident de Macrobie à Cassiodore*, Paris, 1943 : cf. p. 389 sq. (2^e éd., Paris, 1948, p. 389 sq.; une traduction anglaise, avec compléments bibliographiques, a paru à Cambridge, Mass., en 1969 sous le titre : *Late Latin Writers and their Greek Sources*). On consultera aussi la thèse de P. RICHÉ, *Education et culture dans l'Occident barbare (VI^e-VIII^e siècles)*, Paris (« Patristica Sorbonensia », IV), 1962 (réimprimé en 1967, même pagination) : cf. notamment p. 83-84 (oubli du grec), 84-87 (abandon de la culture philosophique et scientifique), 250 sq. (Gaule), 359 (monastères celtes et Irlande), 395 sq. (Rome), etc.

2. H. STEINACKER, *Die römische Kirche und die griechischen Sprachenkenntnisse des Frühmittelalters*, *Mitteil. des Inst. für Öster. Geschichtsforschung*, 62, 1954, p. 28-66, avec une riche bibliographie. On doit pourtant rappeler qu'au milieu du vii^e siècle encore la Bibliothèque du Saint-Siège contenait des textes grecs, et qu'au besoin des « notaires » étaient capables d'en traduire un passage. Au concile réuni au Latran en 649 par le pape Martin I^{er} pour condamner le monothélisme, l'évêque de la ville italienne de Tempsa demanda que l'on fit apporter en séance les œuvres « de saint Denys évêque d'Athènes », parce que le patriarche monothélite d'Alexandrie, Kyros, en avait allégué une phrase, dont il convenait de vérifier le sens; sur l'ordre du pape, le primicier des notaires Théophylacte alla chercher le livre dans la bibliothèque pontificale, puis un notaire régional nommé Pascal traduisit, du grec en latin, la phrase en question : MANSI, X, col. 976-977. P. RICHÉ (*op. cit.*, p. 187 sq.) esquisse, en ce qui concerne la culture classique, une réhabilitation de Grégoire le Grand, mais reconnaît qu'il ne savait pas le grec.

à trouver un homme capable d'assurer la correspondance en grec avec la cour de Constantinople³. Dans la bibliothèque d'Isidore de Séville figureront quelques traductions de Pères grecs, d'Origène, de Jean Chrysostome, mais Isidore n'a aucune connaissance directe de la culture de langue grecque, profane ou sacrée⁴. Grégoire de Tours ne connaîtra pas un mot de grec, pas plus que Fortunat, évêque de Poitiers (530-609), qui avoue tout ignorer de Platon et d'Aristote, ou l'Irlandais saint Colomban⁵.

C'est bien d'un naufrage qu'il s'agit⁶. Quelques rares épaves surnagent : pour le platonisme, le commentaire latin qu'écrivit sur le *Timée* Calcidius, auteur aussi d'une traduction fragmentaire du *Timée*, à la fin du III^e ou au début du

3. Au témoignage d'AGNELUS, éd. HOLDER-EGGER (*MGH, Script. rerum langob. et ital. saec VI-IX*, Hanovre, 1878, p. 356, l. 41-42) : « ... quia Graece et Latine utebatur et Latina ut Graeca tenebat; tunc admiratus patricius una cum majoribus et coetu populo ... »; cf. L. M. HARTMANN, Johannicius von Ravenna, *Festschrift für Theodor Gomperz*, Vienne, 1902, p. 319-323.

4. J. FONTAINE, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, Paris, 1959 : cf. notamment p. 756 sq. (sur l'existence de traductions du grec dans la bibliothèque de Séville), 849 sq. (Isidore et la langue grecque), 852 sq. (Isidore et la culture grecque).

5. E. DELARUELLE, La connaissance du grec en Occident du V^e au IX^e siècle, *Mélanges de la Société toulousaine d'Etudes classiques*, I, 1946, p. 207-226. L'auteur écrit en conclusion : « Du V^e au IX^e siècle, l'Occident a perdu tout accès à la pensée grecque connue à travers les textes originaux. Le nombre des traductions faites avant la séparation définitive de ces deux mondes étant assez faible, le monde latin a en somme vécu replié sur lui-même, en vase clos. On ne saurait s'exagérer l'importance d'un pareil fait dans l'histoire de la culture. » Rappelons deux ouvrages classiques : J. E. SANDYS, *A history of classical scholarship from the sixth century before Christ to the end of the middle ages*, Cambridge, 1903 (p. 431-482, du VI^e au X^e siècle de notre ère); et surtout la thèse de M. ROGER, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin. Introduction à l'histoire des écoles carolingiennes*, Paris, 1905. Dans ce dernier ouvrage, cf. en particulier les p. 71-75 et 205 (sur la Gaule : le grec n'y a pas encore tout à fait disparu des études supérieures au V^e siècle, mais dès la seconde moitié du IV^e siècle un professeur capable de l'enseigner correctement était une rareté), p. 268-273 (l'auteur rabaisse beaucoup ce que l'on a dit avant lui sur la connaissance du grec par les Irlandais aux VI^e-VII^e s.), p. 286-288 et 388-391 (les Anglo-Saxons).

6. Et ce naufrage du grec en Occident demeure surprenant. On en voit bien certaines raisons : la fondation de Constantinople et le déplacement de la capitale et du centre de gravité de l'Empire, qui fixent en Orient l'hellénisme; les bouleversements sociaux; et les invasions. Mais enfin les envahisseurs ont bien appris le latin. Une raison importante est le développement du christianisme. Non point, comme on l'a dit, qu'il se soit en Occident méfié du grec, langue des hérésies : cela ne jouera que plus tard, peut-être, et jusqu'alors les plus grands Pères de l'Eglise, à l'exception de saint Augustin, ont écrit en grec. Mais d'abord le christianisme est encore juif plus que grec, et fort éloigné des notions fondamentales de l'homme grec. En outre, il se trouve aux prises avec des problèmes pratiques, que l'écroulement de l'Empire en Occident lui laisse à résoudre, et pour lesquels il trouve les solutions dans les cadres *latins* (cadres institutionnels, juridiques, etc.). Sur « la différenciation progressive des deux moitiés du monde chrétien », cf. les réflexions de H. I. MARROU, *La place du haut Moyen Age dans l'histoire du christianisme*, *Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, IX, Spolète, 1961, Spolète, 1962, p. 595-630.

iv^e siècle; pour le néo-platonisme, le commentaire que Macrobe fit du *Songe de Scipion*, en se référant parfois à Platon et à Plotin, et le reflet des *Ennéades* qu'on aperçoit chez saint Augustin, qui en avait connu une partie dans la traduction aujourd'hui perdue de Victorinus. Aristote est un peu moins mal partagé. Le chrétien Boèce a traduit et commenté l'*Eisagôgè*, introduction aux *Catégories* d'Aristote écrite par le platonicien Porphyre, et les *Catégories* elles-mêmes, et on a pu dire qu'il fournit ainsi, jusqu'au xiii^e siècle, les bases de la logique médiévale⁷. Mais c'est tout pour le domaine profane, à moins qu'on y veuille ajouter ce que Cassiodore a pu transmettre par la seconde partie de ses *Institutions des lettres sacrées et profanes*, consacrée aux *artes ac disciplinae liberalium litterarum*, c'est-à-dire ce que Boèce nomme le *quadrivium* (les quatre routes vers la sagesse ou philosophie : arithmétique, astronomie, géométrie, musique) et le *trivium* (les trois voies pour l'expression de cette sagesse : grammaire, rhétorique, logique) : ces pages de Cassiodore resteront la somme de ce qu'un homme d'Eglise peut avoir besoin de connaître des arts libéraux⁸.

Les Anglo-Saxons C'est donc avec la culture latine seule que le Moyen Age occidental a longtemps communiqué. Le monde anglo-saxon lui-même, à tant d'égards singulier, n'échappe pas d'abord à cette règle : ces *codices plurimi* que Grégoire le Grand, dont on sait la méfiance à l'égard des arts libéraux, fit porter en Bretagne par des missionnaires aux environs de 600, sont évidemment des livres d'Eglise, écrits en latin. C'est pourtant un grand événement que la désignation par le pape Vitalien, en 668 ou 669, pour occuper le trône de Canterbury et parfaire la réforme de l'Eglise anglo-saxonne, du moine grec Théodore, originaire de Tarse, qu'accompagnait un Africain formé dans la Carthage byzantine, Hadrien. Bède le Vénéral (mort en 735), dans son *Histoire ecclésiastique* du peuple anglais, assure qu'ils étaient aussi versés dans les lettres profanes que sacrées, et dans la langue grecque que dans la latine; il ajoute : « La preuve en est qu'aujourd'hui certains de leurs élèves encore vivants savent le grec et le latin comme leur langue maternelle. » On a justement fait observer que Bède, s'il était bon juge pour le latin, ne l'était sûrement pas pour le grec, dont il possédait, au mieux, quelques rudiments, et qu'en tout cas la connaissance du grec en Bretagne dut s'éteindre avec la génération même des élèves de

7. A propos de Boèce, il faut citer le récent et savant ouvrage de P. COURCELLE, *La Consolation de Philosophie dans la tradition littéraire. Antécédents et postérité de Boèce*, Paris, 1967 : on y lira en particulier, de notre point de vue, les deux chapitres sur « Les doctrines de Boèce et leurs sources », à propos du Souverain Bien et du Mal (p. 161-176) et à propos des rapports de Dieu et du monde (p. 203-231), ainsi que la Conclusion, où est fait le point du problème du paganisme (ou, plutôt, du platonisme) et du christianisme de Boèce.

8. E. GILSON, *La philosophie au Moyen Age des origines patristiques à la fin du XIV^e siècle*^a, Paris, 1952, p. 151 et *passim*.

Théodore et d'Hadrien. *L'innumerabilis librorum omnis generis copia* dont parle le même Bède à propos des voyages que son maître Benoît Biscop, toujours sous le pontificat de Vitalien (657-672), fit entre Rome et l'Angleterre, où il avait fondé le monastère Saint-Pierre de Wearmouth, ne s'applique à coup sûr qu'à des manuscrits latins⁹. C'est une culture latine, englobant d'ailleurs quelques œuvres profanes, qui fleurit en Angleterre dès la fin du VII^e siècle, que Bède le Vénérable incarne au début du VIII^e, et que les missionnaires anglais vont exporter chez les Anglo-Saxons de Germanie.

La « renaissance »
carolingienne

Car cette culture anglo-saxonne de fonds latin va être le ferment d'un renouveau des lettres dans l'Europe continentale, et de ce que l'on nomme, un peu emphatiquement, la renaissance carolingienne : c'est à l'école cathédrale d'York que la plus grande figure de ce mouvement, Alcuin (730-804), s'était formée, sous l'archevêque Egbert, lui-même disciple de Bède. En 782, il entre au service de Charlemagne comme directeur de l'école du Palais. On sait le rôle que semble avoir joué le scriptorium d'Alcuin, à Tours, dans la diffusion de la nouvelle écriture, la minuscule caroline, dont on place la naissance dans la seconde moitié du VIII^e siècle, peut-être à l'abbaye de Corbie près d'Amiens¹⁰. La question, il est vrai, est discutée, mais voici ce qui importe : on a pu soutenir, avec de bons arguments, que la minuscule caroline n'est ni une copie plus ou moins déformée de la minuscule latine primitive, ni le fruit de quelque innovation technique, mais bien le résultat d'une réforme délibérée, qui a fait un choix entre plusieurs possibles¹¹. S'il peut être tenu pour bien établi, ce caractère de création réfléchie, par ce qu'il implique, est tout à fait remarquable. Et si dans d'autres domaines on a tendance, selon moi, à exagérer l'importance de la « renaissance » carolingienne, il est vrai que c'est aux copistes carolingiens que nous devons d'avoir conservé le plus grand nombre des auteurs latins que nous lisons aujourd'hui, et il est vrai que la critique de ces textes se fonde dans une large mesure sur les manuscrits que cette époque nous a légués¹². Mais il ne faudrait pas oublier que c'est d'une réforme scolaire qu'il s'agit,

9. Alcuin, vantant la bibliothèque de l'École d'York, énumérera quelques auteurs profanes qu'on y trouve : ils sont tous latins.

10. Ch. DAWSON, *Le Moyen Âge et les origines de l'Europe*, trad. fr., Paris, 1960, p. 241 sq.

11. R. MARICHAL, De la capitale romaine à la minuscule, dans l'ouvrage collectif de M. AUDIN, *Somme typographique, I, Les origines*, Paris, 1948, p. 61-111 : cf. p. 97. Plus généralement, cf. G. CENCETTI, *Lineamenti di storia della scrittura latina*, Bologne, 1954, p. 168 sq. (sur l'origine de la minuscule caroline), 185 sq. (sur les travaux de R. MARICHAL, et ceux de J. MALLON, dont une *Paléographie romaine* a paru à Madrid en 1952), et p. 193, où on lit : « Au cours de la première moitié du IX^e siècle, tous les scriptoria de France, de Rhénanie et de l'Italie septentrionale finissent par employer exclusivement la nouvelle minuscule, en voie d'uniformisation en un canon unique. »

12. Cf. le rapport de F. GRAT sur la tradition manuscrite de la littérature latine classique, dans : *Association Guillaumé Budé, Congrès de Nice*, 1935, p. 378-388.

ayant pour objet la formation des clercs et des fonctionnaires, qui n'avaient que faire du grec; l'hellénisme n'y eut bien évidemment aucune part, et n'y joua aucun rôle¹³.

*Le manuscrit
du Pseudo-Denys
l'Aréopagite*

Combien cependant un seul manuscrit grec pouvait émouvoir les esprits et jouer un rôle important, c'est ce que montre — mais il s'agit d'un cas unique, d'un manuscrit religieux paré de toute une légende, tenu pour une véritable relique — l'exemple fameux du manuscrit en onciale des œuvres du Pseudo-Denys l'Aréopagite, que les ambassadeurs de l'empereur grec Michel le Bègue apportèrent en présent à Louis le Pieux, en septembre 827, à Compiègne¹⁴. Aussitôt déposé par ordre

13. Je ne sais que penser de la tradition selon laquelle le pape Paul I^{er} (757-767) envoya à Pépin le Bref (751-768) des manuscrits grecs de toute sorte. Cf. G. THÉRY, *Études dionysiennes*, I, *Hilduin traducteur de Denys* (Études de philosophie médiévale, XVI, Paris, 1932), où est citée la lettre de Paul I^{er} à Pépin (*MGH, Epist.*, III, p. 529) : « Direximus (...) libros quantos reperire potuimus, id est antiphonale et responsale, insimul artem gramaticam Aristot[el]is Dionysii Areopagitis [libros] geometriam orthografiam grammaticam, omnes graeco eloquio scriptas, necnon et horo[lo]gium nocturnum. » Si ces manuscrits grecs parvinrent bien à la cour de Pépin, on ignore tout de leur sort, et il y a peu d'apparence qu'ils y aient trouvé des lecteurs. R. LOENERTZ (*Anal. Boll.*, 69, 1951, p. 235-236) a supposé que cette liste se référait à une série de *desiderata* qu'elle ne satisfaisait qu'en partie, et dont l'auteur, quelque docte personnage de la cour de Pépin, pouvait être « un Oriental rêvant d'ouvrir une école où il enseignerait le grec, et où Aristote et Denys, un païen et un chrétien, serviraient comme livres de texte pour appliquer la théorie apprise dans les manuels ». Pour une autre interprétation, cf. W. OHNSORGE, dans *Byz. Zeitschr.*, 53, 1960, p. 309, note 67 : il pense au projet de mariage entre Léon IV, fils de Constantin V, et la fille de Pépin, sœur de Charlemagne; et il croit que les livres envoyés sur la demande de Pépin par Paul I^{er} étaient destinés à l'instruction de la jeune Gisela, née en 757. Quant à P. RICHÉ (*op. cit.*, p. 495), il suppose que ces livres étaient destinés à la bibliothèque de Saint-Denis.

14. F. DÖLGER, *Regesten*, n° 413 (l'indication, *ibid.*, n° 408, que le manuscrit aurait été apporté à Rouen par l'ambassade d'avril 824, est erronée). Cf. R. J. LOENERTZ, La légende parisienne de saint Denys l'Aréopagite, sa genèse et son premier témoin, *Anal. Boll.*, 69, 1951, p. 217-237. L'auteur rappelle qu'une première ambassade grecque, venue à Rouen en 824 pour gagner Louis le Pieux à un iconoclasme modéré, n'apportait en cadeau que des étoffes et des vêtements précieux; mais elle avait dans ses dossiers des textes favorables à la cause qu'il s'agissait de défendre, textes que les Grecs traduisirent pour les Latins, et qui devaient en effet servir au concile franc réuni à Paris en 825. Selon R. Loenertz, il y avait parmi ces textes des extraits du Pseudo-Denys, et ce serait l'origine de la contamination entre Denys de Paris et Denys l'Aréopagite, et l'explication du fait que l'ambassade suivante, en 827, apporta en présent un manuscrit complet du Pseudo-Denys. Celui-ci aurait donc été écrit à Constantinople, sur commande de la cour, dans les mois qui précéderent le départ de l'ambassade de 827. Cette hypothèse peut paraître renforcée par une étude de Julien LEROY (Un témoin ancien des « Petites Catéchèses » de Théodore Stoudite, *Scriptorium*, 15, 1961, p. 36-60), qui juge que le manuscrit du Pseudo-Denys (aujourd'hui Paris, gr. 437 de la Bibliothèque Nationale) est, par ses caractères paléographiques et archéologiques, très proche de quatre folios qui subsistent, à la Vaticane, d'un manuscrit en onciale des *Petites Catéchèses* de Théodore Stoudite, folios que J. Leroy date « autour de 830 ». Les deux manuscrits

du roi à l'abbaye de Saint-Denis à la veille de la fête du saint, le 8 octobre 827¹⁶, le précieux ouvrage opéra dans la nuit même dix-neuf guérisons miraculeuses; aussi bien va-t-on considérer unanimement que son auteur est à la fois le disciple de saint Paul à l'Aréopage, l'évangéliste des Gaules, le premier évêque de Paris, et le fondateur de l'abbaye. Mais ce qui nous importe, c'est la traduction latine qu'en fit faire l'abbé de Saint-Denis, Hilduin, un disciple d'Alcuin. Le P. Théry, qui estime qu'elle fut exécutée entre 832 et 835, a su la retrouver dans trois manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Boulogne-sur-Mer. D'une comparaison minutieuse avec le manuscrit grec, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (*Paris, gr. 437*), il a conclu que la traduction était l'œuvre de trois personnes travaillant ensemble : un lecteur, lisant à haute voix le texte grec mot par mot (d'où des erreurs de lecture, provenant de la confusion de lettres onciales, ou de mauvaise coupe des mots); un traducteur, énonçant à mesure le mot latin correspondant (et se trompant quand il avait mal entendu le mot grec); un scribe enfin, qui écrivait (et qui parfois met deux mots latins pour un grec, quand le traducteur a hésité et s'est repris)¹⁶. La traduction est donc littérale et pour ainsi dire juxtaverbale, au point d'être souvent presque incompréhensible. Mais qui sont ces hommes? Il faut bien admettre que les deux premiers lisaient et comprenaient le grec. Le P. Théry croit qu'ils étaient Grecs et le dit à deux reprises

seraient donc à peu près contemporains, et tous deux d'origine stoudite (sinon écrits au Stoudios même, où la communauté ne fut réorganisée qu'un peu plus tard). J. Leroy suppose que le Pseudo-Denys « a pu être donné à Michel le Bègue par Théodore lui-même, au cours de son séjour à Constantinople, ou encore par Léonce, le moine apostat [*sic*; entendez : iconoclaste!] qui avait été nommé higoumène du monastère de Stoudios par Léon l'Arménien » (*op. cit.*, p. 54-55). Je croirais plutôt pour ma part à une commande officielle adressée au meilleur scriptorium monastique du temps. Mais cela n'est pas sans faire difficulté, comme on le verra plus loin (chap. V). Notons à ce propos que l'un des ambassadeurs grecs de 824 et 827, le diacre et économiste de Sainte-Sophie Théodore, vient d'être identifié avec beaucoup de vraisemblance avec l'évêque de Syracuse (ou de Sicile) Théodore Krithinos par J. GOULLARD, qui a consacré à ce personnage une savante notice : Deux figures mal connues du second iconoclasme, II, Théodore Krithinos, le dernier des iconoclastes, *Byzantion*, 31, 1961, p. 387-401 : cf. p. 399-400.

15. Je renvoie une fois pour toutes aux *Études dionysiennes* du P. Gabriel THÉRY, citées ci-dessus; le tome second, publié en 1937 dans la même collection, contient la traduction latine du Corpus dionysien faite par Hilduin.

16. Ce mode de traduction n'est pas rare au Moyen Âge. On sait par exemple qu'à Tolède, au temps de Gondisalvo (mort vers 1180), la traduction de plusieurs ouvrages arabes en latin fut faite de la façon suivante : le juif ibn Daoud (ou Avendehut) traduisait à livre ouvert et à haute voix le texte arabe en espagnol, et Gondisalvo écrivait ou dictait ce qu'il entendait. Pour ce procédé médiéval de « traduction » par transposition mot pour mot et dans l'ordre des mots de l'original, cf. encore les traductions du grec en arménien réalisées par l'école dite hellénophile : M. LEROY, Grégoire Magistros et les traductions arméniennes d'auteurs grecs, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales*, 3 (Mélanges Jean Capart), 1935, p. 284-285.

dans ses *Etudes dionysiennes*¹⁷. Ailleurs, il va plus loin, et sans apporter les arguments qu'il réservait pour une étude ultérieure qui n'a point paru, il admet que Hilduin a dû faire appel à des moines grecs du couvent des Saints-Etienne-et-Sylvestre, fondé à Rome en 761 par le pape Paul I^{er}, où dès l'origine on suivait la liturgie grecque¹⁸.

L'histoire tour à tour émouvante et pittoresque de ce manuscrit ne s'arrête pas là. C'est sur lui encore que l'Irlandais Scot Erigène, ou plutôt Eriugena, qui vint en France vers la fin de la première moitié du ix^e siècle, et apprit probablement le grec en France, peut-être à Saint-Denis avec les moines « hellénistes » appelés par Hilduin, fit la seconde traduction latine du corpus dionysien. Le P. Théry estime qu'Erigène, qui d'ailleurs eut en main la traduction d'Hilduin, fit à lui seul le travail qu'avaient exécuté à trois les collaborateurs d'Hilduin¹⁹. C'est donc un helléniste, bien qu'il commette de nombreuses erreurs — curieusement différentes de celles d'Hilduin — et qu'il se qualifie lui-même de *rudis admodum tiro helladicorum studiorum*. D'ailleurs, il traduisit aussi des écrits de Grégoire de Nysse et de Grégoire de Nazianze, et un traité de Maxime le Confesseur consacré aux passages difficiles (*ambigua*) du Pseudo-Denys. S'est-il

17. T. I, 1932, p. 134; II, 1937, p. 399 et 417.

18. *Liber Pontificalis*, éd. DUCHESNE, I, p. 464-465 : « Monachorum congregationem constituens grece modulationis psalmodie cynovium esse decrevit. » Le P. THÉRY formule cette hypothèse dans les pages qu'il a écrites pour l'ouvrage de F. LOT, Ch. PRISTER et F. GANSHOF, *Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888*, publié à Paris sous la date 1928 (qui est celle de la parution du premier fascicule) : il semble que le P. Théry ait rédigé sa contribution en 1933 ou 1934. Le passage qui nous intéresse est à la p. 628. Cf. aussi, *ibid.*, note 202, où G. Théry ajoute que « la *Revelatio Stephani* II, éd. WAITZ, *MGH, Script.*, XV, p. 2, faux fabriqué par Hilduin, raconte à qui sait lire ce document les intrigues de l'abbé de Saint-Denis pour s'assurer la collaboration et surtout la complicité de ces moines byzantins de Rome », qui ne se contentèrent point de traduire, mais « fabriquèrent des faux pour établir l'identité du Denys de Paris et du Denys de saint Paul » et appuyer la thèse de l'apostolicité des Eglises des Gaules. Sur le monastère grec des Saints-Etienne-et-Sylvestre à Rome, cf. R. J. LÆNERTZ, Un prétendu sanctuaire romain de saint Denys de Paris, *Anal. Boll.*, 66, 1948, p. 118-133.

19. Il est à noter que la traduction d'Erigène sera plus répandue au Moyen Âge que celle d'Hilduin (quoique, selon le P. Théry, Hincmar de Reims ait utilisé cette dernière) : d'Hilduin, c'est surtout son traité sur Denys l'Aréopagite qu'on lira. La traduction d'Erigène sera à son tour révisée en 875 par Anastase le Bibliothécaire, qui aura l'avantage de profiter de manuscrits romains meilleurs que le Paris. 437, et comportant les scholies grecques à Denys, notamment celles de Maxime le Confesseur : a-t-il eu à sa disposition le manuscrit produit en 649 devant le concile du Latran ? Sur Erigène traducteur du Pseudo-Denys, cf. M. CAPPUYNS, *Jean Scot Erigène, sa vie, son œuvre, sa pensée* (Universitas Catholica Lovaniensis, Dissertationes, ser. II, t. 26), Louvain, 1933, p. 128 sq.; H. F. DONDAINE, *Le corpus dionysien de l'Université de Paris au XIII^e siècle*, Rome, 1953, p. 27 sq. (et p. 35 sq. : Anastase le Bibliothécaire). En dernier lieu : I. P. SHELDON-WILLIAMS, A bibliography of the works of Johannes Scottus Eriugena, dans *Journal of Ecclesiastical History*, 10, 1959, p. 198-224 (cf. p. 203 sq., 214 sq.).

servi d'un de ces lexiques gréco-latins dont on possède quelques rares exemplaires, et dont le plus connu est celui de la Bibliothèque de Laon, qu'on attribue à cette époque²⁰ ?

*Oblii persistant
du grec*

Quoi qu'il en soit, le cas du manuscrit du Pseudo-Denys est probablement unique²¹, comme aussi, parmi les « hellénistes », le cas de Scot Erigène. Je ne pense pas qu'on doive faire état, comme on a parfois voulu le faire, d'un scriptorium grec fonctionnant au IX^e siècle à Saint-Gall : il est possible que des moines irlandais, venus alors s'installer avec livres et bagages à Saint-Gall, aient apporté avec eux quelque manuscrit grec; possible encore que des *ellenici fratres*, dont il semble qu'on ne sache rien de plus, y aient séjourné²² : rien n'autorise à parler d'un scriptorium grec. Et quant à ce que pouvait être, dans le même temps, la culture hellénique profane, un exemple suffira : Cassiodore, dans son *Historia Tripartita*, est amené à citer les noms d'Eschyle et de Sophocle; on a examiné quarante manuscrits de Cassiodore conservés en France, écrits en France pour la plupart, et plusieurs remontant à l'époque carolingienne : pas un scribe n'a reconnu les noms des Tragiques grecs²³.

20. Il serait important de reprendre l'étude des glossaires gréco-latins du haut Moyen Age. L. DELARUELLE l'indiquait naguère, dans son étude sur le dictionnaire grec-latin de Crastone, en signalant après G. Götz l'intérêt d'un de ces glossaires dont le plus ancien témoin serait du VII^e siècle (*Studi italiani di Filologia classica*, 8, 1930-1931, p. 228-229). Il faisait avec raison remarquer que ce glossaire est pauvre en noms propres, relativement riche en locutions toutes faites et en termes concrets de la langue administrative ou de celle des métiers, et qu'il devait répondre « à un but pratique (...) et non à la lecture des auteurs ». C'est sûrement exact, mais plutôt qu'à « la conversation avec des Grecs », à quoi pense Delaruelle, je me demande si un tel glossaire ne répondait pas à des besoins d'ordre administratif. Sur les lexiques ou glossaires, cf. des indications dans l'étude citée ci-dessous de B. BISCHOFF (*Byz. Zeitschr.*, 44, 1951), p. 41 sq., 46, etc.

21. Sur l'influence probable de la théologie du Pseudo-Denys sur Suger, abbé de Saint-Denis, et le rapport entre le principe d'une hiérarchie d'ordres du Pseudo-Denys et celui de hiérarchie féodale dont Suger fut le théoricien, cf. les remarques de G. DUBY, *Le gouvernement royal au temps des Capétiens, Le Moyen Age*, 1966, p. 543-544.

22. E. LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, IV, *Les livres*, « scriptoria » et bibliothèques du commencement du VIII^e siècle à la fin du XI^e siècle (Mémoires et travaux des Facultés catholiques de Lille, XLVI, Lille, 1938) : cf. p. 300-317, le scriptorium de Saint-Gall, et spécialement p. 307. E. DELARUELLE, *op. cit.* (Mél. Société toulousaine d'Etudes class., I, 1946), p. 221, rappelle que Notker mentionne à Saint-Gall la présence d'*ellenici fratres*; mais comme il déclare aussi n'avoir personne pour lui traduire Origène, Delaruelle conclut avec raison que ces *ellenici* n'étaient pas à demeure, et il pense qu'il faut plutôt attribuer les rares manuscrits grecs qu'il put y avoir à Saint-Gall à des moines scots, « qui d'ailleurs pouvaient être d'excellents calligraphes sans comprendre le grec qu'ils recopiaient » (*loc. cit.*). Le problème des manuscrits grecs — de contenu religieux, évidemment — copiés à Saint-Gall, ou ayant appartenu à la bibliothèque de Saint-Gall, ne m'est pas clair.

23. A. DAIN, *Le Moyen Age occidental et la tradition manuscrite de la littérature grecque, Association Guillaume Budé, Congrès de Nice*, 1935, p. 358-378.

En Angleterre, tout est bientôt recouvert par la conquête normande; sur le continent, par la grande obscurité du x^e siècle. S'il est vrai que Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mille sous le nom de Sylvestre II, montre pour son temps une grande curiosité à l'égard de l'Antiquité, s'il est bien exact qu'il faisait chercher partout les vieux manuscrits, c'est peut-être aux années qu'il passa en Espagne qu'il le doit²⁴, et en tout cas cela ne s'applique qu'à la tradition latine : Gerbert ne sait pas un mot de grec²⁵.

Le problème du grec en Italie En Italie, les choses se présentent de façon tout autre²⁶, mais il n'est pas aisé de déterminer ce que fut le sort de l'hellénisme dans la période comprise entre la chute de l'Exarchat et la reconquête de Basile I^{er}.

Dans la mesure où il fut lié aux événements politiques, les faits parlent d'eux-mêmes. L'Exarchat de Ravenne, dont la capitale était tombée aux mains des Lombards en 751, achève de s'effondrer quand, en 754-756, le roi des Francs Pépin remet au pape Etienne II, et non à Byzance, les territoires reconquis sur les Lombards. Par la formation de l'Etat pontifical, l'Empire d'Orient perd définitivement Rome. Les négociations de Nicéphore I^{er} avec Charlemagne, en 803 puis en 810-811, et le traité auquel souscrit en 812 Michel I^{er} Rhangabé, ne laissent à Byzance dans tout le nord de l'Italie que Venise; dans le sud, Naples, la Calabre, la Sicile. Tandis que Venise évolue rapidement vers une complète

24. H. FOCILLON, *L'an mil*, Paris, 1952, p. 80-81 : il y a eu des abbés latinistes en Catalogne, et si le grec y est ignoré, on en garde le souvenir, comme en fait foi la signature suivante relevée en 1010 : « Petrus ὑποδιάκονος scripsit, quamvis incultus graeco sermone. »

25. Sur le problème de la connaissance du grec dans le haut Moyen Age occidental en dehors de l'Italie, cf. encore l'étude très documentée de B. BISCHOFF, *Das griechische Element in der abendländischen Bildung des Mittelalters*, *Byz. Zeitschr.*, 44 (Mélanges F. Dölger), 1951, p. 27-55 : on y trouvera, avec la bibliographie, maints renseignements (par exemple sur le rôle des Irlandais), maints traits curieux; mais justement ils ne sont guère plus que curieux, et expriment surtout soit le regret de ne pas savoir le grec, soit la naïve satisfaction d'en pouvoir griffonner deux ou trois mots, plus ou moins estropiés, en caractères latins. L'étude de R. WEISS, *Lo studio del greco all'abbazia di San Dionigi durante il medioevo*, *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, 6, 1952, p. 426-438, ne concerne pas la haute époque.

26. Pour la seconde moitié du vi^e siècle et le premier tiers du vii^e, cf. les indications de P. RICHÉ, *op. cit.*, p. 181-219 : « Education et culture dans l'Italie byzantine ». Et pour le problème particulier de la transmission des textes grecs anciens, cf. J. IRIGON, *L'Italie méridionale et la tradition des textes antiques*, *Jahrb. der Österr. Byzantinistik*, 18, 1969, p. 37-55. L'opinion de cet auteur est que le rôle de l'Italie méridionale et de la Sicile fut plus important qu'on ne le dit d'ordinaire. Cependant, s'il est évident qu'il y avait là des manuscrits grecs vers la fin de l'Antiquité (cf. p. 40 sq.), et s'il apparaît certain qu'il y eut des cas de translittération d'onciale en minuscule opérée en Italie méridionale (cf. p. 49), il est encore bien difficile de faire le départ, dans les œuvres grecques copiées en Italie méridionale aux x^e-xi^e siècles, entre celles qui relèveraient d'une tradition locale ancienne, et les copies faites sur des manuscrits apportés d'Orient.

autonomie, les territoires de l'Italie méridionale, mutilés, fractionnés, enveloppés par les progrès des Lombards de Spolète et de Bénévent, vont perdre toute importance, cependant que la Sicile subit les premières attaques des Arabes, qui bientôt la recouvriront tout entière. Byzance, politiquement et militairement, est effacée de l'Italie : ses chroniqueurs, au demeurant, sont étrangement ignorants des événements d'Occident, et n'accordent nulle attention à quelques pauvres territoires isolés aux deux pointes de la péninsule, en terre d'Otrante et dans l'Aspromonte, le duché de Calabre.

Est-ce à dire que l'hellénisme a disparu d'Italie ? Le problème est complexe et présente de multiples aspects. Venise garde naturellement avec Byzance des contacts économiques étroits, mais on cherche en vain la preuve qu'elle ait alors transmis à l'Occident si peu que ce soit de la civilisation byzantine. A Rome, on a maintes fois dressé la liste des papes « orientaux », en fait siciliens ou syriens, qui au cours de plus d'un siècle vinrent s'asseoir sur le trône de saint Pierre : mais le dernier, Zacharie (un « Grec » de Calabre ?)²⁷, laisse en 752 la place au fondateur d'un Etat pontifical tout latin, Etienne II; et s'il est vrai que des moines grecs, ou plutôt hellénophones, restent pour un temps assez nombreux sur le Palatin ou l'Aventin, et ont pu parfois faire office de traducteurs ou d'interprètes, il faut se garder d'en faire des hellénistes, encore moins des humanistes. Quant à l'Italie méridionale, mal connue pour cette époque, tout se passe comme si la Sicile avait été assez longtemps le dernier refuge du grec, à un moment où toute la péninsule et la Calabre même sont latines; puis la conquête arabe passe pour avoir déterminé, au IX^e siècle, une émigration vers la côte d'en face, point de départ d'une « regrécisation » qui aurait progressivement fait tache d'huile vers le Nord²⁸. Mais il ne peut s'agir, à l'origine, que d'une sorte de colonisation

27. *Le Liber Pontificalis*, qui note déjà (I, p. 415) que Grégoire III savait le grec, nous dit aussi que sous Zacharie on traduisit en grec, à Rome, les *Dialogues* du pape Grégoire I^{er} le Grand; cette traduction parviendra à Constantinople : cf. le Codex 252 de la Bibliothèque de Photius, PG, 104, col. 100 A. Pour quelques autres traductions, cf. P. RICHÉ, *op. cit.*, p. 468-469.

28. Pour un exposé de ce point de vue, cf. R.-L. MÉNAGER, La « byzantinisation » religieuse de l'Italie méridionale (IX^e-XII^e siècles) et la politique monastique des Normands d'Italie, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 53, 1958, p. 747-774, et 54, 1959, p. 5-40. *Contra*, A. GUILLOU, Grecs d'Italie du Sud et de Sicile au Moyen Age : les moines, *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'Ecole Française de Rome*, 1963, p. 79-110 (par ex. p. 84 : « S'il y eut des départs de colonies monastiques siciliennes vers le continent et une progression de celles-ci vers le nord de la Calabre et la Lucanie, ils furent provoqués plus par l'insécurité économique et le goût de certains moines pour les retraites éloignées que par les sévices du nouvel occupant »); du même, Les populations grecques de Calabre et de Sicile au Moyen Age, *Actes du XII^e Congrès international d'Etudes byzantines, Ochride, 1961*, II, Belgrade, 1964, p. 139-148. Cf. les deux premiers chapitres de l'utile répertoire de sources et de faits qu'est le livre de S. BORSARI, *Il monachesimo bizantino nella Sicilia e nell'Italia meridionale pre-normanne*, Naples (Istituto Italiano per gli Studi Storici), 1963.

religieuse, de portée longtemps limitée. En fait, il faut attendre les grands événements militaires et politiques de la reconquête des Macédoniens pour voir un hellénisme se réinstaller en Italie méridionale : il vient donc de Byzance; et cela suffit à indiquer que nous ne devons pas chercher dans « l'Italie byzantine », dans une permanence de l'hellénisme en Italie, l'origine ou même, plus modestement, l'un des facteurs du premier humanisme byzantin.

Sans doute, la question n'est pas si simple. On a fait et refait le compte des témoignages et des menus faits attestant que le grec ou les Grecs, ou les Orientaux hellénophones, n'avaient pas disparu d'Italie pendant les deux ou trois siècles qui séparent l'effacement politique de Byzance de son effort de reconquête²⁹. C'est l'évidence même, mais cela ne prouve rien. On s'est probablement abusé en parlant d'immigration massive de Grecs égyptiens ou syriens fuyant la conquête perse ou la conquête arabe, et il n'est pas établi que des Grecs balkaniques soient venus en grand nombre chercher refuge en Sicile ou en Italie lors de la poussée avaro-slave³⁰. En revanche, il paraît difficile de trancher nettement le débat qui, pour expliquer la survivance ou la résurgence de la langue grecque et les dialectes néo-grecs de l'Italie méridionale, continue d'opposer les « archaïstes », l'école de G. Rohlfs et la plupart des savants hellènes,

29. Ainsi Ch. DIEHL, aux p. 241-288 de ses *Etudes sur l'administration byzantine dans l'Exarchat de Ravenne* (Paris, 1888), consacrées à « l'hellénisme dans l'Italie byzantine ». Et, pour l'époque suivante, les nombreuses données rassemblées par J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, Paris, 1904. Ces deux ouvrages restent fondamentaux et, pour l'ensemble des problèmes, non remplacés, ainsi que celui de L. M. HARTMANN, *Untersuchungen zur Geschichte der byzantinischen Verwaltung in Italien*, Leipzig, 1889. Mais je partage l'avis de L. M. HARTMANN (cf. *Festschrift Th. Gomperz*, Vienne, 1902, p. 320, n. 1), qui estime que Ch. DIEHL a beaucoup exagéré l'influence grecque en Italie (dans l'ouvrage cité ci-dessus, et aussi dans son *Manuel d'art byzantin*).

30. Le problème est posé par un passage, difficile et d'interprétation discutée, de la Chronique dite improprement de Monemvasie, qui montre les Grecs du Péloponnèse, à l'exception de ceux de la côte orientale, se dispersant dans toutes les directions pour fuir les envahisseurs avaro-slaves, les habitants de Patras se réfugiant en Calabre, à Rhégion, ceux de la Laconie en Sicile, à Démenna. Les historiens hellènes contestent pour la plupart l'historicité de cette diaspora : par ex. St. KYRIAKIDÈS, *Οἱ Σλάβοι ἐν Πελοποννήσῳ* (*Byzantinai Meléται*, VI), Thessalonique, 1947. En sens contraire, deux études de P. CHARANIS : On the question of the Hellenization of Sicily and Southern Italy during the Middle Ages, dans *The American Historical Review*, 52, 1946-1947, p. 74-86; Ethnic changes in the Byzantine Empire in the VII century, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 13, 1959, p. 25-44. J'ai dit sur ce sujet le peu qu'à mon sens l'état actuel de la recherche autorise à dire dans mon étude sur La Chronique improprement dite de Monemvasie : le contexte historique et légendaire, *Rev. des Et. byz.*, 21, 1963, p. 5-49, où l'on trouvera aussi la bibliographie : cf. p. 9 (texte grec, l. 38 sq.), 13 (traduction), 14 (et n. 16), 26 (scholie d'Aréthas), 43 (témoignages plus tardifs), 48 (et n. 73). Sans nier la possibilité, et même la probabilité, d'émigrations isolées, je ne puis croire, dans le contexte de la Chronique, à un mouvement de masse ayant jeté une grande partie de la population grecque hors du Péloponnèse et jusqu'en Calabre.

tenants d'une continuité ininterrompue depuis l'Antiquité, et les « byzantinistes », partisans avec beaucoup de savants italiens d'une re-hellénisation à l'époque byzantine³¹ : la vérité paraît, de toute façon, plus nuancée. Mais d'une part, dans la Calabre méridionale et l'Aspromonte, la colonisation religieuse grecque ne semble dater que de la fin du ix^e siècle ou du début du x^e, tandis qu'elle est plus tardive encore dans la Calabre du Nord, dans la région de Rossano et du Mercourion et aux confins de la Lucanie. D'autre part, nous n'avons pas, dans ces régions, d'autres témoignages d'activité intellectuelle que des œuvres d'édification écrites par des moines, des biographies pieuses et quelques pièces liturgiques, datant pour la plupart de la fin du x^e et des premières années du xi^e siècle. L'étude des manuscrits est là, comme toujours, pour porter témoignage : le meilleur connaisseur des manuscrits grecs de l'Italie méridionale, R. Devreesse³², constate qu'ils n'apparaissent qu'avec le dernier tiers du x^e siècle (aussi bien Saint-Elie de Carbone est-il fondé en 970, Grottaferrata en 1004) ; ce sont, bien entendu, des manuscrits de contenu religieux ; le même savant y distingue trois types d'écriture, dont deux auraient leur origine en Calabre, le troisième s'inspirant de modèles du Stoudios.

Ainsi le grand effondrement de Byzance en Italie est suivi d'une longue période d'obscurité³³. Nous savons peu sur les faits de langue ou de civilisation

31. La bibliographie est considérable. Parmi les travaux les plus récents, outre plusieurs articles dans le *Bollettino della Badia greca di Grottaferrata* et dans les *Atti dello VIII Congresso internazionale di Studi bizantini, Palermo, 1951* (= Studi Bizantini e Neoellenici, 7 et 8, Rome, 1953), cf. pour le point de vue « grec » l'ouvrage de St. CARATZAS, *L'origine des dialectes néo-grecs de l'Italie méridionale*, Paris, 1958, et l'important compte rendu de G. ROHLFS dans *Byz. Zeitschr.*, 52, 1959, p. 99-104 ; pour le point de vue « italien », les travaux de O. PARLANGELI, notamment *L'importanza dell'elemento greco nella storia linguistica dell'Italia meridionale*, dans *Akten des XI. Internationalen Byzantinistenkongress, München, 1958*, Munich, 1960, p. 445-449. (Je n'ai pu consulter, du même auteur, une étude intitulée *Contributi allo studio della Grecità siciliana*, parue dans *KOKALOS*, 5, 1959, p. 62-106.) Cf. les références bibliographiques de K. M. SETTON, *The Byzantine background to the Italian Renaissance*, *Proceedings Amer. Philos. Society*, 100, 1956, p. 1-76 ; R. WEISS, *The Greek culture of South Italy in the Middle Ages*, *Proceedings of the British Academy*, 1951, p. 23-50 ; L.-R. MÉNAGER, *op. cit.* ; S. BORSARI, *op. cit.*

32. R. DEVRESSE, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale (Histoire, sèment, paléographie)*, Vatican, 1955 (Studi e Testi, 183.)

33. La bibliographie jusque 1962-1963 peut se trouver dans le rapport de A. PERTUSI, *Bisanzio e l'irradiazione della sua civiltà in occidente nell'alto medioevo*, *Settimane di Studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, XI, Spoleto, 1963, Spolète, 1964, p. 75-133. Il est, en effet, consacré presque entièrement à l'Italie. Après de bonnes indications sur les routes reliées Byzance et l'Occident et la durée des voyages (complétées, pour les Balkans, par I. DUJČEV, *ibid.*, p. 185 sq.), il traite successivement de la Sicile, la Calabre, la Terre d'Otrante, la Campanie, Amalfi, Rome, Ravenne, Venise, plaçant chaque fois en vedette le problème du monachisme et des moines venus ou non de l'Orient syrien ou grec (pour Rome, cf. aussi les remarques de BERTOLINI, *ibid.*, p. 159 sq. ; et pour

qui pourraient nous révéler l'importance et l'étendue d'une survivance grecque, assurée par l'administration byzantine là et dans la mesure où celle-ci put se maintenir, et par la hiérarchie ecclésiastique et les moines. Nous devinons qu'à la veille des attaques arabes, c'est en Sicile seulement que cette survivance est notable. Puis deux événements la déplacent et en même temps la renforcent : la conquête de la Sicile par les Arabes, si elle a provoqué l'émigration d'éléments hellénophones sur les côtes et dans les montagnes de Calabre (peut-être aussi de Grèce) ; et l'offensive byzantine sous les Macédoniens, qui va recréer le courant depuis longtemps interrompu entre l'Italie et Byzance. Peu importe d'ailleurs qu'en fin de compte ce soit un échec, et que les vrais gagnants, les vrais restaurateurs aussi d'une forme de civilisation « byzantine » dans ces régions soient, plus tard, les Normands. Ce que nous devons retenir, c'est qu'à l'époque qui nous occupe il n'y a encore que peu de manifestations d'un renouveau de « l'hellénisme » en Italie, et qu'elles ne dépassent pas le domaine de la religion³⁴.

Concluons d'un mot. Nous ne pouvons pas compter sur l'Occident, sur le maintien d'une tradition, même ténue, de langue, de culture, de littérature, de pensée grecque en Occident, pour expliquer, même dans une faible mesure, la renaissance hellénique du ix^e siècle : le monde latin vit replié sur lui-même, et sur son latin ; il reçoit très peu, même de Byzance ; et il ne transmet rien.

la connaissance du grec à Rome, la note au bas des p. 167-169). Mon sentiment est pourtant que la lecture de ce substantiel rapport d'A. Pertusi laisse l'impression d'une influence byzantine plus grande qu'elle ne le fut en réalité.

34. Bien entendu, les commandes, passées à Constantinople, d'objets des arts somptuaires, par exemple par Didier du Mont-Cassin, sont sans signification pour la question qui nous intéresse. A propos du Mont-Cassin, J. GAY (*op. cit.*, p. 598) note que ce fut certainement le monastère latin le plus ouvert à l'influence de la civilisation byzantine, et que pourtant il n'a su transmettre à l'Occident, en fait de textes grecs, et cela à une époque pour nous tardive, que des légendes de saints, et quelques écrits « d'un caractère pratique et d'une application immédiate (...), manuscrits de juristes et de médecins ». On a, de façon générale, souvent exagéré, dans le domaine des relations entre l'Est et l'Ouest, le rôle du Mont-Cassin. Cf. le mémoire de H. BLOCH, *Monte Cassino, Byzantium, and the West in the earlier Middle Ages*, *Dumbarton Oaks Papers*, 3, 1946, p. 165-224 (qui d'ailleurs ne se pose pas le problème qui nous occupe).

CHAPITRE II

L'HYPOTHÈSE DU RELAIS SYRO-ARABE

Pouvons-nous attendre de l'Orient la réponse que l'Occident latin vient de nous refuser ? On s'est depuis longtemps demandé si ce n'est point, en partie au moins, parce qu'elle s'était conservée sur les confins orientaux de l'Empire que la tradition des lettres et de la pensée antiques s'est renouée à Byzance aux ix^e-x^e siècles. Concrètement, on a supposé que les textes que les Grecs se sont alors remis à copier, les manuscrits où ils les ont retrouvés, leur sont revenus du monde arabe, où ils avaient pénétré parfois directement, plus souvent par l'intermédiaire du pehlvi, après la conquête de la Perse par les Arabes, ou surtout du syriaque, après la conquête de la Syrie. On en a cru trouver confirmation dans l'influence qu'on veut que l'Islam ait exercée sur Byzance dès les débuts de l'iconoclasme. Et on en a cru trouver une illustration dans une ambassade de Photius à Bagdad, au cours de laquelle il aurait découvert la plus grande partie des ouvrages qu'il analyse dans sa *Bibliothèque*. Sujet difficile et encore insuffisamment étudié, où il n'est pas douteux que les recherches en cours réservent des surprises. Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, l'hypothèse, *a priori* déjà peu vraisemblable, d'une sorte de renaissance provoquée à Byzance par la conservation, dans l'Islam voisin, d'une tradition et de manuscrits grecs, me paraît devoir être résolument écartée. Mais il faut entrer dans quelque détail.

*Du grec à l'arabe
à travers
le syriaque
ou le pehlvi*

Il est bien connu que le califat omayyade correspond à une prédominance, dans l'Orient musulman, de la Syrie : elle avait été le point de départ de la fortune de Moawiya; elle resta, avec Damas, le centre de la puissance de ses successeurs.

Quand, au milieu du viii^e siècle, les Abbasides succèdent aux Omayyades et Bagdad (ou Samara) à Damas, le califat se déplace vers l'Orient et les Iraniens y obtiennent une place éminente : on a pu dire que le triomphe des Abbasides fut celui des Iraniens, et que les vrais successeurs des Sassanides furent les Abbasides. D'autres influences s'exerceront, venues de l'Inde, de l'Asie centrale : les composantes maîtresses de la civilisation musulmane dans ses premiers siècles, ses ferments les plus actifs resteront, selon la logique même de

la conquête, d'une part l'élément syrien ou plus exactement syro-égyptien, car le rôle de l'Égypte ne fut certes pas négligeable, d'autre part l'élément iranien. Or, ils furent, à des degrés divers, des véhicules de l'hellénisme.

En Perse, ce sont principalement les Nestoriens, surtout à partir de leur expulsion de l'Empire byzantin au ^v^e siècle, qui apportèrent et affermirent l'influence d'un certain hellénisme. Ils émigrèrent en Mésopotamie, en Iran, ils créèrent des écoles : la plus fameuse, du moins celle qu'on connaît le mieux, est une école de médecine, à Gundishapur dans la province du Khuzistan ou Susiane. Les princes sassanides firent souvent appel à des Grecs, surtout comme médecins. Ils se montrèrent ordinairement tolérants, voire accueillants pour les chrétiens, surtout lorsque aux yeux de Byzance ceux-ci étaient hérétiques, et pour les derniers Grecs païens, lors de la persécution de Justinien, sur laquelle nous aurons à revenir¹. On peut penser qu'à la faveur des contacts toujours étroits, sinon pacifiques, entre monde iranien et monde grec, des manuscrits grecs pénétrèrent en Perse, durant les deux derniers siècles sassanides, et parfois y furent traduits en pehlvi. On peut donc poser comme hypothèse qu'après que la bataille de Qadisiya (636) eut décidé du sort de l'Empire sassanide en face de l'expansion arabe, après surtout la fondation du califat abbasside si fortement iranisé, certains textes grecs, directement ou par l'intermédiaire du pehlvi, ont pu être accessibles au monde islamique².

De la Syrie, il faut rappeler que son particularisme en face du monde gréco-romain n'a jamais cessé de se manifester, et qu'il s'affirme vigoureusement dans la

1. Cf. en dernier lieu J. F. DUNEAU, Quelques aspects de la pénétration de l'hellénisme dans l'Empire perse sassanide, *Mélanges René Crozet*, Poitiers, 1966, p. 13-22.

2. Il ne semble pas que cette question ait obtenu l'attention qu'elle mérite. Cf. cependant C. A. NALLINO, Tracce di opere greche giunte agli Arabi per trafila pehlevica, *Oriental Studies presented to E. G. Browne*, Cambridge, 1922, p. 345-363 (réimpr. dans : C. A. NALLINO, *Raccolta di scritti editi e inediti*, VI, Rome, 1948, p. 285-303). Après avoir rappelé que, selon Nöldeke, le Pseudo-Callisthène *syriaque* n'avait pas été traduit du grec, mais du pehlvi, Nallino examine le cas de trois œuvres scientifiques grecques passées aux Arabes par le canal du pehlvi : les *Géoponiques* de Cassianus Bassus le Scholastique (dont nous aurions ainsi un texte plus ancien que le texte grec remanié au temps de Constantin VII) ; l'*Astrologie* de Vettius VALENS ; et un autre ouvrage astrologique, les *Παρανατέλλοντα* de TEUKROS. Quelques indications sur des traductions du pehlvi en arabe dans : Aldo MIELI, *La science arabe et son rôle dans l'évolution scientifique mondiale* (1938, réimp. anastatique, Leyde, 1966), p. 70, n. 5 bis. Rappelons encore que D. PINGREE a récemment publié pour la première fois la traduction grecque, faite vers la fin du ^x^e siècle, du grand ouvrage de l'astrologue arabe Abū Māshar, qui vécut au ^{ix}^e siècle : ALBUMASARIS, *De revolutionibus natiuitatum*, Leipzig (Teubner), 1968 ; or cet auteur s'est inspiré de l'œuvre de l'astrologue grec Dorothee de Sidon (ⁱ^{er} siècle de notre ère), qui avait été traduite en pehlvi au ⁱⁱⁱ^e siècle, puis du pehlvi en arabe aux environs de 800 ; et le traité d'Abū Māshar lui-même fut à son tour traduit en persan et en grec, puis, sur cette traduction grecque du ^x^e siècle, en latin au ^{xiii}^e siècle, et enfin en français. De tels exemples, pleins d'intérêt, furent probablement nombreux.

religion dès les premiers siècles de Byzance. Mais les Syriens n'en demeurent pas moins et chrétiens, et tributaires de la science et de la pensée grecques. Ne produisant rien d'original, ils eurent en revanche une grande activité de traducteurs : à partir du IV^e siècle, sont traduits du grec en syriaque des traités de médecine, de physique, de mathématiques, et certains ouvrages philosophiques. Le rôle des écoles et des monastères de Syrie fut là considérable, comme bientôt celui, qu'on n'en peut séparer, des écoles et monastères de Mésopotamie, à leur tour en relation avec le monde iranien. L'École d'Edesse puis, après sa fermeture par Zénon en 489, l'École de Nisibe³, rayonnèrent au loin. Quelques noms sont célèbres : Jean d'Apamée, Serge de Reshaina, traducteur de Galien en syriaque, Jacques d'Edesse, Athanase de Baladh, traducteur en syriaque de l'*Eisagôgè* de Porphyre et de commentaires de la *Logique* d'Aristote. Ainsi se constitua en syriaque (et cela suppose évidemment l'existence de manuscrits grecs) un corps de traductions d'œuvres scientifiques et philosophiques, qui sera largement diffusé à partir du moment où la conquête arabe et la constitution du califat, en unifiant le Proche-Orient, y faciliteront les échanges. Les conséquences pour la culture arabe seront très importantes.

L'Égypte, enfin, pose un problème. Il est certain que l'École d'Alexandrie avait eu, au V^e siècle, des liens étroits avec Athènes. Mais elle ne connut pas une décadence comparable à celle qui affecta l'École d'Athènes après la mort de Proklos en 485. Et surtout, lorsque Justinien prit les mesures qui entraînèrent en 529 la fermeture des écoles païennes d'Athènes, celles d'Alexandrie survécurent⁴, avec Jean Philoponos : on a fait observer que ce n'est point un hasard si, justement en 529, Philoponos, l'éditeur des cours professés par son maître Ammonios sur Aristote, réfutait Proklos, et Platon par-delà Proklos ; et on a bien marqué l'importance, à l'aube du Moyen Âge, du fait que l'École païenne d'Athènes, plus ou moins identifiée avec le platonisme (ce dont celui-ci allait longtemps pâtir), disparaissait, tandis que celle d'Alexandrie, en même temps qu'elle assurait la survivance de la tradition aristotélicienne et en un sens l'opposait à la platonicienne, survivait elle-même, christianisée⁵. Bien mieux, elle passe le

3. Pour l'école de Nisibe, cf. l'importante étude de N. FIGULEVSKAJA, *Istorija nisibijskoj Akademii, Istočniki po istorii sirijskoj školy* [Histoire de l'Académie de Nisibe, Notes pour l'histoire des écoles syriennes], *Palestinskij Sbornik*, 17 (80), 1967, p. 90-109 (avec court résumé français).

4. Ce que marquait déjà nettement K. FRAECHTER, au début de son étude : *Christlich-neuplatonische Beziehungen, Byz. Zeitschr.*, 21, 1912, p. 1-27.

5. H. D. SAFFREY, *Le chrétien Jean Philopon et la survivance de l'École d'Alexandrie au VI^e siècle*, dans *Revue des Et. grecques*, 67, 1954, p. 396-410 : étude importante et neuve. Quelques points en sont discutés par L. G. WESTERINK, dans l'Introduction à son livre *Anonymous Prolegomena to Platonic Philosophy* (Amsterdam, 1962), qui est importante pour l'École d'Alexandrie au VI^e siècle. Cf. aussi Alan CAMERON, *The End of the Ancient Universities, Cahiers d'Histoire mondiale*, 10, 1967,

cap de la conquête arabe, et demeure jusqu'au califat d'Omar II (717-720), émigrant alors à Antioche. Je ne suis pourtant pas certain qu'on puisse accepter sans retouches la séduisante construction de M. Meyerhof⁶. Après avoir affirmé, avec raison, que l'École d'Alexandrie était encore bien vivante lors de la conquête arabe, et la seule école purement grecque (à la différence de celles de Syrie et Mésopotamie) dans les territoires alors conquis par l'Islam, il s'appuie sur des témoignages arabes tardifs pour reconstituer ainsi la transmission, selon lui directe, de l'hellénisme aux Arabes : d'Athènes païenne à Alexandrie christianisée, puis d'Alexandrie à Antioche sous Omar II, d'Antioche à Harran (Carrhae, en Osroène) où déjà s'était exercée en faveur du grec l'influence des Sabéens païens et des Nestoriens chrétiens, enfin de Harran à Bagdad. Les choses ne furent pas si simples, ni si directe la route qu'auraient suivie d'Alexandrie à Bagdad les manuscrits grecs, les professeurs, les savants, chrétiens et pour la plupart gens d'Église. Les témoignages anciens et précis manquent encore. Lorsqu'ils apparaissent, les choses s'éclairent d'un jour différent.

Assurément les Arabes ne se préoccupèrent pas de s'approprier l'héritage culturel de l'Antiquité dès le moment de la conquête. Mais d'une part ils furent obligés de laisser longtemps l'administration aux mains des indigènes, et la langue grecque resta celle des bureaux⁷. Ils se montrèrent, d'autre part, généralement tolérants envers les gens du Livre, chrétiens, juifs et même sabéens. Dans les couvents de Syrie et de Mésopotamie, la vie continua, et l'on continua de traduire de grec en syriaque, comme on le faisait auparavant, des traités scientifiques et

p. 653-673, notamment p. 669 sq. : l'auteur fait des réserves sur la « christianisation » de l'École d'Alexandrie, et il restreint la portée de l'accord qui aurait été passé, au témoignage de Damaskios, entre Ammonios et le patriarche d'Alexandrie Athanase II, à la fin du v^e siècle. — A propos du rôle, discuté, de Philoponos dans la transmission d'Aristote, je n'ai pu consulter une étude de W. HAASE, *Ein vermeintliches Aristotelesfragment bei Johannes Philoponos, Synusia, Festgabe Schadewaldt*, Pfullingen, 1965, p. 323-354.

6. M. MEYERHOF, *Von Alexandrien nach Bagdad, Ein Beitrag zur Geschichte des philosphischen und medizinischen Unterrichts bei den Arabern, Sitzungsber. Preuss. Akad. Wiss., Philos.-Histor. Klasse*, 1930, p. 389-429; *Id.*, *La fin de l'École d'Alexandrie d'après quelques auteurs arabes, Archeion*, 15, 1933, p. 1-15.

7. THÉOPHANE (éd. de BOOR, p. 376, l. 2 sq.), sous l'année 708, dit que le calife Walid I^{er} ordonna que désormais les registres fiscaux ne fussent plus tenus en grec, mais en arabe, à l'exception des nombres (ψήφοι), ajoutant à ce propos : « c'est pourquoi jusqu'à maintenant il y a avec eux des notaires chrétiens ». Le même chroniqueur, sous l'année 760 (p. 430 l. 31 sq.), dit que les Arabes enlevèrent aux chrétiens les δημόσια χαρτοθέσια, mais furent bientôt obligés de les leur rendre, διὰ τὸ μὴ δύνασθαι αὐτοὺς γράφειν τοὺς ψήφους. MICHEL LE SYRIEN (trad. CHABOT, II, Paris, 1904, p. 481) dit que c'est Walid qui « prescrivit aux scribes de ne plus écrire les comptes du fisc en grec, mais seulement en arabe ». Sur l'arabisation des bureaux, cf. A. A. DURI, s.v. « Diwān », *Encycl. de l'Islam*, nouv. éd., II (1962), p. 333, qui d'ailleurs ignore les sources grecques.

des œuvres philosophiques. Puis le califat abbaside, déjà par l'étendue des territoires qu'il unifia, créa les conditions politiques d'une civilisation nouvelle, en même temps que les influences qu'il subissait, en premier lieu celle de l'Iran, lui en faisaient sentir le besoin : ce sera, cette fois, au profit de la langue arabe. Dès la fin du VIII^e siècle se développe un grand mouvement de traduction de syriaque en arabe, c'est-à-dire en fait, par l'intermédiaire du syriaque, de grec en arabe. Et il y a peu d'exemples dans l'histoire d'une si massive transmission de toute une culture scientifique et philosophique. On n'a pas défini exactement la part qu'y prirent les premiers califes abbassides, bien qu'on cite les noms de Mançûr (754-775) et de Hârûn al-Rashîd (786-809)⁸. Avec Mamûn (813-833), dont la mère était persane et qui passa les premières années de son califat à Merv, nous sommes mieux renseignés. La « Maison de la Sagesse » qu'il fonda à Bagdad réunissait, semble-t-il, une école supérieure, un bureau de traductions, une bibliothèque, un observatoire⁹. Mamûn s'attache un encyclopédiste omniscient, al-Kindi, qui n'aurait pas écrit moins de 265 traités scientifiques directement inspirés, sinon traduits, des œuvres grecques; al-Kindi avait aussi des curiosités philosophiques et mérita d'être surnommé *faïlasouf al-arab*, le philosophe arabe par excellence, peut-être parce que le seul qui fût vraiment arabe. Selon certains témoignages, Mamûn aurait cherché à se procurer, en pays grecs, des manuscrits grecs, et même des savants grecs : on examinera plus loin la tradition qui veut qu'il ait demandé à l'empereur Théophile de lui « prêter » Léon le Mathématicien. Il semble que l'immense tâche de traduction accomplie sous Mamûn et ses successeurs immédiats ait été réalisée, pour l'essentiel, en partant des versions

8. Cf. par exemple les indications données, pour ces deux califes, par B. HEMMERDINGER, au début de sa note sur Une mission scientifique arabe à l'origine de la renaissance iconoclaste, *Byz. Zeitschr.*, 55, 1962, p. 66. On verra d'ailleurs plus loin que je n'accepte pas la théorie qu'esquisse ensuite l'auteur en ce qui concerne Mamûn, Léon l'Arménien et Jean Grammatikos.

9. Une tradition veut que Mamûn ait mis trois Persans à la tête de cette fondation. Sur celle-ci, on trouvera le peu que l'on sait dans les travaux récents consacrés aux bibliothèques de l'Islam, que je crois bon de rappeler : Ad. GROHMANN, *Bibliotheken und Bibliophilen im islamischen Orient*, *Festschrift der Nationalbibliothek in Wien*, Vienne, 1926, p. 431-442; Olga PINTO, *Le biblioteche degli Arabi nell'età degli Abbassidi*, *La Bibliofilia*, 30, Florence, 1928, p. 139-165 (étude bien documentée) ; Ruth STELLHORN MACKENSEN, *Background of the history of Moslem libraries*, *The American Journal of Semitic Languages and Literatures*, 51, 1934-1935, p. 114-125; 52, 1935-1936, p. 22-33, 104-110; *Arabic books and libraries in the Umayyad period*, *ibid.*, 53, 1936-1937, p. 239-250; 54, 1937-1938, p. 41-61; *Four great libraries of medieval Baghdad*, *The Library Quarterly*, 2, Chicago, 1932, p. 279-299; K. HOLTZ, *Der Islam*, dans Fr. MILKAU et G. LEYH, *Handbuch der Bibliothekswissenschaft*, III, *Geschichte der Bibliotheken*, Wiesbaden, 1955, p. 188 sq.; S. K. PADOVER, *Muslim Libraries*, dans J. W. THOMPSON, *The Medieval Library*², New York, 1957, p. 347 sq. — L'importance du rôle de Mamûn est bien mise en valeur, par exemple, par H. A. R. GIBB, *Arabic Literature. An Introduction*, Londres, 1926, p. 43 sq.

syriaques établies à l'époque précédente; mais il se peut que parfois déjà on ait eu recours, en particulier al-Kindi, à des originaux grecs. C'est en tout cas ce que firent les deux plus fameux traducteurs du ix^e siècle, Hunain ibn Ishaq¹⁰, qui fut à la tête de la « Maison de la Sagesse », et son fils Ishaq ibn Hunain : il semble même que, lorsqu'ils pouvaient se procurer plusieurs manuscrits d'une même œuvre, ils les comparaient et s'efforçaient d'établir un texte critique avant d'entreprendre de le traduire en arabe.

Le ix^e siècle fut donc bien, comme on l'a dit, dans le monde arabe, le grand siècle des traductions¹¹. L'importance en est évidente : une partie de l'héritage

10. Sur ce savant (808-873), cf. une note de B. HEMMERDINGER, Hunain ibn Ishaq et l'iconoclasme byzantin, *Actes du XII^e Congrès international d'Etudes byzantines, Ochride, 1961*, II, Belgrade, 1964, p. 467-469. Je laisse aux arabisants le soin d'apprécier la valeur d'un passage assez surprenant de son « Autobiographie », conservé par une tradition tardive, d'après lequel il aurait été, entre 853 et 856, bâtonné et emprisonné par le calife Mutawaqil, parce qu'il était iconoclaste, et même le seul iconoclaste parmi tous les sujets du calife (?); et le soin de dire s'il est assuré que Hunain séjourna dans l'Empire byzantin de 823 à 825, y apprit le grec et y « collectionna les manuscrits des philosophes ». C'est en tout cas pure hypothèse que de dire qu'il devint iconoclaste au contact de Jean le Grammaire et de Léon le Mathématicien; et on verra plus loin qu'il n'est pas exact d'écrire que « c'est à Constantinople, à partir du 20 mai 814 (*sic*), que Jean le Grammaire avait réuni tous les manuscrits anciens qui se trouvaient dans l'Empire ». L'auteur maintient cette affirmation dans *Byzantion*, 34, 1964, p. 131 (et pour Hunain, *ibid.*, p. 132-133).

11. Le travail de traduction ne s'acheva naturellement pas avec le ix^e siècle : mais il ne présente plus ensuite le même intérêt pour notre sujet. Les travaux de pionnier ont été, dans ce domaine, ceux de J. G. WENRICH (*De auctorum graecorum versionibus et commentariis syriacis, arabicis, armeniacis persicisque commentatio*, Leipzig, 1842), de L. LECLERC (*Histoire de la médecine arabe*, 2 vol., Paris, 1876 : cf. p. 87 à 327 pour les traductions et traducteurs du ix^e siècle), et de M. STEINSCHNEIDER (dont on a réédité à Graz, en 1960, sous le titre *Die arabischen Übersetzungen aus dem Griechischen*, quatre études publiées dans divers périodiques entre 1889 et 1896). Sur les travaux récents, on dispose de deux bulletins bibliographiques : Fr. GABRIELI, Estudios recientes sobre la tradición griega en la civilización musulmana, *Al-Andalus*, 24, Madrid-Grenade, 1959, p. 297-318 (trad. espagnole, avec additions et corrections, d'un article paru d'abord en italien dans *La Parola del Passato*, 14, 1959, p. 147-160); R. PARET, Notes bibliographiques sur quelques travaux récents consacrés aux premières traductions arabes d'œuvres grecques, I, Œuvres philosophiques, *Byzantion*, 29-30, 1959-1960, p. 387-446 (devait être continué pour les œuvres scientifiques; ne porte que sur les viii^e et ix^e siècles). L'exposé de J. L. HEIBERG, Les sciences grecques et leur transmission, II, L'œuvre de conservation et de transmission des Byzantins et des Arabes (dans *Scientia*, 31, 1922, p. 97-104), est intéressant mais sommaire. Souvent suggestif est le recueil (en traduction allemande) de textes arabes empruntés au grec ou attestant une tradition grecque, de Fr. ROSENTHAL, *Das Fortleben der Antike im Islam*, Zurich-Stuttgart, 1965 (« Die Bibliothek des Morgenlandes »). Un bon exemple, qui a fait l'objet d'une étude récente, est celui de la tradition en langue syriaque, puis en langue arabe, du *Περὶ τῆς Ἀριστοτέλους φιλοσοφίας* attribué à NICOLAS DE DAMAS : H. J. DROSSAART LULOFS, *Nicolaus Damascenus on the Philosophy of Aristotle* (*Philosophia Antiqua*, XIII), Leyde, 1965; cf. p. 35-44. — Indications nombreuses, mais désordonnées, sur les traductions du grec et du syriaque en arabe dans l'ouvrage d'Aldo MIELI cité ci-dessus (note 2), *passim*. Sur la (non-)traduc-

grec, les sciences y compris la médecine, la philosophie avec l'*Eisagôgè* de Porphyre et l'*Organon* d'Aristote, fut ainsi transmise, par le califat abbaside, à de larges secteurs du monde médiéval¹². Et il n'est pas inutile de rappeler que les philologues classiques ne doivent pas non plus négliger ces traductions arabes : les recherches en cours ont déjà montré que leurs auteurs ont souvent disposé d'un texte, syriaque ou grec, représentant un état plus ancien que celui que nous font connaître nos meilleurs manuscrits grecs, et plus proche du texte reçu aux v^e-vi^e siècles¹³. Ils ont même parfois connu des œuvres aujourd'hui perdues¹⁴.

tion de la poésie grecque en arabe, cf. G. WIET, Les traducteurs arabes et la poésie grecque, *Mélanges René Mouterde*, II (*Mémoires de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*, 38, 1962), p. 362-368. En dernier lieu, on pourra lire, dans le tome I de l'*Histoire de la philosophie* de l'Encyclopédie de la Pléiade (Paris, 1968), les pages (1048 sq.) consacrées par H. CORBIN à la philosophie islamique, particulièrement p. 1053 sq., « Les traducteurs », et p. 1137 sq., « Les philosophes hellénisants ».

12. Et, comme on le sait, jusqu'en Occident : suggestif article de R. MENÉNDEZ-PIDAL, L'Espagne et l'introduction de la science arabe en Occident, *La Table ronde*, n° 144, décembre 1959, p. 41-61. Cette science « arabe » est grecque : il s'agit de traductions d'œuvres grecques en arabe, augmentées parfois de commentaires arabes, parvenues en grand nombre à Tolède, et retraduites en espagnol ou en latin. Cf. aussi R. WALZER, Arabic transmission of Greek thought to Medieval Europe, dans *Bulletin of the John Rylands Library*, 29, 1945-1946, p. 160-183; et, avec précaution, l'ouvrage cité d'Aldo MIELI. Et la publication, dans la *Rev. des Et. islam.*, de leçons données à Paris, au Collège de France, en décembre 1968, par R. WALZER, sur « L'éveil de la philosophie islamique » : l'une traitait des traductions du grec en arabe, cf. *Rev. des Et. islamiques*, 38, 1970, p. 23-42. Il serait fort utile de rassembler et d'interpréter à neuf tous les témoignages connus. Je ne cite qu'un exemple : il y a d'intéressants renseignements sur l'envoi à Cordoue d'un manuscrit d'Apollonius de Tyane (d'après un ms. aujourd'hui à la Bibl. Nat. de Madrid), et à ce propos sur l'envoi bien connu d'un Dioscoride qu'accompagnait le moine Nicolas, capable de le traduire ou de l'expliquer aux savants de Cordoue, dans : S. M. STERN, A letter of the Byzantine Emperor to the court of the Spanish Umayyad Caliph al-Hakam, *Al-Andalus*, 26, 1, 1961, p. 37-42.

13. C'est ce que, entre autres travaux, ceux de R. WALZER ont bien mis en lumière : New light on the Arabic translations of Aristotle, *Oriens*, 6, 1953, p. 91-142 (à propos des études et éditions de Khalil Georr et Badawi); On the legacy of the Classics in the Islamic world, *Festschrift Bruno Snell*, Munich, 1956, p. 189-196 (« The text presupposed by the Arabic versions of a Greek text deserves the same attention as an old MS [ou papyrus !] or a variant recorded in a Greek commentator »). Voir du même auteur, dans la nouvelle édition de l'*Encyclopédie de l'Islam*, les articles « Afīṭūn » (Platon) et « Aristūṭālis » (Aristote), excellentes mises au point. On peut maintenant consulter commodément quatorze études plus ou moins anciennes de R. WALZER (y compris les deux qui sont citées au début de cette note) dans le recueil qui les rassemble sous le titre expressif « Greek into Arabic » (*Oriental Studies* ed. by S. M. STERN and R. WALZER, I, Oxford, 1962). La part prise par ce savant à l'accroissement de nos connaissances sur l'influence de la pensée (philosophique et scientifique) hellénique sur la pensée islamique est considérable, et il a ouvert des directions de recherche aussi importantes que neuves. Mais je ne crois pas qu'il soit amené à citer un seul cas de retour à Byzance, par la voie du monde arabe, d'un manuscrit ou d'un texte ancien.

14. Un exemple pour Aristote : S. PINES, Un texte inconnu d'Aristote en version arabe, *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 31, 1956, p. 5-43, et 34, 1959, p. 295-299 (texte

Mais, du point de vue qui nous occupe, il faut bien constater que si l'on peut parler d'un mouvement qui fit partiellement passer l'hellénisme antique dans l'islamisme, nous n'avons aucune preuve, ni même aucun indice, d'un mouvement en sens inverse, allant de l'Islam vers les pays de langue grecque, vers Byzance. Bagdad a disposé, à l'intérieur du califat, de nombreux manuscrits syriaques et de quelques manuscrits grecs, et s'est peut-être encore procuré certains textes à Byzance, bien qu'il me semble que les témoignages qu'on invoque à ce sujet soient souvent exagérés ou même légendaires¹⁵ : nous n'avons pas d'exemples de manuscrits venus du califat dans l'Empire byzantin. En autres termes, on constate à cette époque une évidente influence de l'hellénisme antique sur l'islamisme, mais aucun signe d'une transmission indirecte de l'hellénisme antique à l'hellénisme médiéval, byzantin, par le détour de l'Islam.

D'ailleurs cette hypothèse, en elle-même déjà peu vraisemblable, me semble ruinée de façon décisive par une constatation simple. Alors que la renaissance de l'hellénisme à Byzance s'étend, progressivement et plus ou moins rapidement, à tous les domaines des lettres antiques, y compris la poésie, le théâtre, l'éloquence, l'histoire, etc., l'Islam ne s'intéresse qu'aux sciences d'une part¹⁶, de l'autre à la

d'Aristote aujourd'hui perdu, qui existait encore en grec aux environs de 900, et fut peu après traduit en arabe par un médecin, Abu Othman al-Dimashqi, connu comme traducteur d'Aristote, Alexandre d'Aphrodisias, etc.). Pour Platon, une orientation générale par R. KLIBANSKY, *The continuity of the Platonic tradition during the Middle Ages*, Londres, 1939 (p. 14 sq., « The Arabic tradition »; p. 19 sq., « The Byzantine tradition »). D'importants travaux sont en cours, au premier rang le *Plato Arabus* dirigé par R. WALZER dans la série du « Corpus Platonicum medii aevi » fondé par R. KLIBANSKY : GALENI, *Compendium Timaei Platonis* (par P. KRAUS et R. WALZER, Londres, 1951); ALFARABIUS, *De Platonis Philosophia* (par F. ROSENTHAL et R. WALZER, Londres, 1943); ALFARABIUS, *Compendium Legum Platonis* (par Fr. GABRIELI, Londres, 1952). De R. WALZER encore, on lira un exposé (non repris dans le recueil cité à la note précédente) sur l'influence de la philosophie grecque, particulièrement de Platon, sur la philosophie islamique : Arabische Übersetzungen aus dem Griechischen, dans *Miscellanea Mediaevalia*, I, *Antike und Orient im Mittelalter*, Berlin, 1962, p. 179-195. L'ouvrage de A. BADAWI, *La transmission de la philosophie grecque au monde arabe*, Paris, 1968, qui contient beaucoup de renseignements sur les traductions d'ouvrages philosophiques grecs en arabe, donne (p. 119-180) la traduction française de « textes perdus en grec et retrouvés en traduction arabe ».

15. Un exemple de ces traditions légendaires, d'ailleurs non dépourvues de signification : Aristote apparut en songe à Mamûn, qui se mit aussitôt en relation avec l'empereur grec et lui demanda communication de tous les ouvrages qui restaient des anciens; ayant obtenu non sans peine une réponse favorable, il envoya à Byzance trois personnes qui firent un choix de manuscrits, aussitôt livrés aux traducteurs; cf. L. LECLERC, *op. cit.*, I, p. 126.

16. M. MEYERHOF (La fin de l'École d'Alexandrie..., *op. cit.*, p. 14, n. 39) cite la recommandation, faite par un imân, de ne pas détruire les manuscrits grecs que les armées de l'Islam trouveraient dans le butin d'une ville prise, *s'ils traitent de sciences*. Un autre texte islamique vouera au sixième étage de l'enfer « les savants qui s'instruisent auprès des juifs et des chrétiens pour étendre

philosophie, et point à toute la philosophie : la logique aristotélicienne, et certains aspects plus ou moins déformés du néoplatonisme¹⁷. L'islam reste ainsi en dehors de l'univers intellectuel et esthétique des Grecs. Et cela rend à la fois inutile et vaine toute tentative d'expliquer ce qui se passe à Byzance par ce qui, au même moment, se passe à Bagdad.

Quant aux manuscrits grecs, ils avaient été certainement nombreux dans les établissements nestoriens ou jacobites et dans quelques bibliothèques privées. Mais, par un phénomène dont il ne manque pas d'autres exemples, ils disparurent peu à peu, par négligence ou par oubli, à mesure que du ^v^e au ^{viii}^e siècle ils furent traduits en syriaque, et en quelque sorte remplacés par leurs versions syriaques. Et ceux qui, en petit nombre je crois, pouvaient encore subsister lorsque ensuite on se préoccupa d'établir des versions arabes, disparurent à leur tour du fait même du succès et de la diffusion de ces versions arabes, du fait aussi de l'oubli progressif du grec¹⁸.

Ainsi rien n'autorise à chercher, dans l'appropriation par l'islam abbaside, à travers le syriaque (parfois le pehlvi) et bien plus rarement par des manuscrits grecs, d'une part plus limitée qu'on ne l'a dit de l'hellénisme antique, l'explication de la résurgence de celui-ci, vers le même temps, à Byzance. Les deux mondes demeurent étrangers l'un à l'autre, et les deux phénomènes diffèrent non seulement par leur ampleur et leurs modalités, mais par leur nature même. Il y a certes une remarquable coïncidence¹⁹, comme on peut en constater presque au

leur érudition», ce qui montre que la chose n'était pas rare, même si parfois certains tentaient de réagir contre elle (H. LAMMENS, *Etudes sur le siècle des Omayyades*, Beyrouth, 1930, p. 389, n. 1). L'ouvrage classique et fort riche d'Aldo MIELI, déjà cité, *La science arabe et son rôle dans l'évolution scientifique mondiale* (Leyde, 1938), fautive cependant les perspectives, en ce sens qu'il ignore complètement (au moins jusqu'au ^{xii}^e siècle) l'arrière-plan byzantin, et aussi qu'il attribue un rôle quasi exclusif à la science arabe dans l'influence sur l'Occident chrétien.

17. Bonne mise en place par T. J. de BOER, *The history of philosophy in Islam*, transl. by E. R. JONES, Londres, 1903; par G. E. von GRUNEBaum, *Medieval Islam. A study in Cultural orientation*, Chicago, 1946. En dernière analyse, l'islam connut et retint de l'hellénisme essentiellement ce qu'en avaient connu et retenu les Syriens : ce qui confirme que les traductions arabes furent ordinairement faites sur le syriaque, et que les traducteurs eux-mêmes furent le plus souvent des Syriens, convertis ou non à l'islam. Large orientation dans l'ouvrage de de LACY O'LEARY, *How Greek science passed to the Arabs*², Londres, 1951; et dans l'étude de Sp. VRYONIS Jr., *Byzantium and Islam Seventh-Seventeenth Century*, *East European Quarterly*, 2, 1968, p. 205-240.

18. On admet qu'au ^x^e siècle on ne sait pratiquement plus le grec à Bagdad.

19. Dans le domaine et la période chronologique que nous nous sommes proposés, le plus curieux phénomène de coïncidence entre Byzance et l'islam est la forme d'« encyclopédisme » qui, ici et là, caractérise les ^{ix}^e-^x^e siècles. Nous y reviendrons plus loin, mais signalons dès maintenant l'étude de R. PARET, qui pose ce problème : Contribution à l'étude des milieux culturels dans le Proche-Orient médiéval : « l'encyclopédisme » arabo-musulman de 850 à 950 de l'ère chrétienne, *Rev. histor.*, 235, 1, 1966, p. 47-100.

même moment entre une renaissance de la culture dans l'Orient grec et une renaissance comparable dans l'Occident latin : mais ni relation de cause à effet, ni influence directe.

*L'iconoclasme
et la lutte de Byzance
contre les Arabes*

Cette action de l'Islam sur le monde grec, on a voulu la retrouver par une autre voie : on a souvent soutenu que l'iconoclasme byzantin avait été fortement influencé, peut-être même déclenché, par un iconoclasme islamique. Dans sa forme extrême, cette théorie peut se résumer ainsi : les premières mesures contre les images furent prises par Léon III en 726, *parce que* peu auparavant le calife Yazid avait pris des mesures semblables dans ses Etats; le basileus adopta la même attitude pour éviter que les provinces hostiles aux images, notamment dans l'Asie Mineure centrale et orientale, ne se détachent de l'Empire et ne se laissent entraîner par l'Islam en pleine expansion; une forte présomption serait fournie par l'espèce de guerre des images que se livrent au même moment, sur leurs monnaies, les basileis et les califes²⁰.

Si large que soit le sens qu'on veuille et doive donner au mot « image », je ne pense pas qu'il y ait lieu, dans le cas particulier de l'iconoclasme, de mêler trop étroitement les problèmes de l'image impériale et de l'image religieuse : ce serait tomber dans le piège que les iconophiles eux-mêmes, pour les besoins de leur cause, tendaient à leurs adversaires²¹. Nous sommes invités à la prudence par quelques constatations simples : que Justinien II est le premier à associer sur ses monnaies les images du Christ et de l'empereur; que les iconoclastes ne font que revenir à l'imagerie monétaire antérieure à cet empereur quand ils éliminent le Christ et maintiennent la Croix; qu'un usurpateur iconophile, et qui s'appuie sur les iconophiles, comme Artavasde, ne rétablit pas l'image du Christ sur ses monnaies; et surtout que les souverains restaurateurs des images à la fin du VIII^e siècle ne rompent nullement avec l'iconographie monétaire de leurs prédécesseurs iconoclastes : il faut attendre Michel III pour voir reparaitre l'effigie du Christ. Ce sont des préoccupations monarchiques ou dynastiques, bien plutôt que religieuses, que révèlent les monnaies de l'époque iconoclaste. Quant à la guerre monétaire, par les effigies monétaires, que se seraient livrée

20. Sur cet aspect monétaire du problème, cf. A. GRABAR, *L'iconoclasme byzantin. Dossier archéologique*, Paris, 1957.

21. Une anecdote revient souvent dans les écrits polémiques ou hagiographiques du temps : un moine, que l'on veut contraindre à condamner l'image du Christ ou de la Vierge, tire soudain de sa poche une monnaie, la jette à terre et fait mine de la piétiner. On se jette sur le sacrilège : la monnaie porte l'effigie impériale. Et le moine, triomphant, proteste qu'on veut qu'il traite l'image du Christ comme on lui défend de traiter celle du basileus. Cf. par exemple la Vie d'Etienne le Jeune, *PG* 100, col. 1157 (ou *MANSI*, XII, col. 1067). Même argument sous une autre forme dans la Vie de Nicétas de Médikion, *AASS*, avril, I, éd. 1675, p. xxvii, § 26.

califes et basileis, elle est en tout cas antérieure à l'iconoclasme, puisqu'elle fut ouverte par Abd el Malik dans les dernières années du VII^e siècle, et elle a, selon moi, une signification politique et économique, étrangère à l'iconoclasme.

Reste le problème de l'édit de Yazid, précédant et provoquant celui de Léon III. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de contester l'existence même d'une mesure prise par le calife Yazid II (720-724) contre les images, malgré le contexte plus ou moins légendaire dont l'entoure la tradition²². Mais enfin nous n'en connaissons ni la date²³, ni le texte, ni même le contenu exact²⁴. Et à lire les sources on ne peut s'empêcher de douter, et de sa portée, et de son lien avec les mesures que prendra Léon III. Sa portée : en face de témoignages comme celui de Jean de Jérusalem²⁵, on ne doit pas négliger ce que dit Théophane, à savoir que, par la grâce du Christ et l'intercession de la Vierge et des saints, Yazid mourut dans l'année où il avait promulgué son édit, *sans même que la plupart des gens aient entendu parler de cet édit*²⁶; à quoi il faut ajouter que de toute manière,

22. Histoire du juif de Tibériade ou de Laodicée, prédisant à Yazid trente ou quarante années de règne s'il proscriit les images. Une donnée exacte se dissimule là : l'importance de l'aniconisme juif à cette époque, et son influence sur l'aniconisme arabe.

23. Les sources les plus anciennes elles-mêmes divergent, puisque Jean de Jérusalem, dans le mémoire dont nous parlerons plus loin, dit que Yazid mourut deux ans et demi après la promulgation de l'édit, et Théophane qu'il mourut dans la même année : selon Théophane l'édit a donc été promulgué entre le 1^{er} septembre 723, commencement de l'année, et le 27 janvier 724, mort de Yazid. En fait, et dès le Moyen Age, la date proposée a oscillé entre 721 et 724. Il me semble que l'étude de A. VASILIEV, *The iconoclastic edict of the Caliph Yazid II, a.D. 721*, *Dumbarton Oaks Papers*, 9-10, 1956, p. 25-47, fait trop exclusivement confiance au témoignage de Jean de Jérusalem.

24. Selon certaines sources (elles sont toutes énumérées et analysées dans l'étude ci-dessus citée de A. VASILIEV), il s'agissait d'une proscription générale des images, même celles qu'on pouvait voir sur les places publiques; selon d'autres, de la destruction des images saintes dans les églises chrétiennes. Une proscription générale, mais toute temporaire comme on va le voir, me paraît plus vraisemblable.

25. Jean, topotèrète des trônes apostoliques d'Orient au second concile de Nicée en 787, fut invité par le patriarche Tarasios, dans la cinquième session, à donner lecture d'un mémoire qu'il avait rédigé sur l'origine de l'iconoclasme : MANSI, XIII, col. 196, 197 et 200 (cf. *PG* 100, col. 528 sq.). Selon B. M. MELJORANSKIJ (Georgij Kipranin i Joann Ierousalimljanin, *Dva maloizvestnych borca za pravoslavie v VIII vjekje, Zapiski istoriko-filol. Fakulteta imper. S.-Peterburgskago Universiteta*, éast LIX, 1901), ce mémoire aurait été compilé en 764. Jean y fait un sombre tableau des destructions opérées sur l'ordre de Yazid. Un autre membre du concile, l'évêque de Messène, ajoute ensuite : « Moi aussi j'étais petit enfant en Syrie quand le chef des Sarrasins détruisit les images. » MICHEL LE SYRIEN (éd. CHABOT, II, p. 491) dit que Léon condamna les images « à l'exemple du roi des Arabes ».

26. THÉOPHANE, de BOOR, p. 402 : οὐδὲ ἀκουσθῆναι φθάσαντος τοῖς πολλοῖς τοῦ σαταναικοῦ αὐτοῦ δόγματος. Je ne vois pas pourquoi Théophane, ou sa source, aurait déformé dans ce sens la réalité, tandis que le mémoire de Jean de Jérusalem a des traits manifestes d'exagération et de légende.

nous le savons, les mesures prises par Yazid ne lui survécurent pas. Quant à leur lien avec l'iconoclasme de Léon III, il est vrai que certaines sources byzantines de l'époque l'indiquent, mais pas toutes²⁷, et de la façon la plus vague. Théophane, qui est pourtant le plus affirmatif, après avoir mentionné la mort de Yazid, dit seulement que Léon III « hérita de sa funeste doctrine »²⁸, et il répète plus loin que Léon était attaché à l'*arabikon phronèma* et que les Arabes étaient en cela ses maîtres — mais il ne dit pas comment²⁹. Jean de Jérusalem n'est point le seul à montrer la contagion de l'iconoclasme arabe gagnant, non le basileus, mais l'évêque Constantin de Nakoleia, sur lequel nous reviendrons. Surtout on est frappé du grand nombre de textes qui incriminent, plus qu'un iconoclasme « arabe », l'iconoclasme « judaïque »³⁰. Certes, on n'a pas de peine à concevoir comment la tradition iconophile a très tôt englobé dans la même réprobation les Juifs puis les Arabes, et leur a fait partager, inégalement peut-être, la responsabilité de l'iconoclasme byzantin, ce qui était une façon de diminuer, pour des raisons de convenance, la responsabilité des chrétiens, et surtout, pour des raisons d'opportunité, celle des basileis³¹. Mais nulle part un trait précis ne vient établir un lien concret entre l'iconoclasme de Yazid et celui de Léon III.

27. Il est remarquable que le patriarche NICÉPHORE, qui dans ses *Antirrhéseis* parle de l'iconoclasme de Yazid, n'en fait pas mention dans son *Histoire brève*, et lie directement les premières mentions de l'hostilité de Léon III aux images et l'éruption du volcan de Santorin en 726.

28. THÉOPHANE, de BOOR, p. 402 : μεταλαβὼν ταυτῆς τῆς κακοδοξίας.

29. Sinon en invoquant le rôle du personnage mystérieux nommé Βησήρ, un renégat dont Léon aurait fait son favori et son complice. Cette histoire peu claire est manifestement en partie légendaire. VASILIEV (*op. cit.*) considère Bèsèr comme un personnage bien réel, et propose de l'identifier avec le juif Tessarakontapèchys, dont la prédiction avait déterminé Yazid à promulguer son édit : je ne partage pas cette opinion. Cf. une note de B. HEMMERDINGER, *Byz. Zeitschr.*, 56, 1963, p. 6-7, qui curieusement considère Βησήρ comme « un personnage fictif, résultant d'une synthèse inattendue entre le théoricien du culte des images, Mansûr (saint Jean Damascène), et l'empereur iconoclaste Léon III ».

30. Ce point mériterait une étude. A Nicée, le concile iconoclaste de Hiéieia est qualifié de « concile judaïque » (MANSI, XIII, 128 sq.; PG 98, col. 192 C); la curieuse *νοθεσία* publiée par MELJORANSKIÏ (*op. cit.*, p. XI, XII, XIII, XVII) répète les expressions τὰ τῶν Ἰουδαίων φρονεῖν, Ἰουδαϊκῶς φρονούντες, et la Vie de Nicétas de Médikion (*op. cit.*, § 28) dit que Constantin V était Ἰουδαϊζῶν τῷ φρονήματι. Théodore Stoudite dira Ἰουδαίφρων là où d'autres disent σαρακινόφρων. On peut multiplier les exemples. On sait que Mahomet n'a pas utilisé contre les chrétiens le reproche d'adorer les images; que le Syrien Jean Damascène, dont la vie active se place dans la première moitié du VIII^e siècle, et qui ne fait mention ni d'un édit de Yazid, ni d'une interdiction des images chrétiennes dans le califat, accuse les juifs d'hostilité aux images, mais non les musulmans : un autre Syrien, Théodore Abukara, le fera, mais trois quarts de siècle plus tard.

31. Le second concile de Nicée n'a pas anathématisé les empereurs iconoclastes, mais a au contraire ménagé leur mémoire. Le patriarche NICÉPHORE déclare insérer, à la fin de sa troisième *Antirrhésis*, le texte de Jean de Jérusalem dont nous avons parlé plus haut : ἵνα εὐγνωστον

Les choses m'apparaissent autrement. Deux faits contemporains et contradictoires me semblent éclairer, par leur rapprochement, l'origine de l'iconoclasme : d'une part, l'extraordinaire intensification du culte des images dans le monde chrétien entre Justinien et le début du VIII^e siècle, qu'une étude a naguère si bien mise en lumière qu'il n'est plus utile d'y insister³²; d'autre part, la diversité et la force, au même moment, des tendances aniconiques, chez les monophysites, chez les Arméniens³³, chez de nombreuses sectes « hérétiques » d'Asie Mineure qualifiées de pauliciennes ou manichéennes, chez les Juifs³⁴, en dernier lieu dans l'Islam³⁵. Chacune pose à elle seule un problème et demande une étude nouvelle, qui ferait apparaître entre ces tendances bien des différences. Mais il suffit ici que nous constatons leur existence et, en quelque sorte, leur convergence, au moment même où le culte des images a pris de son côté tant d'extension et des formes extérieures si proches de la superstition ou de la magie : la crise de l'iconoclasme byzantin est, pour une part, sortie de ce conflit, de ce choc.

Or l'Asie apparaît comme le lieu d'élection des tendances aniconiques; l'Asie, c'est-à-dire, du point de vue de Byzance, l'Asie Mineure, à l'exception de la frange côtière occidentale. C'est bien là qu'est la clef du problème : ce n'est pas à Constantinople et à la cour de Léon III, c'est en Asie Mineure et dans le clergé que nous trouvons la forme la plus ancienne de l'iconoclasme byzantin³⁶.

γένηται ὡς οὐ βασιλικὸν ἀλλὰ ἰουδαϊκὸν τὸ φρόνημα τοῦτο καὶ κακούργημα. Dans la quatrième *Antirrhisís*, il attribue l'origine de l'iconoclasme aux Juifs et aux Sarrasins, ajoutant que « c'est Dieu qui permit qu'il s'étende au monde chrétien » : il s'agit de rejeter sur d'autres que les chrétiens, et que les empereurs, la responsabilité initiale.

32. E. KITZINGER, *The Cult of Images in the Age before Iconoclasm*, *Dumbarton Oaks Papers*, 8, 1954, p. 85-150.

33. Deux importantes études, avec la bibliographie antérieure : SIRARPIE DER NERSESSIAN, *Une aplogie des images au VII^e siècle*, *Byzantion*, 17, 1944-1945, p. 58-87; P. J. ALEXANDER, *An ascetic Sect of Iconoclasts in Seventh Century Armenia*, *Late Classical and Mediaeval Studies in honor of A. M. Friend Jr.*, Princeton, 1955, p. 151-160.

34. J. B. FREY, *La question des images chez les Juifs à la lumière des dernières découvertes*, *Biblica*, 15, 1934, p. 265-300.

35. H. LAMMENS, *L'attitude de l'Islam primitif en face des arts figurés*, *Etudes sur le siècle des Omayyades*, Beyrouth, 1930, p. 351-389 (publié d'abord dans *Journal asiatique*, sept.-oct. 1915); G. MARÇAIS, *La question des images dans l'art musulman*, *Byzantion*, 7, 1932, p. 161-183; K. A. C. CRESWELL, *The lawfulness of painting in Early Islam*, *Ars Islamica*, 11-12, 1946, p. 159-166 (avec bibliographie complète, p. 159-160); H. STERN, *Les origines de l'architecture de la mosquée omeyyade à l'occasion d'un livre de J. Sauvaget*, *Syria*, 28, 1951, p. 269-279 (cf. p. 276 sq.). Je dois signaler qu'en dépit de son titre l'étude de Marshall G. S. HODGSON, *Islám and Image*, *History of Religions*, 3, 1963-1964, p. 220-260, ne concerne que de très loin notre sujet.

36. Cf. les justes remarques de G. OSTROGORSKIÏ, *Les débuts de la querelle des images*, *Mélanges Ch. Diehl*, I, Paris, 1930, p. 235-255.

Même si l'historiographie ecclésiastique s'est ensuite appliquée à dissimuler ce fait choquant, l'existence d'une forte tendance hostile aux images, dans le clergé grec d'Asie Mineure, avant le déclenchement de l'iconoclasme officiel, est certaine. Les sources les plus anciennes prêtent un rôle décisif à Constantin, évêque de Nakoleia en Phrygie, et ne cachent pas qu'il fut loin d'être un isolé : la lettre du patriarche Germanos à Jean, métropolitain de Synnada (dont le siège de Nakoleia est suffragant), et sa lettre à Constantin lui-même, sont très claires, et lorsque l'une et l'autre furent lues à Nicée, en 787, le patriarche Tarasios en fit suivre chaque fois la lecture de cette déclaration : « L'hérésie est partie de Constantin de Nakoleia, c'est lui qui l'a instaurée »³⁷. Dans une autre lettre à un autre ennemi des images, Thomas, évêque de Claudiopolis en Cappadoce³⁸, le patriarche écrit : « Présentement des villes entières et des foules de gens sont à cause de cela dans un grand trouble. » Et Germanos encore, dans le traité sur les hérésies qu'il adressa après son abdication au diacre Anthimos³⁹, caractérise l'iconoclasme, la dernière en date des hérésies, comme une « innovation » de l'évêque de Nakoleia, et reconnaît que celui-ci a trouvé des partisans nombreux au sein même de la hiérarchie ecclésiastique⁴⁰. Le mouvement n'aurait pu se développer comme il l'a fait s'il n'avait trouvé un terrain favorable, et bientôt un appui, dans une grande partie de la population d'Asie Mineure. Cela se laisse clairement discerner à travers les allusions plus ou moins voilées des auteurs iconophiles, les pieuses affabulations de plusieurs Vies de saints. Cela, surtout, est prouvé par l'attitude de l'armée, recrutée dans la population d'Asie Mineure, lors de plusieurs épisodes violents, tandis que l'attitude contraire des provinces européennes, et de l'armée qui s'y recrutait, fournit la contre-épreuve⁴¹.

37. *PG* 98, col. 156 sq. et 161 sq. (MANSI, XIII, 100 et 105).

38. *PG* 98, col. 164 sq. (MANSI, XIII, 108 sq.) : cf. col. 184 C. Ceci est antérieur à toute intervention impériale, puisque le patriarche, un peu plus loin (*ibid.*, col. 185), déclare que les empereurs eux-mêmes, très pieux et amis du Christ, ont dressé devant le Palais, preuve évidente de leur piété, l'image sur laquelle ils ont fait représenter les apôtres et les prophètes : ce qu'il n'eût pu écrire après l'affaire de la Chalcé.

39. *PG* 98, col. 39 sq., cf. col. 77.

40. Germanos ajoute, il est vrai, cette fois, que « les empereurs et tous ceux qui occupent une place importante dans l'Etat » persécutent les gens pieux, i. e. les iconophiles : mais c'est parce que nous sommes après 730, que le patriarche a été contraint de démissionner, et que l'iconoclasme est désormais devenu affaire de gouvernement. Selon la Vie d'Etienne le Jeune, Constantin de Nakoleia fit partie de la délégation qui alla à Chrysopolis tenter de convaincre le saint de contresigner les décisions du concile de Hiérea : *PG* 100, col. 1140 sq.

41. L'iconophile Artavasde, usurpateur au début du règne de Constantin V, est appuyé par l'Europe, tandis que l'Asie reste fidèle à l'iconoclaste Constantin V; Irène a contre elle les troupes d'Asie, qui feront échouer le concile de 786, et qui l'obligeront même un moment à se retirer, tandis qu'elle est appuyée par les troupes d'Europe, etc. Le récit, par THÉOPHANE (de BOOR, p. 462), des « manipulations » de l'armée auxquelles se livre Irène, est suggestif.

Les choses m'apparaissent autrement. Deux faits contemporains et contradictoires me semblent éclairer, par leur rapprochement, l'origine de l'iconoclasme : d'une part, l'extraordinaire intensification du culte des images dans le monde chrétien entre Justinien et le début du VIII^e siècle, qu'une étude a naguère si bien mise en lumière qu'il n'est plus utile d'y insister³²; d'autre part, la diversité et la force, au même moment, des tendances aniconiques, chez les monophysites, chez les Arméniens³³, chez de nombreuses sectes « hérétiques » d'Asie Mineure qualifiées de pauliciennes ou manichéennes, chez les Juifs³⁴, en dernier lieu dans l'Islam³⁵. Chacune pose à elle seule un problème et demande une étude nouvelle, qui ferait apparaître entre ces tendances bien des différences. Mais il suffit ici que nous constatons leur existence et, en quelque sorte, leur convergence, au moment même où le culte des images a pris de son côté tant d'extension et des formes extérieures si proches de la superstition ou de la magie : la crise de l'iconoclasme byzantin est, pour une part, sortie de ce conflit, de ce choc.

Or l'Asie apparaît comme le lieu d'élection des tendances aniconiques; l'Asie, c'est-à-dire, du point de vue de Byzance, l'Asie Mineure, à l'exception de la frange côtière occidentale. C'est bien là qu'est la clef du problème : ce n'est pas à Constantinople et à la cour de Léon III, c'est en Asie Mineure et dans le clergé que nous trouvons la forme la plus ancienne de l'iconoclasme byzantin³⁶.

γένηται ὡς οὐ βασιλικὸν ἀλλὰ ἰουδαϊκὸν τὸ φρόνημα τοῦτο καὶ κακοῦργημα. Dans la quatrième *Antirrhesis*, il attribue l'origine de l'iconoclasme aux Juifs et aux Sarrasins, ajoutant que « c'est Dieu qui permet qu'il s'étende au monde chrétien » : il s'agit de rejeter sur d'autres que les chrétiens, et que les empereurs, la responsabilité initiale.

32. E. KITZINGER, *The Cult of Images in the Age before Iconoclasm*, *Dumbarton Oaks Papers*, 8, 1954, p. 85-150.

33. Deux importantes études, avec la bibliographie antérieure : SIRARPIE DER NERSESSIAN, Une apologie des images au VI^e siècle, *Byzantion*, 17, 1944-1945, p. 58-87; P. J. ALEXANDER, An ascetic Sect of Iconoclasts in Seventh Century Armenia, *Late Classical and Mediaeval Studies in honor of A. M. Friend Jr.*, Princeton, 1955, p. 151-160.

34. J. B. FREY, La question des images chez les Juifs à la lumière des dernières découvertes, *Biblica*, 15, 1934, p. 265-300.

35. H. LAMMENS, L'attitude de l'Islam primitif en face des arts figurés, *Etudes sur le siècle des Omayyades*, Beyrouth, 1930, p. 351-389 (publié d'abord dans *Journal asiatique*, sept.-oct. 1915); G. MARÇAIS, La question des images dans l'art musulman, *Byzantion*, 7, 1932, p. 161-183; K. A. C. CRESWELL, The lawfulness of painting in Early Islam, *Ars Islamica*, 11-12, 1946, p. 159-166 (avec bibliographie complète, p. 159-160); H. STERN, Les origines de l'architecture de la mosquée omeyyade à l'occasion d'un livre de J. Sauvaget, *Syria*, 28, 1951, p. 269-279 (cf. p. 276 sq.). Je dois signaler qu'en dépit de son titre l'étude de Marshall G. S. HODGSON, *Islām and Image, History of Religions*, 3, 1963-1964, p. 220-260, ne concerne que de très loin notre sujet.

36. Cf. les justes remarques de G. OSTROGORSKIJ, Les débuts de la querelle des images, *Mélanges Ch. Diehl*, I, Paris, 1930, p. 235-255.

Même si l'historiographie ecclésiastique s'est ensuite appliquée à dissimuler ce fait choquant, l'existence d'une forte tendance hostile aux images, dans le clergé grec d'Asie Mineure, avant le déclenchement de l'iconoclasme officiel, est certaine. Les sources les plus anciennes prêtent un rôle décisif à Constantin, évêque de Nakoleia en Phrygie, et ne cachent pas qu'il fut loin d'être un isolé : la lettre du patriarche Germanos à Jean, métropolitain de Synnada (dont le siège de Nakoleia est suffragant), et sa lettre à Constantin lui-même, sont très claires, et lorsque l'une et l'autre furent lues à Nicée, en 787, le patriarche Tarasios en fit suivre chaque fois la lecture de cette déclaration : « L'hérésie est partie de Constantin de Nakoleia, c'est lui qui l'a instaurée »³⁷. Dans une autre lettre à un autre ennemi des images, Thomas, évêque de Claudiopolis en Cappadoce³⁸, le patriarche écrit : « Présentement des villes entières et des foules de gens sont à cause de cela dans un grand trouble. » Et Germanos encore, dans le traité sur les hérésies qu'il adressa après son abdication au diacre Anthimos³⁹, caractérise l'iconoclasme, la dernière en date des hérésies, comme une « innovation » de l'évêque de Nakoleia, et reconnaît que celui-ci a trouvé des partisans nombreux au sein même de la hiérarchie ecclésiastique⁴⁰. Le mouvement n'aurait pu se développer comme il l'a fait s'il n'avait trouvé un terrain favorable, et bientôt un appui, dans une grande partie de la population d'Asie Mineure. Cela se laisse clairement discerner à travers les allusions plus ou moins voilées des auteurs iconophiles, les pieuses affabulations de plusieurs Vies de saints. Cela, surtout, est prouvé par l'attitude de l'armée, recrutée dans la population d'Asie Mineure, lors de plusieurs épisodes violents, tandis que l'attitude contraire des provinces européennes, et de l'armée qui s'y recrutait, fournit la contre-épreuve⁴¹.

37. *PG* 98, col. 156 sq. et 161 sq. (MANSI, XIII, 100 et 105).

38. *PG* 98, col. 164 sq. (MANSI, XIII, 108 sq.) : cf. col. 184 C. Ceci est antérieur à toute intervention impériale, puisque le patriarche, un peu plus loin (*ibid.*, col. 185), déclare que les empereurs eux-mêmes, très pieux et amis du Christ, ont dressé devant le Palais, preuve évidente de leur piété, l'image sur laquelle ils ont fait représenter les apôtres et les prophètes : ce qu'il n'eût pu écrire après l'affaire de la Chalce.

39. *PG* 98, col. 39 sq., cf. col. 77.

40. Germanos ajoute, il est vrai, cette fois, que « les empereurs et tous ceux qui occupent une place importante dans l'Etat » persécutent les gens pieux, i. e. les iconophiles : mais c'est parce que nous sommes après 730, que le patriarche a été contraint de démissionner, et que l'iconoclasme est désormais devenu affaire de gouvernement. Selon la Vie d'Etienne le Jeune, Constantin de Nakoleia fit partie de la délégation qui alla à Chrysolis tenter de convaincre le saint de contresigner les décisions du concile de Hiérelia : *PG* 100, col. 1140 sq.

41. L'iconophile Artavasde, usurpateur au début du règne de Constantin V, est appuyé par l'Europe, tandis que l'Asie reste fidèle à l'iconoclaste Constantin V; Irène a contre elle les troupes d'Asie, qui feront échouer le concile de 786, et qui l'obligeront même un moment à se retirer, tandis qu'elle est appuyée par les troupes d'Europe, etc. Le récit, par THÉOPHANE (de Boor, p. 462), des « manipulations » de l'armée auxquelles se livre Irène, est suggestif.

Il faut donc ramener à de justes proportions le rôle personnel de Léon III. De tempérament ou de conviction, ou par politique, ou tout à la fois, il est ou, plutôt, devient hostile aux images. Mais sa première intervention dans les affaires de religion, en 722-723, vise les juifs et les montanistes. C'est au plus tôt en 725 qu'il commence à « parler » contre les images⁴² : cela coïncide probablement avec le séjour à Constantinople d'évêques iconoclastes de l'intérieur de l'Asie Mineure, dont les dires sur l'importance des tendances aniconiques dans leurs ressorts furent peut-être confirmés par les rapports de hauts fonctionnaires provinciaux. C'est en 726 que nous constatons la première mesure effective, qui restera en fait la seule : l'enlèvement de l'image du Christ de la Chalcé⁴³. Certes, c'était un geste chargé de sens, mais il n'y eut ni soulèvement populaire, ni sauvage répression, ni édit promulgué alors contre les images : l'iconophile Germanos est toujours sur le trône patriarcal, et ne songe pas à en descendre. Après d'inutiles efforts pour le convaincre, Léon III l'amènera pourtant à se retirer, lors de ce *silention* de janvier 730 dont nous connaissons mal le déroulement et qui aurait précédé la publication d'un édit iconoclaste que nous ne connaissons pas davantage. Mais Germanos alla paisiblement achever ses jours dans sa maison de famille et si, jusqu'à la fin du règne de Léon III (741), nous ne savons plus rien sur l'iconoclisme byzantin, c'est qu'il n'y eut ni événement saillant, ni persécution.

Tout cela, et c'est à cette conclusion que nous menait ce long détour, ne laisse pas de place à l'hypothèse d'une influence directe venue du monde arabe⁴⁴. C'est bien à l'intérieur de l'Empire qu'il faut chercher l'explication de l'iconoclisme, qui en un sens manifeste l'opposition entre provinces asiatiques et provinces européennes, si différentes par tout leur passé et leurs caractères, et

42. THÉOPHANE, éd. de BOOR, p. 404 (a.m. 6217). Cf. le curieux passage de la Vie d'Etienne le Jeune (PG 100, col. 1084), qui montre Léon III déclarant au peuple (λαός), « après la dixième année » de son règne (727 ?), qu'il ne faut pas vénérer ces idoles que sont les images : comme l'auditoire proteste, l'empereur *change de discours*. Il ne fut pas tout de suite un ennemi déclaré des images (on date du début de son règne un sceau qui porte l'image de la Théotokos), il se conduisit toujours en politique prudent, il ne fut jamais un persécuteur.

43. Sur cet épisode célèbre, mais très mal connu (on ne sait de façon sûre ni où était l'image, ni quel empereur l'avait fait faire, ni ce qu'elle figurait au juste, ni en quelle matière, ni si elle a été aussitôt remplacée, ni par quoi), cf. en dernier lieu : A. GRABAR, *L'iconoclisme byzantin*, p. 130 sq. ; C. MANGO, *The Brazen House. A Study of the vestibule of the Imperial Palace of Constantinople*, Copenhague, 1959, p. 108 sq. Ce dernier auteur pense que l'épigramme, d'après laquelle on a cru que Léon III avait fait remplacer par la Croix l'image qu'il détruisit, se rapporterait en réalité à Léon V. Pour une interprétation nouvelle de l'image restituée entre 843 et 847, sur l'ordre de l'impératrice Théodora, par l'artiste Lazare (ce serait un Christ au nimbe crucifère), cf. A. FROLow, *Le Christ de la Chalcé, Byzantion*, 33, 1963, p. 107-120.

44. C'est aussi, par d'autres voies, la conclusion de G. E. von GRUNEBaum, *Byzantine Iconoclasm and the Influence of the Islamic Environment, History of Religions*, 2, 1962, p. 1-10.

par leur mentalité religieuse. Mais il est bien vrai aussi que, dans ce cadre, les nécessités de la lutte contre l'expansion arabe, de la défense contre les expéditions lancées chaque année par l'Islam à l'intérieur de l'Asie Mineure, conduisirent des empereurs qui furent, quoi qu'on ait dit, aussi grands réformateurs que soldats énergiques à prendre des mesures capables d'augmenter la force de résistance de ces provinces. Ce que l'on nomme iconoclasme, qui exprime autant une réalité politique, ethnique, sociale et militaire, que la crise religieuse, seule mise en évidence par nos sources, fait partie de ces mesures. Il fut un des moyens de renforcer la résistance locale, en répondant aux aspirations, ou aux traditions, de ces populations anatoliennes placées alors aux avant-postes de la défense de l'Empire, en particulier des masses rurales qui étaient à la fois les plus éprouvées, et celles où se recrute désormais le gros de l'armée⁴⁵. Il durera, d'ailleurs, aussi longtemps que la menace pèsera sous cette forme, et à cet endroit. En ce sens il est lié, comme toute l'histoire de ce temps, au grand conflit byzantino-arabe. Il n'a pas pour autant de lien avec un édit de Yazid, ni avec un aniconisme islamique.

*Les manuscrits
de Photius*

Il faut enfin régler son compte, de façon souhaitons-le définitive, à une vieille erreur dont la vitalité a de quoi surprendre : celle qui voudrait que Photius ait trouvé dans les bibliothèques de Bagdad, au cours d'une ambassade byzantine auprès du calife Mutawaqil à laquelle on prétend qu'il aurait pris part en 855-856, les manuscrits grecs qui lui ont fourni la matière des 279 notices de la *Bibliothèque*. Ce serait assurément, si c'était vrai, d'une importance décisive pour l'histoire de la tradition et de la transmission des textes grecs anciens, et cela changerait en quasi-certitude ce que j'ai appelé l'hypothèse du relais arabe. Ce n'est, en fait, qu'une double méprise, sur la date et la nature de cette ambassade d'abord, et ensuite sur l'origine des manuscrits lus par Photius⁴⁶.

Que Photius ait été désigné pour faire partie d'une ambassade byzantine chargée de négocier avec les Arabes n'est pas douteux, puisqu'il le dit. Mais on n'en connaît pas la date⁴⁷. On a proposé celle de 850-851, qui repose sur des

45. Justes remarques, sur ce sujet, de Hélène AHRWEILER, *L'Asie Mineure et les invasions arabes (VII^e-IX^e siècles)*, *Rev. histor.*, 461, 1962, p. 1-32 : cf. p. 23 sq.

46. Ces deux points ont été examinés à mon séminaire de l'École pratique des Hautes Etudes, IV^e Section : cf. l'*Annuaire* de cette Section, années 1960-1961, p. 35, et 1965-1966, p. 236. Cf. aussi P. LEMERLE, *Byzance et la tradition des lettres helléniques* (Académie Serbe des Sciences et des Arts, Conférences, II, Classe des Sciences Sociales, n^o 2, Belgrade, 1962), p. 2 (en ce qui concerne l'origine des manuscrits; car je n'avais pas encore, dans cette conférence prononcée en 1961, mis en doute la tradition relative à l'ambassade et à sa date). J'aurai à revenir plus loin (chap. VII), d'un autre point de vue, sur la date de l'ambassade.

47. On regrette que R. HENRY, dans l'Introduction à sa très méritoire édition de la *Bibliothèque* de PHOTIUS (t. I, Paris, 1959 : cf. p. XIX sq.), ne traite cette question que par prétérition.

bases si fragiles qu'elle ne résiste pas, selon moi, à la critique⁴⁸. On a, tout récemment, d'une façon qui à mon sens ne supporte pas mieux l'examen, supposé que l'ambassade chez les Arabes, ou du moins son lien avec la *Bibliothèque*, n'est qu'invention de Photius, et que la *Bibliothèque* a été compilée entre 873 et 876 *au plus tôt*⁴⁹. Entre ces deux extrêmes, la tradition presque unanimement

48. Cf. F. DVORNIK, *Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*², 1969, p. 89 sq., où la savante discussion du grand historien tchèque repose sur un passage obscur de la Vie slavonne de Constantin-Cyrille. Cette Vie raconte qu'on adjoignit à Constantin, envoyé par le basileus pour disputer avec les Sarrasins (et ce serait en 851, parce qu'il est dit que Constantin avait alors 24 ans), soit « l'asèkrètis Georges », soit, selon un autre texte, « l'asèkrètis et Georges Polasa ». Je ne dis rien de l'hypothèse, à mes yeux invraisemblable, d'après laquelle il faudrait reconnaître dans ce dernier mot la dignité byzantine de *παλατινός*. Mais d'un récit peut-être légendaire, et dans ce récit d'un passage mal établi où l'on ne sait s'il s'agit d'un *asèkrètis* nommé Georges, ou d'un *asèkrètis* et d'un autre personnage nommé Georges, faire sortir la double donnée qu'il y eut à Bagdad, en 851, une ambassade inconnue de toutes les sources, et que l'*asèkrètis* anonyme (s'il est bien différent de Georges) qui y prit part était Photius, lequel occupait alors un rang certainement bien plus élevé, dépasse les limites permises à l'hypothèse. Récemment, F. GRIVEC (*Konstantin und Method, Lehrer der Slaven*, Wiesbaden, 1960 : cf. les p. 39 sqq., fort décevantes) s'est abstenu de prendre parti. Le même savant a donné, avec F. TOMŠIČ, une édition critique de la Vie slavonne de Constantin-Cyrille et la traduction latine : *Constantinus et Methodius thessalonicenses*, *Fontes* (= *Radovi Staroslavenskog Instituta*, 4, Zagreb, 1960). Le texte auquel s'arrêtent les auteurs (§ VI, 9, p. 103) est : « pristaviše že k njemou assikrita i Geòrgia polašu » ; mais cf. les nombreuses variantes, p. 106 ! Traduction latine (non concordante !), p. 179 : « adjuncto autem ei secretario Georgio, dimiserunt eos ». En dernier lieu, cf. F. DVORNIK, *The Embassies of Constantinian-Cyril and Photius to the Arabs*, *To honor Roman Jakobson*, La Haye-Paris, 1967, p. 569-576 : à propos de la phrase controversée de la Vie, il pense maintenant qu'il faut lire : « asikrita Geòrgia i poslaše ja », et comprendre : « They attached to him the ascrete George and sent them. » Ceci est conforme au texte de l'édition de la Vie de Constantin qu'il faut désormais employer, celle établie par A. VAILLANT, *Textes vieux-slaves*, I, *Textes et glossaire* (« Textes publiés par l'Institut d'Études Slaves », VIII/1, Paris, 1968), p. 8, l. 17-18 : « Pristaviša že k nemu asikrita Geòrgia, i poslaša » ; traduction de A. VAILLANT (*ibid.*, II, *Traduction et notes*, p. 6) : « On lui joignit l'asécrite Georges, et on les envoya. » Cet *asèkrètis* Georges nous est inconnu, et il n'y a aucune raison de l'identifier à Photius.

49. F. HALKIN, La date de composition de la *Bibliothèque* de PHOTIUS remise en question, *Anal. Boll.*, 81, 1963, p. 414-417. L'argumentation du savant bollandiste est en résumé celle-ci : le codex 252 de la *Bibliothèque*, *Extraits de la Vie du pape Grégoire le Grand*, ne raconte en fait que deux anecdotes, qui forment aussi la matière essentielle d'une Vie grecque de saint Grégoire, dont Delahaye estimait qu'elle était tirée d'une Vie latine rédigée entre 873 et 876 ; c'est donc *au plus tôt* à cette date que la Vie grecque aurait pu venir à la connaissance de Photius, et cela donnerait un *terminus post* pour la composition de la *Bibliothèque* ; Photius aurait antedatée celle-ci, inventant de toutes pièces l'histoire de l'ambassade, afin de ne pas se voir reprochée par ses ennemis la place qu'il y fait à des œuvres d'auteurs profanes ou hérétiques. Cette fragile construction supporte mal des conclusions aussi lourdes de conséquences. Il faut certainement, selon moi, chercher une autre relation entre ces différents textes, et probablement une source commune plus ancienne. C'est aussi ce que propose B. HEMMERDINGER, dans une note sur Le codex 252

admise⁵⁰ place en 855-856 l'ambassade de Photius, et elle a pour elle l'autorité des *Regesten* de F. Dölger⁵¹. C'est-à-dire que l'on identifie l'ambassade, dont Photius parle dans la préface et dans la postface de la *Bibliothèque*, avec des pourparlers entre Byzance et le califat pour un échange ou un rachat de prisonniers, qui ne sont connus que par des sources arabes, et qui s'engagèrent vers la fin de 855 pour aboutir en février 856. Or ces sources arabes, Yakubi, Tabari, Masudi⁵², qui pour l'essentiel concordent, ne parlent nullement d'une grande ambassade byzantine qui aurait été reçue à Bagdad (ou plutôt, à cette date, à Samara), mais de négociations banales, et en quelque sorte de routine, pour un échange entre des chrétiens prisonniers en pays arabe, et des sujets du calife prisonniers dans l'Empire byzantin. On envoya bien de part et d'autre des négociateurs, mais il n'est dit, il me semble, par aucune source digne de foi que les Byzantins allèrent à Bagdad, ni les Arabes à Constantinople : il est beaucoup plus vraisemblable que tout se passa dans la région frontière, et d'ailleurs les sources mentionnent Tarse. Du côté byzantin, un seul envoyé de l'empereur est nommé, et semble diriger l'affaire, un certain Georges fils de « ... » : il paraît que le nom n'est pas bien lisible dans le manuscrit de Tabari ; on a proposé « Karbéas », mais M. Canard croit plus vraisemblable « Kyriakos ». Les négociations aboutirent à la proclamation par le calife d'un armistice, qui partait de novembre 855 et devait expirer en mars 856, et qui fut signifié aux chefs militaires des marches frontières. Dans le mois précédant l'expiration, en février 856, l'échange des captifs eut lieu, et selon l'usage on y procéda sur un pont, jeté sur le fleuve Lamos, qui est à vol d'oiseau à 75 ou 80 kilomètres de Tarse, d'où était venu l'eunuque Sunaïf pour présider du côté arabe à l'opération, qui aurait duré sept jours. Il

de la « Bibliothèque » de Photius, *Byz. Zeitschr.*, 58, 1965, p. 1-2. Au surplus, pour le lecteur de bonne foi de la préface et de la postface de la *Bibliothèque*, il est impossible de n'y voir qu'une simple fiction.

50. Cf. HENRY, dans l'Introduction à son édition ; ZIEGLER, HEMMERDINGER, etc., dans les études citées ; F. DVORNIK, Patriarch Photius Scholar and Statesman, *Classica Folia*, 13, 1959, p. 6, n. 5. En dernier lieu, cf. Aubrey DILLER, Photius' « Bibliotheca » in *Byzantine Literature, Dumb. Oaks Papers*, 16, 1962, p. 389 : « presumably A.D. 855 ». Plus affirmatifs encore sont L. D. REYNOLDS-N. G. WILSON, *Scribes and Scholars*, Oxford, 1968, p. 54.

51. F. DÖLGER, *Regesten*, I (1924), n° 451, avec l'indication des sources, et la bibliographie antérieure à 1924. La composition de l'ambassade donnée ici par Dölger (Georges Polassa, le *sekretarios* (sic) Photius, et peut-être Constantin-Cyrille) est sans fondement dans les sources. Elle a cependant induit en erreur beaucoup de savants : par ex. ZIEGLER, dans l'article cité plus loin de la *Real-Encyclopädie*, col. 677.

52. Elles sont rassemblées et traduites dans l'édition française de A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, Bruxelles, 1935, p. 276-277 (Yakubi), 317-318 (Tabari), 336-337 (Masudi) ; et résumées *ibid.*, p. 224-226. Il convient de noter que Vasiliev a l'esprit de ne pas mêler à cette affaire Photius, puisqu'en effet aucune source n'en parle.

n'y a rien dans tout cela que de banal, rien qui corresponde aux couleurs plutôt sombres et, si j'ose dire, dramatiques, sous lesquelles Photius dépeint l'ambassade solennelle, importante et nombreuse, et assez dangereuse pour lui faire craindre pour sa vie, à laquelle il est associé par décision impériale. Aussi bien aucune source ne nomme-t-elle Photius. Bref, l'identification de l'ambassade qui est, selon Photius, à l'origine de la *Bibliothèque*, avec les pourparlers sans histoire et sans risques de 855-856, auxquels rien ne nous autorise à mêler Photius, manque de tout fondement comme de toute vraisemblance : il faut l'abandonner. Sans doute, il conviendrait alors de proposer une autre solution et une autre identification. Mme H. Ahrweiler⁵³ suggère, avec de bons arguments, que Photius, encore jeune secrétaire impérial, était dans la suite de l'empereur Théophile quand celui-ci partit en 837 en campagne contre les Arabes, et que l'ambassade à laquelle il fut adjoint est celle qu'après de graves échecs Théophile, replié à Dorylée ou peut-être à Nicée, envoya en 838 implorer une paix humiliante du calife victorieux qui allait s'emparer d'Amorion : ambassade en effet dramatique, dangereuse, et qui fut fort mal reçue⁵⁴. Hypothèse encore, assurément, mais hypothèse cette fois raisonnable. Elle conduit, ajoutons-le tout de suite, à repousser jusqu'aux environs de 810 la naissance de Photius, ce qui ne rencontre pas d'objection, et même rend plus satisfaisante la reconstitution de sa carrière : nous y reviendrons.

S'agissant d'un ouvrage dont la place, dans l'histoire de l'humanisme, est aussi considérable que celle de la *Bibliothèque*, il ne serait pas sans conséquence d'être conduit à en remonter d'un nombre d'années probablement assez grand la date de composition, et surtout de le détacher de ces négociations de 855-856 qui de toute façon, telles que les sources les font connaître, ne se prêtent pas du tout à l'hypothèse d'après laquelle Photius aurait trouvé et lu à Bagdad les manuscrits grecs qu'il analyse. Car il faut maintenant revenir à ce point essentiel, et d'abord faire remarquer que le déroulement de l'ambassade de 838 non plus⁵⁵, si c'est bien celle à laquelle Photius fut adjoint, ne se prête aucunement à une telle hypothèse. En bref, celle-ci n'est qu'une méprise, qu'une lecture correcte de Photius lui-même suffit à dissiper. La démonstration en a été apportée il y a vingt-cinq ans par K. Ziegler⁵⁶, et il est étrange qu'on persiste à s'abuser⁵⁷.

53. Elle a bien voulu faire cette recherche, qui a abouti à un article documenté : Sur la carrière de Photius avant son patriarcat, *Byz. Zeitschr.*, 58, 1965, p. 348-363.

54. Sur la campagne d'Amorion en 838, sur les tentatives de négociation avec le calife Mutaqim, qui est alors personnellement en Asie Mineure, cf. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, p. 144-177.

55. Sur cette ambassade, cf. DÖLGER, *Regesten*, n° 434; et l'article ci-dessus cité de H. Ahrweiler.

56. K. ZIEGLER, Photius, *RE* (1941), col. 677 et 685 sq.

57. Il est surtout étrange que, quinze ans après la parution de l'étude de Ziegler, qu'il ne paraît pas connaître, B. HEMMERDINGER ait publié, dans la *Rev. des Et. grecques* (69, 1956, p. 101-103),

Prenons donc à notre tour les textes, c'est-à-dire, car il n'y en a pas d'autres, la préface et la postface mises par Photius lui-même en tête et en fin de son recueil⁵⁸. La préface, ou plutôt l'épître dédicatoire à son frère Tarasios, se résume ainsi. Quand Photius eut été désigné pour faire partie de l'ambassade qui devait se rendre auprès des Arabes, son frère le pria de mettre par écrit les « arguments » ou résumés (ὕποθέσεις) des livres à la lecture desquels lui-même n'avait pas participé, afin de trouver là quelque consolation à une pénible séparation, et d'avoir aussi connaissance de ces livres que Photius avait lus hors de la présence de son frère. Ils sont au nombre de 279. Pour satisfaire ce désir de Tarasios, et plus vite qu'on n'aurait pu l'espérer, Photius, avec l'aide d'un secrétaire (ὕπογραφεύς), a consigné tout ce que sa mémoire avait conservé, dans l'ordre, ou plutôt le désordre où elle le lui présentait. Il ne faut pas s'étonner si le résultat est imparfait, car c'est une chose que de faire le résumé d'un livre au moment où on le lit, une autre chose que de le faire pour un grand nombre de livres à la fois, et quand le temps a passé.

A moins qu'on ne veuille, sans profit mais non sans paradoxe, soutenir que ce texte est pure affabulation, il parle clairement. C'est en apprenant qu'il a été désigné pour faire partie de l'ambassade que Photius décide d'envoyer à son frère Tarasios un résumé de 279 livres qu'il a *antérieurement* lus, et à la lecture desquels Tarasios, lui, n'avait pas pris part. Peu importe qu'il se soit évidemment servi de notes prises à mesure de ses lectures et qu'il se borna à mettre au point; peu importe qu'il tende à faire croire, contre la vraisemblance, qu'il a tout rédigé ou dicté de mémoire et d'un trait : le fait est qu'il s'agit d'ouvrages qu'il lut avant sa désignation comme membre de l'ambassade.

C'est ce que confirme et précise la postface. Après la dernière notice, en

une note fâcheusement intitulée Les Notices et Extraits des bibliothèques grecques de Bagdad par Photius, dans laquelle, comprenant mal (à la suite de beaucoup de ses devanciers) la préface de la *Bibliothèque*, et ne tenant pas compte de la postface, il affirme que c'est à Bagdad que Photius a trouvé et lu tous les ouvrages dont il parle, et s'efforce, mais en vain, malgré l'aide de M. RICHARD, d'en donner une explication historiquement satisfaisante. Il n'est guère moins étrange que R. HENRY, dans l'Introduction à la nouvelle édition de la *Bibliothèque*, en tête du tome I paru en 1959, ne prenne pas position sur ce problème capital, et signale le « très grand intérêt » des remarques de B. Hemmerdingen en annonçant pour plus tard un examen critique qui pouvait être fait sur-le-champ en quelques lignes (cf. p. XIX-XX et LI-LII). Il est surprenant qu'il soit encore longuement tenu compte de ces mêmes remarques par H.-G. BECK, qui paraît les tenir pour valables, dans la contribution consacrée à la littérature byzantine qu'il a donnée à la *Geschichte der Textüberlieferung*, I, Zurich, 1961, p. 429. Il est enfin déconcertant de lire, dans le volume de l'Encyclopédie de la Pléiade consacré à *L'histoire et ses méthodes*, p. 544, sous la signature d'un éminent spécialiste, A. DAIN, que « c'est au cours d'une ambassade en Orient, en 855, que Photius, encore laïque, visite une bibliothèque grecque dont il tire les extraits et résumés qu'il adresse à son frère ». On pourrait multiplier ces exemples.

⁵⁸. Elles ont été rééditées et traduites en allemand par K. ZIEGLER, *op. cit.*, col. 685 sq.

manière de conclusion, Photius déclare à peu près ceci : « Voilà donc les 279 ouvrages que ma mémoire a retenus, de ce que j'ai lu dans mon privé⁵⁹ depuis que je sais comprendre et juger. S'il m'arrive de mourir pendant l'ambassade⁶⁰, je te laisserai au moins cela. Si la bonté divine veut que je revienne sain et sauf, le présent ouvrage pourrait être suivi d'autres. » Il est évident que cela est écrit, donc que le recueil a été composé, *avant* l'accomplissement de l'ambassade. Et surtout il est explicitement dit qu'il s'agit de lectures que Photius a faites depuis qu'il est en âge de comprendre, depuis sa jeunesse. Le texte même, outre la vraisemblance, interdit de comprendre qu'il s'agit de lectures faites pendant l'ambassade, soit, comme certains l'ont cru, dans des livres (au nombre de 279 !) que Photius aurait emportés dans ses bagages, soit, comme d'autres le veulent, dans des livres qu'il aurait, sans le dire (mais pourquoi ce silence ?), trouvés dans les bibliothèques de Bagdad, où il n'y a aucune raison de croire qu'il se soit rendu.

Il est donc certain, et c'est ce qui nous importe, que Photius s'est procuré en territoire byzantin et a lu à Constantinople les livres grecs qu'il analyse dans sa *Bibliothèque*. Est-ce aussi à Constantinople qu'il a mis au point, avec l'aide d'un secrétaire, son recueil ? C'est possible, mais si l'on adopte la solution proposée par Mme Ahrweiler, qui suppose que Photius a fait dans la suite de l'empereur Théophile un assez long séjour en Asie Mineure en 838 (ou 837 et 838), on peut aussi supposer que c'est là qu'il a procédé à la mise au net de ses notes de lecture, qu'il aurait emportées avec lui : ce qui expliquerait le passage de sa lettre à Tarasios où il semble dire qu'il a eu du mal à se procurer un secrétaire. Mais ceci n'est qu'une hypothèse⁶¹.

59. Φιλολογουμένοις ἡμῖν καθ' ἐαυτούς : en accord avec la préface, qui dit bien qu'il s'agit des lectures faites par Photius en l'absence de son frère.

60. Le texte reçu (PG 104, col. 356) est : εἰ μὲν ταύτην τὴν πρεσβειαν διανοοῦντα τὸ κοινὸν καὶ ἀνθρώπινον καταλάβοι τέλος, qui doit être corrigé. BEKKER a proposé διανύοντα. ZIEGLER (*op. cit.*, col. 687) propose διοικούντά < με >, moins bon (Photius ne dirige pas l'ambassade). Mais il semble en effet nécessaire d'introduire le pronom personnel : faut-il lire εἰ μὲν με (ou : εἰ με) ... διανύοντα ?

61. Ces pages étaient depuis longtemps écrites lorsque parut l'étude, déjà citée, de Fr. DVORNIK sur les ambassades de Constantin-Cyrille et de Photius chez les Arabes (dans *To honor Roman Jakobson*, 1967, p. 569-576). L'auteur admet le caractère authentique et véridique de la préface et de la postface de la *Bibliothèque*, et pense que c'est bien à Constantinople, et avant de partir avec l'ambassade, que Photius a lu les ouvrages dont il parle et en a rédigé les notices. Mais quant à la date, il croit qu'« un échange de prisonniers en 855-856 a été préparé par une ambassade solennelle envoyée par l'impératrice Théodora et son premier ministre, Théoktistos, au calife Muttawaqil : c'est de cette ambassade que Photius fit partie ». Il ajoute que l'absence de Photius de Constantinople, qui put se prolonger jusqu'au début de 857 (?), l'empêcha d'être directement mêlé aux événements graves que furent l'assassinat de Théoktistos (855) et le renversement de Théodora, et aurait ainsi indirectement facilité son avènement au trône patriarcal, en décembre 858, comme successeur d'Ignace : ceci manque de fondement.

CHAPITRE III

LE SORT DE L'HELLÉNISME PROFANE A BYZANCE PENDANT LES TROIS PREMIERS SIÈCLES DE L'EMPIRE

C'est donc, en fin de compte, dans l'Orient grec, à Byzance, qu'il nous faut chercher la réponse à la question posée au début de cette étude. Les conditions y sont évidemment tout autres que dans l'Occident ou le monde islamique : on n'a point cessé d'y parler grec, et les œuvres de la Grèce antique n'ont pas cessé de nourrir l'enseignement des grammairiens et des rhéteurs. Un problème pourtant se pose à nous : y a-t-il véritable continuité avec l'hellénisme profane, ou un simple phénomène de survivance, dont la portée irait diminuant, étouffée par le christianisme militant, puis triomphant¹ ? Question fort embarrassante,

1. Deux ouvrages, qui n'entrent pas dans le cadre chronologique de notre recherche, puisqu'ils se limitent aux premiers siècles de notre ère, peuvent lui servir d'introduction : Ch. N. COCHRANE, *Christianity and classical culture. A study of thought and action from Augustus to Augustine*, Oxford Univ. Press, 1944; W. KRAUSE, *Die Stellung der frühchristlichen Autoren zur heidnischen Literatur*, Vienne, 1958. (Je n'ai pu consulter l'ouvrage de M. L. W. LAISTNER, *Christianity and pagan culture in the later Roman Empire*, Ithaca, 1951; ni celui de A. H. ARMSTRONG et R. A. MARKUS, *Christian Faith and Greek Philosophy*, Londres, 1960.) Pour les premiers temps de Byzance, il faut naturellement consulter les derniers chapitres du livre classique de H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1948. Et aussi le dernier volet de l'imposant polyptyque que W. JAEGER a consacré à la *paideia* : *Early Christian and Greek Paideia*, Cambridge, Mass., 1961; je dois pourtant dire qu'à mon sens l'optique de Jaeger est exagérément optimiste, en ce qui concerne le passage de la tradition philosophique grecque dans le christianisme; tout ce qu'il porte à l'actif des Cappadociens, « fondateurs du véritable humanisme chrétien », et particulièrement de Grégoire de Nysse, qui aurait transporté toute la *paideia* grecque platonicienne dans l'ascétisme oriental (cf. p. 99-100), ne doit tout de même pas faire oublier tout ce qui s'est perdu en route, ni que la position et la méthode des philosophes de la Grèce antique (fussent-ils en un sens « théologiens ») et des théologiens orientaux (fussent-ils, mais à un bien moindre degré, « philosophes »), sont et ne pouvaient être qu'à l'opposé. La succession *propaideia* (= hellénisme païen) — *paideia* (= christianisme) n'est guère plus qu'un jeu de mots, à moins qu'abusivement on ne veuille confondre la véritable tradition philosophique de la Grèce antique avec le néo-platonisme qui, dans une large mesure, la

à laquelle on a rarement répondu de façon tout à fait objective. Les uns ont mis en évidence, et ce n'était que trop facile, tout ce qui s'est perdu, ou desséché, de l'élan et des conquêtes de la pensée grecque, de l'esprit de la science et de la philosophie grecques, sans considérer que les chrétiens ne furent pas les seuls ni même les vrais responsables de ce naufrage, et que beaucoup parmi eux conservaient du goût pour cette culture profane qui les avait comme imprégnés pendant leurs années d'école. D'autres croient, aujourd'hui encore, devoir défendre les chrétiens de ce temps de la vieille accusation de « barbarie » ou d'inculture, et mettent l'accent sur l'espèce d'intimité que certains au moins auraient conservée avec la pensée et les lettres grecques antiques, sans considérer assez qu'ils n'en prirent trop souvent connaissance qu'à travers des florilèges² et non dans les textes originaux, comme de choses désormais privées de vie ; qu'en effet ils ne leur firent plus faire aucun progrès, et que la fondamentale incompatibilité d'esprit entre l'hellénisme profane et le christianisme patristique ne pouvait laisser espérer qu'il en fût autrement.

Peu de textes sont plus éclairants que celui que Basile de Césarée, le grand docteur cappadocien du iv^e siècle, frère de Grégoire de Nysse et ami de Grégoire de Nazianze, composa à l'intention de ses neveux quand ils faisaient leurs études, pour leur enseigner le bon usage des lettres helléniques, c'est-à-dire des auteurs grecs païens³. On y a vu un

trahit. Parmi les très nombreuses publications que ces problèmes ont suscitées dans ces dernières années (et qui n'ont pas encore abouti à une conclusion parfaitement équilibrée), je citerai le recueil intitulé *The conflict between Paganism and Christianity in the fourth Century*, Essays edited by Arnaldo MOMIGLIANO, Oxford, 1963. On y trouvera notamment une étude de A. MOMIGLIANO, *Pagan and Christian Historiography in the fourth Century A. D.* (p. 79-99), qui montre bien comment, et avec quelle violence, les chrétiens passèrent alors de la défensive à l'offensive ; et un essai de H.-I. MARROU, *Synesius of Cyrene and Alexandrian Neoplatonism* (p. 126-150), qui développe des points de vue mesurés auxquels se prête bien la figure complexe, nuancée et en un sens un peu ambiguë de Synésius.

2. Et déjà dans la période qui précède celle qui nous occupe ici. Dans la savante introduction qu'il a mise au *Pédagogue* de CLÉMENT D'ALEXANDRIE (« Sources chrétiennes », n° 70, Paris, 1960), H.-I. MARROU (cf. p. 66 sq., et spécialement p. 73) constate que « les deux auteurs de base, Homère et Platon, sont les seuls dont on puisse affirmer que Clément les a étudiés directement dans le texte original ». Cf. aussi ce qui sera dit plus loin, d'après les recherches attentives de P. Canivet, pour Théodoret de Cyr — simple exemple parmi tant d'autres qu'on pourrait citer. Cette question de la connaissance des textes anciens par l'intermédiaire de florilèges, si importante pour l'avenir de la culture byzantine, mériterait d'être reprise dans son ensemble.

3. On lit commodément ce curieux texte dans l'édition, accompagnée d'une traduction française, de l'abbé F. BOULENGER, Paris (Les Belles-Lettres), 1935. Mais l'édition définitive reste à faire, ainsi qu'une bonne traduction ; l'introduction de F. Boulenger est sur plusieurs points périmée et, souvent, fausse les perspectives. — Sur la formation et la culture du frère de Basile, Grégoire de Nysse, cf. l'édition-traduction du *Περὶ παρθενίας* par le P. M. AUBINEAU (« Sources

ouvrage écrit à la gloire ou, du moins, pour la défense de la littérature grecque profane : étrange erreur. Aux jeunes gens chrétiens, que les programmes scolaires obligent à lire et à commenter les textes païens, Basile indique les moyens de ne perdre, dans cet exercice, ni leur temps ni leur âme, et de tirer de ces œuvres en soi mauvaises ce qui peut s'accorder avec la morale chrétienne. L'horizon de Basile est d'ailleurs fort étroit : aucun exemple emprunté aux orateurs, à Pindare, aux comiques, à peine deux ou trois aux tragiques. Tous viennent soit d'Hésiode et surtout d'Homère, confirmant l'importance de la place qu'ils tiennent dans l'enseignement, soit des sophistes et des philosophes, en particulier de Platon. Encore faut-il rappeler que Basile ne puise guère aux sources : nombreux sont les exemples qu'il emprunte à Plutarque, ou qu'il tire de quelque florilège. Et tout ce qu'il concède à la meilleure part de la culture antique prise dans sa totalité, c'est qu'on peut, en opérant un choix sévère, y trouver une sorte d'esquisse de la vertu, *σικαγραφίαν τινὰ τῆς ἀρετῆς* (X, l. 2), dont le vrai dessin ne se trouve évidemment que dans le christianisme.

Un exemple non moins remarquable nous est offert au siècle suivant par la *Thérapeutique des maladies helléniques* de Théodoret de Cyr⁴. La lecture de cette somme est certes plus pénible que celle de l'opuscule de Basile; et elle fait tant

chrétiennes», n° 119, Paris, 1966), Introduction, p. 41 sq. Je signale à cette occasion, *ibid.*, p. 83 sq., ce qui est dit de la rhétorique; p. 98 sq., des sources profanes de Grégoire de Nysse (Platon, Aristote, les Stoïciens, Philon, Plotin : mais M. Aubineau reconnaît qu'il n'existe aucune certitude que Grégoire de Nysse ait puisé directement aux sources, et parle, même pour Platon, de « recueils de morceaux choisis »). Je me retiendrai de parler d'un autre personnage dont les œuvres sont à ce point de vue aussi fort intéressantes, Jean Chrysostome; mais je signalerai au moins, quoiqu'il y soit surtout question de la vie monastique et de l'utilité du séjour auprès des moines pour la formation morale des jeunes gens, le traité qu'il adresse *πρὸς πιστὸν πατέρα* (PG 47, 349 sq.) : cf. par ex. col. 367, l. 5 sq. (« Faut-il donc jeter bas les *didaskaleia*? Je ne dis pas cela, mais... »), l. 16 sq. (sur les dangers de l'ἐμπειρία τοῦ λέγειν), col. 368 sq. (sur la préférence à donner à la formation chrétienne sur la culture profane), etc. : parfait exemple, sous la plume d'un élève de Libanios, de l'infranchissable fossé entre la sagesse en Christ et la sagesse du dehors.

4. Edition et traduction par P. CANIVET, « Sources chrétiennes », n° 57, 2 vol., Paris, 1958. L'auteur donne lui-même (Préface, § 16 = I, p. 103) sous cette forme le titre de son ouvrage : *ἐλληνικῶν θεραπευτικῆ παθημάτων ἢ εὐαγγελικῆς ἀληθείας ἐξ ἐλληνικῆς φιλοσοφίας ἐπίγνωσις*. Que faut-il exactement entendre par *ἐπίγνωσις*? P. Canivet traduit : « connaissance de la vérité évangélique à partir de la philosophie grecque », mais ni le sens, ni les explications données (p. 50, n. 4) ne me sont suffisamment clairs. Il estime qu'il s'agit « d'une connaissance plus parfaite [que celle de l'intelligence], surtout religieuse », « d'une connaissance supérieure à celle des philosophes, mais aussi d'une sorte d'approfondissement de cette connaissance de foi ». Je n'entends pas ces derniers mots, pas plus que, quelques lignes plus haut, « une connaissance de foi qui se traduit par des actes ordonnés au salut ». La chose pour moi évidente est le fossé qui sépare cette forme de pensée, et aussi d'expression, de la philosophie grecque à laquelle on tente pourtant en quelque façon de la rattacher.

d'emprunts aux florilèges, que d'ailleurs elle cite, qu'elle se présente comme une bizarre mosaïque. Mais l'esprit, à peu de nuances près, est le même. Théodoret, quoiqu'il n'en dise rien, a manifestement reçu, à Antioche, une instruction supérieure poussée, et il connaît ses auteurs. Il est capable de goûter la langue de Platon. Mais sa règle demeure celle qu'il exprime en ces mots : *δεῖ πιστεῦσαι πρῶτον, εἶτα μαθεῖν*⁵. Il raille cruellement les efforts de la pensée et de la science grecques, et les résultats imparfaits ou divergents auxquels ils ont abouti, en face de la tranquille certitude de la révélation. Et que dire de la facile critique de cette caricature de la religion grecque, que les apologistes chrétiens ont à vrai dire pour la plus grande partie reçue de leurs devanciers païens, et qui porte déjà le nom de « mythologie » ? Théodoret ne nie pas qu'il soit arrivé à des philosophes, à Platon notamment⁶, de dire des choses bonnes et justes : mais c'est qu'obscurément et mystérieusement la Divinité les leur a inspirées, ou plutôt encore qu'ils les ont empruntées aux prophètes hébraïques, qu'ils sont censés avoir connus par l'intermédiaire des Egyptiens. Et il termine à peu près en ces termes son gros ouvrage : « J'ai mis en parallèle les opinions des philosophes grecs et les enseignements de l'Écriture. Les premières se sont éteintes et ont été livrées aux ténèbres de l'oubli, les seconds fleurissent et grandissent, et dans toutes les villes et les campagnes ils ont des myriades d'auditeurs, et des didascales qui, pour n'avoir pas la biendisaunce de Platon, apportent cependant la médecine de la vérité »⁷.

L'apologétique est à la philosophie ce que l'hagiographie est à l'histoire. Et il n'y a pas lieu de s'étonner de cette attitude, non plus que de la profonde (et réciproque) incompréhension qui l'inspire. Mais il faut y insister. Le jeune christianisme, exclusif et absolu par essence, et durci par les siècles de lutte dans cette intransigeance à laquelle il avait dû de survivre et de triompher, ne pouvait agir ni sentir autrement. Tacite a tout dit en taxant les judéo-chrétiens de son temps d'*odium generis humani* : refus de la civilisation, du « genre de vie » gréco-romain. Pour s'atténuer ou se nuancer, cette tendance fondamentale traversera cependant le Moyen Âge. Les lettres profanes en subiront les conséquences.

Mais ce qui est digne de remarque et, ici, important, c'est que le christianisme

5. *Op. cit.*, I, 93, p. 128.

6. Sur la prescience et déjà la définition, par Platon, d'un idéal qui approche l'idéal chrétien, cf. notamment *op. cit.*, XII, 19-43, p. 423-432.

7. *Op. cit.*, Conclusion, p. 446 (d'après la traduction de P. CANIVET). — Il n'est que juste de citer ici l'ouvrage de P. CANIVET, *Histoire d'une entreprise apologétique au V^e siècle*, Paris, 1958, puisqu'il est en fait consacré à la *Thérapeutique* de THÉODORET, dont il éclaire la signification et la valeur par une étude très fouillée des sources et des citations.

trionphant n'ait pas été conduit, dans l'Orient grec, à créer et à imposer, contre l'école païenne, une école chrétienne par son inspiration et ses programmes⁸. L'enseignement scolaire et universitaire reste ce qu'il était, et le christianisme, en prenant ses précautions, s'en accommode. Les lectures profanes sont déconseillées, souvent interdites : mais des chrétiens enseignent dans les écoles publiques, ou occupent des chaires profanes. En Occident, après les siècles obscurs, la renaissance de l'enseignement sera le fait d'écoles épiscopales ou monastiques : en Orient, où la tradition antique n'a pas subi la même brutale interruption, l'Eglise n'a eu ni l'occasion, ni la prétention, d'assumer seule et dans un sens proprement chrétien ce rôle; et les monastères sont loin d'avoir tenu dans ce domaine la même place que dans le monde latin. Que les deux moitiés de l'ancien monde, dans ce domaine aussi, divergent si nettement entraînera de lointaines et importantes conséquences.

Je n'ignore pas la complexité du sujet ainsi effleuré. Ce qui frappe, et que je veux brièvement rappeler, c'est d'abord le contraste entre une *rupture* et une *continuité*. La rupture, aux origines, est évidente et inévitable entre foi chrétienne et tradition antique, c'est-à-dire païenne : les exemples sont innombrables de condamnation par les chrétiens de toute la culture et la civilisation païenne, et en premier lieu des livres profanes⁹. On connaît les invectives de Tertullien contre les philosophes « marchands de sagesse et d'éloquence, animaux de gloire », contre la dialectique mère des hérésies, invention du « pitoyable Aristote ». On tremble après coup en entendant déjà Clément de Rome parler d'une *παιδεία ἐν Χριστῷ*, nécessairement dressée contre ce que Quintilien définissait « orbis ille doctrinae quam Graeci ἐγκύκλιον παιδείαν vocant »¹⁰. Mais très vite, sous la pression d'une évidente nécessité autant que par un élargissement de la société chrétienne, des nuances apparaissent : Jérôme admettra la légitimité de quelques emprunts aux lettres gréco-latines dans l'intérêt supérieur de la foi; Grégoire de Nazianze ne pourra dissimuler, sinon son attachement aux lettres helléniques, du moins, comme on l'a dit, un amour tout hellénique des lettres¹¹,

8. Cf. là-dessus les remarques de H.-I. MARROU, *op. cit.*, p. 419 sq.; mais déjà L. BRÉHIER, Notes sur l'histoire de l'enseignement à Constantinople, *Byzantion*, 3, 1926, p. 73-94 (et 4, 2927-1928, p. 13-28) : cf. p. 84-88. Bréhier estime que « cette opposition entre les sciences profanes et la théologie date de l'organisation donnée à l'Université par Théodose II en 425 » : elle a, en fait, existé dès le début.

9. On en trouvera quelques-uns rassemblés dans l'excellente Introduction mise par P. de LABRIOLLE à son *Histoire de la littérature latine chrétienne*.

10. MARROU, *op. cit.*, p. 416, cf. aussi p. 424-425; LABRIOLLE, *op. cit.*, p. 31; etc.

11. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours funèbres en l'honneur de son frère Césaire et de Basile de Césarée*, éd. et trad. par F. BOULENGER, Paris, 1908 (coll. Hemmer-Lejay). L'introduction contient une bonne étude sur le genre épideictique et la rhétorique de l'éloge. L'oraison funèbre de Césaire

et il ne se retient pas de raconter ses années d'étudiant à Athènes¹². Ainsi vient-on très vite à une sorte de compromis : on admet qu'il faut connaître la culture antique, pour combattre les païens avec leurs propres armes; on admet que les *artes liberales*, s'ils ne sont pas une fin en soi, représentent une technique qu'on peut mettre au service de la religion; on veut montrer l'inanité du reproche d'ignorance stupide, si souvent décoché par les païens aux chrétiens; on reconnaît la nécessité pratique, pour les enfants, d'aller à l'école publique, qui ouvre la voie aux carrières de l'Etat et à la promotion sociale. Plutôt qu'un bouleversement révolutionnaire des structures existantes, le génie du christianisme fut de choisir de s'en accommoder, pour en faire l'un des instruments de sa victoire, sur le plan

est une pesante machine, toute pleine de réminiscences de cette culture profane que l'auteur, qui montre d'ailleurs toute la vanité d'un rhéteur, feint de dédaigner et qu'il a en tout cas mal digérée. Plus intéressant est l'éloge de Basile de Césarée. Avant de parler de la formation qu'avait reçue son ami, Grégoire de Nazianze consacre un développement (§ XI, p. 78-80 de l'éd. citée) à la *paideusis*, déclarant qu'elle est le premier des biens, et pas seulement, comme il va de soi, la *paideusis* chrétienne (τὴν εὐγενεστέραν καὶ ἡμετέραν), qui ne s'attache qu'au salut et aux beautés spirituelles, mais aussi cette *paideusis* profane (τὴν ἕξωθεν), que la plupart des chrétiens ont le tort de mépriser : car il suffit d'y pratiquer un choix, et de n'en retenir que τὸ ἐξεταστικόν τε καὶ θεωρητικόν. Ceux qui rejettent la culture, ajoute Grégoire, ce sont les incultes, qui ne veulent pas que leur inculture éclate au grand jour. Plus loin, il dit que Basile fut formé dans l'ἐγκύκλιος παιδεύσις comme dans la θεοσέβεια, et il fait l'éloge de Césarée de Cappadoce, de ses écoles, de sa célébrité dans les *logoi*. De là Basile ira à Constantinople, fameuse, dit Grégoire, par ses sophistes et ses philosophes; puis à Athènes, où se nouera l'amitié des deux hommes, Athènes pour laquelle notre auteur a ces belles paroles : Ἀθήνας τὰς χρυσαῖς ὄντως ἐμοὶ καὶ τῶν καλῶν προξένους εἶπερ τιμῇ (op. cit., p. 86). Après quoi, d'ailleurs, il critique âprement la vanité de ce qu'on y apprend ! Toute la contradiction helléno-chrétienne est là. — Quelques indications dans l'ouvrage de J. BERNARDI, *La prédication des Pères Cappadociens. Le prédicateur et son auditoire* (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Montpellier, XXX), Paris [1968] : cf. p. 239-240, sur le passage que nous venons d'invoquer de l'éloge de Basile de Césarée; p. 373, sur la forte culture classique des grands Cappadociens, qui sont d'ailleurs de haute naissance. A ce propos, l'auteur a cette formule : « Le fait significatif est que l'Eglise ait emprunté ses cadres à l'Université. »

12. On pourrait aisément trouver d'autres exemples. J'en citerai un sur lequel un ouvrage récent a appelé l'attention. Astérios, dont on sait peu de choses sinon qu'il devint évêque d'Amasia dans le Pont et mourut vers 410, a laissé, dans le pur style de l'*ekphrasis*, une description célèbre (malheureusement non datée) et qui a joué un rôle dans la querelle des images, de peintures qui ornaient un portique de la ville de Chalcedoine et figuraient des scènes du martyre de sainte Euphémie. Or il place en tête de ce petit ouvrage un charmant préambule : il s'était, dit-il, plongé dans la lecture du discours du grand Démosthène contre Eschine avec tant d'ardeur qu'il éprouvait le besoin de se délasser par un peu d'exercice; il sortit donc, passa quelque temps à l'agora avec des amis, puis les quitta pour se rendre à l'église; c'est en route et près de l'église qu'il vit ces peintures dont la beauté le transporta, au point qu'il les juge dignes « d'Euphranôr ou de l'un de ces artistes d'autrefois qui portèrent à un si haut point l'art de peindre ». Certains manuscrits omettent ce préambule, jugé sans doute trop profane. Cf. F. HALKIN, *Euphémie de Chalcedoine*, Bruxelles (« Subsidia hagiographica », n° 41), 1965, p. 1 sq.

temporel comme sur le plan spirituel. De même pour la culture, dont il tint un moment le sort entre ses mains : quelles qu'aient été les réserves, les réticences, les répugnances même, le christianisme ne fut pas seulement là une cause de rupture, mais bientôt aussi un élément de continuité. Et c'est dans les écoles, par l'enseignement, que cette continuité fut d'abord assurée : l'organisation, les maîtres, les programmes ne changèrent guère. Nous n'avons, en fin de compte, aucune raison de penser que l'enseignement que recevait un jeune Grec au v^e siècle différerait profondément de celui qu'il aurait reçu au II^e siècle.

Parmi les nombreux témoignages qu'on pourrait citer, j'en prendrai un seul, qui se place justement au milieu du v^e siècle : c'est celui de Socrate dans son *Histoire ecclésiastique*¹³. Parlant de la loi de Julien qui (dit-il, à tort) empêchait les chrétiens d'avoir part à la culture hellénique (τοὺς χριστιανούς ἐλληρικῆς παιδείας μετέχειν ἐκώλυε), il raconte qu'elle eut pour effet de mettre en vedette les deux Apollinarios, le père, savant grammairien, et le fils, savant sophiste. Car le père transposa l'Ancien Testament en vers héroïques, ou dactyliques, ou tragiques, usant de toutes les sortes de mètres afin qu'aucune forme de la poésie grecque ne fût étrangère aux chrétiens; et le fils mit le Nouveau Testament en forme de dialogues platoniciens. Mais, ajoute Socrate, la Providence rendit également vaines et la tentative de l'empereur, dont la loi périt bientôt avec lui, et celle des deux Apollinarios, dont les ouvrages sont comme s'ils n'avaient jamais été écrits (οἱ πόνοι ἐν ἕσῳ τοῦ μὴ γραφῆναι λογίζονται). On m'objectera, dit-il encore, que j'ai tort de voir l'action de la Providence dans le fait que ces ouvrages ne servirent de rien, et que les chrétiens durent continuer à apprendre la culture des Hellènes (τῆν Ἑλλήνων μαθηθῆναι παιδείαν), qui enseigne le polythéisme. Je réponds que la culture (παιδευσίς) hellénique n'a été ni approuvée ni condamnée par le Christ et ses disciples, et cela non sans intention. D'une part, beaucoup de philosophes hellènes n'ont pas été loin d'avoir la connaissance de Dieu; grâce à leur science du raisonnement (μετὰ λογικῆς ἐπιστήμης), ils ont efficacement combattu les Epicuriens et autres négateurs d'une providence;

13. SOCRATE, III, 16 = PG 67, col. 417-424. L'importance de ce texte a été bien vue par R. BROWNING, qui le résume (Byzantine Scholarship, *Past and Present*, 28, juillet 1964, p. 4). Sur l'erreur que commet Socrate, en répétant que Julien a interdit aux chrétiens d'acquiescer à la culture hellénique, cf. ce qui sera dit plus loin à propos de Julien. Sur les deux Apollinarios de Laodicée, cf. SOCRATE, II, 46 = PG 67, col. 361-364. En dernier lieu, donnant aussi la bibliographie antérieure, cf. J. GOLEGA, *Der homerische Psalter. Studien über die dem Apollinarios von Laodikeia zugeschriebene Psalmenparaphrase* (Studia patristica et byzantina, 6. Heft), Ettal, 1960. La thèse de l'auteur, qui ôte à Apollinarios la paternité de cette paraphrase pour la rajeunir d'un siècle, n'est pas acceptée par tous : cf. par exemple H. HUNGER, *Reich der neuen Mitte*, Graz, 1965, p. 315 et n. 5. Mais ce n'est point ici la question qui nous importe, et c'est du texte de Socrate que j'ai voulu souligner l'intérêt.

et sans atteindre à la vraie connaissance, encore cachée, ils se sont ainsi rendus utiles aux hommes pieux. D'autre part, les Ecritures, pour admirables et divines qu'elles soient, n'enseignent pas l'art du raisonnement (λογικὴ τέχνη), nécessaire pour répliquer à ces ennemis de la vérité que les chrétiens doivent pouvoir combattre avec leurs propres armes : et c'est bien pour cela que Julien « a par une loi interdit aux chrétiens d'acquérir la culture hellénique ». En fait — conclut Socrate — les didascales des Eglises n'ont pas cessé au contraire de s'y exercer, et pour acquérir la facilité d'expression et l'agilité de l'esprit (εὐγλωττίας χάριν καὶ γυμνασίας τοῦ νοῦ), et pour réfuter les erreurs helléniques. Curieux texte, qui nous fait connaître la seule tentative chrétienne, mort-née, pour substituer dans l'enseignement l'Ecriture aux ouvrages profanes, et qui attribue à la Providence l'échec de cette entreprise, dont il ne dissimule pas que le succès eût été désastreux pour les chrétiens.

*Enseignement
et culture*

Les problèmes de l'enseignement et, plus généralement, de la « culture », pendant les premiers siècles de l'Empire byzantin, sont cependant loin d'être clairs. Certes on aperçoit, au point de départ, des tendances générales qui sont déjà celles qu'on peut constater dans l'Empire romain aux II^e-III^e siècles : le processus d'étatisation augmente la sollicitude du pouvoir pour l'enseignement et renforce progressivement le contrôle qu'il exerce sur lui, sans d'ailleurs faire disparaître l'enseignement privé ni les chaires libres ou municipales. L'Etat tout-puissant, qu'incarne l'empereur, tend à un régime de fonctionnariat, à un « gouvernement de scribes », comme on a justement dit, qui l'oblige à se préoccuper du recrutement de ses agents, donc de leur formation¹⁴ : depuis les plus élevés en grade et en responsabilité, formés dans les écoles des juristes et des rhéteurs, jusqu'aux commis, aux *notarii*, *σημειογράφοι* ou *ταχυγράφοι*¹⁵. Dans la cité, les professeurs sont exempts de charges, dans l'intérêt du bien commun, comme le sont les médecins¹⁶. Bref on reconnaît très

14. A. ANDRÉADES, Le recrutement des fonctionnaires et les Universités dans l'Empire byzantin *Mélanges de Droit romain dédiés à Georges Cornil*, Paris, 1926, p. 17-40; L. BRÉHIER, *op. cit.*, *Byzantion*, 3, 1926, p. 93-94. Un exemple pour Rome : une constitution de Valentinien de 370 (C. Theod., XIV, 9, 1), adressée au préfet de la ville Olybrius, régleme les conditions de séjour à Rome des provinciaux qui y viennent étudier, et prescrit que chaque année le préfet adresse à l'empereur des rapports sur ces étudiants, afin que, selon leurs mérites et leurs capacités, « utrum quandoque nobis sint necessarii iudicemus ». Sur le rôle du préfet urbain dans la police des écoles, cf. en dernier lieu A. CHASTAGNOL, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire*, Paris, 1960, p. 283 sq.

15. Sur leur rôle et leur importance, qui mériteraient une étude approfondie, cf. les indications de H.-I. MARROU, *op. cit.*, p. 414-415, et notes p. 564. Leur définition par AGATHIAS, V, 1 (éd. KEYDELL, p. 123, l. 6-7) : ἄνδρες γράφειν τε ἐς τάχος πεπαιδευμένοι καὶ ἐπιτροχάδην ἀναλέγεσθαι τὰ γεγραμμένα. Je reviens sur eux plus loin, à propos d'indications fournies par les Vies de saints de l'époque iconoclaste (chap. IV, n. 91).

16. Digeste XXVII, 1, 6 : Antonin décide que dans les petites cités, 5 médecins, 3 sophistes

tôt les deux grands besoins qui vont être comme les ressorts de l'enseignement pendant le Moyen Age grec : souci de l'Etat de former ses agents, principalement, mais non uniquement, dans les écoles de Droit, ce qui pose le problème des rapports de celles-ci avec les autres écoles; souci de l'Eglise de former ses clercs, ce qui posera, mais bien plus tard, le problème des rapports d'un enseignement ecclésiastique « spécialisé » avec l'enseignement laïque. Ce qui dès le départ se laisse moins facilement saisir, et qu'on ne peut approcher que par des voies détournées, c'est l'instruction en quelque sorte désintéressée, nous dirions la « culture », des hommes qui n'entrent point dans l'une ou l'autre de ces catégories. C'est aussi, et plus encore, le degré d'instruction, ou d'ignorance, de la masse de ceux qui n'apparaissent jamais à la lumière de l'histoire. Problèmes de mentalité, plus que de nature et d'étendue du savoir.

Considérons les choses de plus près pour les premiers siècles de Byzance. L'impression générale que l'on retire de la lecture des textes, pour le iv^e et peut-être surtout pour le v^e siècle, est celle d'une activité très grande et même, tout compte fait, extraordinaire : aucune autre période ne nous a laissé autant de noms de rhéteurs, de philosophes, de savants, professeurs ou non; maîtres et étudiants se déplacent d'école en école et parcourent volontiers tout l'Orient; la durée des études supérieures atteint souvent, ou même dépasse, dix années. Il est vrai qu'on a surtout étudié jusqu'à présent, parce que les matériaux pour le faire sont abondants, les anciennes cités, qui sont en passe de devenir « provinciales » dans un sens nouveau du mot, vis-à-vis de Constantinople : Antioche, avec Libanios; Nicomédie, où le silence se fait après le séisme de 357; Césarée de Palestine, où la tradition d'Origène, de Pamphile, d'Eusèbe maintient une école chrétienne importante, mais où les *mouseia* restent aux mains des païens jusqu'au v^e siècle; Athènes, où les plus grands noms du iv^e siècle sont ceux de rhéteurs, Prohairésios, Himérios, mais qui voit la tradition philosophique briller à nouveau d'un vif éclat à partir de Plutarque le Diadoque et sous ses successeurs; Alexandrie, encore assez mal connue pour le iv^e siècle, beaucoup mieux avec Hypatie, au tournant des iv^e et v^e siècles, et avec Olympiodore, Hiérokès, Hermeias, Ammonios, Héliodore; Bérytos, dont les « maîtres œcuméniques » apparaissent dans le premier tiers du v^e siècle; Gaza, avec Enée, Procope et Chorikios; Edesse, Nisibe, et les grands centres syriaques, qui posent à eux seuls tout un problème¹⁷.

et 3 grammairiens seront *immunes*; dans les moyennes, 7 médecins, 4 sophistes et 4 grammairiens. Des mesures analogues sont prises pour les philosophes, dont il est traité à part. Pour les privilèges des médecins et professeurs (*medici, grammatici et professores alii litterarum*) sous Constantin, cf. C. Theod., XIII, 3, 1 (Sirmium) et XIII, 3, 3 (Constantinople : « ... quo facilius liberalibus studiis et memoratis artibus multos instituant »).

17. En attendant l'ouvrage que prépare J.-F. DUNEAU sur « l'enseignement et les écoles dans les provinces de l'Orient byzantin depuis la fondation de Constantinople jusqu'à la conquête

Mais on l'a fait d'ordinaire — exception faite pour les écoles de Droit, dont le cas est particulier — soit d'un point de vue strictement chrétien (en effet, en théologie, la province a devancé de loin Constantinople), soit avec les préoccupations ou, oserai-je dire, les préjugés de l'historien de l'Antiquité classique observant un phénomène de « décadence » ou, au mieux, de survivance. Autre chose nous importe ici, et c'est la ville où se prépare l'avenir, Constantinople, que nous voulons considérer.

L'embarras commence aussitôt. Nous ne savons rien, pour ce qui nous occupe, de ce qu'a pu y faire Constantin, dans le temps il est vrai assez court qui sépare l'inauguration de sa capitale (330) de sa mort (337). Il paraîtrait surprenant qu'il ne se fût point préoccupé d'établir dans sa Nouvelle Rome un enseignement à l'image de celui qui était encore florissant dans l'ancienne, et d'y installer des

arabe » (j'en ai lu en manuscrit une première rédaction), il faut constater que les travaux particuliers, consacrés à des provinces ou à des villes, n'ont pas encore fait l'objet d'une synthèse. Ils sont souvent d'un grand intérêt. Pour Antioche par exemple, il y a tous les matériaux, principalement d'après l'œuvre de Libanios, d'une étude sur l'enseignement et la culture au iv^e siècle dans deux ouvrages de P. PETIT : *Libanios et la vie municipale à Antioche au IV^e siècle ap. J.-C.*, Paris, 1955 (cf. p. 368-370, « La culture des élites »; le tableau de la p. 413, etc.), et surtout *Les étudiants de Libanios*, Paris, 1956, bon exemple d'une étude de sociologie de la culture. On y trouvera la bibliographie antérieure. Depuis lors a paru le livre de A.-J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne, Libanios, Chrysostome et les moines de Syrie*, Paris, 1959, où l'on trouvera, parmi quantité d'idées et de textes, des développements sur le rôle des monastères dans l'éducation, sur « *paideia* grecque et éducation chrétienne » (p. 211 sq.), etc. Mais Antioche est privilégiée, et les autres villes d'Orient n'ont point bénéficié, dans ces dernières années, de recherches d'aussi grande envergure. Des nombreux articles de G. L. DOWNEY, cependant, je détache tout de suite celui qu'il a consacré à The Christian Schools of Palestine : A chapter in literary history, dans *Harvard Library Bulletin*, 12, 1958, p. 297-319 (Césarée de Palestine, Gaza). Pour Nisibe, essentiellement centre d'études théologiques, qui succède à Edesse comme foyer de nestorianisme, je signale deux ouvrages où l'on trouvera aussi la bibliographie : N. FIGULEVSKAJA, *Les villes d'Iran au haut Moyen Age*, Paris, 1962, Appendice III, « L'Académie de Nisibis »; W. WOLSKA, *La topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès. Théologie et science en Orient au VI^e siècle*, Paris, 1962, *passim* et notamment p. 69 et n. 4; on y ajoutera l'article récent, déjà cité au chap. précédent, de N. FIGULEVSKAJA, sur l'Académie de Nisibe, dans *Palestinskij Sbornik*, 17 (80), 1967. En revanche il faut bien dire, puisqu'on les cite toujours, qu'il n'y a guère à prendre dans les articles de F. SCHEMMELE sur l'École d'Athènes aux iv^e-v^e siècles (*Neue Jahrbücher für das Kl. Altertum*, 22, 1908, p. 494-513), sur l'École d'Alexandrie à la même époque (*ibid.*, 24, 1909, p. 438-457), sur l'École de Beyrouth (*Philolog. Wochenschrift*, 43, 1923, col. 236-240). Et peu dans la dissertation de K. SEITZ, *Die Schule von Gaza*, Heidelberg, 1892. Le meilleur répertoire est encore CHRIST-STÄHLIN, *Griech. Litter.*⁶, II, 2, Munich, 1924, p. 943-1104; mais il vieillit vite. Sur un point particulier, mais intéressant, le rôle d'Athènes et surtout d'Alexandrie dans les études mathématiques, théoriques et pratiques, cf. K. VOGEL, *Der Anteil von Byzanz an Erhaltung und Weiterbildung der griechischen Mathematik*, *Miscellanea Mediaevalia, Veröffentlichungen des Thomas-Instituts an der Universität Köln*, I, *Antike und Orient im Mittelalter*, Berlin, 1962, p. 116 sq.

professeurs : mais, à ma connaissance, nous n'avons là-dessus aucun témoignage. Il n'est d'ailleurs pas douteux que des grammairiens, des rhéteurs, des philosophes peut-être, accoururent à Constantinople dès qu'elle fut capitale de l'Empire et résidence de l'empereur : nous ne savons pas dans quelles conditions ils ont enseigné ; rien n'autorise à penser qu'elles furent autres qu'ailleurs, et rien n'autorise à dire, comme on l'a fait parfois, que Constantin a fondé une Université impériale¹⁸. Il n'y a non plus aucune preuve qu'il ait fondé une Bibliothèque. Lorsqu'on a dit le contraire, c'est en interprétant mal Eusèbe (*Vita Constantini*, IV, 36), qui nous apprend que Constantin lui commanda de faire exécuter, par les meilleurs calligraphes de Césarée, cinquante exemplaires des Saintes Ecritures : ils devaient être en parchemin bien poli, évidemment en forme de livres et non de rouleaux, faciles à lire et faciles à manier ; des instructions étaient données au service de la poste pour leur acheminement jusqu'à Constantinople¹⁹. On ne peut guère douter qu'il s'agissait de bibles destinées aux églises et aux établissements religieux de la nouvelle capitale, et il n'y a rien que de normal dans le fait que l'empereur les ait commandées à Césarée de Palestine, où se trouvait la fameuse bibliothèque d'Origène²⁰, et sans doute un scriptorium réputé, spécialisé dans les textes scripturaires. Il n'est pas vraisemblable que ces cinquante bibles toutes pareilles aient constitué le premier fonds d'une bibliothèque publique fondée par Constantin.

18. Plusieurs (par ex. L. BRÉHET, *op. cit.*, *Byzantion*, 3, 1926, p. 74) l'ont répété à la suite de F. SCHEMMEL, qui l'affirme dans trois études successivement consacrées aux écoles de Constantinople : *Die Hochschule von Konstantinopel im iv. Jahrhundert*, *Neue Jahrb.*, 22, 1908, p. 147-168 (cf. p. 161 : il déclare qu'elle portait le nom de Capitole et se trouvait près du Forum Tauri) ; *Die Hochschule von Konstantinopel vom v. bis ix. Jahrh.*, *Wissenschaftliche Beilage zu dem Jahresbericht des Königl. Wilhelms-Gymnasiums in Berlin*, 1912, 24 p. (cf. p. 3) ; *Die Schulen von Konstantinopel vom ix.-xi. Jahrh.*, *Philolog. Wochenschrift*, 43, 1923, col. 1178-1181 (cf. col. 1178 : Constantin aurait fondé son Université, sur le modèle de l'Athenaeum de Rome, dans la Basilique). Ces études de Schemmel, méritoires pour leur temps, sont aujourd'hui périmées.

19. Citons une fois encore, à cause de son intérêt pour l'histoire du livre, le passage le plus important : ... ὅπως ἂν πεντήκοντα σωματῖα ἐν διφθέραις ἐγκατασκευοῖς, εὐανάγνωστά τε καὶ πρὸς τὴν χρῆσιν εὐμετακόμιστα, ὑπὸ τεχνιτῶν καλλιγράφων καὶ ἀκριβῶς τὴν τέχνην ἐπισταμένων γραφῆναι κελεύσειας, τῶν θείων δηλαδὴ γραφῶν, ὧν μάλιστα τὴν τ' ἐπισκευὴν καὶ τὴν χρῆσιν τῇ τῆς ἐκκλησίας λόγῳ ἀναγκαῖαν εἶναι γινώσκεις. L'étude la plus complète est celle de C. WENDEL, *Der Bibel-Auftrag Kaiser Konstantins*, *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 56, 1939, p. 165-175. Cf. aussi R. DEVRESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 124 sq. ; T. C. SKEAT (*The use of dictation in ancient book production* : article recensé par J. IRIGOIN, dans le riche bulletin bibliographique qu'il a donné à *Lustrum*, 1962 [Goettingue, 1963], cf. p. 57), a supposé que le *Sinaiticus* pourrait être l'une des cinquante bibles commandées par Constantin.

20. R. DEVRESSE, *op. cit.*, p. 122 sq. ; *Handbuch der Bibliothekswissenschaft begr. von F. MILKAU*, 2. Auflage hgg. von G. LEYH, III. Band, *Geschichte der Bibliotheken*, I. Hälfte, Wiesbaden, 1955, p. 131-133 (par C. WENDEL et W. GÖBER).

Constance II,
Thémistios
et le premier sauvetage
de l'hellénisme

C'est sous Constance II (337-361) que Constantinople est devenue la capitale intellectuelle. Nous connaissons les noms de maîtres célèbres qui, accourus de partout, y tinrent école et attirèrent de nombreux auditeurs²¹. Avec Libanios, qui ne resta que quelques années, le plus fameux est Thémistios, païen lui aussi²². Il est au centre d'un ouvrage que vient de publier G. Dagron. Retenons-en d'abord cette idée générale juste, que l'explication de ce temps n'est pas uniquement, ni même principalement, dans un conflit du paganisme et du christianisme (encore qu'évidemment il existe), mais à l'intérieur du paganisme et à l'intérieur du christianisme dans le conflit entre ce que l'on peut appeler l'orthodoxie et l'hérésie²³. Pour le christianisme, c'est chose claire : à ce moment et toujours, le principal effort de la pensée a été dirigé contre les « hérétiques », les ennemis du dedans, plus redoutés et en effet plus dangereux, parce qu'ils menacent l'unité, que les ennemis du dehors. Pour le paganisme (et pas seulement pour lui), dans l'Orient du IV^e siècle, ce qui tient lieu d'orthodoxie c'est l'hellénisme, et l'hérésie c'est la romanisation politique qu'a inaugurée Constantin le Grand par la fondation de Constantinople et tout ce qui en a découlé. A ce point de vue, si la figure d'un Libanios est simple — c'est un « orthodoxe » quant à la tradition culturelle et à la tradition politique —, celle

21. Sur les professeurs qui, au IV^e siècle, circulent dans tout le bassin de la Méditerranée, mais surtout viennent d'Occident, d'Afrique, de Grèce, d'Alexandrie, de Syrie, d'Asie Mineure pour enseigner à Constantinople, cf., faute de mieux et en attendant le travail annoncé ci-dessus de J.-F. DUNEAU, et le résultat des recherches de G. DAGRON, les indications, d'ordinaire dépourvues de références, de F. SCHEMMELE dans les ouvrages cités ci-dessus; CHRIST-STÄHLIN, *op. cit.*, en particulier p. 947-950 (avec quelques erreurs). Cet important sujet mérite une étude spéciale.

22. Thémistios, aussi important pour Constantinople au IV^e siècle que l'est pour Antioche Libanios, n'a pendant longtemps pas rencontré la même faveur chez les philologues et historiens. Il fallait jusqu'à une date toute récente se reporter à l'édition de ses discours donnée par DINDORF, Leipzig, 1832. Et la seule étude d'ensemble qui ne fût pas périmée était celle de W. STEGEMANN, Thémistios, *RE* (1934), 1642 sq. On consultera désormais l'édition préparée pour la collection Teubner par G. DOWNEY. Et surtout on lira l'étude de G. DAGRON, L'Empire romain d'Orient au IV^e siècle et les traditions politiques de l'hellénisme : le témoignage de Thémistios, *Travaux et Mémoires (du Centre de recherche d'histoire et civilisation byzantines, Paris)*, 3, 1968, p. 1-242. L'auteur ne prétend pas traiter au fond toutes les questions qui peuvent se poser à propos et autour de Thémistios, mais sur sa carrière, ses œuvres et son rôle il dit l'essentiel, et apporte des vues neuves.

23. G. DAGRON (*op. cit.*, p. 190) rappelle que, dans le Code Théodosien, 71 lois sont dirigées contre les hérésies, et seulement 13 contre le paganisme. Il écrit dans son Introduction : « Les mêmes hommes sont les païens et les chrétiens de notre histoire », et il découvre chez beaucoup « un heureux dosage des notions de l'hellénisme et de celles de la nouvelle foi ». Il approuve P. PETIT d'avoir naguère écrit, dans son livre sur *Libanios et la vie municipale à Antioche* : « Il nous paraît inutile de distinguer, sauf en de rares moments, et l'opinion publique chrétienne et une païenne. » Et il fait observer que Thémistios a été loué à la fois par Grégoire de Nazianze et par Libanios.

de Thémistios est complexe, orthodoxe pour la culture (il ne sait d'ailleurs même pas le latin !), mais hérétique dans la mesure où il prône la tradition constantinienne de romanisation politique de l'Orient. Il est à la fois philosophe et sénateur de Constantinople. La lettre que l'empereur Constance adresse au sénat de Constantinople, en 355, pour annoncer la nomination par *adlectio* de Thémistios²⁴, insiste sur son rôle de philosophe et professeur de philosophie; elle fait ressortir que, grâce à lui, au développement économique de la ville correspond un développement culturel aussi rapide; et elle met en parallèle de façon significative un *ῥωμαϊκὸν ἀξίωμα*, celui de sénateur, que reçoit Thémistios, et la *σοφία ἑλληνικὴ* qu'il apporte en échange; elle proclame que Thémistios a fait de Constantinople le rendez-vous de la culture, *κοινὸν παιδεύσεως καταγώγιον*. Un décret de Constance du 3 mai 361²⁵, décidant que le collège chargé d'élire les préteurs doit être composé des sénateurs jusqu'au rang proconsulaire, ajoute par mesure d'exception (car il n'a pas été proconsul) : « Themistius quoque *philosophus*, *cujus auget scientia dignitatem*. » C'est la composition des *Paraphrases* d'Aristote²⁶ et c'est l'enseignement de la philosophie à Constantinople²⁷ qui sont à l'origine de la fortune politique de Thémistios.

24. G. DAGRON, *op. cit.*, p. 60 sq. Sur les louanges décernées par Constance à Thémistios, cf. aussi Gl. DOWNEY, Education and public problems as seen by Themistius, *Trans. Amer. Philolog. Assoc.*, 86, 1955, p. 291-307 (cf. p. 295); du même, Education in the Christian Roman Empire. Christian and Pagan theories under Constantine and his successors, *Speculum*, 32, 1957, p. 48-61 (cf. p. 58). Gl. DOWNEY a caractérisé la place et le rôle de Thémistios au IV^e siècle : Themistius and the defense of Hellenism in the Fourth Century, *Harvard Theological Review*, 50, 1957, p. 259-274.

25. G. DAGRON, *loc. cit.*, et p. 216 pour le texte.

26. G. DAGRON (*op. cit.*, p. 81) fait remarquer qu'Eunape ne cite pas Thémistios parmi les philosophes et sophistes du IV^e siècle, ce qui ne peut être que volontaire; et il écrit à ce propos : « Comme le christianisme à l'époque, l'hellénisme « orthodoxe » dénonce ses hérésies : Thémistios est exclu du recueil, coupable d'une déviation hérétique qu'on pourrait appeler constantinienne; elle est [cependant, cette déviation] à l'origine de l'histoire byzantine. » Elle consiste dans cette romanisation politique de l'Orient dont on a parlé.

27. On peut maintenant, après G. Dagron, corriger ce qu'on a parfois dit d'un salaire d'Etat en nature (annone) que Thémistios aurait reçu comme philosophe. Dans le Discours XXIII, *Σοφιστής*, qui doit être de 359, il réfute l'accusation, lancée parmi d'autres contre lui, de distribuer à ses disciples le blé qu'il reçoit. Il répond que s'il avait voulu accepter une nomination de proconsul de Constantinople (les énigmatiques *δέλτοι σφυρήλατοι* dont parle ici le texte seraient les tablettes de nomination), il aurait pu en effet distribuer 200 médimnes de blé et autant de mesures d'huile : c'est donc ce qu'il aurait alors reçu de l'Etat comme annone. Et il ne faut pas comprendre (avec G. R. SIEVERS, *Das Leben des Libanius*, que réfute G. DAGRON, *op. cit.*, p. 46) qu'il s'agit d'une annone de rhéteur ou de philosophe, même d'un taux exceptionnel. Thémistios insiste d'ailleurs sur le fait qu'il touche son annone de citoyen de Constantinople comme tout le monde, comme tous ceux, « luthiers, employés de bains ou cordonniers », qui se présentent munis de leur tessère (*κάλαμος*) aux lieux de distribution (*ἐρκάναι*, sortes d'estrades garnies de barrières, selon l'explication proposée par G. Dagron).

Il y a beaucoup à trouver dans son œuvre pour le sujet qui nous occupe, mais à coup sûr le texte le plus important pour nous est celui où, dans le discours IV, prononcé en l'honneur de Constance le 1^{er} janvier 357, il félicite l'empereur d'avoir constitué dans la capitale une collection des œuvres de la littérature grecque antique²⁸. Plutôt qu'une traduction, qu'embarrasserait l'enflure d'une rhétorique mieux faite pour dissimuler l'intérêt que pour le relever, voici une analyse de ce texte à mon sens capital :

Thémistios déclare que Constance procure à Constantinople, non seulement tous les biens que peuvent lui apporter les vivants, mais aussi les morts : il fait sortir de leurs tombeaux les âmes des sages et des héros d'autrefois, ψύχας τῶν σοφῶν καὶ αἰοδιμῶν ἡρώων. L'âme d'un sage, c'est σοφία, νοῦς et λόγος; le tombeau où elle repose, ce sont ses œuvres, ses écrits, βίβλοι τε καὶ γράμματα. Une longue négligence avait condamné ceux-ci à disparaître bientôt tout à fait. Constance a ordonné de les rappeler à la vie, en assignant à cette grande entreprise un chef (ἄρχων) et des ressources financières (χορηγία). Quant aux ouvriers, ce ne sont point forgerons, charpentiers ou maçons : ce sont les professionnels de l'art de Kadmos et de Palamède (l'écriture), habiles à transporter l'esprit de son ancienne enveloppe, tout usée, dans une neuve et solide (τὸν νοῦν μετακίττειν ἐκ παλαιοῦ σκήνους ἐκτετηκότες εἰς ἀρτιπαγές τε καὶ νεουργόν : recopier les vieux manuscrits). Ainsi, en peu de temps, vont revivre Platon, Aristote, Démosthène, Isocrate, Thucydide. Et non seulement les plus grands, mais aussi les rejetons (ὄπαδοί, ὑποφῆται, νεωκῆροι) d'Homère et d'Hésiode, et Chrysippe et Zénon et Cléanthe, et les chœurs du Lycée et de l'Académie, et les enfants des Muses : bref la troupe innombrable de la vieille sagesse, même la plus rare et la plus secrète, dont le temps avait fait des ombres vacillantes et enténébrées, Constance l'a rappelée de l'Hadès. N'est-ce pas là pour Constantinople — ajoute Thémistios, avec une pointe contre Constantin — un ornement plus convenable, et plus véritablement impérial, que les péristyles du théâtre et de l'hippodrome ? que ces ports qui font pénétrer la mer jusqu'à l'intérieur de la ville ? On se vantait jusqu'à présent que tous les biens de l'univers confluaient dans la capitale, d'où ne ressortaient qu'un peu de terre ou de sable et des immondices. Eh bien, s'écrie l'orateur, l'heure est venue de trafiquer, d'exporter, et grâce à l'empereur les marchandises seront, non la pourpre, le vin ou les grains, mais la vertu et la sagesse (ἀρετὴ καὶ φρόνησις). Point besoin pour cela de matelots, de boutiquiers, de portefaix : « Ce sont les plus fameux et les plus savants, toute la fleur des anciens Hellènes qui viendront à vous pour ce genre de commerce, dont les denrées seront λόγοι καὶ παιδεία. » Thémistios demande à ses auditeurs si ce ne sont point d'admirables victoires pacifiques que remporte là Constance, et si, plutôt que de se borner à construire des marchés et des bains (nouvelle pointe contre Constantin ?), il ne vaut pas mieux procurer à tous l'inépuisable richesse de la sagesse, σοφίας δημόσιον πλοῦτον.

Ce texte me paraît, je le répète, d'une importance exceptionnelle, que renforcent la personnalité de son auteur et les circonstances où il fut prononcé. S'il est certes injuste de reprocher à Constantin, par flatterie pour son fils, de n'avoir fait que bâtir la ville, il est bien significatif que Thémistios lance à Constantinople comme un appel à prendre conscience de sa mission : sauver et

28. THÉMISTIOS, or. IV, 59 b-61 d : DINDORF, p. 70-73. L'attention a été attirée sur ce texte par C. WENDEL, Die erste kaiserliche Bibliothek in Konstantinopel, *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 59, 1942, p. 193-209 (traduction allemande).

transmettre l'hellénisme antique. Pour cette grande tâche, l'instrument est déjà prêt en 357, vingt ans seulement après la mort de Constantin, une dizaine d'années après le début de l'enseignement de Thémistios dans la capitale : dans un grand scriptorium impérial, organisé et subventionné par l'Etat, un corps de calligraphes transcrit les œuvres des poètes, des philosophes, des orateurs, des historiens grecs, non seulement les plus grands, mais tous ceux dont on put encore trouver des manuscrits. Car il est certain qu'on procéda à une vaste enquête pour rassembler ces vieux manuscrits, dont Thémistios dit clairement qu'ils étaient dans un état voisin de la ruine. C'étaient encore, presque toujours, des rouleaux, la plupart de papyrus : on les transcrivit, chacun peut-être en plusieurs exemplaires, sur des codices, ordinairement de parchemin. Ainsi fut constituée, dans la ville dont la culture et la civilisation allaient rayonner sur le monde médiéval, une immense collection de livres, où littérature et pensée de la Grèce ancienne furent recueillies alors qu'elles allaient disparaître. Première étape de leur sauvetage, qui annonce, cinq siècles à l'avance, et rendra possible la grande œuvre de translittération et d'édition qui, à Constantinople aussi, se fera au temps d'Aréthas et de Photius. Les deux entreprises, auxquelles nous devons l'hellénisme, se répondent, et celle de Constance préfigure et prépare celle du ix^e siècle.

*Le témoignage
des papyrus* J'ai dit que l'héritage des lettres et de la pensée grecques risquait de disparaître. Je n'entends point que celles-ci étaient menacées de s'effacer tout d'un coup : elles avaient encore des adeptes, et la tradition en était vivante dans l'enseignement, même si celui-ci s'attachait à la forme plus qu'à l'esprit, et tendait à substituer aux œuvres complètes des extraits, choix ou florilèges. Mais il est certain que les profonds bouleversements dans les cadres et les structures de l'Empire, dans les mentalités, et le triomphe du christianisme, représentaient à ce point de vue un péril grave²⁹. Nous avons un moyen d'appréciation assez sûr : ce sont les trouvailles de papyrus littéraires. Elles présentent pour tous les auteurs, même pour Homère, la même courbe, ascendante jusqu'au III^e siècle de notre ère, puis presque verticalement descendante³⁰.

29. On invoque volontiers Jean Chrysostome, déclarant que l'on a si peu de souci des œuvres et des livres des « Hellènes » qu'ils ont à peu près disparu, et ajoutant avec ironie que s'il s'en trouve encore quelques-uns, ce sont les chrétiens qui les ont sauvés : texte cité par CHRIST-STÄHLIN⁶, II, 2, p. 947, n. 8. Mais il faut ajouter que dans ce passage (I, 11) du sermon sur saint Babylas il s'agit des traités païens dirigés contre le christianisme.

30. Pour l'*Iliade*, cf. les pages écrites par P. COLLART dans le volume d'Introduction à l'*Iliade* de la collection des Belles-Lettres : il connaît, en 1942, 372 papyrus donnant ensemble les quatre cinquièmes du texte. Pour l'*Odyssee*, cf. P. COLLART, Les papyrus de l'« Iliade » et de l'« Odyssee », *Revue de Philologie*, 65, 1939, p. 289-307 : il connaît, à cette date, 104 papyrus. Dans les deux cas, le nombre en est croissant jusqu'au III^e siècle, puis très rapidement décroissant. L'inventaire de Collart est continué par H. J. METTE, Neue Homer-Papyri, *Revue de Philologie*, III^e série, 29,

L'inventaire de R. A. Pack³¹, qui fait paraître l'écrasante prédominance d'Homère, sûrement comme texte scolaire, permet de constater que les fragments dits « littéraires » postérieurs à la fin du iv^e siècle³² représentent moins d'un dixième de l'ensemble, et qu'en outre les textes proprement littéraires y sont en petit nombre : un de Xénophon, deux ou trois de Thucydide, aucun de Platon, un seul d'Aristote. Cela ne permet plus guère de dire que l'Égypte, après la grande coupure marquée là aussi par le tournant du iii^e au iv^e siècle, l'Égypte byzantine, continua de jouer un rôle actif dans la tradition des lettres grecques profanes jusqu'à la conquête arabe, que l'on supposait y avoir brusquement mis fin³³. Et cela laisse penser qu'il en fut de même ailleurs.

1955, p. 193-205. On consultera d'autre part maintenant l'ouvrage de W. LAMEERE, *Aperçus de paléographie homérique* (Les publications de Scriptorium, IV), 1960 : il montre que, pour Homère au moins, les papyrus les plus nombreux se placent au ii^e siècle, non au iii^e siècle, époque de transition qui marque une sorte de palier où la courbe amorcée déjà la descente (cf. par ex. le diagramme II, p. 212). Pour comparaison, cf. encore P. COLLART, Les fragments de tragiques grecs sur papyrus, *Revue de Philologie*, 17, 1943, p. 5-36 : 155 numéros, dont 118 pour les trois grands, répartis à peu près par moitié entre pièces conservées et perdues, mais très inégalement entre les auteurs : 10 pour Eschyle, 23 pour Sophocle, 85 pour Euripide. Indications générales par A. BATAILLE, *Les papyrus (Traité d'études byzantines, II)*, Paris, 1955, p. 63-66. Il faudrait distinguer, mieux qu'on ne peut le faire, les textes scolaires et les ouvrages de bibliothèque. Mais il est, à mon avis, important de noter que les trouvailles de papyrus, si elles ont parfois apporté de grands textes nouveaux (pour l'époque byzantine, le Ménandre d'Aphrodité, attribué au v^e siècle), n'ont pas bouleversé la tradition des textes déjà connus. A. BATAILLE a pu écrire : « On admet aujourd'hui que les papyrus sont loin d'avoir bouleversé l'état des vulgates déjà connues, et que la plupart des fautes des manuscrits médiévaux se trouvent déjà à ces époques pourtant relativement lointaines » (*op. cit.*, p. 64). Sur ce problème en général, cf. P. COLOMP, La critique textuelle et la papyrologie, *Chronique d'Égypte*, 7, 1932, p. 237-242; P. COLLART, Les papyrus et la tradition des textes littéraires, *Actes Congrès Budé Nice*, 1935, p. 91-102.

31. R. A. PACK, *The Greek and Latin literary texts from Graeco-Roman Egypt* (Univ. of Michigan General Library Public. n° 8), Ann Arbor, 1952 : inventaire alphabétique par auteurs et par œuvres, malheureusement sans tables chronologiques (celles-ci font également défaut dans la seconde édition, notablement augmentée, de cet ouvrage, parue à Ann Arbor en 1965). On trouvera d'utiles tables récapitulatives, tenant compte des travaux de D. DIRINGER (*The hand-produced book*, Londres-New York, 1953), dans l'ouvrage cité ci-dessus de W. LAMEERE, p. 249-251. Je n'ai rien trouvé d'utile pour la question qui nous occupe dans l'ouvrage de Medea NORSIA, *La scrittura letteraria greca dal secolo IV a.C. all' VIII d.C.*, Florence, 1939; ni dans celui de C. H. ROBERTS, *Greek literary hands 350 B.C.-A.D. 400*, Oxford, 1956.

32. Avec toutes les réserves qu'invitent à apporter les datations imprécises « iv^e-v^e siècle », et plus généralement la datation incertaine d'un très grand nombre de papyrus littéraires.

33. Il conviendrait cependant d'examiner de plus près le cas d'Alexandrie, en liaison avec le problème de l'once dite copte, sur lequel l'attention a été attirée par une étude de J. IRIGOIN, L'once grecque de type copte, *Jahrb. der Öster. Byzant. Gesellschaft*, 8, 1959, p. 29-51. Irigoïn estime que l'once dite copte est une écriture de librairie (non, à l'origine, de chancellerie) et une écriture grecque (non, à l'origine, propre au copte), qui s'est créée, à la fin du v^e ou au début du vi^e siècle, en Égypte, où elle connut un grand développement, à Alexandrie et dans le Fayoum,

L'œuvre qui s'accomplit à Constantinople, telle que nous la reconstituons à travers le texte de Thémistios, prend alors un grand relief, et une importance exceptionnelle. La réponse, l'explication que nous cherchions en vain de l'Occident latin à l'Orient islamique, c'est à Constantinople qu'elle se trouve, dès les premières années de la jeune capitale : dans ce domaine aussi, elle a su fixer très tôt, avec sûreté, les grandes lignes de son destin. L'héritage de la Grèce y a été sauvé une première fois, répétons-le, dans le scriptorium impérial fondé au milieu du iv^e siècle : les calligraphes y transcrivirent, sur des codices de parchemin, toutes les œuvres anciennes qu'ils purent encore rassembler, et qu'ils déchiffraient le plus souvent sur de vieux rouleaux de papyrus³⁴. Il sera sauvé une seconde fois

mais aussi à Oxyrhynchos, Hermoupolis Magna, dans les monastères coptes de Haute-Egypte, et jusqu'au sud de la Palestine, à Nessana. Je ne conteste ni l'intérêt ni l'importance de cette écriture, où Irigoïn reconnaît les « lettres alexandrines » que citent des textes dont nous aurons à nous occuper plus loin. Mais je constate que sur 60 numéros 5 seulement portent sur des textes profanes anciens, à savoir deux d'Euripide, un de Callimaque et deux d'Apollonios de Rhodes, auxquels on peut à la rigueur joindre un fragment d'exposé aristotélicien. C'est peu pour tirer des conclusions. Et bien que J. Irigoïn, avec sa perspicacité coutumière, ait su reconnaître que « les papyrus qui portent des textes littéraires classiques ou postclassiques forment un groupe homogène du point de vue codicologique, et paraissent avoir été copiés au cours de la même période (vi^e-vii^e s.) et probablement dans le même centre (Alexandrie ?) », il n'y a pas là, selon moi, une preuve de « la vitalité de la culture antique dans l'Égypte byzantine à la veille de la conquête arabe » (*op. cit.*, p. 51). Sur cette étude de J. Irigoïn, des observations ont été présentées par B. HEMMERDINGER, La culture grecque classique du vii^e au ix^e siècle, I, L'onciale grecque de style copte, *Byzantion*, 34, 1964, p. 125-128.

34. Les deux questions du passage du papyrus au parchemin et du rouleau au codex (elles ne sont pas nécessairement liées : les rouleaux ne sont pas toujours de papyrus, ni les codices de parchemin) n'entrent pas dans mon sujet : cf. les indications générales de R. DEVRESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 6 sq. Mais il ne sera pas inutile de signaler une étude parue en même temps que le livre de Devresse et que celui-ci n'a pu connaître : C. H. ROBERTS, *The Codex, Proceedings of the British Academy*, 1954, p. 169-204. Un rôle important y est attribué aux chrétiens et à la littérature chrétienne dans la préférence donnée sur le papyrus au parchemin, beaucoup plus résistant, et surtout dans la disparition du rouleau et l'adoption définitive du codex, plus maniable, convenant mieux à une littérature « de référence », et d'une plus grande capacité (on estime qu'en moyenne un codex contient autant que six rouleaux). Mais cela est vrai aussi pour la littérature profane ; Roberts donne la statistique suivante, pour l'Égypte, de la répartition en rouleaux et codices des textes grecs littéraires et scientifiques : au ii^e siècle, 465 rouleaux et 11 codices ; aux ii^e-iii^e siècles : 208 rouleaux et 6 codices ; au iii^e siècle, 297 rouleaux et 60 codices ; aux iii^e-iv^e siècles, 28 rouleaux et 26 codices ; au iv^e siècle, 25 rouleaux et 71 codices. Ce qui rend évidentes à la fois la chute vertigineuse de la courbe, signalée plus haut, à partir de la fin du iii^e siècle, et la victoire du codex. De celle-ci Roberts signale une conséquence qui mérite une étude particulière : la « capacité » du codex a pu déterminer, *en quantité*, ce que l'on a conservé d'un auteur ancien, par exemple le nombre des pièces d'un tragique. Roberts parle brièvement de la bibliothèque créée à Constantinople sous Constance, mais je tiens à citer cette phrase très juste : « The formation of this great library was conceived as a conscious attempt to salvage the classical heritage before a complete collapse supervened » (p. 202).

au ix^e siècle, lorsqu'on translittéra en minuscule ce que l'on put retrouver de ces vieux manuscrits en onciale, à leur tour fort endommagés par le temps. Le scriptorium de Constance suppose l'existence d'une bibliothèque : quoi qu'on ait parfois dit³⁶, il y a tout lieu de croire que c'est sous Constance, non par Constantin, que fut fondée à Constantinople la première bibliothèque impériale ou publique. Elle abrita les manuscrits que l'on rassemblait de partout pour les confier aux calligraphes, et les nouveaux codices sortis des mains de ceux-ci. Quant à l'importance que Constance, sans doute inspiré par Thémistios, accordait à la culture littéraire, elle apparaît dans la loi suivante qu'il promulgua à Constantinople : « In decuriarum ordine insigni (...) nequaquam aliquis locum primi ordinis adipiscatur, nisi is quem constiterit *studiorum liberalium* usu atque exercitatione pollere, et ita esse *litteris* expolitus ut citra offensam vitii ex eodem verba procedant : quod cunctis volumus intimari. Ne autem *litteraturae, quae omnium virtutum maxima est*, praemia denegentur, eum qui *studiis et eloquio* dignus primo loco videbitur honestiorem faciet nostra provisio sublimitate »³⁶.

Constance trouva, dans ce domaine, un digne successeur en Julien (361-363). De la passion de celui-ci pour les lettres anciennes, les témoignages, dans son œuvre même, ne manquent pas. Dans ses années de réclusion à Macellum, il emprunte à l'un de ses précepteurs, un religieux, Georges de Cappadoce, des livres pour les copier³⁷. Il fut le disciple de maîtres païens à Constantinople, à Nicomédie, à Athènes³⁸. Quand il est en Gaule, Eusébie, qui connaît ses goûts, lui envoie les œuvres des philosophes, historiens, orateurs et poètes grecs³⁹. Quand Georges eut été massacré dans l'émeute qui secoua Alexandrie le 24 décembre 361, et sa riche bibliothèque pillée et dispersée, Julien donna des ordres pressants pour que l'on retrouve ces livres et qu'on les lui envoie à Antioche⁴⁰ : il y avait parmi eux,

*Ecoles
et bibliothèque
sous Julien*

35. La création de la Bibliothèque est attribuée, sans preuve, à Constantin par divers auteurs, par ex. L. BRÉHIER, *op. cit.*, *Byzantion*, 3, 1926, p. 88; R. KEYDELL, *Gnomon*, 17, 1941, p. 331, etc. Mais cf. l'étude déjà citée de C. WENDEL, *Zentralbl. f. Bibliotheksw.*, 59, 1942, qui est très solide. Cf. aussi, dans le *Handbuch der Bibliothekswissenschaft*, III, Wiesbaden, 1955, déjà cité ci-dessus, les p. 138-139 (dans le chap. II, « Das griechisch-römische Altertum », par C. WENDEL et W. GÖBER). Le chapitre consacré aux bibliothèques byzantines, par S. K. PADOVER, dans l'ouvrage collectif de J. W. THOMPSON, *The Medieval Library*, 2^e éd. par Blanche B. BOYER, New York, 1957, p. 310-329, apporte peu.

36. C. Theod. XIV, 1, 1 : 24 février 357 [360].

37. *Œuvres de Julien*, I, 2, *Lettres et fragments*, éd. J. BIDEZ, Paris, 1924, n° 107.

38. Sur la formation de Julien, cf. A. PIGANIOL, *L'Empire chrétien (325-395)*, Paris, 1947, p. 110 sq. (avec la bibliographie).

39. *Œuvres de Julien*, I, 1, *Discours*, éd. J. BIDEZ, Paris, 1932, p. 98.

40. *Lettres*, éd. BIDEZ, n° 106 et 107.

dit-il, les ouvrages des philosophes grecs, des *hypomnémato-graphes*⁴¹, des rhéteurs, et aussi les livres des Galiléens⁴². Ces manuscrits, Julien dut les déposer, comme il le fit pour toute sa bibliothèque personnelle, qui était considérable, dans les salles qu'il fit construire à cet effet dans la Basilique⁴³ : les collections constituées du temps de Constance s'en trouvèrent, à la mort de Julien, enrichies d'autant.

Au regard de l'amour qu'il porta aux lettres anciennes et de l'impulsion qu'il continua de leur donner, il est de peu de conséquence que Julien ait un moment écarté les grammairiens, rhéteurs ou sophistes chrétiens de l'enseignement public, c'est-à-dire de l'explication des œuvres de l'Antiquité, parce qu'il n'était pas honnête, à ses yeux, que « pour quelques drachmes » ces gens enseignassent le contraire de ce qu'ils pensaient⁴⁴. Il faut être en garde contre les exagérations et contre-vérités auxquelles la polémique chrétienne a donné libre cours⁴⁵, et ne pas oublier que le texte officiel est celui du 17 juin 362 (C. Theod. XIII, 3, 5), dans lequel Julien proclame que « magistros studiorum doctoresque excellere oportet moribus primum, deinde facundia » : en sorte qu'un candidat à l'ensei-

41. J. BIDEZ (*op. cit.*, p. 184-185) pense qu'il s'agit des commentateurs des philosophes, plutôt que d'historiens.

42. J. BIDEZ (*op. cit.*, p. 118) suppose que Julien fit rechercher les livres de Georges justement parce qu'il y avait parmi eux beaucoup d'ouvrages chrétiens, car il préparait alors son traité contre les Galiléens. Hypothèse inutile : comme il le rappelle au destinataire de la lettre 107, le préfet d'Egypte Ekdikios, Julien avait été dès sa première jeunesse un collectionneur passionné de livres, et d'autre part il connaissait très bien la bibliothèque de Georges, pour y avoir puisé à Macellum.

43. ZOSIME, III, 11, Bonn, p. 140. Parlant des travaux exécutés par Julien à Constantinople avant son départ pour la guerre contre les Perses, construction d'un port, d'une *stoa*, il ajoute : ἔτι δὲ βιβλιοθήκην ἐν τῇ βασιλέως οἰκοδομήσας στοᾶ καὶ ταύτῃ βίβλους ὅσας εἶχεν ἐναποθέμενος (...). Nous manquons malheureusement d'autres renseignements sur cette « bibliothèque », dont on suppose d'ordinaire qu'elle représentait un agrandissement de celle de Constance, plutôt qu'une fondation nouvelle. Il ne faut en tout cas pas renvoyer à ce propos, comme on le fait d'ordinaire, à PROCOPE, *Aed.* I, 11 (HAURY, p. 43, l. 5-13) : ce texte parle de la basilique judiciaire proprement dite, et d'une *aulè* voisine bordée de portiques sur les quatre côtés, qui faisait bien partie de la « Basilique » au sens large, mais ne fut pas construite par Julien. Sur la Basilique, cf. plus loin.

44. *Lettres*, éd. BIDEZ, n° 61. Cf. G. DOWNEY, *The Emperor Julian and the Schools*, *The Classical Journal*, 53, 1957, p. 97-103 (où la lettre est traduite). Du même, *Julian and Justinian and the Unity of Faith and Culture*, *Church History*, 28, 1959, p. 1-13 t. à p.

45. Quand SOGRATE (cf. ci-dessus, p. 49 et n. 13) ou THÉODORE (Hist. ecclési., III, 8, 1), et bien d'autres comme eux (cf. l'édition des *Lettres* de JULIEN par BIDEZ, p. 45-47), déclarent que Julien a interdit aux enfants des chrétiens l'étude des auteurs grecs, ce n'est pas seulement une exagération, mais une contre-vérité. Julien lui-même dit le contraire : « Je n'interdis point l'entrée des écoles aux jeunes gens qui voudraient les fréquenter. En effet, il ne serait ni naturel ni raisonnable de fermer la bonne voie à des enfants qui ne savent pas encore de quel côté se diriger (...). A mon avis, il faut éclairer les gens qui déraisonnent, non les punir » (*Lettres*, éd. BIDEZ, n° 61, p. 75). Les cas de ce genre, dans l'histoire de Julien « interprétée » par la tradition chrétienne, sont innombrables.

gnement public ne doit pas être d'emblée admis à l'exercer, mais « *judicio ordinis probatus decretum curialium mereatur, optimorum conspirante consensu* ». Au surplus, même si des chrétiens convaincus furent privés de leur chaire — ce sont toujours les exemples de Prohaeresios et de Victorinus que l'on cite — ce ne fut que pour quelques mois. Dès janvier 364, une constitution de Valentinien et Valens rendait aux professeurs la liberté et permettait de rouvrir les cours fermés⁴⁶.

A la mort de Julien, un quart de siècle après celle de Constantin, Constantinople a achevé de conquérir sa place dans les lettres et dans la culture, et c'est là aussi, sans contestation possible, celle de la capitale. En face d'elle, Rome ne représente plus que le passé, et les autres grandes et antiques cités ne sont que des villes de province. Du développement de la Bibliothèque, nous avons un témoignage vivant dans la constitution du 8 mai 372, adressée au préfet de Constantinople Cléarchos, un ami de Thémistios : elle ordonne d'engager, pour entretenir les volumes et réparer ceux qui seraient détériorés par le temps, quatre *antiquarii* grecs et trois latins⁴⁷, habiles calligraphes; et pour la garde de la bibliothèque, des *condicionales* chargés de communiquer et de replacer les livres⁴⁸. Les professeurs, comme les médecins, continuent de bénéficier d'exemptions⁴⁹, et dans certains cas au moins d'être entretenus par l'État⁵⁰. Cependant le statut des professeurs, et l'organisation de ce que l'on pourra désormais nommer l'Université impériale, n'apparaissent avec précision, à Constantinople, que dans la législation de Théodose II. Elle couronne la politique inaugurée sous Constance, et de même qu'alors l'inspirateur dut en être Thémistios, sous Théodose II il se pourrait que ce fût Athénaïs-Eudocie, fille d'un rhéteur athénien, impératrice depuis 421⁵¹.

46. C. Theod. XIII, 3, 6 : « Si quis erudiendis adolescentibus vita pariter et facundia idoneus erit, vel novum instituat auditorium *vel repetat intermissum*. » C'est un des textes qui font bien voir que l'enseignement, tout contrôlé et patronné par l'État qu'il soit, est en fait libre.

47. C'est-à-dire instruits dans la langue grecque ou dans la langue latine, ces derniers probablement des Africains.

48. C. Theod. XIV, 9, 2. Cf. C. WENDEL, *op. cit.*, *Zentralbl. für Bibliotheksw.*, 59, 1942, p. 202, où la dernière phrase est ainsi corrigée : « ad ejusdem bibliothecae custodiam *condicionales* codicibus et requirendis et protinus adponendis ».

49. C. Theod. XIII, 3, 10, du 29 avril 370, pour Rome.

50. C. Theod. XIII, 3, 11, du 23 mai 376, à la Préfecture des Gaules : les « *rhetores et grammatici Atticae Romanaeque doctrinae* » toucheront les premiers 24 annones, les seconds 12 annones. A Trèves, par faveur, le rhéteur touchera 30 annones, le grammairien latin 20, et seulement 12 le grammairien grec, « *si qui dignus repperiri potuerit* ».

51. Sur la légende des sept philosophes qui auraient suivi Eudocie d'Athènes à Constantinople, légende qui doit envelopper un noyau de vérité, cf. le § 64 des *παραστάσεις σύντομοι χρονικά* (éd. Th. PRÉGER, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, I, Leipzig, 1901, p. 61 sq.), et notamment le texte de l'Anonyme Treu cité p. 61 dans l'apparat.

*Théodose II
et l'Université
d'Etat*

Dès le 30 novembre 414 — mais c'était presque une routine — les privilèges des « grammatici, oratores, philosophiae preceptores et medici », et de leurs enfants, sont confirmés⁵², et cette confirmation sera répétée le 19 août 427⁵³. Mais le texte essentiel est la constitution du 27 février 425⁵⁴, qui comprend deux parties : la première met de l'ordre dans la situation présente, et nous renseigne ainsi sur elle; la seconde organise l'Université impériale et fixe la composition du corps enseignant. La première ordonne que tous ceux qui s'arrogent le titre de *magistri*, et rassemblent des élèves « in publicis magistrationibus cellulisque », cessent de le faire sous peine d'être chassés de la ville. En revanche ceux qui exercent le même métier « intra plurimorum domus (...) privatim », « intra parietes domesticos », peuvent continuer à le faire. Toutefois, si parmi eux il y en a qui en même temps appartiennent à l'*auditorium Capitolii*, ils doivent renoncer aux leçons privées, sous peine d'être rayés du corps de ceux « qui in Capitolio tantum docere praecepti sunt », et d'en perdre les avantages. Il y avait donc, d'une part, des professeurs privés, qui peuvent continuer leur enseignement, à la condition de ne point le cumuler avec un enseignement public : il ne semble pas que l'Etat exerce sur eux d'autre forme de contrôle, ni non plus qu'il leur assure aucun privilège, et ces maîtres sont évidemment rétribués par leurs élèves. D'autre part des professeurs donnant un enseignement public, dans des salles publiques, *magistrationes cellulaeque* : il est brutalement mis fin à leur activité. Le seul enseignement supérieur public est désormais celui de l'*auditorium impérial*, institution d'Etat, payée par l'Etat : il est interdit à ses membres, sous peine de destitution, de donner en même temps des leçons privées. La seconde partie de la constitution de février 425, beaucoup plus connue, fixe les disciplines enseignées dans l'Université réorganisée et le nombre des maîtres pour chacune d'elles : pour la *doctrina romanae eloquentiae*, trois *oratores* et dix *grammatici*; pour la *facundia graecitatis*, cinq *sofistae* et dix *grammatici*. En outre, comme il convient que la jeunesse puisse s'instruire dans la « profundior scientia atque doctrina », un professeur de philosophie et deux de droit : la façon dont est justifiée la mention, distincte des autres, de ces trois dernières chaires semble indiquer qu'elles sont nouvelles.

En autres termes, il semble bien qu'avant février 425 existait à Constantinople un système très souple, comprenant enseignement privé, enseignement public

52. C. Theod. XIII, 3, 16. 17.

53. C. Theod. XIII, 3, 18. Les professeurs sont dits « *magistri liberalium litterarum* »; ce qu'ils enseignent, « *necessariae artes et liberales disciplinae* ». Le Code Justinien, en reproduisant cette constitution (C. Just. 12, 40, 8), ajoute les « *picturae professores* ».

54. C. Theod. XIV, 9, 3 (C. Just. 11, 19, 1), promulguée à Constantinople.

libre, et probablement un embryon d'enseignement d'Etat en grammaire et rhétorique : ce dernier point, s'il n'est nulle part clairement affirmé, ressort du moins de divers indices convergents, par exemple la phrase de saint Jérôme disant qu'à la mort du très savant grammairien Evanthius (connu notamment comme commentateur de Térence) on fit venir d'Afrique à Constantinople, pour le remplacer, un autre grammairien⁵⁵; il devait donc y avoir déjà, vers 360, une chaire permanente de grammaire latine. Après février 425, l'enseignement privé subsiste, avec interdiction de cumul; l'enseignement public libre est supprimé; l'enseignement supérieur d'Etat est développé et organisé. Il paraît impossible d'interpréter cette constitution autrement que comme l'affirmation, non plus d'un contrôle ou d'un patronage, *mais d'un monopole de l'Etat sur l'enseignement* « universitaire » à Constantinople. La chose est nouvelle.

Le même jour, 27 février 425, des instructions sont données au préfet de la ville, Constantios, concernant les locaux à affecter aux professeurs⁵⁶. Le mois suivant, 15 mars 425, un texte⁵⁷ fait écho à celui qu'on vient d'analyser et donne les noms de plusieurs de ces maîtres : les grammairiens de langue grecque Helladios et Syrianos, le grammairien de langue latine Théophile, les sophistes Martinos et Maximos, le juriste Léontios reçoivent les codicilles de la *comitiva* de première classe. La même distinction, qui paraît accordée à ceux-ci à titre exceptionnel, sera à l'avenir conférée, après vingt ans d'enseignement, à tous ceux « qui in memorato auditorio professorum fungantur officio », pourvu qu'ils l'aient méritée par l'honnêteté de leurs mœurs et la qualité de leurs leçons.

55. Le nom de ce grammairien, Chrestus, n'est pas sûr : cf. SEECK, s.v., dans *RE* (1899), col. 2449. Nous manquons d'une bonne étude sur les professeurs appelés ou venus de loin pour enseigner à Constantinople (indications insuffisantes dans les premières pages du livre de F. FUCHS, *Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter*, *Byzantinisches Archiv*, 8, 1926), et sur leur pays d'origine, qui semble avoir été fréquemment l'Afrique, pour les professeurs de langue latine : cf. Jean LYDOS, *De Magistratibus*, éd. WÜNSCH, p. 166, disant que l'on cherche *τινα πρὸς διδασκαλίαν τῆς ἰταλίδος φωνῆς*, de préférence Λίβυον, car αὐτοὺς ἔφασκον ἐγνωκέναι στρομυλωτέρως παρὰ τοὺς Ἰτάλους διαλέγεσθαι. Un cas assez bien connu est celui de l'Egyptien Pamprépios de Panopolis, qui avait vraisemblablement étudié à Alexandrie, puis résidé (peut-être enseigné ?) à Athènes, et qui dut à la protection d'Illos de recevoir une chaire d'Etat à Constantinople. Il est vrai que nous sommes renseignés surtout sur le rôle actif qu'il joua dans les affaires politiques sous le règne de l'empereur Zénon. Cf., sur ce personnage, R. ASMUS, Pamprépios, *Ein byzantinischer Gelehrter und Staatsmann des 5. Jahrhunderts*, *Byz. Zeitschr.*, 22, 1913, p. 320-347; A. DELATTE et P. STROOBANT, L'horoscope de Pamprépios, professeur et homme politique à Byzance, *Bull. de la Classe des Lettres de l'Acad. de Belgique*, 5^e série, IX, 1923, p. 58-76; P. LEMERLE, Fl. Appalius Illus Trocundes, *Syria*, 40, 1963, p. 315-322.

56. C. Theod. XV, 1, 53; cf. plus loin.

57. C. Theod. VI, 21, 1.

La Bibliothèque
impériale

Nous avons ainsi une image exacte de l'œuvre accomplie en moins d'un siècle dans l'enseignement supérieur à Constantinople : elle est considérable, et il est certain que dès ce moment l'École impériale de la capitale est en voie de devenir la seule « université » de l'Orient byzantin⁵⁸. Il en est probablement de même de la Bibliothèque. Si nous ne savons

58. Des problèmes subsistent, et il faut évoquer au moins un problème de topographie. La tradition rattache les origines de la Bibliothèque et de l'Université à la région dite « basilique » ; selon SOCRATE (*Hist. eccl.*, III, 1 : PG 67, 369 B), Julien τῶν ἐν Κωνσταντίνου πόλει παιδευτηρίων ἡκροῶτο εἰς τὴν βασιλικήν, ἔνθα τότε τὰ παιδευτήρια ἦν (d'où il faut conclure qu'au moment où Socrate écrivait, sous Théodose II, ils se trouvaient ailleurs : au Capitole) ; et selon Zosime, on l'a vu, Julien construisit les salles destinées à abriter sa bibliothèque privée ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ, ce qui peut faire supposer que la bibliothèque de Constance s'y trouvait déjà. Sur cette région en général (située entre le Palais ou le Milion et le forum de Constantin), et sur les édifices (portiques, palais de justice, citerne) dénommés « basiliques », cf. A. M. SCHNEIDER, *Byzanz*, Berlin, 1936, p. 23-26 ; C. WENDEL, *op. cit.*, p. 201, n. 2 ; R. JANIN, *Constantinople byzantine*², Paris, 1964, p. 157 sq. (la Basilique, l'Octogone) et 161 sq. (la Bibliothèque). Mais on a vu qu'une constitution de Théodose parle, non plus de la Basilique, mais de l'auditorium du Capitole ; C. Theod. XIV, 9, 3 se termine par la recommandation qu'à chaque chaire soit assignée une salle particulière, afin que maîtres et élèves ne se gênent point ; et à la même date (février 425), C. Theod. XV, 1, 53 mentionne, avec les exèdres des portiques Est et Ouest d'un édifice non autrement désigné, occupées par des tavernes, celles du portique Nord, qui doivent être affectées aux salles de cours et éventuellement agrandies. Sur le Capitole, cf. R. JANIN, *op. cit.*, p. 171 sq., et *Rev. des Et. byz.*, 13, 1955, p. 91-96 et 103 ; sur l'identification des portiques à exèdres du Code Théodosien, C. WENDEL, *op. cit.*, p. 205-207 (avec la bibliographie antérieure) ; et R. JANIN, *op. cit.*, p. 172 (qui considère qu'il s'agit du Capitole, mais ne connaît pas Wendel). Enfin, après Théodose, on ne trouve plus guère de mentions de l'auditorium du Capitole, sinon chez Jean LYDOS, qui y a enseigné au VI^e siècle : τοῦ τῆνικαῦτα τὴν πολι-
αρχίαν ἰθύνοντος καὶ τόπον διδασκάλους ἀπονενεμημένον ἀφορισαντός μοι ἐπὶ τῆς Καπιτωλίδος αὐλῆς (*De Magistr.*, III, 29 : éd. WÜNSCH, p. 117, l. 8 sq.). Mais on trouve encore mention de la Basilique, où l'on verra bientôt que la Bibliothèque, en tout cas, était toujours restée. Il y a donc un problème, qu'il est peut-être trop simple de résoudre en disant, avec la plupart des historiens, que la Basilique a abrité jusqu'en 425 l'Université, alors transportée au Capitole, d'où elle est ensuite revenue à son ancien emplacement, plus exactement à l'Octogone ou Tétradésion Oktagónon, qui fut pourtant incendié en 532. Certains croient même savoir la date de ce retour : c'est 587, selon BRÉHIER (*Byzantion*, 4, 1927-1928, p. 18, 19, 22, 27), SCHNEIDER (*op. cit.*, p. 25) et d'autres. Bréhier donne cette date comme déduite des *Patria*, III, 31 (éd. PREGER, p. 226) : mais il est seulement dit là, dans un contexte fabuleux, que l'Octogone abritait Ὀλοκουμένικόν διδασκαλεῖον (sur lequel nous reviendrons), se trouvait près de la Basilique, et « a duré 414 ans jusqu'à la dixième année du règne de Léon le Syrien, père du Kaballinos » ; or 727 (ou mieux 726) moins 414 donne 313 (ou mieux 312), date qui n'a aucun sens. Je soupçonne que la date de 587 a été, par nos divers auteurs, empruntée à A. ANDRÉADÈS (*op. cit.*, *Mélanges Cornil*, 1926, p. 21) ; celui-ci déclare la déduire de Kodinos (c'est-à-dire du passage ci-dessus cité des *Patria*) attribuant 140 années d'existence à l'Université de l'Octogone détruite (*sic*) dans la dixième année du règne de Léon ; or 727 — 140 = 587. Mais d'où Andréadès tient-il ce chiffre de 140, pour lequel il ne donne pas de référence, alors que les *Patria* parlent de 414 années ? Il a dû le prendre à COLLINET (*Histoire de l'École de Droit de Beyrouth*, Paris, 1925, p. 175), qui l'avait trouvé dans L. LABORDE (*Les Ecoles de Droit dans l'Empire d'Orient*, Bordeaux, 1912, p. 137, note), lequel l'avait emprunté à DUCANGE, *Glossarium*, s.v. διδάκαλος

rien de précis sur son enrichissement au cours des règnes qui suivirent ceux de Constance, Julien et Valens, nous en avons du moins une preuve indirecte : sous le règne de Basiliskos (9 janvier 475 à fin août 476), Zonaras, dont la source est ici l'œuvre perdue de Malchos, rapporte⁵⁹ qu'un incendie parti des Chalkoprataia ravagea τὴν κεκλημένην βασιλικήν, καθ' ἣν καὶ βιβλιοθήκη ἐτύγγανε δώδεκα μυριάδας βιβλίων ἀποκειμένων ἐν αὐτῇ ἔχουσα⁶⁰. C'est la confirmation à la fois de l'existence et de l'emplacement de la Bibliothèque, et aussi de son prodigieux développement, même s'il faut tenir pour exagéré le nombre de 120 000 volumes. Il n'est pas certain que ceux-ci aient été tous réduits en cendre. Ils avaient en tout cas, pendant plus d'un siècle, joué leur rôle dans le développement culturel de Constantinople, et donné à leur tour naissance à d'autres copies qui, elles, ne périrent point. Enfin, il est vraisemblable que la Basilique et la Bibliothèque furent bientôt reconstruites.

οἰκουμηνικός. Ducange écrit en effet à cet endroit que CODINUS, au § 89 de ses *Origines*, déclarant que l'incendie eut lieu dans la dixième année de Léon l'Isaurien après 140 années de fonctionnement ininterrompu de l'établissement, il en résulte que les débuts de celui-ci se placent sous Maurice, en 587. Or Ducange connaissait Kodinos par l'édition de P. LAMBECK (*Georgii Codini et alterius cuiusdam anonymi excerpta de antiquitatibus constantinopolitanis edita in lucem opera et studio Petri Lambecii Hamburgensis cum latina versione et animadversionibus necessariis*, Parisiis, ex Typographia Regia, M. DC. LV.), où on lit, p. 42, § 89, à propos de l'Octogone : ὁ δὲ τόπος καὶ κατὰ διαδοχὰς οἱ τοιοῦτοι διδάσκαλοι διήρκεσαν ἕτη υἷδ' μέχρι τοῦ δεκάτου χρόνου Λέοντος etc. ; mais la traduction latine en regard dit : « Duravit autem ista Doctorum successio centum et quatuordecim annos, usque ad decimum annum etc. » Il me paraît vraisemblable que c'est de la traduction latine de Lambecius, qui par erreur dit 114 au lieu de 414, et où par une autre erreur Ducange a lu 140, que vient la date de 587, probablement dépourvue de tout fondement, mais reproduite par tout le monde depuis Ducange. — Je signale enfin la position de C. WENDEL (*op. cit.*, p. 206-207) : il estime que l'organisation de l'Université impériale par Théodose II en 425 a eu pour conséquence que les anciennes salles de cours ne suffirent plus, et que même l'adjonction du Capitole fut insuffisante ; il fallut alors aménager les exèdres du portique Nord de la Basilique (car pour lui c'est d'elle qu'il s'agit, non du Capitole, dans C. Theod. XV, 1, 53) ; et d'un texte de Théophylacte Simokattès que nous aurons plus tard à examiner, il croit même pouvoir inférer que l'enseignement du droit et de la philosophie se donnait à la Basilique, notamment dans les exèdres du portique Nord, tandis que celui de la grammaire et de la rhétorique se donnait au Capitole. C'est la conclusion adoptée par V. BURR, dans MILKAU-LEYH, *Handbuch der Bibliothekswiss.*, III, 1, 1955, p. 148 sq. Elle demeure hypothétique.

59. ZONARAS, XIV, 2, 22-24 : Bonn, III, p. 130-131. KÉDRĒNOS, Bonn, I, p. 616, dit que l'incendie eut lieu au début du règne de Basiliskos, prit naissance au cœur des Chalkoprataia, et détruisit ἄμφω τὰς στοὰς καὶ τὰ προσεχῆ πάντα τὴν τε καλουμένην βασιλικήν, ἐν ἣ ἀπέκειτο βιβλιοθήκη ἔχουσα βίβλους μυριάδας δώδεκα.

60. D'après Malchos toujours, Zonaras mentionne parmi les ouvrages qui périrent un rouleau d'Homère, écrit en lettres d'or sur intestin de serpent (δράκοντος ἔντερον), mesurant 120 pieds. KÉDRĒNOS (*loc. cit.*) ajoute : μετὰ καὶ τῆς ἱστορίας τῆς τῶν ἠρώων πράξεως, c'est-à-dire avec des illustrations. Je ne vois pas pourquoi cela excite d'ordinaire le scepticisme amusé des historiens : il y a des choses plus surprenantes dans la « bibliologie » antique.

C'est du moins ce que l'on peut inférer d'un groupe de trois épigrammes de l'appendice planudéen de l'*Anthologie*. L'une dit qu'un empereur (non nommé), ayant vu la maison de l'Hélicon toute rajeunie par les soins du préfet de la ville Ioulianos, fit dresser sa propre statue (ou son image) dorée devant la demeure des Muses⁶¹. Celle qui précède nous apprend que le préfet de la ville Ioulianos fit dresser des statues (ou images) de l'empereur Zénon et de son épouse Ariadnè⁶² : elle situe donc Ioulianos sous Zénon (474-491). Enfin celle qui suit dit que Ioulianos, « après avoir orné (?) (la demeure) des Piérides », fit dresser la statue (ou l'image) dorée d'Anastasia⁶³. Ducange a le premier, je crois, mis ces trois textes en relation avec la bibliothèque de la Basilique⁶⁴, et depuis lors on répète que la bibliothèque incendiée en 475-476 a été reconstruite avant 491⁶⁵ : c'est en effet vraisemblable. Une difficulté subsiste, la mention d'une Anastasia, inconnue de nous⁶⁶. Banduri l'a bien vue, et fait à ce propos ce commentaire : « Arbitror χρυσέην subintelligi στήλην, et pro Ἀναστασίην scribendum Ἀναστασίου, nimirum Anastasii imperatoris. Probabile enim est Julianum urbi praefectum, qui statuas Zenonis et Ariadnes in Basilica erexerat, postmodum etiam Anastasii imperatoris, secundi mariti Ariadnes, eo in loco statuam erexisse »⁶⁷. Il se peut qu'il ait raison, car il n'y a de difficulté, ni à sous-entendre στήλην ou εἰκόνα avec χρυσέην, ni à admettre que Ioulianos, préfet sous Zénon,

61. Fr. DÜBNER, *Epigrammatum Anthologia Palatina*, II, Paris, 1872, p. 540, n° 70 = H. BECKBY, IV, p. 338, n° 70 :

Οἶκον ἄναξ Ἑλικῶνος ἀνήθησαντα νοήσας
Κυδαλίμοις καμάτοισιν Ἰουλιανοῦ πολιάρχου
Περικῶν προπάροιθε δόμων παγχρύσεος ἔστη.

62. *Ibid.*, n° 69 = H. BECKBY, IV, p. 338, n° 69 :

Ζήωνα πτολιάρχος Ἰουλιανὸς βασιλῆα
Ζήωνος παράκοιτιν Ἰουλιανὸς Ἀριάδην.

63. *Ibid.*, n° 71 = H. BECKBY, IV, p. 338, n° 71 :

Κῦδος Ἰουλιανοῦ παναοίδιμον, δς μετὰ κόσμον
Περίδων χρυσέην στήσεν Ἀναστασίην.

64. DUCANGE, *Constantinopolis christiana*, Paris, 1680, liv. II, p. 150-151. Il écrit à ce propos : « Sed neque diversae sunt statucae illae Zenonis et Ariadnes ejusdem Augusti uxoris, quas Julianum erexisse testatur distichon quod in Anthologia legitur, a statutis Zenonis et Ariadnes quas Codinus in Basilica Chalces stetisse refert; nam et Basilica et Bibliotheca et Chalce sibi invicem proximae fuere. »

65. Par ex. A. M. SCHNEIDER, *Byzanz*, p. 25 et n. 10.

66. Car on ne saurait évidemment songer à celle qui fut l'épouse de Pompée, neveu d'Anastase.

67. BANDURI, *Imperium orientale*, II, Paris, 1711, p. 843. La question n'a fait aucun progrès depuis Ducange et Banduri, mais on s'abstient la plupart du temps de les citer.

vivait encore sous son successeur Anastase⁶⁸. Au surplus, répétons modestement avec Banduri : « Si haec conjectura alicui non placuerit, meliorem proferat. »

La crise du VI^e siècle Tout se passe comme si le vi^e siècle marquait l'arrêt, puis le déclin du grand élan, né de la fondation de Constantinople et de la rénovation de l'Empire, qui pendant deux siècles avait entraîné la civilisation byzantine et lui avait permis de renouer, plus ou moins solidement, le fil de la civilisation antique. Non point, assurément, que la recherche et l'enseignement supérieur, la Bibliothèque et l'École, et avec eux les *artes liberales*, disparaissent⁶⁹. Mais le premier coup leur fut porté par Justinien lorsque, dans sa volonté de régner sur un empire où les consciences mêmes obéiraient à une loi unique, il prononça l'interdiction du paganisme. Les invectives contre la *μολία τῶν ἀνοσίων Ἑλλήνων* avaient été surtout, jusqu'alors, le fait des polémistes chrétiens : l'empereur et l'Etat les prennent à leur compte, et instaurent comme principe de gouvernement l'intolérance, qui était dans la nature même du christianisme, et dont on pourrait seulement s'étonner qu'ayant avec elle le bras séculier elle ait mis plus de deux siècles à s'établir complètement. Encore ne faut-il pas incriminer l'Eglise : l'Etat dont Constantin avait posé les fondements avait choisi de s'identifier, en un sens, à l'Eglise et à la religion, et, en ce sens, les mesures de Justinien sont logiques.

Cod. Just. I, 5, 18, § 4, prononce que ceux qui ne suivent pas « l'Eglise catholique et apostolique et la foi orthodoxe », les hérétiques, les juifs, les païens, ne peuvent ni servir ni être honorés d'une dignité quelconque, ni « sous couvert de n'importe quelle forme d'enseignement attirer à leur erreur les âmes simples »⁷⁰.

68. La correction, proposée par Brunck, de *χρυσέην* en *χρύσειον* est inutile (DÜBNER, II, p. 615). Il ne faudrait d'autre part pas trop presser les mots *μετὰ κόσμον*, et distinguer la reconstruction (n^o 70) de la décoration (n^o 71) : ce genre de textes se prête mal à une si précise exégèse, et d'ailleurs *ἀνηθήσαντα* n'implique pas nécessairement une reconstruction. La scholie (citée par BANDURI, *loc. cit.*), qui explique *μετὰ κόσμον* : *τουτέστι μετὰ τὸ Μουσεῖον ἀνοῦξαι*, est naturellement tardive et sans force probante, comme celle qui à propos du n^o 70 donne la même explication (cité DÜBNER, II, p. 615).

69. Un exemple : AGATHIAS (éd. KEYDELL, V, 21, 3, p. 190-191), parlant d'une attaque de barbares repoussée par Germanos fils de Dorotheos, dit que ce Germanos, originaire de Bederiana, fut pour cette raison bien vu de Justinien, qui l'amena à Constantinople quand il avait huit ans et s'occupa de son instruction; ce Germanos *τοῖς τῶν γραμματιστῶν ὠμίλει διδασκαλείοις, καὶ πρὸς γε ἀνὰ τὰ φροντιστήρια φοιτῶν τὴν τῶν Λατίνων μετέσχε παιδείας*. On notera, d'une part, la mention d'un enseignement *latin*; d'autre part, l'opposition entre le *διδασκαλεῖον* des grammaticistes et le *φροντιστήριον*, qui paraît bien être ici un établissement d'enseignement supérieur (peut-être juridique), plutôt que l'école « secondaire » du *γραμματικὸς*, distincte de l'école « primaire » du *γραμματιστής* (sur cette distinction, cf. H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, p. 233; mais il faut bien noter qu'elle n'a pas valeur absolue).

70. Le texte ajoute : *καὶ σιτήσεως δημοσίας τυγχάνειν*, ce qui confirme qu'un salaire d'Etat était attaché à l'enseignement public.

Ce que précise brutalement Cod. Just. I, II, 10 : « Nous interdisons qu'aucun enseignement soit professé par ceux qui sont malades de la folie sacrilège des Hellènes. » C'est dans le contexte des mesures contre le paganisme qu'il faut interpréter ce que l'on nomme la fermeture de l'École d'Athènes. Nos deux sources sont Malalas et Agathias. Malalas⁷¹ dit que, sous le consulat de Flavius Decius junior (529), l'empereur prit une ordonnance (πρόσταξις) qu'il envoya à Athènes, interdisant à quiconque d'enseigner la philosophie et d'expliquer le droit⁷². Nous n'avons pas de raison de récuser ce témoignage, mais comment l'interpréter ? On le met d'ordinaire en relation avec un passage d'Agathias de Myrina, qui consacre la fin de son livre II, § 23 sq.⁷³, aux mœurs des Perses et à Chosroès. Après avoir parlé (§ 28) de la réputation de grand savoir de Chosroès, il entreprend de montrer qu'elle est surfaite. Pour cela il raconte d'abord (§ 29) une anecdote dont le héros est Ouranios, un Syrien qui vivait à Constantinople en faisant profession d'exercer la médecine : il fréquentait ce « portique de la basilique » (στοὰ βασιλικοῦ) dont nous avons plus haut parlé, s'installait dans les boutiques des libraires, et engageait des discussions philosophiques avec les gens qui se trouvaient là, et dont la plupart, dit Agathias, n'avaient même pas fréquenté l'école du grammatiste. Or il lui arriva d'aller en Perse, dans la suite de l'ambassadeur Aréobindos ; il revêtit un vêtement magnifique et imposant, « tel que celui que portent chez nous les καθηγηταὶ τῶν λόγων καὶ διδάσκαλοι », se présenta à Chosroès qui fut frappé de son aspect, le crut philosophe, le fit disputer avec les mages, et se prit d'enthousiasme pour lui en déclarant qu'il n'avait jamais vu homme pareil. Or, ajoute Agathias (§ 30), et c'est la seconde partie de son récit, cette naïveté de Chosroès est étrange, car peu de temps auparavant il avait eu l'occasion de voir « la fine fleur des philosophes de notre

71. MALALAS, XVIII, Bonn, p. 451 (*ibid.*, p. 449, se trouve le passage fameux sur la persécution des « Hellènes » et l'interdiction faite aux « hellénisants » d'occuper aucune place dans l'Etat, πολιτεύεσθαι).

72. Le texte rapproche peut-être plusieurs mesures différentes prises par Justinien (déjà la mention du droit, pour Athènes, est suspecte, bien qu'on sache que Justinien ne voulut laisser subsister que les écoles de droit de Constantinople, Rome et Bérytos). Il ajoute en effet, dans la même phrase : « et de jouer aux dés dans aucune ville, attendu qu'à Constantinople des gens qui furent pris à jouer aux dés en blasphémant horriblement furent promenés à travers la ville à dos de chameau ». Les derniers mots sont : περιεωμβήθησαν ἐν καμήλοις, qui n'ont pas de sens, περιβομβῶ signifiant « bourdonner ». Il faut restituer, non περιεπομπεύθησαν, comme on l'a proposé, mais περιεωμίσθησαν, d'après d'autres passages de MALALAS : Bonn, p. 473, περιεωμίσθεντων αὐτῶν διὰ πᾶσαν τὴν πόλιν, et 491, « Ἑλληνες περιεωμίσθησαν καὶ τὰ βιβλία αὐτῶν κατεκαύθη ».

73. Ed. KEYDELL, p. 70 sq. Sur ce texte, cf. J.-F. DUNEAU, Quelques aspects de la pénétration de l'hellénisme dans l'Empire perse sassanide (IV^e-VII^e siècles), *Mélanges René Crozet*, Poitiers, 1966, p. 13-22 ; Averil CAMERON, *Agathias*, Oxford, 1970, p. 101-102.

temps » : Damaskios le Syrien, Simplicios le Cilicien, Eulamios le Phrygien, Priskianos le Lydien, Hermeias et Diogénès de Phoinikè et Isidore de Gaza. Ceux-ci, comme la religion désormais imposée aux Grecs ne leur plaisait pas, et qu'il leur était devenu difficile de vivre dans l'Empire à cause des lois promulguées contre les païens, étaient venus s'installer en Perse, où ils pensaient trouver un régime inspiré de Platon, unissant φιλοσοφία et βασιλεία. Vite déçus, ils décidèrent de repartir, malgré les instances de Chosroès, aimant mieux risquer la mort en repassant la frontière byzantine que vivre dans l'opulence chez les Perses. D'ailleurs, ajoute Agathias en terminant (§ 31, 2), ils retirèrent quand même un grand avantage de leur équipée : car des négociations de paix étaient alors en cours entre Byzantins et Perses, et ceux-ci firent inclure dans le traité (de 532) un article en vertu duquel les philosophes en question, revenus dans l'Empire, devraient à l'avenir y vivre sans être inquiétés, ni contraints de renoncer à la croyance de leurs pères et de professer des opinions contraires à leur conscience⁷⁴.

Depuis Petit de Julleville⁷⁵, on répète que les philosophes qui cherchèrent refuge à la cour de Chosroès étaient les professeurs de l'École d'Athènes : Agathias ne le dit pas. Ils sont présentés comme des victimes des lois portées en général contre le paganisme et contre les professeurs païens, non d'une mesure particulière contre l'École d'Athènes. Il est vrai que pour plusieurs nous savons qu'ils furent en effet « Athéniens », ou, comme on disait, « Attiques », c'est-à-dire qu'ils enseignèrent à Athènes : ainsi Damaskios le Diadoque et Simplicios; les autres appartinrent sans doute à l'Académie, pas nécessairement en 529. Mais il faut se garder d'exagérer l'importance que pouvait encore avoir, en 529, l'École d'Athènes. Depuis la mort de Proklos, son renom avait fort diminué. Elle survivait⁷⁶.

74. Sur Olympiodore, son témoignage sur les biens de l'École d'Athènes (τὰ διαδοχικά), la date de confiscation de ceux-ci, l'hypothèse de Tannery que le traité de 532 en aurait stipulé la restitution (partielle ?) aux anciens professeurs athéniens, cf. L. G. WESTERINK, *Anonymous Prolegomena to Platonic Philosophy*, Amsterdam, 1962, Introduction, p. XIII-XV.

75. *L'École d'Athènes au IV^e siècle après Jésus-Christ*, Paris, 1868, p. 128-129. Sur la portée véritable de ce que l'on nomme la « fermeture » de l'École d'Athènes, cf. G. DOWNEY, Justinian's view of Christianity and the Greek classics, *Anglican Theological Review*, 1958, p. 1-12 t. à p.; je dois pourtant dire que je me sépare de la thèse qui inspire cette étude, et qui s'exprime par exemple dans une phrase comme celle-ci (p. 4) : « The age of Justinian is a historical moment of prime importance in the transmission of our classical heritage ». Cf. aussi J.-F. DUNEAU, *op. cit.*, p. 18 sq.

76. Nous manquons, en attendant le livre que prépare J.-F. DUNEAU, d'une bonne étude sur les derniers temps de l'École ou, plutôt, des écoles d'Athènes. Sur Damaskios, cf. KROLL, s.v., *RE* (1901), col. 2039-2042. Sur Simplicios, PRAECHTER, s.v., *RE* (1927), col. 204-213. Des vues un peu différentes sont exprimées par A. CAMERON, *The End of the Ancient Universities*, *Cahiers d'Histoire mondiale*, 10, 1967, p. 653-673 (cf. notamment p. 664 et 669-670) : l'auteur estime

Quoi qu'il en soit, même si l'interdiction d'enseigner qu'au dire de Malalas Justinien porta contre les professeurs athéniens eut valeur de symbole plus que portée réelle, il reste que la lutte menée contre le paganisme et l'institution officielle de l'intolérance portèrent leurs fruits. Le récit d'Agathias est éloquent, comme le fait que les derniers philosophes aient dû chercher la protection des Perses. On sait ce que fut la mission de propagande confiée à Jean d'Asie, qui ne reculait pas devant les moyens, et comment à Constantinople, en 546, il fit arrêter, emprisonner, torturer, parfois exécuter, des grammairiens, rhéteurs, juristes et médecins⁷⁷. Quand Malalas nous dit⁷⁸ qu'en 562 des « Hellènes » furent arrêtés, promenés en dérision à travers Constantinople, et que *leurs livres* furent brûlés dans le Kynègion en même temps que des images de leurs dieux, les flammes de cet autodafé sont sinistres. Il n'est pas douteux qu'un déclin du haut enseignement profane, et de la culture, commence sous Justinien. Procope le suggère, à sa façon, qui est ici d'un polémiste, quand il dit que l'empereur voulut καταλύειν τὸ τῶν ῥητόρων ἀξίωμα, et qu'il supprima les pensions des médecins et des professeurs, si bien que l'on n'entendit plus parler d'eux⁷⁹. Zonaras lui fait écho : mettant ces mesures au compte des grands besoins d'argent qu'avait Justinien pour ses constructions et particulièrement pour Sainte-Sophie, il répète que l'empereur fit supprimer les pensions dont jouissaient dans les villes de l'Empire les διδάσκαλοι τῶν λογικῶν τεχνῶν, ce qui fit que les διδασκαλεῖα fermèrent et que l'ignorance, ἀγροικία, triompha⁸⁰. Ces témoignages, d'autres qui mériteraient d'être rassemblés⁸¹, n'échappent pas à la critique, mais ils

que l'Académie d'Athènes n'était pas à l'agonie quand elle fut frappée par l'édit de 529, que d'ailleurs suffit à expliquer son paganisme « actif et subversif » ; et que cet édit n'eut pas d'autres conséquences que la fermeture de l'Académie et la confiscation de ses biens, la philosophie restant enseignée et pratiquée ailleurs, par exemple dans l'Ecole-sœur d'Alexandrie, qui demeura païenne. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point. Je n'ai pu consulter une autre étude de Alan CAMERON, *The last days of the Academy at Athens, Proceed. Cambridge Philol. Society*, 195, 1969, p. 7 sq.

77. Cf. J. PARGOIRE, *L'Eglise byzantine de 527 à 847*³, Paris, 1923, p. 13-14; L. BRÉHIER, dans FLICHE-MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, 4, Paris, 1937, p. 443-444, avec les références.

78. BONN, p. 491. Sur la date de cette dernière persécution du paganisme sous Justinien, 562 et non 559, cf. E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, II, p. 799 sq.

79. PROCOPE, *Anekdotai*, 26, Bonn, p. 142 sq. Ou bien Procope veut parler de tous les médecins et professeurs indistinctement, par une exagération de pamphlétaire; ou bien il a surtout dans l'esprit les *païens*, et ce qu'il dit montre quelle grande place ceux-ci avaient tenue jusqu'à lui.

80. ZONARAS, XIV, 6, 31-32 : Bonn, III, p. 157. Mais c'est aussi un lieu commun que d'accuser d'ἀγροικία le personnage que l'on critique.

81. Je ne sais comment interpréter un curieux passage des *Patria* (PREGER, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, II, Leipzig, 1907, p. 229) : τὸν δὲ λιμένα Σοφίας ὁ αὐτὸς ἐκτίσεν Ἰουστίνος (Justin II, 565-578)... πρὸ δὲ τοῦ κτίσαι τὸν λιμένα ὑπῆρχεν στοὰ καμαροειδής, ἣν ἐκτίσεν ὁ μέγας Κωνσταντῖνος, καὶ ἀνήρχοντο οἱ φιλόσοφοι οἱ δυσικοί, Θηβαῖοι τε καὶ Ἀθηναῖοι καὶ Ἕλλα-

concourent à former une impression que je crois juste : la renaissance des lettres et de la culture antiques qui, à Constantinople, a commencé sous Constance, s'est transformée deux siècles plus tard en décadence. On a cessé de copier les auteurs anciens⁸². On leur mesure la place dans l'enseignement. Les voix de leurs plus fervents exégètes se taisent, celles de leurs ennemis s'enflent : qu'on songe, par exemple, au plus grand poète de Byzance, Romanos le Mélode⁸³. Dans la cité, les professeurs perdent leur rang et leurs privilèges. Sans doute il y a encore, sous Justinien⁸⁴, des grammairiens, rhéteurs, et philosophes « grecs », formés

δικοί, καὶ διελέγοντο ἐκεῖσε μετὰ τῶν Κωνσταντινουπολιτῶν· καὶ διήρκεσε τοῦτο μέχρι Ἰουστινίου καὶ πάντοτε ἐνίκων οἱ δυσικοί· ἐπὶ δὲ Ἰουστίνου ἠττηθέντες οὐδέποτε ἀνῆλθον μέχρι τῆς σήμερον. Dans le tissu d'erreurs et de fables que sont les *Patria*, il est bien difficile de démêler un peu de vérité. Je me demande pourtant s'il n'y a pas dans ce texte comme un écho de la fermeture de l'École d'Athènes; en tout cas, du déclin de la culture philosophique à partir de la fin du VI^e siècle. — Sur le port « Sophien » et Justin II, cf. en dernier lieu Averil CAMERON, dans *Byzantion*, 37, 1967, p. 11-20 (avec la bibliographie).

82. Il y eut, bien sûr, des exceptions. Un exemple : on attribue au VI^e siècle (mais cette date est hypothétique) les fragments du commentaire de PORPHYRE sur le *Parménide*, conservés sur des folios palimpsestes retrouvés dans un évangélaire de Bobbio; cf. en dernier lieu P.-H. HADOT, dans *Rev. des Ét. grecques*, 74, 1961, p. 410-438, avec la bibliographie antérieure. — E. A. LOWE, Greek symptoms in a sixth-century manuscript of St. Augustine and in a group of Latin legal manuscripts (*Didascaliae. Studies in honor of Anselm M. Albareda*, New York, 1961, p. 279-289), a proposé d'attribuer à un scriptorium de Constantinople du temps de Justinien un groupe de manuscrits juridiques latins, et même un manuscrit de saint Augustin. Il est en effet vraisemblable qu'on copiait à Constantinople, aux V^e-VI^e siècles, des manuscrits latins. Ce doit être le cas, entre autres, au monastère des Acémètes, sur lequel on consultera G. DAGRON, La vie ancienne de saint Marcel l'Acémète, *Anal. Boll.*, 86, 1968, p. 271-321, notamment p. 274-275 : ce monastère eut une activité « littéraire » liée aux querelles religieuses du temps (elle concerne en particulier les œuvres d'Isidore de Péluse, et peut-être, selon les travaux récents de U. Riedinger, le pseudo-Césaire et le pseudo-Denys), et il abritait, à Constantinople même ou dans sa filiale de l'Irénaïon sur le Bosphore, une importante bibliothèque et un atelier de copie. Or la communauté des Acémètes avait cette originalité, parmi d'autres, d'être trilingue (syriaque, grec, latin), et l'on peut supposer que la bibliothèque et le scriptorium l'étaient aussi.

83. En attendant que soit achevée l'édition de J. GROSODIER DE MATONS (dans la collection « Sources chrétiennes »), on se reportera à celle de P. MAAS et C. A. TRYPANIS, *Sancti Romani Melodi cantica, Cantica genuina*, Oxford, 1963. Cf. ce que les auteurs disent dans l'Introduction, p. xxiii, de l'absence de culture, historique et littéraire, de Romanos, et de ses attaques contre la culture païenne. Voir aussi, dans l'hymne de la Pentecôte, les invectives contre Aratos, Platon, Démosthène, Homère, Pythagore, et contre les médecins païens, citées par P. MAAS, Die Chronologie der Hymnen des Romanos, *Byz. Zeitschr.*, 15, 1906, p. 1-44 : cf. p. 21-22 (éd. MAAS-TRYPANIS, p. 265).

84. On manque de travaux récents sur les personnages du VI^e siècle qui seraient, de notre point de vue, les plus intéressants. Le mieux partagé, mais non pour nous le plus important, a été AGATHIAS : ses épigrammes ont été éditées par G. VIANSINO (*Agazia Scolastico : Epigrammi*, Milan, 1967), son *Histoire* par R. KEYDELL (*Agathiae Myrinaei Historiarum libri quinque*, Berlin, 1967), et un livre lui a été consacré par Averil CAMERON (*Agathias*, Oxford, 1970). Né probablement

pendant l'époque précédente : il n'allait sans doute pas falloir beaucoup plus d'une génération pour que se manifestent les conséquences du silence qui leur fut imposé⁸⁵.

Justinien en porte-t-il la responsabilité ? Dans la mesure où un homme, qui incarne une époque et les forces profondes qui l'agitent, est responsable. Les mesures qu'il prit ne sont que l'aboutissement de la lutte du christianisme contre le paganisme, de l'orthodoxie contre l'hérésie ; manifestation de cet esprit unitaire et autoritaire qui s'est institué sur des ruines dont il n'est qu'en partie responsable. Au début du VI^e siècle, quelque chose finissait, et il faudra une longue gestation avant qu'autre chose le remplace. Dans l'intervalle, le « siècle de Justinien » est un temps mort, consommé dans des entreprises où la vanité le dispute à la naïveté, malgré le Code et malgré Sainte-Sophie, derniers fruits du mariage de l'hellénisme avec Rome et avec l'Orient. Tandis que l'empereur s'agite et poursuit la chimère de l'œcuménicité romaine, les puissantes vagues de fond des migrations et des invasions bouleversent le relief du vieux monde, et bientôt sa mentalité.

vers 532 à Myrina, fils d'un « rhéteur », il fait à Alexandrie ses études de rhétorique, puis ses études juridiques à Constantinople, où il exerce comme *scholastikos* jusqu'à sa mort, vers 580. Dans sa poésie savante, dans son *Histoire* classicisante et moralisante, le principe le plus clair qu'on le voit appliquer est celui de l'imitation, encore que, comme l'a montré Averil Cameron, sa connaissance des œuvres des anciens soit limitée. En dehors des événements politico-militaires, il montre si peu d'intérêt pour son temps — sans doute pour ne pas enfreindre ce qui est à ses yeux la « loi du genre » en histoire comme dans la poésie épigrammatique — qu'on a disputé pour savoir s'il était païen ou (comme il est bien plus vraisemblable, mais non évident) chrétien. Un tel personnage, tel du moins que nous pouvons le connaître, nous apprend peu.

85. C'est, bien entendu, un tout autre problème, sans rapport avec celui qui nous occupe, que pose la présence, dans les églises, au VI^e siècle, de mosaïques de pavement à sujets naturalistes, géographiques, cosmographiques, à propos desquelles on a parfois parlé d'iconographie « savante » ou de « renaissance des thèmes classiques ». Il s'agit d'un aspect de l'art religieux du temps, de l'usage qu'il fait de certains symboles remontant loin dans le passé, nullement d'une renaissance humaniste. La question a été posée par E. KITZINGER, *Mosaic pavements in the Greek East and the question of a « renaissance » under Justinian*, *Actes du VI^e Congrès international des Etudes byzantines* (Paris, 1948), II, Paris, 1951, p. 209-223. Certains aspects en ont été depuis examinés à nouveau, dans des études consacrées aux mosaïques de pavement de cette époque, en particulier par E. KITZINGER lui-même (cf. *Dumbarton Oaks Papers*, 6, 1951, p. 83-122). J.-P. Sodini, qui a étudié les mosaïques de la Grèce propre, reprendra cette question.

CHAPITRE IV

LES SIÈCLES OBSCURS : RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

Caractères généraux Avec la mort de Justinien (565) commence une période de deux siècles et demi, la plus difficile à connaître et à juger de toute l'histoire byzantine. De cette difficulté même, la nature et l'indigence des sources sont en partie responsables. Une première phase, qui comprend aussi le règne d'Héraclius, et apparaît comme le prolongement d'un passé déjà condamné, va jusqu'à la conquête arabe. Puis on voit se développer les conséquences du coup brutal asséné par l'Islam à l'Empire, et à tout l'ancien monde : profondes transformations dans la législation, dans les institutions, dans l'économie, dans la mentalité. Les crises, au-dedans et au-dehors, se succèdent. Dans ce contexte s'inscrit l'iconoclasme, qui en un sens apparaît comme un conflit entre l'Europe, que la conquête arabe n'a pas touchée, et l'Asie, secouée par elle et menacée d'un péril mortel. Comment s'étonner que l'Asie, ou plutôt une certaine forme de l'esprit asiatique, l'ait pour un temps emporté ?

Discuter la remarquable coïncidence avec ce que, en Occident aussi, on a appelé les « Dark Ages » n'est pas notre propos. Du point de vue qui est le nôtre, pas d'époque plus pauvre dans toute l'histoire de Byzance, si l'on en juge par la documentation parvenue jusqu'à nous. Mais si pauvreté il y eut, on doit alors admettre qu'elle dissimulait une lente maturation, qui produira ses fruits au IX^e siècle. La transformation de la langue, à laquelle l'hellénisation de l'Empire¹ a donné comme un nouvel élan pour une nouvelle évolution, va désormais opposer, mais aussi mêler l'une à l'autre, une langue vivante et en un sens « populaire », pour laquelle Malalas fait au VI^e siècle figure de précurseur, et une langue savante ou même archaïsante. Ce remarquable instrument est d'abord mis au service des spéculations religieuses, et tous les grands noms sont ceux de gens d'Eglise : Georges de Pisidie, Maxime le Confesseur, Jean Damascène, Théophane le Confesseur, le patriarche Nicéphore, Théodore Stoudite. En histoire,

1. J'entends ici hellénisation par rapport à l'Occident et à la tradition latine, sans préjuger des influences de l'Orient asiatique.

après Théophylacte Simokattès qui raconte sous Héraclius le règne de Maurice, en philosophie, après Stéphanos d'Alexandrie qui au VII^e siècle commente Aristote et Platon, il faudra attendre plus de deux siècles pour trouver autre chose que les ouvrages d'hommes d'Eglise. Seules la législation, dont l'*Eklogè* est un monument remarquable, et les sciences, où d'ailleurs on ne rencontre pas de noms illustres avant Léon le Mathématicien, restent en partie l'affaire des laïcs. Peut-on d'ailleurs, à Byzance, valablement opposer laïcs et gens d'Eglise ? C'est bien plutôt le monachisme qui fait démarcation. En tout cas, les conséquences ne pouvaient être que lourdes.

Il faut pourtant se garder de deux erreurs. La première serait de taxer d'obscurantisme une période qui peut-être n'a paru se désintéresser des « lumières » que parce qu'elle avait de plus urgents problèmes à résoudre, et qu'elle sut résoudre. La seconde serait d'incriminer le conflit des images, tenu pour destructeur ou stérilisant, alors qu'il fut au contraire stimulant. Le mouvement qui suscita, entre bien d'autres, Jean Damascène et Théodore Stoudite peut avoir marqué une crise, non une éclipse de la connaissance. Et sur l'autre bord, si notre information n'était tout entière iconodoule et furieusement anti-iconoclaste, faussant toutes les perspectives, nous reconnâtrions une pensée au moins aussi vigoureuse et probablement plus originale, dont les fruits ne se perdront pas tous. La querelle des images a provoqué de part et d'autre une grande activité de la spéculation, et si le triomphe des moines et des iconodoules n'est pas ordinairement tenu pour celui d'un esprit large et novateur, du moins ne doit-il pas nous empêcher de constater une remarquable coïncidence : celle qui place au même moment le rétablissement définitif des images et la première renaissance d'un humanisme byzantin. Nous reviendrons sur ce problème.

Le fait le plus marquant, pour l'époque qui nous occupe maintenant, est l'absence quasi complète de manuscrits venus jusqu'à nous.

Du VI^e au IX^e siècle, nous n'en avons pratiquement point. R. Devresse a dressé une liste des manuscrits grecs datés : à l'exception du Dioscoride de Vienne (environ 512), il n'en mentionne aucun avant le *Vatic.* 1666, de l'an 800, traduction grecque, faite sans doute à Rome, des dialogues de saint Grégoire. Viennent ensuite un *Vaticanus*, de 813-820, avec les tables manuelles de Ptolémée, un *Bodleianus* gréco-latin, d'environ 817, avec des fragments de l'Ancien Testament, et le plus ancien manuscrit en minuscule daté, l'Évangélaire de Leningrad, achevé le 7 mai 835. Le premier manuscrit littéraire grec profane que l'on trouve dans cette liste est le Platon de Clark, de la bibliothèque d'Aréthas, copié en 895². « Nous ne connaissons guère, écrit

2. R. DEVRESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 286 sq. Il est cependant important de noter que cette liste ne contient que les manuscrits datés dont il existe des repro-

R. Devreesse, de manuscrits, voire de fragments, qui puissent être assignés aux VII^e et VIII^e siècles, en dehors des feuillets d'Anthémius conservés à Milan »⁸. Parlant d'autre part des palimpsestes dont le texte sous-jacent était profane⁴, il ne trouve à citer pour la même époque, et encore les dates sont-elles fort hypothétiques, qu'un Homère⁵, Strabon⁶, un commentaire du *Parménide*⁷, un fragment des *Eléments* d'Euclide⁸.

Une enquête dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale de Paris⁹ montre que, dans le fonds Coislin, il n'y a aucun texte profane parmi les fragments des neuf premiers siècles, sauf quatre feuillets qui servent de garde au Coislin 120, remèdes et formules médicales, peut-être du VIII^e siècle¹⁰. Dans le fonds *Supplément Grec*, pour une partie duquel nous disposons maintenant d'un remarquable catalogue¹¹, aucun texte profane ne figure parmi tous les fragments datables des huit premiers siècles¹²; pour le IX^e siècle, en revanche, nous en trouvons quatre¹³. La même enquête dans d'autres bibliothèques donnerait des résultats semblables : dans les cinq premiers catalogues publiés pour le fonds grec du Vatican, on ne rencontre qu'un texte profane antérieur au X^e siècle, et il est du IX^e, c'est le célèbre Ptolémée (*Vatic. gr. 1594*, minuscule).

Ainsi, nous sommes en présence d'une double constatation. D'une part, pour la période que nous considérons, nous n'avons autant dire aucun manuscrit

ductions phototypiques : mais pour la haute époque, ce sont à peu près tous. La grande enquête de Kirsopp et Silva Lake ne porte que sur les manuscrits en minuscule (antérieurs à 1200); mais les résultats en sont, pour ceux-ci, concordants.

3. *Ibid.*, p. 26. Le manuscrit cité est l'*Ambros. 491*.

4. *Ibid.*, p. 14-15.

5. *Brit. Mus. Add. 17210*. Mais il est daté du VI^e siècle par M. RICHARD, *Inventaire des manuscrits grecs du British Museum, I, Fonds Sloane Additional, Egerton, Cottonian and Stowe*, Paris, 1952, p. 27.

6. *Vatic. gr. 2061, 2306* : VI^e ou VII^e siècle.

7. Mais il s'agit d'un manuscrit de Turin brûlé dans l'incendie de 1904, et de date peu sûre.

8. *Brit. Mus. Add. 17211*; cf. M. RICHARD, *op. cit.*, p. 27 : VII^e-VIII^e siècle. Il est à noter que ce palimpseste, comme celui d'Homère, vient du couvent de Sainte-Marie-Mère-de-Dieu dans le désert de Nitrie, et que l'écriture supérieure est syriaque.

9. J'ai naturellement consulté le meilleur connaisseur, M. Ch. Astruc, que je remercie des indications qu'il m'a très obligeamment données.

10. R. DEVREESE, *Le Fonds Coislin*, Paris, 1945, p. 111. La date ne paraît pas sûre. R. DEVREESE, dans son *Introduction* ci-dessus citée, p. 31, mentionne ces folios comme l'un de nos plus anciens témoins de la minuscule, l'autre étant le *Vatic. gr. 2200*; or, à la pl. VII, il date ce dernier manuscrit « VIII^e-IX^e siècle ».

11. Ch. ASTRUC et Marie-Louise CONCASTY, *Catalogue des manuscrits grecs*, Troisième partie, *Le Supplément grec*, t. III, Paris, 1960.

12. Je mets naturellement à part trois fragments des papyrus d'Achmîm (Hésiode, Euripide et un épitomé d'Homère), des III^e-V^e siècles : *Suppl. gr. 1099*, ff. I-IV^v.

13. N^o 921, commentaire de Proklos sur le *Timée*, minuscule; 1156, Aristote, puis Paul d'Égine, minuscule; 1362, Aristote, onciale.

profane. Mais, d'autre part, nous n'avons aussi qu'un nombre extrêmement réduit de manuscrits religieux. Ceci corrige cela, et met en garde contre l'idée préconçue que la littérature profane, en particulier les œuvres de la Grèce antique, auraient seules cessé d'être copiées. Il se peut qu'on les ait en effet délaissées, mais ce n'est point la statistique des manuscrits qui le prouve : car il est invraisemblable que dans le même temps on n'ait point copié de manuscrits religieux, invraisemblable même qu'on n'ait point copié de manuscrits juridiques, médicaux, scientifiques, et pourtant nous n'en avons guère plus. Nous devons donc admettre un véritable naufrage de l'ensemble de la production des ateliers de copistes, et renoncer pour le moment à tirer des conclusions de cette donnée négative¹⁴. Il faut chercher ailleurs.

Il n'y a pas de doute qu'au début de la période qui nous occupe un enseignement supérieur, conforme au programme traditionnel, continua d'être donné à Constantinople, et que Maurice, par exemple, attachait grande importance à la culture. Ménandre, dans son prologue¹⁵, raconte que son père, le Constantinopolitain Euphratas, était peu porté aux choses de l'esprit, et que son frère Hérodote, après avoir goûté au droit, s'en détacha ; lui-même fit des études juridiques, mais exerça peu, car il n'avait pas le goût des luttes procédurières et n'aimait pas ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ θαμίλειν ; il s'adonna quelque temps à des futilités, jeux du cirque, pantomimes, jusqu'à ce qu'enfin il fût encouragé par l'empereur Maurice à donner une suite à l'histoire que la mort d'Agathias avait interrompue. Il dépeint à ce propos Maurice comme un protecteur des lettres, lui-même Μουσαῶν ἐραστής ποιημάτων τε καὶ ἱστορίας ἥδιστα ἐπαίων, et y consacrant une partie de ses nuits. Même son de cloche chez Théophylacte Simokattès, selon qui Maurice honorait τοὺς ἐνηθληκότας περὶ τὰ κάλλιστα τῶν μαθημάτων¹⁶. C'est vers le même temps que Maxime le Confesseur, né à Constantinople vers 580, y étudie la grammaire, la rhétorique et la philosophie¹⁷. Nous verrons plus loin que quelques noms de professeurs ou de savants nous sont connus.

A ce point de vue comme aux autres, le règne de Phocas fut sans doute

14. Je ne crois pas que soit juste la thèse soutenue par S. ΚΟΥΓΕΑΣ, dans son étude sur les scriptoria byzantins (*Praktika* de l'Académie d'Athènes, 28, 1953, p. 458 sq.), d'après laquelle il y aurait eu interruption de toute culture classique à Byzance pendant les deux « siècles obscurs » (650-850), cette interruption n'ayant d'ailleurs aucun lien avec l'iconoclasme, mais étant due à la conquête par les Arabes de l'Égypte et de la Syrie, c'est-à-dire des pays d'où venaient les livres et les gens capables de les comprendre.

15. MÉNANDRE, Bonn, p. 438-439 (C. MÜLLER, *FHG* IV, p. 201-202; DINDORF, *Historici graeci minores*, II, Leipzig, 1871, p. 1-2).

16. Ed. de BOOR, Leipzig (Teubner), 1887, p. 311.

17. *PG* 90, col. 69-72.

différent de celui de son prédécesseur : mais il ne dura que huit ans (602-610), et ne put laisser de traces profondes dans un domaine au surplus étranger aux préoccupations de l'empereur. Cela invite à n'accueillir qu'avec prudence la tradition, cependant suivie par tous les historiens modernes, d'après laquelle l'Université¹⁸ aurait été fermée par Phocas et rouverte, voire réorganisée, par Héraclius. C'est là, à mon sens, une interprétation erronée du dialogue imaginaire entre Philosophie et sa fille Histoire, placé par Simokattès en tête de l'histoire du règne de Maurice qu'il composa sous Héraclius¹⁹. Philosophie demande à Histoire comment il se fait qu'elle ait pu renaître, elle qui, depuis l'avènement de Phocas, était morte; elle ajoute qu'elle-même fut au même moment bannie du portique basilique²⁰, mais qu'ensuite les Héraclides²¹ lui apportèrent le salut, lui rendirent droit de cité, la rétablirent πρὸς τὰ βασιλείων τευμένη; et elle demande de nouveau à Histoire d'où est venu pour celle-ci le salut. Réponse d'Histoire : « Tu connais bien le grand ἀρχιερεὺς καὶ πρόεδρος de toute l'οἰκουμένη? — Philosophie : Bien sûr, c'est mon vieil ami, un trésor pour moi. — Histoire : C'est lui qui m'a rappelée à la vie, qui m'a tirée, nouvelle Alceste, du silence du tombeau, m'a adoptée, vêtue splendidement, parée d'un collier d'or, coiffée en crobilos orné d'une cigale d'or [c'est-à-dire : à l'antique !]; puis il m'a généreusement offert une tribune stable et une liberté de parole exempte de danger (βῆμα ἰδρυμένον καὶ παρρησίαν ἀκίνδυνον). — Philosophie : J'admire, ma fille, le grand esprit de cet hiérophante, qui a gravi toutes les marches du succès, atteint le sommet de la théologie et de la vertu (...). — Histoire : Tu as magnifiquement tressé la couronne des éloges. » Soit, mais le personnage ainsi loué n'est pas nommé, et on a donné une interprétation que je crois fautive, à savoir qu'il s'agit d'Héraclius lui-même²². Il me paraît que ἀρχιερεὺς καὶ πρόεδρος,

18. J'emploie parfois ce mot d'« Université » pour désigner l'enseignement supérieur, parce qu'il est commode, mais sans préjuger des institutions et de la nature réelle de cette « Université ».

19. Ed. de BOOR, p. 20-22. Trad. russe, présentée par N. FIGULEVSKAJA, *Foefilakt Simokatta, Istorija*, Moscou, 1957, p. 23-24.

20. Τῆς βασιλείως στοῶς ἐξωστρακίσθην : donc sous Maurice l'enseignement de la philosophie au moins se donnait à la Basilique. Sur celle-ci, cf. ci-dessus, p. 65.

21. C'est-à-dire les descendants d'Héraclius le Père, exarque de Carthage : l'empereur Héraclius, et ses fils associés au trône.

22. Ainsi L. BRÉHIER, Notes sur l'histoire de l'enseignement supérieur à Constantinople, *Byzantion*, 4, 1927-1928, p. 13-28 : cf. p. 18-19; F. DVORNIK, Photius et la réorganisation de l'Académie patriarcale, *Anal. Boll.*, 78 (= Mélanges P. Peeters, II), 1950, p. 108-125 : cf. p. 111-113, avec une traduction du texte de Simokattès, et cette conclusion : « Quand Héraclius eut mis fin au régime désastreux de Phocas, une de ses premières réformes fut la rénovation totale de l'Université, qui se vit alors logée dans la Basilica; à l'empereur seul en revient tout l'honneur, le patriarche n'y fut pour rien »; ce que je ne crois pas exact. En revanche, F. FUCHS (*Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter*, Byzant. Archiv, 8, Leipzig-Berlin, 1926, p. 8) a compris

ἱεροφάντης, la mention de la θεολογία, ne peuvent s'appliquer qu'au patriarche, c'est-à-dire à Sergios : on sait le rôle de premier plan qu'il joua à Constantinople, dans les affaires civiles autant que religieuses, sous Héraclius. Mais il me paraît aussi qu'il faut se garder à la fois de trop serrer un texte entaché d'une insupportable enflure²³, et d'accorder une confiance aveugle à Simokattès, entraîné par sa haine pour Phocas, et par le désir (ou le devoir) de louer le patriarche auquel il devait beaucoup. Bref il faut renoncer à tirer de ce dialogue imaginaire autre chose que ceci : 1) l'enseignement de la philosophie, donné dans la Basilique avant Phocas, après quelques années difficiles, fleurit au même endroit sous Héraclius; 2) Théophylacte Simokattès, qui s'identifie lui-même avec l'Histoire, avait été réduit au silence sous Phocas : comment, en effet, eût-il composé l'histoire de Maurice sous le règne de son meurtrier ? Mais son protecteur, le patriarche Sergios, lui rendit après 610 la possibilité de réaliser son œuvre, et sans doute le traita généreusement. En l'absence d'autres témoignages concordants je n'oserais aller plus loin, soit pour chercher dans les mots βῆμα ἰδρυμένον une allusion à quelque création de Sergios au profit de Simokattès, soit pour interpréter l'ensemble du texte comme un témoignage sur une rénovation et une réorganisation de l'Université au temps d'Héraclius. Je n'y vois que le désir de marquer le contraste avec le régime de Phocas, et de célébrer le retour au régime antérieur. Mais cela même n'est pas sans intérêt.

Nous avons malheureusement peu d'indications sur les professeurs de cette époque. Deux noms se détachent, ceux de Georges Choïroboskos pour la grammaire et la philologie, de Stéphanos d'Alexandrie pour la philosophie et les sciences. Mais, à dire vrai, on ne sait pas exactement quand vécut Choïroboskos²⁴, qu'on tend maintenant à placer vers la fin du VI^e siècle²⁵. Les manuscrits lui

qu'il s'agit du patriarche. De cet ouvrage, par ailleurs si décevant, de Fuchs, cf. le vivant compte rendu de H. GRÉGOIRE (*Byzantion*, 4, 1927-1928, p. 771-778), qui dégage bien les principaux problèmes.

23. Du moins à nos yeux. Cf. Th. NISSEN, *Das Prooemium zu Theophylakts Historien und die Sophistik*, *Byz.-neugr. Jahrb.*, 15, 1939, p. 3-13 (où il est d'ailleurs très peu question, p. 12-13, du dialogue entre Histoire et Philosophie).

24. KRUMBACHER, *Geschichte*², 1897, p. 583-585; L. COHN, Choïroboskos, *RE* (1899), col. 2363-2367; CHRIST-STÄHLIN⁶, II, 1924, p. 1079-1080.

25. Cf. CHRIST-STÄHLIN, *op. cit.*, p. 1079, n. 4; H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich, 1959, p. 468 (début du VII^e siècle). Longtemps on n'a su où placer Choïroboskos entre le VI^e et le X^e siècle. Je crois que c'est G. HOERSCHELMANN, *De Dionysii Thracis interpretibus veteribus*, I, *De Melampode et Choerobosco*, Leipzig, 1874, qui l'a le premier placé dans la seconde moitié du VI^e siècle (cf. p. 71 sq., 74). (Il n'y a rien sur cette question dans l'étude de A. HILGARD, *De Artis Grammaticae ab Dionysio Thracis compositae interpretationibus veteribus*, Dissertation de Heidelberg publiée à Leipzig en 1880, qui ne traite pas de Choïroboskos.) B. A. MÜLLER (*Zu Stephanos Byzantios*, *Hermes*, 53, 1918, p. 337-357, cf. p. 345-347), maintenant que l'article

donnent le titre de γραμματικὸς καὶ οἰκουμενικὸς διδάσκαλος²⁶. Nous connaissons une partie de ses cours, publiés sous la forme de σχόλια ἀπὸ φωνῆς²⁷. Il est l'auteur de commentaires sur la grammaire de Denys le Thrace, de traités de prosodie, d'orthographe, de déclinaison, d'accentuation, etc.²⁸ : il fait partie des savants qui entretinrent la connaissance et le goût de la langue grecque dans sa pureté antique, de ceux aussi dont la Renaissance, avec Constantin Lascaris et Urbanus de Belluno, se servira pour composer les premières grammaires grecques des temps modernes.

De Stéphanos d'Alexandrie, nous pouvons du moins dire qu'il vint à Constantinople et y enseigna au temps d'Héraclius²⁹. Les manuscrits le nomment

« Tamiathis », où Choroiboskos est cité, n'est pas dans les *Ethnika* d'ETIENNE DE BYZANCE une interpolation, en déduit que Choroiboskos doit être placé au VI^e siècle, entre 500 et la date de composition des *Ethnika*.

26. On reviendra sur le titre de didascale œcuménique. Certains manuscrits le nomment aussi διάκονος et χαρτοφύλαξ, mais J. DARROUZÈS (*Recherches sur les « officia » de l'Église byzantine*, Paris, 1970, p. 22-23 et p. 68, n. 1) juge ces appellations, surtout la dernière, « peu fondées ».

27. M. Richard a montré que, jusqu'au VIII^e siècle, ἀπὸ φωνῆς signifie « d'après l'enseignement oral de », « notes prises au cours de » ; à partir du IX^e siècle, ἀπὸ φωνῆς peut précéder le nom de n'importe quel auteur sans ajouter aucune nuance spéciale. M. RICHARD, 'Απὸ φωνῆς, *Byzantion*, 20 (Actes du Congrès de Bruxelles, II), 1950, p. 191-222 : cf. pour Choroiboskos p. 203, 213, n. 1. — Je signale en passant un emploi ancien de φωνή qui ne semble pas se retrouver à Byzance : M. LEROY (Sur un emploi de φωνή chez Platon, *Rev. des Et. grecques*, 80, 1967, p. 234-241) comprend ce terme, dans un passage du *Cratyle*, au sens de *orthographe*, et fait remarquer que ὀρθογραφία n'apparaît dans le vocabulaire grammatical que vers le second siècle de notre ère.

28. G. HOERSCHELMANN, *op. cit.*, p. 39 sq.

29. KRUMBACHER, *Geschichte*², 1897, p. 621. Le seul travail notable consacré à Stéphanos reste, je crois, la dissertation de H. USENER, *De Stephano Alexandrino*, Bonn, 1880. Elle donne l'édition de deux traités : une ἀποτελεσματικὴ πραγματεία prédisant l'avenir de la dynastie de Mahomet, qui est faussement attribuée à Stéphanos et, en fait, beaucoup plus tardive ; et un traité technique de chronologie et de comput qui serait de lui (cf. ci-dessous), quoique certaines parties soient attribuées par Usener à l'empereur Héraclius lui-même. Le premier de ces deux traités pose des problèmes qui ne me paraissent pas tous résolus. Il est curieux que KÉDRÈNOS (Bonn, I, p. 717) nous dise que « la 12^e année (du règne d'Héraclius), an du monde 6131, le 3 septembre, un jeudi, fut établi le θεμάτιον τῶν Σαρακηνῶν par Stéphanos d'Alexandrie », qui en déduisit que leur empire serait prospère pendant 309 ans, etc. ; mais le 3 septembre 622 tombe un vendredi, et c'est en 621 (qui peut aussi bien, sinon mieux, être considéré comme la 12^e année d'Héraclius) qu'il tombe un jeudi : d'où la correction de l'année du monde 6131 en 6130, déjà proposée par Usener. D'autre part, dans le même traité (éd. USENER, p. 17), Stéphanos est censé dire de lui-même qu'il a déjà enseigné, à son élève Timothée, auquel le traité est adressé, et aux condisciples de Timothée, τὰς πλατωνικὰς ἐφόδους, τὰς ἀριστοτελικὰς φυσιολογίας, τὰς γεωμετρικὰς περινοίας, τὰς ἀριθμητικὰς ἀναλογίας, τὰς μουσικὰς ἐπαναλήψεις, [τὰς χημευτικὰς ἀλληγορίας καὶ δυσεπρέτους νόησεις, τοὺς ἀστρονομικοὺς κλιμακτῆρας καὶ πολυθρυλλήτους ἀστρομαντείας], τὰς πτολεμαϊκὰς ** καὶ συντάξεις καὶ ὀργανικὰς αὐτοῦ μαγανείας. Les mots entre crochets sont suspectés par Usener. Mais quelle est au juste la valeur de ce texte ? Et où commence la légende

φιλόσοφος ου μέγας φιλόσοφος et οἰκουμενικός ου καθολικός διδάσκαλος, une fois οἰκουμενικός φιλόσοφος. C'est probablement ce Στέφανος ὁ Μαθηματικός dont la *Vita Basilii* (Bonn, p. 338, l. 10-12) dit qu'il avait fait l'horoscope d'Héraclius et prédit qu'il périrait par l'eau. Il apparaît qu'il enseigna d'une part la philosophie d'Aristote et de Platon, d'autre part l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique. Il aurait aussi commenté Hippocrate et Galien. N'avons-nous pas là, avec les matières enseignées par Choïroboskos, le programme presque complet du temps ? Mais dans quelle mesure correspond-il à la réalité ?

J'en viens à un texte qui me paraît d'un grand intérêt : « l'autobiographie » de l'Arménien Anania de Shirak. Il n'a été longtemps connu que dans une version lacuneuse et une traduction anglaise pleine d'obscurités et de difficultés³⁰. Mais une version plus complète a été publiée en arménien, et récemment traduite en français par H. Berbérian³¹.

de Stéphanos, à qui la tradition attribua aussi un traité τῆς ἱερᾶς τέχνης τῆς τοῦ χρυσοῦ ποιήσεως ? On trouve peu dans le petit livre de R. VANCOURT, *Les derniers commentateurs alexandrins d'Aristote, l'école d'Olympiodore, Etienne d'Alexandrie*, Lille, 1941 : l'auteur pose, et laisse ouverte, la question de savoir s'il y a un ou plusieurs Etienne, et si Etienne d'Alexandrie est le même qu'Etienne d'Athènes ; il pense que le commentaire du *De anima* attribué à Jean PHILOPONOS est en réalité d'ETIENNE D'ALEXANDRIE. K. VOGEL, *Der Anteil...* (op. cit. ci-dessus, chap. III, n. 17), p. 118, dit que Stéphanos fut appelé à Byzance aux environs de 612 par le patriarche Sergios pour y enseigner [mais non dans une Académie patriarcale !]. Cf. aussi la notice consacrée à Stéphanos par L. G. WESTERINK (*Anonymous Prolegomena to Platonic Philosophy*, Amsterdam, 1962, p. XXIV-XXV) : qu'on soit autorisé à penser que la philosophie platonicienne était encore publiquement enseignée au VII^e siècle est, note l'auteur, un fait intéressant ; il estime que le philosophe Stéphanos dit d'Alexandrie est probablement le même que le professeur de médecine que les manuscrits de ses commentaires à Hippocrate et Galien qualifient d'Athénien, mais aussi de philosophe, et dont ils disent qu'il enseigna à Alexandrie (loc. cit., n. 94). Enfin on consultera une courte mais substantielle note de R. BROWNING (*The Classical Review*, N.S. 15, 1965, p. 262-263) : il montre que le commentaire des πρόχειροι κανόνες de PTOLÉMÉE, contenu dans le *Paris. gr.* 2162, fol. 211-232^v, et attribué à Jean TZETZÈS, est en fait le commentaire de STÉPHANOS D'ALEXANDRIE, partiellement édité par USENER, et il y relève une indication chronologique qui correspond à l'année 619-620, où est censé parler un empereur, donc Héraclius. Il ajoute qu'aussi longtemps que ne sera pas publié le commentaire plus développé de THÉON D'ALEXANDRIE sur les πρόχειροι κανόνες le problème de l'originalité de Stéphanos en cette matière ne pourra être résolu. On voit par tout cela qu'il serait bien utile de reprendre à neuf l'étude de Stéphanos d'Alexandrie et de son œuvre.

30. Traduction anglaise (faite elle-même sur une traduction russe) : F. C. CONYBEARE, Ananias of Shirak (A.D. 600-650 C.), *Byz. Zeitschrift*, 6, 1897, p. 572-574. Editions du texte arménien : K(herovbe) P(atkanian), *Ce qui subsiste des œuvres d'Ananias de Shirak* (en arménien), SPB, 1877 ; L. ALISHAN, *Hatapatum*, Venise, 1901, p. 232-233. Il importe de prévenir que la traduction de Conybeare, toujours citée, a engendré de graves erreurs. Par exemple, elle fait faire à Anania un séjour d'étude à Constantinople, où il n'est jamais venu.

31. Texte arménien : J. DASHIAN, *Katalog der armenischen Handschriften in der Mechitaristen-Bibliothek zu Wien*, Vienne, 1885, p. 174-176 ; A. ABRAHAMIAN, *Les œuvres littéraires d'Ananias de*

Ainsi que je l'ai dit ailleurs³², il ne me paraît pas que le texte puisse être tenu pour définitivement établi, des difficultés subsistent. C'est cependant de cette version dite longue et, pour les non-arménisants, de la traduction française de H. Berbérian qu'il faut maintenant se servir.

Anania (c'est en fait le nom du village natal de notre personnage) de Shirak (c'est le district d'Arménie dans lequel se trouvait ce village), le père des sciences exactes en Arménie, comme l'appelle son dernier traducteur, l'initiateur dans ce pays des études mathématiques, cosmographiques et chronologiques, est né à la fin du VI^e ou au tout début du VII^e siècle, et mort à une date inconnue postérieure à 667. Il est le seul auteur arménien ancien qui nous ait laissé son autobiographie. A vrai dire, ce terme convient mal : il s'agit, pour l'essentiel, d'une note rédigée par Anania sur les conditions dans lesquelles il acquit sa formation scientifique. Mais c'est justement ce qui nous intéresse.

Anania donc, après avoir étudié dans son pays « toute la littérature de notre nation arménienne ainsi que les Saintes Ecritures », désira parvenir à la « philosophie » et apprendre « la science des nombres », qu'il considérait comme la mère de toute connaissance. Or « il ne se trouvait personne en Arménie qui connût la philosophie, et il ne s'y trouvait même pas de livres de sciences ». Il alla donc « dans le pays des Grecs », et sur le conseil qui lui fut donné à Théodosiopolis par un certain Eliazar, il se rendit, dans la province byzantine de l'Arménie quatrième (le lieu n'est pas davantage précisé), auprès d'un mathématicien nommé Christosatur³³, dont il se fit le disciple. Au bout de six mois, il s'aperçut que la science de son maître était insuffisante. Il se disposait alors à se rendre à Constantinople, lorsqu'il rencontra des compatriotes qui le dissuadèrent d'un si long voyage, et lui conseillèrent de se rendre plutôt à Trébizonde, où se trouvait un « docteur byzantin » très savant et très fameux, nommé Tychikos, qui de surcroît savait la langue arménienne, car dans sa jeunesse il avait vécu en Arménie. On accourait de Constantinople pour se mettre à son école, et tout

Shirak (en arménien), Erivan, 1944, p. 206-209. Traduction française (avec introduction) : H. BERBÉRIAN, *Autobiographie d'Anania Širakac'i*, *Revue des Etudes arméniennes*, N.S. I, 1964, p. 189-194.

32. P. LEMERLE, Note sur les données historiques de l'Autobiographie d'Anania de Shirak, *Revue des Etudes arméniennes*, N.S. I, 1964, p. 195-202. Cf. p. 195 : « On souhaiterait qu'une édition critique fût donnée, reposant sur l'ensemble des manuscrits connus (...). Il ne me paraît pas certain que la version dite complète, quoique généralement meilleure, doive partout être préférée à la version dite lacuneuse : par exemple celle-ci nous dit que le professeur auprès de qui, à Constantinople, Tychikos s'est instruit venait d'Athènes, « la cité des philosophes », et il est surprenant de ne pas retrouver dans la version complète ce détail intéressant. »

33. *Christodotus* dans le texte Conybeare. On ne saurait dire si Christosatur était un Arménien, Christodotus étant alors la forme grecisée de son nom, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, un Grec, dont Anania a rendu le nom en arménien.

récemment un groupe de jeunes gens de la capitale, sous la conduite d'un diacre du patriarcat nommé Philagrios, avaient fait à cet effet, par mer, le voyage de Trébizonde : les compatriotes d'Anania avaient pris le même bateau qu'eux jusqu'à Sinope, d'où ils avaient continué par terre. Anania suivit le conseil, alla à Trébizonde, trouva Tychikos « dans le martyrium de saint Eugenius » — c'est donc là qu'il donnait ses leçons³⁴ — et pendant huit ans resta son disciple. Tychikos aimait Anania au point de rendre jaloux ses condisciples « de la cour royale » : derrière ces derniers mots, qui d'ailleurs ne figurent pas dans la version dite longue³⁵, je pense qu'il faut reconnaître la *stoa basileios* ou *basilikè*, c'est-à-dire l'« Université » de Constantinople, de laquelle par conséquent venaient les jeunes gens conduits par Philagrios. Anania, chez Tychikos, apprit à fond les mathématiques, et les éléments des autres sciences. Il lut énormément, car la bibliothèque de son maître était très riche : « les livres connus et les livres secrets³⁶, les livres profanes, les livres scientifiques et les livres historiques, les livres de médecine et ceux qui concernent la chronologie »³⁷. Il semble que Tychikos improvisait parfois pour lui une traduction en arménien de ces ouvrages grecs, avec une telle facilité, dit le disciple, que c'était comme s'il avait eu sous les yeux des caractères arméniens, et non des lettres grecques. Et c'est à ce point de son récit qu'Anania entreprend de dire comment son maître avait appris l'arménien et avait, en général, acquis une si grande science, introduisant ainsi dans sa propre biographie celle, encore plus intéressante pour nous, du savant et professeur grec Tychikos.

Tychikos était originaire de Trébizonde, où il dut naître vers 560³⁸. Il fit

34. On sait que saint Eugénios est le patron de Trébizonde : son sanctuaire devait être un monument considérable. Notons au passage cette mention d'un enseignement scientifique donné par un savant laïque à l'ombre d'une église.

35. La traduction publiée par H. Berbérian est naturellement faite sur la version dite longue ou complète, mais introduit en deux endroits des leçons de la version dite courte ou lacuneuse, qui se trouvent être, si je ne me trompe, des additions. C'est d'une part ces mots « de la cour royale », qualifiant les condisciples constantinopolitains d'Anania, et d'autre part, comme je l'ai déjà dit, l'indication que le professeur de Tychikos à Constantinople était « un docteur d'Athènes, ville des philosophes ». Cela confirme qu'il serait nécessaire de faire l'étude critique de la tradition de ce texte. Et cela m'incite à penser que la version dite, peut-être improprement, lacuneuse pourrait reposer sur un texte revu par quelqu'un qui connaissait bien les choses de Byzance : assez bien en tout cas pour savoir qu'Athènes, même si elle ne l'était plus, avait été la cité par excellence de la philosophie, et qu'à Constantinople la *stoa basilikè* avait abrité ou abritait l'enseignement supérieur. Mais c'est aux arménisants à se prononcer sur cette hypothèse.

36. Faut-il reconnaître dans ces mots la science « du dehors » et la science « du dedans » ?

37. C'est en effet comme computiste qu'Anania semble avoir été surtout célèbre en Arménie : le catholico Anastase l'avait chargé, dit-on, d'établir un cycle sur lequel on pût fonder un calendrier fixe.

38. Pour l'interprétation des données historiques contenues dans le texte d'Anania, je renvoie à mon étude ci-dessus citée, *Revue des Etudes arméniennes*, N.S. I, 1964, p. 195-202. On voudra bien s'y reporter pour la justification de la chronologie que je suggère.

une longue carrière militaire en Arménie, notamment dans les armées du général byzantin Jean Mystakôn, sous le règne des empereurs Tibère et, surtout, Maurice, jusqu'à ce qu'enfin il fût grièvement blessé dans une bataille qui mit aux prises, non loin d'Antioche, les armées perse et grecque, et perdit dans cette affaire tous ses biens : ce devait être en 606 ou 607, sous le règne de Phocas. Il se rétablit, à Antioche, après avoir fait vœu, s'il recouvrait la santé, de ne plus rechercher les biens matériels, mais seulement la science et la sagesse. Il commence alors un long périple qui, après un bref séjour à Jérusalem, le conduit à Alexandrie, où il étudie pendant trois ans, puis à Rome, où il reste un an, enfin à Constantinople, où il dut arriver dans les premiers temps du règne d'Héraclius. La durée de son séjour dans la capitale n'est pas précisée, mais fut de plusieurs années, car il s'y mit à l'école « d'un homme célèbre, 'un docteur d'Athènes, la ville des philosophes', qui enseignait aux philosophes de la ville », dont il suivit les cours jusqu'à ce qu'il eût acquis « une science parfaite ». Il décida alors de rentrer à Trébizonde, et ne se laissa point fléchir par le patriarche — c'était donc le fameux Sergios — qui aurait voulu qu'il restât à Constantinople. Quelques années plus tard, mourut ce « docteur d'Athènes » dont il avait été l'élève, parmi les disciples duquel on ne trouva personne qui parût digne de lui succéder. Alors Tychikos fut l'objet de nouvelles sollicitations, et reçut même de l'empereur — Héraclius, par conséquent — l'ordre de venir à Constantinople. Il se déroba encore, prétextant un vœu qu'il avait fait de ne plus quitter Trébizonde. Et désormais c'est « de Constantinople qu'on vint chez lui pour s'instruire » : ainsi le groupe de jeunes étudiants convoyé par le diacre Philagrius. C'est aussi à Trébizonde qu'Anania se rendit pour se mettre à son école. Ce devait être dans les années 20 du VII^e siècle, et Tychikos était dans la soixantaine. Anania resta huit ans auprès de lui, puis repartit pour l'Arménie, où il se fit à son tour professeur : il n'y éprouva que des dégoûts, s'il faut l'en croire, car les Arméniens « n'aiment pas les études et les sciences ».

Ce texte fait assez comprendre que les grands professeurs se font rares, que la conservation et la transmission du savoir sont peu assurées. Dans sa brièveté il nous fait pourtant connaître trois générations d'enseignants — le « docteur d'Athènes » à Constantinople, le grand Tychikos à Trébizonde (et au même moment le médiocre Christodotos quelque part en Arménie quatrième), Anania en Arménie — qui couvrent toute la fin du VI^e siècle et la première moitié du VII^e. Il montre Constantinople au centre du savoir, mais il évoque encore Alexandrie, et même Athènes. La sollicitude de l'Etat pour la qualité de l'enseignement supérieur, sous le règne d'Héraclius et le patriarcat de Sergios, va au point que, faute d'avoir pu attirer Tychikos à Constantinople, on envoie des étudiants suivre ses leçons à Trébizonde, peut-être aux frais de l'Etat. Que leur accompagnateur soit, une fois, un diacre de Sainte-Sophie ne signifie naturellement pas

— il faut le dire, puisqu'on a soutenu le contraire — que l'Eglise ou le patriarcat jouaient alors officiellement un rôle dans l'enseignement tout profane dont il est question d'un bout à l'autre de notre texte.

Cependant l'éloge que fait Théophylacte Simokattès du patriarche « *Oikouménikos didaskalos* » Sergios, que nous avons examiné plus haut, a conduit à poser le problème du rôle du patriarche et de l'Eglise dans l'enseignement supérieur, et à proposer des hypothèses qui me paraissent sans fondement. C'est pour une grande part un problème de titres, et de locaux : pourquoi Stéphanos d'Alexandrie, par exemple, est-il dit οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, et où donnait-il ses cours ? Selon les uns, à l'Académie patriarcale, que Sergios aurait fondée pour remplacer l'Université fermée par Phocas³⁹. Selon d'autres, à la fois à l'Université impériale ou Basilique pour la philosophie, et à l'Ecole patriarcale qu'aurait désignée l'expression οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον⁴⁰. Il n'y a, en fait, on l'a déjà dit, aucune raison de ne pas croire que l'enseignement supérieur continua d'être donné dans le cadre profane de l'Université impériale. Heisenberg⁴¹, Fuchs⁴² ont eu tort d'établir, à cette époque, une relation entre le titre de « professeur œcuménique » et la hiérarchie ecclésiastique au sommet de laquelle se trouve le patriarche œcuménique.

Faut-il rappeler que les plus éminents professeurs de l'Ecole de Droit de Bérytos au v^e siècle sont nommés οἱ τῆς οἰκουμένης διδάσκαλοι⁴³ ? P. Collinet

39. Ainsi A. M. SCHNEIDER, *Byzanz* (Istanbuler Forschungen, 8), Berlin, 1936, p. 25, où l'on est surpris de trouver ce schéma simpliste et entièrement faux : l'Université est fermée par Phocas ; elle est rouverte à l'ancienne place sous Héraclius (Schneider dit par erreur : sous Maurice), comme Académie patriarcale ; elle y reste jusqu'en 726, date légendaire de sa destruction par l'iconoclaste Léon III.

40. F. SCHEMMELE, *Die Hochschule von Konstantinopel von v. bis ix. Jahrhundert*, *op. cit.*, p. 9-10.

41. Il est étrange que A. HEISENBERG ait soutenu (*Byz. Zeitschr.*, 21, 1912, p. 630-631 : compte rendu de l'ouvrage ci-dessus cité de Schemmel) que le titre de professeur œcuménique ne pouvait s'expliquer qu'en liaison avec le patriarcat œcuménique, et que le patriarche a pris sous Héraclius la direction de l'Université. Le passage de l'autobiographie d'Anania de Shirak qu'il invoque ne dit rien de tel. BRÉHIER a déjà dénoncé cette erreur : *Byzantion*, 3, 1926, p. 77 n. 2.

42. F. FUCHS (*Die höheren Schulen von K-pel*, *op. cit.*, p. 14-15) fait de Stéphanos d'Alexandrie le président d'un οἰκουμενικὸν (= patriarcal) διδασκαλεῖον, auquel il rattache également Georges Choïroboskos, parce qu'un manuscrit en fait un chartophylax (mais ce titre n'a pas de rapport avec l'enseignement et on a d'ailleurs vu qu'il n'est rien moins qu'assuré que Choïroboskos l'ait porté), et sous Théophile un Ignatios, que mentionne, on le verra plus loin, ΤΗΘΡΟΦΑΝΕΣ CONTINUÉ (Bonn, p. 143, l. 11-12), dans des termes qui n'appuient nullement l'opinion de Fuchs. Ce savant, dans son ouvrage qui serait utile s'il n'était dangereux par sa réputation usurpée de contenir tout ce que l'on peut savoir sur l'enseignement supérieur à Byzance, fait également (p. 16) une utilisation erronée de l'autobiographie d'Anania de Shirak.

43. P. COLLINET, *Etudes historiques sur le droit de Justinien*, II, *Histoire de l'Ecole de Droit de Beyrouth*,

a proposé d'expliquer ce titre par un parallélisme avec l'épithète d'œcuménique appliquée au v^e-vi^e siècle à de hauts dignitaires de l'Eglise, et notamment par le sens qu'on doit donner au titre de « patriarche œcuménique » au moment où Jean le Jeûneur, qui s'en pare mais n'est pas le premier à le porter, provoque la vigoureuse réaction de Grégoire le Grand : non pas que celui-ci juge la primauté romaine par là compromise, et cela est très significatif; mais parce que le mot, s'il n'impliquait pas autorité sur toute l'Eglise, pouvait faire craindre au pape que le patriarche de Constantinople ne s'en servît abusivement pour prétendre à l'autorité sur les autres patriarches de l'Orient⁴⁴. Collinet a tenté de montrer que Théodoret de Cyr ou saint Basile entendent aussi « œcuménique » au sens de l'Eglise d'Orient ou l'Empire d'Orient, non l'Eglise universelle ou l'Empire universel⁴⁵ : de même les διδάσκαλοι τῆς οἰκουμένης de Bérytos seraient les professeurs de l'Orient ou de l'Empire d'Orient, ainsi nommés « à cause de leurs attaches officielles et étroites avec le pouvoir central de Constantinople », en sorte que « du sens de Docteurs de l'Orient nous passerions au sens de Docteurs impériaux, Docteurs de l'Etat ou du Gouvernement »⁴⁶. H. Grégoire, dans le

Paris, 1925, p. 125 sq. et notamment p. 167-176. L'Ecole, on le sait, fonctionna depuis 200 environ jusqu'au séisme, accompagné de raz-de-marée et suivi d'incendie, qui détruisit la ville le 16 juillet 551. Un nouvel incendie éclata en 560 et scella le sort de cette πόλις ῥωμαικωτέρα (Grégoire le Thaumaturge), qu'on avait tenté de reconstruire.

Dans l'ouvrage en préparation de J.-F. Duneau, déjà signalé (ci-dessus, p. 51, n. 17), un chapitre sera consacré à l'Ecole de Droit de Bérytos.

44. P. Collinet suit jusqu'ici les conclusions de S. VAILLÉ, dans deux articles, Le titre de patriarche œcuménique avant saint Grégoire le Grand, et Saint Grégoire le Grand et le titre de patriarche œcuménique, *Echos d'Orient*, II, 1908, p. 65-69 et 161-171. Auparavant, la principale étude avait été celle de H. GELZER, Der Streit über den Titel des ökumenischen Patriarchen, *Jahrb. für Protestant. Theol.*, 13, 1887, p. 549-584.

45. P. COLLINET, *op. cit.*, p. 170 sq. Dans le même sens, E. CASPAR, *Geschichte des Papsttums unter byzantinische Herrschaft*, II, 1933, p. 452 sq., rappelle qu'un titre tel que « patriarche œcuménique » n'avait pas paru extraordinaire aux v^e-vi^e siècles : le pape Grégoire, s'il crut à une innovation, eut tort.

46. P. COLLINET, *op. cit.*, p. 173. Bien entendu, Collinet reconnaît qu'à côté de ce sens, officiel et restreint à la fois, qu'il croit pouvoir déduire des exemples qu'il cite, le mot peut désigner l'univers, par ex. lorsque Jean Chrysostome dit de Pierre qu'il fut τῆς οἰκουμένης διδάσκαλος. D'où les emplois, à valeur d'image, fréquents ensuite : ainsi dans la vie de Michel le syncelle (éd. Th. SCHMITT, *Izv. Russk. Archeol. Inst. v Konstant.*, 11, 1906, p. 256), Michel s'adresse ainsi au patriarche Méthode : μακαριώτατε καὶ οἰκουμενικὴ διδάσκαλε. Récemment A. TUILIER (Le sens de l'adjectif οἰκουμενικός, *Studia Patristica* 7 = *Texte und Unters. zur Gesch. der altchristl. Literatur*, 92, 1966, p. 413-424), a rappelé et précisé l'emploi ancien du mot (le monde civilisé, c'est-à-dire l'Empire romain), puis, sans s'attarder à son emploi « universitaire », il traite de son application au patriarche de Constantinople, à celui d'Alexandrie, au pape, et se résume ainsi : « L'orthodoxie impériale commune à l'Orient et à l'Occident dans la perspective universaliste de l'Empire romain. »

même sens, utilise un curieux passage de la Vie d'Hypatios, où il est dit que le métropolitain de Gangres refusa le patriarcat de Constantinople pour ne point abandonner son Eglise, mais n'en fut pas moins nommé à juste titre *πάσης τῆς οἰκουμένης πατριάρχης* : Grégoire ajoute que de même « un professeur œcuménique, c'est tout simplement un maître de l'enseignement supérieur; *οἰκουμενικός* se traduirait excellemment en français par supérieur »⁴⁷. On dirait aussi bien « universitaire »⁴⁸, sans qu'il faille exclure, bien loin de là, un emploi purement emphatique.

Quoi qu'il en soit d'un problème qui se rattache à l'étude du concept d'*oikouménè*, et dont l'exacte solution exigerait qu'on classât tous les emplois d'*oikouménikos*, géographiques et historiques, laïques et ecclésiastiques, officiels et figurés, concrets et symboliques, ou simplement emphatiques, il reste, et c'est cela seulement que je voulais dire, qu'il n'y a pas de raison de penser que l'expression *οἰκουμενικός διδάσκαλος*, qui a désigné les professeurs de l'Ecole de Droit de Bérytos aussi longtemps que celle-ci a vécu, ait désigné à notre époque, de façon sans doute surtout honorifique, autre chose que les maîtres de l'enseignement supérieur dans la seule Université alors en exercice, l'Université impériale de Constantinople. Elle n'a rien à voir avec le patriarcat⁴⁹.

Il faut pourtant mentionner encore, parmi les rares « didascales œcumé-

47. H. GRÉGOIRE, Patriarche œcuménique = « évêque supérieur », *Byzantion*, 8, 1933, p. 570-571. Autres travaux récents sur le titre de patriarche œcuménique : V. GRUMEL, Le titre de patriarche œcuménique sur les sceaux byzantins, *Rev. des Et. grecques*, 58, 1945, p. 212-218 (plus ancien exemple : Michel Cérulaire); V. LAURENT, Le titre de patriarche œcuménique et Michel Cérulaire, *Miscell. G. Mercati*, 3, 1946, p. 373-396; V. LAURENT, Le titre de patriarche œcuménique et la signature patriarcale, *Rev. des Et. byz.*, 6, 1948, p. 5-26 (apparaît dès le ve-vi^e siècle dans les adresses; avec Photius dans le protocole; avec Michel Cérulaire sur les sceaux; avec Manuel I^{er} Sarantènos dans les signatures).

48. USENER, dans la dissertation citée plus haut sur Stéphanos d'Alexandrie (p. 4), traduit *publicus professor*, en se demandant toutefois s'il ne pourrait s'agir aussi d'une sorte de chef de l'Université d'Etat. KRUMBACHER, *Geschichte*², p. 621, traduit de même *öffentlicher Professor*.

49. J'insiste sur ce point. Déjà lorsque, il y a une dizaine d'années, j'examinai ces problèmes avec les membres de mon séminaire à l'Ecole des Hautes Etudes, il m'était apparu qu'il n'y avait dans les sources rien qui permit de penser, contrairement à une opinion très répandue, à l'existence d'une Ecole, ou Université, ou Académie *patriarcale*, à l'époque proto- et mésobyzantine. Je l'ai alors brièvement indiqué (*Ecole des Hautes Etudes, IV^e Section, Annuaire 1961-1962*, p. 48), et de façon plus explicite dans une conférence prononcée à Belgrade et publiée (Byzance et la tradition des lettres helléniques, *Srpska Akad. Nauka, Predavana II, Odel. Društvo. Nauka* 2, Belgrade, 1962, cf. p. 7). Je suis heureux de constater que H.-G. BECK est arrivé récemment aux mêmes conclusions : *Bildung und Theologie im frühmittelalterlichen Byzanz, Polychronion, Festschrift Franz Dölger*, Heidelberg, 1966, p. 69-81. Il insiste, en outre, fortement sur le fait qu'il n'existe à Byzance aucun enseignement organisé de la théologie.

niques » connus en dehors de ceux de Bérytos, avec Choïroboskos et Stéphane d'Alexandrie, un Ignatios dont l'identité a longtemps fait difficulté, mais dont il importe pour notre propos de savoir à quelle époque il vécut. Il est mentionné avec son titre au livre III de la *Continuation de Théophane*, à propos des constructions de Théophile⁵⁰. Après avoir parlé des *triklinoi* aménagés par l'empereur dans la partie occidentale du Sigma, et des vers, composés par l'*asèkrètis* Stéphane ὁ Καπετωλίτης, gravés sur le mur de l'un d'eux⁵¹, l'auteur dit que dans le *péri-dromos* du Sigma on pouvait aussi lire des vers, œuvre τοῦ οἰκουμενικοῦ διδασκάλου, Ἰγνάτιος οὗτος ἔκαλεῖτο. Qui est cet Ignatios ? Il n'y a pas de bon argument en faveur de son identification avec le biographe des patriarches Tarasios et Nicéphore⁵². La question vient d'être reprise par Mme W. Wolska-Conus⁵³ qui distingue trois Ignace : le diacre et grammairien, auteur des Vies de Tarasios et Nicéphore; un iconoclaste et didascale; un μαγίστωρ τῶν γραμματικῶν connu par *Anthol. Pal.* I, 109. C'est le second qui nous intéresse. Au terme de ses recherches, Mme Wolska-Conus arrive à ces conclusions : il faisait partie, avec Jean, Sergios et Stéphane (notre Stéphane Kapétôlites, très probablement), d'un groupe d'auteurs de poésies hostiles aux images, que Théodore Stoudite réfutera; il est aussi l'auteur des vers que Théophile exhumera, pour les faire graver, comme ceux de Stéphane, dans le Sigma, et à propos desquels notre Ignatios est qualifié de didascale œcuménique par la *Continuation* de Théophane; il vécut au temps et à la cour de Léon III (717-741) et de Constantin V (741-775). Retenons cette date, et ajoutons le nom d'Ignatios, professeur et, bien sûr, laïque, à ceux de Choïroboskos et de Stéphane d'Alexandrie, qui furent parmi ses prédécesseurs⁵⁴.

50. *THÉOPH. CONT.*, III, 43 : Bonn, p. 143.

51. Le surnom de Kapétôlites, porté par ce Stéphane, ne doit pas être sans rapport avec l'« Université » du Capitole. Son titre d'*asèkrètis* empêche de l'identifier à Stéphane d'Alexandrie. Il doit s'agir du Stéphane, poète iconoclaste, dont il va être question.

52. Identification suggérée, par exemple, par FUCHS (*op. cit.*, p. 17), et tenue pour probable par F. DVORNIK (*Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, p. 29, n. 1) et d'autres.

53. W. WOLSKA-CONUS, De quibusdam Ignatiis, *Travaux et Mémoires*, 4, 1970, p. 329-360. Cf. aussi R. BROWNING, Ignace le diacre et la tragédie classique à Byzance, *Rev. des Et. grecques*, 81, 1968, p. 401-410, dont les conclusions, en ce qui concerne l'identification du ou des Ignace, me semblent réfutées par l'étude de W. Wolska-Conus.

54. Pendant l'impression de cet ouvrage a paru celui de J. DARROUZÈS cité ci-dessus (n. 26), qui contient la plus récente notice sur le titre de οἰκουμενικὸς διδασκαλός (p. 67-72). Il en traite dans le cadre des offices de la Grande Eglise, mais relève avec pertinence les confusions auxquelles il a donné lieu. Relevons cette phrase : « La première mention historique d'un didascale œcuménique (...) qui ait rapport indiscutable avec la Grande Eglise se trouve chez Nicétas Stéthatos »; donc, en plein XI^e siècle.

*Légendes iconodoules :
la prétendue destruction
de « l'Université »
par Léon III*

Sur ce point comme sur d'autres, les historiens ont été longtemps égarés par une tradition dont le caractère légendaire n'a été reconnu que depuis peu, et qui attribue à Léon III — le premier empereur iconoclaste, indignement maltraité, comme ses successeurs hostiles aux images, par toute l'historiographie byzantine orthodoxe — la destruction de l'établissement d'enseignement supérieur de Constantinople, appelé *διδασκαλεῖον* ou *οἰκουμηνικὸν διδασκαλεῖον*, et le massacre de ses professeurs, à la tête desquels se serait trouvé un *οἰκουμηνικὸς διδάσκαλος*. Comme, d'autre part, certaines sources tardives font de ces professeurs des moines, on en est facilement venu à donner à ces expressions un contenu religieux : certains ont soutenu que le patriarche était alors à la tête de l'Université impériale ; d'autres, allant plus loin encore, qu'il s'agissait d'une Académie patriarcale. Le fait que le patriarche d'alors, Germanos, s'opposa à la politique iconoclaste de Léon III, et dut démissionner, apportait un semblant de confirmation.

La démonstration a été faite qu'il n'y a rien là qu'une légende iconodoule. Mais une légende même peut être instructive, et c'est pourquoi, sans reprendre l'examen des sources, il est utile de considérer de notre point de vue les plus anciennes et les plus importantes.

I. — Georges le Moine, personnage très mal connu, qui composa sa *Chronique* sous Michel III (842-867) et ne l'acheva qu'après la mort de cet empereur, écrit dans la partie consacrée à Léon III (717-741)⁵⁵ : *φασὶ δὲ τινες, καὶ τοῦτο πιστότατοι ἄνδρες, ὅτι πρὸς τῇ βασιλικῇ καλουμένη κινστέρνῃ τῇ οὔσῃ πλησίον τῶν Χαλκοπρατείων παλάτιον ἦν σεμνόν, ἐν ᾧ ὑπῆρχε κατὰ τύπον ἀρχαῖον οἰκουμηνικὸς διδάσκαλος ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ ἐτέρους μαθητὰς αὐτοῦ καὶ συλλήπτορας προύχοντας ἄνδρας τὸν ἀριθμὸν ἑβ', πᾶσαν ἐπιστήμην μετερχομένους, καὶ τὰ ἐκκλησιαστικὰ κρατύνοντας δόγματα, βασιλικὰς διαίτας καὶ βίβλους ὡσαύτως ἔχοντας, ὧν οἱ βασιλεῖς ἄνευ βουλῆν ἢ γνώμην οὐκ ἐθέσπιζον.* Mais l'empereur Léon III, cette bête sauvage, voulut les attirer à son impiété. Comme ils s'y refusaient, il ordonna de les rassembler ἐν τῷ αὐτῷ τόπῳ τοῦ διδασκαλείου et de brûler hommes, bâtiments et livres, ce qui fut fait. Depuis ce temps, la connaissance (γνώσις) s'effaça dans l'Empire, jusqu'aux jours bénis où elle y fut ramenée par Michel (III) et Théodora.

Nous avons donc là une tradition que l'auteur dit avoir recueillie auprès de gens dignes de foi. Elle fait état d'un *διδασκαλεῖον* situé dans la région de la citerne basilique et des *Chalkoprataia* — c'est bien l'emplacement, nous le savons, de l'un au moins des bâtiments de l'Université et de la Bibliothèque —, où

55. Ed. de Boor, Leipzig (Teubner), 1904, II, p. 742.

depuis des temps reculés et selon une tradition qui n'aurait point connu d'interruption (κατὰ τύπον ἀρχαίων) enseignait un οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, assisté de douze disciples qui étaient en même temps ses adjoints; ils connaissaient toutes sciences et maintenaient fermement les dogmes; ils touchaient une pension et disposaient d'une bibliothèque; les empereurs ne prenaient aucune décision sans eux.

Il est manifeste que ce texte conserve le souvenir, attaché à une localisation exacte, d'un établissement d'enseignement dont les maîtres sont fonctionnaires de l'Etat, et d'une bibliothèque; que d'ailleurs l'auteur, ou plutôt sa source, n'a pas nécessairement, n'a même probablement pas en tête l'idée qu'il s'agit de gens d'Eglise, encore que, par contraste avec l'iconoclaste Léon, il leur attribue le rôle vague de mainteneurs des dogmes; que le nombre symbolique de 1 + 12 maîtres, le Christ et les apôtres, est surajouté à cette tradition, ainsi que l'idée qu'ils étaient les conseillers écoutés du pouvoir; qu'enfin, au moment où l'auteur écrit, il n'y a plus dans le quartier de la citerne basilique et des Chalkoprataia d'édifice consacré au même usage, ni à Constantinople de corps savant et enseignant composé de la même façon, sans quoi il ne se serait pas exprimé comme il le fait au début. Les expressions οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον, οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, ne doivent plus être alors que des réminiscences sans rapport avec la réalité du moment. Bref, une vieille tradition avec une mince couche de vérité, recouverte par les alluvions des siècles et déformée pour les besoins de la cause iconodoule.

C'est assez déjà pour refuser crédit à ce texte. Mais il y a plus surprenant : il est tout entier absent d'un des plus anciens manuscrits de Georges le Moine, le *Paris. Coislin.* 305⁵⁶, qui donne à la place un texte tout différent et dépourvu d'intérêt⁵⁷. S'il est exact que ce manuscrit représente une première rédaction ou,

56. Codex P de de Boor, qui le date du x^e ou du début du xi^e siècle (R. DEVRESSE, dans son catalogue du fonds Coislin, le date du xi^e siècle) et en traite dans l'Introduction de son édition, p. LX sq. : *codex omnium vetustissimus*, écrit avant l'archétype des autres manuscrits, et peut-être directement sur un manuscrit de Georges le Moine lui-même (cf. p. LXXIX), mais qui n'aurait pas été le manuscrit définitif; c'est donc dans un état plus avancé de sa rédaction que l'auteur aurait introduit ce passage, si c'est bien lui qui l'a introduit, comme le croit d'ailleurs de Boor. D'autre part c'est P qui, de l'avis de de Boor (cf. p. LXXIII), reste le plus près des sources utilisées par Georges le Moine. Voir une discussion de la valeur de P par K. PRÄCHTER, dans son compte rendu du tome premier de l'édition de Boor, *Byzant. Zeitschrift*, 15, 1906, p. 307-330, ainsi que par Ch. ASTRUC, dans *Travaux et Mémoires*, 4, 1970, p. 75-76 et 97.

57. Voici ce texte inédit (*Paris. Coislin.* 305, ff. 327^v-328), qu'a eu l'obligeance de transcrire sur le manuscrit M. Ch. Astruc. Après ἀποκαλέσας (éd. de Boor, II, p. 741, l. 19), on lit : ὡς ἐνεῦθεν αὐτὸν ὁ ληρώδης καὶ μαριώδης οὐκ ἀγαθὸν προδελῶς ἀποφήνας ἄνδρα κατὰ τὴν ἀρχαίαν παροιμίαν τὸν αὐτὸν προεπαίνεσας καὶ τὸν αὐτὸν ἐπιψέξας ἐξ ἄκριας ἀσεβείας τε καὶ ἀπονοίας. Ἐφ' οἷς ἂν τις ἐνδίκως ἐμβρηθέστερον τὸν ἀντίθεον ἐπικερτομησειεν θεολογικῶς

si l'on préfère, un premier état de la *Chronique*, on peut comprendre que l'auteur ait ensuite effacé un développement insignifiant, pour accueillir une information qu'il aurait tardivement reçue de « certaines personnes très dignes de foi » : information *orale*, à ce qu'il semble, postérieure d'environ un siècle et demi à l'événement qu'elle prétend rapporter. On admettra que la méfiance s'impose, quand on sait du reste que la hâte et la crédulité le disputent chez le moine Georges à l'ignorance et, comme dit de Boor, à la *stupiditas*. Nous n'en avons pas moins le témoignage d'une tradition légendaire, née peut-être, ou du moins mise en forme, vers le temps de la restauration définitive des images, et qui aura une longue postérité.

II. — Un autre témoin est la Vie du patriarche Germanos (715-730), d'auteur inconnu⁵⁸. Il y est parlé, en termes très proches de ceux qu'emploie Georges le Moine, d'un palais voisin de la citerne basilique, affecté *κατὰ τύπον ἀρχαῖον*, à un *oikouménikos*⁵⁹ *didaskalos* et à ses douze *μαθηταί*, tous très savants, sans l'avis desquels il était interdit aux empereurs eux-mêmes de rien faire. Lorsque l'un d'eux venait à mourir, les autres faisaient venir de tout l'Empire les gens les plus versés dans les sciences profanes et sacrées⁶⁰, les examinaient et élisaient le meilleur. L'empereur Léon III, impuissant à convaincre ces hommes de condamner les images, ordonna de les enfermer tous dans leur palais et y fit mettre le feu la nuit : bâtiments, livres, mobilier et savants furent consumés. Ceci se passait environ la neuvième année du règne de Léon, celle où naquit son fils Constantin⁶¹.

φάσκων · ἐμβρόντητε καὶ πολὺτροπε καὶ πλάσμα τοῦ πονηροῦ καὶ τοῦ σοφιστοῦ τῆς κακίας, ὅστις ποτὲ εἶη ὁ ταῦτα δρών καὶ λέγων, ἢ τό γε ἀληθέστερον εἰπεῖν, ἀνοητώτατε, οὗτός σοι χθὲς ἦν εὐσεβής, καὶ πῶς ἀσεβὴς σήμερον, μηδὲν προσθεὶς μηδὲ ἀφελὼν μήτε ῥήματι μήτε προστάγματι, ἀλλ' ἐπὶ τῶν αὐτῶν ἱστάμενος; καὶ Ἰουδας σήμερον ἢ Καϊάφας, ὁ χθὲς Ἑλίας ἢ Ἰωάννης ἢ τις ἄλλος τῶν μετὰ Χριστοῦ τεταγμένων καὶ τὴν αὐτὴν ζώνην περικειμένων καὶ τὸ αὐτὸ ἀμπεχόμενον φαιδὸν ἢ μέλαν τριβῶνιον, ὃ σεμνότης βίου προβάλλεται; Ἐν τούτοις οὖν ἐξουσιαστικῶς, etc.

58. A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, 'Αδῆλου συγγραφέως τοῦ ὀγδόου (sic) αἰῶνος ὑπόμνημα εἰς Γερμανὸν Α' Κωνσταντινουπόλεως, dans : 'Ανέκδοτα Ἑλληνικά, Constantinople, 1884, p. 1-17. Je n'ai pu consulter la réédition de Fr. FUCHS, dans Bayer. Blätter für das Gymnasialschulwesen, 59, 1923, p. 177-192.

59. Le texte imprimé par Papadopoulos-Kerameus dit ici οἰκονομικῶς : la correction s'impose.

60. Texte de Papadopoulos-Kerameus : τῆς θύραθεν καὶ τῆς καθ' ὑμᾶς φιλοσοφίας; corriger καθ' ἡμᾶς.

61. Concordance toute fantaisiste : le futur Constantin V naquit entre le mois de septembre et Noël de l'année 718 (THEOPHANE, éd. de BOOR, I, p. 399-400).

Sauf ce qui est dit du recrutement par cooptation, qui est nouveau⁶², cette Vie est ici l'exact reflet de la tradition connue par Georges le Moine⁶³. Mais comme elle a été d'abord considérée comme écrite peu de temps après la mort du patriarche Germanos (740) ou au plus tard dans les premières années du IX^e siècle⁶⁴, elle a été longtemps tenue pour une source de haute valeur. Il est maintenant admis, pour de bonnes raisons, qu'elle est au contraire postérieure à Théophane, au patriarche Nicéphore, à la Vie d'Etienne le Jeune et même à Georges le Moine⁶⁵ : elle n'a donc, pour ce qui nous occupe, aucun intérêt.

III. — Il n'y aura pas lieu de s'attarder non plus sur les *Patria* de Constantinople, dont ce passage a été trop souvent cité⁶⁶ : τὸ δὲ τετραδῆσιον τὸ ὀκτάγωνον, εἰς ὃ ἦσαν στοαὶ ὀκτὼ ἤγουν καμαροειδεῖς τόποι, διδασκαλεῖον ἐκεῖσε ἐτύγγαθεν οἰκουμενικόν, καὶ οἱ βασιλεύοντες αὐτοὺς ἐβουλεύοντο καὶ οὐδὲν ἔπραττον χωρὶς αὐτῶν· ἐξ οὗ καὶ ἐξ αὐτῶν ἐγένοντο πατριάρχαι καὶ ἀρχιεπίσκοποι· πλησίον δὲ τῆς βασιλικῆς ἦν, καὶ διήρκεσε ἔτη υἰδ' μέχρι τοῦ δεκάτου χρόνου Λέοντος τοῦ Συρογένους⁶⁷. A cette date en effet, cet empereur, incapable d'attirer ces moines à ses opinions, κατέκαυσεν τοὺς διδάσκοντας δεκαεξὶ μοναχοὺς. Le souvenir d'un établissement d'enseignement supérieur situé dans la région de la basilique est ici conservé, avec des notations topographiques inadéquates⁶⁸.

62. Souvenir peut-être du temps où en effet on recrutait pour Constantinople dans tout l'Empire les meilleurs professeurs.

63. Il ne m'est pas clair si l'auteur de la Vie considère les membres de ce collège comme des gens d'Eglise (ou des moines). Il ne me semble pas, car il l'eût dit. Lorsqu'il les qualifie de ἱεροί, cette épithète peut s'appliquer à n'importe quelles victimes des persécutions iconoclastes. Cependant il est dit qu'ils périrent par le feu avec tous leurs livres et σὺν πᾶσι σκεῦεσι τιμίοις : ces derniers mots laissent un doute.

64. C'était l'opinion de Papadopoulos-Kerameus. Fuchs, qui la date d'environ 810, et L. BRÉHIER, qui le suit (*Byzantion*, 4, 1927-1928, p. 14), considèrent à tort que la Vie de Germanos est ici une source de Georges le Moine.

65. G. OSTROGORSKIJ (Les débuts de la querelle des images, *Mélanges Diehl*, I, Paris, 1930, p. 241, n. 2) rappelle que le savant russe I. D. ANDREEV, dans son livre *German i Tarasii patriachi Konstantinopolskie*, a établi dès 1907 le caractère très tardif de la Vie de Germanos. Mais les historiens occidentaux n'ont généralement pas connu cette étude. M. J. Gouillard, qui prépare un ouvrage sur le premier iconoclasme, où il traitera cette question, a bien voulu me dire qu'à son avis la Vie de Germanos est une sorte de pot-pourri sans valeur.

66. Th. PREGER, *Scriptores originum constantinopolitanarum*, II, *Pseudo-Codini origines*, Leipzig (Teubner), 1907, p. 226, § 31.

67. Sur cette indication chronologique, cf. ci-dessus, chap. III, n. 58.

68. Sur le τετραδῆσιον ὀκτάγωνον, cf. A. M. SCHNEIDER, *Byzanz* (Istambuler Forschungen, 8), Berlin, 1936, p. 26 : il souligne le caractère fantaisiste du texte des *Patria* puisque, dit-il, l'Octogone avait été incendié dans la sédition Nika en 532 et ne fut pas reconstruit; il était à l'ouest de la Basilique, près du forum de Constantin, et il y avait dans la même région un portique

Mais la confusion entre l'établissement d'Etat et un établissement d'Eglise est consommée : les enseignants sont des moines, en souvenir de leur rôle prépondérant contre l'inococlisme, et ils sont seize. Aussi bien la date de rédaction de *Patria* est-elle, au plus tôt, la fin du x^e siècle, comme l'a établi Preger.

Achevons de nous débarrasser de cette légende : ce sera vite fait. La première étude sérieuse ne remonte qu'à 1921 et est l'œuvre d'Edv. Rein⁶⁹ : elle a rassemblé et comparé tous les témoignages⁷⁰ concernant le prétendu forfait de Léon III. On ne trouve guère plus, avec moins d'esprit critique, chez Fr. Fuchs⁷¹. L. Bréhier enfin a examiné les mêmes sources pour arriver aux mêmes conclusions⁷². La cause est entendue : la destruction par le feu, ordonnée en 726 par Léon III, d'un établissement d'enseignement supérieur avec ses professeurs et sa bibliothèque⁷³ est une légende sortie tardivement de l'imagination déréglée des milieux populaires et monastiques iconodoules, exaltés par le triomphe des images. Deux arguments suffiraient, comme on l'a bien vu, à en fournir la preuve : le fait qu'aucune source contemporaine, parmi les plus hostiles même à Léon III et aux iconoclastes, n'en parle; et le fait que ces professeurs éminents, qui auraient mieux aimé périr dans les flammes que complaire à l'ennemi des images, ne furent pas mis au nombre des martyrs de l'hérésie, comme tant d'autres qui firent pourtant moins. Au reste, il n'est pas nécessaire de rappeler que les empereurs iconoclastes, et surtout Léon III dans la première partie de son règne, ne furent pas les persécuteurs que la tradition orthodoxe s'est plu à représenter.

Légende donc, qu'ignorent, notons-le encore, deux chroniqueurs pourtant gens d'Eglise acharnés contre les iconoclastes, Théophane et Nicéphore. On pourrait cependant se demander si cette légende ne recouvre pas une part de vérité; s'il n'y a vraiment que malveillance et calomnie dans l'idée que l'enseignement supérieur, maintenu sans interruption à Constantinople jusqu'à

dit τετραδῆσιος ἔμβολος. Cf. aussi R. JANIN (*Constantinople byzantine*², Paris, 1964, Index s.v. *ὀκτάγωνον*, et particulièrement p. 113, 160-161), qui admet, au contraire, que l'Octogone incendié en 532 fut reconstruit.

69. Edv. REIN, Kaiser Leon III und die ökumenische Akademie zu Konstantinopel, *Suomalaisen Tiedeakatemiaan Toimituksia (Annales Academiae Scientiarum Fennicae)*, Ser. B, t. XI, Helsinki, 1919-1921, n^o 11, 44 p.

70. A l'exception de la Vie du patriarche Germanos.

71. Fr. FUCHS, Die höheren Schulen von K-pel, *op. cit.*, p. 9-13. Il connaît cependant la Vie de Germanos, mais se trompe sur sa date.

72. L. BRÉHIER, Notes sur l'histoire de l'enseignement supérieur à Constantinople : La légende de Léon l'Isaurien incendiaire de l'Université, *Byzantion*, 4, 1927-1928, p. 13-28. Cette étude, qui a profité de celle de Fuchs mais ne paraît avoir connu Rein qu'à travers Fuchs, néglige certains faits importants et contient des erreurs de détail.

73. Certaines sources tardives connaissent le nombre des volumes : 36 500. Cf. Michel GLYKAS, Bonn, p. 522; Constantin MANASSÈS, Bonn, p. 183, vers 4262-4263.

Léon III, aurait alors subi une éclipse, que les sources iconodoules mettent à tort ou à raison en liaison avec les premières mesures iconoclastes, et spécialement avec les événements de la dixième année du règne de Léon III. Théophane ignore certes la légende de l'incendie, mais il établit cette liaison, à la même date. Après avoir mis sur le compte de l'*ἀπαιδευσία καὶ πᾶσα ἀμαθία* de l'empereur, et de son complice le renégat Βήσηρ, la guerre qu'ils vont entreprendre contre « les saints et les images », puis brièvement raconté l'émeute déclenchée par l'enlèvement d'une image du Christ au-dessus de la porte de la Chalcé, il ajoute (de Boor, p. 405) que la répression frappa durement beaucoup de gens appartenant à l'aristocratie de naissance et de culture : *μάλιστα δὲ τοὺς εὐγενεῖα καὶ λόγῳ διαφανεῖς, ὥστε καὶ τὰ παιδευτήρια σβεσθῆναι καὶ τὴν εὐσεβῆ παιδευσιν τὴν ἀπὸ τοῦ ἐν ἁγίοις Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου καὶ μέχρι νῦν κρατήσασαν, ἧς καὶ μετὰ ἄλλων πολλῶν καλῶν καθαιρέτης ὁ σαρακινόφρων οὗτος Λέων γέγονεν*⁷⁴. Il n'est pas dit, notons-le bien, que Léon a pris des mesures directes contre les *παιδευτήρια*; mais la persécution dirigée par l'empereur — selon Théophane — contre une certaine classe sociale, conservatrice et iconodoule, est rendue responsable de « l'extinction » des établissements d'enseignement et de la disparition de la culture. Il est curieux que le patriarche Nicéphore enregistre lui aussi un recul de la connaissance, mais le place juste avant l'avènement de Léon, et l'attribue à l'instabilité politique du temps, en mettant l'accent sur l'aspect et les conséquences militaires (de Boor, p. 52) : *ἐπεὶ οὖν πυκναὶ τῶν βασιλέων ἐπαναστάσεις ἐγένοντο καὶ ἡ τυραννὶς ἐκράτει, τὰ τε τῆς βασιλείας καὶ τῆς πόλεως κατημελεῖτο καὶ διέπιπτε πράγματα, ἔτι μὴν καὶ ἡ τῶν λόγων ἠφανίζετο αἰδευσις, καὶ τὰ τακτικὰ διελύετο*. Sur les causes de ce déclin de la culture, la tradition n'est donc pas une. Mais elle l'est sur le fait lui-même, quelle que soit la forme qu'elle lui prête, et à très peu près sur sa date. Et nous ne pouvons pas ne pas nous interroger : fait historique, ou lieu commun ? Est-ce qu'en effet il y a coïncidence, sinon relation de cause à effet, entre l'apparition de l'iconoclasme et une crise de la connaissance ? Ou plutôt les propagandistes iconodoules ont-ils voulu faire croire à cette relation, en mettant tout le bien, y compris la culture, du côté des images, tout le mal, y compris l'*ἀπαιδευσία καὶ ἀμαθία*, du côté adverse ? Nous reviendrons sur ce problème.

74. Il est curieux de voir comment, plus tard, un compilateur comme Kédrenos combinera les emprunts à ce passage de Théophane et à la légende de l'incendie. A propos des événements de la dixième année de règne de Léon (Bonn, I, p. 795-796), il mentionne la répression qui, après l'affaire du Christ de la Chalcé, frappe les partisans des images, et en déplore les conséquences, *σβεσθῆναι τῶν παιδευτηρίων τὴν εὐσεβῆ διδασκαλίαν* : c'est pris à Théophane. Puis il passe au récit de l'incendie, avec les mêmes détails et souvent les mêmes mots que nous trouvons dans les textes étudiés plus haut, Georges le Moine, Vie de Germanos, etc. Kédrenos n'offre ici aucun intérêt, non plus que d'autres auteurs tardifs, sinon pour « l'histoire de la légende ».

*Le mythe
de « l'Académie
patriarcale »*⁷⁵

Dans le passage cité ci-dessus de Théophane, on a noté les mots ἡ εὐσεβῆς παιδευσις. Nicéphore dit plus simplement ἡ τῶν λόγων παιδευσις, et en effet il n'est pas douteux qu'il s'agisse de l'instruction au sens le plus banal et le plus général : chez Théophane aussi, le contexte s'oppose à toute autre interprétation. Pourtant certains ont voulu donner à εὐσεβῆς une valeur précise : « ecclésiastique », ou même « théologique », ou encore « orthodoxe ». Et ceci ramène au problème d'un établissement d'enseignement supérieur d'Eglise, d'une « Académie patriarcale », comme on a pris l'habitude de dire. On a déjà montré plus haut qu'on ne pouvait tirer argument, pour l'existence d'un établissement de ce genre à l'époque qui nous occupe, des expressions οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, plus tard οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον, rencontrées dans les textes. Il faut montrer que les autres arguments ne doivent pas davantage être retenus, et achever ainsi d'écarter une hypothèse qui a trouvé crédit et jeté la confusion dans le débat.

Cette hypothèse a pour elle l'autorité de Fuchs, Bréhier, Dvornik. Fuchs cite⁷⁶ la mention, qu'il rapporte à Théophile (829-842), d'un Ignatios, dont il fait le chef de l'Ecole patriarcale pour la seule raison qu'un texte le qualifie d'*oikouménikos didaskalos* : nous avons vu plus haut, en traitant de ce titre, ce qu'il faut penser de cet Ignatios, et de ce texte, qu'on doit dater et interpréter tout autrement.

L. Bréhier, dans son étude sur « L'enseignement classique et l'enseignement religieux à Byzance »⁷⁷, énonce des principes généraux qui, dans l'ensemble, sont justes : que de la fondation à la chute de Constantinople n'a cessé d'exister une Université impériale qui « a dominé l'histoire intellectuelle de l'Orient byzantin » ; que le but de cet enseignement d'Etat n'était pas la recherche désintéressée, mais la formation des commis de l'Etat et des fonctionnaires ; et que ses programmes ne faisaient aucune place à la théologie. Mais s'il reconnaît que les débuts d'une hypothétique Ecole ou Académie patriarcale, où la théologie avec d'autres matières aurait été enseignée, sont obscurs, il a tort de tirer argument, après d'autres, de la biographie d'Anania de Shirak, que nous avons examinée plus haut, pour affirmer qu'elle existait comme telle dans la première moitié du

75. Cf. ci-dessus n. 49. Ce mythe est encore vivant dans le livre récent de H. HUNGER, *Reich der neuen Mitte. Der christliche Geist der byzantinischen Kultur*, Graz (1965) : cf. p. 350. En revanche, P. Wirth a montré, par l'exemple d'Eustathe de Thessalonique, que pour le XII^e siècle aussi les points de vue admis sur une Académie patriarcale doivent être révisés : P. WIRTH, *Die Jugendbildung des Eustathios von Thessalonike : zur Entmythologisierung der « Patriarchal Akademie » von Konstantinopel*, *Orient. Christ. Per.*, 34, 1968, p. 148-150.

76. F. FUCHS, *op. cit.*, p. 35-41, « Die Patriarchatsschule ».

77. *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, 1941, p. 34-69.

vii^e siècle : le texte ne dit rien de semblable⁷⁸. Et il est clair que, un demi-siècle plus tard, il n'y a rien non plus à tirer des canons du Concile Quinisexte dit *in Trullo* (691) : le canon 64, qui interdit aux laïcs de traiter publiquement des matières de la foi, confirme ce que l'on savait, à savoir que l'Eglise s'est toujours réservé l'enseignement catéchétique des fidèles, mais ne dit rien de plus⁷⁹.

Quant à F. Dvornik, toute la première partie de l'étude, sur laquelle nous reviendrons, qu'il a consacrée à la « réorganisation » de l'Académie patriarcale par Photius, où il a tenté de reconstituer l'histoire de cette « Académie » avant Photius, est conjecturale⁸⁰, et montre selon moi avec évidence que nous ne savons en fait *rien* d'une telle institution. Il n'est pas raisonnable, dans l'état actuel de notre documentation, de vouloir aller contre le silence unanime des textes, même des grands recueils législatifs (ainsi les *Novelles d'Héraclius*, sur l'organisation de l'Eglise de Constantinople, sont muettes sur une Ecole du patriarcat ou ses professeurs), même, nous allons le voir, des sources de l'époque iconoclaste⁸¹.

78. Voir l'analyse donnée ci-dessus, p. 81 sq. BRÉHIER (*op. cit.*, p. 44), d'après la traduction anglaise de Conybeare, pense que les jeunes gens que Philagrios, diacre du patriarcat de Constantinople, conduisait à Trébizonde pour y suivre l'enseignement de Tychikos étaient « évidemment de jeunes Arméniens destinés à recevoir l'instruction de l'Ecole patriarcale et à être ordonnés prêtres » : hypothèse gratuite. Il s'agissait de jeunes gens, grecs évidemment, que l'Etat voulait tout simplement faire instruire dans les mathématiques. Bréhier formule une autre hypothèse, à savoir qu'il s'agissait de jeunes Grecs que Byzance, dans le cadre de la politique arménienne d'Héraclius, voulait initier aux choses de l'Arménie, Tychikos ayant passé de longues années dans ce pays et en connaissant parfaitement la langue; mais le texte ne dit ni ne laisse entendre rien de semblable.

79. RHALLI-POTLI, *Syntagma*, II, p. 453-454, et le commentaire de BALSAMON, *ibid.*, p. 455; P. JOANNOU, *Les canons des conciles œcuméniques*, I, 1 (Pontificia Commissione per la redazione del Codice di Diritto canonico orientale, Fonti, IX), Grottaferrata-Rome, 1962, p. 201-202.

80. F. DVORNIK, Photius et la réorganisation de l'Académie patriarcale, dans *Mélanges P. Peeters*, II (*Anal. Bolland.*, 78), 1950, p. 108-125 : cf. p. 108-119. Dvornik invoque, à tort, le canon 64 du Concile in Trullo, le titre de *oikouménikos didaskalos* porté par Stéphanos d'Alexandrie et Choïroboskos, le rôle du patriarche Sergios, et considère qu'au vii^e siècle, en tout cas, Constantinople possédait une Académie patriarcale dirigée par un professeur œcuménique. Ce serait ce collègue de douze professeurs que Léon III, s'il ne le réduisit pas en cendres, se serait du moins efforcé en vain de gagner à ses vues, et qu'il aurait alors brimé, etc. Cette thèse est si fragile que F. Dvornik est obligé d'admettre que nos sources confondent, d'une façon selon moi invraisemblable, l'Université impériale et une Académie patriarcale.

81. Il est d'ailleurs évident, mais c'est une autre question, qu'au patriarcat de Constantinople il y eut toujours des livres, donc une *bibliothèque*, et des archives, *χαρτοφυλάκιον*, mais il n'est pas toujours facile dans les sources de les distinguer, moins encore d'en faire l'histoire. (Il n'y a rien à prendre dans l'insignifiant résumé d'une communication de l'abbé BEURLIER, Sur l'organisation des archives et de la bibliothèque du patriarcat de Constantinople, *Bull. Société des Antiquaires de France*, 1895, p. 92-93; indications dans F. DVORNIK, *Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, p. 50 sq.) Cette bibliothèque fut, non pas sans doute fondée, mais sûrement réorganisée et développée par le patriarche Sergios, si l'on en croit une épigramme de Georges de Pisidie

*Les Vies
de l'époque
iconoclaste*

Au premier rang des genres littéraires qu'a fait fleurir la querelle des Images, il faut placer la biographie des pieux personnages du temps, en particulier de ceux qui se sont illustrés dans la lutte contre l'iconoclasme. Ces Vies, parvenues jusqu'à nous en grand nombre, sont d'une interprétation difficile et parfois dangereuse : parce qu'elles se démarquent l'une l'autre; parce qu'elles abondent en développements conven-

(L. STERNBACH, *Georgii Pisidae carmina inedita, Wiener Studien*, 14, 1892, p. 55) qui commence ainsi :

Τοῦ πατριάρχου Σεργίου τὴν οὐσίαν
ἄθροισμα βιβλίων εισορᾷ θεογράφων...

Ce dernier mot et le ton général de la pièce obligent à penser qu'il ne s'agit que d'une bibliothèque religieuse, commel'a bien vu A. PERTUSI (*Giorgio di Pisidia, poemi I, Panegirici epici*, Studia patristica et byzantina, 7, Ettal, 1960, p. 61). Au concile de Constantinople de 680-681, on consulte les Actes des conciles précédents qui sont déposés ἐν τῇ βιβλιοθήκῃ τοῦ εὐάγου πατριαρχείου (MANSI, XI, 216 A; cf. aussi 336 D; et pour la mention du chartophylakion où sont conservés τὰ ρέγιστρα καὶ δογματικὰ συγγράμματα, *ibid.*, 544 D, 556 E, 557 E; cf. aussi R. DEVREESE, dans *Miscell. Giovanni Mercati*, III = *Studi e Testi*, 123, Vatican, 1946, p. 12-13). Dans le traité sur les hérésies que le patriarche Germanos rédigea après sa démission, donc après janvier 730, et adressa au diacre Anthime, il dit que « ceux qui ont organisé notre bibliothèque (celle du patriarcat) n'ont pas placé les œuvres d'Eusèbe dit Pamphile avec celles des orthodoxes, mais à part et plus loin, au début des livres hérétiques, ἐν τῷ ἰδίῳ κειώτιῳ » : il y avait donc alors une armoire ou un coffre fermé, spécial pour les ouvrages hérétiques. Cet usage de séparer, dans deux bibliothèques, les livres orthodoxes et les autres, notamment les païens, est général et bien attesté aussi pour l'Occident : cf. le curieux texte de Virgile de Toulouse cité par P. de LABRIOLLE, dans FLICHE-MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, IV, p. 570. C'était à la fois une précaution et une note d'infamie à l'endroit des textes non orthodoxes. Il paraît qu'à Cluny le moine qui consultait à la bibliothèque un ouvrage d'un auteur antique devait se gratter l'oreille avec un doigt, à la manière d'un chien se grattant avec sa patte, « car c'est à bon droit que l'infidèle est comparé à cet animal » : cité par J. LE GOFF, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1965, p. 149. Saint-Cyran eût approuvé cet usage : « M. de Saint-Cyran poussait l'horreur de l'hérésie au point de n'ouvrir jamais un livre hérétique sans l'exorciser préalablement d'un signe de croix, ne doutant point (...) que le Démon n'y résidât actuellement » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, éd. de la Pléiade, I, p. 657). Si la bibliothèque du patriarcat fut vraiment détruite par un incendie en 780 (cf. V. BURR, dans *Handbuch der Bibliothekswissenschaft* de MILKAU-LEYH, III, 1, Wiesbaden, 1955, p. 154), elle fut aussitôt remise en état, car au concile de Nicée de 787 on fit apporter des textes patristiques ἐκ τῶν ἀποκειμένων ἐν τῇ βιβλιοθήκῃ τοῦ εὐάγου πατριαρχείου (MANSI, XII, 1019). En outre, le canon IX de ce concile prescrivit que tous les écrits contre les images soient remis au patriarcat « pour y être déposés avec les autres ouvrages hérétiques » (MANSI, XIII, 430 a-b; P. JOANNOU, *Les canons des conciles œcuméniques...*, *op. cit.*, I, p. 263). Aucun témoignage ne permet de supposer que cette bibliothèque du patriarcat ait alors contenu autre chose que des ouvrages ecclésiastiques. Nous en connaissons l'emplacement exact sous le règne de Théophile (829-842) : lors de la controverse publique qui opposa Théophane le Confesseur à cet empereur à propos des témoignages scripturaires sur les images, Théophane, pour montrer qu'un passage d'Isaïe qu'invoquait Théophile était altéré, demanda que l'on apportât l'exemplaire « qui se trouve sur tel rayon (κατὰ τήνδε τὴν θέσιν) dans la Biblio-

tionnels; parce que leurs auteurs sont souvent fort ignorants des choses du siècle et emploient un vocabulaire peu sûr; enfin parce qu'elles sont partiales, cela va de soi, non seulement au détriment des iconoclastes, mais de tout ce qui est profane. Cependant, dans le silence des autres sources, cette « littérature » est pour nous importante. C'est, dans ces Vies, un thème obligé que celui de l'enfance et de la jeunesse du héros; et si beaucoup de ceux-ci manifestent dès leur plus jeune âge une saine répulsion pour la culture profane, d'autres ont reçu une éducation et une instruction de bourgeois aisés. Sans prétendre à une enquête complète, j'ai retenu une vingtaine de Vies qui apportent quelque chose pour notre sujet, et concernent des personnages ayant vécu au VIII^e ou dans la première moitié du IX^e siècle. En voici d'abord la liste, dans un ordre approximativement chronologique⁸².

ANDRÉ DE CRÈTE († 740). *BHG*³ 113. Papadopoulos-Kérameus, 'Ανάλ. Ἱεροσολ. Σταχ., V, p. 169-179 (cf. p. 171).

*JEAN DAMASCÈNE († 749 ?). *BHG*³ 884. *PG* 94, 429-490⁸³ (cf. 445; et 441 pour l'hiéromoine italien Cosmas, maître de Jean).

ETIENNE LE JEUNE († 764). *BHG*³ 1666. *PG* 100, 1069-1186 (cf. 1081).

TARASIOS PATRIARCHE († 806). *BHG*³ 1698. I. A. Heikel, dans *Acta Societatis Scientiarum Fennicae*, 17, 1891, p. 391-439 (cf. p. 397, 423).

GEORGES D'AMASTRIS († c. 802-807). *BHG*³ 668. Vasil'evskij, *Russko-vizantijskija Izsledovanija*, SPB 1893, p. 1-73 (cf. p. 15).

*ETIENNE DE SUROŽ (?). *BHG*³ 1671. Vasil'evskij, *ibid.*, p. 74-79 (cf. p. 74-75).

NICÉPHORE DE MÉDIKION († 813). *BHG*³ 2297-2298. Halkin, *Anal. Boll.*, 78, 1960, p. 396-430 (cf. p. 406).

thèque patriarcale dans le Thômaïtes» (THÉOPH. CONT., Bonn, p. 105). Sur le *τρικλινος τοῦ πατριάρχου ὁ λεγόμενος Θωμαΐτης* (THÉOPHANE, de BOOR, I, p. 467), cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*², Paris, 1964, p. 179; et surtout R. GUILLAND, *Etudes sur Constantinople byzantine : le Thômaïtes et le Patriarcat*, *Jahrb. der Österr. Byzant. Gesellschaft*, 5, 1956, p. 27-35. Cette construction, qu'un incendie avait détruite en 791 (THÉOPHANE, *loc. cit.*; ZONARAS, Bonn, III, p. 292), avait donc été reconstruite, et c'est peut-être à cette occasion qu'on y installa la bibliothèque patriarcale. — Sur la bibliothèque et les archives du patriarcat, cf. en dernier lieu l'ouvrage de J. DARROUZÈS cité ci-dessus (n. 26), notamment p. 426 sq.

82. D'après la date ordinairement la mieux connue, celle de la mort du personnage : mais il est évident que les dates importantes pour nous seraient d'une part celle de sa naissance, d'autre part celle de la rédaction de sa vie. Dans cette liste, j'ai signalé par un astérisque les textes les plus riches.

83. Mais on sait quelles graves réserves appelle cette Vie. Cf. M. JUGIE, *La Vie de saint Jean Damascène*, *Echos d'Orient*, 27, 1924, 137-161; Une nouvelle Vie et un nouvel écrit de saint Jean Damascène, *ibid.*, 32, 1929, p. 35-41.

PLATON DU SAKKOUNDION († 814). *BHG*^s 1553. *PG* 99, 804-850 (cf. 808).

THÉOPHANE DE SIGRIANA († 817). *BHG*^s 1787. Latyšev, *Žapiski Rossijskoj Akademii Nauk*, VIII^e série, XIII. 4, 1918, p. 1-40 (cf. p. 4 sq.).

*JEAN PSICHAÏTE († 813-820). *BHG*^s 896. Van den Ven, *Le Muséon*, NS III, 1902, p. 97-125 (cf. p. 109).

*THÉODORE STOUDITE († 826). *A*, Vie attribuée à Théodore Daphnopatès. *BHG*^s 1755. *PG* 99, 113-232 (cf. 117). — *B*, Vie par Michel Stoudite. *BHG*^s 1754. *PG* 99, 233-328 (cf. 237).

*NICÉPHORE PATRIARCHE († 829). *BHG*^s 1335. De Boor, *Nicephori opuscula historica*, p. 139-217 (cf. p. 149-151).

GRÉGOIRE DÉCAPOLITE († 842). *BHG*^s 711. Dvornik, *La Vie de saint Grégoire le Décapolite et les Slaves Macédoniens au IX^e siècle*, Paris, 1926 (cf. p. 47).

*MICHEL SYNCELLE († vers 846-847 ?). *BHG*^s 1296-1297. Schmitt, Kahriedjami, *I.R.A.I.K.*, II, 1906, p. 227-279 (cf. p. 228, 230, 242, 265).

MÉTHODE PATRIARCHE († 847). *BHG*^s 1278. *PG* 100, 1244-1261 (cf. 1245).

*NICOLAS STOUDITE († 868). *BHG*^s 1365. *PG* 105, 863-925 (cf. 869, 872).

THÉODORA DE THESSALONIQUE († 892). *BHG*^s 1738. Kurtz, *Mémoires Acad. impér. SPB*, VIII^e série, VI. 1, 1902, p. 1-36 (cf. p. 3).

THÉOPHANO IMPÉRATRICE († 893). *BHG*^s 1794. Kurtz, *ibid.*, VIII^e série, III. 2, 1898, p. 1-24 (cf. p. 3).

EVARISTE STOUDITE († 897). *BHG*^s 2153. Van de Vorst, *Anal. Boll.*, 41, 1923, p. 288-325 (cf. p. 298-299).

DAVID DE MYTILÈNE (?). *BHG*^s 494. Van den Gheyn, *Anal. Boll.*, 18, 1899, p. 211-259 (cf. p. 214).

Je mentionne en outre dès maintenant la Vie de CONSTANTIN LE PHILOSOPHE, dont il sera plus longuement question plus loin.

Essayons d'ordonner les indications éparées dans ces textes.

I. — L'instruction *élémentaire* est dite προπαιδεία (Etienne le Jeune, Michel syncelle, Théodore Stoudite, David de Mytilène), προπαιδεία τῶν μαθημάτων (Nicolas Stoudite), εἰσαγωγικαὶ καὶ στοιχειώδεις τῶν μαθημάτων τέχναι (Théodore Stoudite). La matière de cet enseignement, ce sont les γράμματα (par opposition aux μαθήματα de l'enseignement moyen)⁸⁴, περὶ γράμματα (André de Crète), ἐπερὰ γράμματα. Cette dernière désignation est la plus fréquente. On apprenait en

84. Cf. déjà πρότερα γράμματα dans la Vie de Jean le Kalybite : *PG* 114, col. 568 A-B.

effet ses lettres dans les textes sacrés, et l'on trouve une fois mention spéciale du psautier (Théodora de Thessalonique), une autre fois des hymnes (Théophano impératrice).

Sur l'âge auquel on commence à recevoir cet enseignement, les indications sont à peu près concordantes : après six ans (Etienne le Jeune, Théophano), après sept ans (Théodore Stoudite, Théodora), vers huit ans (André de Crète, Grégoire Décapolite), avant neuf ans (David de Mytilène)⁸⁵. Les maîtres qui le donnent sont dits ou bien *didaskaloi* au sens large (Michel syncelle), ou plus précisément pédotribes (Georges d'Amastris, David de Mytilène), pédagogues (Nicéphore de Médikion), grammatistes (Théodore Stoudite A : c'est probablement la désignation courante)⁸⁶, une fois *γραμματεῖς* (Grégoire Décapolite). L'école publique est dite *σχολή τῶν γραμμάτων* (Etienne de Surož) ou *παιδευτήριον* (Evariste Stoudite)⁸⁷. Les enfants peuvent recevoir en même temps, mais séparément, un premier enseignement religieux : Nicolas Stoudite, en même temps qu'il suit la *προπαιδεία τῶν μαθημάτων*, est instruit dans les *θεσμολογίας εὐσεβείας*.

II. — A la *προπαιδεία* succède la *παιδεία*. Il semble qu'elle commence normalement vers le milieu de la seconde période de sept ans de la vie humaine et s'achève vers le milieu de la période suivante, s'étendant ainsi — lorsqu'elle était complète, ce qui était sans doute rare — de dix ou onze ans à dix-sept ou dix-huit ans (Etienne de Surož, Théophane de Sigriana). Elle est dite *ἐγκύκλιος* (*ἐγκύκλιος παιδείσις*, Georges d'Amastris, Etienne de Surož; *ἐγκύκλιος σοφία*, Michel syncelle)⁸⁸, et « supérieure » par rapport à l'instruction élémentaire

85. Dans certaines de ces biographies, la vie du personnage est divisée en périodes de sept ans : cf. par exemple le décompte des *ἡλικιώσεις* dans la Vie de Théophane par le patriarche MÉTHOÏNE (p. 4, 6, 13, 28). Cet usage remonte, comme on le sait, très haut : cf. par exemple le développement que lui consacre PHILON d'ALEXANDRIE, citant Solon et Hippocrate, dans *De officio mundi* (éd. R. ARNALDEZ, Paris, 1961), § 103-105.

86. Je rappelle qu'en général *γραμματιστής* peut être traduit par *instituteur*, *γραμματικός* par *professeur*. Mais ce n'est pas une règle.

87. Dans aucun des textes cités on ne trouve de localisation. F. DVORNIK (*Les légendes de Constantin et de Méthode...*, p. 26) a cru à tort que les prouesses mnémoriques que le biographe prête à Etienne le Jeune (PG 100, col. 1081 : il répète mot pour mot, à première audition, les lectures qu'il entend à l'église; lieu commun hagiographique) se rapportent à l'enseignement qu'il recevait, et que cela se passait à Sainte-Sophie.

88. L'histoire du mot *ἐγκύκλιος* reste à faire. Cf. d'utiles références dans le livre déjà cité de F. FUCHS (*Die höheren Schulen von Konstantinopel...*, p. 41-45); H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, p. 244 sq. (qui propose de traduire par « culture générale »). Il s'agit, dans nos textes, de ce que l'on pourrait appeler le cycle des études « moyennes » (profanes, évidemment). Mais le vocabulaire était assez lâche. Cf., au XIII^e siècle il est vrai, cette phrase de GEORGES ACROPOLITE (éd. HEISENBERG, I, p. 46, l. 13-15; cf. II, p. v, n. 6) : *ἐκκαιδεκαέτης ὧν καὶ νῦν*

(ὕψηλότερα μαθήματα opposés à πεζὰ γράμματα, André de Crète; τελειωτέρα μάθησις opposée à πρῶτα στοιχεῖα, Grégoire Décapolite).

Mais l'opposition la plus fréquemment marquée par nos textes est, on le sait, entre l'enseignement des disciplines profanes, qui est celui qui nous intéresse, et une formation (je ne dis pas : enseignement) sacrée, sur laquelle ces textes ne donnent d'ailleurs aucune précision : τὰ θεῖα μαθήματα καὶ ἡ θύραθεν παιδεία (Tarasios), ἡ μελετὴ τῶν θεῶν λογίων καὶ ἡ τῆς θύραθεν μέθεξις (Nicéphore patriarche), ἡ ἐντὸς γραφὴ καὶ ἡ ἐκτὸς (Etienne de Surož), ἡ ἡμετέρα παιδευσίς καὶ ἡ τῶν ἕξωθεν (Georges d'Amastris). La science profane reste l'ἑλληνικὴ σοφία (Michel syncelle) et c'est un lieu commun des hagiographes que de la montrer méprisée par leur héros, qui n'en retient, au mieux, que l'indispensable⁸⁹. Une exception : l'auteur de la Vie du patriarche Nicéphore, le diacre Ignace, déclare que la science profane est nécessaire; mais il ajoute aussitôt qu'elle ne se compare pas plus à la science sacrée que la servante à la maîtresse, ou le fils de la concubine à celui de l'épouse légitime... Si l'on tolère qu'un homme d'Eglise goûte à la science « du dehors », c'est parce qu'il doit connaître les armes et les arguments de ses ennemis, pour mieux les combattre (Théodore Stoudite A).

Quel est le programme de la connaissance profane ? Nos textes s'accordent à montrer qu'il comprend un cycle littéraire, puis un cycle scientifique. Ils diffèrent un peu dans la désignation des trois parties qui forment le cycle littéraire :

- grammaire + rhétorique + philosophie (Nicéphore patriarche, Théodore Stoudite A, Jean Psichaïte, Michel syncelle)⁹⁰;
- grammaire + dialectique et apodictique + philosophie éthique (Jean Damascène);
- rhétorique + dialectique + éthique (Cosmas, maître de Jean Damascène);
- grammaire + dialectique « que les spécialistes nomment philosophie » + rhétorique (Théodore Stoudite B; Vie slavonne de Constantin le Philosophe).

Il y a, on le voit, flottement et confusion dans la terminologie : nos bons hagiographes connaissaient ces disciplines par ouï-dire plus que pour les avoir

τῆς ἐγκυκλίου ἀπηλλαγμένους παιδεύσεως, ἣν γραμματικὴν κατονομάζουσι οἱ πολλοί. Pour l'emploi d'ἐγκύκλιος dans l'Antiquité, à partir notamment du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, on se reportera en dernier lieu aux indications, références et bibliographies données par Monique ALEXANDRE, dans la substantielle Introduction qu'elle a mise à son édition du traité de PHILON D'ALEXANDRIE, dont le titre latinisé, sans être pour autant éclairci, est *De congressu eruditionis gratia* (Paris, 1967).

89. Le passage le plus instructif est dans la Vie de Jean Psichaïte (p. 109).

90. Les expressions qu'emploient certains de nos textes pour caractériser les diverses disciplines mériteraient une étude : en particulier dans les Vies de Jean Psichaïte et du patriarche Nicéphore.

pratiquées, à l'exception de la grammaire (d'ailleurs parfois citée seule, comme dans la Vie d'Etienne de Surož). Mais on reconnaît sans peine les « trois voies » : grammaire, rhétorique, dialectique. Quant aux quatre disciplines mathématiques (ἡ τῆς μαθηματικῆς τετρακτύς, dit la Vie de Nicéphore patriarche, avec ou sans réminiscence pythagoricienne), l'accord est sur elles complet entre nos textes : arithmétique, géométrie, musique (ou « harmonique »), astronomie. Seul l'ordre peut changer, sans qu'il faille y attacher d'importance.

Quelles que soient les réserves présentées plus haut sur l'utilisation des témoignages hagiographiques, des sondages dans les Vies des VIII^e-IX^e siècles conduisent donc à un résultat d'une importance capitale : il en ressort avec évidence que l'organisation et les cadres de l'enseignement profane ont subsisté intacts ; que les programmes, littéraires et scientifiques, n'ont pas changé ; que si l'Eglise détient naturellement l'enseignement catéchétique, elle est étrangère à celui des arts libéraux, parfois hostile. Rien n'autorise à penser que celui-ci ait cessé d'être donné par des maîtres laïques. Rien n'autorise à parler, à ce propos, d'écoles ecclésiastiques.

Contre cette constatation générale ne prévalent pas des cas particuliers, ceux d'enfants ou de jeunes gens placés par leur famille (ou se plaçant eux-mêmes) sous la direction de gens d'Eglise pour en recevoir leur formation : formation spirituelle, ainsi Georges d'Amastris est instruit dans les choses de la religion par l'évêque d'Amastris en personne ; parfois aussi une formation technique, lorsque André de Crète, au patriarcat de Jérusalem, tout en se perfectionnant dans la connaissance des Saintes Ecritures, se forme à l'emploi de notaire du patriarcat. A l'enseignement religieux peut alors s'ajouter une part d'enseignement profane, tel que celui que Jean Damascène reçoit de l'hiéromoine Cosmas. On voit aussi des novices recevoir au couvent, pour des raisons pratiques évidentes, soit un enseignement d'orthographe, grammaire, sténographie et calligraphie, car ils auront à faire œuvre de secrétaire ou de copiste⁹¹ ; soit un enseignement « musical »,

91. Dans la Vie de Méthode, on voit que celui-ci, à Syracuse, a appris dès son enfance, avec la grammaire, ὀρθογραφίαν τε καὶ ὀξυγραφίαν, et qu'il lui arrivera plus tard de copier un psautier par semaine (*loc. cit.*, col. 1245 B et 1253 B). Au Stoudios, Nicolas Stoudite, après ses classes élémentaires, apprend de grammaire juste ce qui est nécessaire pour écrire correctement, et il se révélera un excellent ταχυγράφος (*loc. cit.*, col. 872 AB). Dans la Vie du patriarche Tarasios par son disciple le diacre IGNAÇE, celui-ci dit qu'il a recueilli par écrit les enseignements oraux de son maître : ... ταῖς ὑπὸ σου ἀμιλημέναις ἱερολογίαις... ὡς ὀξυγράφῳ καλὰ μὲν καὶ μέλανι σημειούμενος καὶ καλλίστοις γραφεῦσι μεταδιδούς ἐν δελτοῖσι τεχνικῶς ἀνατάττεσθαι διεσπούδακα (*loc. cit.*, p. 423) : la distinction entre le tachygraphe (ou « oxygraphe ») et le calligraphe apparaît ici clairement. Je parlerai plus loin des scriptoria monastiques et notamment de celui du Stoudios. Notons qu'ici encore Byzance continue l'Antiquité : sur la place qu'y tenait l'enseignement technique de la ταχυγραφία, et le rôle de celle-ci soit dans la fonction publique, soit

car ils seront chantres; soit encore, s'ils sont exceptionnellement doués, un enseignement de métrique et poétique, car ils composeront des hymnes et des poésies pieuses⁹². Mais il n'y a, dans ces cas particuliers ou individuels, rien qui autorise à parler d'un enseignement autonome des sciences profanes par l'Eglise.

Je n'ai d'ailleurs, dans ces Vies, rencontré qu'une fois quelque chose qui ressemblât à une école dépendant d'une institution religieuse. Lorsque, vers 802 ou 803, le futur moine stoudite Nicolas, à l'âge de dix ans, eut achevé en Crète ses études élémentaires, ses parents l'envoyèrent à Constantinople dans la fameuse « école de vertu », ἀρέτης παιδευτήριον, qu'était le couvent du Stoudios, auquel appartenait déjà son oncle. Celui-ci décida que l'enfant, à cause de son jeune âge, ne serait pas reçu dans le couvent même, mais dans un bâtiment voisin et dépendant de celui-ci, qualifié καταγώγιον τῶν παιδῶν. C'était le local⁹³ réservé aux enfants que l'on destinait à faire profession monastique au Stoudios. On les y rassemblait, dit le texte, parce que leur jeune présence à l'intérieur du couvent aurait pu causer aux « ascètes » quelque trouble... Ils recevaient d'ailleurs une instruction élémentaire, γραμμάτων μάθησις, comme il était d'usage depuis de longs siècles. Mais il est évident que nous n'avons affaire ni à une école publique tenue par des religieux, ni même à une école monastique ouverte à des laïcs, ce qui d'ailleurs eût été contraire à la tradition orientale et aux statuts des couvents⁹⁴.

dans le privé (dans l'administration d'un grand couvent, par exemple), cf. ci-dessus (chap. III, n. 15), et les indications données par Ph. Κουκουλες, *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός*, I, 1, Athènes, 1948, p. 118-119.

92. Du patriarche Tarasios encore, Ignace a reçu un enseignement poétique poussé : μυθελίς ἐκ σου τριμέτρων καὶ τετραμέτρων τροχαϊκῶν τε καὶ ἀναπαιστικῶν καὶ ἠρώων ποιημάτων τὰ κρᾶτιστα (*loc. cit.*). Michel syncelle obtient de son supérieur l'autorisation d'accueillir dans son couvent les deux fameux frères « tatoués » (γραπτοί), Théodore et Théophane, qu'il instruit dans la religion en même temps qu'il leur enseigne τὴν τε γραμματικὴν καὶ φιλοσοφίαν καὶ τῶν ποιητικῶν οὐκ ὀλίγα σκέμματα; les deux frères devinrent des versificateurs célèbres, si bien que quand l'empereur Théophile, pour les châtier de leur attachement aux images, ordonna que sur leur visage fussent « gravés » (c'est-à-dire tatoués) des vers, il crut devoir s'excuser si ceux-ci n'étaient pas très bons κατὰ σύνταξιν; il savait, ajoute la Vie, que ses victimes connaissaient parfaitement τὴν τῶν ποιητικῶν σκεμμάτων ἀκρίβειαν (Vie de Michel syncelle, *op. cit.*, p. 242-243). La meilleure notice sur les Graptoi est celle de J. B. Bury, *History of the Eastern Roman Empire*, Londres, 1912, p. 136 sq. Cf. aussi VAN DEN GHEYN, *Acta graeca ss. Davidis, Symeonis et Georgii*, *Anal. Boll.*, 18, 1899, p. 238-239.

93. 'Εν ἐνὶ δωματίῳ, dit la Vie de Nicolas, ce qui laisse entendre que les dimensions en étaient très réduites.

94. Cette question n'est d'ailleurs pas claire, et demande une nouvelle étude. Ce qu'en dit L. BRÉHIER, L'enseignement classique et l'enseignement religieux à Byzance..., *op. cit.*, p. 63-64, n'est pas au point. Ce que l'on trouve dans Pl. de MEESTER, *De monachico statu juxta disciplinam byzantinam*, Vatican, 1942 (cf. p. 13, art. 26, § 6, et notes p. 172-173), n'est pas complet. Je ne

C'est à coup sûr de cette même « école », desservie apparemment par un seul moine, qu'il s'agit dans le pénitentiel stoudite, à l'article intitulé *περὶ τοῦ διδασκάλου τῶν παιδῶν*⁹⁵ : il prescrit que ce « didascale », s'il ne se comporte pas affectueusement et paternellement avec les tout jeunes enfants (*τὰ νήπια*) auxquels il a pour tâche de donner une pieuse formation (*ἐκτρέφειν ἐν παιδείᾳ καὶ νοουθεσίᾳ Κυρίου*) sera sévèrement puni : cent métanies, nourriture maigre et séparation (*ἀφορισμός*) d'une semaine. Il faut ramener à ses vraies proportions, qui sont plus que modestes, cette prétendue « Ecole du Stoudios » dont on a voulu faire l'équivalent des écoles monastiques d'Occident.

Aucun signe d'une transformation profonde dans l'enseignement laïque, aucun indice de l'existence d'un enseignement d'Eglise : telle est donc la conclusion qu'imposent les Vies de l'époque iconoclaste. Il faut pourtant remarquer encore qu'elles ne font aucune mention d'une « Académie patriarcale », cela va de soi, puisqu'elle n'existait pas, mais pas davantage d'une « Université » impériale.

C'est une mention exceptionnelle, et plus que suspecte, dans la Vie d'Etienne de Surož, que celle des philosophes et rhéteurs autochtones que le futur saint, dans un de ses voyages, aurait rencontrés à Athènes. Il est d'autre part intéressant de noter que lorsque Méthode, instruit à Syracuse dans la grammaire, l'orthographe et la tachygraphie (*δξυγραφία*), se rend à Constantinople pour faire carrière dans la fonction publique (*βασιλικὰ ἀξιώματα*), il y entre de plain-pied et n'éprouve nul besoin, du moins d'après sa Vie, de compléter sa formation⁹⁶.

sais où l'on a pris qu'un canon du concile de Chalcedoine interdisait d'*instruire* dans un couvent des enfants laïques. Il est vrai, en revanche, qu'on trouve dans les prétendus canons ou ordonnances du patriarche Nicéphore I^{er} (806-815), parmi les trois raisons qui peuvent autoriser un moine à abandonner son couvent, la présence dans celui-ci d'enfants laïques qui y sont instruits : mais d'une part le texte est rapporté de façons différentes (par ex., RHALLI-POTLI, *Syntagma*, IV, p. 428 : *ἐὰν παιδία κοσμικὰ ἐν τῷ κοινοβίῳ μαθηθῶσιν*; mais PITRA, *Spicilegium Solesmense*, IV, p. 392 : *ἐὰν παιδεις μετὰ τῶν μοναχῶν μαθηθῶσιν κοσμικῶν ἐν τῷ κοινοβίῳ*); et surtout ces canons dits de Nicéphore soulèvent les plus graves difficultés, comme l'a bien montré V. GRUMEL, *Regestes*, n° 406. — C'est naturellement un cas tout différent que celui de clercs séculiers employés comme précepteurs dans de grandes maisons. Si, par exemple, le canon X du second concile de Nicée (RHALLI-POTLI, *Syntagma*, II, p. 587-588) leur interdit d'accepter dans ces maisons des charges profanes (notamment celle de *μειζότερος*, commentée *ibid.* par ZONARAS et BALSAMON), il tolère qu'ils instruisent les enfants et les esclaves de la maison en leur enseignant les Saintes Ecritures.

95. PG 99, 1745 B-C.

96. Je saisis l'occasion de signaler un autre cas de préparation à un emploi public, dans la Vie de Platon du Sakkoudion. Le futur saint, orphelin en bas âge, apprend la « méthode notariale », *καρποφορεῖ τὴν παιδευσιν τῆς νοταρικῆς μεθόδου* : je pense que (s'il ne faut pas corriger en *λογαρικῆς*) cela signifie qu'en plus de la grammaire il apprend la « tachygraphie », comme Méthode. Puis, sans pousser plus loin, il s'associe à son oncle et tuteur, *συζυγοστατῶν*

*Iconoclasm
et humanisme*

Il a paru nécessaire de dénoncer plusieurs erreurs, et des hypothèses ruineuses. On a d'autre part tenté de rassembler, sans d'ailleurs prétendre à être complet, des informations exactes et les témoignages les plus sûrs. A quoi sommes-nous conduits ?

En premier lieu à constater une continuité : rien n'indique, dans l'enseignement élémentaire, dans l'enseignement « moyen », dans la formation générale dite ἐγκύκλιος παιδεία, je ne dis point une interruption, mais pas même un changement notable de structure ou de programme, à travers toute la période qui nous occupe, de la fin du VI^e au début du IX^e siècle. Continuité dans l'enseignement « supérieur », dans l'« Université » aussi bien que dans ces enseignements à titre personnel dont Tychikos donne un excellent exemple⁹⁷, au moins jusque vers le milieu ou la seconde moitié du VII^e siècle : des chaires, des professeurs, des élèves nous sont connus.

Puis l'obscurité se fait. Nous n'avons plus, que je sache, de mentions de l'« Université » impériale ou de ses maîtres, plus de mentions de la Bibliothèque, jusqu'à Léon l'Arménien, à l'époque de qui il doit d'ailleurs s'agir (et depuis combien de temps ?) d'une bibliothèque *du Palais* plutôt que de l'ancienne Bibliothèque publique d'Etat⁹⁸. On a peine à croire à leur disparition. Il n'apparaît pas de prime abord vraisemblable que sous les grands empereurs qui se succèdent, et dont l'œuvre fut immense, le haut enseignement et la tradition de la culture aient perdu leur place dans un Etat si fort. Il n'apparaît pas vraisemblable que dans un temps de réformes si profondes le pouvoir ait cessé de

τὰ βασιλικὰ χρήματα; et il réussit si bien dans cette charge qu'il devient célèbre dans les bureaux des finances : ἐπίσημος ἐν τοῖς βασιλικοῖς ταμειύμασι, ἀσπαστός τοῖς ἔρχουσι, γνώριμός τε καὶ αὐτῷ τῷ καισαρι. — Sur le ζυγοστάτης, cf. les mentions dans Cod. Theod. XII, 7, 2 (= Cod. Just. X, 73, 2); dans le *klētorologion* de PHILOTHÉE (éd. BURY, *Imper. Admin. System*), p. 141, l. 27, 152, l. 29, 178, l. 29-30, et les indications de BURY, *ibid.*, p. 94-95; dans le *taktikon* Uspenskij, *Izv. Russk. Archeol. Inst. v Konst.*, III, 1898, p. 127; dans le Livre des Cérémonies, Bonn, p. 461; dans le *taktikon* inédit de l'Escorial, dont N. ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ prépare la publication. Un sceau signalé par V. LAURENT, *Byzantion*, 5, 1929-1930, p. 620; un autre publié par le même, *Collection Orghidan*, n° 349. Sur le contrôle des métaux précieux, cf. R. S. LOPEZ, *Byzantion*, 18, 1948, p. 142-143. Sur une taxe dite ζυγοστατικόν, F. DÖLGER, *Zum Gebührenwesen der Byzantiner* (dans *Etudes dédiées à la mémoire d'André Andréadès*, Athènes, 1939), p. 51.

97. L'exemple de Tychikos porte à penser que le monopole de l'Etat, pour l'enseignement supérieur, vaut pour Constantinople seulement. En acceptant d'y venir, Tychikos eût été professeur rétribué par l'Etat. A Trébizonde, il est libre.

98. Au livre I, § 22, du CONTINUATEUR DE THÉOPHANE (Bonn, p. 35-36), il est dit que Léon l'Arménien (813-820) redoutait pour sa vie une prédiction, un χρησμός σιβύλλιακός ἐν τινι βιβλίῳ εἰς τὴν βασιλικὴν βιβλιοθήκην ἐναποκειμένος. Le passage est repris textuellement par KÉDRÈNOS (Bonn, II, p. 63). Cf. ZONARAS, XV, 21 (Bonn, III, p. 330) : τί φασι τῇ τῶν ἀνακτόρων βιβλιοθήκῃ βιβλίον ἐναποκεῖσθαι (contenant les σιβάλλεια χρησμοφθῆματα).

recruter ses grands commis, ses administrateurs, parmi les jeunes gens de solide formation, au moins juridique.

Et cependant, dans ce domaine du droit par exemple, il n'est pas niabile qu'entre le Code Justinien et les Basiliques, toute la période de l'*Eklogè* semble correspondre à une législation aussi bien qu'à une pratique plus réalistes, plus proches du concret et du quotidien, en quelque sorte simplifiées, en tout cas moins savantes. Il est d'autre part vraisemblable que le poids des guerres incessantes et par conséquent de l'armée, en pleine transformation, et la profonde réforme de l'administration qui place des stratèges à la tête des thèmes, ont donné aux militaires dans l'Etat un rôle qui n'allait pas dans le sens de la vieille formation universitaire et de la culture traditionnelle⁹⁹.

Il se pourrait donc, sans qu'aucune mesure ait été prise contre les institutions anciennes, sans qu'aucune loi les ait abolies, qu'ayant perdu de leur utilité pratique, elles fussent pour un long temps tombées dans le sommeil. C'est ce dont nous avons, je crois, l'écho lointain et déformé, mais tout de même l'écho, dans les diverses formes de la légende de Léon III l'incendiaire : cette légende n'aurait pas pu se développer si des institutions vivantes lui avaient donné un démenti. Bien sûr, Léon III n'a pas brûlé les professeurs et leurs livres, mais l'« Université » impériale, la Bibliothèque publique ne devaient guère être qu'un souvenir quand la passion partisane faisait écrire de telles sottises. D'autre part, il y a selon moi autre chose qu'un banal thème de polémique, chez Théophane et chez Nicéphore, quand ils font coïncider l'apparition de l'iconoclasme et la disparition de l'instruction et de la culture, *ἀπαιδευσία καὶ ἀμαθία*.

Mais ici nous côtoyons de nouveaux dangers, de nouvelles erreurs. Identifier l'iconoclasme à l'inculture n'a aucun sens, je l'ai déjà dit¹⁰⁰. Tout au plus peut-on supposer, sans désigner de responsables, que la place prépondérante prise alors dans l'activité de l'esprit par la spéculation religieuse fut au détriment de la curiosité et du goût pour les choses profanes. Mais l'essentiel est ailleurs : dans la

99. Mais naturellement je ne partage pas l'opinion radicale de A. ANDRÉADES (Le recrutement des fonctionnaires et les Universités dans l'Empire byzantin, *Mélanges de Droit romain dédiés à Georges Cornil*, Gand et Paris, 1926, p. 23-24), selon qui Léon III aurait pris des mesures contre l'Université, parce que ce serait sous son règne que prit le pouvoir le parti militaire, hostile à l'Université qui formait jusque-là les fonctionnaires civils.

100. Faut-il encore laver les iconoclastes de l'accusation d'avoir détruit les livres ? Ils ont sans doute parfois mutilé (cf. par exemple MANSI, XIII, col. 184), rarement brûlé (ainsi Lachanodrakón, selon THÉOPHANE, éd. de BOOR, p. 445, l. 28 sq.) des ouvrages liturgiques ou de piété portant des images, mais non les livres en général. Aussi bien peut-on rappeler que le respect des livres, même des livres saints, n'était pas général : le canon 68 du concile in *Trullo* dut menacer d'excommunication ceux qui détruiraient, céderaient à des bouquinistes, ou à des parfumeurs, pour en faire des emballages, des exemplaires de la Bible ou des écrits des Pères, à moins que les vers ou l'humidité ne les eussent déjà mis hors d'usage.

crise profonde que traverse Byzance, dont les conséquences devaient se faire sentir dans tous les domaines, et aussi dans le nôtre¹⁰¹.

Nous retrouvons en effet la conquête arabe, qui marque vraiment le début du Moyen Âge. Héraclius s'était trompé d'ennemi : il avait abattu la Perse, quand il fallait combattre l'Islam; et le règne de celui en qui Byzance crut voir le nouvel Alexandre ferme au contraire le millénaire qu'avait ouvert l'épopée d'Alexandre¹⁰². Or il est clair que lorsque Byzance eut abandonné aux mains des Arabes l'Afrique du Nord, l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, en même temps qu'elle perdait la plupart de ses positions en Occident, et que ses territoires balkaniques étaient bouleversés par les attaques des Avars et des Bulgares et surtout par l'afflux slave, le résultat fut que l'Empire se trouva pratiquement réduit, en plus de Constantinople, à l'Asie Mineure. Celle-ci, en jeu à son tour du conflit byzantino-arabe, prend une importance exceptionnelle et proprement vitale : elle est l'Empire. Or c'est dans les provinces intérieures de l'Asie Mineure, je l'ai rappelé plus haut, qu'a pris naissance l'iconoclasme byzantin. Celui-ci représente une concession, imposée par les circonstances, à la mentalité religieuse de l'Orient asiatique.

Concession sans doute provisoirement nécessaire, mais non exempte de risques. Car il s'agissait de ceci : l'Orient asiatique transcende la divinité, et condamne la matière; l'Occident gréco-latin ne se résout ni à concevoir une divinité totalement inconnaissable, incompréhensible, impossible à circonscrire et à représenter, ni à une condamnation définitive de la matière. Le christianisme croit en un Dieu qui fut en même temps un Homme : le dogme fondamental, ou pour mieux dire unique, de cette religion du salut, du rachat, est le dogme de l'incarnation. Toute la théologie de l'image tourne autour de la plénitude de la nature humaine unie, mais non confondue, dans le Christ, à la plénitude de la nature divine. Les iconodoules sont dans la ligne du christianisme « humaniste », infléchi par la tradition gréco-romaine; les iconoclastes (comme avant eux les monophysites), dans celle du christianisme sémitique et asiatique. Ce fut le dernier grand choix que les chrétiens eurent à faire.

Si cette interprétation est juste, on est moins surpris que l'apparition et,

101. Un exemple de ces conséquences, qui n'est pas de ceux auxquels on pense habituellement, nous est suggéré par J. GROSODIER DE MATONS, écrivant dans l'Introduction à son édition déjà citée des *Hymnes* de ROMANOS LE MÉLODE (I, p. 21) : « La crise iconoclaste est l'occasion d'une véritable renaissance du *kontakion*, dès la fin du règne de Léon IV : c'est l'époque de l'école stoudite, de Joseph l'Hymnographe, de Gabriel, du Talas. Les anciens recueils ont dû être alors complètement refondus : aussi n'en possédons-nous pas qui soient antérieurs au x^e siècle. » L'auteur développera sans doute ce point de vue dans l'ouvrage général qu'il prépare sur Romanos et le *kontakion*.

102. P. LEMERLE, Quelques remarques sur le règne d'Héraclius, *Studi Medievali*, I, 1960, p. 347-361.

pour un temps, le triomphe de l'iconoclasme coïncident avec l'obscurcissement, non certes de toute culture, mais de cette forme de culture qui prolongeait la tradition antique; et l'on peut comprendre que les iconodoules, représentants d'ailleurs inconscients de cette tradition, leur aient lancé de bonne foi le reproche d'ignorance et d'inculture. De même est-on moins surpris que le déclin et la disparition de l'iconoclasme coïncident, nous l'avons dit et nous le montrerons, avec une « renaissance » de type humaniste. On prend aussi plus nette conscience de ce qui était en jeu. Quelle que soit l'opinion philosophique qu'on puisse avoir sur les images et le culte des images, il reste qu'il y eut un moment où leurs défenseurs, bien qu'ils fussent très loin de s'en rendre compte, tinrent dans leurs mains la destinée de la forme d'humanisme à laquelle nous sommes attachés.

Mais si c'est bien ainsi que le problème, vu de haut, prend son sens, nous devons aussi prendre garde de tomber dans l'erreur où les iconodoules se sont complu. S'ils pensaient ou sentaient à leur façon, les iconoclastes n'étaient point pour autant de grossiers barbares. Et d'autre part, ce qu'il y avait de tradition « humaniste » du côté des iconodoules, non seulement ne fut point brisé, mais sortit renforcé de la lutte. Et c'est pourquoi, dès que la crise s'apaise, des hommes sont prêts pour les nouvelles tâches, pour une « renaissance » qui n'attend point l'« Université » de Bardas, mais qui déjà se manifeste avec Léon le Mathématicien et Photius. Pour avoir été quelque temps souterrain et s'être dérobé à notre vue, le courant n'avait jamais tari.

CHAPITRE V

FERMENTATION, CURIOSITÉS PROGRÈS TECHNIQUES LES PREMIÈRES GRANDES FIGURES

*Une révolution
technique ?
Le support
et l'écriture*

On va répétant que le ix^e siècle fut celui d'une « renaissance » qui aurait soudainement éclaté, et permis à Byzance de renouer avec son lointain passé. On vient de voir qu'il faut beaucoup rabattre de la soudaineté d'un phénomène, dont l'origine et l'explication se trouvent pour une grande part dans la fermentation du premier iconoclasme; et qu'il faut beaucoup rabattre de son ampleur, car il n'y avait pas eu de véritable rupture, et nous avons au contraire mis l'accent sur des aspects de continuité. Mais s'il n'y eut pas de miracle, il demeure qu'il y eut comme une floraison qui, pour nous, se manifeste à la fois par l'intérêt porté aux ouvrages de l'esprit, et par la multiplication des livres. Or ces sortes de changements s'accompagnent souvent de transformations ou d'inventions de caractère technique, par lesquelles on a tendance à les expliquer : mais ce n'est pas nécessairement l'apparition d'un nouvel instrument qui crée un nouveau besoin; plus souvent, à l'inverse, c'est le besoin qui crée l'instrument propre à le satisfaire.

Dans le domaine que nous tentons d'explorer, on a parfois pensé qu'un facteur important de changement, comparable à ce qu'avait été plusieurs siècles auparavant le passage du *volumen* au *codex*¹, fut l'emploi pour les livres du papier, c'est-à-dire d'une matière plus économique que le parchemin, et plus accessible que ne l'était devenu le papyrus depuis la conquête arabe. Certes l'invention et l'emploi généralisé du papier eurent de grandes conséquences², mais n'entrent

1. Sur cette question comme sur d'autres, cf. le bulletin bibliographique et critique publié par J. IRIGOIN, Les manuscrits grecs, 1931-1960, *Lustrum*, 1962, [Goettingue, 1963], p. 5-93, et index, p. 332-335. Sur le passage du *volumen* au *codex*, cf. p. 22-24, où est notamment dénoncée la fausse égalité : papyrus = *volumen*, parchemin = *codex*.

2. Dans un rapide mais suggestif essai, Ramon MENÉNDEZ PIDAL (L'Espagne et l'introduction de la science arabe en Occident, *La Table ronde*, n° 144, décembre 1959, p. 41-61), après avoir montré l'importance qu'eut pour l'Occident le fait que les manuscrits arabes, accumulés notamment à Tolède, apportaient la connaissance des auteurs grecs, rappelle qu'en Espagne Pierre le

pas en compte, à Byzance, au IX^e siècle. Le fait est maintenant bien établi³. Les Arabes reçurent de la Chine l'invention du papier, et la diffusèrent : le plus ancien manuscrit arabe sur papier, qui soit *daté*, est de 866. Dans le monde byzantin, la nouvelle matière est nommée βαγδατικός, « de Bagdad », ou plus

Vénéral, abbé de Cluny (mort en 1156), se trouva en présence de livres qui n'étaient écrits, dit-il, ni sur peau (parchemin), ni sur des fibres de plantes aquatiques d'Orient (papyrus), mais sur une matière faite *ex rasuris veterum pannorum*, c'est-à-dire de hachures d'étoffe. En fait, il y avait alors longtemps que l'Espagne avait profité de la découverte chinoise du papier, recueillie par Bagdad dès la fin du VIII^e siècle. Je dois à J. Irigoïn de connaître l'étude de Oriol VALLS I SUBIRA, *Arabian Paper in Catalonia, The Paper Maker*, 62, 1963, p. 22-30. Il y est rappelé que la fabrication du papier s'est établie en Espagne en deux étapes séparées par un long intervalle de temps : fin X^e et début XI^e siècle, les Maures construisent des moulins à Cadix, Grenade, Tolède et sur divers points de la côte orientale; puis la conquête des Almohades, entre 1139 et 1147, donne un grand élan à l'économie et à la culture, particulièrement dans les provinces de Valence et de Catalogne, et Xativa (Játiva) devient un centre de la fabrication du papier. Mais bien avant qu'elle le fabriquat, dès le début du X^e siècle, l'Espagne avait connu l'usage du papier arabe, que l'Ifriqija produisait déjà au IX^e siècle, comme le rappelle, en invoquant un manuscrit inédit de Kairouan, J. IRIGOÏN (*L'introduction du papier italien en Espagne, Papiergeschichte*, 10, 1960, p. 29-32). La plupart des études sur le papier publiées jusqu'aujourd'hui ne permettent guère de se faire une idée claire des rapports, à ce point de vue, entre l'Espagne (qui est peut-être la pionnière) et l'Italie, et passent sous silence tout l'Orient grec (par ex. L. FEBVRE et H.-J. MARTIN, *L'apparition du livre*, Paris, 1958, chap. I, « L'apparition du papier en Europe »; je n'ai pu consulter A. RENKER, *Das Buch vom Papier*, Leipzig, 1950). D'un article de J. IRIGOÏN, paru dans la revue *Papiergeschichte* (13, 1963, p. 62-67), Les origines de la fabrication du papier en Italie, voici les principales conclusions : le papier importé des pays arabes est employé avant la fin du XI^e siècle par la chancellerie des rois normands de Sicile à l'imitation de la chancellerie arabe; puis, vers le milieu du XII^e siècle, à Gênes, en raison peut-être des rapports de cette ville avec le monde byzantin, qui utilise alors depuis environ un siècle le papier de fabrication arabe. Ensuite le papier espagnol, moins beau que le papier arabe authentique mais plus proche et meilleur marché, s'impose. Enfin les Italiens fabriquent eux-mêmes le papier : les premières tentatives réussies auraient eu lieu dans la région de Gênes vers 1210; puis, vingt ou trente ans plus tard, à Fabriano, dans la Marche d'Ancône, « probablement sous l'influence indirecte de la production ligure, mais selon une technique différente, d'origine orientale, qu'il faut peut-être mettre en relation avec la 4^e croisade et ses suites ». On notera l'intérêt de cette dernière suggestion, qu'il faudrait creuser, mais que paraît appuyer la constatation, faite par Irigoïn, qu'en Vénétie et dans l'Italie centrale le nom du papier reproduit le terme byzantin *bambukinos/bambakinos*. Depuis les études de J. Irigoïn a paru celle, importante surtout pour l'Occident, de G. FIGGARD, *Carta bombycina, carta papyri, pergamina graeca* : *Ein Beitrag zur Geschichte der Beschreibstoffe im Mittelalter, Archivalische Zeitschrift*, 61, 1965, p. 46-75 (avec la bibliographie antérieure) : certains points de vue de J. Irigoïn y sont contestés (cf. p. 64, n. 57), et l'auteur estime d'autre part que l'on a surestimé le rôle de l'Espagne, au détriment de l'Italie.

3. J. IRIGOÏN, *Les premiers manuscrits grecs écrits sur papier et le problème du bombycin, Scriptorium*, 4, 1950, p. 194-204; du même, *Les débuts de l'emploi du papier à Byzance, Byzant. Zeitschr.*, 46, 1953, p. 314-319. Cf. R. DEVRESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 16-18, où l'on trouvera l'essentiel de la bibliographie antérieure, d'ailleurs fort maigre.

souvent βαμβύκινος, qui ne peut s'expliquer mieux que par le nom de la ville de Bambykè (Hiérapolis, Membidj), à l'ouest de l'Euphrate, entre Antioche et Edesse, sans doute centre d'importation ou de diffusion du papier arabe⁴. En pays arabe, en Syrie notamment, le papier put naturellement être employé à copier des textes grecs aussi bien que d'autres⁵. En pays byzantin, nous ne savons pas quand a commencé l'importation, ou peut-être, plus tard (mais nous manquons encore de données), la fabrication du papier « arabe ». Mais les plus anciennes mentions actuellement relevées de *bambykina*, par opposition aux parchemins ou *somatōa*, se trouvent dans la seconde moitié du XI^e siècle dans la *diataxis* de Michel Attaliatè⁶, et au début du siècle suivant, dans le *typikon* d'Irène Comnène pour son couvent de la Théotokos Kécharitôménè⁷. Le plus ancien document diplomatique byzantin sur papier est le chrysobulle de Constantin Monomaque, pour Lavra, de juin 1052⁸. Et le plus ancien manuscrit byzantin sur papier, connu et daté, est peut-être de 1043, plutôt de 1105⁹. Nous sommes

4. La forme βαμβύκινος a dû être tardivement refaite sur βόμβυξ; et, d'autre part, la légende du papier de coton, considéré comme oriental, par opposition au papier de chiffes, occidental, paraît bien être en effet une légende, accréditée par l'existence d'un mot grec, βαμβάκιον, « coton ». Il n'y eut, croit-on, que du papier de chiffes, et c'est par la matière servant au collage que les fabrications orientale et occidentale diffèrent. C'est dans ce sens qu'on peut à la rigueur employer les désignations, usuelles dans les catalogues de manuscrits, *bombycinus* (de fabrication orientale) et *chartaceus* (occidentale).

5. Un cas particulier est celui du *Vatic. 2200* (Apophtegmes des Pères, sur papier) que P. MAAS (*Griechische Paläographie*, dans l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de GERCKE-NORDEN, 3^e éd., I, 9, 1927, p. 75) a attribué au scribe Thomas de Damas, sur la foi d'un feuillet détaché qui se trouve maintenant inclus dans le *Leninopol. 216* ou psautier Uspenskij; le manuscrit est uniformément considéré comme d'origine damasquine, et daté du VIII^e-IX^e siècle : A. SIGALAS, *Ἱστορία τῆς ἐλληνικῆς γραφῆς*, Thessalonique, 1934, p. 210-211 et 240; DEVREESE, *Introduction*, pl. VII; H. HUNGER, *Antikes und mittelalterliches Buch- und Schriftwesen*, dans l'ouvrage collectif : *Geschichte der Textüberlieferung*, I, Zürich, 1961, p. 39; J. LEROY, *Scriptorium*, 15, 1961, p. 55-60. Mais il ne semble pas qu'on ait encore étudié le cas particulier des manuscrits en langue grecque copiés en dehors du territoire byzantin.

6. Ou plus exactement dans le *brébion* édité à la suite : *MM*, V, p. 325-326 (σωμάτων, βαμβύκινον).

7. *MM*, V, p. 380, l. 19 (σωματῶα) et 30 (βαμβύκινα).

8. J. IRIGOIN, dans l'étude citée ci-dessus (*Byz. Zeitschr.*, 46, 1953), a signalé quatorze chrysobulles sur papier datant de la seconde moitié du XI^e siècle, et présenté à ce propos d'importantes observations. Je cite celle-ci : « Le changement matériel survenu à la chancellerie impériale semble dû, non à des raisons d'économie, mais à un essai de perpétuer (...) une tradition fort ancienne [celle du rouleau de papyrus]. En effet, à pareille date, les documents moins importants sont copiés sur parchemin » (*op. cit.*, p. 317).

9. De 1105 : *Vatic. gr. 504*, d'après DEVREESE, *Introduction*, p. 17. Les deux manuscrits peut-être plus anciens, de 1043 et 1082-1091, sont éliminés par J. IRIGOIN (*Scriptorium*, 4, 1950, p. 200 n. 2), parce qu'il considère que la souscription a été recopiée. Toutefois J. Irigoïn veut bien me

loin du ix^e siècle : rien n'indique que l'introduction du papier ait joué un rôle quelconque, à ce moment, dans l'histoire du livre.

Si ce n'est point dans le support, est-ce dans l'écriture qu'un changement décisif s'est produit ? C'est le difficile problème de l'origine de la minuscule. Tout se passe en effet comme si, avant le ix^e siècle, les textes littéraires (au sens le plus large) étaient toujours écrits en onciale ; à partir du ix^e siècle, en minuscule¹⁰. Il ne s'agit point de l'invention d'une écriture entièrement nouvelle : la parenté de la minuscule du ix^e siècle¹¹ avec l'écriture antérieure autre que l'onciale — cursive des papyrus, des archives privées, des documents administratifs, etc. — est évidente. Mais en même temps les différences sont telles qu'on ne peut parler d'une simple évolution. Et l'extension à tous les textes littéraires, à tous les livres, à toute « l'édition », est à elle seule une véritable révolution. Peut-on lui assigner une patrie d'origine ? une date précise¹² ? Le

dire qu'il inclinerait maintenant à penser que la souscription du ms. d'Ivroun de 1043 est originale. Il serait important de rassembler et d'étudier les rares inventaires de bibliothèques et les quelques listes de livres que nous ont conservés les archives monastiques ou que l'on rencontre dans les testaments. L'inventaire le plus connu est celui de la bibliothèque de Patmos (Ch. DIEHL, *Le trésor et la bibliothèque de Patmos au commencement du XIII^e siècle*, *Byz. Zeitschr.*, I, 1892, p. 488-526) : en 1200 il énumère 330 livres (notons en passant que *moins de vingt* sont « profanes » : grammaires, lexiques, chronologies, médecine, etc., sans aucun auteur grec ancien, à l'exception de fragments d'Aristote), dont 267 sur parchemin (σωματώα) et 63 sur papier (βαμβύκινα : cf. p. 521 fin, et *passim*, p. 524-525). Certains de ceux-ci sont qualifiés de « très anciens », ce qui peut simplement vouloir dire qu'ils sont en mauvais état, mais ce qui met aussi en garde contre l'idée préconçue d'un emploi toujours tardif du papier (comme le fait justement remarquer J. IRIGOIN, *Scriptorium*, 12, 1958, p. 211). Pour un inventaire plus ancien (il date de 1103) de manuscrits de Patmos, cf. maintenant Era VRANOUI, 'Ο καθηγουόμενος τῆς μονῆς Πάτμου Ἰωσήφ Ἰαστήρης καὶ ἡ ἀρχαιότερη ἀναγραφὴ χειρογράφων τῆς μονῆς, dans *Δελτίον τῆς χριστ. ἀρχ. Ἐταιρείας*, série IV, t. 4 (Mélanges G. Sotiriou), 1964, p. 345 sq. (cf. p. 349 : σωματώων, βαμβύκινων).

10. Avec, naturellement, des exceptions : pour les livres d'apparat, les livres de lutrin, les livres de luxe. On a vu que le manuscrit du pseudo-Denys offert en 827 à Louis le Pieux (*Paris. gr. 437*) est en onciale. On verra qu'au Stoudios existait un recueil des catéchèses de Théodore Stoudite en onciale. J. LEROY (Un témoin ancien des « Petites Catéchèses » de Théodore Stoudite, *Scriptorium*, 15, 1961, p. 36-60) donne plusieurs exemples de la fidélité des Stoudites eux-mêmes à l'onciale, pour certains types d'ouvrages (selon Leroy, les livres destinés à la lecture publique), à un moment où cependant ils pratiquaient déjà la minuscule : *Vatic. gr. 2625* ; les gardes du *Coislin 20* ; et le *Paris. gr. 437* lui-même, que Leroy tient pour stoudite. Un cas particulier paraît être celui de l'onciale dite penchée, « qui n'apparaît guère qu'entre la fin du VIII^e siècle et le troisième quart du IX^e », selon le même auteur (*op. cit.*, p. 42) : serait-elle donc exactement contemporaine de la période d'expansion de la minuscule, et en rapport avec ce phénomène ? Pour la bibliographie récente sur la minuscule, cf. J. IRIGOIN, *Lustrum*, 1962, p. 44-48.

11. Qu'on nomme souvent, pour prévenir les confusions, minuscule littéraire ou « livresque », ou minuscule calligraphique, ou, en allemand, *Buchminskel*.

12. En attendant que le problème de l'origine de la minuscule soit traité par J. IRIGOIN dans le livre qu'il prépare, pour le *Traité d'Etudes byzantines*, sur les manuscrits (cf. déjà sa communi-

plus ancien manuscrit grec daté, en minuscule, actuellement connu, est le Tétra-évangile Uspenskij, à Leningrad : il est de 835, et d'origine stoudite¹³. Mais c'est tout au plus, pour l'emploi de la minuscule, un *terminus ante*, qui laisse une marge très large : l'écriture de ce manuscrit apparaît d'ailleurs si achevée qu'on est obligé de penser qu'elle est déjà loin des tâtonnements du début¹⁴. Il semble, en effet, qu'on puisse trouver des allusions à la nouvelle écriture dans des textes plus anciens.

De même que celui de *bombycin*, deux termes grecs se rattachant à l'écriture ont été longuement discutés¹⁵. L'histoire du premier mérite qu'on entre dans quelque détail. On a longtemps cru qu'une courte notice tirée d'un manuscrit de la Bodléienne attribuait au règne de Constantin VI et Irène, donc aux

cation au XII^e Congrès international des Etudes byzantines, à Ochrida), on se reportera encore à T. W. ALLEN, *The origin of the Greek minuscule hand*, *Journal of Hellenic Studies*, 40, 1920, p. 1-12; A. SIGALAS, *Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς γραφῆς*, Thessalonique, 1934, p. 204 sq.; DEVREESSE, *Introduction*, p. 30-35. On lira avec profit les réflexions de J. IRIGOIN sur l'importance de l'étude structurale des lettres : Structure et évolution des écritures livresques de l'époque byzantine, *Polychronion*, *Festschrift Franz Dölger*, Heidelberg, 1966, p. 253-265.

13. De ce manuscrit, *Leninop.* 219, la provenance a été étudiée par G. CERETELI, *Wo ist das Tetraevangelium von Porphyrius Uspenskij aus dem Jahre 835 entstanden?*, *Byz. Zeitschr.*, 9, 1900, p. 649-653 (traduction de l'étude originale parue en russe dans *Stéphanos*, Mélanges offerts à Théod. Sokolov, SPB, 1895, p. 76-80). Il se fonde sur la notice du fol. 344, qui est de la main du scribe, Nicolas. Elle mentionne la mort de Platon du Sakkoudion, l'oncle de Théodore Stoudite, le mercredi 4 avril indiction 7 (en fait, *mardi* 4 avril 814 : cf. J. PARGOIRE, *Echos d'Orient*, 4, 1900-1901, p. 164-170); la mort de Théodore Stoudite lui-même, le dimanche 11 novembre ind. 5, 6335 = 826; et la mort du frère de Théodore, l'archevêque de Thessalonique Joseph, le 15 juillet ind. 10, 6340 = 832. Le calligraphe, Nicolas, est manifestement lui-même stoudite, et presque sûrement ce disciple de Théodore, et futur higoumène du Stoudios, dont nous possédons la Vie et dont nous aurons à reparler plus loin (cf. J. LEROY, dans *Scriptorium*, 15, 1961, p. 36 et n. 4). Cereteli a donc eu parfaitement raison de revendiquer pour le scriptorium stoudite ce manuscrit, qu'on a longtemps cru palestinien, pour la seule raison que c'est à Saint-Sabas qu'Uspenskij le trouva. Quant à la date à laquelle le manuscrit fut achevé, elle est donnée au complet : 7 mai, indiction 13, 6343 (= 835).

14. Et cela même dans l'hypothèse, qui semble assez vraisemblable, où la minuscule serait le résultat d'une réforme délibérée de l'écriture : ce qui ne serait pas alors sans rappeler ce « choix entre plusieurs possibles » dont on a dit, on l'a vu plus haut, qu'était sortie la minuscule caroline.

15. Je leur ai déjà consacré une note, *Sur deux termes grecs concernant l'écriture à l'époque byzantine*, *Revue des Etudes Sud-Est européennes*, 7, 1969 (Mélanges Bănescu), p. 151-154. Mais à la suite de remarques qu'a bien voulu me faire J. Irigoïn, et dont je le remercie, je suis amené à corriger, ou compléter, ici ce que je disais du premier de ces deux termes. Je signale d'autre part qu'un jeune savant grec, B. ARSALOS, a préparé sous la direction de J. IRIGOIN et soutenu en 1969 une thèse de troisième cycle intitulée : *La terminologie du livre-manuscrit à l'époque byzantine : termes désignant le livre-manuscrit et l'écriture*. En attendant qu'elle soit publiée, on se reportera, pour avoir une idée du contenu, à l'*Annuaire 1968-1969* de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, IV^e Section (Paris, 1969), p. 571-573.

années 780-797, l'invention de γράμματα κεκολαμένα ἤς μέλ, les abréviations des deux derniers mots étant interprétées χρυσὸς μέλαν¹⁶. Les commentateurs de ce texte se sont, pour la plupart, égarés, et d'abord sur l'explication des mots abrégés. T. W. Allen, par exemple, écrit que « the invention ascribed to the reign of Irene (...) consisted in the filling of these letters with an alloy of gold and lead »¹⁷; hypothèse reprise par R. Devreesse : « des lettres, ou un écrit quelconque, or et encre (...), banal fait divers »¹⁸. Cette évidente erreur pouvait être évitée par la lecture d'un fort ancien article de Th. Reinach¹⁹, qui démontre que la note du manuscrit de la Bodléienne ne concerne point l'invention d'une nouvelle écriture, mais bien la découverte, rapportée par Théophane sous l'année 780-781, première du règne conjoint de Constantin VI et Irène, d'une inscription pseudo-prophétique qui commençait par les mots Χριστὸς μέλλει, c'est-à-dire précisément les mots transcrits en abrégé à la fin du texte d'Oxford, où il ne s'agit nullement d'or et encre²⁰.

Quant aux γράμματα κεκολαμ(μ)ένα, ce sont donc les lettres (de l'inscription) gravées dans la pierre (κολάπτω)²¹. Mais là aussi les commentateurs se sont égarés. Le codex 80 de la *Bibliothèque* de Photius est un long résumé de l'*Histoire*

16. CRAMER, *Anecdota graeca oxoniensia*, IV, 1837, p. 400, l. 5-6 : 'Ἐπὶ τῆς βασιλείας Κυροπαλάτου καὶ Εἰρήνης εὐρέθησαν γράμματα κεκολαμένα. ἤς μέλ. Que Κυροπαλάτου soit une mélecture pour Κωνσταντίνου, c'est ce qu'avait dit déjà à la fin du siècle dernier Th. REINACH (*Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1898, p. 20), et que confirme la photographie du ms. d'Oxford publiée par le même savant dans une seconde étude dont on va parler (*Byz. Zeitschr.*, 9, 1900, p. 54). Il est piquant que V. GARDTHAUSEN (*Griechische Palaeographie*², II, 1913, p. 206) ne connaisse pas la rectification de Th. Reinach, et fasse suivre d'un — ? — le mot Κυροπαλάτου, qu'il conserve, tout en plaçant le texte aux environs de 800. Et comme le plus ancien manuscrit daté en minuscule est de 835, il considère que notre texte « se rapporte vraisemblablement à la minuscule », dont il enregistrerait l'invention, et il se demande s'il ne faut pas lire κεκολουμένα (« lettres tronquées, rapetissées »). Observons que sur le manuscrit, et chez Cramer qui lui est ici fidèle, un point sépare κεκολαμένα des mots abrégés qui suivent : on va voir que c'est important.

17. *Op. cit.* (cf. ci-dessus n. 12), p. 1-2.

18. *Introduction*, p. 31.

19. Th. REINACH, Un intrus byzantin dans le Panthéon hellénique : le faux dieu Kyropalâtès, *Byz. Zeitschr.*, 9, 1900, p. 52-62 (avec la photographie, dont j'ai fait état ci-dessus, de la page du ms. d'Oxford).

20. THÉOPHANE, de BOOR, I, p. 455, l. 12-17 : 'Ἐν γούν τούτῳ τῷ χρόνῳ ἐν τοῖς Μακροῖς τεύχεσι τῆς Θράκης ἀνθρωπῶς τις ὀρύγων εὖρε λάρνακα, καὶ τοῦτον ἀποκαθάρας καὶ ἀποσκεπάσας εὕρεν ἀνδρα κείμενον καὶ γράμματα κεκολαμμένα ἐν τῷ λάρνακι περιέχοντα τάδε : Χριστὸς μέλλει γενναῖσθαι ἐκ Μαρίας τῆς παρθένου, καὶ πιστεύω εἰς αὐτόν, ἐπὶ δὲ Κωνσταντίνου καὶ Εἰρήνης τῶν βασιλέων, ὃ ἤλιε, πάλιν με ὕψει. Th. REINACH écrit (*op. cit.*, p. 59) : « La prétendue trouvaille des Longs Murs se rattache à tout un ensemble de mesures et d'artifices habilement combinés par les conseillers de l'impératrice orthodoxe pour frapper l'imagination des peuples, entourer le nouveau règne d'une sorte de nimbe providentiel et préparer les esprits à la grande mesure du rétablissement des images. » Et il établit fort bien la relation entre les trois premiers mots de l'inscription et le sigle épigraphique chrétien bien connu ΧΜΓ.

21. Comme traduit Th. REINACH, qui cite d'autres exemples (*op. cit.*, p. 57, n° 1).

d'Olympiodore, qui racontait les événements de 407 à 425 de notre ère, et que son auteur avait dédiée à Théodose II. Entre autres anecdotes empruntées à Olympiodore, Photius en rapporte une qui se place au temps même où vivait cet historien, puisque le héros en est son *hetaïros* Philtatios. Elle se passe à Athènes. La curiosité de certains gens s'était portée — je reproduis le texte de la plus récente édition — *περὶ τῶν κεκολλημένων βιβλίων*, ils désiraient savoir quel était τὸ μέτρον τοῦ κόλλου²². Philtatios, qui était εὐφυῶς *περὶ γραμματικὴν ἔχων*, le leur enseigna, et en reconnaissance les Athéniens lui élevèrent une statue. De quoi s'agit-il ? L'édition Henry traduit : « ... au sujet de livres assemblés à la colle » (*κολλάω*), « quelle quantité de produit employer » : ce qui n'est assurément pas satisfaisant. La tradition A du texte de la *Bibliothèque* met sur la bonne voie en écrivant *κώλου* et en corrigeant *κεκωλωμένων*, leçons que le dernier éditeur rejette à tort comme erronées. Dindorf enfin avait mis au but en conservant *κώλου* et en corrigeant *κεκωλισμένων*, qu'adopte W. Haedicke²³, suivi tout récemment par Alison Frantz²⁴. Il ne s'agit pas d'une affaire de colle, mais de *kôlométrie*, façon de diviser les textes en prose en « membres » de longueur (*μέτρον*) à peu près égale (*κωλίζω*), compte tenu du sens; procédé ancien, mais oublié, et qu'on aurait souhaité, explique Alison Frantz, retrouver et remettre en honneur à Athènes lorsque, après les destructions provoquées par l'invasion hérule de 267, plus tard par les troupes d'Alaric, on se préoccupa, après 400, non seulement de remettre en état, entre autres édifices, la Bibliothèque d'Hadrien, mais aussi de la fournir de nouveau en livres, que l'on souhaitait écrits *κατὰ κῶλα*²⁵. Alison Frantz a raison, puisqu'il s'agit d'Athènes et du v^e siècle, d'appeler

22. Ed. HENRY, I, Paris, 1959, p. 179, l. 7 sq. Ce texte est celui de la tradition M (*Marcian. gr. 451*) de la *Bibliothèque*. La tradition A (*Marcian. gr. 450*) donne *κεκωλωμένων altero ω correcto*, et *κώλου*. On sait que A. SEVERYNS (*Recherches sur la Chrestomathie de Proclus, I, Le codex 239 de Photius*, Liège, 1938) a établi que A est très souvent supérieur à M. Nous en avons ici, à mon sens, une nouvelle preuve.

23. Olympiodoros 11, *RE*, 1939, 201-202.

24. Alison FRANTZ, Honors to a Librarian, *Hesperia*, 35, 1966, p. 377-380 (avec les références utiles sur la *kôlométrie*). Plus récemment encore, il se trouve que la question a été évoquée au séminaire de J. IRIGOIN à l'École pratique des Hautes Etudes (IV^e Section) : cf. *Annuaire 1968-1969*, Paris, 1969, p. 142, où la correction de Dindorf est approuvée, et où il est dit qu'il s'agit bien de l'édition en *kôla* des textes en prose, « qui tient compte du nombre oratoire », et qui est autre chose que la *stichométrie*, « calculée sur un stique théorique de seize syllabes ».

25. Sur la copie des textes *per cola et commata*, cf. en dernier lieu l'Introduction de H. SAFFREY et L. G. WESTERINK au tome premier de leur édition de PROCLUS, p. XLVIII, n. 1 (avec renvoi à G. ZUNTZ, *The Ancestry of the Harklean New Testament, The British Academy Suppl. Papers*, VII (1945), p. 94-99). Au début du codex 158 de la *Bibliothèque* (éd. HENRY, II, p. 115), PHOTIUS oppose λόγοι κομματικοί à λόγοι εἰς κῶλα παρατείνόμενοι; la traduction en regard, « mots et courtes expressions dont quelques-unes atteignent la longueur d'un membre de période », est manifestement à corriger.

l'attention sur un passage de Proklos²⁶ : διττή δ' ἐστὶν ἡ γραφή τῆς ταῦτα τὰ βάρη διοριζούσης λέξεως · καὶ ἡ μὲν προτέρα καὶ ἀρχαιοτέρα (...) ἡ δὲ δευτέρα καὶ νεωτέρα, κρατούσα δὲ ἐν τοῖς κεκωλισμένοις ἀντιγράφοις (...). Proklos oppose clairement des « éditions » anciennes à des « éditions » ou copies récentes, lesquelles sont dites κεκωλισμένα ἀντίγραφα. A celles-ci il paraît bien, dans un autre endroit, accorder la supériorité²⁷.

En bref, dans le passage de Théophane et dans la notice du manuscrit d'Oxford, il ne s'agit que de lettres *gravées*, γράμματα κεκολαμ(μ)ένα; chez Proklos et chez Photius, il s'agit de textes transcrits selon une division en *kôla*, βιβλία (ἀντίγραφα) κεκωλισμένα. Il ne s'agit ni de colle, bien sûr, ni non plus, ce qui nous eût ici intéressés, d'un type nouveau d'écriture qui aurait été la minuscule.

Un autre terme intéressant est *συρμαιο-* (συρμεο-) γραφεῖν. Théodore Stoudite, dans l'éloge funèbre qu'il consacre à son oncle Platon, fondateur et higoumène du Sakkoudion, qui mourut en 814, âgé de près de quatre-vingts ans, écrit : ποία γὰρ χεὶρ τῆς ἐκείνου δεξιᾶς μουσικώτερον ἐσυρμαιογράφησεν, ἢ τίς ἐπιπονώτερον τῆς ἐκείνου προθυμίας ἐσπουδαιογράφησεν²⁸. Dans une lettre écrite d'exil à son disciple Naukratios, le même Théodore Stoudite demande qu'on lui envoie des livres qu'il puisse copier : ἐργόχειρον ἔλειψέν μοι τοῦ γράφειν, ὃ ἔχω εἰς πολλὴν παρηγορίαν καὶ βοήθειαν ψυχῆς · διὸ φρόντιζέ μοι ἀπάρτι ἐργόχειρα οἷα θέλεις συρμαιογραφεῖν · μόνον μὴ ζημιοῖς με εἰς τὰς τιμάς²⁹. Et dans la Vie anonyme de Nicolas Stoudite, disciple de Théodore et higoumène du Stoudios vers le milieu du ix^e siècle, on fait l'éloge de son habileté de copiste : ἦν ταῖς χερσὶ κοπιῶν καὶ δέλτους ἀριστα συρμεογραφῶν εἰ καὶ τις ἄλλος (...) καὶ μαρτυροῦσιν αἶ τε βίβλοι καὶ τὰ ἐκείνου πονήματα³⁰. Ces trois témoignages couvrent trois générations, du milieu du viii^e au milieu du ix^e siècle. Ducange, qui connaissait le premier et le troisième, traduisait³¹ : « aureas aut argenteas litteras in codicibus exarare », interprétation encore suivie par certains³². L'invari-

26. PROCLUS, *In Platonis Rem Publicam Commentarium*, éd. W. KROLL, II, Leipzig, 1901, p. 218. Dans ce texte, ainsi que l'a indiqué J. Irigoien, *γραφὴ* ne désigne pas un type d'écriture mais, selon un sens bien attesté, une leçon d'un manuscrit, ce que nous appelons une variante.

27. Dans son commentaire du *Timée* (éd. E. DIEHL, II, Leipzig (Teubner), 1904, p. 308, l. 25-26) : ὡς ἐν τοῖς ἀκριβεστέροις εὑρομεν τοῖς κεκωλισμένοις. Du moins je propose de corriger ainsi la leçon imprimée, *κεκολασμένοις*, que Diehl explique « *castigati libri Platonis* » (cf. Index, s.v.), mais qui est selon moi le fruit d'une confusion provoquée par *ἀκριβεστέροις*. A.-J. FESTUGIÈRE, conservant le texte reçu, traduit : « dans les manuscrits plus exacts, ceux qui ont été corrigés » (*Proclus, Commentaire sur le Timée, Traduction et notes*, III, Paris, 1967, p. 353, l. 25-26).

28. PG 99, 820 A.

29. *Nova Patrum Bibliotheca*, VIII, n° 61, p. 50-51.

30. PG 105, 876 A-B.

31. *Glossarium*, s.v. *συρμεογραφεῖν*.

32. Par ex. DEVRESSE, *Introduction*, p. 31.

semblance en est rendue évidente, comme on l'a déjà fait observer³³, par la lettre de Théodore à Naukratios, que ne connaissait pas Ducange : comment Théodore exilé, et soucieux d'économie, aurait-il demandé, pour les recopier, des manuscrits de grand luxe en lettres d'or et d'argent ? Plus proche de la vérité me paraît être Combefis, commentant le troisième texte en ces mots qu'il faut citer, puisque Ducange lui-même semble s'y être mépris : « Velut longo litterarum ductu pro ratione scribendi illius temporis, qua passim libros uncialibus litteris exarabant. » L'idée contenue dans *συρματογραφεῖν* n'est en tout cas pas celle d'or ou d'argent³⁴, mais celle de fil, d'écriture souple et liée, ce qui ramène vers la minuscule. Allen me paraît dans la bonne voie quand il écrit³⁵ que « ceci ne peut s'appliquer qu'à la nouvelle écriture, qui comparée à l'onziale se caractérise par les ligatures et par la rapidité, caractères qui sont ceux du Tétraévangile Uspenskij par rapport à l'onziale contemporaine ». En effet, nous avons la chance de posséder au moins deux manuscrits de la main de ce Nicolas, *ἄριστα συρμεογραφῶν* : le Tétraévangile Uspenskij lui-même, de 835, dont on a déjà parlé ; et un recueil de lettres de Théodore Stoudite, aujourd'hui représenté par les folios 97-286 du *Coislín* 269³⁶ ; c'est donc un des rares cas où nous pouvons rapprocher un type d'écriture, et un texte qui le nomme. On ne voit vraiment pas, dans ces conditions, pourquoi on chercherait une nouvelle explication du côté de la paléographie musicale, comme on vient de le faire³⁷.

33. Par ex. J. LEROY, *Scriptorium*, 15, 1961, p. 59. En revanche, V. GARDTHAUSEN (*Die Namen der griechischen Schriftarten, Byz.-neugr. Jahrb.*, 3, 1922, p. 7) ne connaît pas la lettre à Naukratios et ne se prononce pas nettement.

34. A moins qu'on ne veuille l'entendre au sens imagé : comparable à de l'argent filé (filigrane) ?

35. T. W. ALLEN, *op. cit.*, p. 7.

36. L'attribution à Nicolas de ce dernier manuscrit, déjà proposée à la fin du siècle dernier par B. Meljorskij, est admise entre autres par ALLEN (*op. cit.*, p. 7), DEVREESE (*Introduction*, p. 32 ; *Le Fonds Coislín*, p. 248-249), J. LEROY (*Rev. des Et. byz.*, 15, 1957, p. 73, n. 1). Ces deux manuscrits de Nicolas Stoudite ne sont probablement pas nos plus anciens exemples de minuscule, mais je laisse aux spécialistes le soin de discuter le cas du *Laurent*. 28, 18 (Théon et Pappus), des *Coislín*. 8 et 123 et du *Paris. Suppl. gr.* 1156 (Paul d'Égine), du *Vatic.* 2200 (cf. ci-dessus n. 5), des quatre feuillets de garde du *Coislín*. 120 (peut-être VIII^e siècle, selon DEVREESE, *Le Fonds Coislín*, p. 111).

37. Il y a déjà longtemps que B. HEMMERDINGER (*Essai sur l'histoire du texte de Thucydide*, Paris, 1955, p. 38-39), après avoir mis en relief — nous y reviendrons — le rôle de Jean Grammatikos dans une « renaissance iconoclaste », et revendiqué pour les iconoclastes, par un enchaînement d'hypothèses, la translittération de Thucydide, était très tenté de leur attribuer aussi l'introduction de la minuscule, et partait en guerre contre P. Maas, parce que celui-ci considérait les Stoudites comme le principal facteur de culture à Constantinople à cette époque, et contre T. W. Allen, parce qu'il attribuait aux Stoudites — mais non sans nuances ! — la paternité de la minuscule. Par le détour du terme qui nous occupe, il vient de traiter à nouveau de cette question : B. HEMMERDINGER, *Συρματογραφεῖν, Byzantion*, 37, 1967 (paru 1968), p. 75-81. Son

Il est clair que l'origine stoudite du Tétraévangile Uspenskij n'est pas une preuve suffisante de l'origine stoudite de la minuscule. Nous n'entrerons pas dans ce problème, pour lequel manquent les travaux d'approche. Il serait certes satisfaisant de pouvoir mettre l'élaboration d'une écriture plus rapide, plus lisible et plus économique, en relation avec un besoin nouveau de diffusion des textes et de la pensée, en somme de « propagande », né de la querelle autour des images. Il me paraît d'autre part que c'est dans le milieu constantinopolitain que la nouvelle écriture a le plus de chance d'avoir trouvé sa forme, dès le VIII^e siècle. Mais le débat qu'on veut instituer autour de l'origine iconodoule (stoudite) ou iconoclaste de la minuscule me paraît dépourvu de sens : d'abord parce qu'il ne faut pas se laisser abuser par le hasard des témoignages conservés, qui se trouvent être principalement stoudites, ni oublier que les écrits et manuscrits iconoclastes ont été systématiquement détruits; mais aussi parce que les deux adversaires avaient pour le même combat besoin des mêmes armes, et qu'à coup sûr chacun d'eux adoptait sur-le-champ celles que l'autre avait su forger, par exemple, si ce fut le cas, une écriture nouvelle appropriée à la controverse rapide.

Le fait essentiel est qu'à partir de la fin du VIII^e ou du début du IX^e siècle les livres jusqu'alors écrits en onciale vont être écrits en minuscule, et les anciens livres en onciale translittérés en minuscule. Or la généralisation de la minuscule est un fait de grande conséquence. Certes, elle fut progressive. Elle concerna d'abord le texte de l'Écriture, et les œuvres théologiques. Puis, croit-on, les ouvrages techniques dont on avait un besoin pressant : traités d'arpentage (géométrie), de médecine, etc. Ce serait seulement dans la seconde moitié du IX^e siècle que les œuvres proprement littéraires auraient été à leur tour atteintes par ce mouvement. On procéda donc selon un ordre d'urgence, dans lequel nous aurons à nous demander à quel moment intervinrent les besoins de l'enseignement. Mais dans un espace de temps qui ne dut guère excéder un siècle, il paraît certain que toutes les branches de « l'édition » furent annexées par la nouvelle écriture³⁸.

propos est de soutenir que σμμ. n'a rien à voir avec la minuscule, afin de détruire l'argument que, le terme étant bien attesté dans un contexte stoudite, la minuscule pourrait se placer dans le même contexte, alors que l'auteur tient fermement, encore que sans arguments, qu'elle est iconoclaste. Il propose donc une nouvelle interprétation de σμμ. : le terme « relève de la paléographie musicale » (l'hymnographie ayant été d'ailleurs fort en honneur au Stoudios, ajoute-t-on). Mais il n'y en a aucune preuve : je ne vois pas pourquoi, dans le passage cité de la Vie de Nicolas Stoudite, les δέλτοι seraient des manuscrits musicaux; ni pourquoi les manuscrits que Théodore Stoudite demande à Naukratios seraient « des manuscrits neumés ». En fait, c'est le passage de l'*Eloge de Platon* par THÉODORE qui paraît avoir trompé M. Hemmerdinger : il y prend μουσικώτερον dans le sens « musical », alors qu'évidemment il s'agit de talent et d'élégance calligraphiques.

38. Sur la progressive extension de la minuscule aux diverses sortes d'ouvrages, cf. par ex. A. DAIN, *Les manuscrits*², Paris, 1964, p. 121-122; du même, *La transmission des textes littéraires*

On a bien étudié le mécanisme de l'opération de translittération³⁹. On en a montré les avantages : économie de matière, puisque le même texte occupe beaucoup moins de place en minuscule qu'en onciale. Economie de temps, puisqu'on écrit beaucoup plus vite la minuscule que des lettres dont chacune était comme dessinée et demandait parfois plusieurs reprises de plume. Donc abaissement considérable du prix de revient, et cela pour une lecture plus facile, puisque la minuscule introduit la séparation des mots, l'accentuation et la ponctuation, ordinairement absentes de l'onciale : il est d'ailleurs à penser que cette sûreté plus grande de la lecture ne dut pas jouer un rôle moins décisif que les considérations d'économie dans le succès de la minuscule. On a étudié aussi les conséquences philologiques de la translittération : en partant, par exemple, de ces fautes caractéristiques dites « fautes d'onciale », provenant de la confusion de deux lettres au tracé voisin en onciale, ou d'une mauvaise coupe des mots, on a pu déterminer combien de translittérations étaient à l'origine de la tradition,

classiques de Photius à Constantin Porphyrogénète, *Dumbarton Oaks Papers*, 8, 1954, p. 33-47; J. IRIGOIN, *Histoire du texte de Pindare*, Paris, 1952, p. 123-124; du même, *Survie et renouveau de la littérature antique à Constantinople*, *Cahiers de Civilisation médiévale*, 5, 1962, p. 287-302 (cf. p. 298-301). Je me demande si l'étalement admis par les auteurs qui attribuent à l'opération une durée d'environ deux siècles — la plupart des poètes n'étant pas atteints avant l'an mille — n'est pas trop long. N'a-t-on pas, par exemple, reconstitué toute une collection de manuscrits philosophiques du IX^e siècle? R. BROWNING a soutenu que les Tragiques grecs ont été étudiés et copiés à Byzance dès la première moitié du IX^e siècle (Ignace le diacre et la tragédie classique à Byzance, *Rev. des Et. grecques*, 81, 1968, p. 401-410). R. BROWNING encore a posé, d'après les travaux de C. Gallavotti, le problème de la translittération de Théocrite au IX^e-X^e siècle et, d'après les travaux de J. Martin, celui de la translittération d'Aratos, dans son étude : *Recentiores non deteriores*, *Univ. of London, Bulletin Inst. Class. Studies*, 7, 1960, p. 11-21 (cf. p. 16). Cette étude, toutefois, concerne surtout la « renaissance » de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle, et insiste, notons-le en passant, sur le fait qu'à cette époque encore des translittérations nouvelles ont été faites. Il sera du plus grand intérêt d'établir un jour la chronologie de la translittération des auteurs grecs et de leurs œuvres; mais cela suppose l'étude, de ce point de vue, de l'histoire du texte de chaque auteur et de chaque œuvre, et le travail ne fait que commencer. J'ajoute à ce propos que je doute fort que la translittération (quelle que soit d'ailleurs la distinction qu'il faille faire entre les genres d'œuvres translittérées) ait commencé dans le monde grec en 850 seulement, mais en 800 dans le monde latin, qui aurait été ainsi en avance d'une cinquantaine d'années (A. DAIN, *Les manuscrits*², p. 135 et ailleurs).

39. Dite μεταγραφησιμος, à ne pas confondre, comme on sait, avec μεταγραμματισμος, transcription d'un alphabet d'une langue donnée dans l'alphabet d'une autre langue. Cf. les exposés généraux de A. DAIN dans les deux études citées à la note précédente, notamment *Les manuscrits*², p. 124-133. Dans son article des *Dumbarton Oaks Papers* (cité dans la note précédente), il rappelle les conclusions de son étude d'un exemplaire de translittération de Sophocle, *Laurent*, 32, 9 : deux copistes avaient été chargés du travail; l'un devait transcrire en minuscule le modèle en onciale, et l'a fait avec scrupule mais non sans erreurs, dans la coupe des mots ou l'accentuation, et non sans repentirs; l'autre avait à transcrire les scholies, gloses interlinéaires, annotations marginales, et l'a fait en excellent philologue.

venue jusqu'à nous, du texte d'un auteur ou d'une œuvre, et mieux classer les manuscrits⁴⁰. Mais on ne saurait trop insister sur la signification que revêt l'emploi généralisé et « littéraire » de l'écriture minuscule. Elle allait donner, à une nouvelle culture, à un nouvel humanisme, leur instrument. Et nous sommes portés par là à faire deux réflexions.

La première, c'est que cela ne se conçoit guère si des besoins particulièrement pressants de communication et de diffusion de la pensée n'avaient alors poussé à innover. Car il ne s'agit pas, au point de départ, d'une découverte plus ou moins fortuite, entraînant à l'improviste des progrès irréalisables sans elle : c'est au contraire l'existence d'un besoin qui a provoqué « l'invention ». Le ix^e siècle est l'une des époques les plus originales et novatrices de l'histoire de Byzance, ou plutôt, il est l'aboutissement d'une longue et profonde évolution, commencée bien avant, au lendemain de la conquête arabe, et par laquelle Byzance se transforma pour survivre. Le domaine de l'esprit fut, peut-être, le dernier atteint par ce

40. A. DAIN, surtout dans la première édition de son livre sur *Les manuscrits*, en plusieurs endroits et par ex. p. 115, insiste sur l'unicité de l'exemplaire translittéré, et par suite sur l'unité de la tradition médiévale à partir de la translittération. Il semblait n'admettre alors que de rares exceptions, par ex. pour Elien le Tacticien (*ibid.*, p. 116-117). Mais J. IRIGON, étudiant l'histoire du texte de Pindare (*op. cit.*), a été conduit à reconnaître, notamment grâce aux « fautes d'onziale », trois translittérations, probablement exécutées toutes trois à Constantinople. Un autre exemple : A. TURYN, étudiant l'histoire du texte de Sophocle (*Studies in the manuscript tradition of the tragedies of Sophocles, Illinois Studies in Language and Literature, XXXVI, 1-2, Urbana, 1952*), croit à l'existence d'un seul archétype en minuscule, donc d'une seule translittération; mais J. IRIGON a fait observer (*Rev. des Et. grecques, 1954, p. 510*) que la présence de fautes d'onziale différentes dans la famille « laurentienne » et la famille « romaine » des manuscrits de Sophocle postule deux translittérations différentes. Je rappelle à ce propos que le plus ancien manuscrit de Sophocle, *Laurent. XXXII, 9*, de 960-980, est cependant considéré par A. DAIN (dans l'étude citée ci-dessus sur La transmission des textes littéraires classiques) comme l'exemplaire même de translittération, œuvre de deux copistes, dont l'un aurait reproduit en minuscule le texte de son modèle, probablement un parchemin du v^e siècle en onciale, et l'autre les scholies et gloses interlinéaires ou marginales. En fait, l'étude précise de ces problèmes ne fait que commencer. Elle est pleine de promesses. Il est déjà important de noter qu'on s'éloigne de l'hypothèse de l'unité de translittération, pour constater des cas de plus en plus nombreux de translittérations multiples et indépendantes : cf. encore, dans le même sens, W. J. W. KOSTER, Aristophane dans la tradition byzantine, *Rev. des Et. grecques, 76, 1963, p. 381-396*; V. di BENEDETTO, *La tradizione manoscritta euripidea* (« Proagônes », *Studi, 7, Padoue, 1965*), p. 147 (deux translittérations différentes d'Euripide) et p. 153 sq. (où, cependant, j'hésite à admettre l'existence à l'Université de Constantinople d'un texte officiel d'Euripide dérivant d'un unique codex en onciale, mais contaminé hors de Constantinople par les textes résultant d'autres translittérations; l'auteur est d'ailleurs peu au fait des choses byzantines). Il faut donc admettre la multiplicité des centres et des « ateliers » de translittération, et non un centre unique, ou une entreprise comparable à celle que Thémistios nous atteste pour le iv^e siècle. Quant à la question, très importante elle aussi, de savoir si, à côté des translittérations constantinopolitaines, il y a eu des translittérations provinciales, où et en quelle proportion, je crois qu'elle n'a fait encore l'objet d'aucune étude sérieuse.

mouvement, mais c'est peut-être aussi celui qui en garda l'empreinte la plus durable.

La seconde réflexion, c'est qu'il peut justement paraître surprenant qu'on ait dû attendre si longtemps, pour que se produise un changement somme toute aussi simple dans ses moyens, et aussi vaste dans ses conséquences. Ne pouvait-on s'aviser plus tôt des avantages d'une écriture plus simple que l'onciale ? Si on ne le fit pas, cela confirme que dans l'époque antérieure l'édition était peu active, et les besoins en livres réduits.

En fin de compte, il n'est pas déplacé de comparer « l'invention » de la minuscule littéraire à « l'invention » de l'imprimerie. Et il conviendrait d'étudier le livre manuscrit des IX^e-X^e siècles comme le livre imprimé des XV^e-XVI^e siècles : du point de vue de l'humaniste, et de l'économiste ; pour la technique de l'édition, et l'art de l'illustration ; dans ses rapports avec l'Eglise, et avec l'Ecole ; comme gardien du passé, et ferment pour l'avenir. Mais la plupart des enquêtes préparatoires manquent encore, y compris les statistiques de manuscrits, y compris les monographies des scriptoria.

*Les scriptoria
et le monachisme
stoudite*

Les problèmes archéologiques et paléographiques posés par la confection des manuscrits sont liés à celui des centres de copie. Là aussi, pour l'époque qui nous occupe, nous manquons de travaux d'approche, mais l'on a commencé à se préoccuper de cette importante question⁴¹. Et ce n'est peut-être pas le fait du hasard si le seul scriptorium pour lequel nous soyons informés, au tournant des VIII^e-IX^e siècles, est celui des Stoudites, premier atelier byzantin dont nous connaissions assez bien l'activité. Faut-il attribuer aux Stoudites un rôle, non seulement, ce qui est certain, dans la copie des manuscrits, mais aussi dans leur diffusion en d'autres milieux que monastiques ? Et peut-être dans la copie et la diffusion de textes profanes ? Assurément il ne faut pas se laisser abuser par la soudaine lumière jetée, grâce surtout aux œuvres conservées de Théodore lui-même, sur le scriptorium stoudite : cela ne signifie point qu'il fut le premier, et tout au plus peut-on admettre que la crise iconoclaste avait troublé ou interrompu l'activité des scriptoria monastiques, dans la mesure où ils existaient alors. Cependant l'appa-

41. En particulier L. POLITIS en Grèce, J. IRIGOIN en France. Les recherches du premier ont porté jusqu'à présent sur une époque plus tardive, à propos soit des bibliothèques athonites, soit du cas particulier, au XIV^e siècle, du couvent constantinopolitain τῶν Ὀδηγῶν (cf. *Byz. Zeitschr.*, 51, 1958, p. 17-36 et 261-287). J. IRIGOIN a nettement posé les principes de l'étude des scriptoria (en partant des caractères techniques : format, piqûre, réglure surtout, encre et écriture, reliure, etc.) et présenté déjà d'intéressants groupements (scriptorium d'Ephrem, etc.) pour des manuscrits antérieurs au milieu du XI^e siècle : Pour une étude des centres de copie byzantins, *Scriptorium*, 12, 1958, p. 208-227 ; 13, 1959, p. 177-209. Bibliographie sur les centres de copie et les copistes par J. IRIGOIN, *Lustrum*, 1962, p. 58 sq.

rition d'un centre de copie si important, à la fin du VIII^e siècle, éveille l'attention.

Quand on parle des Stoudites et du monachisme stoudite, il ne faut pas entendre seulement le couvent de Saint-Jean-Stoudios⁴² à Constantinople, mais les divers couvents dans lesquels Platon, Théodore et leurs moines vécurent, en Bithynie, avant de se replier devant les incursions arabes, et plus tard, dans les îles ou en Europe, quand le conflit avec le pouvoir les fit exiler⁴³. En ce sens, la communauté stoudite remonte à Platon, sur lequel nous savons assez peu⁴⁴, sinon qu'il était d'une famille notable de Constantinople, qu'il resta orphelin, et prit un emploi dans l'administration⁴⁵. Quelle instruction avait-il reçue ? Sans doute peu développée. Son neveu Théodore, dans l'*Eloge* qu'il lui a consacré, n'en parle pas, ce qui ne prouve rien ; mais de la sœur de Platon, donc sa propre mère, Théoktistè, il dit qu'elle était « illettrée parce qu'orpheline » : elle apprit elle-même à lire, dans le Psautier, qu'elle sut bientôt par cœur⁴⁶. Par Théodore encore, nous savons que Platon était calligraphe, qu'il copia un grand nombre de manuscrits, évidemment de contenu édifiant, qui enrichirent les bibliothèques des couvents stoudites, et que beaucoup de gens, des laïcs aussi sans doute, possédaient des cahiers de sa main contenant des florilèges des Pères. Il est peu vraisemblable qu'il ait jamais copié un ouvrage profane, et nous ne savons même pas si, dans le couvent qu'il fonda en 718 au Sakkoudion dans la région de Brousse, il organisa un scriptorium⁴⁷.

42. Que la forme Stoudion est erronée, on le sait depuis longtemps. Mais que dire des formes prétendument francisées, « Studite » et « Stude », faites non sur le grec, mais sur des formes latinisées ? On peut, soit conserver au nominatif l'éponyme Stoudios, nom du patrice et consul d'Orient qui fonda le premier établissement en 462 ; soit adopter le génitif Stoudiou, d'après l'expression τὰ Στουδίου désignant les propriétés de ce patrice dans le quartier de Psamathia, et par conséquent l'emplacement du couvent. Les formes μονή (ἡγούμενος) τῶν Στουδίου et τοῦ Στουδίου se rencontrent en effet dans les sources, mais la première est la plus ancienne et la plus exacte. Cf. H. DELEHAYE, Stoudion-Stoudios, *Anal. Boll.*, 52, 1934, p. 64-65.

43. Sur la qualification de « stoudite » appliquée à des couvents autres que celui de Constantinople, cf. PG 99, 169 A et 276 A. Une liste d'établissements stoudites dans une lettre de Théodore au pape Pascal, mentionnant les higoumènes τῶν Καθαρᾶ, τῶν Πικριδίου, τοῦ Παυλοπετρίου, τῆς Εὐκέριας, τῶν Στουδίου : PG 99, 1152 B ; cf. aussi 1153 C, et là-dessus 1209 C.

44. Aucune étude de quelque importance ne lui a été consacrée. Cf. H.-G. BECK, *Kirche und theolog. Literatur im byz. Reich*, Munich, 1959, p. 209, 213, 491. Aussi bien, s'il joua un rôle notable dans le monachisme comme chaud partisan de la règle basilienne, et dans la vie politique par l'opposition qu'il n'hésita pas à manifester au pouvoir, Platon eut-il plus de goût pour la retraite que pour la grande administration, dont il laissa volontiers les tâches à son bouillant neveu.

45. Cf. ci-dessus, chap. IV, n. 76.

46. PG 99, 885 B : ἀγράμματος ἔξ ὀρφανίας... γραμματίζει ἑαυτήν... καὶ τὸ ψαλτήριον ἀποστηθίζει.

47. Dans l'éloge funèbre consacré par THÉODORE à son oncle et « père spirituel », cf. tout le passage PG 99, 820 A. Il débute par la phrase, déjà citée plus haut, où il est dit que Platon plus qu'aucun autre μουσικώτερον ἐσυρματογράφησεν, puis continue : πῶς ἂν τις ἐξαριθμήσειεν τοὺς

Nous savons plus sur Théodore, dont le père était de grande et riche famille et occupait un haut poste dans l'administration à Constantinople⁴⁸. L'enfant fit d'abord sa *propaideia* auprès d'un grammatiste. Puis, avançant en âge, la παιδεία ἡ θύραθεν : la grammaire, qui forme la langue au bon grec ἡ γλῶσσαν ἐξελληνίζει et la poétique; puis la rhétorique, dont il ne retint que ce qui sert à la composition et à l'ordonnance du discours (συνθήκη λόγου καὶ ἄρμονία, κάλλος τῆς φράσεως), négligeant les vains ornements et les subtilités; enfin, la philosophie, dans ses diverses parties, éthique, dogmatique, dialectique, apodictique⁴⁹. Bref, l'instruction qu'un enfant de la bonne bourgeoisie de la capitale, destiné en principe au service de l'Etat, continuait de recevoir dans les années 70 du VIII^e siècle⁵⁰ (Théodore était probablement né en 759), donc sous Constantin V, en pleine crise iconoclaste, sans que rien indique qu'il ait fréquenté d'autres écoles que celles de maîtres privés. Et nous voyons aussi à quoi conduisait cette formation, par les œuvres mêmes de Théodore. Ce n'est pas un grand écrivain, encore que la vigueur de son tempérament le sauve de la banalité. Ce n'est pas non plus un érudit, à moins qu'on ne veuille penser qu'il s'abstient volontairement de montrer ses connaissances profanes. Mais il a à sa disposition un vocabulaire, une syntaxe, un style, d'une grande richesse et d'une grande souplesse, allant du simple au recherché, du familier au savant et parfois au précieux, selon le sujet, les circonstances, l'auditoire ou le destinataire. Quant aux poésies, iambes et épigrammes⁵¹, elles sont de véritables pastiches ou, pour mieux

τὰ ἐκείνου πονήματα εἶτ' οὖν βιβλιδάρια ἔχοντας ἐκ διαφόρων θεῶν πατέρων ἀνθολογηθέντα ; (...)
Ταῖς καθ' ἡμᾶς δὲ μοναῖς πῶθεν ἄλλοθεν ἢ τῶν δέλτων εὐπορία ἢ οὐχὶ ἐκ τῶν ἐκείνου ἀγίων χειρῶν καὶ πόνων;

48. Sur Théodore Stoudite, l'étude la plus copieuse reste celle de A. P. DOBROKLONSKIJ, *Prep. Feodor, ispovjednik i igumen Studijskij* [Saint Théodore, confesseur et higoumène du Stoudios], I, *Ego epocha, žizn i djejalnost* [Son époque, sa vie et son activité], Odessa, 1913, xx + 972 + xc + 10 p.; II, *Ego tvorenija* [Ses œuvres], Odessa, 1914, 572 p. Elle a tenu compte des travaux antérieurs et les cite. Elle est à compléter ou corriger sur de nombreux points à l'aide des travaux plus récents, dont la plupart sont énumérés par BECK, *op. cit.*, p. 491-495, notamment p. 495, n. 2 (ajouter : J. LEROY, La vie quotidienne du moine stoudite, *Irénikon*, 27, 1954, p. 21-50; du même, La réforme stoudite, dans le recueil *Il monachismo orientale = Orient. Christ. Anal.*, 153, 1958, p. 181-214). Mais il reste surprenant que nous ne possédions pas de bonne monographie d'un personnage aussi considérable dans le monachisme byzantin, non plus qu'une bonne édition de ses œuvres. Une édition critiquée et annotée de ses lettres serait particulièrement bienvenue.

49. Sur l'éducation de Théodore : Vie A, PG 99, 117 C-D ; Vie B, *ibid.*, 237 A-B ; Vie C, éd. LATYŠEV, *Viz. Vrem.*, 21, 1914, § 6, p. 260.

50. Ou que les rédacteurs des Vies, au siècle suivant, pensaient que cet enfant avait reçue ?

51. A. GARZYA, *Theodori Studitae Epigrammata*, 'Επ. 'Ετ. Βυζ. Σπ., 28, 1958, p. 11-64; P. SPECK, *Parerga zu den Epigrammen des Theodoros Studites*, 'Ελληνικά, 18, 1964, p. 11-43 et 207-208; et surtout, P. SPECK, *Theodoros Studites, Jamben auf verschiedene Gegenstände, Einleitung, kritischer Text, Uebersetzung und Kommentar*, Berlin (Supplementa Byzantina, 1), 1968.

dire, d'habiles exercices d'école, mais elles montrent au moins que leur auteur avait reçu de solides connaissances de métrique. De cette formation, on retrouve l'effet dans la direction que Théodore donnait à ses moines⁵². La plupart, sans doute, se livraient à ces travaux manuels auxquels il accorde une si grande place. Pour ceux mêmes qui s'élevaient un peu plus haut, la préoccupation de leur higoumène restait d'abord pratique : ἡ δι' ἔργων φιλοσοφία, dit la Vie A; πρακτικὴ φιλοσοφία, disent B et C. Mais à cela, pour certains, s'ajoute ce que la Vie A nomme ἡ ἐν λόγῳ φιλοσοφία, παιδεία; la Vie B, λογικαὶ τέχναι; la Vie C, ἡ διὰ λόγων παιδεία, μαθήματα. C'est d'abord la grammaire, indispensable pour écrire correctement, et pour lire (à haute voix) intelligemment (Vie B), voire pour rédiger (λόγων ἐργάται, Vie A; λόγους οἰκειοῦς συγγράφαι, Vie C). Un peu de τεχνολογία φιλοσοφίας, comme dit B, qui ajoute qu'il faut pouvoir réfuter les hérétiques par « les syllogismes de la vérité ». Enfin, le chant et la poésie d'Eglise, dont l'importance est vigoureusement soulignée par la Vie A. En conclusion, B déclare que les Stoudites pratiquaient πᾶν εἶδος ἐπιστήμης, et qu'il y avait parmi eux σοφώτατοι καλλιγράφοι καὶ ἱεροψάλται, κονδακάριοι τε καὶ ἄσματογράφοι, ποιηταὶ τε καὶ ἀναγνώσται πρῶτιστοι, μελισταὶ τε καὶ ᾄδοιπόλοι.

S'il ne faut pas tout prendre à la lettre, il paraît certain que les Stoudites trouvaient dans leur confrérie de quoi satisfaire tous leurs besoins, pas seulement matériels, et que Théodore y avait veillé. Il attachait une importance particulière à l'expression et à la grammaire⁵³, comme aussi à la calligraphie. Lui-même était un calligraphe habile et fécond : quand furent rédigées les Vies B et C, il y avait encore au Stoudios des manuscrits de sa main⁵⁴. Dans sa correspondance d'exilé, surtout dans ses lettres à Naukratios, il demande souvent des livres (religieux,

52. Vie A, PG 99, 168 A-B; Vie B, *ibid.*, 273 B-C; Vie C, éd. LATYSEV, *op. cit.*, § 27-28, p. 273-274.

53. On lira par exemple une lettre de THÉODORE à Naukratios (PG 99, 1084 C), où il lui dit : ἔγω δέ σου τὸ εὐτονον ἐπαινῶν, ἀποδέχομαι καὶ τὴν προκόπτουσαν διάλεξιν, ἣν ὄτι μάλιστα καλωνεῖς ἐὰν τὰ τῆς γραμματικῆς σχόλια δυνήθῃς ἐπιέναι. Il faut en effet, ajoute-t-il, que les défenseurs de l'orthodoxie, les ὀρθόφρονες, possèdent force et habileté de langage pour lutter à armes égales contre les κακόδοξοι et jeter bas leurs machines de guerre, εὐθυδόλους ἐλεπόλεις. On aura une idée de l'art d'écrire de ce ΝΑΥΚΡΑΤΙΟΣ en lisant sa lettre sur la mort de Théodore adressée aux frères dispersés : PG 99, 1825 sq. — Nous connaissons trois lettres de THÉODORE STOUDITE adressées à un « Jean le Grammairien », dont il admire et respecte le grand savoir, et avec qui il fait lui-même le grammairien : καὶ εἰ χρῆ φάναι κατὰ τὴν γραμματικὴν τεχνολογίαν, τοῦτ' ἂν εἴη ἀναφορικόν, δ καὶ ὁμοιωματικόν καὶ δεικτικόν καὶ ἀνταποδοτικόν καλεῖται (PG 99, lettre 212, 1637 D-1640 A-D). V. GRUMEL a montré qu'il y avait toute chance pour que le destinataire de ces trois lettres fût le futur patriarche iconoclaste, dont nous parlerons bientôt : Jean Grammaticos et saint Théodore Studite, *Echos d'Orient*, 36, 1937, p. 181-189.

54. Vie B : PG 99, 261 D-264 A; Vie C, éd. LATYSEV, *Vizant. Vrem.*, 21, 1914, § 27, p. 273. Cf. aussi PG 99, 1848 B.

bien sûr), et de quoi copier⁵⁵. Il n'est pas surprenant que calligraphie et lecture tiennent une grande place dans la règle qu'il donna à ses moines. Huit articles du pénitentiel⁵⁶ concernent la discipline du scriptorium, placé sous l'autorité d'un *prôtokalligraphos*, et sont notre principale source pour la connaissance de ce scriptorium : des peines diverses⁵⁷ sont prononcées contre : 1) celui qui prépare trop de colle (κόλλα), au risque qu'elle se gâte; 2) celui qui ne prend pas bien soin du cahier sur lequel il écrit, du livre qu'il copie, qui ne les couvre pas quand il faut, qui n'observe pas les alinéas⁵⁸, les accents, la ponctuation; 3) celui qui, se fiant à sa mémoire, s'écarte du texte qu'il copie⁵⁹; 4) celui qui « lit » plus qu'il n'y a sur le modèle; 5) celui qui de colère brise son calame; 6) celui qui s'approprie le cahier d'un autre scribe sans son aveu; 7) celui qui ne se conforme pas aux instructions du premier calligraphe; 8) enfin, contre le premier calligraphe qui se montre partial dans la distribution du travail, ou qui ne prend pas le plus grand soin du matériel, peaux (μεμβράναι) et outils⁶⁰. Les livres copiés par Platon, par Théodore, par les Stoudites⁶¹, étaient avant tout destinés à l'édification

55. Par exemple : éd. COZZA-LUZI, dans *Nova Patrum Bibliotheca*, VIII, lettre n° 33 (p. 26), à Naukratios, pour lui demander « l'*herméneia* de l'Évangile de Jean τοῦ κατὰ σάρκα πατρὸς μου » (?) et d'autres livres; *ibid.*, n° 78, p. 64-65, où il se plaint qu'on lui ait pris tous ses livres, μέχρι τοῦ τροπολογίου; n° 80, p. 69 : des amis lui ont procuré des livres, mais il demande à Naukratios τὸ λεξικόν, ainsi qu'un cahier où il avait écrit en tachygraphie (διὰ σημείων), un traité (λόγος) qu'un certain Kallistos avait été chargé de transcrire en clair (μετάγραφαι). Cf. encore *ibid.*, n° 38, p. 31 (accusé de réception de μεμβράναι); n° 61, p. 50-51 (c'est le passage sur les ἐργόχειρα συρμαιόγραφα cité ci-dessus, p. 116, n. 29; sur ἐργόχειρον, « travail manuel », au sens général et au sens concret, spécialement dans la langue monastique, cf. DUCANGE, s.v.); n° 75, p. 62 (χρήζω καὶ ἐργόχειρον τοῦ γράφειν), etc.

56. PG 99, 1740 A-B.

57. De trente à cent métanies; station debout dans le réfectoire; nourriture sans assaisonnement; « séparation » (ἀφορισμός) de deux ou trois jours. Sur cette dernière peine, cf. Pl. de MEESTER, *De monachico statu juxta disciplinam byzantinam*, Vatican, 1942, index s.v. « excommunicatio », § 8.

58. Τὰ ἀντίστιχα. DEVREESSE (*Introduction*, p. 47 et n. 2) interprète : « prendre garde aux lettres de même son », corrigeant en ἀντίστοιχα, « lettres qui se répondent, χχ, τθ ». Cela ne me paraît pas acceptable. Il doit s'agir, sinon d'alinéa au sens moderne, en tout cas d'une correspondance des lignes, στύχος.

59. Ἐάν τις ἐκστηθῆσει ἐκ τῶν γεγραμμένων τοῦ ἐξ οὗ γράφει βιβλίου. Ἀποστηθίζω est bien connu au sens de « réciter par cœur », et ἐκστηθίζω est attesté avec la même signification (cf. DUCANGE, s.v.; LIDDEL-SCOTT-JONES, s.v.). Le cas prévu est donc celui du moine copiste qui, lorsqu'il s'agit d'un texte qu'il connaît bien, un psaume par exemple, obéit en écrivant à une sorte de récitation intérieure, au lieu de se reporter exactement à son modèle.

60. Ἀμφραστικά ἐργαλεῖα : les outils servant à « habiller » les manuscrits et, sans doute, à relier. — Nous connaissons, par une lettre de THÉODORE (éd. COZZA-LUZI, citée ci-dessus, n° 59, p. 49), le nom d'un *prôtokalligraphos* de son temps, Ignatios. Il est dit aussi χρυσοφύλαξ : gardien de la poudre d'or utilisée dans le scriptorium pour certaines lettres ou certains ornements ?

61. Contrairement à ce qu'on a dit, les calligraphes ne jouissent pas au Stoudios d'un régime de faveur : leur tâche est un travail manuel, comme celui auquel sont astreints tous les moines. S'il

des moines, et restaient donc au couvent, dans une salle que le règlement nomme simplement τόπος τῶν βιβλίων, sous la garde d'un βιβλιοφύλαξ : les jours chômés, ce gardien, au moyen de la simandre, appelle les frères; chacun d'eux reçoit un livre, qu'il lit jusqu'au soir; à un nouvel appel de la simandre, il est tenu de le rapporter sous peine de punition⁶². Dans le pénitentiel, des sanctions sont prévues pour le moine qui n'a pas soin du livre qu'on lui a remis, ou qui en prend un sans la permission de celui qui le détient, ou qui grogne pour en avoir un autre que celui qu'il a reçu; de même pour le moine qui cache un livre dans sa couche, au lieu de le rendre à l'appel du *bibliophylax*; ou enfin pour le *bibliophylax* négligent, qui laisse les livres entassés sans ordre et ne prend pas soin de les secouer et de les dépoussiérer⁶³.

Si nous avons, grâce à ces textes, une vivante image du scriptorium et de la bibliothèque stoudites au temps de Théodore, il n'est pas certain qu'aucun manuscrit antérieur à la mort de Platon (814) ou de Théodore (826) soit parvenu jusqu'à nous. Que le fameux manuscrit *en onciale* du pseudo-Denys, offert en 827 à Louis le Pieux, soit sorti d'un scriptorium stoudite demeure une hypothèse⁶⁴, comme demeurent encore hypothétiques, jusqu'à des recherches plus poussées et plus systématiques, et le caractère de prototype stoudite attribué à un témoin récemment reconnu de la *Grande Catéchèse* de Théodore⁶⁵, et la date d'environ 830

est dit, dans l'*hypotyphsis* ou règlement (PG 99, 1717 A), que pendant le grand jeûne de Pâques chacun, tout en se livrant à son travail, doit réciter le psautier entier, entre la première et la neuvième heure du jour, « excepté les calligraphes », c'est tout bonnement parce que ceux-ci ne peuvent évidemment pas réciter le psautier tout en copiant, et non parce qu'ils bénéficient de facilités particulières.

62. PG 99, 1713 A-B.

63. PG 99, 1740 A-B.

64. Cf. ci-dessus chap. I, n. 14. Assurément il n'y a pas en soi de difficulté à admettre que la Cour de Constantinople ait commandé à un scriptorium stoudite un manuscrit de luxe, en onciale, du Pseudo-Denys. Cependant ce que nous savons des rapports de Michel II et Théodore, et de l'histoire de Théodore et de ses moines à cette époque (où, rappelons-le, ils ne sont pas à Saint-Jean-Stoudios de Constantinople), ne renforce guère cette hypothèse. D'autre part, les arguments archéologiques invoqués pour attribuer ce manuscrit à un scriptorium stoudite (cf. l'étude déjà citée de J. LEROY, dans *Scriptorium*, 15, 1961, notamment p. 54-55) ne sont pas décisifs. Je crois que cette question appelle un nouvel examen.

65. J. LEROY, Un nouveau témoin de la « Grande Catéchèse » de saint Théodore Studite, *Rev. des Et. byz.*, 15, 1957, p. 73-88. Il ne s'agit pas d'un manuscrit parvenu jusqu'à nous, mais d'un manuscrit dont l'existence paraît à l'auteur attestée par le texte du recueil de catéchèses de Paul de l'Evergétis, et qui, « sans qu'on puisse l'affirmer de façon plus catégorique », aurait été « un prototype destiné précisément à servir de modèle (...), le prototype conservé au monastère de Stoudios » (*op. cit.*, p. 87). C'est donc surtout pour l'histoire du texte de Théodore que cette donnée nouvelle est intéressante. Au reste, il est de bon sens que Théodore a dû prendre soin de faire établir des exemplaires authentiques de ses œuvres, et que la communauté stoudite en conservait.

assignée à quatre folios *en onciale* des *Petites Catéchèses*⁶⁶. En fait, il semble bien que le premier calligraphe stoudite dont nous possédions des œuvres soit ce Nicolas, originaire de Crète, que nous avons déjà rencontré lorsque, à l'âge de dix ans, ses parents l'envoyèrent à Constantinople, au Stoudios, auprès de son oncle Théophane qui y était moine, sous l'higouménat de Théodore. Nous avons vu qu'il y apprit, au témoignage de sa *Vie* anonyme⁶⁷, « ce qu'il faut de grammaire pour écrire correctement », et devint un *tachygraphos* excellent, un calligraphe d'une étonnante rapidité, *ἄριστα συρμεογραφῶν*⁶⁸ : au temps où écrivait l'auteur de sa *Vie*, on conservait encore au Stoudios des manuscrits de sa main⁶⁹. Nous en connaissons au moins deux, dont on a parlé plus haut, le Tétravangile Uspenskij (*Leninop.* 219), qu'il acheva le 7 mai 835, et un recueil des lettres de Théodore, dont subsistent les folios 97-286 du *Coislin* 269⁷⁰. Il est possible qu'on vienne à découvrir dans nos bibliothèques d'autres manuscrits de Nicolas⁷¹, comme il est probable que le nombre des manuscrits « stoudites » augmentera quand on saura mieux les reconnaître⁷².

66. J. LEROY, Un témoin ancien des « Petites Catéchèses » de Théodore Studite, *Scriptorium*, 15, 1961, p. 36-60. Ces quatre folios, conservés au Vatican (*Vatic. gr.* 2625), sont le reste d'un recueil *en onciale* des *Petites Catéchèses* (qu'on pense avoir été prononcées en 820-826), et c'est déjà en lui-même un fait fort intéressant que l'existence de ce recueil en onciale. Les arguments de J. Leroy pour lui attribuer une origine stoudite s'accordent avec la vraisemblance. Le problème de la date et celui des rapports avec le *Paris. gr.* 437 sont plus difficiles.

67. *PG* 105, 872.

68. Cf. ci-dessus, p. 116.

69. *PG* 105, 876 A-B.

70. Cf. ci-dessus, p. 117.

71. Cependant J. LEROY (*Scriptorium*, 15, 1961, p. 53-54) a réfuté l'opinion de A. Diller, selon qui le *Mosq.* 93 (onciale et minuscule) serait de la main de Nicolas.

72. Il n'existe pas de bonne monographie du scriptorium stoudite. Parmi les travaux récents, on trouvera des indications sur les habitudes de ses calligraphes dans : DEVRESSE, *Introduction*, p. 33; IRIGOIN, *Scriptorium*, 12, 1958, p. 215, 218, 222, 223; LEROY, *Scriptorium*, 15, 1961, p. 48-52; etc. Sur les manuscrits dès maintenant reconnus comme stoudites, cf. les indications bibliographiques données par IRIGOIN, *Scriptorium*, 12, 1958, p. 208, n. 2, 3, 4, et *Lustrum*, 1962, p. 47 (à propos d'une étude de M. Bonicatti, n° 143), et p. 63-64 (où des doutes sont exprimés sur certaines identifications proposées par A. Diller); les manuscrits énumérés par DEVRESSE, *Introduction*, p. 32-33 et p. 56; et particulièrement l'étude de C. GIANNELLI, Un nuovo codice di provenienza studita, republiée dans ses *Scripta Minora*, Rome, 1963, p. 225-238. En dehors de ceux de Nicolas, il n'y en a, je crois, que trois qui soient datés du IX^e siècle, dont deux de l'extrême fin du siècle (deux d'Athanase, 880 et 899, et un d'Ignace, 899). Mais J. Irigoïn pense que parmi les manuscrits non datés une bonne dizaine remontent au IX^e siècle. La récente monographie de N. ELÉPOULOS, *Ἡ βιβλιοθήκη καὶ τὸ βιβλιογραφικὸν ἐργαστήριον τῆς μονῆς τῶν Στουδίου*, Athènes, 1967, 56 p. et 43 pl., bien présentée et illustrée, ne prétend pas être une étude originale. Sur l'attribution au Stoudios de certains manuscrits, non plus sur des critères paléographiques, mais artistiques et iconographiques, cf. en dernier lieu les remarques de Suzy DUFRENNE, Deux chefs-d'œuvre

Bien des problèmes subsistent, déjà entrevus au passage. Les couvents stoudites furent-ils un centre d'élaboration de la minuscule ? Furent-ils un foyer de translittération ? S'intéressèrent-ils à des œuvres profanes, et lesquelles ? Exécutèrent-ils des commandes venues du dehors ? Ou bien copièrent-ils seulement des textes et traités religieux, destinés à leurs propres bibliothèques ? Dans l'état actuel de nos connaissances, cette dernière hypothèse me paraît beaucoup plus vraisemblable, pour l'époque du moins de Théodore et de ses immédiats successeurs. Elle ne doit pourtant pas conduire à rabaisser à l'excès le rôle des Stoudites. L'organisation à grande échelle des scriptoria, la passion du livre, le souci d'une langue correcte et pure, d'une dialectique efficace, sont des données dont la signification dépasse l'enceinte des couvents ; dont l'importance est accrue par le nombre, la mobilité, l'activité des Stoudites, et par l'influence que va exercer partout la règle de Théodore. Il se trouve que nos sources, pour le moment, ne projettent quelque lumière que sur le Stoudios, et la puissante personnalité de son grand higoumène : double raison d'être prudent dans leur interprétation. Mais cette éclosion n'est pas le fait du hasard, ni un phénomène isolé et sans lendemain.

*Deux patriarches
défenseurs des images :*
Tarasios et Nicéphore

Au moment même où Théodore marque de sa forte empreinte le monachisme byzantin⁷⁸, nous sommes renseignés sur deux représentants éminents du clergé séculier, qui furent dans l'état laïque avant leur élévation au patriarcat, Tarasios, patriarche depuis 784 jusqu'à sa mort en 806, et Nicéphore, patriarche depuis 806 jusqu'à sa retraite forcée en 815 (il mourut en 829) : leurs

de la miniature du XI^e siècle, *Cahiers archéologiques*, 17, 1967, p. 177-191. On n'a pas encore rassemblé systématiquement les données relatives à l'aspect « économique » de la calligraphie, je veux dire au salaire des calligraphes, au prix de revient et de vente des livres. Un seul exemple, du XIII^e siècle, mais très intéressant, est cité par DEVREESE (*Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, p. 48). On trouvera plus loin (chap. VIII) les indications, bien connues, que portent les manuscrits d'Aréthas. En voici une autre, relevée au hasard d'une lecture dans le *Synaxaire de Constantinople* (éd. H. DELEHAYE, *Prop. ad AA SS novembris*, p. 726, l. 55 sq.) : Athanase le Thaumaturge, moine et calligraphe dans un monastère de Bithynie, devient aveugle ; guéri, sur le vœu qu'il a fait de distribuer aux pauvres tout ce qu'il gagnerait, il recommence à copier, et en vingt-huit ans de travail sans relâche, sauf samedi et dimanche, il peut donner aux pauvres 900 nomismata (soit un peu plus de 32 nomismata par an).

73. Je préfère ne pas trop faire état de la Vie d'un autre moine dont on voulut tirer beaucoup pour l'enseignement à Constantinople (par ex. F. DVORNIK, *Les légendes de Constantin et de Méthode vus de Byzance*, p. 29-31), celle de Jean dit le Psichaïte, higoumène du couvent de la Théotokos τῶν Ψυχῶν. Elle a été éditée par P. VAN DEN VEN (*Le Museon*, nouv. sér., III, Louvain, 1902, p. 97-125). Mais d'une part la date de rédaction est encore, me semble-t-il, incertaine, et peut-être notablement postérieure à la mort de Jean (cf. G. da COSTA-LOUILLET, *Byzantion*, 24, 1954, p. 259). D'autre part et surtout, le passage qu'on invoque (p. 109-110 de l'éd. VAN DEN VEN) ressortit à l'invective

Vies ont été écrites, peu après la mort de chacun d'eux à ce qu'il semble, par le diacre et *skeuophylax* de Sainte-Sophie Ignace, que la *Souda*, dans la courte notice qu'elle lui consacre, qualifie de γραμματικῶς.

Tarasios⁷⁴ est né à Constantinople, vers 730 croit-on⁷⁵, dans une famille de la grande bourgeoisie : son père était bien en cour, et exerça une importante charge judiciaire. Lui-même fit longtemps carrière dans les bureaux impériaux et parvint jusqu'à la haute fonction de *prôtasèkrètis*⁷⁶. Il avait reçu une instruction profane complète, sur laquelle malheureusement la *Vie* ne s'étend pas⁷⁷ : elle préfère, selon la loi du genre, déclarer que Tarasios n'en a retenu que l'utile, c'est-à-dire ce qui permet de : τὸ διεστραμμένον ἰθύνειν καὶ βαρβαρῶδες καὶ τῇ γλώσσει νομοθετεῖν τὴν ἀκρίθειαν⁷⁸. A quel point pourtant cette instruction était pénétrée de tradition classique, c'est ce qu'indirectement nous apprend Ignace lui-même, lorsque s'adressant à Tarasios il lui exprime sa reconnaissance pour les leçons de métrique et de poésie que dans la fleur de sa jeunesse il a reçues de lui : οὐ γὰρ ἐπιλήσομαι τῆς σῆς εἰς ἐμὲ διδασκαλίας τὸ χρήσιμον (...) τῆς μὲν ἐντροφῆσας ἐν ἀκμῇ τῆς νεότητος, καὶ μυηθεὶς ἔκ σου τριμέτρων καὶ τετραμέτρων τροχαικῶν τε καὶ ἀναπαιστικῶν καὶ ἠρώων ποιημάτων τὰ κράτιστα⁷⁹. Indication précieuse, qui rejoint ce qu'on a dit plus haut des solides connaissances de la métrique que possédait Théodore Stoudite.

Nous trouvons davantage dans la biographie que le même Ignace a consacrée

grossière et est tout à fait dépourvu d'intérêt. Le biographe anonyme déclare que son héros n'a nullement éprouvé le besoin de se préoccuper de la grammaire, ni des niaiseries d'Homère, ni de la ῥητορικὴ ψευδολογία, ni de la philosophie, ni de l'astronomie, la géométrie, l'arithmétique. Il accompagne cette énumération conventionnelle de lourds sarcasmes à l'endroit de ces sciences, et termine par une insulte à Platon, qui semblable aux reptiles se traîne dans la fange et s'emplit la panse comme un parasite. Beau morceau d'ineptie monastique, mais qui ne nous apprend rien.

74. Ignatii diaconi Vita Tarasii archiepiscopi Constantinopolitani, graece primum edidit I. A. HEIKEL, *Acta Societatis Scientiarum Fennicae*, 17, Helsingfors, 1899, p. 389-439.

75. H.-G. BECK, *Kirche und theolog. Literatur*, p. 489.

76. Si du moins j'interprète bien ces mots de la *Vie* (p. 397, l. 2 sq.) : ὡς καὶ τὴν ὑπατον ἀξίαν κοσμησαι καὶ πρῶτος ὑπογραφεὺς τῶν βασιλικῶν μυστηρίων ἐγκριθῆναι.

77. Elle se borne à ces mots : τῆς θύραθεν παιδείας τὰ κράτιστα συλλεξάμενος (p. 397).

78. *Loc. cit.*

79. *Op. cit.*, p. 423, l. 5-8. Je pense que c'est de ce texte que G. da COSTA-LOUILLET s'autorise (*Byzantion*, 24, 1954, p. 217) pour parler d'une « école » de Tarasios et de « l'académie rhétorique et philosophique de Sainte-Sophie » : mais il n'y a rien de semblable dans la *Vie* de Tarasios. — Un peu plus loin (p. 423, l. 10-11) Ignace rappelle — et nous avons plusieurs témoignages semblables — qu'il prenait en sténographie les homélies de Tarasios, que d'habiles calligraphes mettaient ensuite au net, et ce passage mérite d'être cité, pour la précision des termes employés : (...) ὡς ὀξυγράφῳ καλὰ μὲν καὶ μέλανι σημειούμενος καὶ καλλιστοῖς γραφεῦσι μεταδιδούς ἐν δέλτοις τεχνικῶς ἀνατάττεσθαι διεσποῦδακα. Bibliographie récente sur la tachygraphie : J. IRIGOIN, dans *Lustrum*, 1962, p. 51-53.

à Nicéphore⁸⁰. Lui aussi est né, vers le milieu du VIII^e siècle, dans une famille de la grande bourgeoisie constantinopolitaine⁸¹, attachée au service de l'Etat : son père, Théodore, exerça sous Constantin V (741-775) la charge d'*asèkrètis*⁸², jusqu'à ce que son attachement aux images l'eût fait provisoirement, puis définitivement éloigner de la capitale⁸³. Ignace nous dit qu'après sa mort, survenue à Nicée, sa veuve Eudokia vécut « un certain temps » (ἐφ' ἱκανὸν χρόνον) avec son fils, le jeune Nicéphore. C'est alors que, sans préciser le lieu (mais sans doute mère et fils sont-ils revenus à Constantinople) ni la date, le biographe parle pour la première fois de l'éducation et de l'instruction de Nicéphore : ἀρτι τότε τῆς ἐγκυκλίου παιδείας ἐφαπτομένῳ καὶ τὴν διὰ χειρῶν καὶ μέλανος τέχνην πονωμένῳ⁸⁴. Je comprends qu'en même temps qu'il suivait l'enseignement moyen Nicéphore acquerrait la formation technique nécessaire à un fonctionnaire de l'Etat : en autres termes, qu'il se préparait à suivre la carrière de son père, sans qu'il lui fût tenu rigueur et sans que lui-même éprouvât quelque gêne du fait que celui-ci avait été écarté de sa charge et de Constantinople pour iconodoulie. C'est bien ce qui se passa, puisque la Vie ajoute : ἤρεθθη γὰρ ὑπογραφεὺς τοῖς τῶν κρατούντων μυστηρίοις ὑπηρετούμενος, οὕτω γὰρ παρὰ τῇ Αὐσονίδι διαλέκτω τὸ ἀσηκρήτης ὄνομα, ὁ ἐπὶ τῶν μυστηρίων μεθερμηγυέσθαι βούλεται. Il faut entendre, me semble-t-il, que c'est après avoir acquis l'ἐγκύκλιος παιδεία et la formation technique de secrétaire impérial que Nicéphore entre dans le corps des *asèkrètis*, et qu'il exerce cette charge sous plusieurs empereurs successifs : peut-être encore, quoique cela me paraisse douteux, sous Constantin V; en tout cas sous Léon IV (775-780), et sûrement, nous allons le voir, sous Constantin VI et Irène. Mais la façon volontairement imprécise dont s'exprime Ignace a pu laisser

80. Ed. de Boor, à la suite des *Nicephori archiepiscopi Constantinopolitani opuscula historica*, Leipzig (Teubner), 1880. Il n'existe pas encore de bonne étude de cette Vie, et des importantes données historiques et chronologiques qu'elle contient. Cf. G. da COSTA-LOUILLET, *Byzantion*, 24, 1954, p. 245 sq. (notamment sur l'hypothèse de deux rédactions, l'une primitive, en 829, l'autre remaniée, après 843).

81. Cf. l'ouvrage important de P. J. ALEXANDER, *The Patriarch Nicephorus of Constantinople, Ecclesiastical Policy and Image Worship in the Byzantine Empire*, Oxford, 1958. La date de la naissance de Nicéphore n'est pas connue. P. J. ALEXANDER (*op. cit.*, p. 54) semble adopter celle de 758, depuis longtemps proposée. H.-G. BECK (*Kirche und theolog. Literatur*, p. 489) indique 750 environ.

82. *Vie de Nicéphore*, p. 142 : τὴν τοῦ ὑπογραφέως ἀποπληροῦν χρεῖαν καὶ τοῖς βασιλείοις μυστηρίοις ὑπηρετεῖσθαι. Qu'il s'agit bien de la charge d'*asèkrètis* est confirmé par ce qui va être dit plus loin des fonctions exercées par Nicéphore.

83. ALEXANDER (*op. cit.*, p. 55-56) considère que la première disgrâce de Théodore se place au plus tôt en 761, et sa mort au plus tôt en 767. L'incertitude de cette chronologie nous empêche de proposer une date précise pour la période « scolaire » de la Vie de Nicéphore (dont la plus grande partie se place en tout cas sous Constantin V).

84. *Vie*, p. 144, l. 6-7.

penser⁸⁵ que Nicéphore fut nommé *asèkrètis en même temps* qu'il suivait l'enseignement moyen, et que c'est probablement *dans une Ecole du Palais* destinée à la formation des fonctionnaires de l'Etat qu'il fut instruit. Cette hypothèse ne trouve, selon moi, aucun appui dans le texte de la Vie⁸⁶.

Ignace, après avoir parlé de la mort d'Eudokia, revient à Nicéphore, qu'il retrouve au service de l'empereur⁸⁷. Il fait un bref historique de l'iconoclasme depuis le concile de Hiérecia (754) jusqu'au concile de Nicée (787), pour introduire le rôle joué dans ce dernier par Nicéphore, *asèkrètis* et « porte-parole » impérial⁸⁸. Après le concile, Nicéphore reste encore quelque temps en charge⁸⁹, puis se sent attiré par la vie religieuse et se retire dans une solitude⁹⁰ qu'Ignace décrit complaisamment, et où il déclare que Nicéphore se livrait τῇ ἀναγνώσει τῶν θείων καὶ τοῖς μαθήμασιν⁹¹. C'est alors que brusquement Ignace déclare : « Mais puisque j'ai fait mention de ces μαθήματα, je trouve à propos de parler de la perfection que notre homme y a atteinte »⁹². Et après cette transition tout artificielle, un long développement de trois pages est consacré à ce sujet. Il est clair qu'il n'est pas à sa place : ce n'est pas aux environs de la quarantaine, alors qu'il quitte le Palais et se retire du monde, que Nicéphore se préoccupe d'acquérir une formation supérieure. Ou bien Ignace a voulu ici combler une lacune de son précédent récit, ou bien il a inséré ce morceau lors d'un remaniement, et dans l'un et l'autre cas il s'y est pris maladroitement. Il se peut aussi qu'il n'ait pas su grand-chose des études faites par Nicéphore, et que nous soyons en présence d'un développement de pure forme. Il ne perd pas pour autant son intérêt : si ce n'est point le programme de l'enseignement suivi par Nicéphore qu'il nous donne,

85. ALEXANDER, *op. cit.*, p. 57-58.

86. Je ne connais aucun texte qui soit en faveur de l'existence, à cette époque, d'une Ecole du Palais. Ce n'est évidemment pas dans ce sens qu'on doit interpréter, par exemple, le passage de la *Continuation de Théophane* (Bonn, p. 110-111) où l'on voit l'empereur Théophile retenir à Constantinople un jeune Perse de naissance princière, Théophobe, qu'il installe et fait instruire dans le Palais : ἐν βασιλείῳ... μαθήμασί τε καὶ παιδείᾳ ἐπιμελούμενον. Il lui fait tout simplement donner des leçons.

87. *Vie*, p. 145, l. 4 sq.

88. *Vie*, p. 146, l. 23-24 : τὸ κατὰ τὴν ἱεράν ἐκείνην σύνοδον ἐγχειρισθεὶς βασιλικὸν ἐπιφώνημα. Dans la *Vie* de Tarasios par le même IGNACE, Nicéphore est dit à la même date « au service des secrets impériaux », donc *asèkrètis*; de même, dans les Actes du Concile de Nicée, il est dit βασιλικὸς ἀσηκρήτις. En revanche, j'ai peine à suivre ALEXANDER (*op. cit.*, p. 60-61) quand il reconnaît encore une fois Nicéphore dans un βασιλικὸς μανδάτωρ anonyme, mentionné aussi au concile de Nicée.

89. *Vie*, p. 147, l. 16-17 : ἐν τῇ μυστικῇ τῶν κρατούντων ὑπηρεσίᾳ στρεφόμενος καὶ τοῖς δημοσίοις ἐπιζυγούμενος πράγμασιν.

90. Pour ce qui peut se cacher derrière cette soudaine retraite, cf. ALEXANDER, *op. cit.*, p. 63.

91. *Vie*, p. 148, l. 29-30.

92. *Vie*, p. 149, l. 3-5.

c'est celui de l'enseignement suivi par son quasi-contemporain, le diacre Ignace⁹³.

Or il nous montre Nicéphore acquérant une connaissance parfaite de la grammaire, qui permet d'écrire correctement, dans un bon grec, en observant le rythme du mètre; puis de la rhétorique, non celle qui conduit à la creuse vanité de la sophistique, mais celle qui enseigne à agencer les phrases (*συνθήκη*) avec élégance et charme. Vient ensuite la « tétrade mathématique » : astronomie, géométrie, musique, arithmétique; il excella en toutes, particulièrement en « musique »⁹⁴. Enfin, après s'être familiarisé avec ces quatre servantes de la vraie science, il arrive à leur maîtresse, la philosophie, dont il parcourt d'emblée et sans erreur les *θεωρήματα*⁹⁵. Suit un long développement⁹⁶, qui attend encore d'être commenté par un historien de la philosophie médiévale⁹⁷. Le profane y reconnaît au passage : la théorie aristotélicienne des termes (*ῥοι*), du sujet et du prédicat⁹⁸, des éléments (*στοιχεῖα*) et des propositions (*προτάσεις*)⁹⁹, du syllo-

93. Mais la première tâche serait d'établir correctement le texte d'après l'ensemble de la tradition manuscrite. Ainsi J. Gouillard a bien voulu me signaler qu'un manuscrit de Paris, du x^e siècle, suggère ou confirme les corrections suivantes au texte imprimé : p. 150, l. 10, *λάσαστο* au lieu de *ὠκειώσαστο*; l. 29, *διαλεκτικῶς* au lieu de *λεκτικῶς*; l. 30, *ἐνδεχομένως* au lieu de *ἐνδεχόμενος*. Il s'agit du *Paris. gr.* 910.

94. Je signale en passant un beau texte byzantin sur la « musique », dans le manuel, compilé en 1040 par l'*asakrētis* et juge de Séleucie Romanos, dont il est question un peu plus loin (cf. n. 101), p. 65, l. 9 sq.

95. Il appartient aux spécialistes de décider s'il faut donner à ce mot un sens précis. Je croirais plutôt qu'il doit être entendu ici au sens général de « sujets considérés », des *chapitres* de la philosophie, ou d'un cours de philosophie, et que tout ce qui suit en est l'énumération.

96. *Vie*, p. 150, l. 15, à 151, l. 13.

97. J'ai consulté mon éminent collègue P.-M. Schuhl, qui m'a répondu : « Je n'y trouve qu'une table des matières consciencieuse des divers chapitres de la doctrine d'Aristote, suivie et couronnée par un développement sur la spiritualité contemplative, présentant quelques contaminations avec l'éthique aristotélicienne. » Une élève de M. F. Masai, Mme B. Lagarde, que des recherches autour du traité de ΠΛΕΤΩΝ *Sur les différences entre Platon et Aristote* ont familiarisée avec ces questions, a fait un essai de traduction, qu'elle ne juge pas en état d'être publié tel quel, mais qu'elle a accompagné de notes que j'ai utilisées et dont je la remercie. Elle estime que « ce texte très aristotélicien ne l'est pas totalement », et attire l'attention sur des anomalies (du point de vue d'Aristote) dans la liste des catégories, ou sur l'emploi de certains termes comme *πρόοδος*.

98. *Vie*, p. 150, l. 15-18. Mme Lagarde pense que, au début, *ταύτης* ne renvoie pas à *φιλοσοφίαν* qui précède, mais tient (par inadvertance ou ignorance de l'auteur) la place du mot *προτάσεως* (prémisse); elle le déduit du contexte, où elle reconnaît le début de *I Anal.* d'ARISTOTE (cf. livre I, chap. 1, 24 a, 11-15; 24 b, 26-30); les rapprochements paraissent en effet probants.

99. *Vie*, p. 150, l. 18-23. Pour la définition par ARISTOTE des « éléments », Mme Lagarde renvoie à *Métaphysique* Δ 3, et à *Catégories* 12, 14 a 39-14 b 2; pour les « homonymes », à L. ROBIN, *Aristote*, p. 105-106; pour la « contradiction » (*antiphrasis*) à *Cat.* 10, 13 a 37-13 b 35 et à *Interpr.* 6, 17 a 33-34; pour les *proskatégorouména*, à *Interpr.* 10, 19 b 19 et *I Anal.* I, 3, 25 b 22; pour les « spécifications » (*prosdiorismoï*), à TRICOT, trad. du traité *De l'interprét.*, p. 88, n. 1-2; etc. Ces exemples,

gisme¹⁰⁰, des allusions à la physique et aux catégories, et à d'autres parties encore de l'aristotélisme. En écrivant, ou en recopiant, ces lignes qui me demeurent en partie incompréhensibles, Ignace est-il un cuistre qui parle de ce qu'il n'entend pas ? ou bien est-il émerveillé par la qualité de cet instrument, la logique aristotélicienne, dont Nicéphore s'était peut-être entiché ? P. J. Alexander y voit la table des matières, en quelque sorte, d'un traité élémentaire de logique et de physique, à peu près textuellement reproduite par Ignace¹⁰¹. S'il n'est pas parvenu à identifier ce traité, c'est peut-être parce que l'étude, si pleine de promesses, des manuels d'école byzantins, parvenus en assez grand nombre jusqu'à nous mais en bonne partie encore inédits, reste à faire.

Quoi qu'il en soit de la formation profane que reçut ou que se donna Nicéphore, elle était, ses écrits mêmes le montrent, la plus complète que pussent donner les écoles et les maîtres de la seconde moitié du VIII^e siècle : celle qu'à peu près en même temps reçurent Tarasios, Théodore Stoudite, Ignace et d'autres. Or elle paraît, à son niveau le plus élevé, la philosophie (on a vu comment la Vie de Nicéphore la présente comme un couronnement), fortement teintée d'aristotélisme. C'est ce qu'a bien montré P. J. Alexander, dans l'un des meilleurs chapitres de son livre¹⁰². Il expose qu'après la période qu'il nomme « traditionnelle » dans le développement de la théorie des images (jusqu'à l'avènement de Constantin V, avec Jean Damascène et le patriarche Germain), et après la période « christologique » qui coïncide avec le règne et les écrits de Constantin V, apparaît après le concile de Nicée une troisième et dernière période, dont

à propos de quatre lignes de notre texte, montrent, me semble-t-il, combien l'interprétation en est difficile, et qu'elle doit être faite non seulement par un excellent connaisseur de la logique aristotélicienne, mais encore de la tradition de celle-ci à travers les siècles, et des traités abrégés ou manuels qui l'ont transmise, et parfois déformée.

100. *Vie*, p. 150, l. 23, 151, l. 2.

101. ALEXANDER, *op. cit.*, p. 57, n. 3. Avec raison Alexander mentionne à ce propos l'ouvrage suivant : *Anonymi Logica et quadrivium cum scholiis antiquis edidit* J. L. Heiberg, Copenhague, 1929 (cf. K. PRAECHTER, *Byz. Zeitschr.*, 31, 1931, p. 82-90). Il s'agit d'un manuel byzantin dont la matière est, dans l'ordre : éléments de logique, arithmétique, musique, géométrie, astronomie. Le texte repose principalement sur deux manuscrits du XI^e siècle, dont l'un, daté de 1040, dit : ἔγγραφη ἡ βίβλος αὐτῆ διὰ χειρὸς Νικολάου καλλιγράφου (ici la date complète) ἐκ πολλῶν πονημάτων Ῥωμανοῦ ἀσηκρήτις καὶ κριτοῦ τοῦ Σελευκείας συλλεγεῖσα τοῦ καὶ αὐθέντου μου. Cet ouvrage a connu une grande vogue, comme en témoigne le nombre des manuscrits plus tardifs, XIV^e-XVI^e siècles, qui l'ont conservé. On avait oublié alors que l'auteur était l'*asèkrētis* et juge Rômanos, et l'ouvrage est attribué tantôt à un moine Euthymios, tantôt à Psellos, tantôt à un moine Grégorios. Heiberg indique la source pour le *quadrivium* (Euclide, Nicomaque, Ptolémée, etc.), mais non pour la « philosophie » (ainsi le texte nomme-t-il la logique), qui bien entendu repose sur Aristote, qu'elle cite plusieurs fois, mais peut-être avec des intermédiaires.

102. P. J. ALEXANDER, *op. cit.*, chap. VIII : « Nicephorus and the theory of religious image ».

Théodore Stoudite et Nicéphore sont des représentants éminents, et qu'il nomme « scolastique ». Elle correspond, dit-il, au besoin de « justifier les images religieuses et leur culte dans les termes de la philosophie enseignée dans les écoles byzantines, particulièrement de la logique aristotélicienne », encore qu'on ait peut-être moins recouru aux œuvres mêmes d'Aristote qu'à des manuels. Alexander le montre par l'exemple des trois *Antirrétiques* de Théodore, et par les lettres que le Stoudite adresse à Jean Grammatikos¹⁰³, lettres antérieures à avril 814, puisqu'elles supposent Platon du Sakkoudion encore vivant. Il le montre aussi par l'exemple d'un commentaire anonyme de l'Évangile de Jean, de peu antérieur à 812, où il apparaît que la théorie « scolastique » de l'image n'est déjà plus chose nouvelle. Il croit, en fin de compte, que cette théorie s'est développée dans la décennie qui suit le concile de Nicée. Il écarte l'hypothèse qu'elle serait d'origine et de caractère essentiellement stoudites, notamment parce qu'elle est largement mise en œuvre par Nicéphore¹⁰⁴, qui fait appel à plusieurs reprises à la théorie aristotélicienne des catégories, et qui montre une connaissance, directe ou indirecte, de la Physique et de la Métaphysique aristotéliciennes : or Nicéphore ne fut pas, on le sait, en relations étroites ni amicales avec les Stoudites. Et Alexander conclut : « It is best to suppose that the anonymus commentator, Theodore, and Nicephorus reproduced a theory which had been developed by Byzantine schoolmen »¹⁰⁵.

Cette hypothèse est, pour nous, fort intéressante et indique une nouvelle direction de recherche. Elle suggère que l'étude de la « philosophie » sur la base de l'aristotélisme, plus ou moins oubliée à Byzance depuis une date encore indéterminée (fin du VI^e siècle ? VII^e siècle ?) jusque vers le milieu du VIII^e siècle, aurait été alors réintroduite dans l'enseignement de l'École. Elle conduit à se demander dans quelle mesure la fermentation intellectuelle et la spéculation autour du problème de l'image, la nécessité pour les deux partis d'argumenter, et spécialement pour les « orthodoxes » de parer la dangereuse dialectique de Constantin V, furent à l'origine de ce retour. Elle laisse penser que le parti des images et celui des aristotéliciens ne font qu'un, ou du moins s'appuient : en ce sens elle confirme une des conclusions du précédent chapitre, à savoir que

103. Elles sont traduites par V. GRUMEL, Jean Grammatikos et saint Théodore Studite, *Echos d'Orient*, 36, 1937, p. 181-189.

104. Il faut souhaiter que P. J. ALEXANDER donne bientôt l'édition commentée du traité, encore inédit, de NICÉPHORE communément désigné *Refutatio et eversio*.

105. *Op. cit.*, p. 198. Je dois confesser que je m'étais un moment demandé si le commentaire anonyme de l'Évangile de Jean ne pouvait pas être cette *ἐπιμνηστικὴ* (du même Évangile) τοῦ κατὰ σάρκα πατρὸς μου, que Théodore demande à Naukratios de lui envoyer (cf. ci-dessus, n. 55). Il eût été piquant que l'auteur en fût le père de Théodore. Mais s'il est vrai, comme le pense l'éditeur K. Hansmann (cf. ALEXANDER, *op. cit.*, p. 98, qui juge « concluante » sa démonstration), que la rédaction de ce commentaire doit être placée entre 809 et 811, l'hypothèse tombe aussitôt.

défenseurs des images et défenseurs de la tradition hellénique sont dans le même camp. Il est fâcheux que P. J. Alexander, pas plus que nous-mêmes, n'ait jusqu'à présent idée de ce que pouvaient être ces professeurs qui, dans la seconde moitié du VIII^e siècle, enseignaient Aristote à Constantinople, et des conditions dans lesquelles ils professaient. Retenons pour le moment que le témoignage, sur la culture philosophique, de Vies comme celles que nous avons utilisées, d'écrits comme ceux de Nicéphore, s'accordent pour faire penser que, dans un certain milieu au moins, encore restreint, on est revenu alors à une certaine forme de la philosophie grecque ancienne — à supposer même qu'elle ait jamais été oubliée et que le lien ait jamais été vraiment rompu, ce dont pour ma part je doute.

Un iconoclaste : Jean Grammatikos

A ces figures de patriarches très orthodoxes, comment ne pas opposer celle d'un iconoclaste, le « patriarche sorcier »¹⁰⁶ Jean Grammatikos ? Nous pénétrons dans un monde bien différent. Jean Grammatikos¹⁰⁷ est une figure si complexe et, pour son temps, si originale, que la tradition iconodoule en a de mille façons déformé les traits, au point que de nos jours on a pu proposer de la dédoubler et de distinguer deux Jean Grammatikos¹⁰⁸. Hypothèse inutile, mais qui montre qu'il n'est pas facile d'accorder les données dont nous disposons. S'il n'y a pas de raison de penser que Jean était de naissance un Arménien, comme on l'a soutenu¹⁰⁹, nous sommes cependant dans l'incertitude sur sa famille et ses années de jeunesse. Une tradition voudrait qu'il fût d'origine obscure et de basse extraction¹¹⁰, ce qui s'accorderait

106. L. BRÉHIER, Un patriarche sorcier à Constantinople, *Revue de l'Orient chrétien*, 9, 1904, p. 261-268. C'est banalité au Moyen Age, pas seulement à Byzance, que d'expliquer un exceptionnel savoir par la magie, et par l'enseignement reçu de païens ou d'infidèles. Ainsi Gerbert, le pape Silvestre II (999-1003), sera au XII^e siècle accusé d'avoir appris les arts magiques chez les Sarrasins de Séville : A. GRAF, La leggenda di un Pontifice, dans son recueil *Miti, leggende e superstizioni del Medio Evo*, II, 1893, p. 6.

107. Deux notices récentes, mais succinctes, sur Jean Grammatikos : C. MANGO, *The Homilies of Photius*, Cambridge, Mass., 1958, p. 240-243 ; J. IRIGOIN, *Cahiers de civilisation médiévale*, 5, 1962, p. 288-289. Cf. aussi E. LIŠIĆ, *Očerki istorii vizantijskogo obščestva i kulture VIII-pervoja polovina IX veka* [Recherches sur l'histoire de la société et de la civilisation byzantines au VIII^e et dans la première moitié du IX^e siècle], Moscou-Leningrad, 1961, p. 296 sq.

108. V. GRUMEL, Jean Grammatikos et saint Théodore Studite, *Echos d'Orient*, 36, 1937, p. 181-189 : cf. p. 181-182. Réfutation par P. J. ALEXANDER, *The Patriarch Nicephorus*, p. 235-236 ; C. MANGO, *Homilies of Photius*, p. 242.

109. Cf. P. J. ALEXANDER, *op. cit.*, p. 235, avec la bibliographie antérieure. Ajouter P. CHARANIS, *The Armenians in the Byzantine Empire* [Byzantinostlavica, 22, 1961, p. 196-240], nouv. éd., Lisbonne, s.d., p. 28, n. 79. Le texte invoqué de Théophane continué, cité ci-dessous (n. 112), insiste au contraire sur le fait que Jean est un pur rejeton de la capitale. Ce qui n'empêche, bien sûr, que sa famille ait pu avoir des alliances arméniennes.

110. *Scriptor incertus* de Leone ARMENIO, Bonn, 349, l. 19 sq. : ἀναγνώστην τινὰ Ἰωάννην λεγόμενον, υἱὸν Παγκρατίου τινὸς σκιαστοῦ ; même tradition chez le PSEUDO-SYMÉON, Bonn,

assez avec le fait que, lorsqu'il s'agit en 815 de remplacer Nicéphore sur le trône patriarcal, les patrices s'opposèrent à ce que Léon V choisît Jean, parce qu'ils le trouvaient νέος και άφανής¹¹¹ : mais cela peut aussi bien vouloir dire qu'il n'avait pas encore eu le temps de faire une carrière qui le mît « en vue » ; et l'instruction très poussée que manifestement il reçut va contre l'hypothèse d'une naissance prolétarienne. Il n'y a pas de raison de rejeter l'autre tradition, selon laquelle il appartenait à une famille notable de Constantinople, celle des Mόροcharzamioi¹¹². Il eut en effet d'illustres alliances, s'il est vrai que son frère Arsaber (Άρσαβήρ), fait patrice par Théophile¹¹³, épousa Kalomaria, l'une des trois sœurs de l'impératrice Théodora¹¹⁴. Mais à travers le flot d'injures que les

p. 606, l. 11 sq., où l'on rencontre aussi, venue d'une autre source, la tradition contraire, comme on le verra plus loin. Ces deux auteurs sont aussi ceux qui rapportent le surnom d'Hylilas donné à Jean, et l'expliquent ainsi : δπερ Έβραοιστι έρμηνεύεται πρόδρομος και σύνεργος τοϋ διαβόλου (sur « Hylilas », cf. MANGO, *Homilies of Photius*, p. 241, n. 31 : un dérivé de l'hébreu Heylel = Lucifer?). La version de l'origine obscure est encore celle de la lettre du PSEUDO-DAMASCÈNE à Théophile : (...) τις τών άφανών και εύτελών της πόλεως τοϋνομα Ιωάννης (PG 95, 368 A). — Le mot σκιαστής, désignant la profession du père de Jean, fait difficulté. LIDDELL-SCOTT ne le cite que comme épithète d'Apollon à Lacédémone (où l'on connaît l'édifice appelé σκιάς). GRÉGOIRE DE NAZIANZE l'emploie une fois (PG 37, 659 A, vers 146), pour désigner, semble-t-il, un serviteur portant un parasol : c'est du moins le sens reçu, et conservé par le dictionnaire de Sophoclès. C'est aussi le sens qui a ordinairement prévalu pour le texte bien connu (THÉOPH. CONT. V, 74. Bonn, p. 318) où il est dit que Danélis offrit à Basile I^{er} 500 esclaves, dont 100 eunuques, et γυναΐκες σκιάστριαι έκατόν : mais on imagine mal le basileus accompagné de cent femmes porte-parasol, et la mention immédiatement après, parmi les présents apportés par Danélis, de pièces d'étoffe de luxe, polychromes et chatoyantes avait déjà mis sur une autre voie Ducange, qui connaît et cite les deux textes relatifs à la profession de Pankratiος. Il ne mentionne même pas le sens de : porte-parasol. Il écarte celui, qu'avait proposé Combefis, de : fabricant de couvre-chef à larges bords (à cause du mot σκιάδιον, sur lequel cf. le *Traité des Offices* du PSEUDO-KODINOS, éd. VERPEAUX, Paris, 1966, p. 141, n. 1). Il propose, à cause de certains emplois de σκία et surtout de σκιαγραφεΐν, et d'un texte de Zosime qu'il cite s.v. σκιάστρια, le sens de « phrygio, qui varii coloris filis, vel laneis, vel sericeis, in vestibus ut pictores figuras adumbrant ». C'est fort séduisant, et presque certain, pour les σκιάστριαι de Danélis. Est-ce aussi certain pour σκιαστής ? Et que sont, par exemple, les στεφάνια τὰ λεγόμενα σκιαστά du *Livre des Cérémonies* (Bonn, I, p. 573, l. 19) ? R. BROWNING traduit σκιάστριαι par « ouvrières en broderie ou en tapisserie » (*Viz. Vrem.*, 14, 1958, p. 44) ; mais il croit que σκιαστής, surnom plutôt que profession du père de Jean, ferait allusion à des pratiques magiques : *Byzantion*, 35 (Mémorial H. Grégoire), 1965, p. 402-403.

111. *Scriptor incertus*, Bonn, p. 359 l. 17 sq.

112. THÉOPH. CONT. IV, Bonn, p. 154 : οϋκ έπηλύτης και ξένος, αυτόχθων δέ και της βασιλδος ταύτης τών πόλεων βλάστημα (...), οϋκ έξ άσήμου τινος άλλα και λιαν εύγενοϋς καταγόμενος σειρās, της οϋτω τών Μωροχαρζαμίλων λεγομένης. C'est aussi l'une des versions du PSEUDO-SYMÉON, où le texte de l'éd. de Bonn (p. 649) donne Μωροκαρδανίων. Et c'est celle que suit ΚΕΔΡΕΝΟΣ (Bonn, II, p. 144, l. 10 : Μωροχαρζανίων).

113. THÉOPH. CONT. IV, Bonn, p. 156.

114. *Ibid.*, p. 175. Le PSEUDO-SYMÉON (Bonn, p. 647, l. 9 sq.) dit qu'à son avènement Théodora chassa Jean du patriarcat, καιπερ σύντεκνον αύτης έντα. Le CONTINUEUR DE GEORGES LE

orthodoxes déversèrent sur « Iannis le Magicien »¹¹⁶, il n'est pas aisé de démêler le vrai.

S'il naquit probablement à Constantinople, nous ne savons pas à quelle date. V. Grumel a montré¹¹⁶ qu'il est le destinataire de trois lettres de Théodore Stoudite, antérieures à la mort de Platon du Sakkoudion en 814 : Jean n'était pas encore passé dans le parti des iconomaques, et il avait la réputation d'un homme fort instruit et d'un redoutable disputeur, à qui son aîné Théodore marque une grande considération ; on relève dans ces lettres les expressions *ὁ περὶ πάντα σοφός, φίλος σοφώτατος, ἡ σοφὴ σου τιμιότης, ἡ λογιότης σου, ἡ ἀγγινοιά σου*. Il paraît donc assuré qu'il avait fait de fortes études, dont nous ne savons malheureusement rien, et il a dû commencer par le professorat, auquel il doit sans doute son surnom de *grammatikos*. Puis il entra dans les ordres, et V. Grumel encore a fait avec raison remarquer qu'il dut être ordonné soit par le patriarche Nicéphore (806-815), soit même déjà par Tarasios (784-806), puisque c'est à ce titre que Méthode en parle dans sa réponse au patriarche de Jérusalem¹¹⁷. La lettre, déjà citée, du pseudo-Damascène à Théophile sur les images fait de lui un lecteur au couvent constantinopolitain de la Théotokos τῶν Ὁδηγῶν, ce qui ne va pas sans difficulté, bien que d'ailleurs son passage par le lectorat soit normal et attesté¹¹⁸. Une

MOINE reproduit cette indication en la faisant précéder de λέγεται (Bonn, p. 811, l. 9 sq.). Sur σύντεκνον, cf. MANGO (*Homilies of Photius*, p. 242, n. 40), d'ailleurs hésitant ici sur l'interprétation. Les emplois de ce mot sont fréquents, et souvent clairs : ainsi lorsque PHOTIUS proteste auprès de Basile I^{er} contre les conditions de son exil, il rappelle que l'empereur avait autrefois fait de lui φίλον ἀρχιερέα καὶ σύντεκνον (PG 102, 772 A) ; or au début de cette lettre il lui avait déjà rappelé τὸν δεσμὸν ὃν ἡμᾶς ἡ τοῦ καλοῦ παιδὸς υἰοθεσία συνέδησεν (765 c).

115. Génésios ne l'appelle que Iannis ; Théophane continué, Jean ou Iannis ; le Pseudo-Syméon, Jean, Iannis, Simon (le Magicien), Mambris ; Georges le Moine, Jean, Iannis, « un autre Simon », et il le met avec ἐτέρους τινὰς Ἰαννίτας καὶ Ἰαμβρίτας καὶ Σιμωνίτας, également complices de Léon l'Arménien ; Kédrenos et Zonaras, Iannis. La Vie de Nicétas de Médicton l'appelle « le nouveau Tertyllos », du nom du « rhéteur » accusateur de saint Paul dans *Actes*, 24, 1. La variété est infinie des épithètes injurieuses qui lui sont décochées pour son impiété, son iconoclasme, sa magie, ses pratiques de divination, etc. Sur cette dérision de « Iannis », notamment par les miniaturistes, cf. les exemples cités par J. GOUILLARD, *Art et littérature théologique à Byzance au lendemain de la querelle des images, Cahiers de Civilisation médiévale*, 12, 1969, p. 1-13.

116. V. GRUMEL, *op. cit.*, dans *Echos d'Orient*, 36, 1937, p. 181-189.

117. *Ibid.*, p. 182. La réponse de Méthode au patriarche de Jérusalem est éditée par PITRA, *Juris ecclesiastici Graecorum historia et monumenta*, II, Rome, 1868, p. 355-357 : au sujet des clercs ordonnés par Tarasios et Nicéphore, puis tombés dans l'iconomachie, et maintenant repentis, Méthode prononce qu'on peut les recevoir dans l'Eglise et les réintégrer à leur rang, *sauf Jean*, ἄτερ μόνου τοῦ τελευταίου τουτέστιν ἐσχάτου καὶ πρώτου ἐχθίστου τῆς ἀληθείας Ἰωάννου, μηδ' ἄλλως πώποτε φανέντος χριστιανοῦ, καὶ κλήρου λόγον οὐκ ἐσχηκότος οὐδ' ἐπεκτείναντος ἀπάντων τινῶν.

118. PG 95, 368 A : ἀναγνωστικῶ βαθμῶ τῇ εὐαγεῖ μοῇ τῆς ἀγίας Θεοτόκου τῶν Ὁδηγῶν σχολάζων. Le *Scriptor incertus* (Bonn, p. 349) qualifie également Jean d'ἀναγνώστης. R. JANIN

tradition mieux établie en fait, dans la capitale toujours (Jean ne paraît guère s'en être éloigné), un higoumène des Saints-Serge-et-Bacchus¹¹⁹, et V. Grumel me semble avoir raison en disant qu'il occupait cette charge avant la reprise de l'iconoclasme sous Léon V, ou juste à ce moment¹²⁰. Il faut qu'il ait alors été au moins dans l'âge mûr. Il faut d'ailleurs qu'il n'ait pas une différence d'âge trop considérable avec Théodore Stoudite, pour que celui-ci en parle dans les termes qu'on a vus, à un moment où Jean n'est pas encore suspect d'iconoclasme¹²¹, et de toute façon avant 814. En fin de compte, toutes ces différentes données chronologiques amènent à penser que Jean Grammatikos a pu naître dans les années 70 du VIII^e siècle¹²². Il aurait donc fait ses études sous Constantin VI et Irène. Mais jusqu'ici tout demeure, en ce qui le concerne, assez incertain ou obscur.

C'est avec les premières années de Léon V que Jean apparaît enfin en pleine

(*Eglises et monastères de Constantinople*², p. 200) fait observer que la mention de Jean comme lecteur au couvent τῶν Ὁδηγῶν, au moment de l'avènement de Léon V, est en contradiction avec la tradition qui veut que ce couvent ait été fondé par Michel III.

119. Sur ce couvent, dit aussi τοῦ Ὁρμισδοῦ, cf. R. JANIN, *op. cit.*, p. 467-468 (toutefois le *Scriptor incertus* ne dit pas que Jean fut nommé higoumène par Léon V en récompense de ses efforts pour réunir le florilège iconoclaste dont nous allons parler). THÉOPHANE CONTINUÉ (Bonn, p. 154) dit que Jean fut higoumène des Saints-Serge-et-Bacchus, et ajoute qu'il fut attaché au βασιλικὸς κλῆρος; données reprises par le PSEUDO-SYMÉON dans sa notice sur Jean (Bonn, p. 649 sq.), et par KÉDRÈNOS (Bonn, II, p. 144), qui ajoute que c'est aux approches de la vieillesse que Jean devint higoumène. Mais cette dernière donnée paraît suspecte, et s'accorde mal avec ce que l'on sait de la suite de la carrière de Jean.

120. V. GRUMEL, *op. cit.*, p. 182. Le texte important est la Vie de Théophane le Confesseur par MÉTHODE (éd. ΛΑΥΣΕΝ, dans *Mém. Acad. des Sciences de Russie*, VIII^e série, XIII, 4, 1918; cf. chap. XXVIII, § 46, p. 30) : Léon V aurait livré Théophane Ἰωάννη τῷ μαγομάντει, ἐν τῇ Ὁρμισδοῦ μονῇ τοῦ ἁγίου (sic) Σεργίου καὶ Βάκχου τῇ προσπαρακειμένη τῷ παλατίῳ (rappelons que Jean était attaché au βασιλικὸς κλῆρος : cf. la note précédente), dans l'espoir, bien entendu déçu, que par son habileté dialectique Jean amènerait le Confesseur au parti iconoclaste : au lieu de quoi Jean dut prier l'empereur de le débarrasser au plus vite de l'encombrant Théophane. Or la scène se passe environ deux ans avant la mort de Théophane, survenue en mars 818.

121. Il n'y a pas de doute que Jean a été d'abord iconodoule. C'est ce que confirme l'homélie XIV de PHOTIUS (MANGO, *Homilies of Photius*, p. 246), qui le dit expressément, et ajoute qu'il avait même pour vivre exercé le métier de peintre d'images. Ce dernier trait m'est suspect : il fait trop heureusement pendant à un autre trait de la légende de Jean, qui le représente, après sa déposition en 843, faisant crever les yeux des images peintes sur les murs du couvent où on l'a relégué, et recevant pour châtement deux cents coups d'étrivières, sur ordre de Théodora.

122. Je ne pense pas que ce soit en contradiction avec l'affirmation déjà citée du *Scriptor incertus* (Bonn, p. 359, l. 17 sq.), qu'en mars 815, après la déposition de Nicéphore, les patrices s'opposèrent à ce que Léon l'Arménien le remplaçât par Jean, λεγόντων τῶν πατρικίων ὅτι νέος ἐστὶ καὶ ἀφανής, καὶ οὐ δεῖ ἡμᾶς γέροντας προσκυνεῖν καὶ προσπίπτειν ἔμπροσθεν αὐτοῦ. Si Jean est alors dans la quarantaine, il se peut bien que ces gérontes l'aient trouvé trop jeune pour se prosterner devant lui.

lumière, et cette fois comme iconoclaste. Les renseignements les plus détaillés sont dans le *Scriptor incertus* (Bonn, p. 349 sq.) : après que la mort soudaine de Krum (13 avril 814) eut pour un temps délivré Byzance de la menace bulgare, l'empereur, dit le chroniqueur, donna libre cours à son penchant iconoclaste, et confia une mission à Jean. Celui-ci s'était donc à ce moment déjà détourné du parti des images. Avec quelques autres¹²⁵, à partir de la Pentecôte de 814, il rechercha les vieux livres conservés dans la poussière des églises et des monastères : à Constantinople et dans les environs, selon moi ; du moins n'est-il jamais dit que l'enquête s'étendit à la province. Il rassembla ces livres au Palais, dans un local discrètement mis par l'empereur à la disposition de la commission¹²⁴, qui les scruta pour y découvrir les textes ou témoignages susceptibles d'étayer une condamnation des images. Le travail fut achevé en décembre 814 — ce qui suffit à établir que la quête des vieux manuscrits ne s'était pas, quoi qu'on ait dit, étendue à tout l'Empire — et il aboutit, comme on sait, à la découverte de ce que sans doute on cherchait, le « *synodikon* de Constantin l'Isaurien Kaballinos », comme dit le *Scriptor incertus*, c'est-à-dire les Actes du concile iconoclaste de Hiéirea tenu en 754 sous Constantin V¹²⁶, que le premier rétablissement des images avait naturellement voués à la destruction et qui, un exemplaire ayant été ainsi retrouvé, servirent à reconstituer ce « florilège iconoclaste » qui sera l'arsenal de Léon V dans sa lutte contre le patriarche Nicéphore, et le répertoire où puisera le concile iconoclaste tenu en 815 à Sainte-Sophie¹²⁶. Assurément cette enquête

123. Nous avons une liste des premiers complices de l'iconoclisme de Léon V, dont plusieurs purent être les collaborateurs de Jean dans sa mission, dans la Vie de Nicétas de Médikion (AASS, aprilis I, App. col. XXIX a-b (§ 31) : les sénateurs Jean Spektas et Eutychianos, l'évêque Antoine de Syllaion, les moines Léontios et Zosimas, et peut-être un Arménien nommé Amazasp. Cf. P. J. ALEXANDER, *The Patriarch Nicephorus, op. cit.*, p. 127, et n. 1 et 3.

124. C'est ce que laisse entendre GÉNÉSIO (Bonn, p. 27), qui dit que Léon V installa au palais « les complices de son hérésie », *δλαιταν πρὸς τρυφήν ἰδιαζόντας τούτοις σαψιλευσάμενος*. Cf. aussi la Vie de Nicéphore par IGNACE, éd. de BOOR, p. 165, l. 22 sq.; GEORGES LE MOINE, de BOOR, II, p. 778. Que la recherche des manuscrits se soit faite sur l'initiative de l'empereur est attesté par la lettre du PSEUDO-DAMASCÈNE à Théophile, où il est dit (PG 95, col. 372) que Jean βασιλικῇ χειρὶ τὰς βιβλούς πάσας τῶν μοναστηρίων περιέθροισας, etc. Et que le but véritable en ait été tenu secret est affirmé par le *Scriptor incertus*, qui raconte (Bonn, p. 352) que lorsqu'on les interrogeait sur l'objet de leurs travaux Jean et ses acolytes répondaient que ceux-ci avaient rapport à une prédiction faite à l'empereur sur la durée de son règne.

125. Sur la nature exacte du texte ou des textes qu'on cherchait et qu'on trouva, cf. P. J. ALEXANDER, *Church Councils and Patristic Authority, The Iconoclastic Councils of Hiéirea (754) and St. Sophia (815)*, *Harvard Studies in Classical Philology*, 63 [1958], p. 493-505, cf. p. 498 sq. : il se demande si ce *synodikon* était le florilège iconoclaste de Constantin V, ou les Actes mêmes de Hiéirea, et préfère, avec raison selon moi, cette seconde hypothèse.

126. Cf. P. J. ALEXANDER, *The Iconoclastic Council of St. Sophia (815) and Its Definition (Horus)*, *Dumbarton Oaks Papers*, 7, 1953, p. 37-66 (notamment p. 53, n. 10, et p. 60 sq.).

n'est pas, même de notre point de vue, sans intérêt. Mais l'objet en était particulier, la portée limitée, et même si l'on veut supposer qu'à cette occasion quelques vieux manuscrits étrangers à l'affaire des images, profanes peut-être, piquèrent la curiosité de Jean et furent avec les autres amenés au Palais, ce n'est qu'une hypothèse qu'aucun témoignage n'appuie, et dont il faut se garder de tirer de grandes conséquences¹²⁷.

En revanche, le *Scriptor incertus*¹²⁸ donne à ce propos un renseignement important, quand il dit qu'au cours de leur entreprise Jean et ses acolytes cherchèrent à s'adjoindre ἕτερον ἔχοντα χειροτονίαν ἐπίσκοπον¹²⁹ : évidemment sur instruction de l'empereur, et pour « officialiser » un clergé iconoclaste. Ils trouvèrent Constantin-Antoine Kasymatas ou, mieux, Kassimatas (le futur patriarche Antoine I^{er}), alors en effet évêque de Syllaion, que Léon V manda à Constantinople, et qui fut agrégé à la commission à partir de juillet 814. Personnage intéressant, dont la figure et la carrière rappellent celles de Jean Grammatikos. On nous dit (mais n'est-ce pas simplement parce qu'il fut iconoclaste ?) qu'il était de basse naissance¹³⁰. D'abord orthodoxe, il serait passé à l'iconoclasme par opportunisme. Sous le nom monastique d'Antoine, il fut moine puis higoumène

127. Comme fait B. HEMMERDINGER, dans son *Essai sur l'histoire du texte de Thucydide* déjà cité, où il suppose arbitrairement (p. 35) que, dans sa quête, Jean Grammatikos rassembla « non seulement les textes chrétiens qui étaient l'objet de sa recherche, mais aussi des textes classiques dont la découverte provoqua une véritable renaissance » (c'est nous qui soulignons), ajoutant que « la réunion à Constantinople en 814 de tous les manuscrits anciens est un phénomène d'une importance extrême et qui n'a jamais été mis en lumière [sic]. Il permet d'expliquer, non seulement la renaissance byzantine, mais aussi le monopole intellectuel de Constantinople [sic] ». Ces généralisations aventureuses sont malheureusement sans fondement. Malheureusement aussi leur auteur s'y obstine : cf. *Byz. Zeitschr.*, 55, 1962, p. 66-67, où il est même dit que cette « chasse aux manuscrits », « à tous les manuscrits anciens qui se trouvaient dans l'Empire » (*sic*) n'avait rien à voir avec l'iconoclasme, mais visait à satisfaire le calife Mamun, qui avait une fois demandé au basileus de lui procurer « toute la littérature philosophique et scientifique de la Grèce ancienne » ; et l'article déjà cité de *Byzantion*, 34, 1944, p. 125 sq., dans sa deuxième partie, « La centralisation à Constantinople et la renaissance iconoclaste » (p. 129-133), où à côté de remarques justes sur le fait qu'une renaissance philosophique n'a pas éclaté soudainement et *ab ovo* à Constantinople en 843, on voit encore attribuée à Jean Grammatikos la concentration dans la capitale de « tous les manuscrits anciens qui se trouvaient dans l'Empire ».

128. *Scriptor incertus*, Bonn, p. 350 sq. Cf. aussi le PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 606, l. 16 sq.

129. On a longtemps admis qu'il y avait lieu de distinguer χειροτονία, consécration (à l'autel) des prêtres et des diacres, et χειροθεσία, consécration (loin de l'autel) des sous-diacres et des lecteurs : cf. par exemple, et tout récemment encore, E. HERMAN, *Cambridge Med. Hist.*, IV, 2^e (1967), p. 116. Il semble que ce soit sans fondement : cf. J. DARROUZÈS, *Recherches sur les « affikia » de l'Eglise byzantine*, Paris, 1970, p. 87-88, 154.

130. Ἰὸν πρεσβυτέρου τινὸς τζαγγαρίου, dit le *Scriptor incertus* (Bonn, p. 350, l. 19-20) ; le PSEUDO-SYMÉON (*loc. cit.*) dit Κωνσταντῖνον πρεσβύτερον τζαγγαρίου, qu'il faut probablement corriger.

du couvent constantinopolitain dit τὰ μητροπολιτῶν¹³¹. Il devint évêque de Syllaion en Pamphylie, et il sera le prédécesseur de Jean Grammatikos sur le trône patriarcal (821-837). Mais avant d'entrer dans les ordres, il avait reçu une forte instruction et fait carrière de professeur, au témoignage du *Scriptor incertus* : μαθόντα τὴν γραμματικὴν καὶ γεγονότα νομικὸν εἰς τὰ Σφορακίου καὶ διδάξαντα παῖδια¹³². On peut donc admettre qu'il était l'aîné de Jean de quelques années, et placer avec vraisemblance dans le dernier quart du viii^e siècle l'époque pendant laquelle Constantin, en faisant de solides études, se donna peut-être le moyen de sortir de son humble condition d'origine, et aux environs de 800 celle pendant laquelle il enseigna le droit¹³³, dans une école située dans le quartier τὰ Σφορακίου¹³⁴, école dont nous aurions ici, je crois, la première mention, si elle doit être identifiée à celle de « Saint-Théodore τῶν Σφορακίου », plus tard bien attestée¹³⁵. On regrette de ne savoir rien de plus sur cette période au moins de la vie de l'évêque de Syllaion, qui était à coup sûr une forte personnalité, et dut jouer un rôle de premier plan dans l'entreprise de Jean¹³⁶.

Revenons à celui-ci. La préparation et le déroulement du synode de 815 l'avaient mis en vedette. J'ai déjà dit que l'empereur avait pensé lui donner la succession du patriarche congédié, Nicéphore, mais que les patrices s'y opposèrent: ce fut un membre d'une grande famille aristocratique, Théodotos Mélissènos, qui la prit, cependant qu'Antoine Kassimatas, peut-être jugé lui aussi νέος καὶ ἀφανής, repartait sans doute pour son évêché pamphylien, attendant son tour. Jean Grammatikos dut rester higoumène des Saints-Serge-et-Bacchus¹³⁷, tout en

131. R. JANIN, *Eglises et monastères de Constantinople*², p. 197.

132. Bonn, p. 350, l. 20-21, avec la mauvaise leçon γέροντα, que R. BROWNING (*Byzantion*, 35, 1965, p. 394) a corrigée en γεγονότα. Cf. le PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 406, l. 16-17 : δς καὶ νομικός εἰς τὰ Φορακίου (*sic*) γέρονε.

133. Le contexte rend peu probable que νομικός se rapporte à une charge notariale (Zachariä von LINGENTHAL, *Geschichte des griechisch-römischen Rechts*, p. 291), ou à la fonction ecclésiastique (sur laquelle cf. A. DAIN, *Rev. des Et. byz.*, 16, 1958, p. 166-168; J. DARROUZÈS, *op. cit.*, Index, s.v.).

134. Au cœur de Constantinople : cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*², p. 37 et 428-429.

135. FUCHS, *Die höheren Schulen*, *op. cit.*, p. 49-50.

136. Suivant le *Scriptor incertus* (Bonn, p. 352), c'est Jean qui le convertit à l'iconoclasme, et Antoine devint ἀρχηγός καὶ πρῶτος du parti. Il est dans la suite toujours associé à Jean, et même nommé le premier : οἱ περὶ Ἀντώνιον καὶ Ἰωάννην (p. 353, l. 10); τοὺς τοῦ διαβόλου συνέργους, λέγω δὴ Ἀντώνιον καὶ Ἰωάννην καὶ τοὺς μετ' αὐτῶν (p. 355, l. 6 sq.). Que les services qu'il rendit, comme membre de la commission préparatoire du concile de 815, lui aient valu la faveur impériale, c'est probable. Je ne sais cependant sur quoi se fonde la tradition d'après laquelle c'est en manière de récompense, à partir de 816, qu'il aurait reçu l'évêché de Syllaion. Le récit du *Scriptor incertus* (Bonn, p. 351, l. 6-7 et 12-13) me paraît au contraire établir qu'il l'occupait déjà, en 814, quand il fut appelé à se joindre au groupe de Jean.

137. Il paraît impossible de se prononcer sur une tradition très suspecte, rapportée par

étant, et justement à ce titre, attaché au clergé du Palais¹³⁸, en tout cas dans l'entourage de l'empereur. A cause de ses talents de dialecticien, on lui envoyait tous les personnages plus ou moins marquants qu'on souhaitait convertir à l'iconoclasme. Bien entendu, la tradition iconodoule ne parle que de ceux qui lui auraient résisté. Ainsi la Vie de Théophane par Méthode¹³⁹ raconte que l'empereur envoya le Confesseur à Jean, dans son couvent (donc aux Saints-Serge-et-Bacchus), afin que Jean le persuadât λόγων τῇ στρεβλότητι (...) καὶ διαλέξῃσι : ce fut, bien sûr, selon l'hagiographe, le contraire qui arriva, et Jean aurait prié l'empereur de le débarrasser au plus vite de l'encombrant Théophane, qui était en passe de retourner les moines du couvent contre leur propre higoumène. Nous avons d'autres témoignages de la même veine¹⁴⁰, qui tous insistent sur la redoutable puissance dialectique de Jean¹⁴¹. Nous n'en avons malheureusement pas qui nous renseignent avec quelque précision sur sa culture profane et ses goûts. Mais il n'y a pas de raison de refuser le témoignage d'un canon chanté en l'honneur du rétablissement des images, faussement attribué à Théodore Stoudite, et qui doit être du patriarche Méthode. Au milieu des injures habituelles, l'auteur déclare, et certes c'est encore sous sa plume une injure, que Jean se montra l'égal des « Hellènes », et qu'il « se gargarisait de leurs œuvres, que la voix des justes a justement vannées » : ἴσος γὰρ τῶν Ἑλλήνων ἐδειχθη ὑψαυχόμενος τοῖς τούτων συγγράμμασιν, ἃ δικαίως ἐλίκμησαν αἱ τῶν δικαίων φωναί; il aurait dû

la lettre du PSEUDO-DAMASCÈNE à Théophile : le patriarche Nicéphore ayant réfuté le florilège iconoclaste que lui présentait Léon V, Jean, qui redoutait la censure patriarcale, et d'ailleurs à ce moment tomba malade, aurait demandé et obtenu le pardon du patriarche, et se serait même soumis à une pénitence monastique (καὶ τῇ μοναδικῇ προσδραμεῖται μετανοία : PG 95, 372 B-C). Ce qui est dit aussitôt après, à savoir que c'est alors et dans ces conditions que l'empereur appela Antoine de Syllaion, me paraît achever d'ôter tout crédit à cette version. Elle ne me paraît pas confirmée par ce qui est dit des rapports entre Jean et Nicéphore dans l'homélie XV de PHOTIUS (cf. MANGO, *Homilies of Photius*, p. 246, et ce qui est dit p. 243), bien qu'on en puisse discuter. Elle a pu naître du fait que Jean, après les événements du printemps 815, rentra purement et simplement dans son couvent.

138. Cf. les témoignages, déjà cités, de ΘΕΟΦΗ. ΟΟΝΤ. (Bonn, p. 154) : τῶ βασιλικῷ κλήρῳ καταριθμούμενος; et du PSEUDO-SYMÉON (Bonn, p. 649) : τοῦ βασιλέως κληρικοῖς καταριθμούμενος.

139. Ed. ΛΑΤΥΨΕΝ, *op. cit.*, XXVIII, 46, p. 30.

140. Ainsi dans les lettres de ΘΕΟΔΩΡΟ ΣΤΟΥΔΙΤΕ, félicitant plusieurs moines ou laïcs d'avoir tenu tête à l'« asébarque » Jean dans la controverse : le moine Syméon (PG 99, 1201 A), le moine Naukratios (*ibid.*, 1212 B), le logothète Dèmocharès (*ibid.*, 1324 C).

141. ΘΕΟΦΗ. ΟΟΝΤ. (Bonn, p. 102; cf. ΚΕΔΡÈΝΟΣ, Bonn, II, p. 112) : σοφιστικαὶ καὶ διαλεκτικαὶ ἀποδείξεις. Les Actes des saints David, Syméon et Georges (*op. cit.*, *Anal. Boll.* 18, 1899, p. 246, l. 24 sq.) montrent Jean convaincu de venir aisément à bout d'un adversaire sans instruction (τῆς ἐγκυκλίου παιδεύσεως ἄμιρος), grâce à τῇ προσούσῃ αὐτῷ [Jean] γλωσσαγάλξα καὶ τῇ τῶν λόγων εὐστρόφῳ διαλέξει καὶ πολυπλόκῳ δεινότητι.

s'appeler, non pas Jean, mais Pythagore, Kronos ou Apollon¹⁴². On aimerait à croire que ce fut, à l'inverse, l'une des raisons pour lesquelles Michel II (820-829) en fit le précepteur de son fils, Théophile¹⁴³.

Les textes sont d'accord quant à l'influence que conserva le maître sur son disciple devenu empereur¹⁴⁴ et au rôle important qu'il joua pendant son règne (829-842). L'épisode le plus célèbre est celui de l'ambassade (ou des ambassades ?) à Bagdad¹⁴⁵ : tout n'y est pas clair, mais il n'est pas douteux que la curiosité d'esprit de Jean ait trouvé là-bas ample matière, même s'il ne faut pas tout accepter de la tradition suivant laquelle il aurait, à son retour, persuadé Théophile de faire du palais de Bryas un palais arabe, et activement participé lui-même à cette entreprise¹⁴⁶. Cependant sa carrière dans l'Eglise se poursuivait : il fut syncelle sous le patriarcat d'Antoine I^{er} Kassimatas, sans que je puisse dire s'il fut nommé sous Michel II ou sous Théophile¹⁴⁷. Cette charge le désignait pour prendre enfin la succession du siège de Constantinople : il l'obtint en effet à la mort d'Antoine I^{er}, à une date qui ne paraît pas encore bien établie¹⁴⁸. La

142. PG 99, 1776 B-C.

143. Toutes les sources attestent le fait, ainsi que l'attachement de Théophile à son maître. Plusieurs rejettent sur Jean la responsabilité de l'attitude de l'empereur à l'égard des images.

144. Et les textes hagiographiques l'exagèrent sans doute : cf. par ex. les Actes des saints David, Syméon et Georges (*op. cit.*, *Anal. Boll.*, 18, 1899, p. 238, l. 22-23), la Vie de l'impératrice Théodora (REGEL, *Analecta byzantino-russica*, SPB, 1891, p. 6, l. 12 sq.), la Vie de Pierre d'Atroa (éd. V. LAURENT, Bruxelles, 1956, p. 187, l. 4 sq.). Tous ces textes chargent sans mesure la mémoire de Jean pour accabler un peu moins celle de Théophile, que Théodora défendit avec l'acharnement et l'habileté que l'on sait.

145. La principale source est THÉOPH. CONT. (Bonn, p. 95-99), qui n'accable pas Jean, et vante au contraire à ce propos sa πολιτική εὐταξία; cf. ZONARAS (Bonn, III, p. 361, l. 19 sq.), qui attribue le succès de Jean dans cette ambassade au fait qu'il était εἰς διάλεξιν περιδέξιος. Sur les problèmes de cette ambassade, et le rôle que certains chroniqueurs font jouer à Jean dans les efforts prêtés à Théophile pour ramener dans l'Empire Manuel passé aux Arabes (cf. THÉOPH. CONT., Bonn, p. 119-121), voir A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, *La dynastie d'Amorium*, Bruxelles, 1935, p. 112-113, et l'exkursus de H. GRÉGOIRE, *ibid.*, p. 413-417. Mais voir aussi J. B. BURY, *History of the Eastern Roman Empire*, Londres, 1912, p. 256 sq. et 475 sq.

146. THÉOPH. CONT. (Bonn, p. 98) dit que les travaux furent confiés à un nommé Patrikès. ZONARAS (Bonn, III, p. 363) attribue à Jean les plans et la direction des travaux. Cf. BURY, *op. cit.*, p. 132-133; JANIN, *Constantinople byzantine*², p. 146-147, 492.

147. THÉOPH. CONT. (Bonn, p. 95) dit clairement que lorsqu'il fut envoyé à Bagdad, au début du règne de Théophile, Jean était syncelle. ΚΕΔΡΕΝΟΣ (Bonn, II, p. 144, l. 20) affirme que c'est Théophile qui lui confia cette charge. Sur celle-ci, cf. H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur*, p. 68, 102, 118-119, avec la bibliographie antérieure.

148. THÉOPH. CONT. (Bonn, p. 121, l. 6-9) dit que ce fut un dimanche 21 avril, et on a longtemps considéré que ce fut en 832, où le 21 avril est bien un dimanche : BURY, *op. cit.*, p. 135. Le PSEUDO-SYMÉON dit que ce fut dans la huitième année du règne de Théophile, mais le 21 avril 837 est un samedi. V. GRUMEL (*Chronologie des patriarches iconoclastes du IX^e siècle*, *Echos d'Orient*,

damnatio memoriae qui l'a frappé fait que nous ne savons pratiquement rien de son activité comme patriarche¹⁴⁹ : j'en tire du moins la conclusion qu'il ne fut à coup sûr pas l'iconoclaste ardent, le persécuteur acharné que les iconodoules se plaisent à peindre, car s'ils avaient eu des faits précis à rapporter, ils ne s'en seraient pas privés. Or nous n'entendrons plus parler de Jean qu'au jour où, après la mort de Théophile (20 janvier 842), qui pourtant avait fait promettre à Théodora et à Théoktistos de ne pas rétablir les images ni chasser du patriarcat Jean Grammatikos¹⁵⁰, celui-ci, qui n'avait pas renié ses convictions, fut détrôné, le 4 mars 843¹⁵¹, dans des conditions que les chroniqueurs orthodoxes ont assorties de détails extravagants, et relégué dans un couvent où il acheva ses jours dans l'obscurité¹⁵².

34. 1935, p. 162-166) a proposé la date du 21 janvier 837, qu'il conserve dans sa *Chronologie*, et qui a été généralement adoptée (BECK, *op. cit.*, p. 803; OSTROGORSKY, *Geschichte*³, p. 175). Cependant V. LAURENT, dans son édition ci-dessus citée de la Vie de Pierre d'Atroa (p. 186, n. 2), a fait remarquer que la façon dont cette Vie parle de Jean « laisserait assez entendre qu'il fut mis plus tôt à la tête de l'Eglise ».

149. V. GRUMEL, dans ses *Regestes*, ne lui consacre qu'un numéro (*413) : mention d'un synode iconoclaste tenu aux Blachernes. Mais ce prétendu synode est si mal attesté qu'on peut douter qu'il ait jamais eu lieu.

150. Tradition encore recueillie, par ex., par ZONARAS, Bonn, III, p. 381, l. 10.

151. Date admise par V. GRUMEL dans ses *Regestes* et sa *Chronologie*; dans l'article ci-dessus cité des *Echos d'Orient* (34, 1935, p. 166), une erreur matérielle a fait écrire : 4 avril.

152. On ne sait combien de temps il survécut à son expulsion. Il vivait encore lorsque son successeur MÉTHODE écrivit au patriarche de Jérusalem la lettre (cf. ci-dessus, p. 137, n. 117) que V. GRUMEL, dans ses *Regestes* (n° 435), place en mars-avril 847. Sur les circonstances de la déposition de Jean, les chroniqueurs sont intarissables. Leur affabulation se développe autour de trois thèmes : A) l'attentat dont Jean, se blessant lui-même légèrement, aurait feint d'avoir été victime et que Théodora, prétendait-il, aurait machiné : THÉOPH. CONT., Bonn, p. 150-151 (où il est dit qu'il fut alors relégué dans son *proasteion* τὰ Ψυχά); PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 648; GÉNÉSIOS, Bonn, p. 81; KÉDRÈNOS, Bonn, p. 142-143; etc.; B) la campagne calomnieuse qu'il aurait suscitée contre son successeur Méthode, accusé de mauvaises mœurs, accusation dont celui-ci se serait étrangement lavé en produisant publiquement les preuves d'un traitement radical qu'à Rome saint Pierre lui avait administré pour éteindre en lui les ardeurs de la chair : THÉOPH. CONT., p. 158 sq.; Ps.-SYMÉON, p. 652-653; GÉNÉSIOS, p. 83-85; KÉDRÈNOS, p. 146-149; etc.; C) la fureur iconoclaste qui, dans le couvent où il avait été relégué, aurait emporté Jean jusqu'à lui faire crever les yeux d'images peintes dont il ne pouvait soutenir le regard, ce pour quoi Théodora lui aurait fait donner deux cents coups de fouet, après avoir d'abord voulu l'aveugler : THÉOPH. CONT. (p. 157); GÉNÉSIOS (p. 82-83); KÉDRÈNOS (p. 143-144); ZONARAS (Bonn, III, p. 384) disent que cela se passa « dans un monastère ». Le PSEUDO-SYMÉON juxtapose deux traditions d'origines différentes : l'une (p. 647, l. 11 sq.) situe la scène dans le monastère où Jean aurait été d'abord relégué, ἐν τῷ Στενῶ εἰς τὸ καλούμενον Κλειδίον (même localisation dans la *Continuation* de GEORGES LE MOINE, Bonn, p. 811), et dit qu'ensuite Jean fut envoyé dans son *proasteion* de Psicha (p. 649, l. 4-5); l'autre (p. 652, l. 1 sq.) parle seulement « d'un monastère », mais prétend que Théodora fit aveugler Jean. En fait, il y a toutes raisons de penser que Théodora ne persécuta

Ce n'est qu'à travers les traditions légendaires, qui entourent Jean le Lécanomante d'un halo sulfureux, que nous pouvons essayer de deviner un peu plus. Sous Théophile, il aurait mis fin aux incursions en territoire byzantin d'un peuple païen conduit par trois chefs, en faisant abattre dans l'Hippodrome une statue tricéphale où il avait enfermé par magie, κατὰ στοιχείωσιν, la *dynamis* des trois chefs barbares¹⁵³. Dans une propriété magnifique que son frère Arsabèr possédait sur la rive européenne du Bosphore, à l'endroit où s'élèvera plus tard le monastère de Saint-Phocas¹⁵⁴, Jean avait fait aménager un souterrain d'accès compliqué, semblable à l'antré de Trophonios : c'était son officine maléfique; il y enfermait des nonnes et des vierges d'une grande beauté, qu'il souillait; avec leur aide et leur complicité, il pratiquait la divination par hépatoscopie, lécanomancie, magie, nécromancie; grâce au concours des démons, il prédisait l'avenir à Théophile et à d'autres iconoclastes¹⁵⁵. A cet endroit était donc fortement attaché le souvenir de la science et des pratiques occultes de Jean. C'est peu pour satisfaire notre curiosité, c'est assez pour deviner que Jean ne fut pas seulement un *grammatikos*, mais sans doute aussi un fervent de la science grecque, qui se livra peut-être même à certaines expériences. Or on a fait remarquer que dans le premier tiers du ix^e siècle, au témoignage des manuscrits,

point Jean, et que celui-ci acheva tranquillement ses jours dans sa propriété de Psicha. Mais il n'y avait point là de quoi contenter la bile rancunière des moines iconodoules. Ils allèrent jusqu'à imaginer (cf. PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 681, l. 4 sq.; CONTINUATION DE GEORGES LE MOINE, Bonn, p. 834, l. 17 sq.) que Michel III avait fait arracher de leurs tombeaux les cadavres de Constantin V et de Jean, ce dernier « avec son *émophorion* », et les aurait fait fouetter dans l'Hippodrome, puis brûler.

153. THÉOPH. CONT., Bonn, p. 155-156; KÉDRÈNOS, Bonn, p. 145-146. Sur les pratiques magiques de la στοιχείωσις, cf. BURY, *op. cit.*, p. 443, n. 3. Un hagiographe explique la grande influence que Jean aurait eue sur Théophile en disant que ce dernier était προστοιχειωθεις Ἰωάννη (Vie de Pierre d'Atroa, éd. V. LAURENT, p. 187, l. 5), ce qu'il faut entendre d'un lien magique, d'une sorte d'envoûtement. Une miniature bien connue du Skylitzès de Madrid représente Jean faisant briser les trois têtes de la statue tricéphale de l'Hippodrome; L. BRÉHIER, qui la reproduit (art. cité, *Revue de l'Orient chrétien*, 9, 1904, p. 261-268), considère qu'« il s'agit évidemment de la fameuse colonne de Delphes érigée en l'honneur de la victoire de Platées » (p. 267), c'est-à-dire de la colonne serpentine; or la miniature montre bien un corps *humain* surmonté de trois têtes.

154. JANIN, *Eglises et monastères de Constantinople*², p. 498-499.

155. THÉOPH. CONT., Bonn, p. 156-157; KÉDRÈNOS, Bonn, p. 146. La même légende, sous une forme un peu différente, voulait que dans ce domaine suburbain Jean eût fait construire un bâtiment en pierres de taille, voûté (ou couvert d'une coupole), auquel était resté le nom de Τροῦλος, où par le moyen de certains sacrifices il évoquait les démons pour apprendre d'eux l'avenir : PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 635, l. 10-14. — Les diverses mentions, que nous venons de voir, du Sténon, du Kleidion (cf. JANIN, *Eglises et monastères*², p. 280), de Saint-Phocas, peut-être aussi de Psicha (JANIN, *Constantinople byzantine*², p. 478), concordent pour situer en un point de la rive européenne du Bosphore peu éloigné de la mer Noire l'endroit auquel était attaché le souvenir de Jean.

les textes scientifiques et techniques de l'Antiquité grecque semblent avoir joui d'une large diffusion¹⁵⁶. Il est séduisant de faire le rapprochement. Cependant c'est le surnom de *grammatikos* qui est resté à Jean¹⁵⁷, mais rien de son œuvre écrite ne nous est parvenu. Sinon, pourtant, quelques citations que Jean Gouillard a su reconnaître dans un antirrhétique inédit et anonyme, dirigé peu après 843 contre un opusculé iconoclaste de « Jean l'hérésiarque et lécanomante ». Il les a éditées et commentées¹⁵⁸. Il serait peut-être injuste de juger l'argumentation de Jean d'après ces pauvres débris, où il expose l'idée que depuis la révélation, et l'accomplissement de la promesse, l'image sacrée n'a plus de justification; et que l'image, à la différence du discours, est impuissante à exprimer les traits moraux distinctifs des individus, comme aussi l'homme en général. J. Gouillard considère, avec sévérité, que « l'arrière-plan philosophique est inexistant ou factice ». La réfutation (encore inédite) dénonce chez Jean, plus sévèrement encore, des imprécisions, des confusions, des impropriétés de langage, et aussi des manquements aux règles du syllogisme, et à celles du raisonnement apodictique. Il est clair que l'orthodoxe qui réfute avait la pratique de l'*Organon*, tandis que l'iconoclaste Jean, du moins dans le peu que nous lisons, ne se montre pas grand familier de la logique, que les textes du temps appellent communément philosophie. Et nous sommes ramenés à la même conclusion que plus haut : on n'a point le sentiment qu'Aristote ait été du côté des ennemis des images.

Au terme d'un rapide examen de cette période à la fois si riche et difficile à connaître, que faut-il retenir ? Certaines constatations négatives, d'abord : pas d'Académie patriarcale, quoi qu'on ait dit; pas d'Ecole du Palais; aucun signe d'activité d'une « Université » d'Etat, ni d'aucune école de caractère plus ou moins officiel, si l'on excepte l'unique mention, impossible à interpréter, de celle de Sphorakion, où l'on aurait enseigné le droit; pas davantage d'écoles monastiques ayant une quelconque importance.

C'est donc en dehors de tout enseignement public organisé que se sont produits les grands changements dont la généralisation de la minuscule et la translittération, le développement des scriptoria et le rôle grandissant des

156. J. IRIGOIN, *Survie et renouveau de la littérature antique à Constantinople (ix^e-x^e siècle)*, *Cahiers de Civilisation médiévale*, 5, 1962, p. 289-290.

157. Les *grammatikoi* de ce temps ont été en mauvaise réputation auprès des iconodoules : IGNACE, à propos de l'entourage de Léon V, parlera de οἱ ἀπὸ κοινας φωνοῦντες γραμματικοί (*Vie de Nicéphore*, éd. de BOOR, p. 208, l. 13-14).

158. J. GOUILLARD, *Fragments inédits d'un antirrhétique de Jean le Grammaire*, *Rev. des Et. byz.*, 24 (*Mélanges Grunel*, I), 1966, p. 171-181.

« calligraphes » sont des signes qui ne sauraient tromper. C'est auprès de maîtres privés que se sont formés Tarasios et Nicéphore, Platon et Théodore Stoudite, Antoine Kassimatas et Jean Grammatikos. L'enseignement qu'ils ont reçu, pénétré de tradition classique, restait fidèle aux programmes anciens, mais avait un caractère essentiellement « littéraire » : grammaire et poétique, rhétorique, philosophie. Il est vrai que nous avons trouvé mention de la « tétrade mathématique » : rien n'indique que la connaissance en ait été répandue, ni surtout qu'elle ait dépassé le niveau élémentaire de l'application pratique. Quant à la philosophie, couronnement des études, ce sont en fait les recettes, si l'on peut ainsi parler, de la logique aristotélicienne, comme procédé de raisonnement, de démonstration, de réfutation.

Ce remarquable instrument, si les iconoclastes ont fait effort pour l'assimiler et s'en servir, il semble que leurs adversaires, dans ce domaine, l'aient emporté sur eux. Mais s'il paraît vrai, avec les réserves qu'impose l'état de notre documentation, que le parti des images, sinon par ses tendances profondes (car sa condamnation de « l'hellénisme » est sans faiblesse et sans nuances), du moins par son outillage mental, est plus proche d'un certain classicisme, il ne faut pas oublier que dans l'un et l'autre clan la nécessité de se battre à coups de citations, de textes authentiques, inattaquables, bien établis sur des manuscrits anciens, cette nécessité a donné une sorte d'élan à la critique textuelle et à la philologie¹⁵⁹. Les effets allaient bientôt déborder le cadre des textes scripturaires et patristiques.

159. Un excellent exemple est fourni par l'article, cité ci-dessus, de P. J. ALEXANDER, *Church Councils and Patristic Authority*.

CHAPITRE VI

LÉON LE PHILOSOPHE (OU LE MATHÉMATICIEN) ET SON TEMPS

Voici la première figure d'un véritable « homme de la Renaissance » dont nous pouvons, à Byzance, saisir avec précision les traits¹. Il se trouve que, plus jeune de deux ou trois décennies, il était cependant parent de Jean le Grammairien² : mais disons tout de suite que, malgré certaines apparences, il avait peu de choses en commun avec lui, et que les contemporains et la postérité ne s'y trompèrent pas.

1. A Léon ont été consacrées plusieurs notices, courtes pour la plupart, et plus ou moins dépendantes les unes des autres : J. B. BURY, *A History of the Eastern Roman Empire 802-867*, Londres, 1912, p. 436-442; L. BRÉHIER, *La civilisation byzantine*, Paris, 1950, p. 465-467; E. LIPIŠIĆ, *Vizantijskij učenyj Lev Matematik* [Le savant byzantin Léon le Mathématicien], *Viz. Vrem.*, 2, 1949, p. 106-149 = E. LIPIŠIĆ, *Očerki istorii vizantijskogo obščestva i kul'tury VIII-pervaja polovina IX veka* [Recherches sur l'histoire de la société et de la civilisation byzantines au VIII^e et dans la première moitié du IX^e siècle], Moscou-Leningrad, 1961, p. 338-366 (l'étude la plus développée; citée ci-dessous d'après la publication dans *Viz. Vrem.*); J. IRIGOIN, *Survie et renouveau de la littérature antique à Constantinople (IX^e siècle)*, *Cahiers de Civilisation médiévale*, 5, 1962, cf. p. 291-293; V. LAURENT, Une homélie inédite de l'archevêque de Thessalonique Léon le Philosophe sur l'Annonciation (25 mars 842), *Mélanges Eugène Tisserant II* (Studi e Testi, 232), Vatican, 1964, p. 281-302, cf. p. 282-286. — Il n'y a pas lieu de revenir sur la distinction à établir entre trois homonymes longtemps confondus, Léon le Philosophe ou le Mathématicien, Léon Choïrosphaktès, Léon VI le Sage : l'histoire de ce problème a été faite dans le détail par E. LIPIŠIĆ, *op. cit.*, p. 106-120. Cf. aussi G. KOLIAS, Léon Choïrosphaktès, magistre, proconsul et patrice, *Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie*, 31, Athènes, 1939, p. 65 sq. Et pour la confusion avec Léon VI : C. MANGO, *The Legend of Leo the Wise*, *Zbornik Radova LXV, Vizantološki Institut* 6, Belgrade, 1960, p. 59-93. — Je regrette, enfin, de devoir dire qu'il n'y a rien à prendre dans le long article de J. E. ANASTASIOU, 'Η κατάστασις τῆς παιδείας εἰς τὸ Βυζάντιον κατὰ τὴν διάρκειαν τοῦ θ' αἰῶνος : Κυρίλλω καὶ Μεθοδίω τόμος ἑόρτιος, I, Thessalonique, 1966, p. 31-77.

2. Son cousin, selon l'auteur du livre IV de la *Continuation de Théophane*, Bonn, p. 185 : κατὰ συγγένειαν τοῦ ἐξαδέλφου τῷ πατριάρχει Ἰωαννῇ ἠκείλωτο; son neveu, prétend à tort KÉDRĒNOS, Bonn, II, p. 166 : ἀνεψιὸς ὢν Ἰωανῆ τοῦ πατριάρχου.

Léon autodidacte,
puis professeur
encyclopédique

Il était probablement né à Constantinople³, où il fit ses premières études. Mais s'il suivit l'enseignement complet de grammaire et poétique, il ne put aller plus loin, faute de maîtres. C'est du moins ce qui ressort de Théoph. cont. IV, 29⁴, rapportant une confiance de Léon à l'un de ses intimes : c'est à Andros, auprès d'un savant homme, σοφῷ ἀνδρὶ ἐντυχῶν, qu'il s'instruisit dans la rhétorique, la philosophie et l'arithmétique. Pourquoi à Andros ? Quelle raison avait amené dans cette île Léon tout jeune encore ? Quel était ce savant homme ? On ne nous le dit pas, et nous n'en savons rien. Ou plutôt, si la *Continuation de Théophane* est muette, une autre chronique qui la suit ici presque mot pour mot, la synopse de Kédrenos-Skylitzès, prononce un nom, celui de Michel Psellos⁵ : interpolation d'un copiste ignare, ou pure invention d'un auteur qui, sans commettre un anachronisme aussi grossier, crut pouvoir gratifier Psellos d'un ancêtre et homonyme aussi savant que lui, nous ne devons de toute manière lui accorder aucune créance⁶. Aussi bien, au témoignage de Léon lui-même rapporté par la *Continuation de Théophane* (et Kédrenos), son maître d'Andros ne sut lui enseigner que les principes, τὰς ἀρχὰς μόνον καὶ τινας λόγους. Léon voulait davantage. Il part, il passe peut-être sur le continent voisin ou, plus probablement, s'enfonce dans l'intérieur de l'île⁷; il visite les monastères, fouille dans les livres qui y dorment, en acquiert un grand

3. Du moins rien ne permet d'en douter. On répète un peu partout qu'il était né en Thessalie, à Hypatè, d'après une épigramme publiée par BOISSONADE (*Anecdota Graeca*, II, p. 470), qui l'a attribuée à Léon. Mais on a déjà montré que s'il s'agit bien d'un Léon, ce ne peut être que Choïrosphaktès : cf. KOLIAS, *op. cit.* (ci-dessus, n. 1), p. 16, n. 3.

4. Bonn, p. 192; cf. KÉDRÈNOS, Bonn, II, p. 170, rapportant la même tradition.

5. Bonn, II, p. 170 : σπουδαίῳ τινὶ ἐντυχῶν ἀνδρὶ Μιχαὴλ τῷ Ψελλῷ.

6. Malheureusement on a longtemps cru à l'existence de ce Michel Psellos l'Ancien, et l'on a cru aussi que ce Léon, son élève, était l'empereur Léon IV (775-780) : cf. par ex. A. ORLANDOS, Βυζαντινὰ μνημεῖα τῆς Ἀνδρου, dans *Ἀρχεῖον τῶν βυζαντινῶν μνημείων τῆς Ἑλλάδος*, 8, 1955-1956, p. 1-67, cf. p. 5 (en partie d'après les données fantaisistes de D. P. PASCHALÈS, Ἡ Ἀνδρος, I, Athènes, 1925, *passim*). Cf. en dernier lieu D. I. POLEMIS, dans *Byzantinoslavica*, 26, 1965, p. 80-81, dont l'explication (introduction dans le texte d'une glose marginale donnant une date pour le règne de Michel II *le Bègue*, dont le surnom peut se dire ψελλός) me paraît fort invraisemblable.

7. Je suis incertain sur le sens à donner aux mots de la *Continuation de Théophane* (non repris par Kédrenos !), qui montre Léon quittant son professeur d'Andros et τῇ χέρσῳ ταύτης περιουστῶν. Ταύτης ne peut être qu'Andros. Χέρσος par rapport à une île pourrait désigner le continent le plus proche, celui dont en quelque sorte elle dépend : ce serait alors l'Eubée, ou mieux l'Attique. Mais l'expression serait assez étrange, et il me paraît plus probable que χέρσος désigne l'intérieur de l'île, la région centrale qui à l'époque byzantine aurait porté le nom de Μεσσαρέα (cf. ORLANDOS, *op. cit.*, p. 4-5, avec les références). Cependant V. LAURENT (*op. cit.*, p. 283) écrit que Léon « passa sur le continent »; et J. IRIGOIN (*op. cit.*, p. 292) : « ... après avoir fréquenté sur le continent un certain nombre de bibliothèques monastiques ».

nombre, et les étudie à fond dans la solitude des montagnes environnantes⁸. Quels étaient ces précieux livres, combien de temps Léon donna-t-il à cette quête passionnée du savoir, on ne nous le dit pas. Mais retenons du moins ceci, qui jette une vive lumière sur l'enseignement de ce temps : Léon ne peut, à Constantinople, poursuivre ses études régulières au-delà de la grammaire et de la poétique; aucune autre ville, apparemment, ne lui en offrait le moyen; il recourt au procédé médiéval par excellence, il va vivre dans l'intimité d'un homme instruit, pour acquérir directement la science qu'il possédait; il assimile ainsi les éléments de la rhétorique, de l'arithmétique, de la philosophie; ayant épuisé le savoir de son maître, il se met à chasser les vieux livres, là où on pouvait encore en découvrir, dans les poussiéreuses archives des couvents, où l'on en faisait assez peu de cas pour que Léon, d'une manière ou de l'autre, se les appropriât (ποριζόμενος), et sans doute les emportât avec lui lorsque, enfin rassasié, il revint à Constantinople⁹. Certes nous ne pouvons vérifier ce que le Continuateur dit être un récit fait par Léon lui-même à un ami, mais nous n'avons non plus aucune raison de rejeter ce qui lui paraissait de l'ordre du vraisemblable.

Pour la suite, nous sommes en présence de traditions divergentes. La donnée la plus sûre, et pour la chronologie la seule tout à fait sûre, est que Léon occupa pendant trois ans le trône métropolitain de Thessalonique, depuis le printemps de 840 jusqu'au printemps de 843¹⁰. Examinons d'abord à grands traits la période antérieure. Deux versions s'opposent : celle du Livre IV de la *Continuation de Théophane*, suivie exactement, et parfois textuellement, par Kédrènos; et celle commune au Pseudo-Syméon et à Georges le Moine. De la *Continuation*¹¹ ressort le schéma suivant :

1) Ayant acquis une connaissance approfondie de la philosophie, ainsi que de « ses sœurs » l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique, Léon¹² donne à Constantinople dans sa modeste maison des cours privés, sur toutes matières indifféremment, selon ce que chacun de ses élèves désirait apprendre.

2) Cela durait depuis longtemps déjà, et Léon avait eu beaucoup d'élèves, lorsque l'un d'eux, auquel il avait enseigné la géométrie, devint secrétaire d'un

8. ΘΕΟΦΗ. CONT., *loc. cit.* : και μοναστήρια καταλαμβάνων και τὰς ἀποκειμένας βιβλους ἀνερευνῶν τε και ποριζόμενος, και πρὸς τὰς κορυφὰς τῶν ὄρεων ταύτας ἐμμελετῶν. Le dernier trait est omis par Kédrènos.

9. ΘΕΟΦΗ. CONT., *loc. cit.* : κέρον σχῶν τῶν μαθημάτων πρὸς τὴν βασιλεύουσαν αὐθις ὑπέστρεψεν; même chose chez KÉDRÈNOS, *loc. cit.*

10. Sur ces dates, cf. en dernier lieu V. LAURENT, *op. cit.*, p. 284.

11. ΘΕΟΦΗ. CONT. IV, 27 : Bonn, p. 185-190.

12. ΘΕΟΦΗ. CONT., Bonn, p. 185, l. 10 : ὁ μέγας τε και φιλόσοφος Λέων; même expression chez KÉDRÈNOS, Bonn, II, p. 166, l. 4. L'épithète de « philosophe » est la plus fréquente chez les chroniqueurs. Cependant la *Continuation* dit une fois μαθηματικός : Bonn, p. 197, l. 4.

stratège, le suivit à la guerre, fut fait prisonnier par les Arabes et réduit en esclavage. C'était du temps du calife Mamûn (813-833)¹³, qui s'intéressait aux sciences helléniques, particulièrement à la géométrie. Apprenant cela, le disciple de Léon se fit connaître, et Mamûn le confronta à ses géomètres, qui savaient dessiner et nommer les figures, énoncer les règles d'Euclide, mais étaient incapables de donner les explications et démonstrations. Le jeune Grec les leur donne, ils sont stupéfaits, et demandent si Byzance « nourrit beaucoup de savants tels que lui ». Une foule, répond-il avec assurance, ajoutant qu'il compte lui-même parmi les élèves, non parmi les maîtres. On le presse de questions sur son professeur : il répond qu'il est encore de ce monde, qu'il mène une existence pauvre et obscure, brillant par sa seule science.

3) Mamûn écrit aussitôt à Léon une lettre, pour l'inviter à venir, lui promettant d'immenses richesses. Il la fait porter à Constantinople par le jeune Grec, que d'abord Léon ne reconnaît pas, car le temps et les épreuves de la captivité l'avaient changé. Puis, considérant qu'il n'est pas sans danger de recevoir ainsi une missive de l'ennemi, Léon va la porter au logothète Théoktistos, qui à son tour informe l'empereur Théophile.

4) C'est ainsi que Léon sortit de l'obscurité et de la médiocrité. Théophile en effet l'appelle, lui fait présent d'une somme d'argent, et le charge de donner un enseignement public (διδάσκειν δημοσίᾳ), dans l'église des Quarante-Saints¹⁴.

5) Léon ne venant pas, Mamûn lui envoie par écrit une série de difficultés touchant la géométrie, l'astronomie et d'autres matières. Léon lui en donne la solution¹⁵. Le calife n'en désire que plus vivement le faire venir : il écrit à Théophile et le prie de laisser partir Léon pour un peu de temps, en échange de vingt kenténaria d'or¹⁶, et d'un traité de paix perpétuelle. L'empereur refuse, afin

13. Pour les guerres arabo-byzantines sous Théophile et Mamûn, c'est-à-dire entre 829 et 833, cf. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, *La dynastie d'Amorium (820-867)*, Bruxelles, 1935, p. 98 sq. (campagne de 830), 109 sq. (831), 114 sq. (832), 121 sq. (833). S'il fallait choisir entre ces quatre campagnes — mais d'autres possibilités ne sont pas exclues — il me semble que celle de 830 conviendrait le mieux.

14. ΚΕΔΡΕΝΟΣ (Bonn, II, p. 168) dit : des Quarante-Martyrs, ce qui est la même chose. Sur les églises de la capitale placées sous ce vocable (les quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius), cf. R. JANIN, *Eglises et monastères de Constantinople*², p. 482-486, qui en énumère huit, et considère que Léon enseigne probablement dans celle de la Mésè, construite par Tibère II et Anastasie sur l'emplacement de l'ancien prétoire, à mi-chemin entre l'hippodrome et le forum de Constantin : cf. p. 483-484.

15. Selon ΘΕΟΦΗ. CONT., Bonn, p. 189, l. 24, il y ajouta καὶ τινα προγνώσεως ἐκπλήξεως ἔνεκα; cf. ΚΕΔΡΕΝΟΣ (Bonn, II, p. 169, l. 4) : προσέθετο δὲ καταπλήξεως χάριν καὶ τινα τῶν μελλόντων σημεῖα προγνωστικά. Première mention de cette science de l'avenir qui est elle aussi attachée, nous le verrons, au nom de Léon.

16. C'est-à-dire 2 000 livres; chez ΚΕΔΡΕΝΟΣ (Bonn, II, p. 169, l. 18) : 100 kenténaria !

de ne pas livrer aux étrangers (ἔθνη) ce savoir (ἡ τῶν ὄντων γνῶσις) qui fait partout la gloire des Grecs. Mais, pour honorer Léon, il invite le patriarche Jean [Grammatikos], son parent, à le consacrer au trône métropolitain de Thessalonique.

Ce récit, dont l'intérêt est de lui-même évident, appelle quant à la chronologie les remarques suivantes. Théophile étant empereur de 829 à 842, et Mamûn calife de 813 à 833, il faut que tout se déroule entre 829 et 833. Comme à cette date l'ancien élève de Léon a quitté son maître depuis assez longtemps pour que celui-ci ne le reconnaisse pas, et qu'il est dit aussi que l'enseignement privé de Léon durait déjà depuis beaucoup d'années, il faut admettre que cet enseignement a commencé au plus tard vers 820-825. Et dans ces conditions la naissance de Léon doit être placée au plus tard dans la dernière décennie du VIII^e siècle. Mais une grave difficulté surgit du fait que le récit rattache la nomination de Léon au siège de Thessalonique, survenue comme on l'a vu au printemps de 840, et en tout état de cause sous le patriarcat de Jean Grammatikos, à la demande présentée à Théophile par Mamûn, qui mourut en 833. Il y a entre les deux dates un écart inadmissible.

Cela invite à considérer la seconde version que les sources grecques donnent de cette période de la vie de Léon, celle des chroniques, plus ou moins apparentées, éditées sous les noms de Syméon magistros logothète¹⁷, Georges le Moine¹⁸, Léon Grammatikos¹⁹. En voici le schéma :

1) La ville d'Amorion est assiégée par les troupes du calife Mutaçim (frère et successeur de Mamûn, 833-842), et malgré la défaite à Dazimon, en juillet 838, de l'armée de secours que commandait Théophile, les habitants résistent avec tant de courage que les Arabes sont sur le point de lever le siège. Alors « un élève de Léon le Philosophe »²⁰, qui était dans la place²¹, fait avertir le calife que s'il persévère encore deux jours il s'emparera de la ville. Ce qui se produit en effet, par trahison (le 12 août 838)²². La garnison est emmenée en captivité. Les

17. PSEUDO-SYMÉON : Bonn, p. 638-640.

18. GEORGES LE MOINE CONTINUÉ : Bonn, p. 805-806.

19. Bonn, p. 224-225.

20. GEORGES LE MOINE CONT. (p. 805, l. 11) et LÉON GRAMMATIKOS (p. 224, l. 15) le qualifient δ'ἄστρονόμος.

21. Et qui voulait passer aux Arabes, ajoutent les deux mêmes chroniqueurs.

22. Selon le PSEUDO-SYMÉON (Bonn, p. 638, l. 22-23), la ville fut livrée par Βουδῆτζη καὶ Μανικοφάγους; selon GEORGES LE MOINE CONT. (Bonn, p. 805, l. 13-14) et LÉON GRAMMATIKOS (Bonn, p. 224, l. 17), par τοῦ λεγομένου Βουδῆτζη καὶ τοῦ Μανικοφάγου. On notera que ce n'est pas l'élève de Léon qui exécute la trahison : il se borne à prévenir les Arabes qu'elle va avoir lieu. On lui attribue la prescience de son maître.

chefs grecs, refusant d'abjurer, seront plus tard décapités, ce sont les quarante-deux martyrs d'Amorion.

2) Le calife interroge son informateur : d'où tient-il la science qui lui a permis de prédire la trahison ? Il répond qu'il est élève du philosophe Léon. Le calife veut à tout prix faire venir celui-ci, et lui écrit une lettre, qu'il fait porter à Constantinople par un prisonnier qu'il libère²³.

3) Recevant cette lettre, Léon la porte à l'empereur Théophile, qui apprend ainsi quel savant homme est ce Léon. Il l'appelle au Palais, l'installe dans la Magnaure²⁴, pourvoit à son entretien, le charge d'instruire les jeunes²⁵. « C'est ce Léon qui après cela fut métropolitain de Thessalonique », concluent toutes les chroniques ; il fut consacré par le très saint patriarche Méthode, ajoute le Pseudo-Syméon contre toute vérité et tout bon sens.

Cette version, beaucoup plus pauvre que la première, conduit à une chronologie très différente : c'est au plus tôt vers la fin de 838 que Théophile, grâce à la lettre d'un calife, fait la découverte des mérites de Léon. A première vue, cette date tardive a l'avantage d'éliminer l'impossibilité que comportait la chronologie longue de la première version. Mais on voit aussitôt qu'elle conduit à une autre difficulté : entre la découverte de Léon par l'empereur et sa nomination au siège de Thessalonique, il n'y a pas de place, dans cette chronologie courte, pour l'enseignement qu'on lui aurait prétendument confié.

La seconde version présente, d'autre part, plusieurs infériorités par rapport à la première. Le récit est moins logique, moins enchaîné, moins vraisemblable²⁶. Le rôle de l'élève de Léon, réduit à la prescience de la trahison qui va livrer Amorion aux Arabes, n'a plus de rapport avec le profond savoir et la compétence en géométrie de Léon. On ne comprend plus, ni le désir du calife de le faire venir, ni la conduite de Théophile. Certains détails sont plus que suspects, par exemple la prétendue installation de Léon à la Magnaure, qui est manifestement une anticipation de la réforme de Bardas. Non seulement tout l'intérêt que présentait, quant au fond, la première version, s'est évanoui, mais nous avons affaire à une

23. Mais, à la différence de la première version, ce n'est pas l'élève de Léon que le calife envoie à Constantinople.

24. R. GUILLAND, *Le palais de la Magnaure*, 'Επετ. 'Εταιρ. Βυζ. Σπουδών, 27, 1957, p. 63-74; R. JANIN, *Constantinople byzantine*², Paris, 1964, p. 117-118. Aucun de ces deux auteurs ne cite notre texte.

25. Τοὺς εὐφραστάτους νέων, précise le PSEUDO-SYMÉON (Bonn, p. 640, l. 13).

26. Pour les détails du siège (commencé le 1^{er} août) et de la chute d'Amorion, cf. A. VASILIEV, *op. cit.*, p. 161 sq., et notamment p. 168, n. 2. Les divers récits connus s'accordent sur un point, à savoir que la ville tomba par trahison; ils diffèrent sur le ou les traîtres. D'après certains indices, d'ailleurs fort peu sûrs, l'un de ceux-ci aurait pu s'appeler Léon : son identification avec Léon le Philosophe, ou l'un de ses élèves, est tardive et légendaire.

histoire insignifiante et mal agencée. Il faut donc préférer à mon avis, la version de la *Continuation de Théophane* (et de Kédrenos), bien qu'elle exige une correction. Mais celle-ci est simple : il suffit de supprimer le lien que cette version paraît établir entre la démarche du calife et la nomination de Léon à Thessalonique, puisque de toute façon ce lien est des moins vraisemblables.

Retenons donc qu'après son retour d'Andros, et avant d'être consacré archevêque de Thessalonique par le patriarche Jean Grammatikos, pendant quinze ou vingt ans Léon a enseigné à Constantinople. D'abord à titre privé, en savant modeste épris de la science seule, mais dont le savoir encyclopédique savait s'adapter aux besoins de chaque élève; puis publiquement et aux frais de l'Etat, mais toujours à titre personnel, et en dehors de toute « Ecole » ou « Université », dont nous n'avons aucune mention. Des matières traitées — car on ne saurait parler de programmes — nous ne savons pas davantage, sinon que la géométrie euclidienne en faisait partie.

C'est alors qu'il était au Palais, et au nombre des familiers de Théophile, que Léon dut construire le fameux télégraphe optique ²⁷.

Il consistait en une série de signaux à feu qui, de relais en relais, partant de la forteresse de Loulon au nord de Tarse et aboutissant à Constantinople à l'*héliakon* du Pharos, avertissaient en une heure des événements qui se passaient à l'endroit de la frontière par où les Arabes envahissaient ordinairement le territoire de l'Empire ²⁸. La plupart de nos sources n'en parlent que pour accabler

27. En revanche, je ne trouve pas de raison suffisante de lui attribuer, comme on le fait souvent, la confection des automates qui entouraient, dans la grande salle de réception de la Magnaure, le trône impérial : le platane d'or avec ses oiseaux chantants, les deux lions et les deux griffons qui se dressaient et rugissaient, etc. Les sources disent bien qu'ils furent fabriqués sous Théophile (cf. entre autres THÉOPH. CONT., Bonn, p. 173 et 257, repris par KÉDRÉNOΣ, Bonn, II, p. 160; PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 659; *Livre des Cérémonies*, Bonn, I, p. 569, avec les notes de REISKE, Bonn, II, p. 642-644, qui pose la question du rapport avec des objets analogues dans le palais des califes). Mais GEORGES LE MOINE CONT. (Bonn, p. 793) et LÉON GRAMMATIKOS (Bonn, p. 215, l. 12 sq.) disent que Théophile commanda ces objets à l'ἄρχων τοῦ χρυσοχειλοῦ, un parent du patriarche Antoine Kassimatas (le passage correspondant du PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 627, ne dit rien de l'exécutant). Je n'accorderais pas facilement foi — comme le fait encore E. LIPSIC, *op. cit.*, p. 134 — au témoignage tardif et isolé de Michel GLYKAS, qui après avoir parlé (Bonn, p. 537) des arbres d'or aux oiseaux chantants sans nommer leur constructeur, dit un peu plus loin (Bonn, p. 543) que Michel III, dans sa pénurie, dut envoyer à la fonte « les platanes d'or que le philosophe Léon avait fabriqués, comme nous l'avons dit plus haut », ce qui est faux. Sur ces automates, cf. en dernier lieu G. BRETT, *The automata in the Byzantine « Throne of Salomon »*, *Speculum*, 29, 1954, p. 477-487 (l'origine hellénique ou hellénistique, les traités de Héron sur les αὐτόματα et les πνευματικά, l'influence sur l'Occident, etc.).

28. Sur les itinéraires des invasions arabes en Asie Mineure, cf. Hélène AHRWEILER, *L'Asie Mineure et les invasions arabes (VII^e-IX^e siècles)*, *Rev. histor.*, 227, 1, 1962, p. 1-32; cf. p. 8 sq., et carte p. 4.

la mémoire de Michel III : elles prétendent qu'il aurait donné l'ordre de supprimer les signaux proches de la capitale, afin que ne fussent point troublées, par l'annonce d'un danger aux frontières, les courses de chevaux auxquelles il aimait à prendre personnellement part²⁹. Le Pseudo-Syméon dit en gros la même chose, mais avec plus de détails (Bonn, p. 681-682). C'est lui qui nous apprend que « le philosophe Léon, celui qui fut archevêque de Thessalonique », donna l'idée à Théophile de faire construire deux horloges synchronisées, ὠρολόγια δύο ἐξ ἴσου κάμνοντα, placées aux deux bouts de la chaîne des signaux, à Loulon et au Pharos, et divisées en douze « heures ». A chaque heure correspondait un message : première heure, raid arabe; deuxième heure, guerre déclarée; troisième heure, incendie (du territoire grec envahi), etc.³⁰. Lorsque l'un de ces événements se produisait à la frontière cilicienne, on allumait le premier feu de la chaîne des signaux à l'heure qui, sur l'horloge, correspondait au message à transmettre. En l'espace d'une heure au plus (indication donnée par le *Livre des Cérémonies*, et condition en effet nécessaire pour que deux messages ne fussent point confondus), la nouvelle parvenait au Palais, où elle déclenchait aussitôt des préparatifs que décrit Constantin VII. Il faut donc comprendre, selon moi, que les deux horloges construites sur les indications de Léon étaient parfaitement synchronisées, qu'elles fonctionnaient sur la base d'une division de la journée en heures constantes, et que pour chacun des douze messages convenus il y avait, en vingt-quatre heures, deux heures où il pouvait être transmis (à supposer que le système fonctionnât aussi de jour). L'invention de Léon ne consistait évidemment pas dans l'emploi, depuis longtemps connu et pratiqué, d'une chaîne de signaux optiques; mais dans la possibilité de transmettre par ce moyen, non plus un message unique et toujours le même, mais douze messages différents, grâce aux horloges bien accordées, que certainement Léon lui-même avait imaginées et construites³¹.

29. THÉOPH. CONT., Bonn, p. 197-198; KÉDRÈNOS, Bonn, II, p. 174; *Livre des Cérémonies*, Bonn, I, p. 492-493, où il est précisé que l'empereur était informé en une heure des événements de la frontière. Cf. W. RAMSAY, *The Historical Geography of Asia Minor*, Londres, 1890, p. 187, 351-353, et add. p. 20; J. B. BURY, *History of the Eastern Roman Empire*, Londres, 1912, p. 246 sq.; E. ЛУБЧИ, *op. cit.*, p. 124-125; etc. — Il y avait neuf relais, en comptant les deux extrêmes, ce qui implique, compte tenu de leurs emplacements (cf. là-dessus Ramsay et Bury), des intervalles d'environ 100 km, et suppose donc une très bonne visibilité, si bonne qu'il me paraît y avoir là quelque difficulté : à moins que l'on n'admette que les signaux ne se faisaient que de nuit, ce qu'aucune de nos sources ne dit, encore que la *Continuation de Théophane* situe l'anecdote relative à Michel III « vers le soir ». En revanche, le fait d'allumer, en moins d'une heure, huit bûchers successifs, évidemment tenus tout prêts, ne me paraît nullement invraisemblable. Je me propose de revenir ailleurs plus en détail sur les emplacements de ces tours à feu.

30. La teneur des autres messages n'est malheureusement pas indiquée par le texte.

31. Une pierre inscrite, que l'on dit avoir été apportée du Péloponnèse en Italie, publiée

Léon
archevêque
de Thessalonique

Quelles raisons firent choisir Léon pour le siège métropolitain de Thessalonique³²? A coup sûr pas, quoi qu'on dise et répète, le désir de lui ôter l'envie et le moyen de se rendre à Bagdad.

Nos sources disent que Théophile voulut honorer ses mérites. Le patriarche, d'autre part, était Jean Grammatikos : qu'il ait obéi à l'ordre de l'empereur, ou bien qu'il l'ait inspiré, son rôle dans la promotion de son parent ne fait pas de doute. Il est vraisemblable qu'empereur et patriarche, en plus des qualités d'esprit de Léon, furent heureux de trouver en lui, sinon un ennemi déclaré des images — on va voir qu'il ne l'était pas —, du moins un prélat qui ne fût pas un iconodule convaincu.

Sur les trois années, printemps 840-printemps 843, pendant lesquelles Léon fut archevêque de Thessalonique, nous avons deux témoignages. Le premier nous est transmis par la *Continuation de Théophane*³³, disant que Léon fut l'objet d'une vénération générale à cause certes de sa vertu, mais surtout pour une raison précise : alors qu'une sécheresse persistante menaçait de faire périr de faim la population, Léon, instruit par sa science « astrologique » d'une conjonction favorable des astres, conseilla au bon moment de semer, et la récolte fut si abondante qu'elle pouvait suffire aux besoins de plusieurs années. On notera que le récit fait état du savoir de Léon, nullement de quelque opération plus ou moins suspecte et entachée de magie³⁴.

par A. MAI (*Script. Vet. Nova Coll.*, V, p. 357, n° 3), reprise dans C.I.G., IV, n. 8620, est reproduite par BURY, *op. cit.*, p. 378, n. 5 :

+ ἀναξ Λέων ἐστῆσε πύργον ἐνθάδε +
λύχνῳ προφαίνειν τοὺς λόγους τῶν βαρβάρων.

Il s'agit donc d'une tour à feu destinée à avertir de l'approche des barbares, et, si le texte est bon (comme le fait croire le mètre), il doit s'agir de l'empereur Léon V ou Léon VI. Cf. A. BON, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204*, Paris, 1951, p. 52, n. 3, avec les références à *Corinth* III, 1, p. 28 sq., et III, 2, p. 131, n. 2 : il pourrait s'agir d'une tour de guet au sommet de l'Acrocorinthe.

32. J. GOULLARD, *Le Synodikon de l'Orthodoxie, Travaux et Mémoires*, 2, Paris, 1967, p. 114, l. 5 (Synodikon de Thessalonique) : Léon succède à un Jean et précède Antoine le Confesseur; sa mémoire n'a donc pas été condamnée. Sur le Synodikon de Thessalonique, cf. en dernier lieu les références données par V. LAURENT, *Corpus des sceaux de l'Empire byzantin*, V, 1, Paris, 1963, p. 324 sq., et par J. GOULLARD, *op. cit.*, p. 279-280.

33. THÉOPH. CONT., Bonn, p. 191, l. 4 sq.

34. Il est vrai que le CONTINUATEUR (*loc. cit.*) ajoute que la récolte fut un effet de la miséricorde divine, et non de la ματαιοπονία de Léon. Mais c'est à ce propos qu'il met dans la bouche de celui-ci, répondant à ceux qui s'étonnaient d'une si grande science et lui demandaient d'où il la tenait, le récit rapporté plus haut sur ses années de formation. — Le récit de THÉOPH. CONT. est repris par ΚΕΔΡΕΝΟΣ (Bonn, II, p. 170). Il est absent de la tradition que représentent le Pseudo-Syméon + Georges le Moine continué + Jean Grammatikos.

Une bonne fortune nous a, d'autre part, conservé le texte d'une homélie prononcée par Léon en sa qualité d'archevêque de Thessalonique, le 25 mars 842, fête de l'Annonciation³⁶. Elle est tout à fait singulière. Elle commence par des considérations sur plusieurs grandes fêtes chrétiennes, et à propos de la Pentecôte, par une série de remarques, qui sont plus d'un érudit que d'un pasteur, sur la signification de certains nombres chez les Pythagoriciens, chez les sectateurs de Simon et de Marcion, et surtout du nombre 7 chez les Hébreux (la Pentecôte étant le jour qui suit 7×7)³⁶. Puis, à propos de la fête du jour, Léon, peu inspiré, se borne à quelques banalités, et déclare qu'il préfère raconter un miracle survenu le même jour, bien des siècles auparavant, dans l'église même où il parle : une jeune fille juive sourde et muette avait alors été guérie en se faisant baptiser, à la suite d'un songe où lui étaient apparus — elle les reconnut parmi les icônes qu'elle voyait dans l'église — la Vierge et saint Démétrius. Ce récit nous vaut des renseignements intéressants : sur la succession des évêques de Thessalonique sous Zénon et Anastase, sur la topographie de la ville, voire sur les rites du baptême. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que l'homélie sacrifie fort peu aux règles du genre, qu'elle ne témoigne pas d'un grand souci d'édification, et qu'elle est davantage l'œuvre d'un savant et curieux antiquaire que d'un pieux ecclésiastique. On doit noter aussi que les icônes y jouent un rôle non négligeable, et cela suffirait à dissuader d'accoler trop vite au nom de Léon l'épithète d'iconoclaste. Quelle qu'ait été sa pensée intime, rien n'indique qu'il ait pris position avec netteté, ni même qu'il se soit intéressé à ce débat. Au reste, nos sources ne le condamnent pas de ce chef, et ne lui adressent aucune de ces injures dont elles sont si prodigues pour Jean Grammatikos.

Néanmoins ce sont des iconomaques, l'empereur Théophile et le patriarche Jean, qui l'avaient porté au trône de Thessalonique. Il n'y survécut pas longtemps à la mort du premier (janvier 842), à la déposition du second (mars 843), à l'avènement de l'impératrice Théodora et du patriarche Méthode. La *Continuation de Théophane* dit seulement qu'il fut déposé³⁷. Kédrènos appuie davantage, déclarant que Léon fut entraîné dans la chute des iconomaques et du patriarche³⁸, mais lui non plus ne dit pas expressément que Léon était iconomaque.

35. V. LAURENT, *op. cit.* (ci-dessus, n. 1) : édition princeps, attribution, datation, commentaire.

36. Sur le symbolisme du nombre sept, cf. F. DÖLGER, *Antike Zahlenmystik in einer byzantinischen Klosterregel* [= le typikon de Michel Attaleiates], dans *Προσφορά εις Στίλωνα II. Κυριακίδην*, Thessalonique, 1953, p. 183-189.

37. Bonn, p. 192, l. 15-16 : ἐκ τῆς καθαιρέσεως ἐσχόλαζεν.

38. Bonn, II, p. 171, l. 3-6.

Retour définitif
à Constantinople.
L'École
de la Magnaure

Obligé de quitter Thessalonique, il semble bien qu'il revint à Constantinople et n'en sortit plus. Pour cette longue période de sa vie, plus de vingt-cinq ans, nous possédons trois traditions indépendantes : nous en connaissons déjà deux par ce qui précède, d'une part celle du quatrième livre de Théophane continué et de Kédrenos (et de Génésios), d'autre part celle représentée par le Pseudo-Syméon, Georges le Moine continué et Léon le Grammaire; la troisième, nouvelle, nous est fournie par la Vie slavonne de Constantin-Cyrille.

Nous pouvons négliger la seconde. Le Pseudo-Syméon, Georges le Moine continué, Léon le Grammaire ne parlent pas d'une activité quelconque d'enseignement exercée par Léon après sa déposition. De toute cette partie de sa vie ils ne rapportent que deux faits, qui ont trait à ses dons prémonitoires. Ils racontent qu'au moment où Bardas se préparait à partir, avec Michel III et Basile, pour la campagne de Crète qui devait lui être fatale, Léon essaya de le mettre en garde, car des signes funestes s'étaient produits, et il lui prédit qu'il ne reviendrait pas vivant³⁹. D'autre part, ils racontent, tous trois dans les mêmes termes⁴⁰, qu'un séisme qui commença le jour de saint Polyeucte (9 janvier), dans la troisième année du règne de Basile I^{er}, ajoute le Pseudo-Syméon, donc en 869⁴¹, jeta bas entre autres monuments l'église de la Théotokos du Sigma⁴² : tous ceux qui s'y trouvaient périrent⁴³, car ils n'avaient pas cru aux avertissements de Léon, qui les avait pressés de sortir; seuls furent saufs Léon et deux autres, parce qu'ils s'étaient mis à l'abri⁴⁴, et cinq à neuf personnes (le nombre varie avec les auteurs)

39. PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 676, l. 15, et 677, l. 3 sq.; GEORGES LE MOINE CONT., Bonn, p. 829, l. 8 et 19; LÉON GRAMMATIKOS, Bonn, p. 243, l. 10 et 21. Dans un autre contexte, des avertissements ou prédictions de Léon concernant Bardas sont rapportés par GÉNÉSIOS (Bonn, p. 105) et de la même façon par l'auteur du quatrième livre de THÉOPH. CONT. (Bonn, p. 197 : la chute d'une statue érigée dans le *deutéron* annonce la chute du *second* personnage de l'Empire); d'une autre façon, par la *Vita Basilii* (Bonn, p. 232 : à propos d'une prouesse de Basile au cours d'une chasse impériale; noter les mots *παρὰ Λέοντος τοῦ τηλικαῦτα ἐπὶ παντοδαπῆ σοφίᾳ πρωτεύοντος*).

40. PSEUDO-SYMÉON, Bonn, p. 688; GEORGES LE MOINE CONT., Bonn, p. 840; LÉON GRAMMATIKOS, Bonn, p. 254.

41. A compter de l'association de Basile au trône en mai 866; cf. V. GRUMEL, *Chronologie*, p. 479.

42. R. JANIN, *Eglises et monastères*², p. 230-231; cet auteur date le séisme de 870, parce qu'il compte le règne de Basile I^{er} à partir de septembre 867.

43. Ou plus exactement tous les *ψάλλοντες*, selon les trois textes, et il faut peut-être comprendre : ceux qui dans la partie centrale de l'édifice chantaient l'office, et sur lesquels la coupole se serait effondrée. On ne sait rien de l'architecture de cette église.

44. Léon se protégea de la chute des parties hautes en se plaquant contre une colonne qui portait un élément architectural, que le texte du Pseudo-Syméon nomme *συσταμάτιον*, celui de Léon Grammatikos *συστημάτιον*, qui est probablement bon (cf. DUCANGE, s.v.), Georges

réfugiées sous l'ambon. Nous apprenons donc, et c'est important, qu'en janvier 869 Léon était toujours en vie, et à Constantinople. Et l'on notera une fois de plus, à ce propos, que tout au long de la tradition il est considéré comme doué de prescience : non pas à la façon de son parent le patriarche Jean, magicien et sorcier, mais en homme de savoir, capable de comprendre les signes.

De la carrière d'enseignant de Léon après sa déposition, l'auteur du Livre IV de la *Continuation de Théophane* parle deux fois. D'abord⁴⁵ à propos du César Bardas qui, dit-il, s'occupait de l'ἔξω σοφία, tombée à néant sous les empereurs rustres et ignares (épihètes de style à l'adresse des iconoclastes !) : il la fit reflourir en instituant à la Magnaure des διατριβαὶ τῶν μαθηματικῶν⁴⁶; à la tête de cette σχολή fut placé, pour la philosophie, le fameux Léon le Philosophe, « car ayant été déposé il se trouvait vacant ». Il y revient un peu plus loin⁴⁷, quand il parle de Léon : « Se trouvant vacant du fait de sa déposition, il dirigea l'école philosophique (φιλοσόφος σχολή) de la Magnaure; son disciple Théodore était à la tête du département de géométrie (τοῦ τῆς γεωμετρίας διαιτητηρίου προΐστατο), Théodègios de celui d'astronomie, et Komètas de la grammaire qui apprend à bien parler le grec (τῆς τὰς φωνὰς ἐξέλληνιζούσης γραμματικῆς). Bardas pourvoyait généreusement à leurs besoins, et dans son amour de la connaissance il les visitait souvent, affermissant les dispositions des étudiants : en peu de temps il donna des ailes à la science (τοῖς λόγοις) et lui fit faire un bond en avant. » Kédrenos (Bonn, II, p. 171) dit la même chose, notamment que Léon, déposé en même temps que le patriarche Jean, fut nommé par Bardas προστάτης τῆς φιλοσόφου σχολῆς; mais il nomme Sergios, au lieu de Théodore, le disciple de Léon chargé du département de géométrie, et ajoute contre toute vraisemblance qu'il était le père de cet élève de Léon qui révéla à Mamûn la science de son maître; il qualifie Théodègios, professeur « d'arithmétique et astronomie », de familier (συνήθης) de Léon; il ne parle pas de Komètas ni de la grammaire. Génésios (Bonn, p. 98), en revanche, suit exactement la tradition que représente le Continuateur, ajoutant seulement que Bardas faisait dispenser gratuitement (προῖκα) à tous ceux qui le voulaient les enseignements de philosophie, géométrie, astronomie et grammaire.

Or Bardas, frère de Théodora et oncle de Michel III, ne joua pas, sous le

le Moine cont. συστήματα, qui est mauvais. S'agit-il d'un arc ou d'un linteau appareillé ? d'une succession d'arcs ? s'agit-il d'une colonne de retombée d'un arc porteur de la coupole ? ou d'arcades séparant l'espace central des compartiments latéraux ?

45. ΤΗΕΟΡΗ. CONT. IV, 26, Bonn, p. 185.

46. Sur les sens de διατριβή, cf. J. ΣΟΥΛΗΉ, Introduction à l'édition du livre I des *Entretiens* d'ἘΠΙΣΤῆΤΕ (Paris, 1943), p. xxii sq.; et plus loin, chap. IX, à propos de la correspondance du professeur anonyme.

47. Id., IV, 29, Bonn, p. 192.

règne de Théodora (842-856), un rôle de premier plan. C'est seulement après l'assassinat du logothète du drome Théoktistos, le 20 novembre 855⁴⁸, et la prise de pouvoir personnel par Michel III, qu'il prit la place de Théoktistos à la tête des affaires de l'Etat, et la conserva jusqu'à ce qu'à son tour il fût assassiné par le futur Basile I^{er}, en avril 866⁴⁹. C'est donc entre 855 et 866 qu'on tendrait à placer l'organisation par Bardas de l'Ecole de la Magnaure, et c'est bien ce que l'on fait d'ordinaire⁵⁰. Mais cette date a l'inconvénient de laisser un vide dans la carrière de Léon entre 843 et, au plus tôt, la fin de 855. Il se peut que cela s'explique par le fait que Théoktistos, orthodoxe convaincu, encore que modéré dans la liquidation de l'iconoclasme, n'éprouvait pas de sympathie particulière pour Léon. Mais il se peut aussi que l'organisation de l'Ecole de la Magnaure, qui n'avait aucune couleur politique, ait été réalisée par Bardas *avant* qu'à la fin de 855 il ne prît la tête de l'Etat et par une initiative en quelque sorte privée : on s'expliquerait alors mieux que les textes, on l'a vu, établissent entre la déposition de Léon et sa nomination à la tête de l'Ecole un rapprochement, qui n'a pas grand sens si quinze ou vingt années séparent ces deux événements. Mais il faut reconnaître que ce n'est là qu'une hypothèse, et que la date de création de la Magnaure reste inconnue.

Venons enfin à la troisième tradition, dont l'examen nous fait rencontrer un personnage pour nous important : celle de la Vie slavonne de Constantin-Cyrille, traduite naguère en français par F. Dvornik⁵¹, rééditée par F. Tomšič⁵², et en dernier lieu, avec traduction française, par A. Vaillant⁵³. Lisons cette Vie en relevant ce qui nous intéresse.

48. Sur cette date, cf. en dernier lieu F. HALKIN, *L'hagiographie byzantine au service de l'histoire, The Proceedings of the XIIIth International Congress of Byzantine Studies*, ed. by J. M. Hussey, D. OBOLENSKY, S. RUNCIMAN, Oxford Univ. Press, 1967, p. 345-354, cf. p. 348.

49. Date donnée par la *Continuation de Théophane*, Bonn, p. 206, l. 13 : 21 avril, indiction 14.

50. Rien ne s'opposerait, d'ailleurs, à ce que l'on restât plus près de 855 que de 866, puisque, à ma connaissance, nous ne disposons d'aucune donnée précise. La date partout donnée par les historiens modernes est celle de 863 : je n'en sais pas l'origine. Elle vient peut-être seulement de ce que la *Continuation de Théophane* en parle (§ 26) *après* le récit qu'elle fait de la campagne de Pétronas contre Omar (§ 25), qui s'achève par la défaite et la mort de l'émir de Mélitène, le 3 septembre 863.

51. F. DVORNIK, *Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance* (Byzantinoslavica, Supplementa I), Prague, 1933 (réimpression, « Academic International », Hattiesburg, Mississippi, 1969, sans changements, mais avec notes additionnelles p. xi-xxxviii). La traduction de la Vie de Constantin-Cyrille est aux p. 349-380; la traduction de la Vie de Méthode, qui la suit, n'apporte rien pour notre sujet.

52. Fr. GRIVEC et Fr. TOMŠIČ, *Constantinus et Methodius Thessalonicensis, Fontes* (Radovi Staroslavenskog Instituta, Kn. 4), Zagreb, 1960 : édition des Vies slavonnes de Constantin et de Méthode, p. 83 (95) sq. ; édition de la version latine, par GRIVEC, p. 169 sq.

53. A. VAILLANT, *Textes vieux-slaves, I, Textes et glossaire* (La vie de Constantin est aux p. 1-40) ; II, *Traductions et notes* (cf. p. 1-33), Paris, 1968.

Constantin, né à Thessalonique, est d'abord confié par ses parents « aux instituteurs », c'est-à-dire aux grammaticistes, et avec d'autres enfants, en classe, il apprend à lire, écrire et compter. Après quoi il se prend de passion pour les œuvres de Grégoire de Nazianze, qu'il sait par cœur, mais il est incapable d'en saisir par lui-même le sens profond, et il n'y avait à Thessalonique aucune école où il pût acquérir la formation qui lui manquait. Il y avait bien, dans la ville, « un étranger très versé dans la grammaire », que Constantin supplie de lui enseigner l'art grammatical : il se heurte à un refus, et se désespère, jusqu'au moment où, de Constantinople, « le ministre impérial appelé logothète » — c'est Théoktistos — « l'envoya chercher pour qu'il fût élevé (ou : qu'il étudiât) avec l'empereur », c'est-à-dire Michel III. « Quand il fut arrivé à Constantinople, on le confia aux maîtres pour recevoir l'instruction. Après avoir appris la grammaire en trois mois, il s'attaqua aux autres sciences. Il étudia Homère et la géométrie, ainsi que, *auprès de Léon et de Photius*, la dialectique et toutes les autres disciplines philosophiques⁵⁴. Il apprit même, outre cela, la rhétorique et l'arithmétique, l'astronomie, la musique et les autres arts helléniques. » Le logothète, charmé par ce jeune homme qui savait répondre à ses questions et « lui ouvrir la discipline philosophique, expliquant en quelques mots une grande doctrine », lui prépare une brillante carrière — « tu seras bientôt stratège » — et un beau mariage : Constantin refuse tout. Alors le logothète « alla trouver l'impératrice » — c'est Théodora — et décida avec elle de faire conférer les ordres à Constantin, afin qu'il devienne « bibliothécaire auprès du patriarche, à Sainte-Sophie » : Constantin se dérobe encore, et va bientôt se cacher dans un monastère du Bosphore. On le retrouve au bout de six mois, et « on le prie d'accepter une chaire de docteur et d'enseigner la philosophie aux indigènes et aux étrangers en toute autorité et avec l'appui [officiel]⁵⁵. Et il accepta »⁵⁶.

54. A. VAILLANT traduit : « ... et tous les enseignements de la philosophie », et note à propos de ce passage : « Les graphies des mss permettent de supposer le sens : « et la géométrie auprès de Léon, et auprès de Photius la dialectique » » (*op. cit.*, II, p. 27).

55. J'ai reproduit la traduction de Dvornik. Celle de VAILLANT est très voisine : « Ils le prièrent d'accepter une chaire d'enseignement, (et) d'enseigner la philosophie à ses compatriotes et aux étrangers, avec tout service et toute aide [avec tous les assistants nécessaires, ou avec enseignement complet et avec plein traitement ?] » (*op. cit.*, II, p. 4 et 27). Il paraît évident que le texte slavon qui correspond aux mots « aux indigènes (ou : à ses compatriotes) et aux étrangers » est lui-même une mauvaise traduction d'un texte grec qui devait être τὴν ἑσὼ καὶ ἕξω φιλοσοφίαν, la philosophie sacrée et profane.

56. Dans l'étude de A. DOSTAL, Konstantin der Philosoph und das Ausmass seiner geistigen Bildung (*Byzantinische Forschungen*, I = *Polychordia Fr. Dölger*, I, Amsterdam, 1966, p. 76-91), ce qui concerne l'instruction reçue par Constantin (cf. p. 77-78 et 83) reste fidèle au schéma traditionnel. Une dizaine d'articles consacrés, dans divers recueils ou revues, par I. ДУЖЕВ, à des problèmes cyrillo-méthodiens viennent d'être réunis dans : I. ДУЖЕВ, *Medioevo bizantino-slavo*, II, *Saggi*

Le caractère fortement hagiographique du récit est manifeste, et éveille d'autant plus la méfiance que les données successives se juxtaposent sans vraiment s'enchaîner et qu'on ne nous explique pas, pour commencer, pourquoi et comment Théoktistos fut amené à s'intéresser au jeune Constantin. Nous avons, d'autre part, affaire à un texte slavon, et non au texte grec sous-jacent, et cela laisse un doute sur la valeur précise de certains termes. Néanmoins l'ensemble a un air de vraisemblance, même le fait, tenu généralement pour suspect, qu'à Thessalonique il n'y avait alors pas d'autre enseignement public que celui de l'école primaire : n'a-t-on pas vu, par l'exemple des années de jeunesse de Léon, l'indigence à cet égard de Constantinople même ? Or nous sommes à une date assez proche : la Vie déclare que Constantin mourut, à l'âge de quarante-deux ans, le 14 février 869⁵⁷, il a donc dû naître en 827. Rien dans la Vie ne permet de dire à quel âge il arriva à Constantinople : on peut admettre, par hypothèse, que ce fut entre quinze et vingt ans⁵⁸. Il se peut donc que le logothète Théoktistos y ait été pour quelque chose, bien que les motifs véritables nous échappent⁵⁹. La liste des matières étudiées ne fait pas non plus difficulté, même si elle ne doit pas être prise à la lettre : nous en avons rencontré beaucoup de semblables, et justement dans les Vies de saints. Mais deux traits retiennent l'attention : Constantin aurait étudié « auprès de Léon et Photius » ; et lui-même, plus tard, se serait vu confier un enseignement de philosophie.

Cette dernière donnée est acceptable, à condition de n'en pas forcer le sens⁶⁰ : c'est d'un enseignement à titre personnel, nullement dans le cadre de

di storia letteraria (Storia e Letteratura, n° 113), Rome, 1968 ; on y trouve, outre une bibliographie abondante et à jour, d'utiles réflexions, par ex. sur la rareté des témoignages byzantins concernant les deux frères, ou sur l'importance de l'œuvre en langue grecque de Constantin/Cyrille, dans la mesure où on peut la connaître, car elle est presque entièrement perdue ; ou sur des points particuliers, comme les relations de Constantin avec Photius (cf. *op. cit.*, p. 94 et 600) ; mais pour ce qui nous touche ici précisément, l'instruction reçue par Constantin ou l'enseignement donné par lui, I. Dujčev s'en tient aux points de vue du passé. Dans le recueil collectif *Cyrrillo-Methodiana, Zur Frühgeschichte des Christentums bei den Slaven 863-1963* (Slavistische Forschungen hgg. von Reinhold OLESCH, Bd. 6), Cologne, 1964, F. GRIVEC a consacré une trop courte note à *Das Verhältnis Cyrills und Methods zu Photios*.

57. DVORNIK, *op. cit.*, p. 380 : 14 février, indiction 2, an du monde 6377, toutes données concordantes.

58. DVORNIK (*op. cit.*, p. 34) admet aussi que ce fut vers 843 ou peu après.

59. On croira difficilement que ce fut, comme dit la Vie, pour que Constantin fût élevé ou étudiât avec Michel III : il y avait entre eux une différence de douze ans, si l'on conserve, pour la naissance de Michel, la date de 839, et encore de neuf ans, si l'on adopte celle de 836, proposée par E. Stein. Sur cette question, cf. OSTROGORSKY, *Geschichte*³, p. 182, n. 1.

60. Il m'est difficile d'admettre le point de vue de F. DVORNIK (*op. cit.*, p. 81 et 209), reproduit par maints historiens, sur l'enseignement dont Constantin aurait été chargé. Tenant pour certain que Théoktistos lui a de bonne heure confié une chaire de philosophie, sur la foi du texte cité

quelque école ou université dont il n'est fait aucune mention, que Constantin fut chargé; à titre personnel, mais rémunéré par l'Etat. Ceci rappelle beaucoup l'enseignement confié dans les mêmes conditions, sous le règne de Théophile, et sans doute aussi à l'instigation de Théoktistos, à Léon le Mathématicien. Est-ce un doublet, et faut-il rejeter l'idée d'un enseignement public donné par Constantin ? Rien ne le prouve, et il se peut que Théoktistos ait été un découvreur de professeurs. Car c'est évidemment du vivant du logothète, donc en tout cas avant la fin de 855, qu'il faut placer ce professorat, s'il a bien eu lieu. Mais on doit se garder d'en exagérer l'importance.

*Que Constantin
n'a pas été
l'élève de Léon
ni de Photius*

De plus de conséquence, si elle est exacte, est l'indication que Constantin, arrivé à Constantinople et rapidement dégrossi, aurait étudié « auprès de Léon et de Photius », si toutefois c'est bien ainsi qu'il faut comprendre le texte slavon (cf. ci-dessus, n. 54).

Certes la chronologie ne s'y oppose pas : mais faut-il voir dans ces quatre mots autre chose que le rappel des deux plus grandes figures de savants du temps, qu'à coup sûr Constantin a bien connues ? Faut-il comprendre qu'il a suivi un enseignement officiel et public donné par Léon et par Photius ? Pour Photius au moins, la réponse me paraît claire : nous verrons au chapitre suivant qu'il n'a jamais occupé de chaire professorale; tout au plus donc, si l'on veut justifier sa mention dans la Vie, faudrait-il admettre que Constantin a été reçu dans son cercle privé. Pour Léon le Philosophe, l'embarras est grand puisque, nous l'avons vu, on ne sait rien de lui, sinon qu'il était « vacant », entre sa déposition et sa nomination à la tête de l'enseignement philosophique créé à la Magnaure, à une date qu'au surplus nous ne connaissons pas. Mais ce qui est assuré pour Photius est au moins vraisemblable pour lui : la mention de son nom dans la Vie n'est pas une preuve que Théoktistos ait pris le risque, après 843, de confier une grande chaire d'Etat à un prélat qu'on avait déposé parce qu'il était compromis avec les iconomaques.

de la Vie slavonne, il interprète ensuite dans le même sens un autre passage de cette Vie, qui chronologiquement se place au retour de la mission khazare de 860-861 (donc du temps de Bardas, non plus de Théoktistos), et qui dit que Constantin, « ayant vu l'empereur [Michel III], vivait paisiblement et, se tenant dans l'église des Saints-Apôtres, priait Dieu ». Dvornik considère que les deux passages concernent l'enseignement philosophique de Constantin, et que le second atteste qu'il se donnait aux Saints-Apôtres, *premier témoignage de l'existence à cet endroit d'une école, qui autrement n'est attestée qu'au XII^e siècle*. Or si le premier texte demande déjà à être interprété avec prudence, le second en tout cas ne fait aucune mention d'un enseignement (j'y reviens plus loin, chap. VII, p. 184), et pour ma part je ne crois pas à une grande carrière professorale de Constantin. — Sur les Saints-Apôtres et les églises de ce vocable (dont celle qui aurait été située aux Scholes dans l'enceinte du Palais, à laquelle pense DVORNIK, *op. cit.*, p. 81), cf. JANIN, *Eglises et monastères*², p. 46-54 — où il n'est pas fait état de la Vie slavonne de Constantin.

Ce détour par la Vie slavonne nous conduit donc à un résultat fort mince. Mais il était nécessaire en raison de la démarche contraire suivie par le plus attentif exégète de cette Vie, dont les conclusions ont été généralement admises, F. Dvornik. Attaché à en montrer l'entière historicité, il a fait dans un savant commentaire⁶¹ un sort à chaque mot. Il tient pour exact, à la lettre, que Constantin a fait à Constantinople des études supérieures « auprès de Léon et de Photius », et construit là-dessus le système suivant. Léon, qui avant son épiscopat thessalonicien aurait déjà reçu de Théophile la charge de « recteur de l'enseignement officiel réorganisé »⁶², se vit après sa déposition, en 843, offrir par Théodora et Théoktistos « le poste officiel qu'il avait déjà autrefois occupé dans l'enseignement »⁶³. C'est aussi vers 843 que Photius, à côté de Léon, « débuta dans l'enseignement officiel »⁶⁴. Constantin, arrivant à ce moment à Constantinople, est leur élève, dans ce qui est bien une Université, où les nominations sont faites par le gouvernement. Lorsque, en 851, Photius devient *prôtasèkrètis*, Théoktistos lui donne pour successeur dans sa chaire Constantin⁶⁵. Plus tard, l'œuvre de Bardas aurait consisté à réunir en un même établissement et sous un seul « recteur », Léon le Philosophe, les maîtres jusque-là dispersés, et ce regroupement se placerait vers 863⁶⁶.

Cette construction ne repose que sur les passages cités de la Vie slavonne, essentiellement sur la petite phrase : « auprès de Léon et de Photius ». Cette base me paraît fragile, sinon ruineuse. Pour Photius, je l'ai dit et on le montrera, il ne fut jamais titulaire d'une chaire d'Etat. Pour Léon, tout ce que nous savons est qu'il fut engagé par Bardas alors qu'il était sans poste, *σχολάζων*, du fait de sa déposition : nous ignorons tout d'un poste officiel de direction qu'il aurait avant 840 occupé dans un enseignement d'Etat. Il me paraît plus vraisemblable que les mots : « auprès de Léon et de Photius », ou bien expriment sans plus une sorte de contemporanéité, ou bien veulent faire entendre que Constantin a été en relation avec ces deux personnages, peut-être a été admis dans les cercles intellectuels qu'ils animaient : un tel cercle existait, nous le savons, autour de Photius; nous n'en avons aucun témoignage pour Léon. Quant à un rôle que Constantin aurait joué dans l'enseignement d'alors, non plus comme

61. D'abord, en ce qui concerne ce qui nous occupe ici, dans son article sur La carrière universitaire de Constantin le Philosophe, *Byzantinoslavica*, 3, 1931, p. 59-67; puis, en 1933, dans les deux premiers chapitres, consacrés à la jeunesse de Constantin et à sa carrière à Byzance, de son livre déjà cité sur *Les légendes de Constantin et de Méthode vus de Byzance*.

62. La carrière..., p. 62; *Les légendes...*, p. 43.

63. La carrière..., p. 63; *Les légendes...*, p. 43.

64. La carrière..., p. 63; *Les légendes...*, p. 44.

65. La carrière..., p. 64; *Les légendes...*, p. 79.

66. La carrière..., p. 64; *Les légendes...*, p. 82.

élève, mais comme professeur, la Vie slavonne en est le seul garant, et c'est un garant suspect. Il n'a en tout cas pas succédé à Photius dans une chaire d'Etat, que celui-ci n'a jamais occupée. A-t-il été un temps chargé, comme Léon avant 840, d'un enseignement dispensé à titre personnel et en dehors de tout cadre institutionnel? Ce n'est pas son surnom de « philosophe » qui suffirait à l'établir⁶⁷.

Il est d'ailleurs certain — idée juste exprimée par Dvornik, même si à mon sens il l'a poussée trop loin — que Bardas n'a pas réalisé son œuvre universitaire tout à fait *ex nihilo* : d'une part, Théophile et son logothète Théoktistos jusqu'en 842, puis Théodora et Théoktistos, ont probablement vu ce qu'il y avait à faire dans le domaine de l'enseignement, s'ils ne l'ont point vraiment réalisé; d'autre part, l'existence d'hommes comme Léon, Photius, Constantin prouve que les pionniers étaient à pied d'œuvre. Mais enfin c'est bien à Bardas que la tradition attribue avec force le mérite d'avoir organisé à la Magnaure⁶⁸, à une date qu'on croirait volontiers proche de 855/6, ce que l'on peut appeler, de nouveau, une Ecole d'Etat, ouverte à tous et gratuite. Cette organisation se fit autour de Léon le Philosophe, et de quelques savants faisant partie de son cercle. Léon, titulaire lui-même de l'enseignement le plus élevé, celui de la philosophie, fut mis à la tête de « l'Ecole philosophique », sans qu'on puisse dire avec certitude si par ces mots il faut entendre seulement le département de philosophie, ou plutôt, comme je le croirais, l'ensemble des enseignements. Il est en tout cas assuré qu'il était l'autorité la plus haute, et il est probable qu'il désigna lui-même les chefs des autres départements, comme lui pensionnés de l'Etat. Ils étaient trois : Théodore pour la géométrie, Théodégios pour l'astronomie, Komètas pour la grammaire. Nous ne savons autant dire rien des deux premiers. Le troisième mérite quelques mots.

67. Sur l'emploi de cette épithète, cf. DVORNIK, *Les légendes...*, p. 83-84, qui, plutôt qu'un titre donné « aux professeurs de l'enseignement supérieur dans la capitale », y voit « un titre accordé à ceux qui terminaient avec succès toutes les études à l'Université » et « consacrant la capacité acquise dans les matières philosophiques ». Riche répertoire de références, pour toute l'époque byzantine, dans : F. DÖLGER, *Zur Bedeutung von φιλόσοφος und φιλοσοφία in byzantinischer Zeit, Τεσσαρακονταετηρίς Θεοφίλου Βορέα*, I, Athènes, 1940, p. 125-136 (réimpr. dans : F. DÖLGER, *Byzanz und die europäische Staatenwelt*, Darmstadt, 1964, p. 197-208). Mais lire surtout l'étude de I. ŠEVČENKO, *The definition of Philosophy in the Life of St Constantine*, dans le recueil *For Roman Jakobson*, Harvard Univ., 1956, p. 449-457 : commentaire de la définition de la philosophie que, dans la Vie slavonne, Constantin est censé avoir formulée pour répondre à une question de Théoktistos.

68. Ce point même n'est pas tout à fait assuré. KÉDRÈNOS prétend (Bonn, II, p. 165, l. 21-23) que l'enseignement de la philosophie se donnait à la Magnaure, les autres *δπη περι ετυχε*. Mais la *Continuation de Théophane* (et Génésios) dit formellement que tout se passait à la Magnaure.

*Le grammairien
Komētas* L'*Anthologie palatine* a en effet conservé plusieurs épigrammes qui montrent en lui un spécialiste d'Homère, l'un des premiers sans doute de la renaissance humaniste. *AP XV 36* nous apprend qu'il s'était intéressé aux deux poèmes homériques, l'*Iliade* et d'*Odyssee* :

Ἄμφοτέρας, πολύμυθε, Κομητᾶς σεῖο ἀθήρησας
κύρβεις γηραλέας θῆκεν ἀειθαλέας.

AP XV, 37 parle de ce « rajeunissement », employant d'ailleurs l'expression homérique γῆρας ἀποξύνειν = faire disparaître comme au moyen d'un racloir les stigmates de la vieillesse :

Σεῖο βιβλούς μεγάθυμε Κομητᾶς Ὅμηρε δὺ ἄρδην
εὐρών γηραλέας τεύξατο ὄπλοτέρας ·
γῆρας ἀποξύσας γὰρ ἀριπρεπέας γε βροτοῖσι
πάμπαν ἔδειξε σοφοῖς οἷσιν ἔνεστι νόος.

Mais s'agit-il d'un exemplaire d'Homère gâté par le temps qu'il a nettoyé, ou plutôt d'un travail portant sur le texte ? Car dans l'épigramme *AP XV, 38*, Komētas lui-même se vante, partant d'un vieil Homère tout gâté *et non ponctué*, donc d'un manuscrit en onciale, d'y avoir mis la ponctuation, puis soit d'avoir repassé l'écriture pour la rafraîchir, soit — je ne suis pas certain du sens — d'avoir retranscrit le texte, ce qui suggérerait alors que Komētas, avec l'autorité attachée au poste officiel qu'il occupait, aurait pu jouer un rôle dans la translittération et dans l'édition en minuscule du texte homérique :

Εὐρών Κομητᾶς τὰς ὀμηρείους βιβλούς
ἐφθαρμένας τε κούδαμῶς ἐστιγμένας,
στίζας διεσμίλευσα ταύτας ἐντέχνως,
τὴν σαπρίαν ῥύψας μὲν ὡς ἀχρηστίαν,
γράψας δ' ἐκαινούργησα τὴν εὐχρηστίαν.
Ἐντεῦθεν οἱ γράφοντες οὐκ ἐσφαλμένως
μαθητιῶσιν ὡς εἶοικε μανθάνειν.

Les deux derniers vers font justement, selon moi, allusion au travail des copistes. Mais il faut avouer que notre spécialiste d'Homère était lui-même un médiocre auteur⁶⁹, ce dont on achèverait de se convaincre en lisant la pesante

69. Contrairement à ce que dit Krumwacher (*Geschichte*², p. 720), Komētas le Chartouliarios, auteur des épigrammes *AP V, 265* et *IX, 586*, n'est pas notre grammairien : on le place vers le milieu du vi^e siècle. Quant au Komētas Scholastikos, auteur de *AP IX, 597*, on tend à l'identifier avec le Chartouliarios.

machine (AP XV, 40) de cinquante-sept vers sur la résurrection de Lazare, centon homérique qui a provoqué ces justes réflexions d'un copiste ou d'un lecteur : « Tous ces vers sans grâce sont de Komètas. Oh Komètas, tu n'étais qu'un Thersite : pourquoi t'es-tu affublé du masque d'Achille, misérable ? Au diable ce produit d'un cœur étranger aux Muses ; aux corbeaux, coquin, ou plutôt au dépotoir ces vers pleins de fumier »⁷⁰.

En dépit de Komètas, bon grammairien peut-être mais sûrement mauvais poète, l'Ecole de la Magnaure organisée par Bardas et présidée par Léon est unanimement considérée par les chroniqueurs du temps comme l'origine de la renaissance du savoir, et au x^e siècle un écrivain comme Génésios affirmera que depuis lors la tradition ne s'est pas rompue : ὥστε τοῦ λόγου τὰ σπέρματα ἔκτοτε καὶ μέχρι τῆς δεῦρο διαυξήθεντα ἐπὶ πλέον τελεσφορεῖν εἰς ἐκείνου [Bardas] μνήμην ἀνάγραπτον⁷¹. C'est tout ce que l'on peut dire dans l'état actuel de nos connaissances. Nous ne savons pas combien de temps Léon occupa son poste, nous ne savons pas non plus quand il mourut, sinon que ce fut après le grand séisme de janvier 869.

Quelques lacunes ou incertitudes que laisse subsister cet essai de biographie, on voit se dégager les traits d'une physionomie originale et attachante : un autodidacte en avance sur son temps, passionné de toutes les branches du savoir, désintéressé et modeste, appelé comme malgré lui à tenir une place dans l'Eglise et dans l'Ecole, mêlé à la liquidation de l'iconoclasme, plus proche lui-même des iconomaques que des iconodoules, mais avec assez de modération et de tolérance, ou peut-être d'indifférence, pour ne pas être personnellement impliqué dans la condamnation

Léon philologue :
la diorthose
de Platon

70. Six dodécasyllabes iambiques. Cf. éd. ВЕСКВУ, IV, p. 290, apparat. — Pendant l'impression de ces pages a été publié un article de R. AUBRETON, La translittération d'Homère, *Byzantion*, 39, 1969 (paru fin 1970), p. 13-34. L'auteur ne croit pas que les épigrammes 36 et 37 soient de Komètas, mais « de quelque disciple ou admirateur », ce qui ne fait pas grand-chose en l'affaire, puisque de toute façon l'épigramme n. 38 est bien de lui. Dans les derniers vers de celle-ci, il veut reconnaître l'indication que Komètas a « fait école et institué un atelier de scribes de formation nouvelle, ceux qui écrivent correctement (...) et qui doivent se mettre à apprendre cette nouvelle graphie ». R. Aubreton s'étonne que « l'on n'ait pas encore pensé à cette interprétation des vers de Comètas » : pour ma part je ne saurais l'adopter. L'épigramme ne dit pas non plus de façon certaine que Komètas « a réalisé une édition savante en partant de plusieurs manuscrits, tous en mauvais état, édition complète, dont on comprend que son auteur tire gloire ». Encore moins peut-on penser que Komètas ait été « le premier à effectuer et à exiger cette grande mutation de l'écriture dans la littérature profane qui est à l'origine de tout le mouvement de transcription des œuvres anciennes » (*op. cit.*, p. 24), et qu'il soit, comme le pense l'auteur, l'initiateur de toutes les translittérations d'œuvres profanes. Je dois ajouter que je suis également en désaccord avec plusieurs points de détail de cette étude.

71. ΓΕΝΗΣΙΟΣ, Bonn, p. 98, l. 13-15.

des hérétiques. Un homme de son temps cependant, au moins par deux traits, dont l'un est banal, le goût de prédire l'avenir en interprétant des signes, l'autre plus nouveau, l'amour de la science antique enfermée dans les vieux parchemins.

Essayons de préciser encore cette esquisse en glanant à droite et à gauche. Léon ne fit peut-être pas profession de grammairien⁷², mais sans doute il faisait œuvre de philologue autant que de philosophe quand il procédait à la *diorthôsis* du texte de Platon, qu'il possédait donc dans sa bibliothèque. Nous le savons par une note en marge d'un des exemplaires de Platon copiés pour Aréthas par Jean le Calligraphe, et qui est le *Vatic. gr.* 1 ou codex O : en regard de *Lois V*, 743 b, on lit τέλος τῶν διορθωθέντων ὑπὸ τοῦ φιλοσόφου Λέοντος, « fin de la recension de Léon le Philosophe »⁷³. Ce manuscrit commence aujourd'hui avec la IX^e tétralogie à partir des *Lois*, mais on a établi qu'il avait dû contenir aussi

72. Il ne me paraît pas certain que la lettre de Photius souvent citée (cf. par ex. HERGENRÖTHER, *Photius*, I, p. 323 et n. 5), concernant une tournure pléonastique employée dans l'Écriture (inc. : ἡ τοῦ 'εἰμὶ' παρολκῆ), soit bien adressée à Léon le Philosophe. Cette indication provient, je pense, de l'édition de R. MONTAGUTTIUS, *Photii... epistolae*, Londres, 1651, n° 208, p. 305-306, qui employait un Bodleianus dont il ne donne pas la cote, mais qui est le *Baroc.* 217, du x^e siècle (COXE, I, p. 383). Cette lettre est reprise dans les *Amphilochia* (PG 101, 640 D-641 B, n° 106), sans qu'on puisse d'ailleurs tirer de ce fait une indication chronologique : même si la composition du recueil est bien, pour l'essentiel, postérieure à la première déposition de Photius en 867, des pièces antérieures ont pu y être incorporées, comme le pensait déjà Hergenröther. Elle figure enfin dans l'édition VALETTAS des lettres de PHOTIUS, Londres, 1864, p. 403-404, n. 77. Photius semble s'adresser à un professeur (cf. éd. PG 101, 641 A : τοῖς σοῖς σοφισταῖς), mais sur un ton qui rend difficile de penser qu'il s'adresse à Léon. Ou bien aurait-il voulu reprendre doctoralement celui-ci, coupable d'avoir critiqué la langue des Écritures ?

73. La courte note toujours citée de H. RABE, *Die Platon-Handschrift Ω* (*Rheinisches Museum*, N.F. 63, 1908, p. 235-238), fait bien l'histoire de ce manuscrit et mentionne la notice concernant Léon, mais sans commentaire ni identification. Le folio 48^r du *Vat. gr.* 1, qui porte dans la marge droite, sans signe de renvoi, en face des l. 22-23 (743 b, ἀναλωμάτων... πλουσιώτερος = éd. des PLACES, *Budé XI*, 2, p. 101, l. 1-2), la note en question, est reproduit par P. FRANCHI DE' CAVALIERI et J. LIETZMANN, *Specimina codicum graecorum vaticanorum*², Berlin-Leipzig, 1929, pl. 9. On considère ordinairement que cette note est de la main d'Aréthas. J'ai consulté M. Ch. ASTRUC et Mlle D. PAPACHRYSSANTHOU, qui ont bien voulu comparer l'écriture de cette note à celle de scholies de la main d'Aréthas dans le *Vallie.* 79 (cf. DEVREESSE, *Introduction...*, Paris, 1954, pl. IX) et dans le *Paris. gr.* 451 (cf. OMONT, *Fac-similés des manuscrits grecs datés...*, Paris, 1891, pl. II) : ils ne croient pas que notre note soit de la main d'Aréthas. — La même indication, sous une forme un peu différente et fautive, τέλος τῶν διορθωθέντων ὑπὸ τοῦ μεγάλου Λέοντος, se trouve en regard du même passage des *Lois*, et d'une écriture tout à fait différente, dans le *Paris. gr.* 1807 (codex A de Platon) ; ce manuscrit, texte et scholies, est en onciale ; la note relative à Léon, en minuscule mêlée de quelques lettres onciales. Enfin, H. RABE (*op. cit.*, p. 238) a signalé que dans le *Vatic. gr.* 1031, XIII^e siècle, en regard de *Lois V*, 743 b, une main du XIV^e siècle a écrit : μέχρις ὧδε ὑπὸ τοῦ φιλοσόφου διορθώθη Λέοντος. — Nous aurons à revenir plus loin, à propos de Photius, sur le *Vatic. gr.* 1, qui porte aussi en marge la mention (signalée par Rabe) : τοῦ πατριάρχου τὸ βιβλίον.

les tétralogies VII et VIII, et le début de la IX^e 74. Il n'est pas possible de dire quelle fut l'étendue du travail de Léon, faute de savoir où il commença : il reste qu'il est le premier en date de ceux qui nous ont rendu Platon. Il est probable qu'il possédait aussi les œuvres de Porphyre, pour lesquelles il a composé un distique 75. Probablement encore le roman d'Achille Tatios, *Kleitophôn et Leukippê*, s'il est bien l'auteur, et non Photius, de l'épigramme AP IX, 203 76. De sa bibliothèque littéraire, nous ne savons malheureusement pas davantage 77.

Nous savons un peu plus sur sa bibliothèque scientifique : un traité de mécanique de Kyrinos et Markellos 78; le traité des coniques d'Apollonios de Pergè 79; un traité d'astronomie de Théon d'Alexandrie et un traité de géométrie de Proklos de Xanthos reliés ensemble 80. Léon avait acquis ou fait copier un Ptolémée, le *Vatic. gr.* 1594, l'un de nos plus anciens manuscrits en minuscule, du IX^e siècle,

74. J. Bidez, Aréthas de Césarée éditeur et scholiaste, *Byzantion*, 9, 1934, p. 391-408. Nous reviendrons plus loin là-dessus.

75. AP IX, 214 : Λέοντος φιλοσόφου. Le nom manque toutefois chez Planude. Sur la valeur de ces attributions, spécialement dans le livre IX, cf. l'Introduction de P. WALTZ à l'édition des Belles-Lettres, p. XXI sq.

76. Titre : « Du patriarche Photius ou, selon d'autres, de Léon le Philosophe ». La seconde attribution, comme on l'a généralement remarqué, est beaucoup plus vraisemblable, étant donné l'extrême sévérité que Photius marque pour l'immoralité de ce roman (*Bibliothèque*, cod. 87). Les deux appréciations, de Léon et de Photius, se répondent curieusement, et se contredisent. Le jugement de Léon, moins pédant, plus élevé, prudent cependant, l'emporte de loin.

77. Il est de peu d'intérêt de décider si certaines courtes pièces de goût plus ou moins antique, attribuées à Léon le Philosophe après l'avoir été, sûrement à tort, à l'empereur Léon VI, sont bien de lui : AP IX, 361, où une jeune fille se plaint à sa mère de ce qui lui est arrivé par une nuit sombre, centon homérique fort licencieux (cf. la note de l'éd. ВЕСКВЪ, III, p. 790); AP IX, 579 (trois vers, d'explication incertaine), 580 (neuf vers, sur les mois), 581 (cinq vers, sur les *venationes*); et les *καρκίνιοι* ou palindromes AP XVI, 387 C, où le vers 3 au moins nomme Léon, plus complets (d'après Leo Allatius) PG 107, 665, où le vers 4 nomme Photius.

78. AP IX, 200. Sur les auteurs, contemporains de Libanios, cf. la note de REISKE reproduite dans l'édition DÜBNER-DIDOT, II, p. 185.

79. AP IX, 578; c'est le livre qui parle, et il fait allusion à la formule « platonicienne » : ἀγεωμέτητος μηδεὶς εἰσίτω. Sur cette maxime et son histoire, cf. H. D. SAFFREY, ΑΓΓΕΩΜΕΤΡΗΤΟΣ ΜΗΔΕΙΣ ΕΙΣΙΤΩ, Une inscription légendaire, *Rev. des Et. grecques*, 81, 1968, p. 67-87.

80. AP IX, 202; mais des difficultés subsistent, par ex. au vers 13, qui dit en parlant de Théon : ὁ νῦν πυκάζων τὴν Ἀλεξάνδρου πόλιν. CHRIST-SCHMIDT-STÄHLIN, éd. 1924, p. 980, ne résolvent pas la difficulté en considérant l'épigramme comme l'œuvre d'un Léon contemporain de Proklos, car c'est de Théon, antérieur à Proklos, qu'elle se donne pour contemporaine. A. DAIN, en note à l'éd. BUDÉ (p. 80, n. 2), constatant que Proklos a pu faire des emprunts à Théon mais que l'inverse est impossible, dit « qu'il faut entendre que l'un aide à comprendre l'autre ». Mais c'est bien d'emprunts (λαμβάνων) mutuels que parle l'épigramme.

puisqu'il porte au fol. 263^v la mention : τοῦ ἀστρονομικωτάτου Λέοντος ἡ βίβλος⁸¹. Il est également à l'origine de notre tradition du texte d'Archimède, ou de sa plus grande partie⁸² : deux manuscrits du *De quadratura parabolae*, Laur. 28.4 (xiii^e s.) et Paris. gr. 2360 (xvi^e s.), portent *in fine* l'invocation suivante :

Εὐτυχίης Λέον γεωμέτρα
πολλοὺς εἰς λυκάθαντας ἴοις πολὺ φίλτατε Μούσαις.

Or leur archétype, aujourd'hui disparu, était le fameux codex de Georges Valla (vers 1430-1499), qui appartint ensuite à Alberto Pio prince de Carpi (vers 1475-1531), comme le dit une note de la main du copiste au fol. 120^v du manuscrit de Paris, note que M. Ch. Astruc a bien voulu transcrire pour moi et dont voici le passage le plus important : ταῦτα ἐξεγράφη ἀπὸ τοῦ ἀντιγράφου ἐκείνου τοῦ παλαιοτάτου (...) ὁ μὲν ἀντίγραφον παλαιότατον ἦν, πλείστην δὲ καὶ ἀμέτρητον ἔχον ἀσάφειαν ἐκ τῶν πταισμάτων, ὥστε ἀναριθμητὰ χωρία μηδὲ σαφηνίσασθαι. μηδαμῶς · περιὶ δὲ τὰς καταγραφὰς πολλῶν ὄντων καὶ ἄλλων ἀμαρτημάτων, ταῦτα ἦν πυκνότερα τὰ ὑπογεγραμμένα; suivent une série d'exemples (confusion de κ et χ, β et θ, η et ν, α et λ, etc.), qui indiquent que l'archétype en minuscule était rempli de fautes d'onciale, et laissent penser que ce pouvait être l'exemplaire même de translittération. Et puisqu'il portait des souhaits de longue et studieuse vie pour Léon, l'hypothèse n'est pas invraisemblable que celui-ci était à l'origine de l'entreprise.

Il possédait aussi dans sa bibliothèque les œuvres d'Euclide. Nous n'en avons pas, cette fois, la preuve directe dans nos manuscrits. Mais la célébrité qu'un élève de Léon s'acquît auprès de Mamûn et de ses géomètres en expliquant Euclide indique la place de celui-ci dans l'enseignement du maître. Et nous en possédons, en effet, un témoignage exceptionnel : le texte d'une leçon prononcée par Léon sur Euclide. Nous devons en effet à Aréthas notre plus ancien manuscrit d'Euclide, *Bodl. d'Orvill.* 301 (olim Auct. X, 1, infr. 2, 30), achevé de copier en septembre 888. Or, au fol. 120, il insère un ὑπόμνημα σχολικόν⁸³ εἰς τὰς τῶν λόγων σύνθεσιν τε καὶ ἀφαίρεσιν Λέοντος, « Note d'école sur l'addition et la soustraction des fractions, de Léon »⁸⁴. C'est le commentaire de la Définition 5

81. Cf. C. GIANNELLI, *Codices Vaticani graeci...*, n. 1594, p. 225; HEIBERG, *Ptolémée* (Teubner), II, p. xxxii, et pl. I (la mention de Léon est dans la marge de gauche).

82. I. L. HEIBERG, *Geschichte der Mathematik und Naturwissenschaft im Altertum* (Handbuch W. OTTO, 5. Abt., 1. Teil, 2. Band, 1925, réimpr. 1960), p. 28 et 46; et surtout, du même, *Der byzantinische Mathematiker Leon*, *Bibliotheca Mathematica*, N.S. 1, Stockholm, 1887, p. 33-36. Cf. encore ses prolégomènes à son édition d'ARCHIMÈDE (Teubner), III, p. xxii sq.

83. Ou σχόλιον : le manuscrit comporte une abréviation.

84. Cf. HEIBERG, *Der byzantinische Mathematiker Leon*, *op. cit.*; et l'édition du texte par le même, *Euclide* (Teubner), V, p. 714-718.

du Livre VI des *Eléments*. K. Vogel a fait remarquer que l'emploi qui y était fait par Léon des lettres numériques marquait un sensible progrès, sinon une découverte⁸⁵.

Il n'est pas surprenant, dans la mentalité byzantine, de voir le même homme s'appliquer à l'interprétation des signes et à l'astrologie en vue de prédire l'avenir, soit qu'il ait ainsi déguisé au goût du temps une science exacte, soit encore — et c'est sûrement pour une part le cas avec Léon — qu'il y ait cru lui-même. Nous l'avons vu exercer ses dons prémonitoires en faveur des gens de Thessalonique, du César Bardas, des chantes de la Théotokos du Sigma. Il possédait l'*Introduction à l'astronomie et à l'influence des astres* (ἄποτελεσματική) de Paul d'Alexandrie, déclare y avoir appris les divins mystères de la mantique de Phoibos⁸⁶. Sa réputation dans ce domaine semble avoir été grande, au point qu'elle a parfois conduit à lui attribuer ce qui ne lui appartenait pas. Son nom revient souvent dans le *Catalogus codicum astrologorum graecorum*⁸⁷, et ce fait est à lui seul significatif, mais il ne faut pas toujours l'accepter sans critique. C'est ainsi qu'un petit traité sur la signification des éclipses pour prévoir les guerres et autres calamités est donné, par un manuscrit de Venise, comme l'œuvre τοῦ σοφωτάτου Λέοντος, alors que la part de celui-ci y est minime⁸⁸. Il a plus de chance d'être l'auteur d'une méthode pour prédire l'avenir par la consultation de l'évangile et du psautier, que les manuscrits qualifient de ποίημα κυροῦ Λέοντος τοῦ σοφοῦ⁸⁹. On a de lui les σχόλια Λέοντος εἰς τὴν ὥριμαίαν, où il corrige une erreur de Porphyre sur le calcul de « l'ascendant » (ὥριμαία), dont l'émergence à l'horizon à l'instant de la naissance

85. K. VOGEL, Der Anteil von Byzanz an Erhaltung und Weiterbildung der griechischen Mathematik, *Miscellanea Mediaevalia, Veröffentlichungen des Thomas-Instituts an der Universität Köln*, I, *Antike und Orient im Mittelalter*, Berlin, 1962, p. 112-128, cf. p. 120; et surtout, du même, Buchstabenrechnung und indische Ziffern in Byzanz, *Akten des XI. internationalen Byzantinisten-Kongresses, München, 1958*, Munich, 1960, p. 660-664. Du même encore, indications générales sur la place de Léon dans l'histoire des sciences, dans *The Cambridge Medieval History*, IV², part II, 1967, p. 270.

86. AP IX, 201. Il est incertain, toutefois, si Léon parle pour lui-même, ou bien s'il fait parler le livre.

87. Avec de fréquentes confusions entre notre Léon et l'empereur Léon VI le Sage. Il semble que dans presque tous les cas il s'agisse de Léon le Philosophe, et non de l'empereur. Cf. l'étude de C. MANGO citée ci-dessus (n. 1), notamment p. 92.

88. *Marc. gr.* 336, fol. 263^{r-v}. Edition par F. C. HERTLEIN, Fragment Leons über die Bedeutung von Sonnen- und Mondfinsternissen, *Hermes*, 8, 1874, p. 173-176. Mais il est clair que ce texte, d'après les pays et les peuples qu'il cite, ne peut pas être dans son ensemble du IX^e siècle, et déjà Bury avait vu la difficulté (*Eastern Roman Empire*, p. 442, note). Celle-ci a été résolue par F. BOLL, qui a reconnu le texte ancien sous-jacent et déterminé la très petite part qui revient à Léon : *Catal. codd. astr. graec.*, VII, *Codd. germanici*, p. 150-151.

89. Dans le *Berol. gr.* 75 : *Catal. codd. astr. graec.*, VII, n° 17, p. 33; dans le *Laurent.* 86.14 : *ibid.*, IV, n° 29, p. 74.

permet d'établir l'horoscope⁹⁰. Plusieurs manuscrits lui attribuent un traité sur le moyen de prévoir la durée et les événements du règne des empereurs et des « archontes »⁹¹. Des observations sur le cours de la lune et un *brontologion* sont dits ἀποτέλεσμα τοῦ ὑπερτίμου καὶ σοφοῦ κυροῦ Λέοντος⁹², et il est peut-être l'auteur d'un *seismologion* attribué à l'empereur Léon par le manuscrit qui nous l'a conservé⁹³. On pourrait à coup sûr allonger cette liste.

Léon attaqué
par son disciple
Constantin
le Sicilien

Ces préoccupations étaient pour les Byzantins fort ordinaires, ces curiosités semblaient normales, et, à l'inverse des pratiques de magie et de sorcellerie reprochées à Jean le Grammairien, elles n'entraînaient ni condamnation ni soupçon. En allait-il de même de l'attachement passionné à la science hellénique que Léon ne dissimulait pas ? Sur ce plan, il a été en butte aux virulentes attaques d'un de ses anciens élèves, Constantin le Sicilien, qui est une singulière figure. Disciple donc de Léon, et assez instruit pour mériter d'être appelé tantôt γραμματικός et tantôt φιλόσοφος, Constantin écrivit dans cette première partie de sa vie, entre autres œuvres sans doute perdues, des pièces anacréontiques qui sont parvenues jusqu'à nous⁹⁴. Puis il fut « converti » et je me demande s'il n'est pas l'auteur d'un quatrain que j'ai de la peine à attribuer, comme on le fait, à Léon le Mathématicien, et qui fait état d'une « conversion » opérée par le patriarche Photius (premier patriarcat, 858-867), lequel a nourri le néophyte du lait des « divines sources »⁹⁵. Par là,

90. Laurent. 28.34 : *ibid.*, I, n° 12, p. 66. Le texte, neuf lignes, est édité *ibid.*, p. 139, par F. CUMONT, qui d'ailleurs n'a pas trouvé dans l'*Eisagôgê* de ΠΟΡΦΥΡΕ le passage incriminé par Léon.

91. Marc. 334 et 335 : *ibid.*, II, n° 6, fol. 64^v, et 7, fol. 189^v (ce dernier avec attribution à l'empereur Léon); Taurin. C VII, 10 : *ibid.*, IV, p. 14, fol. 71, et p. 92-93 (édition); Berol. 147 : *ibid.*, VII, n° 21, p. 36, fol. 70^v. Cf. encore Vatic. Pal. 98, fol. 160, et les Paris. gr. 2419, fol. 136, 2420, fol. 1, 2424, fol. 50^v, 2506, fol. 42^v (*ibid.*, V, 2, p. 86, et VIII, 1, p. 41-42, 63, 81).

92. Ambros. A 56 sup. : *ibid.*, III, n° 2, fol. 1.

93. Berol. 314 : *ibid.*, VII, n° 28, p. 65, fol. 277^v. — Je signale encore le Bonon. 3632 (*ibid.*, IV, n° 18) : cf. fol. 266^v, σοφοῦ Λέοντος τέχνη; fol. 284^v, cette mention intéressante, σοφοῦ Λέοντος ἔργον Θεσσαλονίκης; et fol. 285^v, l'image d'un homme assis avec l'inscription Λέων ὁ σοφώτατος.

94. MATRANGA, *Anecdota graeca*, Rome, 1850, II, p. 689-698 : la première pièce est dite Κωνσταντίνου φιλοσόφου τοῦ Σικελιοῦ, la seconde Κωνσταντίνου γραμματικοῦ τοῦ Σικελιώτου.

95. Ce texte important, qui pose des problèmes d'établissement et d'attribution, a été édité pour la première fois, d'après le Vatic. gr. 915, par P. MATRANGA (*Anecdota graeca*, II, p. 559) comme une œuvre de Léon VI, sous la forme suivante :

Ἐρρε μοι, ὦ τριτάλαινα Πολύμνια, ἔρρετε, Μοῦσαι,
Αὐτὰρ ἐγὼν ἄπο νῦν ῥητορικῆς ἔραμαι ·
Φώτιον ἀρχιερεῖα γερωνοδιδάσκαλον εὐράν,
Ὅς με γάλακτι ἔθρεψε θείων ναμάτων.

On notera, au v. 2, l'accentuation de ἄπο; Matranga fait d'autre part observer que le v. 4 pêche par la métrique. Le texte est repris dans PG 107, 661-664, toujours avec attribution à l'em-

en tout cas, s'expliquent les deux pamphlets que, dans cette seconde partie de sa vie, il a dirigés contre Léon, peu après la mort de celui-ci, probablement dans les années 70 du IX^e siècle.

Le premier est une pièce de quarante-quatre vers intitulée *στίχοι ἡρωϊκοὶ καὶ ἐλεγειακοὶ εἰς Λέοντα φιλόσοφον Κωνσταντίνου μαθητοῦ αὐτοῦ*⁹⁶. Elle vise un personnage (nommé au v. 10 : Λέον) qui a enseigné toute cette science profane (*θύραθεν σοφία*) dont les anciens se sont enorgueillis, et qui a perdu son âme dans cette mer d'impiété. Il a adoré la foule innombrable des dieux, et renié la sainte Trinité⁹⁷. Le Christ l'a justement puni⁹⁸ de ses sarcasmes pour le vrai Dieu, car il est un véritable apostat, un adorateur de Zeus. Suit une solennelle imprécation, qui ne s'entend bien que si l'on se rappelle que la pièce est écrite juste après la mort de Léon et à cette occasion⁹⁹ : on l'envoie dans l'Hadès, avec sa science et son impiété, retrouver Chryssippe et Socrate, Proklos et Platon, Aristote et Epicure, et ses chers amis les Euclide et les *Πτολεμαστρονόμοι*, en compagnie d'Homère, Hésiode et Aratos : les philosophes, les savants, les poètes de la Grèce. Il y brûlera avec eux du feu qu'il mérite. « Voilà ce que moi, Constantin, qui ai sucé le bon lait de ta Calliope¹⁰⁰, j'ai chanté avec art; moi qui

pereur Léon VI, et avec au v. 2 l'accentuation *ἀπό*, et la traduction : « nam ego nunc maxime rhetoricam adamo ». P. WOLTERS (De Constantini Cephalae anthologia, *Rheinisches Museum*, NF 38, 1883, p. 97-119, cf. p. 115-116) a fait observer que l'auteur ne pouvait pas être Léon VI, à cause de l'épithète de *γεροντοδιδάσκαλος*, « professeur d'un vieillard », appliquée à Photius, car « imperatorem juvenem instituerat Photius », ce qui est exact. Depuis, l'épigramme a donc été attribuée à Léon le Mathématicien, notamment par Ed. COUGNY (*Anthologiae epigrammatum graecorum appendix nova*, Paris, 1890, p. 332, n° 255, et note p. 379-380), qui tente sans succès de corriger le v. 4, et qui au v. 2 écrit *ἀπό* et traduit « scilicet ego abhinc rhetoricae amans sum », mais n'omet pas de noter que Matranga avait écrit *ἄπο*, « quasi finisset poeta verbum ἀπέραιμαι » : le sens devenant alors « car quant à moi je me suis maintenant dépris de la rhétorique ». Paul MAAS (Leon Philosophos und Callimachos, *Byz.-neugr. Jahrb.*, 2, 1921, p. 302) a rapproché notre texte des derniers mots des *Aitia* de CALLIMAQUE, *αὐτὰρ ἐγὼ Μουσέων πεζὸς ἐπιεμι νόμον*, et constate que Callimaque et Léon « beide kündigen ihren Uebergang von der Poesie- zur Prosaschriftstellerei durch einen mit αὐτὰρ ἐγὼ beginnenden Pentameter an », quoique chez Léon γὰρ eût mieux convenu que αὐτὰρ. J. IRIGOIN (*Cahiers de Civilisation médiévale*, 5, 1962, p. 298) considère que l'épigramme, dont le sens lui paraît « volontairement ambigu », est un hommage de Léon le Mathématicien à Photius, dont il se considère comme l'élève, pour avoir reçu de lui « le goût de la littérature antique et en particulier des philosophes ». Pour ma part, j'estime important que notre texte concerne Photius *patriarche*; je ne crois pas que γάλακτι θείων ναμάτων puisse faire allusion à autre chose qu'un enseignement *religieux* (ce qui remet en cause l'interprétation du deuxième vers); et en général je serais très peu disposé à attribuer cette poésie à Léon le Mathématicien.

96. MATRANGA, *Anecdota graeca*, II, p. 555-556 = PG, 107, LXI-LXIV.

97. Allusion claire aux soupçons d'iconoclasme qui avaient pesé sur Léon.

98. Ce châtement est la déposition du siège métropolitain de Thessalonique.

99. Ce que confirme le v. 14 de l'*Apologie* dont il va être question.

100. Hommage aux qualités de Léon comme professeur de poésie.

ayant sondé les mystères de ton cœur, ai tardivement appris à connaître le mal qui s'y cache. »

Cette étrange oraison funèbre, avec ses allusions fourrées à l'iconoclasme fort tiède de Léon, et sa charge furieuse contre son « hellénisme » avoué, fit scandale : on blâma le disciple pour tant d'ingratitude. Constantin se défendit dans un nouveau poème de soixante-dix vers¹⁰¹ : il n'a pas été injuste envers son « second père », Léon; il n'a pas écrit contre sa pensée, et pour complaire à des ennemis de feu Léon; il s'est longtemps abstenu de répondre à ces sottises, mais puisqu'on l'accable, oui il se proclame « parricide d'un maître impie », dussent les Hellènes en crever de dépit; devant le tribunal du Christ, du Verbe, dont les armées des anges sont l'estrade et le trône, il cite ses accusateurs, et, s'avancant dans l'arène oratoire, il crie : « Périssent ceux qui renient la Divinité, et ceux qui partagent l'égarément de Manès, et ceux qui adorent les dieux des Hellènes, ces dieux asservis à l'amour et aux passions, ces dieux que peuvent blesser de misérables hommes, dieux adultères et déesses prostituées, déesses qui se donnent à des bouviers, dieux boîteux et déesses bigles; à bas ceux qui n'adorent pas le Dieu pensé en trois personnes et célébré en une seule nature; périssent ceux qui ne vénèrent pas de toute leur âme tremblante la chair du Dieu Verbe; que le Christ abroge tous blasphèmes, que le Sauveur détruise toutes hérésies; que le Christ dissipe les schismes néfastes et la malignité envieuse, que le Sauveur anéantisse ceux qui par vaine gloire divisent l'Eglise en factions. Voilà ce que vivant je pense, et que puissé-je mort répéter là-bas avec confiance en présence des anges »¹⁰².

101. MATRANGA, *Anecdota graeca*, II, p. 557-559 = PG 107, 660-661. Edité comme œuvre de Léon VI (!), et comme une défense de la victime (l'empereur Léon VI !) visée par la première pièce de Constantin, contre les accusations de celui-ci (!). Cette cascade d'erreurs vient de l'incompréhension d'un copiste, qui a donné à la poésie ce titre : Ἀπολογία Λέοντος φιλοσόφου καθ' ἣν Χριστὸν μὲν σέβει, τὰ Ἑλλήνων δὲ φαυλίξει. BURY l'a déjà bien fait remarquer (*Eastern Roman Empire*, p. 441, n. 4). Cf. aussi S. G. MERGATI, *Intorno all'autore del carme Εἰς τὰ ἐν Πύθιοις θερμὰ* (Leone Magistro Choirosphaktes), *Rivista degli Studi Orientali*, 10, 1923-1925, p. 212-248, cf. p. 235, n. 1. — L'hypothèse présentée par G. L. DOWNEY (*Constantine the Rhodian : his life and writings, Late classical and mediaeval studies in honor of A. M. Friend Jr.*, Princeton, 1955, p. 212-221 : cf. p. 214, n. 9), à savoir qu'il pourrait s'agir d'une œuvre de Constantin le Rhodien, doit être écartée.

102. E. ΛΙΨΙC, *op. cit.* (ci-dessus n. 1), p. 136-137, a mis en doute que le pamphlet et l'apologie visent Léon le Philosophe : elle pense qu'ils visaient plutôt Léon Choirosphaktès. Elle fait en effet observer, d'une part, que le Philosophe ne semble pas avoir été l'objet d'aussi virulentes attaques, ni pour son hellénisme, ni pour sa position dans la question des images : ce qui est exact, mais ne signifie naturellement pas qu'un ancien disciple converti, et qui proclame hautement cette conversion, n'ait pu faire exception. Elle attire d'autre part l'attention sur le célèbre pamphlet d'ARÉTHAS, Χοιροσφοκτής ἢ μισογῶης, qui lance contre Choirosphaktès l'accusation d'hellénisme et d'impiété (éd. par J. COMPERNASS, *Aus dem literarischen Nachlasse des Erzbischofs Arethas von Kaisareia*,

Nous ne serions pas trop surpris que l'auteur de ces deux pièces eût eu l'esprit un peu dérangé¹⁰³. Il versifie correctement, emploie une langue fort recherchée : a-t-il été lui-même professeur¹⁰⁴ ? Puis il brûla avec l'ardeur du néophyte ce qu'il avait adoré, jusqu'à se faire le « parricide » de son premier maître, son « second père » qui lui avait fait goûter les séductions des « Hellènes ». Beau témoignage, en tout cas, sur les crises de conscience de l'humanisme renaissant.

Léon le Philosophe n'en a point connu de semblables. Il nous a laissé un portrait de lui-même, qui doit dater de l'âge mûr¹⁰⁵ : c'est l'épigramme AP XV, 12, à laquelle les manuscrits donnent pour titres Λέοντος φιλοσόφου, et Εἰς ἑαυτὸν τοῦ ἐπονομαζομένου Ἑλλήνος, ce qui confirme que *Hellène* était un des surnoms de Léon. Il y remercie la Tychè de l'avoir gratifié, pour son plus grand plaisir, de la tranquille ἀπραγμοσύνη d'Epicure. Quel besoin de pénible agitation ? Il ne désire ni la richesse, amie aveugle et inconstante, ni les honneurs, vaine chimère. Loin

Didaskaleion, I, Turin, 1912, p. 295-318, cf. p. 298-306; puis par M. A. ŠANGIN — qui ignore l'éd. COMPERNASS : Vizantijskie političeskie dejatelj pervoj poloviny Xgo veka [Figures d'hommes politiques byzantins de la première moitié du x^e siècle], *Vizantijskij Sbornik*, Moscou-Leningrad, 1945, p. 228-248, cf. p. 236-241) : ce qui est exact encore, mais ne prouve rien, puisque d'abord le pamphlet et l'apologie qui nous occupent ne sont point d'Aréthas, mais de Constantin le Sicilien; puisque ensuite la personne qu'ils visent est un mort, tandis qu'Aréthas vise Choïrosphaktès exilé et multipliant les démarches pour obtenir de Léon VI son rappel; puisque enfin Choïrosphaktès est de la génération qui suit Léon le Philosophe, étant probablement né vers 845-850, et mort après 919 (G. KOLIAS, Léon Chœrosphactès magistre, proconsul et patrice, *Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie*, 31, Athènes, 1939, *passim*). D'ailleurs Choïrosphaktès, nous allons le voir, composa une épigramme en l'honneur de Léon le Philosophe au moment de sa mort. Il n'y a donc pas lieu de remettre en cause l'opinion reçue sur les deux poésies de Constantin le Sicilien et, si l'on ose dire, leur destinataire. — Comme pour compliquer encore les choses, Léon Choïrosphaktès a été la cible d'un poème satirique de Constantin le Rhodien (MATRANGA, *Anecdota graeca*, II, p. 624-625) : cf. Gl. DOWNEY, *op. cit.* (ci-dessus n. 96), p. 213.

103. Il a dû finalement tomber dans l'hypocondrie : cf. le douzain iambique édité PG 107, 664.

104. AP XV, 13, est une épigramme à laquelle certains manuscrits donnent pour titre : Κωνσταντίνου τοῦ Σικελοῦ εἰς τὸν θρόνον αὐτοῦ. L'auteur fait parler un trône ou une chaire magistrale (cf. XV, 14, qui est la réplique), qui s'adresse à son éventuel occupant pour l'inviter à s'asseoir s'il est σοφός, mais à aller ailleurs s'il n'a touché à la Muse que du bout du doigt : « car le siège que je suis ne supporte que les hommes pénétrés de science ». Nouveau témoignage sur Constantin le Sicilien première manière ?

105. Une œuvre de vieillesse de Léon pourrait être celle éditée par BOISSONADE (*Anecdota graeca*, II, p. 469), titre Λέοντος φιλοσόφου, incipit Ψυχρὸν τὸ γῆρας : poème sur la vieillesse, inspiré par la froidure de février.

de lui la sombre caverne de Circé : ouranien qu'il est, il aurait honte de manger des glands comme une bête brute; il hait la douceuse nourriture des Lotophages qui fait oublier la patrie; il fuit la mélodie charmeuse des Sirènes. Mais il demande à la divinité la fleur qui sauve l'âme, le *môlu*, qui protège des pensées mauvaises; et que, les oreilles bien bouchées avec de la cire, il échappe aux entraînements des sens¹⁰⁶. Puisse-t-il atteindre ainsi le terme de sa vie, sans parler, sans écrire autrement. — Etrange poème pour un Byzantin, pour un archevêque de Thessalonique. Le plus surprenant peut-être, le plus significatif en tout cas, c'est qu'en dehors du fanatique Constantin, dont les traits grossiers manquent le but, personne ne semble lui avoir tenu rigueur. Après sa mort, Choirosphaktès composa en son honneur cette médiocre épigramme¹⁰⁷, qui nous servira pourtant de conclusion :

Θεωρίας ὕψωμα, γνώσεως βάθος,
 πλάτος λόγων, φρόνησις, ἀπλότης, πόνος
 θρηνοῦσιν, οἰμώζουσιν, οὐ γὰρ ἐν βίῳ
 Λέοντα νῦν βλέπουσιν, ὦ τῆς ζημίας!

Telles furent, autant que nous pouvons les connaître, la vie et l'œuvre d'un homme de savoir, né peu avant la fin du VIII^e siècle, mort peu après 869. Un homme de la capitale : il ne la quitta que pour le bref intermède thessalonicien. Mais à ses débuts il n'avait trouvé dans la capitale, dit-il, ni professeur, ni livres. Quand il mourut, il y avait à nouveau une École supérieure, et à coup sûr des livres¹⁰⁸. Un savant obscur, jusqu'à ce que les Arabes se fussent intéressés à lui : le monde intellectuellement le plus proche de Byzance, c'est alors l'Islam, et les conflits militaires se doublent de rapports de culture. Un homme qui réapprit tout ce que l'on pouvait apprendre de son temps, et qui l'enseigne au long d'un demi-siècle. Figure originale et attachante d'une « renaissance », qui marque à la fois la fin de la crise iconoclaste, et la réapparition de l'École.

106. C'est dit sans fard : γενετήσιος ὄρμη.

107. S. G. MERCATI, *Rivista degli Studi orientali*, 10, 1923-1925, p. 238; KOLIAS, Léon Cherosphaktès, *op. cit.*, p. 132. Titre dans le codex du British Museum *Addit.* 36749, fol. 135^r : Τοῦ αὐτοῦ [Λέοντος τοῦ Χοιροσφάκτου] εἰς Λέοντα τὸν φιλόσοφον; ce qui montre bien, malgré E. LIPIEC (ci-dessus n. 97), qu'il n'y a guère de confusion possible entre Léon Choirosphaktès et Léon le Philosophe, comme l'avaient bien vu S. G. MERCATI (*loc. cit.*) et après lui KOLIAS (*op. cit.*, p. 68).

108. Mais, bien sûr, rien ne nous dit que Léon ait été lui-même calligraphe. B. HEMMERDINGER (*Essai sur l'histoire du texte de Thucydide*, Paris, 1955, p. 39) a voulu en faire le propriétaire de l'encrier de Padoue, dont l'inscription a été publiée par TOESCA, *Cimeli Bizantini*, dans *L'Arte*, 9, 1906, p. 35 sq. : en fait, cet encrier est un cadeau fait par des amis, admirateurs ou collègues, à un calligraphe nommé Léon, dans lequel il n'y a aucune raison de reconnaître Léon le Mathématicien.

PHOTIUS OU LE CLASSICISME

*Position
des problèmes*

On ressent une vive curiosité, mêlée de quelque crainte, en abordant cette figure qui compte parmi les plus grandes de l'histoire de Byzance, et qui est peut-être la plus représentative de la civilisation byzantine¹. Dès l'abord il faut considérer avec prudence les lieux communs sur le rôle de Photius dans une renaissance de l'antique. Le personnage est complexe, et l'insuffisance de notre documentation, le caractère aussi des travaux qui lui ont été consacrés, trop souvent inspirés par la passion romaine ou antiromaine, latine ou antilatine, n'aident pas à le mieux connaître. Disons tout de suite notre sentiment : c'est le défenseur de l'orthodoxie, c'est l'adversaire de tous ceux qui peu ou prou ont dévié de la foi droite, c'est l'inspirateur de la grande œuvre missionnaire de Byzance, c'est le patriarche enfin, qui tout compte fait l'emporte. Mais l'homme eut tant de talent, de génie peut-être, et une si étonnante activité au service d'une curiosité si ouverte que de notre point de vue aussi il revêt une importance à la mesure de ses qualités exceptionnelles. Il domine ce grand IX^e siècle byzantin, qui, avec les règnes de Théophile, de Michel III, de Basile I^{er}, contient déjà en germe l'éclatant apogée du siècle suivant.

Mais nous ne devons plus, et c'est la grande nouveauté, poser les problèmes en termes de conflit. Tandis qu'aux frontières les campagnes de Pétronas et de Bardas marquent le tournant décisif dans la lutte pour la vie que Byzance mène contre l'expansionnisme de l'Islam, à l'intérieur la crise iconoclaste se dénoue. J'ai montré qu'en un sens elle se termine par la victoire d'un certain hellénisme, d'un certain humanisme. C'est en même temps un grand apaisement, et comme un retour aux sources du christianisme hellénisant. Certes, beaucoup a été perdu en chemin, ou écarté : mais ce que l'on a conservé est désormais considéré sans défiance. Cette conciliation, ou réconciliation, qui est le point de départ d'une

1. Une partie de mon séminaire à l'École des Hautes Etudes, en 1964-1965, a été consacrée à Photius : cf. l'*Annuaire* de la IV^e Section, 1965-1966, p. 235 sq.; et déjà, *Annuaire* 1960-1961, p. 35-36, et 1961-1962, p. 47-48.

longue et brillante période de la civilisation gréco-byzantine, il me semble que c'est Photius qui l'incarne le mieux.

Ce n'est pas le point de vue duquel on l'a le plus souvent jusqu'ici considéré. L'historiographie occidentale ou, plus exactement, romaine a jusqu'à une date récente, avec un curieux mélange d'ignorance et de hargne, détesté en lui le schismatique, et le dénonciateur de l'addition du *filioque*². Bien plus encore, mais sans l'avouer, elle se vengeait de celui qui avait définitivement soustrait Byzance à l'universalisme dogmatique et juridictionnel du pape, triomphé de celui-ci dans le conflit dont la Bulgarie fut l'enjeu, inspiré la grandiose œuvre missionnaire et civilisatrice qui dans l'histoire est peut-être le principal titre de gloire de l'Empire. Il n'y a pas si longtemps que la vérité a été rétablie, pour l'essentiel, par quelques travaux, dont les plus notables sont ceux, il faut le remarquer, de deux membres de l'Eglise romaine, le P. V. Grumel et l'abbé F. Dvornik.

Ce n'est pas non plus le seul point de vue duquel on doit considérer Photius. La religion à Byzance est partie trop intime de l'Etat, ou plutôt elle est trop près d'être l'Etat, pour que le patriarche Photius, longuement formé aux plus importantes affaires dans les conseils de l'empereur, n'ait pas été aussi un grand homme d'Etat; pour qu'au-dehors sa vaste entreprise de conversion des « athées » et celle de ralliement des patriarchats orientaux n'aient pas été aussi une œuvre politique; pour qu'au-dedans son conflit avec Ignace et ses partisans n'ait pas eu aussi une signification politique. L'histoire de ses deux patriarchats et de ses deux dépositions a-t-elle d'ailleurs un autre sens ?

Presque tout est encore à dire sur Photius. Mais pour revenir à ce qui est ici notre objet, notons au moins des signes encourageants : l'édition et l'étude de ses homélies, si riches de contenu historique³; la publication en cours et bientôt achevée de la *Bibliothèque*⁴; celle, qu'on annonce prochaine, du *Lexique*, connu depuis peu dans son texte complet. Quand la même tâche aura été menée à bien pour la correspondance et pour les *Amphilochia*, on pourra sans doute tenter une synthèse, qui dégagera du grand Byzantin une figure inattendue. Ici, la tâche est

2. Les exemples sont innombrables, et certains amusants, par ex. les précautions que croit devoir prendre l'abbé MIGNÉ pour se faire pardonner d'oser faire place à Photius dans sa *Patrologie grecque*. Voici d'ailleurs comment il le traite dans l'Introduction au tome premier de ses œuvres (PG 101) : « Doctrina celebris, at facinoribus, quibus diu ecclesiam perturbavit, et terribilissimum schisma inauguravit (...) callidus, hypocrita, ambitiosus, falsarius, schismaticus, tyrannus. » Les trois volumes, méritoires et de bonne foi, sinon toujours équitables, du cardinal J. HERGENRÖTHER (*Photius, Patriarch von Konstantinopel*, Regensburg, 1867-1869) ont insidieusement consacré, plutôt que corrigé, ce point de vue.

3. C. MANGO, *The Homilies of Photius, Patriarch of Constantinople : English Translation, Introduction and Commentary*, Cambridge, Mass. (Dumbarton Oaks Studies, III), 1958.

4. Par R. HENRY, dans la série byzantine de la collection Guillaume Budé : six volumes parus.

plus modeste. Elle consiste à dire, dans l'état actuel de notre information, ce que l'on peut tenir pour fondé, et davantage encore à écarter résolument ce qui ne l'est pas.

Les années de formation : questions de chronologie Nous devons d'abord revenir sur un problème de chronologie, parce qu'il commande l'image qu'on peut se faire de la partie pour nous la plus importante de la vie de Photius, dont les seules dates bien assurées sont celles des deux patriarchats (858-867, 878-886) : car nous ignorons aussi bien la date de sa naissance que celle de sa mort⁵. Il s'agit de l'ambassade de Photius chez les Arabes, à laquelle est liée la composition de la *Bibliothèque*. Nous en avons déjà traité à la fin du deuxième chapitre de cet ouvrage⁶, pour écarter l'hypothèse que Photius aurait lu à Bagdad, dans des manuscrits trouvés à Bagdad, les œuvres grecques qu'il analyse. Rejetant comme sans fondement la date communément admise de 855-856, aussi bien que celle, qu'on a aussi proposée, de 851, nous avons en revanche retenu l'heureuse hypothèse, récemment soutenue⁷, d'après laquelle il s'agirait de l'ambassade de 838. Théophile avait conduit contre les Arabes, en 837, la campagne victorieuse qui avait vu tomber Zapétra, Arsamosate et Mélitène⁸, mais qui provoqua, l'année suivante, la riposte du calife Mutaçim qui devait aboutir à la prise d'Amorion⁹. Mutaçim, partant de Samarra, s'était mis en campagne au début d'avril 838. Théophile s'était installé à Dorylée. Après les premières graves défaites subies par les Grecs, il envoya des ambassadeurs à Mutaçim, qui les retint sans les écouter¹⁰, jusqu'au lendemain de la prise d'Amorion¹¹. Après ce désastre, Théophile envoya une nouvelle ambassade au calife, pour tenter de racheter une partie des prisonniers, d'ailleurs en vain¹². Ces ambassades eurent lieu dans des circonstances particulièrement pénibles pour les représentants de Byzance, et même dangereuses, surtout la première, où il paraît que les ambassadeurs furent fort maltraités : or Photius, dans la postface de la *Bibliothèque*, envisage le risque qu'il ne revienne pas vivant. Il est

5. R. JENKINS, sans entrer dans la discussion, a récemment indiqué que Photius était peut-être mort le 6 février 893, en tout cas pas avant 893 : *Dumbarton Oaks Papers*, 19, 1965, p. 244 et n. 30.

6. Cf. ci-dessus, p. 37 sqq.

7. Hélène AHRWEILER, Sur la carrière de Photius avant son patriarchat, *Byz. Zeitschr.*, 58, 1965, p. 348-363 : cf. p. 356 sqq.

8. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, p. 137-143.

9. *Ibid.*, p. 144-177.

10. *Ibid.*, p. 160.

11. *Ibid.*, p. 172.

12. *Ibid.*, p. 174-175. Sur ces ambassades : DÖLGER, *Regesten*, n^{os} 434, 435, 436, avec l'indication des sources. Sur une ambassade de 840-841, dont on ne sait pratiquement rien, cf. DÖLGER, *Regesten*, n^o 441, mais aussi les remarques critiques de VASILIEV, I, p. 176.

vrai qu'aucune source ne dit qu'il faisait partie d'une ambassade en 838 : mais non plus d'aucune autre ambassade chez les « Assyriens », et cependant son propre témoignage ne peut raisonnablement être mis en doute. Les premiers mots de sa lettre d'envoi de la *Bibliothèque* à son frère Tarasios, ἐπειδὴ τῶ τε κοινῷ τῆς πρεσβείας καὶ τῆ βασιλείῳ ψήφῳ πρεσβεῦειν ἡμᾶς ἐπ' Ἀσσυρίους αἰρεθέντας (...), indiquent en outre clairement, et c'est important, que Photius n'occupait qu'une place modeste parmi le « corps » (κοινόν) de ces ambassadeurs, auxquels il ne fut agrégé qu'après coup, sur leur initiative, et avec l'assentiment de l'empereur¹³ : donc il était encore jeune, et, s'il était déjà entré dans la carrière des bureaux impériaux, il ne devait être qu'à ses débuts. Nous ne savons pas s'il se trouvait à Constantinople quand il fut ainsi désigné, ou déjà en Asie Mineure dans la suite de Théophile, et dans ce cas sans doute à Dorylée, où l'empereur séjourna, à moins que ce ne soit à Nicée, où sa présence est également signalée¹⁴. Si Photius avait accompagné Théophile en Asie, on s'expliquerait mieux, comme on l'a justement fait valoir, qu'il ait d'abord craint de ne pas trouver facilement un secrétaire capable de mettre en ordre ou de recopier ses notes de lecture, qu'il avait emportées avec lui¹⁵. Mais nous n'en savons rien.

Nous tenons donc pour vraisemblable que l'ambassade qui conduisit Photius chez les Arabes est de 838. Cela a des conséquences, et d'abord chronologiques. On ne connaît pas la date de naissance de Photius. L'historiographie moderne a généralement accepté sans critique celle qu'avait cru pouvoir proposer Hergenröther : peu avant 827. Elle est sûrement trop basse. Trop haute en revanche est probablement celle qu'avait proposée Papadopoulos-Kérameus : peu avant 800¹⁶. Je crois bonne la date d'environ 810 — je dirais volontiers : plutôt un peu avant qu'après — en faveur de laquelle ont été rassemblés récem-

13. Simple assentiment, car on notera que la βασιλειαὶος ψήφος n'est mentionnée qu'en seconde place : elle l'eût été en premier, si la désignation de Photius était venue de l'empereur.

14. GÉNÉSIOU, Bonn, p. 69, l. 20.

15. Hélène AHRWEILER, *op. cit.*, p. 360. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse : on pouvait avoir même à Constantinople des difficultés à trouver un bon secrétaire. En revanche, je ne crois pas pouvoir retenir l'autre argument invoqué, à savoir que PHOTIUS est éloigné de Constantinople et de son frère au moment où il écrit à celui-ci l'épître d'envoi de la *Bibliothèque*, puisque justement il écrit : ce n'est, selon moi, que banale convention littéraire. — P. J. Alexander a bien voulu attirer mon attention sur le Codex 76, consacré aux *Antiquités juives* de Flavius JOSÈPHE, et sur l'insistance qu'y met Photius à développer un point particulier, à savoir les dépositions de grands-prêtres par les autorités juives ou romaines (éd. HENRY, I, p. 155-156) : Alexander juge que ce passage au moins pourrait avoir été écrit après que Photius eut été lui-même victime d'une mesure analogue, donc après 867. Observation fort intéressante, qui ne modifie pourtant pas mon avis sur la date de composition de la *Bibliothèque* dans son ensemble.

16. Sur ces dates, et sur l'argumentation malheureuse d'Aristarchis en faveur d'une date plus basse d'une dizaine d'années qui doit pourtant être la bonne, cf. AHRWEILER, *op. cit.*, p. 348-349.

ment¹⁷ de solides arguments : que Photius considère les patriarches Tarasios et Nicéphore comme de grands aînés; qu'il a bien connu personnellement Méthode, et fait son éloge à sa mort, en juin 847; que ses parents ont été victimes de leur attachement aux images, et sont morts tôt et probablement en exil; que selon son propre témoignage¹⁸ Photius avait été anathématisé par les synodes iconoclastes qui condamnèrent aussi son oncle Tarasios et son père, ce qui oblige à croire qu'en 837 au plus tard¹⁹ il avait l'âge d'homme, et même une certaine notoriété; que tout porte à penser que, s'il était certainement, à mon avis, plus jeune que Léon le Mathématicien, il n'y avait pourtant pas une grande différence d'âge, or nous avons pu placer vers 790-800 la naissance de Léon; que Photius, quand il fut fait patriarche en 858²⁰, exerçait depuis assez longtemps la très importante fonction de *prôtasèkrètis*, à laquelle il n'avait pu parvenir qu'à l'âge mûr.

Retenons donc comme vraisemblable pour la naissance de Photius la date d'environ 810. S'il nous importait tant de le savoir, c'est que nous voudrions connaître les conditions dans lesquelles il a été élevé, instruit, formé, et que dans une période de changements aussi rapides une différence d'une ou deux décennies est de conséquence. Or nous savons déjà peu de chose sur la famille de Photius : pour ne point parler de la *vexata quaestio* de sa parenté avec une sœur de l'impératrice Théodora²¹, tout ce que nous pouvons dire est que son père était frère du patriarche Tarasios. Photius révèle, et plusieurs sources confirment, que ses

17. *Ibid.*, p. 349 sq.

18. Dans une lettre au diacre et *chartouliarios* Grégoire : PG 102, 877 B-C.

19. Date du dernier anathématisme synodal contre les iconodoules : GRUMEL, *Regestes*, n° 413, qui d'ailleurs considère l'existence de ce synode, non attesté par les sources contemporaines, comme « quelque peu suspecte » : à tort à mon avis, car justement ce témoignage de Photius l'appuie. S'il fallait, en effet, remonter plus haut pour chercher un synode iconoclaste qui aurait visé Photius en même temps que son père et son oncle, il faudrait apparemment remonter jusqu'au concile de Sainte-Sophie d'avril 815, ce qui ferait naître Photius au plus tard aux environs de 790, de façon très peu vraisemblable : n'oublions pas que son second patriarcat prend fin — et point par sa mort, quoiqu'il soit alors vieux et malade — en 886.

20. Un indice supplémentaire qu'a bien signalé Mme AHRWEILER (*op. cit.*, p. 353 sq.), mais auquel je suis porté à accorder encore plus d'importance qu'elle ne fait, est le passage du Pseudo-Syméon (le fait que cet auteur accumule contre Photius des ragots calomnieux ne lui ôte pas nécessairement ici son intérêt chronologique) où la mère de Photius raconte à un moine qu'alors qu'elle était enceinte — du moins je n'hésite pas à comprendre ainsi — saint Hilarion de Dalmatos lui déclara : « Tu portes Satan incarné. » Cela fait partie des signes prémonitoires que les Ignatiens se complurent à inventer, pour faire entendre qu'à leurs yeux Photius allait devenir l'ennemi de la religion. Or, au jugement de V. GRUMEL (*Regestes*, nos 375 et 376), Hilarion était moine à Dalmatos avant 806, en fut élu higoumène cette année-là, et le resta huit ans.

21. En dernier lieu, Hélène AHRWEILER (*op. cit.*, p. 354-355) donne clairement les données de ce problème.

parents étaient riches et de haut rang, mais ni lui-même ni aucune source ne donne la moindre indication sur son instruction ou sur ses maîtres. Cela me paraît tout à fait surprenant. Qu'il n'ait pas été à proprement parler autodidacte, c'est ce que me semblent indiquer, outre le fait qu'il était né à Constantinople dans une famille de l'aristocratie, la précocité et la vaste étendue de son savoir, et aussi le fait qu'il a eu à sa disposition tous les livres qu'on pouvait lire de son temps. Pourquoi donc ce silence et ce mystère ? Peut-être parce que les ennemis mêmes de Photius, nos principaux informateurs, ne trouvaient là rien à reprendre ; surtout parce que lui-même s'entourait d'un certain mystère. C'est un trait de son caractère que révèle notamment sa correspondance : convaincu de sa valeur, très personnel, hautain souvent, et même cassant, Photius soigne son personnage ; l'abandon intime, la confiance, les souvenirs même n'ont pas de place.

Pourtant, si notre chronologie est juste, ses années de formation, que nous placerons, pour conserver une marge d'approximation suffisante, entre 825 et 835, correspondent à un temps où il n'y a encore à Constantinople aucun établissement d'enseignement supérieur, mais où Léon le Mathématicien, revenu d'Andros, enseigne privément, puis comme pensionné de l'Etat, mais toujours à titre personnel, *de omni re scibili*. C'est un problème que celui des relations de Photius et de Léon²². Celui-ci ne figure pas parmi les correspondants de Photius, sinon peut-être une fois, qui n'est nullement assurée²³. Léon et Photius sont associés une fois dans la Vie slavonne de Constantin-Cyrille : témoignage dont nous avons dit²⁴ qu'il appelle de grandes réserves. Et cependant il est impossible d'imaginer qu'à Constantinople, dans ces années 30 du ix^e siècle, Léon et Photius ne se soient pas fort bien connus, et trouvés en étroit contact, tant le cercle du savoir était encore restreint. Mais les hommes étaient fort dissemblables : Léon était un sage, qui ne s'est jamais mis en avant ; l'ambitieux Photius était d'une autre trempe. Je croirais volontiers qu'il a tiré de Léon — son aîné, ne l'oublions pas — ce qu'il en pouvait tirer, de son exemple, de son expérience, de son enseignement peut-être (mais c'est simple hypothèse), de sa bibliothèque sans doute. Puis il a pris ses distances, soit par quelque mouvement d'humeur ou de jalousie, soit encore par conviction religieuse.

22. De même, on ne sait rien des relations entre Photius et Théoktistos. Quant à l'hypothèse d'après laquelle Photius aurait été disciple de Grégoire Asbestas, elle résulte probablement d'une interprétation abusive d'un passage de la Vie d'Ignace par ΝΙΚΕΤΑΣ (PG 105, 512 B), où *καθηγητής* ne peut pas avoir cette signification.

23. Question n° 106 des *Amphilochia* (PG 101, 640-641), sur l'emploi pléonastique de *εἰμὶ* dans l'Écriture : cf. ci-dessus, chap. VI, p. 168, n. 72.

24. Ci-dessus, p. 161 sq.

Que la carrière laïque
de Photius a été
d'un haut fonctionnaire,
non d'un professeur

S'il est certain que Léon a été professeur de métier, il est aussi certain que Photius ne l'a jamais été. Tout ce que l'on a pu dire et répéter dans le sens contraire ne repose sur rien, et il me paraît que si Photius avait fait métier, ne fût-ce qu'un temps, d'enseigner, il en resterait au moins un témoignage; il n'y en a aucun. Sa carrière avant l'accession au patriarcat a été, de façon plus conforme au caractère de l'homme, une carrière de haut fonctionnaire. Il est entré dans les bureaux impériaux, qui pouvaient être alors, lorsqu'on atteignait le poste le plus élevé, celui de *prôtasèkrètis*, un moyen de parvenir au patriarcat : ç'avait été le cas de Tarasios, celui de Nicéphore, ce sera celui de Photius. Il travailla sous les ordres d'un homme encore mystérieux, Zélix²⁵, *prôtasèkrètis* avant 843, et peut-être encore un peu de temps après cette date. Lui a-t-il succédé, aux alentours de 845 ? L'hypothèse a été ingénieusement défendue²⁶. En tout cas, la date de 851, qu'on a proposée pour l'accession de Photius au poste le plus élevé de la chancellerie impériale, est sans fondement²⁷. On peut seulement dire qu'il était *prôtasèkrètis* depuis un nombre d'années que nous ne connaissons pas, mais certainement assez grand, lorsqu'en 858 il devint patriarche. Sa carrière s'était tout entière déroulée, avec éclat, dans l'adminis-

25. J. GOULLARD, Deux figures mal connues du second iconoclisme, *Byzantion*, 31, 1961, p. 371-401, cf. p. 371-387; et là-dessus Hélène AHRWEILER, *op. cit.*, p. 361 et n. 72.

26. Hélène AHRWEILER, *op. cit.*, p. 361-363 : l'« hérétique » Zélix, démasqué par le patriarche Méthode (843-847), et qui même après sa réconciliation à l'orthodoxie n'a guère pu conserver son poste, a-t-il dû, en partie au moins, sa « conversion » à Photius, qui lui aurait alors succédé comme *prôtasèkrètis* ? La question a été liée par Mme Ahrweiler à l'identité du paulicien dont parle Photius dans son quatrième discours contre les Manichéens, sous le nom de Berzélic-Nicéphore. Nous en traitons ailleurs. Contentons-nous de dire ici que nous ne croyons pas pouvoir accepter cette hypothèse.

27. Dans son étude, déjà citée, sur la carrière universitaire de Constantin le Philosophe (*Byzantinoslavica*, 3, 1931, p. 59-67, cf. p. 63-64), F. DVORNIK écrit que « tout paraît indiquer que [Photius] débuta (...) vers 843 dans l'enseignement officiel et qu'il devait son poste à la générosité de Théoktiste »; il ajoute que ce doit être en 851 que Photius fut nommé *prôtasèkrètis* et abandonna son poste à « l'Université », où lui succéderait Constantin-Cyrille, son ancien élève, qui à ce moment démissionnerait de son poste de bibliothécaire du patriarcat. Il n'y a là rien, je l'ai déjà dit, qu'on puisse tenir pour fondé, bien que F. DVORNIK le répète dans son livre sur *Les légendes de Constantin et Méthode vues de Byzance*, p. 79 sq. Quant à la date de 851 pour la promotion de Photius au rang de *prôtasèkrètis*, elle est probablement déduite par hypothèse du chap. 6 de la Vie slavonne de Constantin-Cyrille (DVORNIK, *Légendes*, p. 85 sq. et 354 sq.), où il est raconté que celui-ci fut envoyé par l'empereur pour disputer avec des Sarrasins sur des questions de foi; comme on dit qu'il avait alors 24 ans, la date de 851 en a paru découler; et comme on ajoute qu'on lui adjoignit un *asèkrètis* dans lequel F. Dvornik veut reconnaître Photius, il en résulterait que ce dernier aurait été promu *prôtasèkrètis* au plus tôt en 851, mais probablement, dit-on, à cette date et à l'occasion de cette mission. Ce ne sont qu'hypothèses non fondées.

tration centrale. A aucun moment il ne fut titulaire d'un enseignement public, ou n'eut affaire à un établissement d'enseignement.

Mais sur ce dernier point, anticipant un peu pour achever d'écarter de notre route des hypothèses ruineuses, il me faut bien rappeler que le contraire a été soutenu avec une persévérance qui a entraîné trop d'adhésions²⁸. J'ai déjà montré plus haut que l'hypothèse d'après laquelle un établissement d'enseignement dépendant du patriarcat, ou « Académie patriarcale », aurait existé depuis le VI^e siècle au moins est sans fondement²⁹. On a cependant soutenu qu'après le rétablissement des images le patriarche Méthode (843-847), aidé par Théoktistos, ne put manquer de s'intéresser à cette prétendue Académie patriarcale; puis que, sous le premier patriarcat d'Ignace (847-858), qui était peu favorable aux sciences profanes, « l'enseignement profane à l'École patriarcale subit une éclipse »; enfin que Photius, à son tour patriarche, pour parer le danger que représentait le parti ignatien, « s'appliqua à exécuter ses plans de réforme, en commençant par l'Académie patriarcale »³⁰. Mais le seul argument invoqué est une petite phrase de la Vie slavonne de Constantin-Cyrille, où il est dit qu'après la mission chez les Chazars, de retour à Constantinople, « ayant vu l'empereur, il vivait paisiblement et, se tenant dans l'église des Saints-Apôtres, il priait Dieu »³¹. Or le texte slavon, manifestement traduit du grec, signifie clairement, à mon sens, que l'empereur accorda à Constantin, aux Saints-Apôtres, un *κάθισμα*, au sens bien connu de ce mot : une cellule et une place au réfectoire³², une manière de pension. F. Dvornik, au contraire, considère que le terme dont se sert la Vie slavonne « signifie toujours la fonction de l'enseignement »; donc que Constantin « enseignait à l'église des Saints-Apôtres, office qui ne peut avoir été institué que par le patriarche [Photius] comme partie de l'École patriarcale »; mieux, comme

28. H.-G. Beck est l'un des rares, sinon le seul, à avoir vu clair : cf. ci-dessus, chap. IV, n. 49.

29. Cf. ci-dessus, chap. IV, p. 95 sq. : « Le mythe de l'Académie patriarcale ». Je rappelle seulement que cette hypothèse a été surtout défendue par F. DVORNIK, Photius et la réorganisation de l'Académie patriarcale, *Anal. Boll.*, 78 (Mél. Peeters, II), 1950, p. 108-125. Les p. 108-119 traitent de « L'École théologique de Constantinople avant Photius », et nous en avons déjà parlé. Les pages suivantes traitent du rôle qu'aurait joué Photius dans cette Académie patriarcale.

30. F. DVORNIK, *op. cit.*, p. 119-120.

31. Je cite ici la traduction de F. DVORNIK, *Les légendes de Constantin et de Méthode*, *op. cit.*, p. 371. Le texte de la Vie slavonne, éd. GRIVEC-TOMŠIĆ (*Constantinus et Methodius Thessalonicensis, Fontes*, Zagreb, 1960, p. 128), est : « Filosof že ide v Carigrad, i vidiev' cara živieše v crkvi svetych Apostol Boga mole (var. : Apostol sieda) »; la version latine (*ibid.*, p. 198-199) dit : « Philosophus autem profectus est Constantinopolim, et postquam vidit imperatorem, vivebat sine tumultu, Deum orans, ad ecclesiam ss. apostolorum sedens. » Le texte adopté par A. VAILLANT (*op. cit.*, I, p. 29) est : « ... živaše bez ml'vy, mola Boga, v crkvi svatych apostol sieda »; trad. (*op. cit.*, II, p. 19) : « et il vivait dans le calme en priant Dieu, se tenant dans l'église des Saints-Apôtres ».

32. Cf. DUCANGE, *sub verbo*, qui traduit : « une place de Moine ».

Constantin est surnommé le Philosophe, et qu'il est supposé avoir enseigné la philosophie, « il est probable qu'il donna les mêmes cours à l'École de Photius »; et, d'hypothèse en hypothèse, F. Dvornik en vient à soutenir que Photius, réorganisant tout l'enseignement de l'Académie patriarcale, qui pour la théologie se serait donné à Sainte-Sophie, en transporta toute une branche, celle des sciences profanes, aux Saints-Apôtres, où il aurait installé « des chaires de philosophie, de grammaire et de rhétorique »³³. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a malheureusement pas un élément de cette audacieuse construction qui puisse être retenu. Il est temps de revenir sur un terrain plus solide, et de considérer les œuvres de Photius lui-même.

En dépit de tous les débats qui ont eu lieu, et qui continuent, Le « *Lexique* » sur ce sujet, il me semble que le premier ouvrage de Photius parvenu jusqu'à nous est le *Lexique*³⁴. Il n'y a pas de bonne raison de refuser le témoignage de la Question 21 des *Amphilochia* : « On ferait un copieux ouvrage en réunissant, non pas tous les mots à sens multiples, tâche immense et presque impossible, mais les plus courants et les plus fréquemment employés : ce que j'ai fait, comme tu le sais, lorsque je sortais de l'adolescence »³⁵. On sait du reste, par Photius lui-même, qu'il a consulté attentivement un grand nombre de lexiques : dans la *Bibliothèque*, il n'en cite pas moins de seize, et à plusieurs reprises il indique l'utilité qu'il y aurait à en fondre plusieurs en un seul³⁶.

33. F. DVORNIK, *Photius et la réorganisation de l'Académie patriarcale*, op. cit., p. 124-125; cf. aussi, du même auteur, *Patriarch Photius Scholar and Statesman*, *Classica Folia*, 13, 1959, p. 3-18, et 14, 1960, p. 3-22 (cf. cette seconde partie, p. 12-13). Ces points de vue sont repris, pour l'essentiel, par R. BROWNING, *The Patriarchal School at Constantinople in the twelfth Century (Byzantion)*, 32, 1962, p. 167-202), dont la première partie, concernant la période antérieure au XII^e siècle, appelle toutes réserves.

34. J'ai utilisé l'édition de S. A. NABER, *Photii patriarchae Lexicon*, publiée en deux volumes à Leyde en 1864-1865, et reproduite photographiquement en un volume à Amsterdam en 1965. Toutefois l'édition de PORSON, *Photii Lexicon*, Leipzig, 1823, conserve certains avantages sur celle de Naber. Exposés généraux : TOLKHEHN, s.v. *Lexikographie*, *RE* (1925), col. 2469-2479 (lexicographes byzantins) et spécialement 2471-2472 (Photius); K. ZIEGLER, s.v. *Photios*, *RE* (1941), col. 732-734.

35. *PG* 101, 153 C : Καὶ πολὺστίχον ἂν τις ἀπαρτίσῃ (ἀπαρτίσει Ziegler) βιβλίον, οὐκ ἂν ποθὲν τὰς πολυσήμους φωνὰς ἀπάσας περιλαβεῖν ἐβελήσοι, ἐργῶδές τε γὰρ τοῦτο καὶ πλησίον τῶν ἀνεφίκτων, ἀλλ' ἂν εἰς ἓν συναγαγεῖν βουληθεῖη τὰς ἐπὶ πλεόν τῶν ἄλλων συνήθειαι καὶ τοῖς λόγοις μᾶλλον ἐπιπολαζούσας · οἷα δὲ καὶ ἡμῖν ἐπράχθη τὴν τῶν μεираκίων ἡλικίαν, ὡς καὶ αὐτὸς οἶσθα, παραλλάττουσι.

36. Cf. les *Codd.* 145 à 157. Dans *Cod.* 152, il suggère de fondre en une seule les deux rédactions du traité alphabétique « des mots attiques » d'AILIOS DIONYSIOS d'HALICARNASSE, et dans *Cod.* 153, à propos du *Lexique alphabétique* de PAUSANIAS, il note qu'on pourrait facilement en intégrer la matière à celle de l'ouvrage précédent. Dans *Cod.* 154, il parle des lexiques de termes platoniciens de TIMAIOS et BOËTHOS, et dans *Cod.* 155, il suggère de les fondre en un seul, et d'y

Il n'y a pas d'étude satisfaisante sur Photius lexicographe³⁷. La question a été de nouveau posée par la découverte, il y a dix ans, d'un manuscrit complet du *Lexique*, dont nous ne connaissions qu'environ les deux tiers³⁸ : il faut maintenant attendre la publication. Mais un savant grec associé à la préparation de l'édition, M. K. Tsantsanoglou, vient de consacrer une monographie à la date de rédaction, et à l'étude de la tradition manuscrite³⁹; très méritoire sur le second point, à ce qu'il me semble, elle appelle sur le premier des réserves. L'auteur considère que le *Lexique* n'est pas la (συναγωγή) πολυσήμων φωνῶν dont parle la Question 21 des *Amphilochia*, mais qu'il représente la réalisation d'une des tâches lexicographiques que, dans la *Bibliothèque*, Photius indique comme utiles. Le *Lexique* est donc, selon lui, postérieur à la *Bibliothèque*, et à l'ambassade chez les Arabes. Or pour l'ambassade il écarte la date de 838, et pour la composition de la *Bibliothèque* il adopte celle, très basse, après 876, proposée par F. Halkin. En fin de compte il estime qu'ambassade et *Bibliothèque* sont de 876-877, et que le *Lexique*, qui devient une œuvre de vieillesse, se place le mieux pendant le second patriarcat, 877-886.

Je ne peux accepter cette façon de voir, pour les raisons que voici. D'abord, si l'on veut contester la convenance pour le *Lexique* de la définition donnée dans les *Amphilochia*, à plus forte raison peut-on contester qu'il réponde à l'un des programmes lexicographiques énoncés dans la *Bibliothèque* : on admet que le titre primitif du *Lexique* devait être : Λέξων συναγωγή κατὰ στοιχεῖον δι' ὧν

ajouter la matière d'un autre lexique analogue, dont il dit seulement qu'il était dédié à Athénagoras. Il n'est pas douteux qu'il a été un moment préoccupé par ce genre de travail, ni surprenant qu'il en ait lui-même fait l'essai.

37. Le livre de P. ROELLIG, *Quae ratio inter Photii et Suidae lexica intercedat*, Dissert. Halle, 1884, est devenu inutile (sa thèse est que la *Souda* n'emprunte pas à Photius); celui de P. BECKER, *De Photio et Aretha lexicorum scriptoribus*, Dissert. Bonn, 1909, peut encore sur quelques points être consulté (l'auteur réagit contre l'idée que le *Lexique* serait postérieur à la *Bibliothèque*). L'ouvrage classique de R. REITZENSTEIN, *Geschichte der griechischen Etymologika, Ein Beitrag zur Geschichte der Philologie in Alexandria und Byzanz* (Leipzig, 1897; reprod. fotogr., Amsterdam, 1964) est décevant en ce qui concerne Photius; de même celui de H. ERBSE, *Untersuchungen zu den attizistischen Lexica I-III* (*Abhandl. Akad. Wiss. Berlin*, 1950), qui s'intéresse surtout à Eustathe, mais pourtant édite Ailiios Dionysios d'Halicarnasse et Pausanias.

38. L. POLITIS, *Die Handschriftensammlung des Klosters Zavorda und die neuaufgefundene Photios-Handschrift, Philologus*, 105, 1961, p. 136-144. Le petit monastère de Zaborda, fondé par Nikanor dans les premières années du XVI^e siècle, se trouve sur une colline de la rive gauche de l'Haliakmón, au sud de Kozani et à l'est de Grévéna. M. L. Politis y a découvert environ 200 manuscrits. Celui, composite, qui contient notamment le texte complet du *Lexique* de PHOTIUS daterait, pour cette partie (ff. 77-198), de la fin du XIII^e siècle.

39. K. TSANTSANOULOY, *Tò Λεξικὸν τοῦ Φωτίου, Χρονολόγησις, Χειρόγραφη παράδοσις* (*Ἑλληνικά, παράρτημα* 17), Thessalonique, 1967 (paru en 1968).

ρητόρων τε πόνοι καὶ συγγραφέων ἐξωραϊζονται μάλιστα⁴⁰, ce qui est assez vague pour s'appliquer à des ouvrages de nature différente, voire de caractère assez mal défini, comme c'est le cas du *Lexique*. En second lieu, il est assez paradoxal d'attribuer et le *Lexique* et la *Bibliothèque* à la vieillesse de Photius et au temps de son second patriarcat, où il paraît qu'il eut et d'autres goûts, et d'autres préoccupations. Enfin, alors qu'un tel paradoxe exigerait de bons arguments, toutes les données chronologiques admises par M. Tsantsanoglou sont à l'opposé de celles que je crois vraisemblables, et que j'ai trop longuement développées pour qu'il soit nécessaire d'y revenir⁴¹. Il faut d'ailleurs rappeler que l'utilisation de la *Bibliothèque* dans une discussion chronologique requiert des précautions particulières, car si l'on a le droit de proposer une date pour le rassemblement et l'arrangement des notes de lecture qu'on a pris l'habitude de nommer *Codices*, cela ne fournit qu'un *terminus ante*, non une date, pour la rédaction de chaque Codex pris isolément.

Il faut donc revenir au bon sens et à la simplicité. Nous ne possédons et ne connaissons qu'un ouvrage de Photius qui soit un *Lexique*. Nous avons d'autre part un témoignage et un seul, mais de Photius lui-même, nous apprenant qu'il a en effet, dans sa jeunesse, composé un *Lexique*. Nous n'avons pas de bonne raison pour refuser le rapport qui s'établit de lui-même.

Nous n'avons aucune idée de la façon dont s'y prit Photius lorsque, sortant de l'adolescence, comme disent les *Amphilochia*, il compila cet ouvrage, qui nous restitue un aspect important de son activité et de ses goûts philologiques. Mais on peut faire un certain nombre de remarques. La première est l'absence de système. Les articles — dans la partie publiée du *Lexique*, il y en a environ 7 000 à 8 000 — sont souvent très courts, ramenés à deux mots équivalents ou synonymes : εὐκληρία-εὐτυχία, εὐμορία-εὐκληρία, θωπεία-κολακεία, σπάνις-ἐνδεια. Parfois les deux termes sont si courants qu'on ne voit pas pourquoi Photius a senti le besoin d'expliquer l'un par l'autre, ou s'il l'emprunte à un lexique antérieur, de consigner cette équivalence : κατάλληλον-ἀρμόδιον, ξιφφόρος-ξιφήρης, οἰκεῖος-ἴδιος. Parfois encore l'explication se réduit à un mot : καλλιρόην-κρήνην, ou à la traduction d'un terme dialectal. Souvent c'est une notice qui va d'une

40. *Ibid.*, p. 89 sq., sur la tradition manuscrite de l'épigraphe du *Lexique* : sous la forme que nous connaissons, celle-ci ne peut pas être de Photius, qui y est dit ἀγιώτατος. Cf. aussi ZIEGLER, article « Photios », *RE* (1941), col. 732-734.

41. Entraîné par la chronologie qu'il propose, M. Tsantsanoglou forme l'hypothèse que le Thomas, protospathaire et archonte de Lykostomion en Thessalie, et disciple de Photius, nommé dans l'intitulé du *Lexique* et inconnu de nous, pourrait être le même qu'un protospathaire Thomas de Tégée dans le Péloponnèse, qui selon un discours apologetique d'Aréthas, que Kougés place après 921, aurait été compromis dans un complot contre Constantin Porphyrogénète et envoyé enchaîné à Constantinople. Hypothèse, en effet, et des moins vraisemblables.

ligne à, au plus, six ou huit. Il y a des remarques de grammaire, sur le genre, sur le nombre. Les proverbes ou expressions proverbiales sont nombreux. De même les termes d'institutions, d'Athènes, de Sparte et d'ailleurs. Parfois la source est indiquée, le plus souvent non. Il y a des signes d'enregistrement d'un même terme d'après des sources différentes ou à des occasions différentes, sans qu'on se soit soucié d'unifier : ainsi le mot *λούτριον* figure deux fois, la première fois glosé *ἀπόλουμα καὶ ἀπόνιμμα*, et cinq articles plus loin, *τὸ τῶν νενιμμένων ῥυπαρὸν ὕδωρ*.

Bref le *Lexique* a un caractère plus pratique que systématique ou érudit. Au long de ses lectures, pendant de nombreuses années, Photius a noté, d'une façon qui se prêtait à la mise en ordre alphabétique, *κατὰ στοιχεῖον*, tous les mots ou expressions qui l'intéressaient ou l'embarrassaient. Sans doute avait-il recours, pour les comprendre, à tel ou tel de ces lexiques spéciaux que nous savons qu'il pouvait consulter ; il ne semble pourtant pas, dans l'état actuel de la recherche, qu'il ait reproduit tels quels dans son recueil, ou amalgamé, certains de ces lexiques. Il a pu commencer ce travail très jeune, et le poursuivre longtemps de façon plus ou moins régulière ; mais il me paraît bien clair que par sa nature, ses imperfections, l'écart entre l'ambition du projet et la réalisation, par une certaine naïveté donc, et par son caractère tout profane aussi, il porte la marque des années de formation. Mais Photius n'était pas homme à rien laisser perdre : il tirait parti de toutes ses lectures, de toutes ses notes, de tous ses billets. Il a donc un jour rassemblé les éléments du *Lexique*, et les a édités, en les habillant d'une préface destinée à donner un caractère d'unité, et valeur d'intérêt général, à une œuvre qui en est assez dépourvue.

Dans cette préface, qui n'est donc pas exempte d'artifice, Photius déclare qu'on ne peut faire mieux, pour le vocabulaire poétique, qu'a fait Diogénianos ; ce qui va donc l'occuper, ce sont les termes qui *ῥητόρων τε καὶ λογογράφων ἀττικίζουσι γλῶσσαν* ; pas tous, entreprise qui serait présomptueuse et dépasserait les loisirs dont il dispose, *μειζονος ἢ καθ' ἡμᾶς σχολῆς*, mais ceux qui sont le plus nécessaires à connaître et à employer ; d'ailleurs il y mêle quand même des termes poétiques, et tente de s'en expliquer. L'ouvrage est dédié, *μνήμης τε ἅμα καὶ φιλίας ἀφοσίωσιν*, à un personnage *πονῶν περὶ τοῦς ῥητορικοὺς καὶ συγγραφικοὺς λόγους*, que la préface, dans l'état où nous en connaissons le texte, ne nomme pas. Mais l'intitulé de certains manuscrits le nomme, Thomas *πρῶτοςπαθαιρ* et *archôn* de Lykostomion, et le qualifie de *οἰκεῖος μαθητῆς* de Photius : il n'a pas encore été identifié. Quant à la date de publication, antérieure selon moi à celle de *Amphilochia* 21, elle n'est pas nécessairement proche de celle de la compilation ; si, au contraire, du temps s'est écoulé entre l'époque où Photius pouvait se dire *τὴν τῶν μειρακίων ἡλικίαν παραλλάττων* et la publication, on peut comprendre que le dédicataire, qui occupe maintenant un rang et un poste assez élevés, ait

été naguère « disciple » de Photius⁴², et que ce dernier, engagé désormais dans une carrière de haut fonctionnaire, fasse allusion au fait qu'il a peu de loisirs.

Quoi qu'il en soit, le *Lexique* a été de bonne heure largement utilisé : par l'*Etymologicum magnum*, par la *Souda*, par Eustathe. Maillon important dans la longue chaîne des lexicographes grecs, il est surtout, pour nous, un témoin des goûts philologiques et « humanistes » de Photius — et de Byzance.

La « *Bibliothèque* »⁴³ Pour ce recueil de deux cent soixante-dix-neuf notices, la dénomination de *Bibliothèque* ne semble pas plus ancienne que le xvi^e siècle, tandis que celle de Μυρόβιβλος se rencontre au xiv^e siècle dans le *Paris. suppl. gr.* 256. Le titre authentique a chance d'être celui que donnent, indépendamment l'un de l'autre, les deux meilleurs et plus anciens manuscrits (*Marc. gr.* 450, x^e s., et 451, xii^e s.) : Ἀπογραφὴ καὶ συναριθμησις τῶν ἀνεγνωσμένων ἡμῶν βιβλίων ὧν εἰς κεφαλαιώδη διάγνωσιν ὁ ἡγαπημένος ἡμῶν ἀδελφὸς Ταράσιος ἐξηγήσατο ἔστι δὲ ταῦτα εἴκοσι δεόντων ἐφ' ἐνὶ τριακόσια, « Inventaire et énumération des livres que j'ai lus, que mon bien-aimé frère Tarasios m'a demandé de faire pour qu'il en prenne une appréciation de caractère général; ils sont au nombre de 300 moins 20 plus un [279] »⁴⁴. Ainsi, de cet ouvrage dont on a pu dire qu'il était le seul ouvrage d'histoire littéraire que Byzance nous ait légué, et qui semble avoir été aussitôt très répandu⁴⁵, l'origine et le contenu sont déjà indiqués dans le titre, avant d'être précisés dans l'épître liminaire et dans la postface.

42. Je comprends ainsi, dans l'intitulé de certains manuscrits, οἰκεῖος μαθητής (qui suggère un lien plus personnel que la fréquentation du cercle animé par Photius, dont nous parlerons bientôt), rapproché de l'expression μνήμης τε ἅμα καὶ φιλας de la préface (qui suggère qu'il s'agit de relations déjà anciennes). Mais nous ne savons rien de certain. En revanche, οἰκεῖος μαθητής n'est aucunement une preuve que Thomas aurait été élève d'un établissement d'enseignement où Photius aurait été professeur. — Sur Diogénianos, que cite Photius, cf. COHN, s.v., *RE* (1903), col. 778-783.

43. On pourra consulter la préface de l'édition en cours de publication par R. HENRY, t. I, Paris, 1959. La meilleure notice reste, ici encore, celle de K. ZIEGLER, *RE*, s.v. « Photios », col. 684-727.

44. PHOTIUS répète deux fois, et de deux façons différentes, ce nombre de 279 : dans l'épître liminaire à Tarasios, ταῦτα δὲ [τὰ βιβλία] ἐστὶ πεντεκαδεκάτῳ μέρει τῶν τριακοσίων ἐφ' ἐνὶ καὶ οὐ πλέον ἀπολείποντα, « 300 moins un quinzième (de 300) plus un »; et dans la postface, εἰς τοσοῦτον συνάγεται πλῆθος τριακοσιοστῶ καὶ πεντεκαδεκάτῳ μέρει προελθεῖν ἄχρι τῶν τριακοσίων κωλύμενον, « pour atteindre le total de 300 il s'en faut d'un trois centième (= un) et d'un quinzième (= 20) ». Ces bizarres dénombrements ne sont ici rappelés que parce qu'ils ont, selon moi, l'intérêt de confirmer que le *titre* des deux manuscrits de base est bien celui que Photius a donné à son œuvre.

45. AUBREY DILLER, Photius' Bibliotheca in Byzantine Literature, *Dumbarton Oaks Papers*, 16, 1962, p. 389-396, avec de riches indications sur les manuscrits grecs qui, du x^e au xvi^e siècle, contiennent des extraits de la *Bibliothèque*.

L'épître liminaire répète que Tarasios a demandé à Photius, quand il était sur le point de se rendre en ambassade chez les Arabes, de lui laisser par écrit les notices sur les ouvrages que Photius avait lus dans son privé et sans que son frère y fût associé⁴⁶ : avec l'aide d'un secrétaire, Photius a donc consigné « tous ceux dont il a conservé le souvenir », « comme sa mémoire lui a présenté chacun d'eux » ; non sans désordre et disparates, car s'il est facile, dit-il, de résumer sur-le-champ un livre qu'on vient de lire, ce n'est pas chose aisée pour beaucoup à la fois et quand du temps s'est écoulé ; en outre, Photius déclare avoir traité avec moins de détails des ouvrages répandus, et qui n'ont pu échapper à l'attention de Tarasios, que des autres. Dans la postface, il rappelle que les 279 notices qui précèdent résument des lectures qu'il a faites dans son privé (φιλολογουμένοις ἡμῶν καθ' ἑαυτούς) depuis qu'il est capable de juger : si Dieu lui accorde de revenir sain et sauf de l'ambassade, sans doute donnera-t-il une suite à son entreprise.

Je ne reviendrai pas, puisque j'en ai déjà traité à deux reprises⁴⁷, sur les circonstances qui ont motivé ou accompagné la constitution de ce recueil, et par conséquent sur sa date. Je rappelle seulement que celle-ci doit, à notre avis, être tenue pour plus haute qu'on ne l'a dit⁴⁸, et que l'ambassade peut avec vraisemblance être placée en 838, Photius approchant alors de la trentaine, s'il ne l'avait pas déjà atteinte. Il devait y avoir une bonne douzaine d'années qu'il s'estimait en état de porter un jugement sur ses lectures, et le chiffre d'environ trois cents ouvrages n'a rien de surprenant, même si, comme il est évident, il est loin de représenter la totalité de ce qu'il avait lu.

La question se pose aussitôt : où avait-il trouvé tous ces manuscrits ? A Constantinople, c'est certain : nous avons déjà dit que les autres explications ne sont que fables. Mais où ? Pas une seule fois il ne nous le dit. Il ne nous dit jamais non plus qu'il possédait tel manuscrit, ou qu'il l'a fait copier. Alors que nous avons pu reconstituer une partie de la bibliothèque de Léon le Mathématicien, et que

46. R. HENRY (*op. cit.*, I, p. 1) traduit τῆς σῆς οὐ τυχόντα παρουσίας ἀναγνωσθῆναι συνέπεσον (βιβλία) par : « (les livres) qu'il m'est arrivé de lire alors que j'étais privé de ta présence ». Mais οὐ τυχόντα se rapporte à βιβλία, non à Photius, comme l'avait déjà fait remarquer, par exemple, V. GRUMEL (*Rev. des Et. byz.*, 18, 1960, p. 216).

47. Cf. ci-dessus p. 37 sq. et p. 179 sq.

48. La datation la plus basse qu'on ait proposée, en réaction — mais dans le sens tout juste opposé au nôtre — avec la date banale de 855, est, je le rappelle, le second patriarcat de Photius (878-886) : F. HALKIN, La date de composition de la « Bibliothèque » de Photius remise en question, *Anal. Boll.*, 81, 1963, p. 414, 417. Que le Codex 252 rapporte essentiellement deux épisodes de la vie de Grégoire le Grand qui se retrouvent dans une Vie grecque de ce pape, et que d'autre part cette Vie grecque ait probablement (selon H. Delehaye) pour source une Vie latine rédigée à la demande du pape Jean VIII (872-882), n'impose pas nécessairement la filiation : Vie latine (entre 872 et 882) → Vie grecque (?) → Codex 252 (?) → *Bibliothèque* (avant 886). Cela établirait bien plutôt, à mon avis, qu'un autre texte inconnu de nous contenait les mêmes récits.

nous pourrions faire de même pour celle d'Aréthas, nous ne connaissons pas un seul ouvrage qui ait fait partie de celle de Photius, ou qu'il ait commandé⁴⁹. Pourtant, il a dû mettre une singulière passion à chasser les livres. Si l'on mettait bout à bout tous les auteurs et ouvrages dont il parle ou qu'il cite, soit dans la *Bibliothèque*, soit dans telle autre de ses œuvres, nous aurions probablement le catalogue complet de ceux qui étaient encore accessibles à Constantinople de son temps. Dans la *Bibliothèque* même, les indications ne manquent pas qui montrent avec quelle persévérance il s'efforçait de se procurer les livres qu'il voulait lire. Par exemple, Codex 40, Philostorge : « Voilà ce que j'avais pu lire jusqu'alors; peu après, dans un autre volume, j'ai trouvé les six autres livres »; Codex 58, Arrien : « On dit qu'il a écrit d'autres ouvrages, dont je n'ai pas encore pu avoir connaissance »; Codex 224, Memnon : Photius en a lu et résume longuement les livres IX à XVI, et ajoute en terminant : « Quant aux huit premiers, et à ceux qui suivent le seizième, je ne les ai pas encore eus sous les yeux »; Codex 228, Ephrem : « Il a composé divers livres, dont jusqu'à présent j'ai connu trois »; puis il en a trouvé un autre, contenant quatre traités, qui font l'objet du Codex 229. Il lui arrive de noter que tel ouvrage est difficile à trouver (δυσέρετος : Codex 187, Nicomaque de Gérasa). Il lui arrive d'ailleurs aussi, ayant en mains le texte complet d'un ouvrage, de n'en faire qu'une lecture partielle, ou du moins un résumé partiel⁵⁰.

On n'a pas encore étudié la façon de travailler de Photius d'aussi près que de nombreux passages de la *Bibliothèque* permettraient de le faire. Par exemple,

49. On pourrait croire qu'il y a au moins une exception. H. ALLINE, dans son *Histoire du texte de Platon* (notamment p. 206-207), fait état de notes marginales du *Vatic. gr. 1* ou manuscrit O de Platon, lues τοῦ πατριάρχου τὸ βιβλίον, et interprétées comme renvoyant à un exemplaire de Platon qui serait celui de Photius. Déjà, entre autres savants, H. RABE (*Die Plato-Handschrift Ω, Rhein. Museum*, 63, 1908, p. 235-238) avait donné une série de variantes marginales prises dans deux livres des *Lois*, où revient souvent la référence à τοῦ πατριάρχου τὸ βιβλίον. M. Ch. Astruc a eu la complaisance d'examiner pour moi, à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, les photographies du *Vatic. gr. 1* : il a constaté que nulle part le mot πατριάρχου ne figure en toutes lettres, mais abrégé de telle façon qu'on pourrait aussi bien lire τ(οῦ) π(ατ)ρι(αρχ)ι(ε)ιου τὸ βι(β)λιον que τ(οῦ) π(ατ)ρι(ἀρ)χ(ου) Il pourrait donc s'agir d'un exemplaire de Platon conservé dans la bibliothèque du patriarcat, et non du Platon de Photius. Même s'il faut lire τοῦ πατριάρχου, ce peut encore être une façon de désigner la bibliothèque du patriarcat, et non la bibliothèque personnelle d'un patriarche. Et si enfin l'auteur de ces notices pensait, en les écrivant, à un patriarche en particulier, qui nous dit que ce soit Photius ?

50. La formule fréquente ἀνεγνώσθη (-θησαν) ἐκ τοῦ (τῶν)... pose un problème. Elle peut indiquer une lecture partielle : cf. par exemple la première phrase du Codex 240 (Philoponos sur l'Hexaéméron) et les remarques de R. HENRY, t. V, p. 225. Mais il ne me semble pas que ce soit toujours le cas. Seule une comparaison systématique entre, d'une part, les nombreuses notices ainsi introduites et concernant des œuvres conservées, et d'autre part ces œuvres elles-mêmes, apportera une réponse.

Codex 77, Eunape : Photius sait que, de sa « Chronique », il a donné deux rédactions ou « éditions » ; il les a trouvées l'une et l'autre ἐν παλαιοῖς βιβλίοις, et soigneusement comparées pour en reconnaître les différences ; Codex 88, histoire du concile de Nicée : il en connaît deux manuscrits, dont l'un ne donne pas de nom d'auteur, et l'autre attribue l'ouvrage à Gélase de Césarée, sur lequel Photius disserte longuement ; Codex 98, Zosime : il croit savoir que, comme Eunape, cet auteur a donné deux « éditions » de son *Histoire*, mais il n'a vu que la seconde ; Codices 112-113, Clément de Rome : remarquable réflexion critique à propos des apocryphes. Photius se livre, dans la *Bibliothèque*, plus qu'on ne le croit et plus que dans aucune autre de ses œuvres, et l'on parvient à se représenter assez bien l'élaboration de ce gros ouvrage.

Ce n'est pas véritablement un ouvrage, mais un énorme recueil de notes de lecture, qui au début au moins n'ont pas été prises en vue d'être publiées, et dans la masse desquelles Photius n'a cherché à introduire ni ordre, ni composition, ni unité. Ces lectures ont pu s'étendre sur une douzaine ou une quinzaine d'années, et il se peut que le recueil conserve, dans l'ensemble, l'ordre chronologique dans lequel elles ont été faites : car on trouve plusieurs mentions de « lectures antérieures » ; le même auteur ou la même œuvre peuvent être partagés entre plusieurs notices parfois très éloignées, sans doute selon les hasards de la trouvaille des manuscrits ; il arrive même une ou deux fois à Photius d'oublier qu'il a déjà parlé d'un livre, et le Codex 211, sur Denys d'Egée, est une sorte de doublet du Codex 185. S'il en est bien ainsi, on doit constater que les notices des premières années sont beaucoup plus courtes ; puis elles s'allongent, dans des proportions parfois considérables⁵¹, et l'on peut se demander si cela ne correspond pas à la naissance, dans l'esprit de Photius, d'un projet de publication.

Néanmoins, il a fait un choix, comme d'ailleurs il le laisse entendre dans l'épître liminaire. Il a lu beaucoup plus d'ouvrages qu'il n'en analyse. Cela apparaît par certaines indications qu'il donne, par exemple à la fin du Codex 164 (Galien) ; et surtout par le fait qu'il n'ignorait évidemment pas un grand nombre d'auteurs dont il ne parle pas, par exemple tous les poètes, ou encore Platon et Aristote, souvent cités, mais dont aucun ouvrage n'est analysé. Dans une large mesure, en ce qui concerne au moins les auteurs profanes, et avec quelques notables exceptions, la *Bibliothèque* comprend des œuvres rares, ou dont la connaissance n'était pas répandue, parce qu'elles ne faisaient pas partie du bagage normal de l'homme cultivé, ni du programme courant des scriptoria.

51. A. SEVERYNS, dans la notice sur la *Bibliothèque* en tête du t. I de ses *Recherches sur la Chrestomathie de Proclus* citées ci-dessous (cf. n. 56), note que les soixante premiers chapitres [= Codices] remplissent dix-neuf pages dans l'édition de Bekker, tandis que les soixante derniers occupent trois cent soixante-huit pages.

C'est pourquoi Tarasios ne les a pas lues, ou est censé ne les avoir pas lues.

Photius rédige ses notices en ayant sous les yeux le texte dont il parle, comme le montrent et la précision des indications qu'il donne, et les innombrables citations qu'il fait. Il lit la plume à la main, et l'on a souvent relevé que, par un curieux mimétisme, la langue et le style même des notices varient avec les ouvrages analysés. On n'en est que plus surpris de voir laissées en blanc, en plusieurs endroits, des données telles que le nombre des *logoi* d'un codex. Photius avait-il omis d'en prendre note, et a-t-il rédigé sa notice alors qu'il n'avait plus à portée de sa main le manuscrit ? On devrait alors penser que son travail a pu connaître deux étapes : la lecture, accompagnée de prise de notes provisoires ; et la rédaction définitive. De fait, certaines notices obéissent à un plan : ainsi le Codex 241 (Philostrate, sur Apollonios) est coupé vers son milieu (éd. Henry, p. 191) d'une remarque qui montre que la notice est divisée en deux parties, dont la première est un recueil de *mirabilia*, tandis que ce qui va suivre touche à la beauté de l'expression. Cette seconde partie pourrait d'ailleurs être la transcription, faite par un secrétaire, de passages remarquables notés par Photius au cours de sa lecture.

À défaut de composition valable pour l'ensemble du recueil, on constate néanmoins certains groupements : par exemple, les Codices 145 à 157 sont tous des lexiques ; les notices 259 à 268 concernent les orateurs. Ailleurs, des rapprochements attendus ne sont au contraire pas faits : par exemple le Codex 230, Eulogios patriarche d'Alexandrie, aurait dû être réuni aux Codices 182, 208 et 225 à 227. Faut-il penser que, lorsqu'un sujet particulier retenait la curiosité de Photius, il recherchait et lisait à la file tout ce qui s'y rapportait ? Une autre chose surprend : l'étendue considérable et la précision de certaines analyses. À les lire, on se prend à penser que si Photius leur a consacré tant de temps et de soin, c'est qu'il a voulu faire ce travail une fois pour toutes, c'est-à-dire se dispenser de recourir à nouveau à l'œuvre originale : soit parce qu'il croyait qu'il n'en aurait plus le temps ; soit parce que le manuscrit qui la contenait n'était pas facilement à sa disposition, en tout cas pas dans sa bibliothèque personnelle.

Et ceci ramène à l'interprétation de la préface (complétée par la postface). Comme celle du *Lexique*, elle est certainement authentique, et dans l'ensemble exacte ; elle n'est pas, quoi qu'on ait dit, simple fiction littéraire ; mais elle a en même temps quelque chose de factice. Elle rapporte, d'une façon qu'il n'y a plus lieu de mettre en doute, les circonstances de la publication : avant son départ pour une ambassade aventureuse, Photius, qui ne voulait laisser perdre rien de ce qu'il avait fait, s'est hâté de mettre à la fois au point et en sûreté, sous forme d'un ouvrage dédié et confié à son frère, ses notices littéraires. Mais elle trompe sur le détail : par exemple, quand elle veut nous faire croire que le recueil a été composé,

ou peu s'en faut, de mémoire, et dicté en hâte à un secrétaire. Ce grand ouvrage est le fruit, non d'un plan délibéré sans doute, mais en tout cas de longues années, pendant lesquelles il a évolué et mûri.

Le bilan en a été commodément et soigneusement dressé par K. Ziegler⁵² et il n'y a pas lieu de le refaire. Rappelons que les Codices chrétiens (Ziegler en compte 158) l'emportent sur les profanes (122) : il serait intéressant de savoir si leur nombre augmente avec les années. Les 122 Codices profanes représentent 99 auteurs, qui se répartissent entre tous les genres, sauf la poésie. Prenons l'exemple des historiens, qui ont la part belle : 39 Codices et 31 auteurs, qui tous sauf quatre appartiennent à l'époque impériale ou byzantine; la faible proportion des historiens d'époque classique ou hellénistique est digne de remarque. On constate que Photius lisait encore les quarante livres de Diodore, l'*Histoire romaine* d'Appien dans son entier, les œuvres historiques d'Arrien, etc. : au total, vingt historiens nous sont connus exclusivement par la *Bibliothèque*, et quatre plus complètement par elle, c'est-à-dire qu'ils étaient encore lus dans leur entier par Photius, alors qu'ils ne nous sont plus que partiellement conservés. Ziegler a fait des statistiques analogues pour les autres genres : on arrive à la conclusion que, pour ce dont témoigne la seule *Bibliothèque*, Photius lisait encore plus de soixante ouvrages de la littérature profane perdus pour nous en entier ou en partie. Faut-il donc admettre que ce qui s'est perdu, depuis le I^{er} siècle, représente environ le quart ou le cinquième de ce qui existait encore ? Loin de la contredire, un calcul analogue fait sur les 158 Codices religieux confirme et même aggrave cette évaluation, puisqu'on a constaté qu'environ 70 ouvrages, de contenu ecclésiastique ou théologique, mentionnés dans la *Bibliothèque*, sont parvenus jusqu'à nous, tandis que près de cent se sont entièrement ou en partie perdus.

Le traitement réservé par Photius aux ouvrages profanes et aux ouvrages chrétiens est différent. Aux profanes, en dehors de son goût si vif et tout médiéval pour les *mirabilia*, pour les étrangetés vraies ou imaginaires du grand livre de la création, il porte surtout un intérêt philologique et littéraire. Il ne se préoccupe guère, par exemple, d'apprécier le degré de véracité d'un historien. Il exprime parfois un jugement moral, qui d'une certaine façon est encore chrétien : contre l'astrologie et la divination, qui s'opposent au libre arbitre; ou contre l'indécence qu'il trouve dans le roman de *Leukippè et Kleitophôn*. Mais le plus souvent, d'un ouvrage profane, ne sont discutés que les qualités et défauts formels. Pour un ouvrage touchant la religion, Photius au contraire prend toujours parti sur le fond, et toujours dans le sens le plus orthodoxe.

De notre point de vue, tout est intéressant dans l'inépuisable trésor, à peine encore inventorié, de la *Bibliothèque* : par exemple l'attitude devant la philosophie

52. Dans l'article « Photios » de *RE*, ci-dessus cité.

grecque, méfiante ou hostile à l'égard de la théorie platonicienne des Idées, réservée même parfois à l'égard de la doctrine aristotélicienne, sauf en ce qui concerne la dialectique et la logique, considérées comme propédeutique à la théologie⁵³. Mais j'oserai dire que ce qui, d'une expression sans doute trop moderne, peut être nommé « critique littéraire » mérite de retenir spécialement l'attention⁵⁴. D'abord parce que s'y manifeste un tempérament dont la vigueur n'est pas niable, et n'aura pas pendant longtemps, dans ce domaine, d'équivalent à Byzance. Mais aussi parce qu'il faudra bien s'efforcer d'apporter une réponse à une question jusqu'ici à peine posée : dans quelle mesure Photius est-il original, novateur, dans quelle mesure s'inscrit-il dans une tradition ?

K. Ziegler a pu écrire, en conclusion de son exposé très fouillé sur la *Bibliothèque* : « Il me paraît très vraisemblable que, depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à l'époque de Photius, s'est conservée dans ce domaine (de la critique littéraire) une tradition d'Ecole, qui n'est pas discernable pour nous, mais qui n'a jamais été interrompue; Photius l'a recueillie et fait revivre »⁵⁵. Ce qui est certainement exact en gros, mais invite à apporter des précisions ou des nuances, car Photius ne s'est pas attaché, là non plus, à une tradition unique. Il faut tenir grand compte de sa curiosité toujours ouverte, de sa faculté d'adaptation toujours disponible. Son dernier éditeur, R. Henry, à propos du célèbre Codex 239 consacré à la *Chrestomathie* de Proklos⁵⁶, montre que Photius, par une sorte de mimétisme, y emploie le vocabulaire de Proklos, moins influencé, quoi qu'on ait dit, par les théories stylistiques de Théophraste que par celles des Stoïciens; tandis qu'ailleurs Photius se montrera davantage imprégné des doctrines littéraires de Démétrios de Phalère, de Denys d'Halicarnasse ou d'Hermogène de Tarse⁵⁷. Au jugement de R. J. H. Jenkins, c'est ce dernier qui l'emporterait.

53. Cf. B. TATAKIS, Φώτιος ὁ μέγας ἀνθρωπιστής, dans le recueil *Κυρίλλω καὶ Μεθοδίου τόμος ἑρτίος*, I, Thessalonique, 1966, p. 81-111. Toutes les indications d'ordre historique, dans cette étude, sont sujettes à révision. Mais l'auteur donne des indications générales sur les idées philosophiques de Photius. Il y annonce aussi la publication prochaine d'une étude intitulée *Περὶ γενῶν καὶ εἰδῶν στὸ Φώτιο* (portant donc, je suppose, sur la Question 77 des *Amphilochia* traitant de ce sujet) : je n'ai pas eu connaissance qu'elle eût paru.

54. On peut se dispenser de consulter le petit livre de G. HARTMANN, *Photius' Literarästhetik*, Leipzig, 1929 (Dissertation de Rostock, 55 p.).

55. *RE*, « Photios », col. 723.

56. Célèbre aussi par la grande étude que lui a consacrée A. SEVERYNS, *Recherches sur la Chrestomathie de Proklos. Le « Codex 239 de Photius*, 2 vol., Paris-Liège, 1938. En tête du t. I, p. 1-12, un exposé général sur « Photius et la Bibliothèque » est, à mon avis, trop dépendant de l'ouvrage de E. ORTH, *Rhetorische Forschungen*, I, *Photiana*, Leipzig, 1928, qui doit être consulté avec prudence.

57. R. HENRY, Proclus et le vocabulaire technique de Photius, *Rev. belge de Philol. et d'Hist.*, 13, 1934, p. 615-627.

Il considère⁵⁸ que, dans la tradition byzantine de l'École, quatre manuels des premiers siècles de notre ère ont été constamment étudiés, et illustrés par des exemples empruntés à l'époque classique : Apollonios Dyskolos et Hérodien, pour la syntaxe et les parties du discours; Hermogène de Tarse, pour les catégories du style littéraire et les principes de la critique littéraire; et les *Progymnasmata*, ou exercices de rhétorique, d'Aphthonios d'Antioche. Et il estime que les jugements que Photius porte dans sa *Bibliothèque* sont souvent « une application mécanique des catégories littéraires dérivées d'Hermogène ». On voit par là dans quelle direction doit aller la recherche. De même que le *Lexique* devra être exactement situé dans le grand courant des lexicographes gréco-byzantins, de même la *Bibliothèque* devra être replacée dans la grande tradition de la stylistique et, pour une part, de la rhétorique. On constatera que le rôle de Photius est moins dans une invention que dans une redécouverte et dans une continuité renouée, sans qu'on doive pour autant négliger la part de ce qui est dû à sa puissante personnalité, et qui me paraît notamment se situer sur un plan moral, qui permet d'élargir beaucoup le débat. G. L. Kustas⁵⁹, considérant la critique littéraire de Photius comme une définition chrétienne du style, part lui aussi nécessairement de la stylistique ancienne, et montre que Photius en a connu et souvent combiné les diverses tendances. Mais il insiste, avec raison, sur le fait que la conscience d'une éthique chrétienne (pourrait-on dire d'un humanisme chrétien?), et de sa primauté, conduit Photius à en opérer la combinaison avec l'esthétique, et à établir un lien étroit entre les qualités littéraires d'une part, les qualités morales et religieuses de l'autre.

C'est peut-être l'une des raisons du grand succès que semble avoir connu la *Bibliothèque*⁶⁰. Cela nous ramène, en tout cas, à une idée qu'on a déjà tenté d'exprimer : que Photius consacre une nouvelle attitude, apaisée, mesurée, à l'égard de la littérature païenne, tout en donnant bien entendu la préférence à la chrétienne; que cela convient à une époque où le triomphe de l'orthodoxie a rendu les chrétiens confiants et sereins; et que peut-être cela marque aussi le départ d'un nouveau classicisme, qui sera le classicisme byzantin, à fondement chrétien, mais désireux de ne pas rejeter, au contraire d'utiliser, et pour une part d'assimiler, un hellénisme profane désormais sans danger.

58. R. J. H. JENKINS, *The Hellenistic Origins of Byzantine Literature*, *Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, p. 39-52; cf. p. 43 et 47 sq.

59. G. L. KUSTAS, *The literary criticism of Photius, A Christian definition of style*, *Ἑλληνικά*, 17, 1962, p. 132-169 (avec une bibliographie complète sur Photius écrivain et critique).

60. Cf. ci-dessus, n. 45; et A. SEVERYNS, *op. cit.*, *passim*, par exemple p. 359 sq. (« Coup d'œil sur l'histoire de la tradition manuscrite de la *Bibliothèque* principalement d'après le Codex 239 » : tradition très vite complexe du fait de l'existence quasi immédiate de copies), p. 382 (« un succès considérable auprès des lettrés byzantins du x^e au xii^e siècle »).

Une société
de pensée

Le *Lexique* et la *Bibliothèque* sont le fruit des longues lectures que Photius fit dans son privé pendant ses années de jeunesse; sans intention, au moins dans un premier temps, de les publier; sans lien, en tout cas, avec une activité quelconque d'enseignement. Pourtant on se rappelle que ce Thomas auquel fut dédiée, à une date d'ailleurs inconnue, l'édition du *Lexique* est qualifié par rapport à Photius de *οἰκείος μαθητής*. Il est vrai que c'est dans un intitulé qui, sous la forme que nous connaissons, n'est pas de Photius, et que le mot ni l'idée ne se retrouvent dans l'épître dédicatoire, où il est seulement question de l'amitié qui liait Photius et Thomas et du goût de celui-ci pour les lettres. Il reste qu'on a considéré assez tôt, déjà de son vivant, que Photius a pu avoir des disciples. En quel sens faut-il l'entendre ?

Nous trouvons la réponse dans un document remarquable qui est de la plume même de Photius, sa grande lettre apologétique au pape Nicolas I^{er} (858-867). Elle est notre meilleure source pour connaître l'orientation et l'ascendant intellectuels de Photius dans l'*akmè* heureuse de sa vie, qui n'est plus le relatif isolement des années de formation, pas encore l'intense activité politique du premier patriarcat; disons, pour proposer des repères chronologiques peut-être imprudents, entre l'ambassade de 838 et l'avènement au trône œcuménique en 858, alors qu'il poursuit au Palais une carrière brillante. Cette lettre est d'août ou septembre 861⁶¹. Elle se place dans le contexte des négociations compliquées qui eurent lieu entre Constantinople et Rome après la déposition d'Ignace et l'avènement de Photius⁶², dont l'un des principaux épisodes fut le synode qui se tint à Constantinople, aux Saints-Apôtres, au printemps de 861, avec la participation des légats du pape, et qui aboutit à la condamnation d'Ignace. Lorsque vers la fin de l'été, après que d'autres affaires eurent été réglées, les légats repartirent pour Rome, où ils devaient être bientôt accusés d'avoir outrepassé leur mission, des ambassadeurs byzantins partirent aussi pour Rome, porteurs de lettres de l'empereur Michel III et de Photius pour le pape. Dans sa longue épître, Photius s'efforce, entre autres choses, de convaincre Nicolas I^{er} qu'il a été élevé malgré lui au patriarcat, et qu'il en est plutôt à plaindre qu'à blâmer. Il fait donc le tableau de l'existence heureuse et studieuse qui était auparavant la sienne, et à laquelle il a dû avec déchirement renoncer. Voici un essai de traduction⁶³.

« J'ai quitté une vie paisible, j'ai quitté un calme plein de douceur, j'ai quitté aussi la célébrité (s'il est permis de s'attacher à la gloire mondaine), j'ai quitté ma chère tranquillité, cette pure et délicieuse fréquentation de mes proches,

61. PG 102, 593-617. Cf. GRUMEL, *Regestes*, n° 469 (analyse et datation).

62. Négociations fort bien étudiées par F. DVORNIK, *Le schisme de Photius, histoire et légende*, Paris, 1950; pour la lettre apologétique, cf. p. 145-146.

63. PG 102, 597 A-D.

ce commerce exempt de chagrin, de calcul et de reproche (...). Comment serait-il possible de voir passer tout cela sans gémir ? Quand je restais à la maison, je baignais dans le plus délicieux des plaisirs, à voir le zèle de ceux qui s'instruisaient (τῶν μαθησθέντων), l'ardeur de ceux qui posaient des questions, l'entraînement de ceux qui répondaient : ainsi se forme et s'assure le jugement, chez ceux dont les loisirs studieux (μαθηματικὰ σχολαί) aiguisent l'intelligence, ceux que les méthodes «logiques» (λογικαὶ μέθοδοι) mettent sur la voie de la vérité, ceux dont les saintes écritures dirigent l'esprit vers la piété, fruit suprême de toutes les autres études. Car c'était un tel chœur (χορός) qui fréquentait ma maison. Et quand je sortais pour me rendre, comme c'était fréquent, à la cour impériale, c'étaient de touchants adieux, et l'on m'invitait à ne pas m'attarder : car j'avais ce privilège exceptionnel que la durée de ma présence au Palais ne dépendait que de moi. Et quand je revenais, le savant *choros* qui se tenait devant ma porte venait à ma rencontre : les uns, ceux à qui leurs mérites éminents donnaient plus d'assurance qu'aux autres, me reprochaient d'avoir tant tardé ; d'autres se bornaient à me saluer ; d'autres encore, à laisser voir qu'ils m'attendaient avec impatience. Et tout cela rondement, sans intrigues, sans malice, sans jalousie. Et qui donc, ayant connu une telle vie, supporterait volontiers et sans gémir de la voir bouleversée ? C'est tout cela que j'ai quitté, tout cela que j'ai pleuré, et dont la privation m'a fait verser des ruisseaux de larmes et m'a enveloppé dans le brouillard du chagrin. »

Assurément nous ne sommes pas obligés de croire que Photius n'a accepté qu'à son corps défendant le patriarcat, où ses talents de grand homme d'Etat trouvaient une carrière à leur mesure. Mais cette peinture de l'emploi de ses journées avant novembre ou décembre 858, en dépit de son style, est riche d'enseignements. Il était donc haut fonctionnaire au Palais, obligé de s'y rendre souvent, non pourtant comme un employé soumis à un horaire : nous savons en effet qu'il avait atteint, avec le poste de *prôtasèkrètis*, le terme du cursus de la chancellerie. Le reste de son temps, il le passait dans sa maison, au milieu de ses livres, entouré de compagnons d'étude dont la société lui donnait les plus vives satisfactions. On dirait, à bien lire, qu'ils formaient trois groupes et se répartissaient sur trois niveaux : les plus avancés dans la connaissance, qui sont en état de répondre aux questions des autres, qui sont aussi devenus les intimes de Photius et peuvent se permettre, quand celui-ci revient du Palais, de lui faire le reproche d'avoir tardé ; puis ceux qui questionnent, s'informent, plus jeunes sans doute ou plus récemment arrivés, moins avancés dans l'amitié de Photius, qui se bornent à le saluer ; enfin les néophytes, qui s'instruisent en écoutant, sans participer encore eux-mêmes, de même qu'ils ne marquent que par leur attitude muette l'impatience qu'ils avaient du retour de Photius. Tous réunis forment, d'un terme emprunté au vocabulaire des Ecoles antiques, le « chœur ». On

pourrait, continuant la comparaison, dire qu'ils sont des disciples (μαθηταί), comme ce Thomas auquel le *Lexique* est dédié. Rien n'indique que ce soient des élèves : et comment un *prôtasèkrètis* tiendrait-il école ? C'est une sorte de cercle privé, de société de pensée, ou d'académie, dont Photius est l'âme, et sa maison le siège : l'image est simple et frappante de ceux qui, devant sa porte, attendent son retour. Que faisait-on ? On conversait, on interrogeait, on répondait. S'adressant à un Latin qu'il doit juger fort ignorant et qu'il sait mal disposé, Photius n'en dit guère plus : il suggère qu'on s'occupait aussi de science profane, mais les expressions *μαθηματικαὶ σχολαὶ* et *λογικαὶ μέθοδοι* sont prudentes, et il se hâte de laisser entendre que c'était surtout une préparation aux sciences sacrées. Bien que notre curiosité reste un peu sur sa faim, nous n'avons aucun autre témoignage aussi vivant sur les milieux intellectuels de Constantinople. Pour l'apprécier justement, qu'on se souvienne qu'il se place vers le milieu du IX^e siècle.

Il n'y a pas de raison de penser qu'aucune des analyses critiques qui composent la *Bibliothèque* ait été élaborée dans ce cercle, et d'ailleurs la chronologie que nous avons adoptée s'y oppose : je croirais plutôt que c'est la renommée que valut à Photius la publication de son gros recueil littéraire qui contribua à la naissance de cette sorte d'académie. En revanche, de l'activité de celle-ci, il semble que nous avons de nombreux échos dans les *Amphilochia*.

Cet ouvrage est difficile à utiliser, parce qu'il n'a pas encore été bien édité⁶⁴ ni bien étudié⁶⁵ : il faudrait d'abord tirer au clair les rapports entre les deux collections des lettres de Photius d'une part, des *Amphilochia* de l'autre, puisque la tradition manuscrite de l'une et de l'autre, qui est complexe et non encore débrouillée, laisse voir qu'il y a eu des contaminations. Néanmoins, pour ce qui nous intéresse ici, l'essentiel est assez clair. Ce recueil d'environ trois cents « questions » ou difficultés, ou plutôt des réponses que Photius est censé avoir données à ces questions, ne présente ni plan ni unité de composition d'aucune sorte : ce n'est que la réunion d'une série de notes ou de petits traités, de dimensions très variables, que Photius avait rédigés dans des circonstances et à des dates diverses, et qu'il ne voulait point laisser perdre. Comme il avait fait pour la *Bibliothèque* et pour le *Lexique*, il place en tête une épître liminaire : elle est adressée à Amphilochios, métropolitain de Cyzique. Et, cette fois encore, cette préface mêle la réalité et la fiction. Photius déclare qu'il répond, en constituant

64. On le consulte dans le t. 101 de *PG*, qu'il occupe presque en entier; mais l'édition critique reste à faire.

65. La dissertation de HERGENRÖTHER, réimprimée en tête de *PG* 101, 1-20, n'est pas sans mérites; le meilleur exposé général est toujours celui de K. ZIEGLER, *RE*, s.v. « Photios », col. 727-732.

ce recueil, à une prière d'Amphilochios, qui lui avait demandé de rassembler et de mettre au net les solutions qu'en diverses occasions il avait données aux difficultés qui lui étaient proposées, et que d'ailleurs, pour un certain nombre, Amphilochios avait de ses propres oreilles entendu Photius exposer. Il feint de se rendre à cette invitation, en dépit de ce qui aurait pu l'en dissuader : son âge, déjà avancé; et surtout les difficultés de sa condition présente, qui sont celles d'un temps d'épreuves. Il n'y a en effet pas de doute, à mon avis, que la constitution du recueil date de la première déposition de Photius, c'est-à-dire des années qui ont suivi l'automne de 867, et même des toutes premières années, car on y trouve plusieurs allusions à un régime sévère imposé au patriarche : or il ne me paraît pas que Basile I^{er} ait longtemps fait sentir à Photius sa disgrâce, et en tout cas cela ne se conçoit plus après qu'il lui eut confié l'éducation de ses enfants⁶⁶. Je placerais volontiers les *Amphilochia* dans la période 868-872, et plus près de la première date.

Mais de même que la *Bibliothèque* n'a pas été rédigée au moment de l'ambassade, de même les *Amphilochia* ne l'ont pas été dans les années d'épreuve, exception faite pour un certain nombre de questions. Certaines parties datent-elles du premier patriarcat? Cela semble assez peu vraisemblable, mais il est impossible de répondre avec assurance. En revanche, plusieurs expressions établissent une relation avec les séances de travail en commun que Photius animait avant 858. A la fin de la Question 77, sur le genre et l'espèce, il rappelle qu'il s'est occupé de plus près de ce sujet alors qu'il s'adonnait encore aux *διαλεκτικαὶ μελέται*⁶⁷. Les Questions 137 à 147, adressées « à Amphilochios qui avait demandé un exposé succinct et clair des dix catégories », forment un petit traité aristotélicien, inséré tel quel dans les *Amphilochia*. Dans la Question 78, consacrée au second traité de Grégoire de Nazianze sur le Fils, Photius invite Amphilochios à se souvenir que le sujet a été *autrefois* exposé par lui à ses *auditeurs* — dont Amphilochios n'était pas le moindre — au cours « d'exercices dialectiques en commun »⁶⁸; et il lui rappelle qu'il a rédigé là-dessus un petit traité, *ὅς κατὰ*

66. F. DVORNIK (*op. cit.*, p. 236) reconnaît que nous n'avons pas de données certaines sur la date de la réconciliation de Basile I^{er} avec Photius, mais juge « qu'elle ne peut pas être postérieure à l'année 873 ». Il faut toujours, pour cet épisode, se référer à *ΤΗΕΟΡΗ. CONT.*, V, 44 (Bonn, p. 276-277), qui s'exprime ainsi sur le préceptorat des enfants impériaux confié par Basile I^{er} à Photius : *κἀν τοῖς βασιλείοις διατριβὴν αὐτῷ δοῦς τῶν οἰκείων παιδῶν ἀπέδειξε παιδευτὴν καὶ διδάσκαλον*. D'autres sources, moins bonnes, précisent que ce local (*διατριβή*) se trouvait à la Magnaure. Mais FUCHS (*op. cit.*, p. 21) a eu tout à fait tort de parler à ce propos d'une « Ecole de la Magnaure » où Photius aurait été professeur public : il ne s'agit que du préceptorat des jeunes princes.

67. PG 101, 489 A : *ἐτι ταῖς διαλεκτικαῖς ἐνασχολουμένων ἡμῶν μελέταις*.

68. PG 101, 496 A : *πάλαι ποτὲ κατὰ τὰς διαλεκτικὰς συγγυμνασίας τὰς τοπικὰς μεθόδους ἀναπτύσσοντός μου τοῖς ἀκροωμένοις*.

τὰς διαλεκτικὰς πάλαι παρρησιάζεται διατριβάς⁶⁹. Ce que Photius nomme études, exercices ou entretiens « dialectiques »⁷⁰, c'est justement ce dont il fait la description dans sa lettre au pape Nicolas. Amphilochios avait été l'un des membres, et des plus notables, de son cercle. De fait, Photius se qualifie par rapport à lui de διδάσκαλος⁷¹, ce qu'il faut entendre, répétons-le, de rapports de maître à disciple, non de professeur à élève.

Ainsi les *Amphilochia* nous conservent, parmi d'autres choses, les restes et l'image de l'œuvre et de l'activité de Photius, dans cette période de sa vie où il prenait sur ses fonctions au Palais le temps d'être encore, pour un groupe d'amis et disciples à la fois, une sorte de maître à penser, de guide, ou d'inspirateur. Il lui est alors arrivé de faire, devant ce *choros*, des exposés, qu'il mettait par écrit dans une forme plus ou moins définitive. Il les a conservés, et une partie au moins se retrouve dans le nouvel ouvrage, dont c'était sûrement l'objet que de les recueillir et de les faire passer à la postérité. Ce qui, dans ces conditions, retient l'attention, c'est le petit nombre des questions portant sur des sujets profanes : moins d'un dixième. Elles se divisent en deux groupes. L'un traite pêle-mêle des choses les plus diverses : l'emploi pléonastique de εἰμί (Question 106, adressée à Léon le Philosophe), les dates auxquelles on place le début de l'année (Question 134), les nouménies, calendes, ides et nones (Question 242), la pierre magnétique (Question 131), le nombre des Sibylles (Question 150), la raison pour laquelle les poètes placent la corne d'Amalthée dans les mains d'Héraklès (Question 107). L'autre groupe traite de philosophie : le genre et l'espèce dans la Question 77, les catégories d'Aristote dans les Questions 137 à 147. Les seuls auteurs profanes auxquels est faite une place importante⁷² sont justement Platon et Aristote⁷³. Sur Platon et la théorie des Idées, le jugement de Photius est sévère⁷⁴. Il est plus favorable à Aristote, « qui a fait l'admiration de la Grèce » et qui est aussi utile pour les chrétiens⁷⁵. Mais partout la science sacrée est exaltée, la science

69. PG 101, 501 B.

70. Peut-être par opposition aux σχολαζούσας μελέτας τοῖς ἱερωπάτοις ἡμῶν δόγμασι, auxquelles Amphilochios a également assisté (Question 24 : PG 101, 189 A-B).

71. Question 23 : PG 101, 173 B.

72. Il est question de Julien l'Apostat dans le n° 101, où nous apprenons que Photius avait écrit sur Julien : PG 101, 617 A et 633 B.

73. Il est fait allusion à d'autres écrits de Photius sur Aristote dans les Questions 138 (PG 101, 773 C) et 141 (796 A).

74. Outre la Question 77, cf. par exemple Question 86, τὰ πλατωνικὰ γοητεύματα (PG 101, 557 C); Question 87, πλατωνικώτερον opposé à εὐσεβέστερον (560 A); etc.

75. Question 77 (PG 101, 488 D) : ὁ τὰ Στάγειρα λαχὼν πατριδα καὶ τὴν Ἑλληνίδα πᾶσαν εἰς θαῦμα γλυκὴ τῆς αὐτοῦ σοφίας ἐπιστρέψας. Peut-être trouve-t-on un témoignage à la fois de l'activité spéculative du cercle de Photius et de la place qu'on y faisait à Aristote dans le petit

profane rabaisée, et parfois en termes plus brutaux que nous ne l'attendrions : « Nos nobles muses à nous [chrétiens], qui diffèrent autant des muses helléniques que des natures libres diffèrent de natures d'esclaves, et la vérité de la tromperie »⁷⁶.

Faut-il donc parler d'une évolution chez Photius ? Certes, le lecteur qui passe de la *Bibliothèque* aux *Amphilochia* a cette impression. Le Photius des années de formation et de jeunesse lui semble imprégné de cet hellénisme profane, dont il a eu à coup sûr (mais comme de toute chose) une vive curiosité. Celui de la maturité lui montre presque uniquement le visage du chrétien occupé de sa religion et de sa foi. Mais en réalité, n'a-t-il pas toujours été cet homme-ci ? L'exercice de son intelligence, son appétit de connaissance ont-ils jamais eu une autre fin ? La « science du dehors » a-t-elle jamais été pour lui autre chose qu'une *propaideia* ? Si nous ne nous trompons pas, si les *Amphilochia*, dans leur plus grande partie, nous présentent bien l'image du Photius de la quarantaine, il faut alors revenir à ce que nous disions en commençant : tout compte fait, c'est l'homme de foi qui l'emporte en lui. L'homme de foi — et l'homme d'Eglise : il va accéder au patriarcat, et s'y réaliser pleinement. Mais ici, nous l'abandonnons.

Les jugements des contemporains parvenus jusqu'à nous sont presque tous ceux de partisans d'Ignace. Ils ne doivent pas être, pour autant, dédaignés : dans leur partialité même, ils sont intéressants. Il faut mettre au-dessus de tous celui d'un ennemi déterminé de Photius, le propre biographe du patriarche Ignace, Nicétas David⁷⁷ — véritable portrait moral, dont voici une traduction : « Photius était *prôtospathaire* et *prôtasèkrètis* quand on le fit patriarche de Constantinople. Ce Photius n'était pas de basse et obscure extraction, mais au contraire de famille noble et illustre, et on le tenait pour le plus digne de considération pour ce qui est de la connaissance et de l'intelligence des choses de ce

traité *Περὶ Χρόνου* mis sous le nom de ZACHARIAS, métropolitaine de Chalcédoine, qu'a édité et commenté K. CÄHLER (Zacharias von Chalkedon über die Zeit, *Byz. Zeitschr.*, 50, 1957, p. 31-38).

76. *PG* 101, 641 C.

77. La vie d'Ignace est éditée *PG* 105, 488-581 ; le portrait de Photius est col. 509. Sur l'auteur, et sur le problème d'un Nicétas David évêque de Dadybra distinct ou non d'un Nicétas Paphlagôn, cf. récemment : H.-G. BECK, *Kirche und theolog. Liter.*, 1959, p. 548 sq. (Nic. Paphlagôn) et 565 sq. (Nicétas David, auteur de la Vie d'Ignace) ; J. DARROUZÈS, *Rev. des Et. byz.*, 18, 1960, p. 126-127 (distingue Nic. David, Nic. de Byzance et Nic. Paphlagôn) ; F. HALKIN, *Anal. Boll.*, 80, 1962, p. 174 (sans se prononcer nettement, tend à donner la Vie à Nic. David distinct du Paphlagonien) ; et surtout R. J. H. JENKINS, A note on Nicetas David Paphlagôn and the Vita Ignatii, *Dumbarton Oaks Papers*, 19, 1965, p. 241-247 (un seul personnage, qui florissait dans la première moitié du x^e siècle, disciple d'Aréthas, appelé aussi « rhéteur » parce qu'il fut professeur, et « philosophe » en tant que *intellectual ascetic*, mais qui ne fut jamais évêque de Dadybra).

monde. Grammaire et poésie, rhétorique et philosophie, voire la médecine, et peu s'en faut toutes les sciences profanes, il en était si pénétré que non seulement on considérait qu'il surpassait tous les gens de son temps, mais encore qu'il pouvait rivaliser avec les anciens. Tout était réuni en lui, les dons naturels, l'ardeur, et la richesse, grâce à laquelle tous les livres accouraient vers lui; pardessus tout, l'amour de la gloire, qui lui faisait consacrer à la lecture des nuits sans sommeil. Et comme il devait, hélas, accéder aussi à l'Eglise, il s'adonna avec application à l'étude des ouvrages appropriés. Pour parler comme le Théologien [Grégoire de Nazianze], il ignorait l'ignorance, chose indigne de sa science. Car il ne voulait pas considérer que « si quelqu'un veut devenir sage en ce monde, qu'il devienne fou afin de devenir sage ». Il n'a pas choisi la voie de l'humilité, qui conduit sûrement à la grâce de Dieu et à la vraie sagesse; il n'a pas accepté de se dépouiller et de devenir comme un petit enfant en vue du royaume de Dieu, selon la parole du Seigneur; mais pas non plus de labourer son âme et d'approfondir son esprit par une entière soumission, comme le veut le Seigneur, et par un comportement humble, pur de la vanité des honneurs, afin d'atteindre par l'*apatheia* à ce roc qu'est le Christ et de bâtir sur lui les fondations inébranlables de la foi, et par des actions bonnes de se faire soi-même la demeure de la sagesse. Non, ce n'étaient pas là les pensées de ce sage, il s'en faut de beaucoup, et rien de tout cela ne lui est venu à l'esprit. C'est sur des fondations pourries et sur le sable, c'est sur la science mondaine, sur la gloriole d'une connaissance non gouvernée selon le Christ, qu'il a assis son cœur et son esprit. Gonflé des vides compliments et applaudissements des hommes, transporté par la creuse vanité, il a atteint l'orgueil qui est l'ennemi de Dieu, et qui l'a instruit dans toute scélératesse et tout sujet de scandale. »

Avec les réserves qu'imposent et la passion partisane d'un ignatien, et l'incompatibilité entre l'esprit monastique dont Nicéas est pénétré et l'esprit du siècle qui anime Photius, ce jugement est d'une remarquable lucidité. Pour nous, Photius est à la fois une personnalité hors du commun et un témoin de son temps. Répétons encore que dans les bureaux impériaux et au patriarcat il a fait carrière de grand administrateur et d'homme d'Etat. Il n'est pas professeur, n'a pas occupé de chaire, est étranger à la réforme de Bardas, aussi bien qu'à une prétendue Académie patriarcale. Mais il a pris plaisir à exercer l'autorité et l'ascendant que lui valaient son intelligence et sa science : dans un cercle privé d'amis et disciples, sorte d'académie domestique; par les innombrables consultations qui remplissent sa correspondance et les *Amphilochia*. Il est un réaliste, tourné vers l'action; très personnel, et intéressé; probablement orgueilleux, et autoritaire. Il utilise, sans rien laisser perdre, son extraordinaire capacité de connaissance. Il n'a rien d'un révolutionnaire, ni même d'un réformateur : en matière de foi, il est contre toutes les hérésies, toutes les déviations; en morale,

il est conformiste, et plutôt puritain; de même qu'en matière de langue il est atticiste. La question des rapports entre le profane et le sacré, entre ce qui est intérieur à une foi fondée sur la Révélation, et ce qui est au-dehors y compris l'hellénisme antique, ne se pose pas autrement pour lui que pour aucun de ses contemporains — pour mieux dire, ne se pose pas. Un véritable humaniste? Il en a la vaste curiosité et l'appétit de savoir, servis par des dons hors de pair; mais il ne me paraît pas qu'il en ait eu la largeur d'esprit, la compréhension généreuse, la tolérance. Un homme d'une « renaissance »? Bien moins que Jean le Grammairien, ou surtout Léon le Mathématicien; car il ne s'est pas libéré de son milieu et de son temps; je dirai qu'il n'appartient déjà plus à la renaissance, parce qu'avec lui la culture a cessé d'être un phénomène surprenant et nouveau. Je préfère voir en lui l'initiateur du classicisme byzantin, dans la mesure où celui-ci représente, au sein du christianisme, d'une part une civilisation, d'autre part une éthique, qui sont celles dont on trouve une expression non dépourvue de grandeur dans la belle lettre de Photius à Boris de Bulgarie.

CHAPITRE VIII

ARÉTHAS DE PATRAS

Si Photius est, de loin, la personnalité qui se détache en avant de toutes les autres, nous connaissons au moins les noms de beaucoup d'individus dont les sources du temps vantent la culture, mais d'ordinaire nous n'en savons guère plus. Qui était, par exemple, de ce point de vue, le logothète du drome Jean Hagiopolitès, qualifié πάνυ λόγιος¹ ? Pourquoi Théophilitès fut-il surnommé ὁ παιδευόμενος² ? De même, il ne paraît pas pensable que dans la période de presque un demi-siècle, 867-911, que recouvrent les règnes des deux premiers empereurs de la grande dynastie macédonienne, Basile I^{er} et Léon VI, l'activité n'ait pas été grande dans le domaine de l'enseignement comme dans les autres. Mais en quoi consista-t-elle ? Si l'on ne pouvait peut-être pas attendre que Basile I^{er}, étant donné ses origines — il apprit à écrire quand il était déjà sur le trône —, eût sur ce point beaucoup d'idées personnelles, son entourage pouvait lui en suggérer, à commencer par Photius. Or ni Génésios, dans le dernier livre de son *Histoire*, si partial en faveur de Basile I^{er}, ni Constantin VII, dans sa *Vie* de son grand-père qui forme le livre V de la *Continuation de Théophane* et qui est cependant un éloge outrancier, ne font la moindre allusion à rien de précis touchant les écoles ou la culture. Certes le Porphyrogénète déclare que Basile, tout occupé des plus grandes affaires de l'État, trouvait encore le temps de prêter une oreille attentive aux ιστορικά διηγήματα και πολιτικά παραγγέλματα και ἠθικά παιδεύματα, ainsi que de s'exercer à l'écriture, et qu'il aimait connaître les vies des grands généraux et empereurs afin de les imiter, ou converser avec les pieux personnages qui avaient renoncé au monde³ : il n'y a rien là, sauf le fait

1. THÉOPH. CONT., VI, Bonn, p. 353, l. 13.

2. Il s'agit de ce riche parent de Michel III et du César Bardas auquel l'higoumène de Saint-Diomède recommande le jeune paysan Basile à son arrivée à Constantinople : *ibid.*, V, Bonn, p. 224, l. 20 sq.

3. *Ibid.*, V, Bonn, p. 314 sq., § 72. J'indique à ce propos une difficulté dont la solution m'échappe. En regard de l'épigramme AP VII, 429 (mise sous le nom d'Alcée de Mitylène : sur une épitaphe consistant seulement en la lettre phi deux fois gravée, le nom de la défunte étant

qu'il apprit alors seulement à se servir d'un calame, que de tout à fait conventionnel; et si la Vie, qui parle en grand détail des mesures prises par Basile en faveur des établissements pieux, ou de ses constructions profanes et sacrées, n'a pas un mot sur les établissements d'enseignement, les bibliothèques, les sciences, la connaissance, c'est qu'il était impossible de rien trouver à en dire.

Pour Léon VI, nous savons qu'il eut, comme ses frères, Photius pour précepteur⁴, mais nous ignorons tout des conditions et de la durée de ce préceptorat, et nous voyons le disciple, presque aussitôt monté sur le trône, faire publier du haut de l'ambon de Sainte-Sophie les fautes de son ancien maître redevenu patriarche, et l'envoyer en exil⁵. Pourtant Léon mérita le surnom de σοφός; il fut non seulement un calligraphe⁶, mais un écrivain et un rhéteur; en plus de son œuvre, qui n'est d'ailleurs sienne que dans une faible part, de légiste ou de

Φειδῖς-Φιδῖς), une seconde main de P a écrit : τοῦτο τὸ ἐπίγραμμα ὁ Κεφαλᾶς προεβάλετο ἐν τῇ σχολῇ τῆς νέας ἐκκλησίας ἐπὶ τοῦ μακαρίου Γρηγορίου τοῦ μαγίστορος. DÜBNER (éd. DIDOT, I, p. 469) explique : « Id est, carmen aenigmaticè scriptum aliis solvendum proposuit tanquam ζήτημα praeside Gregorio magistro, a quo idem e lapide descriptum accepisse videtur »; et Ed. STADTMÜLLER (éd. TEUBNER, II, p. 298) : « Carmen aenigmaticè scriptum a Cephalae in schola grammaticorum praeside Gregorio magistro tractatum esse docet. » Ce qui nous importe est la mention d'une σχολὴ τῆς νέας ἐκκλησίας. FUCHS (*Die höheren Schulen*, p. 19) a pensé que Basile I^{er} a fondé dans la Néa une école, dirigée par le *makstôr* Grégoire, où Képhalas était professeur. C'est, à mon sens, aller trop vite. Je ne connais pas d'autre mention au temps de Basile I^{er} d'une école de la Néa, dont l'existence, qui me paraît fort suspecte, aurait de toute façon été très brève : c'est là que les membres du clergé de la Néa que nous rencontrerons, au chapitre suivant, parmi les correspondants du professeur anonyme auraient dû placer leurs « neveux », si cette école avait alors existé.

4. Constantin VII, dans THÉOPH. CONT., V, p. 276, l. 17 sq. : Basile I^{er} honorait Photius (ὁ σοφώτατος Φώτιος) à cause de sa science immense et de ses mérites, et, bien qu'il ait dû le priver de son trône patriarcal, il n'épargnait rien pour l'en consoler; il lui donna un local (διατριβή) au Palais et le fit παιδευτής καὶ διδάσκαλος de ses enfants. Sur la date, cf. au chap. précédent, p. 200. Il est clair que ce que dit ici Constantin VII ne doit pas s'appliquer aux tout premiers temps de la « disgrâce » de Photius, mais ce texte, que confirment d'autres indices, invite à croire que celle-ci ne fut ni durable, ni profonde. Il en ira autrement avec Léon VI. Sur les années de formation de celui-ci, l'étude toujours citée est celle de A. VOÏT, La jeunesse de Léon VI le Sage, *Rev. histor.*, 174, 1934, p. 389-428 (notamment p. 403-411 : « L'étudiant ») : il faut bien dire qu'elle fait trop bonne place à beaucoup de vieilles erreurs.

5. THÉOPH. CONT., VI, Bonn, p. 354, l. 1 sq.; lieu de l'exil dans lequel Photius pour nous disparaît : ἐν τῇ μονῇ τῶν Ἀρμονιανῶν (sic) τῇ ἐπονομαζομένη τοῦ Βόρδου. Ce livre VI de la *Continuation de Théophane*, consacré à Léon VI, est d'un contenu si pauvre et si médiocre qu'on ne saurait tirer aucune conclusion du fait qu'il ne souffle mot de la culture de Léon VI ou de ses préoccupations dans ce domaine.

6. C'est l'anecdote, un peu suspecte, de la Vie de Blaise d'Amorion que l'on cite toujours : le saint, qui parcourt le palais à la recherche de l'empereur, ne le reconnaît pas dans une personne occupée à calligraphier, jusqu'au moment où il s'aperçoit qu'elle porte des brodequins de pourpre : ὁ βασιλεὺς, ὡς σύνθετος ἦν αὐτῷ, καλλιγραφεῶν ἐκαθέζετο (AA SS, nov. IV (1925), p. 666 D-E). Cf. H. GRÉGOIRE, *Byzantion*, 4, 1927-1928, p. 806.

stratégiste, il composa des discours, des homélies, des poésies religieuses. Il est vrai que dans ses ouvrages, A. Vogt l'a déjà fait observer, « il semble ignorer la littérature antique » : penchant personnel, ou bien résultat de la formation reçue de Photius ? Il est vrai encore qu'il n'a pas légiféré sur l'enseignement. C'est pourtant en soi un fait remarquable que, dès la seconde génération, cette dynastie macédonienne de basse origine produise un homme de culture tel que fut Léon VI, en attendant, à la génération suivante, l'érudit couronné que sera Constantin VII. C'est la preuve de l'importance qu'on y attachait à Byzance, et à la cour.

Il reste que nous connaissons beaucoup moins bien les institutions, et le niveau moyen de la connaissance ou des études, que quelques personnalités exceptionnelles. C'était hier Photius. C'est maintenant Aréthas.

Caractères généraux Aréthas est né à Patras à une date inconnue, vers le milieu du IX^e siècle, ou peu après⁷. Nous ne savons rien de son éducation, de sa formation. Il vint à Constantinople, mais nous ignorons ce qu'il y fit dans la première partie de sa vie. Il devait être encore laïque en 888 : la notice d'un manuscrit copié pour lui cette année-là, l'Euclide de la Bodliénienne, le nomme simplement Ἀρέθας Πατρεύς. On ne sait pas au juste quand il entra dans les ordres : en 895 un manuscrit de Platon le qualifie de διάκονος, et encore, vers 900 peut-être, un manuscrit d'Aristote. Sa nomination au trône archiepiscopal de Césarée de Cappadoce, le premier dans la hiérarchie des sièges dépendant de Constantinople, se place dans les premières années du X^e siècle, en 902 ou 903⁸. La date de sa mort est inconnue : il vivait encore en avril 932, d'après une notice d'un manuscrit de Moscou, dont il sera parlé plus loin⁹. Cette longue vie se déroula pour la plus grande partie à Constantinople, où, même après qu'il eut été nommé

7. F. DIEKAMP, *Analecta Patristica* (Orientalia Christiana Analecta, 117), Rome, 1938, p. 230-236, cherchant à préciser la chronologie d'Aréthas, arrive à la conclusion que la date de sa naissance n'est pas postérieure à 860.

8. Environ 902, selon H.-G. BECK (*Kirche und theol. Lit.*, p. 591-594, cf. p. 591). Selon R. J. H. JENKINS (*Byzantium : The Imperial Centuries*, Londres, 1966, p. 220), c'est en 903 que le siège de Césarée devint vacant par la mort de Stylianos, et qu'Aréthas y fut nommé.

9. Il ne serait même mort qu'après décembre 944 ou janvier 945 (chute de Romain Lécapène, début du règne personnel de Constantin VII), au jugement de BECK, *op. cit.*, p. 591, n. 3. Cette date paraît bien tardive, et obligerait à abaisser notablement celle que l'on admet d'ordinaire pour la naissance (Beck : « nicht sehr lange nach 850 »). Mais surtout, l'opinion de Beck se fonde sur une lettre adressée à Constantin VII, dont il ne met pas en doute que l'auteur soit Aréthas, selon une attribution qu'avaient séparément proposée Sp. LAMPROS (*Νέος Έλλ.*, 13, 1916-1917, p. 205-210) et F. DIEKAMP (*Analecta Patristica*, *op. cit.*, p. 230-236). Or l'intitulé de cette lettre, conservée par le *Barocc. gr.* 131 (XIV^e siècle), nous apprend seulement qu'elle émane d'un *prôthronos* que son grand âge allait faire démettre de son siège. Mais J. DARROUZÈS a déjà fait remarquer, selon nous à bon droit (*Epistoliers byzantins du X^e siècle*, Paris, 1960, p. 92, n. 44), « qu'il est improbable pour bien des raisons que vers 933 [date suggérée à Darrouzès par le fait que notre dernière mention

à Césarée, son rang de *πρωτόθρονος* retenait encore Aréthas, premier personnage du Synode. Elle est pourtant sur beaucoup de points mal connue. De même que, pour Photius, c'est le conflit avec Ignace et avec Rome qui a été le plus étudié, de même, pour Aréthas, c'est sa participation à la grande querelle qui, un demi-siècle plus tard, tient une place comparable dans l'histoire intérieure de Byzance et celle de son Eglise : l'affaire de la tétragamie, déclenchée par la naissance d'un héritier mâle à Léon VI en septembre 905.

C'est à ce propos qu'un des meilleurs connaisseurs de cette période, R. J. H. Jenkins¹⁰, a brossé d'Aréthas un portrait peu flatté et qui tranche sur l'image habituelle : homme sans tête, sans cœur et sans scrupules, d'une ambition malade; infidèle comme ami et rancunier comme ennemi — un politicien sans principes; photien parmi les plus déterminés par tradition et formation, il est vers 900 accusé d'impiété et traîné devant le tribunal ecclésiastique présidé par l'ignatien Euthyme; acquitté mais ivre de fureur, il demande à son ami Nicolas Mystikos, quand il devient patriarche en mars 901, de le venger; Nicolas se dérobe, Aréthas devient du coup son ennemi, et, nommé à Césarée en tant que photien, il tourne casaque et passe aux ignatiens conduits par Euthyme; on se débarrasse quelque temps de lui en l'envoyant en mission en Hellade, mais il revient vite à Constantinople, où il prend la tête des attaques contre Léon VI dans l'affaire de la tétragamie; puis, après qu'en février 907 Nicolas Mystikos a été exilé pour son refus de sanctionner le quatrième mariage, Aréthas, jusque-là farouche opposant à ce mariage, en devient partisan... Etrange tableau en vérité, où ne manquent ni les contradictions, ni les obscurités.

d'Aréthas vivant est de 932] Aréthas ait adressé cette lettre à Constantin, qui n'avait guère à l'époque le pouvoir de contrecarrer une décision synodale ». Il faudrait donc, comme le fait Beck, en abaisser la date au moins jusqu'au début du règne personnel de Constantin VII, ce qui soulève la difficulté chronologique que j'ai dite. WESTERINK réédite la lettre à Constantin VII (*Arethae Scripta Minora*, II, n° 83), en ne se prononçant pas sur l'attribution à Aréthas, bien qu'il déclare « senem leonem, aegrotantem sane et debilitatum, ex ungue tamen agnoscere ». — On a parfois dit qu'Aréthas vivait encore en 939, parce que c'est la date que porte un manuscrit, *Paris. gr. 781*, dont le scribe est Stylianos, c'est-à-dire le même que celui qui a copié pour Aréthas le manuscrit daté de 932. Mais ce manuscrit porte, au dernier folio, un colophon qui indique que Stylianos a achevé de l'écrire en janvier 939, moyennant un salaire de 7 nomismata, pour le *prôtospathaire* Kalokyros : il n'a donc rien à voir avec Aréthas. Voici le texte de cette notice : Ἐγράφη χειρὶ Στυλιανοῦ τοῦ τάλανος | εὐκλεεστάτω Καλοκυρῶ πρωτοσπαθαρῶ τῷ πανευ... | νομισμασι βυζαντιοῖς ζ̄ μηνὶ ἰαννουαρίᾳ ἰνδικτικῶνος ἰθ̄ ἔτει κόσμου ζυμζ̄ | βασιλείας Ῥωμανοῦ Κωνσταντίνου τοῦ Πορφυρογεννήτου Στεφάνου καὶ Κωνσταντίνου τῶν εὐσεβῶν | καὶ φιλοχρίστου ἐπιστάτου πατριάρχου δὲ Θεοφιλᾶκτου υἱοῦ Ῥωμανοῦ τοῦ ἀειμνήστου βασιλέως. La finale effacée au bout de la ligne 3 est sans doute πανευγενεστάτω.

10. *Op. cit.* (ci-dessus, n. 8), chap. 16, « The fourth marriage », *passim*, p. 219 sq. : principalement fondé sur la correspondance d'Aréthas.

C'est ainsi que nous ne savons rien, je l'ai dit, de sa formation : l'idée reçue qu'il a été l'élève de Photius n'a aucun fondement et paraît des moins vraisemblables, pour diverses raisons, entre autres de chronologie. Aussi peu fondée, selon moi, l'idée qu'il aurait lui-même été professeur. Elle repose surtout sur une phrase de la Vie d'Euthyme, dont l'auteur anonyme fait déclarer à Léon VI, par Aréthas lui-même, que Nicéas dit le Paphlagonien ou le Philosophe¹¹ était son disciple : *ὁς καὶ μαθητὴν αὐτοῦ τοῦτον τυγχάνειν ἔλεγεν*¹². Mais on a déjà dit que *μαθητής* n'indique pas nécessairement la relation de *professeur à élève* dans une école. Il est vrai que, depuis S. Kougéas¹³, on invoque dans le même sens des lettres écrites par Aréthas à Nicéas¹⁴, qui se trouverait être alors *le seul connu* de ses « élèves ». En effet, dans une lettre adressée *Νικῆτα σχολαστικῶ*, pour critiquer la façon dont celui-ci avait composé un éloge de saint Grégoire le Théologien, Aréthas se qualifie, par rapport à son correspondant, *ὁ μαιευσάμενος ὑμᾶς*¹⁵ : ce n'est qu'une image, et banale. Il n'y a pas davantage à tirer argument, dans l'intitulé d'un petit traité théologique, considéré d'ailleurs comme postérieur à la rédaction du traité lui-même, de l'adresse *πρὸς Νικῆταν ἕνα τῶν συσχολαζόντων καὶ συνήθων*¹⁶. Plus intéressante est une lettre écrite par Nicéas à l'higoumène Paul, où l'on voit que celui-ci avait qualifié Aréthas de *διδάσκαλος* par rapport à Nicéas, et où celui-ci reprend le terme dans l'expression *τὸ πρὸς τὸν διδάσκαλον φίλτρον*¹⁷. Il n'est pas douteux que Nicéas a reconnu dans

11. Cf. ci-dessus, p. 202, n. 77.

12. Ed. KARLIN-HAYTER, *Byzantion*, 25-27, 1955-1957, p. 114, l. 12; et sur l'ensemble du chap. XVI de la Vie d'Euthyme, qui concerne Nicéas, les notes de l'éditeur, *ibid.*, p. 169 sq.

13. S. ΚΟΥΓΕΑΣ, *Ὁ Καισαρὴς Ἀρέθας καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ*, Athènes, 1913. Cet ouvrage, dont l'intention est annoncée par le sous-titre : « Contribution à l'histoire de la première renaissance des lettres grecques à Byzance », était remarquable pour son temps, et reste le seul qui ait été consacré à Aréthas. Pour « Aréthas professeur », cf. p. 26, avec les références de la n. 3 pour une lettre adressée par Nicéas à Aréthas.

14. Désormais à consulter dans l'édition de L. G. WESTERINK, *Arethae Scripta Minora*, dont le t. I a paru à Leipzig (Teubner) en 1968. Grâce à l'obligeance de l'auteur, j'ai pu avoir communication du manuscrit du t. II. Cet excellent ouvrage, en facilitant considérablement l'étude des œuvres d'Aréthas, fera faire un grand progrès à notre connaissance de l'homme lui-même et de son rôle.

15. WESTERINK, *op. cit.*, I, p. 270, l. 33. L'œuvre que critique Aréthas est éditée PG 105, 439-488, dans la version latine de COMBEFIS (texte grec inédit ? Cf. BHC², n° 725). Dans trois autres lettres concernant la tétragamie adressées par Aréthas *Νικῆτα σχολαστικῶ* (WESTERINK, n° 45, 46, 47), je ne trouve aucune expression remarquable.

16. WESTERINK, *op. cit.*, I, p. 340, l. 2-3. Les mots qui suivent, *οὕτω τέλεον τῇ παρακοῇ ἡχρεωμένον*, donnent raison à l'éditeur quand il pense que l'intitulé — s'il est bien d'Aréthas — est postérieur au traité.

17. La lettre, qui fait un grand éloge d'Aréthas, que Nicéas se défend d'abandonner alors qu'il lutte seul, serait d'environ Noël 906, selon WESTERINK, qui la réédite (II, Appendice, n° 86; cf. aussi son Introduction) parmi d'autres lettres de Nicéas.

Aréthas son « maître », et celui-ci dans Nicétas un « disciple ». Nicétas fut longtemps lié à Aréthas par un commerce spirituel, par de communes études peut-être, par la reconnaissance et la déférence d'un disciple, puis par l'amitié. Rien n'autorise à dire qu'il a suivi un enseignement public d'Aréthas, dont nous ne saurions rien de plus, et dont nous ne connaîtrions aucun autre auditeur.

En revanche, nous avons maintes preuves « codicologiques » de l'intérêt porté par Aréthas à un grand nombre de textes, et cet aspect de son activité d'homme de savoir est en fin de compte celui qui a été le plus étudié¹⁸, encore que dans bien des cas les résultats demeurent incertains. On est tenté de distinguer l'éditeur, je veux dire celui qui a commandé, dirigé, révisé le travail des calligraphes, et le scholiaste. En fait, ils sont inséparables : c'est de ces deux manières qu'Aréthas s'est occupé de beaucoup d'auteurs ou d'œuvres, et c'est bien souvent dans les marges de l'exemplaire qu'il venait de faire copier qu'il a de sa main écrit ses observations. Pour tenter de faire le point dans ce vaste champ de recherche où l'on n'en est encore qu'au défrichage, il vaut mieux procéder par auteur ou par genre. Nous considérerons d'abord les philosophes.

Qu'on nous permette ici un retour sur les siècles précédents. La philosophie, on l'a vu, n'est pour ainsi dire jamais absente des programmes d'enseignement, si nous nous fions à nos sources, et elle est toujours considérée comme le couronnement de l'ἔξω σοφία. Mais il n'est pas facile de savoir, pour une époque donnée, si et dans quelle mesure ces programmes correspondent à une réalité pratique, ou bien ont un caractère tout formel et représentent la survivance d'une tradition que l'on continue de respecter, mais qui s'est desséchée. Tradition platonicienne, tradition aristotélicienne, tradition néo-platonicienne, cette dernière dénomination étant fondamentalement ambiguë en ce sens que le néo-platonisme n'est

18. Sur l'œuvre philologique et humaniste d'Aréthas, les travaux qui ont fait date sont les suivants : E. MAASS, *Observationes paleographicae, Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 749-766; l'ouvrage déjà cité de S. ΚΟΥΡΑΣ, (p. 97 sq.) en 1913; J. BIDEZ, Aréthas de Césarée éditeur et scholiaste, *Byz.*, 9, 1934, p. 391-408; les pages consacrées à Aréthas par A. SEVERYNS dans le tome I de ses *Recherches sur la Chrestomathie de Proclo*s, Première partie, *Le Codex 239 de Photius*, I, *Etude paléographique et critique* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 78), 1938, p. 279 sq.; Eugenia ZARDINI, Sulla biblioteca dell'arcivescovo Areta di Cesarea, *Akten des XI. internationalen Byzantinistenkongresses, München, 1958*, Munich, 1960, p. 671-678. L'auteur de cette dernière étude avait présenté à la Faculté des Lettres et Philosophie de l'Università Cattolica del Sacro Cuore, à Milan, dans l'année académique 1956-1957, une thèse manuscrite intitulée *Cultura ed umanesimo di Areta di Cesarea*, que son directeur et rapporteur, le Pr A. PERTUSI, a bien voulu me communiquer : je le prie de trouver ici, ainsi que l'auteur elle-même, l'expression de mes remerciements. Dans la n. 1, p. 671, de sa communication faite à Munich, E. ZARDINI annonce la publication prochaine, dans *Aevum*, d'un texte plus complet et accompagné de références exhaustives : il ne me semble pas qu'il ait paru.

pas un prolongement du seul platonisme, et qu'il habille des doctrines d'origines différentes d'un manteau de dogmes qui le font entrer, comme on l'a dit, dans l'histoire des religions non moins que dans celle de la philosophie : autant de problèmes que, pour l'hellénisme médiéval, on n'aide pas à résoudre en opposant, de façon simpliste, platonisme et aristotélisme, car ils ne sont pas sur le même plan¹⁹. Ce que reçoit Byzance à la haute époque de son histoire, c'est toute l'œuvre des commentateurs d'Aristote²⁰ jusqu'au III^e siècle de notre ère, systématisée par Alexandre d'Aphrodisias; c'est, avec les ouvrages de Porphyre, élève, éditeur et biographe de Plotin, le néo-platonisme, mais aussi et surtout

19. Ce qui ne veut pas dire que l'on n'a point relevé, entre Platon et Aristote, ces « différences » qui ont donné lieu à toute une littérature, depuis Alexandre d'Aphrodisias jusqu'à Gémiste Pléthon. Comme je l'ai déjà dit, il y a encore profit à lire l'étude de P. TANNERY, Sur la période finale de la philosophie grecque, *Revue philosophique*, 42, 1896, p. 266-287 : elle a ouvert des voies nouvelles.

20. Il est digne de remarque que la publication par l'Académie de Berlin de la grande collection des *Commentaria in Aristotelem graeca* n'a suscité, sur Aristote à Byzance, aucune grande étude d'ensemble. Pour les premiers siècles, les remarques de K. PRAECHTER (*Byz. Zeitschr.*, 18, 1909, p. 516-538) demeurent utiles. Le vieil article, qu'on cite encore, de L. STEIN, Die Continuität der griechischen Philosophie in der Gedankenwelt der Byzantiner (*Archiv für Geschichte der Philosophie*, IX, NF II, 1896, p. 225-246), n'a plus d'intérêt (et fait, bien entendu, commencer la renaissance byzantine avec Psellos). Klaus OEHLER a annoncé une *Histoire de la philosophie byzantine*, qui serait la bienvenue : en attendant, le court essai qu'il a intitulé *Aristotle in Byzantium (Greek, Roman and Byzantine Studies*, 5, 1964, p. 133-146, repris dans *Antike Philosophie und byzantinisches Mittelalter, Aufsätze zur Geschichte des griechischen Denkens*, Munich, 1969, p. 272-286, où il représente à peu près tout ce qu'il y a de « byzantin » dans ce recueil de dix-sept études qui correspond assez mal à son titre) montre surtout combien peu l'étude a progressé pour la période comprise entre le VII^e et le XI^e siècle. On pourrait d'ailleurs faire à propos de Platon des remarques aussi désabusées. R. KLIBANSKY, dans l'essai qu'il a intitulé *The Continuity of Platonic Tradition* (Londres, s.d., 58 p.), trace le programme d'un *Corpus platonicum medii aevi* et le plan d'un *Plato latinus* et d'un *Plato arabus*, mais non d'un *Plato byzantinus*, qu'il appelle pourtant aussi de ses vœux : dans les p. 19-21, consacrées à la tradition byzantine de Platon, Photius et Aréthas font l'objet d'une simple mention, et on retrouve l'affirmation courante que « la vraie renaissance du platonisme commence au XI^e siècle avec Psellos ». Dans l'ouvrage collectif édité par A. H. ARMSTRONG, *The Cambridge History of later Greek and early medieval Philosophy* (Cambridge, 1967), la partie VI (p. 425-533), par I. P. SHELDON-WILLIAMS, « The Greek Christian Platonist tradition from the Cappadocians to Maximus and Eriugena », laisse le byzantiniste au seuil du problème, et sur sa faim. Il en va de même pour les troisièmes entretiens de la Fondation Hardt, *Recherches sur la tradition platonicienne* (Vandœuvres-Genève, 1955, paru 1957) : on y trouve il est vrai, pour la haute époque, une étude de J. H. WASZINK (*Der Platonismus und die altchristliche Gedankenwelt*, p. 139-179), qui montre bien tout ce qui sépare les Pères orientaux (Cappadociens notamment) et occidentaux (saint Augustin notamment) du point de vue du platonisme et du néo-platonisme et de la connaissance qu'ils eurent de ces philosophies; et la dernière contribution, de R. WALZER, est intitulée *Platonism in Islamic Philosophy* (p. 203-226); mais apparemment on ne s'était pas avisé qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à considérer aussi le problème du point de vue de Byzance, et en s'aidant de Byzance.

l'Introduction (Ἐισαγωγή) aux *Catégories* d'Aristote; c'est, avec Proklos, au v^e siècle, la tradition de l'École d'Athènes, le *Commentaire sur le Timée*²¹, la *Théologie platonicienne*²². On a soutenu que la différence entre la tradition manuscrite des commentaires aristotéliens et celle des commentaires platoniciens montre qu'à Byzance les premiers n'ont pas cessé d'être étudiés, tandis que les seconds ont été longtemps délaissés²³. En tout cas, il est vraisemblable que Proklos n'a pas eu de véritable descendance pendant tout l'espace de temps que couvre notre recherche : la *Souda* porte encore sur lui un jugement haineux, en même temps qu'elle exalte son détracteur, Jean Philoponos²⁴. C'est, en effet, la réfutation que celui-ci en a présentée dans le *De aeternitate mundi* qui le plonge dans l'oubli pour longtemps, et c'est bien à Alexandrie et au vi^e siècle que se prend le tournant²⁵. Pour nous, la véritable transition avec Byzance proprement dite est

21. Traduction française et notes par A.-J. FESTUGIÈRE, I-V, Paris, 1966-1968. On tient pour assuré que Proklos avait fait du *Timée* un commentaire complet, dont il ne nous reste que les cinq premiers livres.

22. Nouvelle édition, par SAFFREY et WESTERINK, en cours de publication dans la Collection G. Budé. Le tome I (1968) contient une importante Introduction, qui traite de l'École d'Athènes au iv^e siècle, de Proklos (412-485), des élèves de Proklos, etc. La *Théologie platonicienne* est en étroite relation avec le *Parménide*, dont Proklos a fait aussi le commentaire : l'Introduction que je viens de citer rappelle que l'ordre institué depuis Jamblique pour l'étude des dialogues platoniciens a pour couronnement le *Timée* et le *Parménide*.

23. H.-D. SAFFREY et L. G. WESTERINK, dans l'Introduction citée à la note précédente, p. CLV : « Il suffit de parcourir la collection des *Commentaria in Aristotelem graeca* pour constater que ces ouvrages, pourtant prolixes, nous sont parvenus intacts et parfaits, tandis que les commentaires et ouvrages platoniciens de la même époque sont tous mutilés, incomplets soit de la fin (...), soit du début (...), soit à la fois du début et de la fin (...). Que signifie un tel phénomène, sinon que les commentaires aristotéliens ont été continuellement recopiés et étudiés, tandis que les livres contenant les commentaires platoniciens, négligés et abandonnés, tombaient déjà en morceaux et avaient en partie péri, lorsqu'on se décida à les translittérer. » Et p. CLVI : « Pour toutes ces raisons, il semble peu vraisemblable que la *Théologie platonicienne* ait été beaucoup recopiée dans l'Antiquité, et même translittérée à l'époque de la première renaissance des lettres grecques avec Photius et Aréthas. Tout change au xi^e siècle, lorsque deux philosophes byzantins, Michel Psellos et Jean Italos, fondent une nouvelle école de philosophie grecque, tout imprégnée de néo-platonisme, et en particulier très inspirée de Proclus. » Mais il se pourrait que ce dernier passage demandât à être nuancé, comme on le verra plus loin.

24. *Suidae Lexicon*, éd. A. ADLER, IV, Leipzig, 1935, p. 210, l. 14-18; traduit par SAFFREY-WESTERINK, *op. cit.*, p. CLV.

25. Plutôt qu'au livre de R. VANCOURT, *Les derniers commentateurs alexandrins d'Aristote, l'École d'Olympiodore, Etienne d'Alexandrie*, Lille, 1941, on se reportera à l'Introduction mise par L. G. WESTERINK en tête de son édition *Anonymous Prolegomena to Platonic Philosophy*, Amsterdam, 1962 : on y trouvera, p. x-xxv, un clair exposé sur l'École d'Alexandrie après Proklos, c'est-à-dire depuis Hermias jusqu'à Stéphanos; p. xxv-xxxii, sur la participation des Alexandrins au commentaire d'Aristote et de Porphyre; et p. xxxii-xli, sur les Prolégomènes anonymes à la philosophie platonicienne, qui après une Vie de Platon indépendante, présentent dix chapitres sur l'œuvre de

marquée par Stéphanos d'Alexandrie, qui au VII^e siècle enseignait à Constantinople Platon et Aristote : personnage encore mystérieux dont j'ai déjà dit plus haut²⁰ que l'étude doit être reprise à neuf, et qui semble présenter d'étranges contradictions²⁷. Après quoi nous n'avons plus rencontré, et longtemps après, que des lueurs fugitives : le texte du biographe de Nicéphore sur sa formation philosophique; la mention de la diorthose du texte de Platon par Léon le Mathématicien, que son disciple renégat Constantin envoie dans l'Hadès rejoindre Proklos, Platon, Aristote et Epicure; jusqu'à Photius, qui connaissait bien ses philosophes (il fait usage de Porphyre et d'Ammonios pour expliquer les *Catégories*), mais ne nous dit pas comment.

Pour tenter de marquer, dans cette tradition encore bien obscure, la place d'Aréthas²⁸, il paraît de bonne méthode de recourir d'abord aux manuscrits. Voici donc ceux qui entrent en compte dans ce débat.

I. — PLATON

a) *Bodl. Clark*. 39 (rapporté de Patmos par Clark en 1801) contient les tétralogies I à VI et n'a jamais contenu autre chose. Il porte la notice suivante, dont j'ai vérifié la lecture sur photographie²⁹ : ἑγγραφή χειρὶ Ἰω(άννου) καλλιγράφου | εὐτυχῶς Ἀρέθαι διακόνωι Πα|τρεῖ νομισμάτων βυζαντί|ων δέκα κ(αι) τριῶν μηνὶ νοεμ|βρίω ἰνδικτιῶνο(ς) ἰδ' ἔτει κόσμου κυδ βασιλείας Λέοντος τοῦ φι|λοχ(ρίστου) υἱοῦ Βασιλείου τοῦ ἀειμνη|στου (filet décoratif au-dessous). (Autre main ?) ἐδὸθ(η) | ὑπὲρ γραφῆς νο(μισματᾶ) ἱγ ὑπὲρ περγαμη(νῶν) νο(μισματᾶ) ἠ.

Platon, où Westerink reconnaît pour le fond la substance des *Prolégomènes* perdus de Proklos sur la philosophie platonicienne, et dans la forme « les leçons d'un des successeurs d'Olympiodore dans la seconde moitié du VI^e siècle, soit Elias, soit un Alexandrin entièrement inconnu » (p. 1).

26. Cf. chap. IV, n. 29.

27. L. G. WESTERINK (*Anonymous Prolegomena, op. cit.*, p. xxiv-xxv), admettant après Vancourt que le commentaire sur le troisième livre du *De anima* est de Stéphanos, fait observer qu'il accepte la pleine autorité du dogme chrétien et de la Bible, mais conserve en même temps les vieux principes de l'éternité du monde, de la préexistence de l'âme, etc., sans souci de conciliation.

28. L. G. WESTERINK, *Arethae Scripta Minora*, II, Introduction (cf. n. 12-15), rappelle, sans y donner son adhésion, que A. SONNY (*Ad Dionem Chrysostomum Analecta*, Kiev, 1896, p. 93, n. 2 : m'a été inaccessible) a formé l'hypothèse que des scholies à la Vie de Pythagore par Porphyre (*Bodl. Misc. gr.* 251) et aux commentaires platoniciens d'Olympiodore (*Marc. gr.* 196 Z) seraient d'Aréthas, mais que généralement il n'a pas été suivi.

29. K. et S. LAKE, *Dated Greek Minuscule Manuscripts*, II, pl. 104 (et pl. 95 pour le texte); LEFORT-COCHEZ, *Album paleographicum codicum graecorum minusculis litteris saec. IX et X certo tempore scriptorum*, pl. 9, notice; déjà reproduit par KOUΓÉAS, *Aréthas*, pl. II. Il apparaît d'après la photographie que certaines parties ont été repassées. Il me semble que le chiffre des sous d'or payés pour le parchemin est bien H = 8, comme l'avaient déjà pensé Maass et Kougéas.

Nous avons donc la certitude d'être en présence d'un exemplaire des tétralogies I-VI de Platon, exécuté par Jean le Calligraphe, pour Aréthas encore diacre, en novembre 895; Aréthas a payé le parchemin huit nomismata, le travail du calligraphe treize. Il a pourvu le manuscrit de scholies de sa main.

b) *Vatic. gr. 1* (= O de Platon). On admet que ce manuscrit mutilé (il a perdu ses vingt-trois premiers quaternions), qui contient aujourd'hui tétralogie IX 2-4 (*Lois, Epinomis, Lettres*), *Définitions* et *spuria*, contenait aussi au début les tétralogies VII, VIII et IX 1, qu'il est le second tome du Platon dont le *Clark. 39* est le premier, et qu'il porte comme lui des scholies de la main d'Aréthas, qui a aussi révisé le texte du calligraphe. On a donc parlé d'une « édition Aréthas » de Platon. Fr. Lenz a consacré à ce manuscrit en 1933 une étude³⁰, dans laquelle il a soutenu ce point de vue, et voulu montrer non seulement que les scholies sont de la main d'Aréthas, mais que le texte est aussi de la main de Jean le Calligraphe³¹. L. A. Post, l'année suivante³², a fait des réserves sur la démonstration de Lenz, qu'il ne tient pas pour convaincante, et montré notamment que si le calligraphe n'est pas Baanès, ce n'est pas non plus Jean. Ce dernier point paraît maintenant admis, mais l'unanimité ne semble pas encore faite sur le caractère aréthéen ou non d'une édition de Platon constituée par *Clark. 39* + *Vat. 1*³³. Cela paraît cependant vraisemblable.

30. FR. LENZ, *Der Vaticanus Gr. 1, Eine Handschrift des Arethas, Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, 1933, Philol.-histor. Klasse*, p. 193-218. La pl. II reproduit un folio, la pl. IV des scholies marginales autographes d'Aréthas; pour comparaison, la pl. I est un folio du *Clark. 39*, la pl. IV du *Paris. gr. 2951*, dont il sera question plus loin.

31. On avait précédemment pensé qu'il était de la main du scribe Baanès, dont nous reparlerons.

32. L. A. POST, *The Vatican Plato and its Relations* (Philological monographs publ. by the Amer. Philol. Assoc., IV), Middletown, 1934.

33. Après BIDEZ (*op. cit.*, *Byz.*, 9, 1934) et d'autres, SEVERYNS l'admet (*Chrestomathie de Proclus, op. cit.*, I, 1938, p. 271 sq.); de même H. ERBSE (*Überlieferungsgeschichte der griechischen klassischen und hellenistischen Literatur, dans Geschichte der Textüberlieferung der antiken und mittelalterlichen Literatur*, I, Zurich, 1961, p. 207-307, cf. p. 258 sq.). Mais E. ZARDINI (*op. cit.*, *Actes Munich*, p. 673, n. 20, bibliographie) écrit à propos du *Vat. 1* : « pare che il codice non sia areteo », sans d'ailleurs donner ses raisons. J. IRICOM (dans son Bulletin sur les manuscrits grecs, déjà cité, *Lustrum*, 1962, p. 80) se borne à constater que F. Lenz a été suivi quant à son opinion que *Vat. 1* est la seconde partie d'un Platon copié pour Aréthas et annoté par lui, dont *Clark. 39* est la première, mais non quant à son identification du copiste avec Jean le Calligraphe (il renvoie à G. MERCATI, *Note per la storia di alcune biblioteche romane nei secoli, XVI-XIX* = *Studi e Testi*, 164, Vatican, 1952, p. 58-59). Dans l'Introduction à l'édition des *Lois* de la coll. Budé (I, p. ccvii sq.), E. des PLACES approuve F. Lenz d'avoir reconnu dans *Vat. 1* la suite de *Clark. 39*, et dans ses scholies la main d'Aréthas (et il rappelle, p. ccviii-ccix, que E. Maass avait distingué trois écritures différentes d'Aréthas).

c) *Paris. gr.* 1807 (= A de Platon). On considère qu'une autre « édition » de Platon, à peu près contemporaine, est représentée directement par le *Paris. gr.* 1807 (où l'on avait aussi voulu reconnaître des scholies autographes d'Aréthas³⁴), qu'on date de la fin du ix^e siècle et qui contient les tétralogies VIII-IX, et indirectement par le *Marc. app. cl.* IV, 1 (= T de Platon), du xi^e-xii^e siècle, contenant les tétralogies I-VII et début de VIII, qui serait l'apographe de la première partie perdue de cette édition. Ce n'est pas le lieu de discuter cette question, qui a fait couler beaucoup d'encre. Rappelons seulement que le « Platon de Paris » (A + T), considéré comme un peu plus ancien que le « Platon d'Aréthas », a été fréquemment mis en relation avec Photius, mais pour une grande part à cause de l'interprétation qu'on a donnée de la célèbre mention du « livre du patriarche (ou du patriarcat ?) », dont on a vu au chapitre précédent qu'elle requérait plus de prudence. Et rappelons qu'on a aussi soutenu que « Platon de Paris » et « Platon d'Aréthas » reposaient sur une « édition » encore plus ancienne, quoique toujours du ix^e siècle, qui serait celle à laquelle fait allusion la mention d'une « diorthose de Léon le Philosophe », dont nous avons parlé à propos de Léon le Mathématicien³⁵. Ces difficiles questions appellent de nouvelles recherches paléographiques et codicologiques³⁶, et peut-être aussi de nouvelles recherches sur la constitution du corpus des scholies platoniciennes³⁷.

34. M. Ch. Astruc (communication personnelle) estime « qu'aucune des scholies marginales du *Paris. gr.* 1807 n'est de la main d'Aréthas; les principales sont de la main même du scribe, ou de celle à qui l'on doit les titres (si l'on admet qu'il faut faire cette distinction); d'autres scholies, plus rares, sont dues à une main qui emploie exclusivement la minuscule ».

35. Sans remonter plus haut, rappelons qu'en 1934 L. A. POSE (op. cit.) estimait que le *Vatic.* 1 (O), dont le caractère aréthéen lui semble douteux, dérive du *Paris.* 1807 (A) à partir de *Lois* V, 746 b 8; et que l'un et l'autre dérivent d'un manuscrit, probablement en onciale, qui avait 16-21 lettres à la ligne, et qui serait aussi le modèle du « livre du patriarche » (mais il ne parle pas de Photius). En 1938, SEVERYNS (*Chrestomathie de Proclus*, op. cit., I, loc. cit.) pense que Platon de Paris et Platon d'Aréthas ne dépendent pas l'un de l'autre, mais d'un modèle commun pour le texte et pour la majorité des scholies; et de l'étude de la scholie sur le dithyrambe (p. 274-275) il conclut que celle-ci est en relation avec le résumé que Photius a donné de la *Chrestomathie* de PROCLUS dans le Codex 239, et tend à attribuer au « séminaire philologique » de Photius le travail de scholiaste de Platon, auquel ALLINE avait cru pouvoir reconnaître un caractère d'œuvre collective. En 1961, H. ERBSE (op. cit., p. 260) parle d'une édition de l'époque de Photius en deux volumes (T + A, avec coupure après la septième tétralogie), d'une édition d'Aréthas en deux volumes (Clark, + O, avec coupure après la sixième tétralogie), d'autres éditions encore existant à la même époque, et estime qu'Aréthas a corrigé son édition d'après celle dont se servait Photius. Dans son Introduction à l'édition des *Lois*, déjà citée, E. des PLACES fait des remarques précises sur les diverses mains de A et de O, et sur l'importance du rôle d'Aréthas.

36. A dire vrai, après plus d'un demi-siècle, il faudrait refaire l'excellent livre de H. ALLINE, *Histoire du texte de Platon*, Paris, 1915.

37. Un solide point de départ restant le livre de G. CHASE GREENE, *Scholia platonica*, Haver-

Retenons pour l'instant le rôle d'Aréthas, et l'intérêt porté *dès avant lui* à Platon et aux manuscrits philosophiques. Nous en avons d'autres preuves.

d) *Vindob. phil. gr.* 314 contient, jusqu'au fol. 110^r, ce que l'on a nommé un « corpus platonicien » : Epitome d'Albinos, Προτέλεια σύμμικτα εἰς τὸν Πλάτωνα (extraits d'Olympiodore et de Diogène Laërce), Prolégomènes anonymes à la philosophie platonicienne, Vers d'or pythagoriciens et leur commentaire par Hiéroklès. Une notice finale donne le nom du scribe, Jean Grammatikos, et la date, jeudi 28 juillet 925⁸⁸. L. G. Westerink et B. Laourdas ont étudié le riche appareil de scholies de ce manuscrit⁸⁹, pour conclure que celui-ci appartenait à Aréthas, ce dont il n'y a cependant, selon moi, aucune preuve; que les scholies, sans être de sa main, puisqu'elles sont de la même main que le texte et d'ailleurs souvent fautives, sont en tout cas de sa rédaction; qu'enfin elles sont toutes de la même date, ce qui indiquerait qu'Aréthas a trouvé et étudié ensemble les diverses pièces de ce recueil. Bornons-nous à retenir l'hypothèse qu'Aréthas, comme d'ailleurs on l'avait déjà proposé, peut être l'auteur de ces scholies, qui dans ce cas nous apporteraient un témoignage supplémentaire de ses préoccupations de platonisant. Plus convaincante, selon moi, est l'édition déjà citée, par Westerink, des Prolégomènes anonymes à la philosophie platonicienne, avec la grande Introduction dont il les a fait précéder et dont j'ai déjà parlé⁴⁰ : il y montre que dans la riche littérature des Prolégomènes à la philosophie de Platon, ceux de notre manuscrit, qui sont en fait des notes de cours ou de conférences (ἀπὸ φωνῆς), émanent d'un philosophe du VI^e siècle qui devait appartenir à l'École d'Alexandrie; il montre surtout que ce que nous avons des Prolégomènes, nous le devons à Aréthas, qui possédait (et avait annoté ?), probablement avant 907, un recueil formé des trois Introductions et des Vers d'or avec le commentaire d'Hiéroklès; et que de cet original perdu, le *Vindob. phil. gr.* 314 est un apographe exécuté encore du vivant d'Aréthas, en 925.

fordiae (Pennsylvania), 1938 : édition des scholies d'Aréthas, p. 417-480; remarques sur le rôle et les sources d'Aréthas, p. XXI-XXV.

38. H. HUNGER, *Katalog der griechischen Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek*, I, Vienne, 1961, p. 406, n° 314. Mais la date appelle une remarque. La notice du fol. 110^r (non éditée par Hunger) dit : ἔγραψεν χειρὶ Ἰωάννου γραμματικῶ ἄρχηρου δούλου Ἰησοῦ Χριστοῦ μηνὶ Ἰουλίῳ εἰς τὰς εἰκοσιόκτω ἡμέρας πέμπτη ἰνδικτιῶνος γ' ἔτη (sic) κόσμου 6432 : jeudi 28 juillet, ind. 13, 6432. Mais juillet 924 est en indiction 12, et le 28 n'est pas un jeudi; il l'est, en revanche, en 925, qui est bien indiction 13; il faut donc corriger l'an du monde 6432 en 6433.

39. L. G. WESTERINK et B. LAOURDAS, *Scholia by Arethas in Vindob. phil. gr.* 314, *Ἑλληνικά*, 17, 1962, p. 105-131.

40. L. G. WESTERINK, *Anonymous Prolegomena to Platonic Philosophy*, Amsterdam, 1962.

II. — ARISTOTE

a) *Vatic. Urb.* 35 contient les *Catégories* et porte la notice suivante : Γρηγόριος ὑποδιάκονος Ἀρέθ(αι) διακό(νου) ⁴¹ νο(μίσματα) ζ̄ τετράδια ^{ve} ⁴². Aréthas encore diacre a donc commandé au sous-diacre Grégoire un exemplaire des *Catégories*, qui s'est trouvé occuper cinquante-cinq cahiers, et pour lequel il a payé la somme de six nomismata, modique si, comme il me semble, il faut l'entendre du prix de la copie, et non de celui du parchemin, dont on indique seulement le nombre des cahiers.

b) Nous traiterons plus loin du « manuscrit de Moscou-Dresde », que le diacre Stylianos a copié en 932 pour Aréthas, et qui contient le *De virtutibus et vitiis* d'Aristote.

c) Sous le nom de Δόξαι περὶ ψυχῆς est édité au tome 122 de la *Patrologie grecque* (col. 1029 sq.) un recueil d'une cinquantaine d'extraits du commentaire de Philoponos sur le *De anima* d'Aristote. Il était, depuis Leo Allatius, attribué à Psellos, jusqu'à ce que E. A. Leemans montrât que cette attribution n'a aucun fondement ⁴³. Aussi bien l'opuscule édité n'est-il lui-même que l'abrégé d'un recueil beaucoup plus développé, qu'on trouve notamment dans le *Vatic. gr.* 268, du XI^e siècle, et dans le *Paris. gr.* 2098, du XIII^e siècle, où le titre exact est, selon la communication qu'a bien voulu me faire M. Ch. Astruc : + ἀνεγνώσθησαν διαφόρων ἀνδρῶν δόξαι διάφοροι περὶ ψυχῆς φιλοσοφησάντων, ἃς ἡ παροῦσα συγκεφαλαιοῦται ἐκλογή, καὶ μάλιστα τῶν Ἀριστοτέλους περὶ αὐτῆς σπουδασμάτων (fol. 1, l. 1-3). On a prononcé à ce propos le nom d'Aréthas : hypothèse gratuite. En dépit de la formule ἀνεγνώσθησαν, si fréquente dans la *Bibliothèque* de Photius, on n'attribuera pas non plus à celui-ci ce médiocre ouvrage, dont l'intérêt est surtout de nous conserver une autre tradition du texte de Philoponos que celle de nos manuscrits de cet auteur. Il est pourtant antérieur à la *Souda*, qui le cite. Retenons seulement qu'il est un témoignage de l'intérêt porté, au X^e siècle, et peut-être déjà au IX^e, au commentaire par Philoponos d'un ouvrage d'Aristote.

Il est important que nous puissions attribuer avec certitude à Aréthas une « édition » des œuvres de Platon et de certaines œuvres d'Aristote, et la conser-

41. ΚΟΥΓΕΑΣ écrit : Ἀρέθ(α) διακό(νου), génitif d'appartenance, entendant par là, je suppose, non que le ms. appartenait à Aréthas, mais que Grégoire était sous-diacre d'Aréthas diacre. Je préfère comprendre que Grégoire [a copié le ms.] pour Aréthas.

42. Cf. ΚΟΥΓΕΑΣ, *Aréthas*, p. 100, qui édite la notice (je m'écarte de lui pour la résolution des abréviations, mais je n'ai pas vu le ms.) ; ZARDINI, *op. cit.*, *Actes de Munich*, p. 673, n° 21 (bibliographie). On trouve partout la date d'environ 900 attribuée à ce ms. sans justification, et simplement, je pense, parce qu'Aréthas n'est encore que diacre.

43. E. A. LEEMANS, Michel Psellos et les Δόξαι περὶ ψυχῆς, *L'Antiquité classique*, I, 1932, p. 203-211.

vation de commentaires ou introductions à la philosophie de Platon : par ce qui nous est parvenu, qui n'est à coup sûr qu'une petite partie de ce qu'il a « édité » ou étudié, on peut deviner le rôle qu'il a joué là. Mais pour déterminer plus précisément sa place dans le mouvement de résurgence de la philosophie antique, qui se développe aux IX^e-X^e siècles, il faut se placer, comme on a commencé de le faire, dans un contexte plus large, et chercher si l'on peut, pour la même époque, reconstituer l'histoire des *collections* philosophiques. Dès 1893, T. W. Allen indiquait la voie⁴⁴ : il rapprochait neuf manuscrits de Paris, Heidelberg, Venise, Florence et du Vatican, contenant des œuvres de Platon, Maxime de Tyr, Simplicios, Damaskios, Olympiodore, Alexandre d'Aphrodisias, Proklos, etc. ; il démontrait qu'ils appartiennent en gros à la même époque, fin du IX^e et début du X^e siècle, qu'ils ont de nombreuses caractéristiques communes, qu'ils sont l'œuvre de scribes professionnels (quatre des manuscrits sur neuf étant d'ailleurs, selon lui, du même scribe) travaillant près les uns des autres, sous la même direction, à la copie d'œuvres philosophiques; et il mettait ces scribes anonymes en parallèle avec le groupe des scribes connus pour avoir travaillé vers le même temps pour Aréthas, sans d'ailleurs affirmer que tel avait été aussi leur cas.

Il est étrange que cet article novateur n'ait pas sur le moment fait école. Il faut attendre 1954 pour voir Aubrey Diller lui faire écho⁴⁵, mais par le biais des scholies de Strabon, et du manuscrit de la chrestomathie de Strabon *Palat. gr.* 398, que A. Diller rattache au groupe de manuscrits philosophiques constitué par Allen, groupe qu'il appelle « du Platon de Paris » à cause du *Paris. gr.* 1807 (A de Platon) dont on a parlé plus haut, et qu'il propose de placer dans le troisième quart du IX^e siècle. Son étude des scholies de Strabon le conduit à penser qu'à leur origine on peut placer Photius, qui serait aussi à l'origine des scholies du groupe du Platon de Paris⁴⁶. Et comme cependant certaines scholies montrent une connaissance particulière de la région de Patras, on devrait aussi penser à Aréthas, qui aurait après Photius complété l'appareil des scholies⁴⁷. Il faut reconnaître que la part d'hypothèse est grande⁴⁸.

44. T. W. ALLEN, *Paleographica III, A group of ninth-century Greek manuscripts, The Journal of Philology*, 21, 1893, p. 48-55.

45. Aubrey DILLER, *The scholia of Strabo, Traditio*, 10, 1954, p. 29-50.

46. A. Diller a bien vu l'objection que l'on peut faire, à savoir que PHOTIUS ne cite nulle part Strabon, et que dans la *Bibliothèque* on ne retrouve qu'un des ouvrages qui entrent dans le groupe du Platon de Paris, les *Olympiades* de PHLÉGON (Codex 97). Il répond que PHOTIUS a pu n'avoir connaissance des autres qu'après l'achèvement de la *Bibliothèque*. L'argument est faible.

47. Cf., aux p. 48-49, d'intéressantes remarques sur quatre scholies relatives aux Sklaves ou Sklavènes, deux à Strabon proprement dit et deux à la *Chrestomathie*, à propos desquelles Diller pense à Aréthas, comme on peut en effet le faire.

48. Cependant cette étude d'Aubrey Diller a reçu dans son ensemble l'adhésion de F. LASSERRE, *Etude sur les extraits médiévaux de Strabon, L'Antiquité classique*, 28, 1959, p. 32-75. Cet auteur va

C'est pourtant bien la codicologie qui fournit le terrain le plus sûr, et J. Irigoïn en a donné une remarquable démonstration⁴⁹, en partant d'un manuscrit encore peu utilisé, *Vindob. phil. gr.* 100, qui contient la *Physique*, *De coelo*, *De generatione et corruptione* et les *Météorologiques* d'Aristote, puis la *Métaphysique* de Théophraste et celle d'Aristote. J. Irigoïn montre que ce manuscrit, qu'on datait du x^e-xi^e siècle, est du ix^e siècle, et sans doute du milieu du siècle⁵⁰ : les caractères particuliers d'une seconde main, différente de celle qui a écrit le texte, se retrouvent en effet tous dans les manuscrits de la collection philosophique d'Allen, que l'on date des années 850 à 880. Pourtant le manuscrit d'Aristote n'appartient pas à cette collection, à laquelle il ne se rattache qu'indirectement par sa seconde main. Il n'est cependant pas non plus isolé : à ce recueil de traités de physique correspondait un recueil d'écrits biologiques, dont ne subsiste qu'un débris, deux folios du *Paris. Suppl. gr.* 1156, fragment de l'*Histoire des animaux*; mais c'est assez pour attester l'existence, au ix^e siècle, d'une collection aristotélicienne un peu antérieure à la collection platonicienne et néo-platonicienne. Rappelant qu'à une date selon lui un peu plus ancienne Léon le Mathématicien possédait des manuscrits scientifiques et notamment le Ptolémée de la Vaticane (*Vatic. gr.* 1594), il conclut que « la suite chronologique — collection scientifique, collection aristotélicienne, collection philosophique à dominante platonicienne — restituée par l'étude paléographique correspond aux grandes étapes de la renaissance byzantine du ix^e siècle ». Même si les choses ne sont pas tout à fait

fort loin. Il admet que Photius a acquis tardivement un exemplaire de la *Géographie* de STRABON, qu'il l'a pourvu de scholies, et qu'il a ensuite rédigé les *Χρηστομάθειαι ἐκ τῶν Στράβωνος γεωγραφικῶν*. Il pense que CONSTANTIN VII, qui a utilisé Strabon dans le *De thematibus*, « doit avoir eu entre les mains l'exemplaire même de Photius, acquis probablement par la bibliothèque impériale à la mort du patriarche » (p. 69). Il considère cependant qu'Aréthas a ajouté de nouvelles scholies, et qu'il a dû posséder un Strabon, qu'il cite une fois dans une scholie à son exemplaire de Platon et qu'il utilise une autre fois sans le nommer dans une scholie à Dion Chrysostome. En fin de compte, F. Lasserre reconstitue ainsi les choses : un archétype de Strabon en minuscule, peut-être l'exemplaire de translittération, qui serait du second quart du ix^e siècle; et deux hyparchétypes, l'un de Photius, fait sur l'archétype encore en bon état, l'autre d'Aréthas, dont le copiste a au contraire souvent éprouvé de la peine à lire, les rapports entre ces deux hyparchétypes, pour le texte et pour les scholies, étant étroits mais non parfaitement clairs.

49. J. IRIGOÏN, L'Aristote de Vienne, *Jahrb. Oester. Byz. Ges.*, 6, 1957, p. 5-10.

50. C'est le lieu de rappeler qu'on a retrouvé, aux Archives départementales de la Vienne, deux fragments en onciale des *Sophistici elenchi* d'ARISTOTE, qui sont devenus le *Paris. Suppl. gr.* 1362 : Ch. ASTRUC et Marie-Louise CONCASTY, *Le Supplément grec*, III, Paris, 1960, p. 684, avec la date « ix^e siècle ». Cf. A. SEVERYNS, Un fragment inédit d'un manuscrit d'Aristote en onciales, *Rev. des Et. grecques*, 38, 1925, p. 350-373 (qui fait valoir que, exception faite des papyrus, c'est le plus ancien manuscrit d'Aristote, et le seul en onciale); et J. IRIGOÏN (*Cahiers de Civilisation médiévale*, 5, 1962, p. 290), qui signale aussi (*ibid.*, p. 298 et n. 72) un manuscrit oxonien des traités biologiques d'Aristote « qui semble avoir été copié vers le milieu du [ix^e] siècle ».

aussi assurées, et si bien des recherches de ce genre restent à faire, de tels résultats sont encourageants. La constitution d'une *collection* aristotélicienne avant le milieu du IX^e siècle, d'une *collection* platonicienne dans le troisième quart, l'activité philosophique d'Aréthas dans le dernier quart et au début du X^e siècle : autant de données qui modifient profondément les idées reçues sur la « renaissance philosophique à Byzance », où l'on a longtemps cru qu'elle datait de Psellos, parce que Psellos lui-même a voulu nous le faire croire. Observons aussi que l'ordre dans lequel reviennent, au programme des scriptoria, Aristote avant Platon est normal pour tout le Moyen Age, et qu'il ne faut pas à Byzance opposer, comme on l'a fait, un Photius « aristotélisant » à un Aréthas « platonisant » : la réapparition — si c'en est une — de l'un et l'autre philosophe est antérieure à Photius et à Aréthas. Mais il est vrai que ces deux grands esprits ont dû jouer de plusieurs façons un rôle considérable dans la connaissance des philosophies antiques.

*Les ouvrages
profanes*

A partir du moment où, l'attention s'étant portée sur les notices très précises de plusieurs manuscrits, le rôle d'Aréthas commença d'être reconnu, on eut tendance à déceler son intervention dans la tradition du texte de la plupart des auteurs profanes : il n'en est guère à propos desquels son nom n'ait été une fois prononcé. On a souvent franchi beaucoup trop facilement la distance qui sépare le fait qu'Aréthas, par une citation ou une allusion, montre qu'il connaissait, directement d'ailleurs ou non, tel auteur ou telle œuvre, et cet autre fait, bien différent, qu'il en aurait été l'« éditeur », ou le scholiaste, ou l'un et l'autre. Je ne retiendrai donc, dans ce qui va suivre, que ce qui est certain ou vraisemblable, rejetant ce qui me paraît manquer de fondement dans l'état actuel de la recherche, à l'exception de quelques noms qui ont été prononcés avec trop d'insistance pour que je les passe tout à fait sous silence, mais que je mets alors entre parenthèses. Aucun classement logique ne paraissant s'imposer, j'adopte pour la commodité l'ordre alphabétique.

ÆLIUS ARISTIDE

Le manuscrit A d'Ælius Aristide, divisé en deux probablement dès le XII^e siècle, est partagé entre le *Paris. gr.* 2951 et le *Laur.* 60, 3. Bruno Keil⁵¹ considère que le manuscrit est de la main de Jean le Calligraphe, rappelle qu'une scholie mentionne Syméon de Bulgarie comme un personnage contemporain⁵²,

51. B. KEIL, *Aelii Aristidis Smyrnaei quae supersunt omnia*, II, Berlin, 1898, p. VII-IX.

52. Cf. le parti qu'a tiré de cette scholie, pour l'histoire et la chronologie des attaques bulgares, N. A. BÉES, *ΑΙ ἐπιδρομαὶ τῶν Βουλγάρων ὑπὸ τὸν τζάρων Συμεὼν καὶ τὰ σχετικὰ σχόλια τοῦ Ἀρέθα Κασσαπέλας*, *Ἑλληνικά*, I, 1928, p. 337-370. Il considère que la scholie a été écrite vers 906-907, et que par conséquent il faut renoncer à la date de 917 qu'avait proposée pour le ms. ΚΟΥΖΑΣ

et que des scholies sont signées Ἀρέθ(α) ἀρχ(ι)επ(ισκόπου), lequel aurait aussi révisé le travail, demeuré d'ailleurs inachevé, du scribe. Nous tiendrons donc, jusqu'à vérification de l'identité du scribe, pour vraisemblable qu'Aréthas a fait copier, par Jean, Ælius Aristide, et pour certain qu'il a annoté ce codex après son élévation au trône de Césarée⁵³.

ATHÉNÉE

On a considéré que l'Athénée de la Marcienne (*Marc. gr.* 447, fol. 3-348) était un manuscrit écrit pour Aréthas par Jean le Calligraphe⁵⁴. N. G. Wilson⁵⁵ déclare que la réapparition du texte d'Athénée, dont Photius ne devait connaître que des extraits, est en effet marquée par le *Marc.* 447, dont le scribe est bien Jean le Calligraphe, et qu'elle est probablement due à Aréthas. Mais il fait aussi observer que le *Marc.* dans son état actuel ne porte pas trace de la main d'Aréthas, et que d'autre part une scholie d'Aréthas à Lucien conduirait à penser qu'il connaissait bien Athénée, mais dans un texte différent de celui du *Marciianus*, et meilleur : ce qui serait assez étrange. Si le *Marciianus* est bien de Jean, et puisque Aréthas connaissait Athénée, il faudrait de bonnes raisons pour lui retirer la paternité de ce codex.

[Le prétendu Dèmètrios de Phalère]

On a longtemps cru qu'Aréthas s'était procuré, non sans peine, et possédait dans sa bibliothèque un exemplaire sur papyrus, et venu d'Égypte, des Λόγων αἰσωπέλων συναγωγαί de Dèmètrios de Phalère⁵⁶. Ce serait fort surprenant. Mais ce n'est que le résultat d'une méprise de S. Kougéas, aggravée par B. E. Perry. Kougéas a publié⁵⁷ trois lettres échangées entre Aréthas et l'ἐπί του κανικλείου

(*Aréthas*, p. 101). La date « vers 907 » est en effet adoptée par R. DEVRESSE (*Manuscripts grecs*, p. 39). E. ZARDINI dit « fra il 918 et il 927 » sans donner ses raisons (*op. cit.*, *Actes Munich*, p. 674; elle signale sommairement, *ibid.*, n. 28, les conclusions, à mon avis sujettes à nouvel examen, d'une étude de F. Lenz sur Ælius Aristide, Photius, Aréthas, Jean le Calligraphe).

53. Pour l'édition des scholies, cf. WESTERINK, *Arethae Scripta Minora*, II, Introduction, s.v. « Aristides ».

54. Cf. ΚΟΥΓΕΑΣ, *Aréthas*, p. 102 et n. 3, approuvant Allen d'avoir reconnu un produit du scriptorium d'Aréthas. ZARDINI (*op. cit.*, *Actes Munich*, p. 677, n. 52 : bibliographie) constate simplement que la question est discutée. Aubrey DILLER, dans son étude Pausanias in the Middle Ages (citée plus loin à propos de Pausanias), p. 97, n. 64, a comparé l'histoire du texte d'Athénée à celle du texte de Pausanias, et considère qu'on en avait des citations dans Stéphane de Byzance, puis un unique codex d'Aréthas, qui aurait été utilisé par Eustathe de Thessalonique au XII^e siècle.

55. N. G. WILSON, Did Arethas read Athenaeus?, *Journ. of Hell. Studies*, 82, 1962, p. 147-148; cf. pl. XI la partie supérieure du fol. 124^v du ms. de la Marcienne.

56. Cf. ZARDINI, *op. cit.*, *Actes Munich*, p. 676, n. 42.

57. *Aréthas*, p. 114-117.

Stéphanos⁵⁸. Dans la première, Aréthas presse son correspondant de tenir sa promesse, et de lui envoyer au plus tôt ce qu'il nomme βίβλος Βαβυλῶνος σχοίνου, et que Kougéas croit être un livre écrit sur papyrus venant d'Égypte. La seconde est la réponse de Stéphanos, qui s'excuse sur la mauvaise saison et l'état de la mer qui retarde les bateaux : à défaut de la marchandise d'excellente qualité qu'il espère toujours lui envoyer quand la mer sera calmée, il lui fait parvenir ce qu'il a sous la main. Kougéas comprend toujours qu'il s'agit d'un livre en papyrus; et comme Stéphanos, blâmant l'impatience d'Aréthas, lui rappelle l'expression proverbiale selon laquelle la chienne met bas très vite, mais des chiots aveugles (τὰς κύνας τυφλὰ τίκτειν ἐπειγομένας), et lui rappelle aussi que « l'homme de Phalère » (τὸν Φαληρέα) en a fait l'application à la faculté de discernement (τοιαῦτα τίκτειν καὶ τὰ κριτήρια), Kougéas a supposé, fort ingénieusement d'ailleurs, que le livre en papyrus qu'Aréthas avait si grande hâte de recevoir d'Égypte était le recueil de Dèmètrios de Phalère connu sous le nom de Λόγων ἀλωπειῶν συναγωγαί. Quant à la troisième lettre, c'est la réponse d'Aréthas, où l'on rencontre l'expression βίβλοι νειλῶνι (qui sont toujours, selon Kougéas, des ouvrages écrits sur papyrus), et où l'on apprend aussi incidemment que Stéphanos résidait au Myrélaion⁵⁹. Donc Aréthas aurait attendu de recevoir d'Égypte, grâce à Stéphanos, un exemplaire sur papyrus du recueil de Dèmètrios de Phalère, et comme la mauvaise saison provoquait du retard, Stéphanos aurait calmé son impatience en lui remettant provisoirement un exemplaire de qualité médiocre, mais qu'il avait sous la main. Cette interprétation a été adoptée par B. E. Perry⁶⁰ : désireux d'établir, pour des raisons qui ne nous intéressent pas ici, que Photius connaissait l'ouvrage de Dèmètrios de Phalère, il s'est servi des lettres échangées entre Aréthas et Stéphanos, à propos desquelles il adopte sans discussion l'interprétation de Kougéas, pour montrer que cet ouvrage existait bien à Constantinople à une époque non éloignée de celle de Photius. Or il se peut que Photius et même Aréthas aient connu l'ouvrage en question, mais ce ne sont assurément pas les trois lettres dont nous nous occupons en ce moment qui peuvent apporter un argument à l'appui de cette hypothèse. Car le *biblos* de Babylone (d'Égypte) ou les *bibloi* du Nil, dont elles parlent, ne sont nullement des ouvrages de langue grecque calligraphiés à ce moment sur papyrus en Égypte, sur commande venue de Constantinople, ce qui serait au moins surprenant, mais tout simplement

58. Peut-être le même que le Stéphanos, correspondant d'Aréthas lui aussi, qualifié de ὑπογραφεὺς βασιλέως τῶν ἀπορρήτων, c'est-à-dire *asèkrētis* ou *prōtasèkrētis*, poste qu'il aurait occupé plus tard : cf. WESTERINK, *Arethae Scripta Minora*, I, lemme du n° 23, p. 216.

59. Les mots τοῦ μεταξύ τοῦ Μυρελίου θαλαττευομένου ἄχρις ἡμῶν διαστήματος sont à verser au dossier de la localisation du Myrélaion.

60. An Aesopic fable in Photius, *Byz. Zeitschr.*, 46, 1953, p. 308-313.

des pièces de papyrus vierge. C'est ce que L. G. Westerink, brièvement mais clairement, a fort bien indiqué en rééditant ces trois lettres⁶¹. Il reste, d'ailleurs, que ce témoignage sur la fabrication du papyrus en Égypte, et son exportation vers Constantinople, au tournant des ix^e-x^e siècles, est fort intéressant. Il n'y a pas lieu d'être surpris que le personnage qui s'est chargé de procurer à Aréthas du papyrus soit un *épi tou kanikleiou* : c'est pour la chancellerie impériale qu'il le faisait venir d'Égypte ; et c'est à la chancellerie qu'il a trouvé ce papyrus de qualité moyenne qu'il procure à Aréthas en attendant que la navigation soit rouverte et qu'il puisse lui en procurer de qualité supérieure. Mais quel besoin si pressant en avait Aréthas ? Était-ce pour son usage propre ? ou pour quelque usage ecclésiastique ? L. G. Westerink incline à penser qu'il écrivit ces lettres à Stéphanos alors qu'il était diacre, et pas encore archevêque de Césarée et *prôtothronos*.

[*Diktys*]

Adolf Sonny⁶², d'après une scholie d'Aréthas à Dion Chrysostome conservée par le *Vatic. Urb.* 124, qu'il édite et pense pouvoir dater, comme l'ensemble des scholies d'Aréthas à Dion, d'environ 917⁶³, constate qu'Aréthas possédait et lisait *Diktys* et peut-être l'a fait copier. Tout ce que l'on peut actuellement dire, c'est qu'il *connaissait* *Diktys*.

DION CHRYSOSTOME

Adolf Sonny⁶⁴ a montré qu'une des deux branches de notre tradition manuscrite de Dion dérive directement du *Vatic. Urbinas* 124⁶⁵, du xi^e siècle, où les Prolégomènes sur Dion, ainsi que probablement les arguments et les scholies, sont d'Aréthas, et qui serait un apographe d'un manuscrit d'Aréthas⁶⁶. L. G. Westerink admet ce manuscrit parmi les témoins de l'œuvre d'éditeur et de scholiaste d'Aréthas⁶⁷.

61. *Arethae Scripta Minora*, I, n^{os} 38-40, p. 294-297.

62. A. SONNY, *Dictys bei Arethas*, *Byz. Zeitschr.*, I, 1892, p. 590.

63. Cf. ci-dessous à propos de Dion Chrysostome.

64. A. SONNY, *Zur handschriftlichen Ueberlieferung des Dion Chrysostomos*, *Jahrbücher für Classische Philologie*, 32, 1886, p. 95-96.

65. Sur ce manuscrit, cf. aussi J. von ARNIM, *Dionis Prusaensis quem vocant Chrysostomum quae exstant omnia*, I, Berlin, 1893, p. VIII-IX.

66. Cf., avec les références antérieures, KOUGÉAS, *Aréthas*, p. 42, n. 2, et p. 104 ; Kougéas admet en outre que « l'auteur de l'arrangement des écrits de Dion qui nous est parvenu », c'est-à-dire selon lui Aréthas, avait sous les yeux les œuvres de Dion écrites sur des rouleaux séparés de papyrus (*ibid.*, p. 109 et n. 2 et p. 124, n. 1).

67. *Arethae Scripta Minora*, II, Introduction. F. LASSERRE, dans son étude déjà citée sur les

EPICTÈTE ?

Certaines scholies d'Aréthas à Lucien montrent qu'il connaissait les *Entretiens* d'Epictète⁶⁸. Or il a été établi que tous nos manuscrits des *Entretiens* descendent d'un archétype, qui est le *Bodl. Miscell.* 251, du XI^e-XII^e siècle⁶⁹. Ce manuscrit comporte des scholies marginales, dont H. Schenkl a proposé de faire remonter l'origine à Aréthas, en sorte que le *Bodleianus* reproduirait un manuscrit des *Entretiens* corrigé et annoté par Aréthas⁷⁰. Ce n'est encore qu'une hypothèse. L. G. Westerink la repousse⁷¹.

EUCLIDE

Le manuscrit d'Euclide *Bodl. d'Orville* 301⁷² porte au dernier folio deux notices qui se suivent et sont de la même main⁷³ :

ἐγράφη χειρὶ Στεφάνου κληρικου̅ μη(νι) σεπτεμβρίωι ἰνδ(ικτιῶνος) Ζ̅ ἔτει
κός(σμου) | ζτςζ̅.

ἐκτησάμην Ἀρέθας Πατρὺς τὴν παροῦσαν βίβλον νο(μίσματα) ἰδ̅.

La copie de ce manuscrit, par le clerc Stéphanos, a donc été achevée en septembre 888, et Aréthas, qui se désigne simplement « Aréthas de Patras », a acheté le livre pour 14 nomismata.

La rédaction de cette notice est différente de celle des trois autres notices comparables, *Clark.* 39, *Urb.* 35 et *Paris.* 451⁷⁴, qui laissent clairement entendre

Extraits médiévaux de Strabon (*L'Antiq. class.*, 28, 1959, cf. p. 45), a considéré qu'Aréthas utilise Strabon sans le nommer dans une scholie à son Dion Chrysostome, dont on aurait montré, ajoute-t-il, que l'annotation doit dater de 917 (avec renvoi à : A. SONNY, *Analecta ad Dionem Chrysostomum*, Kiev, 1896, p. 87, que je n'ai pu consulter).

68. C'est-à-dire les *διατριβαί*, dont PHOTIUS (*Bibl.*, Codex 58 à propos d'Arrien) connaissait encore huit livres, alors que nous n'en connaissons plus que quatre.

69. Cf. J. SOULHÉ, Introduction au t. I de l'édition des *Entretiens* (Paris, Belles-Lettres, 1943), p. LXXII sq.

70. H. SCHENKL, *Epicteti dissertationes*, ed. major, Leipzig (Teubner), 1916, Introduction, p. LXXIX sq.

71. Introduction au t. II de ses *Arethae Scripta Minora*.

72. Pour la bibliographie, cf. ΚΟΥΚΕΑΣ, *Aréthas*, p. 99 et n. 2; ZARDINI, *op. cit.*, *Actes Munich*, p. 673 n. 19.

73. K. et S. LAKE, II, pl. 94 (texte avec scholies) et 104 (notices); LEFORT-COCHEZ, pl. 6 (texte).

74. Pour les deux premières, cf. ci-dessus, Platon, Aristote; pour la troisième, ci-dessous *Codex Apologetarum*.

que le manuscrit a été commandé par Aréthas à tel scribe nommément désigné (Jean le Calligraphe, le sous-diacre Grégoire, le notarios Baanès), et qui distinguent dans le prix celui du parchemin d'une part, le salaire du calligraphe de l'autre : il n'est donc pas, pour Euclide, tout à fait certain que le manuscrit ait été spécialement commandé à Stéphanos par Aréthas, qui a pu l'acquérir tout fait. Mais l'emploi de la première personne (ἐκτῆσάμην) ne laisse pas douter que les notices soient de la main d'Aréthas. De même il a de sa main corrigé le scribe, écrit dans les marges des scholies⁷⁵ dont certaines sont accompagnées de son nom, ainsi que de brèves mentions telles que ὠρ(αῖον) ou σημ(είωσαι), voire de menus ornements. Ce manuscrit est ainsi particulièrement précieux pour les comparaisons qu'il permet avec d'autres, et l'établissement de critères d'identification.

EUNAPE ?

J. Compennass, éditant deux écrits d'Aréthas contre la permutation des sièges épiscopaux⁷⁶, a été conduit, en faisant le commentaire philologique, à attribuer à Aréthas un passage inséré parmi les extraits d'Eunape dans les *Excerpta de Sententiis*, mais précédé dans la marge de l'unique manuscrit des mots Στῆλι-τευτικὸς κατὰ Εὐνάπιου⁷⁷ : il débute en effet par cette apostrophe, τί ταῦτα ληρεῖν ἀνέχῃ, ἐμβρόντητε τῷ ὄντι, etc. Cette attribution à Aréthas est approuvée par Westerink⁷⁸. Il faut dans ce cas supposer que l'excerpteur constantinien a employé un exemplaire d'Eunape qui, copié pour Aréthas ou non, portait en tout cas des scholies d'Aréthas, autographes ou non. Mais il n'est pas démontré que la scholie soit d'Aréthas, encore qu'elle en ait tout à fait l'air.

[Hérodote]

La tentative faite pour attribuer à Aréthas et à Jean le Calligraphe le *Laurent*. 30, 3⁷⁹ semble avoir avorté sous la critique de Paul Maas⁸⁰.

75. J. L. HEIBERG, *Euclidis opera V*, Leipzig (Teubner), 1888, p. 361-362, 708, 719, 722; cf. p. xxvii-xxix.

76. J. COMPENASS, Zwei Schriften des Arethas von Kaisareia gegen die Vertauschung der Bischofssitze, *Studi Bizantini e Neoellenici*, 4, 1935, p. 89-125, cf. p. 119-120. Ces deux pièces sont les nos 27 et 41 de l'édition de WESTERINK, *Arethae Scripta Minora*, I.

77. *Excerpta historica*, IV, *Excerpta de Sententiis*, éd. BOISSEVAIN, Berlin, 1906, p. 81, l. 16-82, l. 3.

78. *Arethae Scripta Minora*, II, Introduction.

79. T. W. ALLEN, Three Greek Scribes, *Miscellanea F. Ehrle*, 4, 1924, p. 22-23, cf. p. 25.

80. *Byz. Zeitschr.*, 26, 1926, p. 434-435.

[Hésiode]

Les travaux de A. Pertusi sur les scholies d'Hésiode⁸¹, s'ils ont établi qu'elles remontent à une source commune qui se place au IX^e ou au début du X^e siècle, paraissent avoir laissé leur auteur même incertain quant à un rôle possible d'Aréthas dans la tradition ou l'annotation du texte.

HÉSYCHIUS

Les recherches de Kurt Latte⁸², en ce qui concerne le rôle d'Aréthas dans la connaissance et la transmission d'Hésychius, n'ont pas conduit à des résultats que leur auteur puisse tenir pour assurés. Néanmoins on retiendra, en attendant de nouveaux progrès, sa conclusion provisoire : « Pro auctoritate Arethae in memoria auctorum conservanda proclivis est suspicio, aequae ac Dionem, Aristidem, Pollucem alios multos etiam Hesygium Arethae studiis ab oblivione defensum esse. »

[Homère, « Iliade »]

Il ne me semble pas que l'on ait songé à faire intervenir directement Aréthas dans la tradition du texte d'Homère, jusqu'à une étude retentissante de A. Severyns⁸³. Ce savant a soutenu que le manuscrit de l'*Iliade*, *Marcianus* 454 ou *Venetus* A d'Homère, quoique dépourvu d'indications sur le prix du parchemin et le salaire du calligraphe, présente dans ses caractères matériels, sa mise en pages, sa conception, et par le travail critique sur lequel il repose, tant de traits communs avec d'autres manuscrits qui sont sûrement d'Aréthas qu'on ne doit pas hésiter à lui en faire honneur. Ce point de vue a été sur le moment adopté par plusieurs savants⁸⁴. Puis une réaction s'est dessinée. B. Hemmerdinger a attribué le *Venetus* A à la main du moine Ephrem, calligraphe maintenant bien connu, et des raisons paléographiques lui ont fait dire que l'Homère est antérieur à 947 : il pense d'ailleurs que « le scribe Ephrem a travaillé, non pour Aréthas, mais pour l'un de ses disciples »⁸⁵. Mais il ne fournit pas d'arguments à l'appui

81. Série d'articles dans *Aevum*, 24, 25, 26 : 1950-1951-1952; *Scholia vetera in Hesiodi Opera et Dies*, Pubblicazioni dell'Università Cattolica del S. Cuore, N.S. LIII, Milan, s.d. [1955].

82. K. LATTE, *Hesyhii Alexandrini Lexicon*, I, Hauniae, 1953 : cf. l'Introduction, p. xvi-xxiv, pour la tradition médiévale d'Hésychius, et particulièrement p. xviii-xxi pour Aréthas.

83. A. SEVERYS, Aréthas et le « Venetus » d'Homère, *Bull. Cl. des Lettres de l'Acad. Belge*, 37, 151, p. 279-306.

84. Par ex. A. PERTUSI, dans un compte rendu publié dans *Aevum*, 26, 1952, affirme (p. 577) sa conviction que le *Venetus* A provient du scriptorium d'Aréthas, et que des scholies sont de la main même d'Aréthas.

85. B. HEMMERDINGER, Le *Venetus* A de l'*Iliade* et le scribe Ephrem, *Rev. des Et. grecques*, 69, 1956, p. 433-434.

de ces hypothèses, et elles ont été rejetées par J. Irigoïn⁸⁶, qui d'ailleurs considère aussi qu'il faut écarter l'hypothèse de Severyns⁸⁷, car « la présentation du *Venetus*, avec ses scholies transcrites en minuscule et non en petite onciale, ne peut être antérieure à 950 »⁸⁸. Nous nous en tiendrons à cette opinion d'un bon juge, non sans retenir qu'il faut user de prudence dans l'attribution à Aréthas de manuscrits célèbres.

[*Julien l'Empereur*]

A la fin du siècle dernier, J. Bidez et F. Cumont ont signalé et édité, d'après le *Mosq.* 315, la réfutation par Aréthas de certaines parties du *Contra Galilaeos* de Julien⁸⁹, maintenant rééditée par L. G. Westerink⁹⁰. Ils n'attribuaient cependant à Aréthas aucun rôle dans la tradition générale du texte de Julien, et J. Bidez observa la même réserve trente ans plus tard⁹¹, bien qu'il pense que la réfutation a pu être écrite dans les marges d'un exemplaire de Julien qu'Aréthas aurait acquis, ou bien qu'il aurait trouvé dans la bibliothèque épiscopale de Césarée⁹², ancien siège de saint Basile, condisciple de Julien⁹³. Dans l'état actuel de la recherche, s'il est à peu près certain qu'Aréthas connaissait Julien, au moins en partie, notamment le *Contra Galilaeos*, dans son texte même et pas seulement, comme on l'a autrefois soutenu, à travers le *Κατὰ Ἰουλιανοῦ* de Cyrille d'Alexandrie, en revanche il n'est pas établi qu'il soit l'auteur de certaines scholies aux œuvres de Julien, en particulier aux discours, et il n'y a aucun indice qu'il soit à l'origine d'une édition de Julien ou de la constitution d'un *Corpus Julianum*.

[*Lesbonax*]

Rudolf Mueller, dans sa dissertation sur le grammairien Lesbonax, auteur du *Περὶ σχημάτων*⁹⁴, traite de ce qu'il nomme par pure hypothèse « le codex d'Aréthas ». Etablissant en effet, à l'aide de deux scholies d'Aréthas, l'une au

86. *Lustrum*, 1962 (1963), p. 64-65 : avec références sur le scriptorium d'Ephrem.

87. *Ibid.*, p. 80.

88. E. ZARDINI (*op. cit.*, *Actes Munich*, p. 676) ne range plus le *Venetus A* que parmi les manuscrits dont l'appartenance à Aréthas est « discutée », et J. IRIGOÏN, *loc. cit.*, l'en loue.

89. J. BIDEZ et F. CUMONT, Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien, *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, 57, 1898, p. 135-138.

90. *Arethae Scripta Minora*, I, n° 24, p. 221-225.

91. J. BIDEZ, La tradition manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien, *Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand*, 61, 1929.

92. Le titre de la réfutation, dans le *Mosq.* 315, indique en effet qu'Aréthas la composa quand il était archevêque.

93. J. BIDEZ, Aréthas de Césarée éditeur et scholiaste, *Byzantion*, 9, 1934, p. 391-408.

94. R. MUELLER, *De Lesbonacte grammatico*, Diss. Inaug. Greifswald, 1890, cf. p. 106-112.

Théétète dans le Platon de Clark, l'autre à la Vie d'Apollonius de Tyane de Philostrate, qu'Aréthas connaît Lesbonax et le connaît dans ce que l'on nomme la recension A, il conclut : « Si quis nostros Lesbonactis recensionis A testes ex Arethae libro manuscripto derivatos esse coniecerit, nihil obvertas. » En fait, tout ce qu'il est jusqu'à présent permis d'affirmer est bien qu'Aréthas connaissait Lesbonax.

LEXICA SEGUERIANA (?)

Il est certain qu'Aréthas, comme Photius, s'est intéressé aux lexiques, qu'il en a possédé, il est probable qu'il en a fait copier. Toutefois, dans le domaine encore si confus de la lexicographie byzantine, son rôle n'a pas encore été déterminé avec précision (même, on l'a vu, pour Hésychius). Kougéas avait tenté d'ouvrir la voie, en consacrant quelques pages au *Paris. Coislín*. 345⁹⁵, du x^e siècle⁹⁶, qui contient des extraits ou abrégés d'une série de lexiques variés, faits dans une intention pratique. Kougéas, à la suite de H. Rabe, met en évidence le fait qu'au fol. 178^v-186^r, sous le titre *Συναγωγὴ λέξεων χρησίων ἐκ τῶν τοῦ Λουκιανοῦ*, est rassemblé un matériel lexicologique entièrement tiré des scholies d'Aréthas à Lucien : il y voit un signe de l'origine aréthéenne du *Coislín*, il admet donc qu'une fois son œuvre de scholiaste de Lucien terminée Aréthas en a extrait la matière de la *Συναγωγὴ* du *Coislín*, et il suppose que ce n'est pas un cas unique ; hypothèse intéressante certes, mais qui n'a pas été confirmée. Kougéas fait encore état d'une annotation marginale du fol. 50^v (à propos du mot *ἀκάτια*), où il croit reconnaître la manière et — ce qui ne paraît pas exact — la main même d'Aréthas, interpellant un certain Tarasios qui serait le frère de Photius : ὁ φίλων ἄριστε καὶ ἐπέκεινα φίλων Ταράσιε⁹⁷; et Kougéas fonde là-dessus des considérations sur le rapport entre le *Coislín*, les lexiques qu'il contient et Aréthas d'une part, l'œuvre lexicographique de Photius et de son entourage de l'autre. Mais il faut bien reconnaître que nous sommes dans le domaine de l'hypothèse, et que nous n'avons, je crois, aucun autre témoignage d'une amitié étroite qui aurait lié Tarasios frère de Photius et Aréthas⁹⁸. Quant aux signes marginaux fréquents

95. S. KOUGÉAS, *Aréthas*, p. 64-72.

96. C'est aussi la date donnée par R. DEVRESSE, *Le fonds Coislín*, Paris, 1945, qui d'ailleurs à propos de ce manuscrit ne mentionne pas le nom d'Aréthas. M. Ch. Astruc a bien voulu me dire qu'il croyait ce manuscrit de la seconde moitié du x^e siècle et qu'il n'y trouvait rien qui pût être rattaché à Aréthas : la démonstration tentée par Kougéas lui semble sans valeur.

97. Il est exact que de telles apostrophes sont fréquentes dans les scholies d'Aréthas, mais elles s'adressent, pour le louer ou plus souvent le blâmer, à l'auteur du texte en regard.

98. Outre que dans ce cas particulier une difficulté chronologique semble se présenter, si l'on tient compte d'une part de l'âge du *Coislín*, qui, s'il n'est pas du xi^e siècle comme on l'avait

en effet chez Aréthas, tels que *παροιμ(ια)* signalant une expression proverbiale dans le texte en regard, ou les sigles *ὠρ(αῖον)* et *σημ(ειῶσαι)*, ils peuvent se rencontrer sous d'autres plumes que celle d'Aréthas⁹⁹. Ces réserves, qui montrent qu'une nouvelle étude, non seulement du contenu, mais aussi des caractères extérieurs du *Coislin*. 345 serait souhaitable, invitent aussi à réviser la conclusion de Kougéas que ce manuscrit « provient du scriptorium d'Aréthas et a été révisé par lui »; d'où il tirait cette autre conclusion, non moins contestable, mais qui dépasse ici notre objet, que non seulement Aréthas connaissait et utilisait l'*Etymologicum Genuinum*, mais que peut-être c'était une de ses œuvres de jeunesse.

LUCIEN

Il est unanimement admis que le manuscrit de Lucien *Harleianus* 5694 (British Museum), par comparaison avec le Codex Apologetarum *Paris. gr.* 451, est lui aussi de la main de Baanès pour le texte, d'Aréthas pour les scholies, bien qu'aucune notice ne nous le dise¹⁰⁰. Il n'est pas daté : on le place aux environs de 913 (le *Paris.* 451 est de 914), pour la principale raison, je crois, qu'une scholie¹⁰¹ fait mention de la mort de Léon VI (912); ce qui, somme toute, manque de précision, et pourrait ne valoir que pour cette scholie ou une partie des scholies d'Aréthas. Quant à ce travail de scholiaste fait par Aréthas sur le texte de Lucien, il a été parfaitement étudié par Hugo Rabe, auquel il suffit de renvoyer¹⁰².

MANUSCRIT DE MOSCOU-DRESDE

Je nomme ainsi, puisqu'il faut désormais renoncer à la dénomination ancienne et impropre *Codex Dogmaticorum*, un manuscrit de contenu composite, longtemps divisé en deux, la plus grande partie se trouvant alors à la Bibliothèque Synodale de Moscou (Matthaei 394 = Vladimir 231), où le manuscrit avait été apporté du monastère athonite de Dionysiou, et vingt-quatre feuillets détachés

cru, n'est pas du début du x^e, mais probablement de la seconde moitié, et d'autre part de l'âge possible d'un frère, même puiné, de Photius. Je ne suis pas du tout prêt à considérer (avec Kougéas, *Aréthas*, p. 69, n. 3) que l'amitié supposée entre Tarasios et Aréthas vient de ce qu'ils auraient été condisciples, parce que tous deux disciples de Photius.

99. Cf. par ex., pour ces derniers sigles, le texte tiré du *Vindob. theol. gr.* 126 (x^e-xi^e siècle, Grégoire de Nazianze), fol. 3^v, édité par H. RABE, *Scholia in Lucianum*, p. VII, n. 1.

100. Cf. parmi les reproductions publiées : H. RABE, *Scholia in Lucianum*, Leipzig (Teubner), 1906, pl. II (fol. 73^v); KOUGÉAS, *Aréthas*, pl. IV (fol. 73^r); K. et S. LAKE, II, pl. 117; LEFORT-COCHEZ, pl. 17 (fol. 59^r).

101. H. RABE, *op. cit.*, p. 122, l. 12-21.

102. H. RABE, *op. cit.*, ainsi que les deux autres travaux du même auteur cités en tête de l'Introduction; cf. cette Introd. p. III-IV, et dans l'Index I, s.v. 'Ἀρέθαζ, la liste des scholies « signées ».

par Matthaei se trouvant à Dresde (*Dresdensis* Da 12). Ces feuillets ont été restitués à l'U.R.S.S., et le manuscrit complet est maintenant coté *Mosq. histor. Mus.* VI 231 (394). Il contient, entre autres textes, le *De virtutibus et vitiis* d'Aristote, d'importants extraits de la *Chronographie* du patriarche Nicéphore (non utilisés par de Boor pour son édition), un traité de Photius patriarche intitulé *Περὶ τῶν γνωμικῶν θελημάτων ἐπὶ Χριστοῦ λόγος*.

Il porte la notice suivante¹⁰⁸ : Στυλιανὸς διάκονος ἔγραψα Ἀρέθαι ἀρχιεπισκό | πωι Καισαρείας Καππαδοκίας ἔτει κόσμου | $\overline{\text{συμ}}$ ἰνδικτιῶνο(ς) πέμπτῃς μηνὶ | ἀπριλίωι συμπληρωθέντος τοῦ τεύχους.

Le manuscrit a donc été achevé de copier en avril 932, par le diacre Stylianos, pour Aréthas, archevêque de Césarée, dont c'est chronologiquement la dernière mention connue.

MARC AURÈLE

C'est, je crois, A. Sonny qui a le premier reconnu le rôle joué par Aréthas dans la transmission du texte des *Pensées* de Marc Aurèle¹⁰⁴ : il a édité une scholie d'Aréthas à Dion Chrysostome qui contient une référence à Marc Aurèle et montré qu'Aréthas en avait un exemplaire sous la main, et il a publié en même temps, d'après le codex *Mosq. histor. Mus.* 315, une lettre écrite au métropolitain d'Héraclée Dèmètrios par Aréthas encore diacre¹⁰⁵, lettre republiée depuis par H. Schenkl¹⁰⁶ et par L. G. Westerink¹⁰⁷. Dans sa brièveté, elle est pleine d'intérêt : Aréthas possédait un vieil exemplaire de Marc Aurèle, en assez mauvais état

103. ΚΟΥΓΕΑΣ, *Aréthas*, pl. V, reproduit le fol. 153^r, avec texte de Stylianos et scholies d'une autre main qui n'est pas celle d'Aréthas, et pl. VI, le fol. 6^r de l'ancien *Dresdensis*, avec texte de Stylianos et scholie d'Aréthas. Cf. K. et S. LAKE, VI, pl. 379-381 (texte et scholies) et 384 (la notice); LEFORT-COCHEZ, pl. 25 (fol. 108^v).

104. Zur Ueberlieferungsgeschichte von M. Aurelius *Εἰς ἑαυτὸν*, *Philologus*, 54, 1895, p. 181-183. P. MAAS, Das Epigramm auf Marcus *Εἰς ΕΑΥΤΟΝ* (*Hermes*, 48, 1913, p. 295-299), a supposé que l'épigramme *Anthol. Pal.* XV, 23 a été introduite dans le recueil à l'instigation d'Aréthas, car il était non seulement le contemporain de Képhalos mais aussi, pense-t-il, l'inspirateur du cercle où l'*Anthologie* s'est élaborée. Il reconnaît pourtant qu'il n'y a aucun indice sûr de l'intervention d'Aréthas dans l'*Anthologie*.

105. Note marginale du *Mosq.* 315 : ἐγράφη πρὸ τοῦ εἰς ἐπισκοπὴν προελθεῖν; ce qui ressort en effet du ton sur lequel Aréthas s'adresse à son correspondant.

106. Dans l'*Introduction à l'édition major* de Marc Aurèle, Leipzig (Teubner), 1913, p. κκκκκ.

107. *Arethae Scripta Minora*, I, n° 44, p. 305. Cf. l. 2-4 : Μάρκου τοῦ αὐτοκράτορος τὸ μεγαλωφελέστατον βιβλίον παλαιὸν μὲν καὶ πρὸ τοῦ ἔχων, οὐ μὴν ὅτι καὶ παντάπασι διερρηκὸς καὶ τοῦ χρησίου ἐαυτοῦ τοῖς βουλομένοις βασκῆναντος. Cette phrase mal comprise a fait répéter un peu partout que ce manuscrit était complètement en loques, alors qu'elle dit le contraire (cf. par exemple, en dernier lieu, R. AUBRETON, dans *Byzantion*, 39, 1969 [paru 1970], p. 20, où de plus un lapsus calami a fait écrire Photius au lieu de Aréthas).

quoique lisible; il l'a fait transcrire (ἀντιγράψαι), c'est-à-dire presque certainement translittérer, et peut le transmettre tout rajeuni (νεαρόν) à la postérité; il fait cadeau à son correspondant de l'original. Exemple typique d'un ouvrage ancien que nous devons à Aréthas de pouvoir encore lire.

ORACLES CHALDAÏQUES

On attribue traditionnellement à Psellos la redécouverte des Oracles chaldaïques. L'étude faite par P. Moraux d'un des manuscrits les plus importants d'Aristote, *Paris. gr.* 1853, du milieu du x^e siècle pour sa plus grande partie, et les savantes remarques faites à ce propos par H.-D. Saffrey¹⁰⁸, retrouvant dans les gloses ou scholies contemporaines du manuscrit trois fragments, dont deux inconnus, des Oracles chaldaïques, invitaient déjà à remettre en cause l'opinion commune. Une découverte de M. L. West, retirant à Héraclite et rendant aux Oracles chaldaïques un vers qui n'était connu que par une glose dans le manuscrit des *Entretiens* d'Epictète *Bodl. Misc.* 251, dont il a été question ci-dessus, conduit à admettre, si les scholies de ce manuscrit remontent bien à Aréthas, que celui-ci connaissait les Oracles chaldaïques, et peut-être a joué un rôle dans leur tradition¹⁰⁹.

PAUSANIAS

Fr. Spiro, éditeur de Pausanias, a reconnu qu'une scholie du *Paris. gr.* 1410, daté de l'an du monde 6999 (1490-1491), établit que ce ms. descend d'un Pausanias qui a été la propriété d'Aréthas alors que celui-ci était déjà archevêque de Césarée, et pourvu par lui de scholies¹¹⁰. On lit en effet, au fol. 194^r, en regard de Pausanias VII, 21, 10 : περι Πατρῶν τοῦ τῆς ἐμῆς γενέσεως Ἀρέθα ἀρχιεπισκόπου Καισαρίας (*sic*) τόπου χωρογραφία¹¹¹. Je ne saurais évidemment

108. P. MORAUX, Le Parisinus graecus 1853 (Ms. E) d'Aristote, *Scriptorium*, 21, 1967, p. 17-41; H.-D. SAFFREY, Nouveaux oracles chaldaïques dans les scholies du Paris. gr. 1853, *Revue de Philologie*, 43, 1969, p. 59-72.

109. M. L. WEST, A Pseudo-Fragment of Heraclitus, *Classical Review*, NS 18, 1968, p. 257-258; et là-dessus la « Note complémentaire » de H.-D. SAFFREY dans l'article cité à la note précédente, p. 69-70.

110. Je n'ai pas pu consulter un article de Fr. SPIRO, Ein Leser des Pausanias, publié dans *Festschrift Joh. Vahlen*, Berlin, 1900; mais cf. son édition de Pausanias, I (Leipzig, Teubner, 1903), p. XII (et aussi p. xv pour un autre ms. de Pausanias qui serait aussi l'apographe d'un codex d'Aréthas).

111. La scholie est éditée par Aubrey DILLER, Pausanias in the Middle Ages, *Trans. Amer. Philol. Assoc.*, 87, 1956, p. 84-97, cf. p. 86; du même, The Manuscripts of Pausanias, *ibid.*, 88, 1957, p. 169-188, cf. p. 177-178. Je ne tiens pas compte d'hypothèses à mon avis trop incertaines : que la division de Pausanias en livres et les titres des livres sont d'Aréthas; que l'exemplaire d'Aréthas était l'exemplaire de translittération fait sur un codex en onciale écrit par Stéphanos de Byzance.

dire si le *Paris. gr.* 1410 est un apographe direct ou non du Pausanias d'Aréthas, ni si Aréthas avait fait établir à neuf par un de ses calligraphes un texte (complet ?) de Pausanias. C'est pourtant fort vraisemblable.

PHILOSTRATE

Kougéas¹¹² a signalé qu'une scholie d'Aréthas à Pausanias V, 8, 8 montre qu'il connaissait Philostrate (dans ce cas, le *Περὶ γυμναστικῆς*), et rappelé que A. Sonny a supposé que les annotations marginales du manuscrit de la Vie d'Apollonios de Tyane *Laur.* 69, 33¹¹³ proviennent directement d'un exemplaire annoté par Aréthas. Cette hypothèse a été généralement admise, et en dernier lieu L. G. Westerink¹¹⁴ inclut la Vie d'Apollonios parmi les ouvrages pour lesquels Aréthas a fait œuvre de scholiaste. On ne saurait dire s'il s'est pour cela servi d'un exemplaire déjà existant, ou s'il a aussi fait établir, ou du moins copier à nouveau, le texte.

[Pindare]

Kougéas¹¹⁵ a déjà rassemblé des témoignages de la connaissance qu'avait Aréthas des œuvres de Pindare, et conjecturé, d'après une allusion qu'il fait à sa mort, qu'il possédait un exemplaire annoté de Pindare. D'autre part, J. Irigoien¹¹⁶ dit « qu'un scholiaste qui est probablement Aréthas » connaissait encore une *Isthmique*, écrite pour Casmylos de Rhodes, qui est perdue pour nous (il s'agit de la scholie à Lucien, *Dial. Morts*, X, 1 = éd. Rabe, p. 255-256). D'où l'on ne peut rien tirer, sinon la certitude qu'Aréthas connaissait Pindare, et l'hypothèse qu'il en lisait un texte plus complet que le nôtre, ce qui est banal : mais nous ignorons s'il le possédait dans sa bibliothèque, et rien n'autorise à dire qu'il ait joué un rôle quelconque dans la tradition du texte.

POLLUX

Erich Bethe, étudiant la tradition manuscrite de l'*Onomastikon* de Pollux, composé entre 166 et 176 p.C.¹¹⁷, est arrivé à la conclusion, déjà pressentie par E. Maass, et confirmée par Wilamowitz, qu'il est très vraisemblable que l'ensemble

112. KOUGÉAS, *Aréthas*, p. 43, n. 1, et p. 104.

113. BANDINI, II, col. 648 : XI^e siècle.

114. *Arethae Scripta Minora*, II, Introduction.

115. *Aréthas*, p. 105, n. 7.

116. *Histoire du texte de Pindare*, Paris, 1952, p. 128.

117. E. BETHE, Die Ueberlieferung des Onomastikon des Julius Pollux, *Nachrichten Göttingen, Philol.-hist. Klasse*, 1895, p. 322-348, cf. p. 336 et 338; du même, *Pollucis Onomasticon*, Leipzig (Teubner), 1900 (réimpr. 1967), I, p. v sq.

de notre tradition remonte à un exemplaire établi par Aréthas. C'est du moins ce que suggère la comparaison entre plusieurs scholies d'Aréthas à Platon et à Clément d'Alexandrie, où il cite Pollux, et notre texte de Pollux. Aréthas se serait servi, pour établir son manuscrit, d'un exemplaire en onciale (qui n'était d'ailleurs lui-même qu'un épitomé de l'*Onomastikon* originel) où les dix livres de l'*Onomastikon* étaient répartis en deux tomes, et il l'aurait pourvu de variantes et de scholies.

STRABON

J'ai parlé plus haut¹¹⁸ de l'hypothèse de A. Diller, reprise et développée par F. Lasserre, d'après laquelle Aréthas aurait possédé et pourvu de scholies un exemplaire de Strabon¹¹⁹.

[Thucydide]

Zardini¹²⁰ dit qu'Aréthas avait Thucydide dans sa bibliothèque puisqu'il le cite dans des scholies : ce qui n'établit que le fait, de soi-même évident, qu'Aréthas connaissait Thucydide. Elle ajoute que ce devait être « dans la recension à l'établissement et à la transmission de laquelle ont contribué Léon le Philosophe et Jean le Grammairien » : malheureux emprunt à B. Hemmerdinger¹²¹, qui a tenté de montrer, par des arguments fort insuffisants, que Thucydide figurait dans la bibliothèque personnelle de Léon et dans celle de Jean, afin d'en conclure que les iconoclastes ont aimé Thucydide, et que c'est probablement Jean le Grammairien qui l'a fait translittérer.

La littérature sacrée

Tels sont les auteurs et ouvrages profanes pour lesquels il me semble actuellement raisonnable de prononcer — ou, au contraire, de s'abstenir de prononcer, dans l'attente de données nouvelles — le nom d'Aréthas. Il est assez remarquable qu'en face de cette liste déjà assez imposante, et appelée à s'allonger avec le progrès de la recherche, celle des ouvrages de caractère sacré est courte.

ANDRÉ DE CÉSARÉE

Selon Ernest Maass¹²², le *Bodl. Barocc.* 3, qui contient une *Σύνοψις σχολική* du commentaire d'André de Césarée sur l'Apocalypse¹²³, la fait précéder du

118. Cf. ci-dessus, p. 218.

119. Cf. aussi KOUΓÉAS, *Aréthas*, p. 60 et n. 4, pour la connaissance de Strabon par Aréthas.

120. *Op. cit.*, *Actes Munich*, p. 676 et n. 45 et 46.

121. *Essai sur l'histoire du texte de Thucydide*, Paris, 1955, p. 37-38.

122. E. MAASS, *Observationes paleographicae*, *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 757 sq.

123. Sur cette œuvre (*PG* 106, col. 216-457) et sur André, qu'on croit avoir été évêque de Césarée de Cappadoce à une date placée entre les années 563 et 614 (Fr. DIEKAMP, *Analecta Patristica*,

titre suivant : Ἐκ τῶν Ἀνδρέα τοῦ μακαρίου ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας εἰς τὴν Ἀποκάλυψιν πεπονημένων θεαρέστως σύνοψις σχολικὴ παρατεθειῶσα ὑπὸ Ἀρέθα ἀναξίου ἐπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας. Ce serait, selon Maass, soit l'exemplaire d'Aréthas, soit un apographe : il est en effet normal qu'Aréthas se soit intéressé à l'œuvre d'un de ses prédécesseurs sur le trône de Césarée, et d'autre part on ne voit pas que l'épithète ἀνάξιος ait pu être appliquée à Aréthas par un autre que lui. Quant à l'ouvrage lui-même¹²⁴, Kougéas¹²⁵ a montré que la rédaction devait en être postérieure à la mort de l'empereur Alexandre (6 juin 913).

CODEx APOLOGETARUM

Il s'agit du manuscrit célèbre *Paris. gr. 451*, qui contient des œuvres de Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Justin, Athénagore, contenait autrefois aussi Tatien¹²⁶, et qui porte au fol 401^v les notices suivantes qui peuvent être de la même main¹²⁷ :

- 1) ἐγράφη χειρὶ Βαάνου νοτ(αρίου) | Ἀρέθα ἀρχ(ι)επισκόπ(ω)¹²⁸ Καισαρει(ας)
Καππαδοκί(ας) ἔτει κόσμου | ζυκῶ;
- 2) νο(μίσματα) κ¹²⁹ περιγαμνη(αι) νο(μίσματα) ζ̄.

Ce manuscrit a donc été achevé entre septembre 913 et août 914, par le *notarios* Baanès, pour Aréthas alors archevêque de Césarée, qui a payé vingt nomismata pour la copie et six pour le parchemin. Il a ensuite pourvu son manuscrit de scholies¹³⁰.

Orientalia Christiana Analecta, 117, Rome, 1938, p. 161-172, cf. p. 161 : « seine Blütezeit liegt zwischen 563 und 614 », cf. H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich, 1959, p. 418-419.

124. PG 106, col. 500-785; cf. WESTERINK, *Aréthae Scripta Minora*, II, Introduction.

125. KOUGÉAS, *Aréthas*, p. 36 sq.

126. Cf. l'essentiel de l'abondante bibliographie sur ce manuscrit dans KOUGÉAS, *Aréthas*, p. 100, n. 2, et ZARDINI, *op. cit.*, *Actes Munich*, p. 674, n. 23.

127. Reproduction par KOUGÉAS, pl. I (aussi pl. III et VII pour le texte et les scholies). Cf. K. et S. LAKE, IV, pl. 230 (texte et scholies) et 231 (le folio avec les notices); LEFORT-COCHEZ, pl. 18 (fol. 23^r).

128. La finale abrégée ne permet pas de dire s'il faut, avec Kougéas, lire Ἀρέθα ἀρχιεπισκόπου, et donc comprendre que Baanès était *notarios* (au sens ecclésiastique) d'Aréthas, ou Ἀρέθα ἀρχιεπισκόπω (datif d'intérêt), et comprendre que le *notarios* Baanès a copié le ms. pour l'archevêque Aréthas. Je penche pour cette seconde hypothèse.

129. La lettre est presque effacée, mais la lecture κ paraît la plus vraisemblable.

130. Pour les éditions de celles-ci, cf. WESTERINK, *Aréthae Scripta Minora*, II, Introduction, s.v. « Apologetae ».

NOMOCANON DES QUATORZE TITRES

Kougéas a établi de façon certaine¹³¹ que le ms. *Vallicell.* 79 (F 10) porte dans ses marges des scholies autographes d'Aréthas, écrites par celui-ci lorsqu'il était archevêque de Césarée¹³² : fort nombreuses, elles traitent des sujets les plus divers, et plusieurs concernent la tétragamie et sont dirigées contre Léon VI¹³³. Aréthas a-t-il été plus que le scholiaste de ce manuscrit ? On ne le sait. Kougéas, qui estime que l'écriture ressemble à celle de Baanès, mais la dépasse en qualité, pense qu'en tout cas Aréthas est intervenu dans l'arrangement du manuscrit διὰ διαφορών παραλείψεων καὶ προσθηκῶν, et qu'il est l'auteur des titres intérieurs.

[Praxapostolos]

Parmi les manuscrits dont l'appartenance à la bibliothèque d'Aréthas est discutée, E. Zardini¹³⁴ range le Codex de Lavra B 64¹³⁵, Actes des Apôtres et Epîtres, dont le colophon est une invitation à prier pour l'âme pécheresse τοῦ γραψάντος Ἐφραίμ μοναχοῦ. Sur ce manuscrit, qui est du milieu du x^e siècle, et n'a rien à voir avec Aréthas, cf. en dernier lieu B. Hemmerdinger¹³⁶, et surtout l'étude de J. Irigoin sur le scriptorium d'Ephrem¹³⁷.

PHOTIUS

Nous avons très peu de renseignements sur les relations de Photius et d'Aréthas, et sur l'influence que le premier a pu exercer sur le second. On est donc heureux de trouver dans les manuscrits ou dans la tradition des œuvres de Photius

131. S. Κουσέας, Νέος κώδιξ τοῦ Ἀρέθα, dans : *Φιλολογικὸς Σύλλογος Παρνασσός, Ἐπετηρίς*, 10, 1914, p. 106-116. A ce propos il résume, p. 107, de la façon suivante les caractéristiques selon lui les plus notables des manuscrits d'Aréthas : οἱ ἐν τε ἀρχῇ καὶ τέλει ἐκάστου τεμαχίου μεγαλογράμματοι τίτλοι, τὰ μεγάλα ἀρχικὰ γράμματα ἐκάστου νέου κεφαλαίου, τὰ ἀπλῆ γραμμικὰ ἐπίτιτλα κοσμήματα (...) τὰ σχόλια, ἅτινα ἐν ἀφθονίᾳ πληροῦσι τὰς πλατείας ῥίνας τοῦ χειρογράφου, γεγραμμένα κιονηδὸν ἢ σπειρηδὸν ἐν τῇ γνωστῇ τοῦ Ἀρέθα ἡμικεφαλαιώδει γραφῇ μετὰ τῶν συνήθων βραχυγραφιῶν καὶ καταλῆγοντα ἐν τέλει εἰς τὴν γνωστὴν σχήματος φύλλου κισσοῦ κατακλιεῖδα, τὸ ἀποκλειστικὸν γνώρισμα τοῦ βιβλιογραφικοῦ ἐργαστηρίου τοῦ Ἀρέθα. Κουσέας donne à la fin de son article la reproduction d'une page à scholies du ms. de la Vallicelliana (même reproduction, plus claire, chez DEVRESSE, *Manuscripts grecs*, pl. IX).

132. L'une de ces scholies nomme saint Basile : ὁ τῆς καθ' ἡμᾶς Καισαρείας φωστήρ.

133. Ces scholies, en partie inédites, sont en ce moment étudiées par Mme P. Karlin-Hayter et par J. Koukoules.

134. *Op. cit.*, *Actes Munich*, p. 676 et n. 50.

135. SPYRIDON et S. EUSTRATIADÈS, *Catalogue of the Greek manuscripts in the library of the Laura on Mount Athos*, Cambridge, 1925, n° 184, p. 20; date indiquée : xiv^e siècle !

136. *Rev. des Et. grecques*, 69, 1956, p. 433-434 : « postérieur à 948 »; indications bibliographiques.

137. *Scriptorium*, 13, 1959, p. 181-195.

des signes de l'intérêt qu'Aréthas n'a pu manquer de leur porter. C'est le cas pour la *Bibliothèque* surtout, mais aussi pour les lettres et pour les *Amphilochia*.

En ce qui concerne la *Bibliothèque*, c'est A. Severyns qui a le plus apporté, dans son ouvrage sur le Codex 239 et la *Chrestomathie* de Proklos. Qu'Aréthas ait connu la *Bibliothèque* est évident, mais aussi démontré, par exemple par l'étude de deux scholies du Codex des *Apologètes*, l'une à Clément d'Alexandrie, l'autre à Eusèbe¹³⁸. Mais en outre A. Severyns a soutenu qu'Aréthas est intervenu dans l'édition de la *Bibliothèque* elle-même.

La tradition manuscrite de celle-ci se divise en deux branches, A dont la tête de série est le *Marcianus* 450 (x^e siècle), M dont la tête de série est le *Marcianus* 451 (xii^e siècle). Ce qui caractérise M par rapport à A, c'est l'intervention d'un « correcteur anonyme » dans lequel A. Severyns reconnaît Aréthas. C'est en effet un érudit à forte culture philologique, littéraire et aussi théologique; un grammairien puriste, qui comprend sans peine des textes très difficiles; mais aussi qui a des négligences et des incohérences, des hâtes et des étourderies; non point à proprement parler quelqu'un qui préparerait une nouvelle édition de la *Bibliothèque*, mais plutôt qui en aurait un exemplaire comme livre de chevet et l'annoterait à mesure. C'est cet exemplaire qui est à l'origine, selon A. Severyns, de la branche M, et c'est donc cette intervention d'Aréthas qui aurait eu pour effet de couper en deux la tradition manuscrite de la *Bibliothèque*. A quoi il faut ajouter que la branche A l'emporte beaucoup en qualité sur la branche M : ce qui, dans ce cas particulier au moins, conduit à juger d'une façon à tout le moins nuancée le rôle d'Aréthas.

Deux études de B. Laourdas laissent penser que nous avons d'autres témoignages de l'intérêt qu'Aréthas portait aux œuvres de Photius. Le Codex *Bodl. Barocc.* 217, de la première moitié du x^e siècle, contient 249 lettres de Photius : Laourdas, pour des raisons de fond et de forme, considère que les scholies de ce manuscrit sont d'Aréthas¹³⁹. Le Codex *Athous* Lavra Δ 73 (Spyridon-Eustradiadès, n^o 449), également de la première moitié et plutôt du début du x^e siècle sinon de la fin du ix^e, est un important manuscrit des *Amphilochia* : B. Laourdas a

138. A. SEVERYNS, *op. cit.*, I, p. 279 sq. A ce propos, Severyns porte des jugements sévères sur la méthode d'Aréthas, qui « n'est pas un copiste modèle », prend « des libertés trop grandes », et qui « travaillait vite, beaucoup trop vite, comme un savant qui n'a pas le temps de se relire ou qui juge inutile de revenir sur ses propres erreurs » (*op. cit.*, p. 290-291). Dans une étude sur Les « Vies parallèles » de Plutarque dans la « Bibliothèque » de Photius (*Mélanges A.-M. Desrousseaux*, Paris, 1937, p. 435-450), SEVERYNS a montré, par l'étude des passages de Plutarque cités, la supériorité de la branche A des mss de la *Bibliothèque* sur la branche M, qui serait, on va le voir, aréthéenne.

139. B. LAOURDAS, Τὰ εἰς τὰς ἐπιστολάς τοῦ Φωτίου σχόλια τοῦ κώδικος Barroccianus Gr. 217, *'Αθηνᾶ*, 55, 1951, p. 125-154.

montré que les scholies ont le même auteur que celles du *Barocc.* 217, et considère par conséquent qu'elles sont l'œuvre d'Aréthas¹⁴⁰.

Rappelons enfin qu'un petit traité de Photius patriarche, de caractère religieux, a été inclus par Aréthas dans le « manuscrit de Moscou-Dresde », dont il a été question plus haut.

L'inventaire provisoire qu'on vient d'essayer de dresser pêche de bien des façons. On devrait même dire qu'il est trompeur : non seulement parce qu'il n'enregistre à coup sûr qu'un petit nombre des manuscrits qu'il eût fallu citer si tous s'étaient conservés ou avaient été correctement identifiés; mais encore parce qu'il ne permet pas de reconstituer la bibliothèque d'Aréthas, qui devait contenir bien d'autres ouvrages que ceux qu'il avait personnellement fait copier ou pourvus de scholies; et moins encore de prendre une idée exacte de ses curiosités et de sa « culture », qu'on ne peut prétendre deviner qu'à travers l'ensemble de son œuvre et des témoignages qu'elle nous livre.

En outre, et même de notre point de vue particulier, la recherche demande à être poussée plus avant dans trois directions. Les caractères extérieurs permettant de reconnaître un manuscrit comme « aréthéen »¹⁴¹ n'ont pas encore été suffisamment décrits, pas plus que ceux de l'écriture d'Aréthas, c'est-à-dire que nous manquons de critères sûrs d'identification. On n'a pas non plus bien étudié la méthode d'Aréthas éditeur de textes (et d'abord des textes dont nous avons deux traditions que l'on peut comparer, l'une sûrement aréthéenne et l'autre sûrement indépendante), ni même bien distingué ceux qu'il a seulement fait copier et ceux qu'il a aussi tenté d'*établir*, au sens moderne de ce mot. Enfin, les habitudes et les usages d'Aréthas comme scholiaste, sa part personnelle dans cette tâche (car il a aussi utilisé, voire copié ou fait copier des scholies anciennes), surtout les sources de ses scholies propres, autant de questions auxquelles répondrait, s'il était possible de le constituer, un corpus des scholies d'Aréthas, dont se dégagerait aussi le tableau d'une mentalité et d'une culture. C'est la tâche de l'avenir.

Bornons-nous plus modestement à faire quelques remarques sur les données déjà rassemblées. Les manuscrits dont on peut dire avec apparence de raison qu'ils ont été commandés et (ou) annotés par Aréthas, ou qu'ils en sont des apoglyphes, sont actuellement un peu plus d'une vingtaine, répartis à peu près également entre originaux et apoglyphes. Dans ce nombre, si l'on réserve le cas

140. B. LAOURDAS, Τὰ εἰς τὰ Ἀμφιλόχεια τοῦ Φωτίου σχόλια τοῦ κώδικος 449 τῆς Λαύρας, *Ἑλληνικά*, 12, 1952-1953, p. 252-272.

141. L'expression « scriptorium d'Aréthas », qu'on emploie souvent, est impropre.

particulier de Photius, les manuscrits à contenu religieux ne sont que trois : d'où il ne faudrait pas conclure hâtivement que l'intérêt d'Aréthas se portait presque exclusivement sur les textes profanes, mais plutôt que la relative rareté de ceux-ci l'amenait à leur consacrer plus de soin. Je ne pense pas non plus qu'on doive établir, entre la collection des manuscrits d'Aréthas et la *Bibliothèque* de Photius, le lien étroit qu'on a parfois voulu établir¹⁴². S'il y a un point commun qui mérite d'être relevé, c'est de part et d'autre l'absence des poètes : mais c'est plutôt un trait d'époque dans la tradition des lettres antiques à Byzance que le résultat d'une influence de Photius sur Aréthas. Il y a entre les deux hommes la différence d'un grand humaniste (en dépit des réserves qu'on peut faire) à un bibliophile érudit, et aussi d'un grand esprit à un petit caractère. Une vaste curiosité les rapproche, et Aréthas mérite assurément notre gratitude, et peut-être davantage, pour le choix des auteurs auxquels il s'est intéressé : de Platon à Euclide en passant par des philosophes, des moralistes, des historiens, des orateurs, des géographes, des grammairiens, l'horizon est vaste. Resterait à préciser quelle est la qualité de son œuvre d'éditeur et de scholiaste.

J'ai déjà cité le jugement porté par A. Severyns sur le rôle d'Aréthas dans la tradition du texte de la *Bibliothèque* : il serait ce correcteur anonyme dont l'intervention est à l'origine de la branche M de la tradition, fort inférieure à la branche A. Et Severyns formule avec sévérité sa conclusion générale : « On doit déplorer qu'Aréthas ait traité avec tant de désinvolture les textes dont il avait fait les compagnons préférés de sa vie (...). Son étourderie a fait plus de mal que de bien aux textes que son dévouement nous a conservés »¹⁴³. C'est l'opinion de E. Zardini, qui a tenté de montrer par les exemples de Dion Chrysostome,

142. Certes Aréthas, on l'a vu, connaissait bien la *Bibliothèque*, et est peut-être intervenu, plus ou moins heureusement, dans la tradition du texte. Il est en même temps bien normal que la plupart des auteurs (mais pas tous) qu'Aréthas fit copier ou annoter soient mentionnés quelque part dans l'énorme recueil de Photius, à commencer par Platon et Aristote. Mais il ne faut pas écrire, avec A. Severyns, que « les choses se passent comme si Aréthas n'avait acquis tous ces auteurs qu'après avoir lu et annoté un exemplaire de Photius » : nous n'en savons rien, et c'est même peu vraisemblable. On remarquera, au contraire, que la plupart des ouvrages copiés ou scholiés par Aréthas ne sont pas le sujet d'un « Codex » dans la « *Bibliothèque* ». Les exceptions sont Olympiodore (Cod. 80), Ælius Aristide (Cod. 246), Dion Chrysostome si l'*Urbinas* 124 est bien un apographe d'Aréthas (Cod. 209), la Vie d'Apollonios par PHILOSTRATE sous la même réserve pour le *Laur.* 69, 33 (Cod. 44 et 241), l'*Abrégé* du patriarche NICÉPHORE (Cod. 66). Encore faut-il noter que, parmi ces manuscrits, les deux qui portent des dates sont de 925 et 932, si longtemps après la publication de la *Bibliothèque* (et même après la mort de Photius !) qu'il paraît vain d'établir un lien. Et c'est encore le cas, en 913-914, du Codex des *Apologètes* : il n'y a pas plus de conclusion à tirer du fait que des auteurs aussi fameux que Clément d'Alexandrie et Eusèbe, qui s'y trouvent, font aussi l'objet de plusieurs Codices de la *Bibliothèque*, que du fait que ce n'est pas le cas d'Athénagore, Justin ou Tatien, qui s'y trouvent aussi ou s'y trouvaient.

143. A. SEVERYNS, *Recherches sur la Chrestomathie de Proclo, op. cit.*, I, p. 373.

d'Athénagore ou de Clément d'Alexandrie que si les corrections paléographiques d'Aréthas, portant par exemple sur la coupe des mots (fautes de translittération), sont bonnes, ses corrections au texte sont souvent intempestives¹⁴⁴. Bon grammairien, Aréthas est moins bon philologue, et, à la différence encore de Photius, il ne « sent » pas l'esprit d'un style.

Le scholiaste est à coup sûr plus digne d'attention. Mais s'agit-il proprement de scholies ? Plutôt du « commentaire perpétuel », comme on disait autrefois, d'un lecteur qui dialogue avec son auteur. Réagissant toujours très vivement au texte qu'il a sous les yeux, Aréthas explique, applaudit, blâme, s'indigne, invective, remplissant les marges et les bas de page, qu'il demandait à ses calligraphes de ménager très larges¹⁴⁵. Très importantes sont les scholies de caractère historique, concernant des événements (querelle de la tétragamie, guerres contre les Bulgares, etc.) ou des lieux qu'Aréthas était à même de bien connaître¹⁴⁶. Beaucoup d'autres sont grammaticales, lexicologiques, stylistiques, archéologiques, mythologiques, ou bien portent sur les institutions, l'histoire, la géographie antiques. Elles contiennent un riche matériel : ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, sur les paroemiographes, dont on devine qu'Aréthas connaissait encore des recueils plus complets que les nôtres. Étudiées du point de vue de Byzance et non point, comme on l'a trop fait, du seul point de vue des spécialistes de l'Antiquité, elles aident à mieux comprendre, à travers une personne, une mentalité sur laquelle nous avons peu de témoignages directs. Du point de vue d'Aréthas, elles dessinent un vivant portrait de ce prélat à la fois très « engagé » dans les affaires de son temps et féru d'érudition profane.

Elles sont énumérées par L. G. Westerink dans les Introductions aux *Arethae Scripta Minora*, et pour la plupart elles y sont éditées, y compris le pamphlet contre Léon Choïrosphaktès¹⁴⁷. Ces lettres, discours, opuscules, enfin rassemblés, complètent par leur variété même l'image qu'on peut se former. Plusieurs sont de contenu religieux, disciplinaire ou dogmatique, comme la médiocre réfutation qui, si l'on en

144. Dans le mémoire, encore en partie inédit, que j'ai cité ci-dessus, n. 18.

145. Une liste des textes pourvus de scholies par Aréthas, avec l'indication des éditions (lorsqu'il ne s'agit pas de scholies encore entièrement ou partiellement inédites), a été dressée par L. G. WESTERINK, *Arethae Scripta Minora*, II, Introduction.

146. Après Kougéas, j'ai montré l'intérêt d'une scholie du « manuscrit de Moscou-Dresde » concernant l'histoire de Patras, ville natale d'Aréthas, et j'ai établi qu'elle avait pour source la *Chronique péloponnésienne* ou *Chronique de la métropole de Patras* qui forme l'essentiel de la *Chronique dite de Monemvasie* : P. LEMERLE, La chronique improprement dite de Monemvasie : le contexte historique et légendaire, *Rev. des Et. byz.*, 21, 1963, p. 5-49, cf. p. 25 sq.

147. Dont nous devons aussi la traduction anglaise à P. KARLIN-HAYTER : *Byzantion*, 35, 1965, p. 468-481.

croit l'intitulé, aurait été adressée « à l'émir de Damas sur l'ordre de l'empereur Romain »¹⁴⁸. Les discours d'apparat prononcés devant l'empereur forment un groupe qui nous montre Aréthas dans son rôle de rhéteur officiel au Palais¹⁴⁹. Une série de pièces, de caractère surtout polémique, sont des pièces de circonstance qui ont trait à l'affaire de la tétragamie, au conflit avec Nicolas Mystikos, à l'accusation d'impiété portée à deux reprises contre Aréthas¹⁵⁰. Tous ces opuscules, où les citations ou allusions sont nombreuses, renseignent indirectement sur la culture antique d'Aréthas : une statistique faite à travers son œuvre entière serait, à ce point de vue, fort instructive.

Mais deux ou trois pièces présentent un intérêt particulier. D'abord la réponse qu'il fait à ceux qui l'accusaient d'obscurité, où il trouve l'occasion de formuler sa conception du discours et du style¹⁵¹ : réponse dont on a dit avec raison qu'elle justifiait par un exemple éclatant le reproche d'obscurité. Aréthas feint que la veille, « à l'heure où l'on dételle les bœufs », un ami venu lui rendre

148. *Arethae Scripta Minora*, I, n° 26. WESTERINK (cf. p. 233) considère qu'il s'agit bien d'une réfutation rédigée par Aréthas sur l'ordre de Romain Lécapène, donc après l'avènement de celui-ci en décembre 920, et avant la victoire remportée par Rhadènos sur Léon de Tripoli en 922, dont la lettre ne fait pas mention : cet argument a *silentio* n'est pas décisif, mais dans le sens de l'interprétation de Westerink me paraît aller le dernier paragraphe, souvent mal compris, où Aréthas laisse le soin de répondre aux Arabes, sur la question de l'échange des prisonniers, à ceux à qui l'empereur a confié cette affaire. Westerink n'a pu connaître les pages prudentes qu'a consacrées à cet opuscule M. CANARD (*Byzance et les Arabes*, II, 1, Bruxelles, 1968, p. 411 sq. : M. Canard, de son côté, ne connaît pas le point de vue de Westerink), où l'on trouvera aussi l'analyse des travaux plus anciens de A. ABEL (qui refuse l'opuscule à Aréthas, dans *Byzantion*, 24, 1954, p. 343-370, où il en donne la traduction française), P. KARLIN-HAYTER (qui le rend à Aréthas, dans *Byzantion*, 29-30, 1959-1960, p. 281-302), R. JENKINS (qui l'attribue à Léon Choïrosphaktès et le date de l'hiver 905-906, dans *Zbornik Radova Vizant. Inst.*, 8, 1963, p. 167-175), P. KARLIN-HAYTER à nouveau (qui le retire à Choïrosphaktès et le restitue à Aréthas, dans *Byzantion*, 35, 1965, p. 455-481). Si, comme je tends pour ma part à le croire, l'ouvrage est d'Aréthas, on notera tout l'intérêt de la mention portée dans la marge du manuscrit, pour expliquer qu'il ne soit pas écrit en langue savante : ἰδιωτικῶς ἐξεδόθη τῇ φράσει εἰς σύνεσιν τῶν Σαρακηνῶν.

149. Parmi les *δημηγορίαι ἐπιτραπέζιοι* prononcées devant Léon VI en 901-902, qui portent les n°s 61-65 dans l'édition WESTERINK, le n° 61 retient l'attention par le fait qu'ARÉTHAS développe le thème que Léon VI est le roi-philosophe défini par Platon et jamais encore réalisé. Pourtant l'intérêt de ce discours, comme des autres, est beaucoup moins dans ce genre de considérations, qui ne sortent pas de la banalité la plus usée, que dans les allusions historiques qu'il contient. Cf. R. JENKINS, B. LAOURDAS, C. MANGO, *Nine orations of Arethas from cod. Marc. gr. 524, Byz. Zeitschr.*, 47, 1954, p. 1-40, où est aussi bien mise en évidence à propos de ce discours (qui porte dans cette étude le n° 5) toute la dette d'Aréthas envers la rhétorique ancienne, dont il connaît à fond les modèles et les manuels.

150. Cf. R. JENKINS et B. LAOURDAS, *Eight letters of Arethas on the fourth marriage of Leo the Wise, Ἑλληνικά*, 14, 1956, p. 293-372, pour le commentaire (les lettres sont rééditées par WESTERINK); et depuis, les études de P. KARLIN-HAYTER sur la *Vita Euthymii*.

151. L. G. WESTERINK, *Arethae Scripta Minora*, I, n° 17, p. 186-191.

« son enfant spirituel » — entendez un ouvrage de sa plume qu'il lui avait prêté — lui avait en même temps rapporté les critiques ou les railleries que l'on dirigeait contre son ἀσάφεια. Il riposte que ses détracteurs sont des ignorants qui n'entendent rien à « l'ancienne muse » : il n'en a cure. Ils lui opposent le langage clair et accessible des anciens Pères : mais Grégoire de Nazianze, par exemple, est loin de leur donner toujours raison, et pourtant il n'a pas été blâmé par les vrais connaisseurs, qui ont toujours donné la préférence à la difficulté, non à la facilité. Aréthas invoque ensuite les anciens, Thucydide, Hérodote, et laisse éclater contre les profanes l'indignation de l'initié, dans une remarquable profession de foi littéraire¹⁵². Il se félicite d'être attaqué par de tels gens, lui qui renifle l'huile de lampe plus volontiers que le vin, et pour donner un aperçu de son ἰδέα τοῦ λόγου, il farcit ses phrases hypersavantes de citations ou de réminiscences d'Homère, Phocylide, Aristophane, Gorgias¹⁵³, Aristote, Lucien, des paroemiographes, d'Élien, Philostrate, et bien entendu Hermogène, auquel Westerink ne fait pas moins de onze renvois. Intéressante encore est la lettre, déjà citée, à son disciple Nicétas Paphlagôn¹⁵⁴, à qui il administre avec pédantisme, à propos de son *Eloge de saint Grégoire le Théologien*¹⁵⁵, une indigeste mais instructive leçon de composition et de style ; et une lettre à l'asèkrètis Stéphanos¹⁵⁶, où il est beaucoup question d'Homère et d'Aristote, et où Aréthas dit de lui-même : ἐραστής γὰρ τέως διάπυρος Ἀριστοτέλους ὦν καὶ τῶν ἐκείνου λόγων θερμός τις ἀκριβαστής (...).

Mais ce qui est le plus évident pour nous dans la plupart des ouvrages d'Aréthas, et que certains contemporains leur reprochaient déjà, c'est bien leur insupportable langage. Pour parler net, ils ne sont guère lisibles. Non point qu'Aréthas ait inventé une nouvelle sorte de style, une nouvelle qualité d'expression : Dieu le garde d'innover ! Non point qu'il soit exactement précieux, encore qu'il y ait chez lui de la préciosité, dans la mesure où, au sein d'une culture, celle-ci est l'expression d'un conflit en même temps qu'une façon de donner le change. Entre l'antiquaire érudit mais de pensée plutôt indigente, et l'homme d'action et d'ambition engagé dans les affaires de son temps, entre l'helléniste de cabinet et le prélat combatif, quel moyen de résoudre les contradictions ? Est-il surprenant qu'Aréthas, comme d'autres à sa suite, ait adopté et exagéré jusqu'au ridicule certaines formes extérieures de l'esprit grec, faute de savoir ou de pouvoir tirer parti de cet esprit même, et de la leçon qu'alors il était encore le seul à donner ?

Mais que ne s'en est-il tenu à ses calligraphes, et à ses livres soigneusement annotés de sa main ? Nous l'eussions alors quitté avec regret.

152. *Loc. cit.*, p. 189, l. 22, à p. 190, l. 22.

153. Expression remarquable p. 189, l. 28 : Γοργιεῶν σκιρτημάτων οὐκ ἐπιλέησται.

154. Ed. WESTERINK, I, n° 32, p. 267-270.

155. PG 105, 439-488.

156. Ed. WESTERINK, I, n° 51, p. 324-326.

CHAPITRE IX

LES ÉCOLES DE BARDAS A CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE

Après ces grandes figures d'hommes de savoir, Photius, Aréthas, qui par une manière de paradoxe ne nous ont rien livré de leur propre formation, rien appris sur les institutions scolaires de leur temps, il faut revenir à celles-ci et tenter par d'autres voies d'en percer le secret. Ce n'est sans doute pas un hasard si nos informations, comme on va le voir, concernent surtout l'époque de Constantin VII Porphyrogénète. Mais elles éclairent ainsi, indirectement, le demi-siècle qui précède, et pour bien marquer notre point de départ il convient de faire un bref retour en arrière.

Rappelons donc que Léon le Mathématicien, né probablement dans la dernière décennie du VIII^e siècle, a pu recevoir à Constantinople un enseignement « moyen », grammaire et poétique, mais n'y a trouvé aucun maître capable de le conduire plus loin. Autodidacte et voyageur, il revient dans la capitale pour y donner pendant de longues années des leçons privées, puis, sur l'initiative de Théoktistos, un enseignement public rémunéré par l'Etat, dans la période qui précède sa nomination au siège métropolitain de Thessalonique (840). Enfin, à une date inconnue mais proche de 855¹, Bardas le met à la tête de l'« Ecole philosophique » qu'il fonde à la Magnaure, avec quatre chaires de philosophie, grammaire, géométrie, astronomie. Un tiers de siècle plus tard, la carrière de Constantin le Philosophe présente des ressemblances et des différences significatives. Né en 827 à Thessalonique, il n'y peut suivre aucun enseignement au-delà de celui, élémentaire, du grammatiste. Mais à Constantinople, où Théoktistos l'a fait venir, on lui fait apprendre « tous les arts helléniques ». Où ? L'Ecole de la Magnaure n'existe pas encore. Est-ce auprès de Léon le Mathématicien, qui après sa déposition (843) aurait repris l'enseignement qu'il donnait avant son épiscopat ? A-t-il, en outre, fréquenté le cercle privé de Photius ? La mention de ces deux noms, que fait à cet endroit la Vie slavonne, n'est pas claire. Nous sommes aussi dans l'hypothèse pour l'enseignement « de philosophie » qui aurait

1. Assassinat de Théoktistos, et accession de Bardas aux grandes affaires de l'Etat.

été confié à Constantin du vivant encore de Théoktistos : mais le rapprochement s'impose avec l'enseignement public dont Léon le Mathématicien fut chargé dans des circonstances semblables, où l'on reconnaît aussi l'intervention du logothète.

Puis Constantin, avec Méthode, se consacre aux missions que l'on connaît, tandis que Léon prend la tête de la nouvelle Ecole de la Magnaure. Et bientôt les informations nous font à nouveau défaut. Rien ne nous autorise à penser que la Magnaure n'ait pas survécu à Léon : tout au contraire, un témoignage comme celui de Génésios, en plein x^e siècle, confirme à la fois, comme on l'a vu, la nouveauté et l'importance exceptionnelle qui étaient attachées à la création du César Bardas², et sa permanence jusqu'au moment même où Génésios écrivait. Nous devons tenter de retrouver ce qui s'est passé entre ces deux termes, pas seulement pour la formation que l'Ecole supérieure ne dispensait assurément qu'à un très petit nombre, mais pour tous les types et les niveaux d'enseignement. Nous le ferons en nous tenant au plus près des textes³.

Vie
de saint Nicéphore
du Latmos

Considérons d'abord la Vie de ce Nicéphore qui fut moine au mont Latmos et évêque de Milet, écrite peu après la mort du saint par un homme instruit qui l'avait bien connu, et qui rapporte ce dont il a été personnellement témoin ou qu'il a connu par des témoignages directs⁴. Nicéphore était né, dans une famille d'honnête aisance, à Basileion en Galatie, qui n'était point une grande ville, mais non plus une bourgade, puisqu'elle était le siège d'un évêché et fut même un temps métropole. Ses parents le destinaient, prétend la Vie, à l'Eglise, et dès son jeune âge l'avaient fait eunuque⁵. Mais ils avaient l'ambition qu'il fît une belle carrière, et voulurent lui faire donner une solide instruction. Quand donc Nicéphore fut entré dans sa huitième année et eut atteint l'âge scolaire, ils l'envoyèrent à Constantinople : nouvelle preuve que c'était alors dans la capitale

2. On doit noter que cela oblige à ramener à leurs justes proportions les cours publics confiés antérieurement, à titre personnel et en dehors de toute institution, à Léon et à Constantin.

3. En ce qui concerne les Vies de Nicéphore du Latmos et d'Athanase de Lavra et la correspondance du professeur anonyme, j'ai présenté les enseignements généraux qu'on en peut tirer dans une lecture faite devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Elèves et professeurs à Constantinople au x^e siècle, *Comptes rendus des séances de l'année 1969*, p. 576-587.

4. *BHG*³, n° 1338; (H. DELEHAYE), *Vita sancti Nicephori episcopi Milcsii saeculo x*, *Anal. Boll.*, 14, 1895, p. 129-166; réimprimé dans : Th. WIEGAND, *Milet*, III, 1, *Der Latmos*, Berlin, 1913, p. 102 et 157-171 (à l'exception de l'appendice « de domo του Μωσελλου » des *Anal. Boll.*, dont d'ailleurs les conclusions, on va le voir, sont erronées).

5. Cette mutilation, comme on sait, préparait mieux à d'autres carrières que celles d'Eglise, et la vocation ecclésiastique précoce de Nicéphore a chance de n'être qu'un *topos* hagiographique.

seulement qu'on pouvait recevoir une telle formation. Or la chronologie de la vie de Nicéphore n'est pas précise, mais l'auteur nous informe que c'est sous Romain Lécapène, donc entre 920 et 944, que son héros arriva à Constantinople. Il y fut accueilli dans la maison du *magistros* Mósellos, ὑπὸ μαγίστρου τοῦ Μωσελλοῦ, personnage sans doute important, mais dont on ne nous dit pas quels étaient les liens, de parenté ou autres, avec la famille de Nicéphore⁶.

A cet endroit, la Vie déclare que si l'enfant venait dans la capitale, c'était pour y être instruit uniquement dans la Sainte Ecriture, τὴν ἱερὰν γραφὴν μόνην παιδευθησόμενος, ajoutant ce commentaire qui est un bon exemple de nombreux autres tout semblables : « En effet les prostates⁷ ne voulaient pas

6. H. DELEHAYE fait suivre l'édition de la Vie qu'il a publiée dans *Anal. Boll.* (cf. n. 4 ci-dessus) d'un appendice (p. 161-165) « de domo τοῦ Μωσελλοῦ », qui demeure utile par les nombreuses références qu'on y trouve sur ce patronyme et ses diverses formes, mais qui conduit à une interprétation tout à fait fautive de notre texte. Il part du fait que dans le manuscrit (*Paris gr.* 1181), en face du passage où il est dit que Nicéphore est accueilli à Constantinople ὑπὸ μαγίστρου τοῦ Μωσελλοῦ (fol. 201^v = § 4, p. 137), on lit dans la marge cette annotation *antiqua manu* (*sic* : nous y reviendrons) : Ση(μεῖωσαι) + οὗτός ἐστιν ἀναντιρρήτως ὁ μάγιστρος ὁ κτήτωρ τῆς | τοῦ Μωσελλέ ἐπινομαζομένης μονῆς : — DELEHAYE, rassemblant les témoignages de l'existence, à Constantinople, d'une part d'un μουσεῖον offert par un certain Μουσήλιος (*Anthol. Pal.* IX, 799, 800, 801), d'autre part d'un οἶκος τοῦ Μωσελλέ (cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*³, p. 394), enfin d'une μονή τοῦ Μωσελλέ (cf. R. JANIN, *Eglises et monastères*², p. 358-359), considère que dans notre texte *magistros* désigne un maître d'école anonyme, et que *tau Mósellou* est le nom de cette école, désignée par celui de son fondateur : Nicéphore est donc accueilli par le maître d'une école dite *tau Mósellou*, dont « on ne sait pas si elle était en même temps monastère » (!). C'est impossible : la Vie dit simplement que Nicéphore a été hébergé par un *magistros* Mósellos (où *magistros* est évidemment un titre : DELEHAYE cite d'ailleurs, p. 164, une nouvelle de Basile II mentionnant οἱ τοῦ μαγίστρου Ῥωμανοῦ τοῦ Μωσελλέ ἔργοι), elle ne nomme pas l'école qu'il va fréquenter, et nous n'en connaissons d'ailleurs aucune qui ait été fondée par un Mósellos ou Mousélé. Quant à la note marginale du *Paris gr.* 1181, qui au surplus ne fait pas mention d'une école, et ne comprend pas *magistros* au sens de maître d'école, en sorte que de toute façon elle ne supporte pas les hypothèses de Delehaye, il est trop vague de dire qu'elle est *antiqua manu*. M. Ch. Astruc a bien voulu examiner le manuscrit (sur lequel cf. déjà F. HALKIN, *Manuscrits grecs de Paris, Inventaire hagiographique*, Bruxelles, 1968, p. 132), et il établit ainsi la succession chronologique de ses parties : xii^e siècle, main a, ff. 62-69^v, 78-196^v, 197^v-228^v (des. mut.) [f. 197^v blanc]; xiii^e siècle, main b, ff. 2-49^v; début xiv^e siècle, main c, ff. 1^r-^v, 50-61^v, 70-77^v. La main c, précise M. Astruc, a joué le rôle de réviseur : elle a rédigé le pinax du f. 1, comblé les lacunes (ff. 50-61^v, 70-77^v, et 5 lignes dans la marge inférieure du f. 160^v) de la main a, et écrit la note marginale du f. 201^v. Ainsi la *manus antiqua* de H. Delehaye n'est que du début du xiv^e siècle. — La méprise du savant bollandiste a été, comme de règle, reçue pour argent comptant : ainsi F. FUCHS (*Die höheren Schulen...*, p. 21) écrit : « Doch stiftete unter seiner Regierung [Romain Lécapène] Alexios (!) Moseles ein μουσεῖον (!). »

7. Le texte dit οἱ προστάται, sans autre précision, et sans que le contexte éclaire le sens. Je pense que l'auteur veut faire entendre par là ceux qui ont la responsabilité de l'enfant (ses parents, ceux qui l'accueillent à Constantinople), et que dans ce passage tout conventionnel il ne faut pas

que la pureté naturelle de son âme fût souillée par des connaissances profanes, car il n'est pas facile, lorsqu'on l'a une fois subie, d'effacer l'empreinte de ces histoires mensongères »⁸. Phrase à la fois remarquable et banale, parce qu'elle exprime bien, par la plume de l'homme d'Eglise qui l'écrit, la crainte devant les séductions de la science profane. Phrase trompeuse aussi, parce qu'elle a pu faire croire que Nicéphore allait entrer dans une école religieuse, dispensant un enseignement exclusivement religieux. Il n'en est rien, et notre hagiographe a simplement plaqué ici un développement qui est quasi de rigueur : un saint n'a jamais accordé son attention, dès sa tendre enfance, qu'aux choses sacrées. Sans doute Nicéphore, après un certain nombre d'années d'école (on ne dit pas combien), entrera dans le clergé⁹; mais tout le récit, d'ailleurs souvent embarrassé et peu cohérent dans cette partie, indique clairement qu'il a d'abord longtemps fréquenté une école comme les autres, où il se rendait tous les jours¹⁰, et où il avait des condisciples sur lesquels, comme il convient, il l'emportait sans peine.

La Vie, hélas, est muette sur la nature et le programme de l'enseignement qu'il recevait : il eût fallu, pour en parler, s'écarter des conventions du genre¹¹. Elle s'étend au contraire complaisamment sur la vertu de charité dont Nicéphore donna des signes aussi éclatants que précoces : il distribuait aux pauvres tout ce qu'il avait, et même les biens de son hôte le *magistros*. Un jour qu'il revenait de l'école à la maison, traversant le marché qui était sur son chemin et où les

chercher plus loin. Il ne saurait s'agir des responsables de l'école où Nicéphore entrera, dont il n'a pas été et ne sera pas question, bien que *προστάτης*, dans ses emplois nombreux et vagues, puisse naturellement s'appliquer aussi au chef d'un établissement d'enseignement : nous avons vu (chap. VI, p. 159) que Kédrenos qualifie Léon le Mathématicien de *prostate* de l'Ecole de philosophie de la Magnaure.

8. *Anal. Boll.*, 14, 1895, p. 137 : οὐκ ἀνεχομένων τῶν προστατῶν τὸ γνήσιον καὶ γόνιμον τῆς ψυχῆς τοῦ παιδὸς ἐκσπύροις ἐμωμηῆσαι μαθήμασιν, ὅτι μὴ δυνατὸν τοὺς τύπους τῆς τερατολογίας προτυπωθέντας ἀπαλεῖψαι βραδίως, εἰ καὶ τὴν πράξιν διαφυγεῖν. Delehaye propose la correction ἐκσπύροις ἐμμυῆσαι μαθήμασιν, qui est inutile.

9. *Loc. cit.*, p. 140 : τὸ τῶν βασιλικῶν κληρικῶν ἐγκαταλεῖψῆναι βαθμῶ. Nicéphore quitte alors Mósellos, pour des raisons que la Vie ne veut pas dire clairement, et il va s'installer κατὰ τοὺς βασιλείους οἴκους τοὺς κατὰ τὸν ἱππόδρομον ἀφωρισμένους τοῖς κληρικοῖς (p. 141 : texte important pour l'histoire, encore à écrire, des « clercs impériaux »). Le *magistros* s'efforce de le faire revenir, en vain, car désormais le futur saint ne s'occupe plus, nuit et jour, que des saintes écritures : il n'en était donc pas ainsi auparavant.

10. *Loc. cit.*, p. 137 : φοιτῶντι ἐς διδασκάλους (que Delehaye propose de corriger en διδασκάλου); quelques lignes plus loin, ὡς δὲ καιρὸς ἦν ἐπιανίειν τοῦ διδασκαλείου οἰκαδε; p. 138, sa mère, qui est venue rejoindre Nicéphore à Constantinople, l'accompagne à l'école, σὺν αὐτῷ τὴν σχολὴν καταλαμβάνουσα.

11. De ces conventions l'auteur a parfaitement conscience : c'est ainsi que, s'appropriant à parler des parents de son héros, il déclare le faire ἴν' ἐν μηδενὶ τοῦ τῆς διηγήσεως ὑστερωμέθε νόμου (*loc. cit.*, p. 136). Il a fait, comme son héros, de bonnes études de rhétorique.

miséreux rôdaient nombreux, il donna sa tunique et rentra en chemise : sa mère (j'ai dit qu'elle l'avait rejoint dans la capitale), un peu inquiète, décida de l'accompagner à l'école et de l'en ramener; elle emportait son fuseau et filait le lin, en attendant la fin des cours. Ce n'est pas pour leur pittoresque que le biographe nous livre ces traits croqués sur le vif : c'est parce qu'il y trouve l'occasion de féliciter la mère de veiller de si près sur son fils, alors que les autres mères, quand elles font donner de l'instruction à leurs enfants, n'ont en vue que les honneurs (ἀξιώματα) et la richesse qu'ils en pourront plus tard retirer. Ainsi l'auteur reconnaît que de son temps l'instruction, payante évidemment et sans doute même onéreuse, est à la fois un moyen de promotion sociale et une sorte de placement, car elle donne l'accès à la fonction publique et aux charges du Palais, avec les avantages matériels qui y sont attachés.

En dépit de ses partis pris et des conventions, et pour ainsi dire malgré son auteur, cette Vie livre donc quelques données intéressantes. Mais il faut bien dire qu'elle nous laisse, avec la mère du futur saint, sur le seuil de l'école dont il suivit les cours. Nous eussions aimé y pénétrer avec lui. C'est ce que va nous permettre de faire un document exceptionnel, qui est aussi de l'époque de Romain Lécapène : le recueil des lettres d'un professeur anonyme, qui était à Constantinople le maître d'une école toute semblable à celle de Nicéphore.

Il n'y a qu'une quinzaine d'années que ces cent vingt-deux lettres, conservées dans un unique manuscrit de Londres que l'on date de la fin du x^e siècle, sont accessibles, grâce à R. Browning et B. Laourdas¹². Encore attendons-nous l'édition définitive, la traduction, un commentaire complet, de ces textes fort difficiles, dont les conventions du genre

*Le professeur
anonyme*

12. 1^o B. LAOURDAS, 'Η συλλογή ἐπιστολῶν τοῦ κώδικος ΒΜ Add. 36749, 'Αθηνᾶ, 58, 1954, p. 176-198 : le manuscrit, que Laourdas date du début de la seconde moitié du x^e siècle, et juge à peu près contemporain de l'auteur; liste des lettres, avec le destinataire (tel qu'il est donné par le manuscrit, sans commentaire), incipit et desinit; remarques (p. 189-193) sur un certain nombre de passages qui révèlent la connaissance que l'auteur avait de l'Antiquité, mais sans l'indication des sources, « tâche du futur éditeur »; édition nue (p. 193-198) du texte de huit lettres. — 2^o R. BROWNING, *The Correspondence of a tenth-century Byzantine Scholar*, *Byzantion*, 24, 1954, p. 397-452 : le manuscrit, daté « of the late tenth century »; liste des 122 lettres, destinataire (tel qu'il est donné par le manuscrit), incipit, résumé en anglais; notes prosopographiques et chronologiques (p. 425-433); l'auteur (p. 433-440); édition nue (p. 441-452) du texte de vingt lettres. — 3^o R. BROWNING et B. LAOURDAS, Τὸ κείμενον τῶν ἐπιστολῶν τοῦ κώδικος ΒΜ 36749, 'Επετ. 'Ετ. Βυζ. Σπ., 27, 1957, p. 151-212 : édition, sans annotation ni commentaire, du texte des lettres restées inédites; pas d'index. — Pratiquement, pour l'inventaire et le numérotage des lettres, il faut se servir de l'étude publiée par BROWNING dans *Byzantion* (ci-dessus, n^o 2; prendre garde que le numérotage des lettres dans le manuscrit, indiqué entre parenthèses par Browning, comporte des erreurs et qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte). Pour l'édition des lettres, il faut prendre pour base celle donnée par BROWNING-LAOURDAS en 1957 (ci-dessus, n^o 3). Mais il faut se reporter à la première

épistolaire à Byzance font autant d'énigmes. Ils sont cependant, de notre point de vue, si riches, qu'une lecture même imparfaite permet de dégager beaucoup de données, pour une époque qui, selon toute vraisemblance, correspond aux années 20 et 30 du x^e siècle¹³. L'auteur est d'origine provinciale, un Thrace¹⁴, qui a sur les bras sa famille que les invasions bulgares ont ruinée (n^o 26). C'est un vieux garçon, passablement bilieux, qui vit avec ses livres et un unique serviteur (n^o 29). Nous ne savons naturellement rien de ses années de formation. Nous le rencontrons quand il est déjà, semble-t-il, d'âge assez avancé et d'humeur plutôt chagrine. Son refuge, ce sont les livres. On connaît ses goûts et on lui en envoie, par exemple la *despoina* Sophia, épouse puis, à partir de 931, veuve de Christophore Lécapène (n^{os} 8, 98, 99). Il en emprunte : il demande au *prôtasè-*

étude de BROWNING (ci-dessus, n^o 2) pour les lettres n^{os} 1, 8, 26, 27, 53, 54, 63, 69, 71, 73, 83, 84, 88, 91, 94, 97 (doublet de 23), 98, 99, 112, 118. Et il faut se reporter à la première étude de LAOURDAS (ci-dessus, n^o 1) pour deux lettres qui ne se trouvent que là, n^{os} 31 (LAOURDAS n^o 1, billet de deux lignes au patriarche) et 86 (LAOURDAS n^o 6, à Parthénios). — J. DARROUZÈS, qui avait en 1952 fait pour lui-même une copie des lettres, a corrigé un certain nombre de mélectures des éditeurs dans *Ἐπιτ. Ἐτ. Βυζ. Σπ.* 28, 1958, p. 444-446; d'autre part, dans son Inventaire des épistoliers byzantins du x^e siècle (*Rev. des Et. byz.*, 18, 1960, p. 109-135), il a présenté (p. 112-114) de nouvelles remarques sur ces lettres, qu'il date d'environ 920-930, et discuté certaines identifications proposées par BROWNING (par exemple pour Daphnopatès). — Dans les pages qui suivent, nous désignerons les lettres par le numéro que leur a donné R. BROWNING (ci-dessus, n^o 2).

13. Une datation plus précise (ou peut-être légèrement plus basse ? mais de peu d'années) ne sera possible que lorsque l'identification des destinataires ou des personnes mentionnées aura fait l'objet de recherches plus poussées, ainsi que certaines allusions à des événements du temps (par exemple, dans la lettre n^o 26, une catastrophe antérieure de dix-sept ans, qui pourrait être le désastre de l'Achéloos en 917, mais aussi quelque campagne du tsar Siméon dans les Balkans entre 921 et 927). Je constate l'accord de R. Browning et J. Darrouzès sur la date que j'ai indiquée. Le premier estime, en outre, que l'auteur a dû naître vers 870 ou peu après. C. MANGO a récemment touché à cette question (*The date of the Cod. Vat. Regin. Gr. 1 and the « Macedonian Renaissance »*, dans *Acta* [de l'Institut norvégien de Rome], 4, 1969, p. 121-126) par le biais du manuscrit dit « Bible de Léon », dont une miniature représente le donateur offrant le livre à la Vierge, avec une inscription qui nomme « Léon patrice préposite et sacellaire », et une autre miniature son frère Constantin, prôtospathaire, et l'higoumène Makar (forme attestée distincte de Makarios), prosternés aux pieds de saint Nicolas, patron du monastère non identifié auquel la Bible fut offerte. Mango montre que Léon le sacellaire ne peut pas être Léon Choïrosphaktès, mais plutôt celui qui est le destinataire de deux lettres de notre professeur (n^{os} 24 et 25). Il place, à ce propos, l'ensemble des lettres entre 925 et 944, et plutôt plus près de la seconde date que de la première. La datation, plus basse qu'on ne l'admettait jusqu'ici, de la Bible de Léon, et par suite de manuscrits célèbres tenus pour postérieurs à elle (Rotulus de Josué, Psautier de Paris), entraîne, dit Mango, des conséquences pour la chronologie de la peinture du x^e siècle et de la « renaissance macédonienne ».

14. Cela paraît ressortir de la lettre n^o 47, au patriarche, où notre professeur se déclare victime d'une campagne de diffamation qui le représente comme ἀμωσότερον Λειθηθρίων, c'est-à-dire plus inculte que les habitants, fameux pour leur stupidité, de cette région montagneuse de la Thrace.

krêtis Euthymios de lui prêter pour une semaine les lettres de Synésios (n° 108). Il en prête (n° 120). Il en achète : on le voit marchander un Sophocle à l'*asèkrêtis* Parthénios (n° 86)¹⁵. Il en vend à l'occasion, puisqu'il réclame (n° 63) au métropolitain de Philippes (ou de Philippopolis ?), Nicéphore, un sou d'or qui manquait à son dernier paiement. Il en copie, bien qu'il se défende, dans une lettre au patriarche (n° 53), d'être calligraphe et avoue que son écriture est petite, irrégulière et mal formée¹⁶. Il fait œuvre d'éditeur : le patriarche (Nicolas Mystikos ?) l'a chargé, à ce qu'il semble, d'établir le texte d'un Père de l'Église, dont il faut comparer plusieurs manuscrits pour choisir entre leurs leçons¹⁷. Il est auteur à ses heures, et envoie de ses compositions à ses amis : au *koubikoularios* Théodotos (n° 5), au *chartophylax* Orestès (n° 21), à l'*asèkrêtis* Stéphanos (n° 101), au *mystikos* Théodore (n° 118). Il est probable que la plupart ont trait à son métier.

Ce métier, qui occupe ses journées et remplit sa correspondance, c'est celui de professeur et directeur à Constantinople d'une école d'enseignement moyen. Il apparaît que c'est un rude métier. Notre homme a des difficultés avec les parents, parfois pour la pédagogie¹⁸, plus souvent pour son salaire, qui est librement discuté, voire laissé à l'appréciation ou à la générosité de chacun, mais souvent payé en retard ou pas du tout¹⁹. Il a des difficultés avec les élèves, qui semblent jouir d'une surprenante liberté : tels ces enfants qui, peu soucieux de ses remontrances, passaient plus de temps au marché aux oiseaux qu'en classe, si bien qu'un jour leur père les y surprit et leur demanda si c'était cela qu'ils appelaient aller à l'école; sur quoi les enfants, redoutant apparemment le châtement paternel plus que celui du maître, ont tout simplement

*Les soucis
d'un professeur*

15. Cf. aussi n° 61, à Jean, *pinkernès* du patriarche, où l'on ne sait de quel ouvrage il s'agit.

16. *Byzantion*, 24, 1954, p. 444 : ἀνισος γὰρ καὶ λοξὸς καὶ τῆ θέσει οὐκ εὐσχημος, πρὸς δὲ καὶ λεπτόγραμμος καὶ ἀμύλιος καὶ ἀκαλλῆς τῶν στοιχείων ὁ χαρακτήρ. Il se peut d'ailleurs que ce soit quelque ouvrage de lui-même que l'auteur ait recopié de sa main sur la demande du patriarche.

17. C'est la lettre n° 88, très intéressante, et qui appellerait à elle seule tout un long commentaire. Citons seulement ces principes de critique textuelle que formule notre auteur : ἐκεῖνά μοι πάντως αἰρετά, ἀ μήτε τὸν νοῦν συγχέει, μήτε τὸν λόγον μειοῖ, μήτε τὴν δύναμιν παραφθείρει τοῦ δηλουμένου, μήτε τὴν ἐναντίαν τοῦ πατρὸς ἀποφέρειται δόξαν.

18. Des parents contestaient la méthode d'enseignement, comme le montrent les lettres 38, 39 et 93, adressées à Christophore, clerc impérial et chartulaire de la Néa, dont le neveu était chez notre professeur : celui-ci répond vertement qu'on ne peut faire voler à tire-d'aile un oiseau qui n'en a pas encore, ni nettoyer d'un coup les écuries d'Augias, et qu'il faut du temps à un enfant qui vient du dehors pour se mettre au ton de sa nouvelle école et au diapason de ses condisciples; qu'en somme, il y a un esprit et des méthodes propres à chaque école.

19. On peut hésiter sur l'interprétation exacte des lettres 10 (au prôtospathaire et grand *kouratôr* Michel), 9 et 11 (au prôtospathaire Stéphanos); mais cf. nos 57, 58 (chacun est libre de payer selon ses moyens), 59, 78 (gratuité pour un compatriote).

disparu (n° 69, à Alexandre de Nicée). Il a, surtout, des difficultés avec ses collègues, les maîtres des autres écoles de la capitale, parce que le régime d'entière liberté qui est alors celui de ces établissements et la très grande mobilité des élèves qui vont et viennent de l'un à l'autre provoquent entre ceux-ci une concurrence sévère et pas toujours loyale. En outre, il apparaît que chaque école a en haut lieu, surtout au patriarcat, son ou ses protecteurs, qui usent en sa faveur et contre les écoles rivales de toute leur influence, sans ménagements.

Ainsi trois lettres (19, 23, 67), pour nous assez obscures, sont adressées à un certain Pétros, *asèkrètis*, qui est *maïstôr*, donc collègue de notre professeur, et avec lequel il semble que celui-ci finisse par rompre; deux (36, 51) à un autre *maïstôr*, Michel, à qui notre homme reproche vivement de débaucher ses élèves. En rapport avec cette dernière querelle doit être la lettre n° 47, au patriarche, à qui il est demandé d'intervenir et de trancher, afin que cesse cette campagne de débauchage vieille de trois ans. Ce recours à un patriarche, avec lequel il est vrai le professeur semble avoir eu des relations assez étroites, pose le problème de l'indépendance des écoles vis-à-vis du pouvoir. La lettre 68, importante, est adressée à un troisième collègue, le *maïstôr* Philarétos, qui est aussi homme d'Eglise (σοι ιερεῖ και λειτουργῶ καθεστῶτι Θεοῦ), et qui avait menacé d'agir auprès du préfet, de l'empereur, voire du patriarche (ὑπάρχουσ και βασιλεῦσι και μὴν και τοῖς τὸν ἐκκλησιαστικὸν διθύνουσι θρόνον : pluriels emphatiques !) contre notre professeur; celui-ci riposte qu'il n'en a cure, qu'il n'a rien à faire avec toutes ces autorités, et que c'est à son correspondant qu'il en cuira. Mais, en face de cette fière déclaration d'indépendance, d'autres lettres tendent à le montrer dans une certaine dépendance financière de l'Eglise : la lettre 1, au métropolitain d'Héraclée Anastase, économiste du patriarcat, réclame une rémunération due au professeur depuis six mois, et qualifiée τὸ ἐμολ διδόμενον ἀρτίδιον; dans la lettre 54, cette fois adressée au patriarche, mais guère plus claire, il déclare qu'il ne vit pas de l'air du temps, et que depuis deux ans il n'a pas touché sa gratification annuelle, τὴν κατ' ἔτος ἡμῖν ὀρισθεῖσαν εὐλογίαν χορηγεῖσθαι. Simple générosité d'un patriarche qui aurait bien connu notre professeur²⁰, lequel n'était sûrement pas riche ? Il y a enfin la grande querelle avec un *kanstrèsios* anonyme du patriarcat²¹, acharné pendant plusieurs années à diffamer notre professeur déjà vieux, et à débaucher ses élèves au profit d'un concurrent. Cette querelle, par maintes allusions, traverse toute sa correspondance, et fait

20. Ce pourrait être le destinataire de la lettre 47, dont l'auteur se défend assez mal contre un bruit malveillant qu'on fait courir, à savoir qu'il se serait vanté d'avoir été le *didaskalos* du patriarche.

21. Je crois, du moins, qu'il s'agit du *kanstrèsios* du patriarcat, et non du Palais; sur l'un et l'autre, cf. J. DARROUZÈS, *Recherches sur les « offikia » de l'Eglise byzantine*, Paris, 1970, Index, s.v.

l'unique objet de plusieurs lettres, dont les plus importantes sont les numéros 30 et 55. On y voit que ces menées, au dire du moins de leur victime, provoquèrent non seulement l'éloignement, mais l'hostilité de plusieurs élèves ou de leurs familles. Et l'on y apprend que le *kanstrèsios* traitait son souffre-douleur de rapetasseur de vieilles chaussures, et qu'en pleine Sainte-Sophie, pendant l'office, il l'avait qualifié de rustre et de bouvier. Mais, en fin de compte, je ne trouve rien dans ces lettres qui établisse, pour l'époque où elles ont été écrites, une *dépendance* des écoles par rapport aux pouvoirs civils ou religieux, un *contrôle* de ceux-ci sur celles-là. Ce qui ne signifie assurément pas qu'un maître soucieux des intérêts de son établissement pouvait se passer de relations efficaces²².

*Fonctionnement
d'une école
d'enseignement
moyen*

La question de l'organisation intérieure de l'école est posée par le rapprochement de deux faits, évidents à la lecture des lettres : que les élèves sont de tous les âges et de tous les niveaux, depuis l'enfant jusqu'au jeune homme qui va entrer dans la vie active, et qu'ils peuvent rester de longues années dans l'école ; et que cependant notre auteur est à lui seul tout le corps professoral de son établissement, où n'enseigne aucun autre maître. Or il est clair qu'il ne peut assumer personnellement la charge entière de tous les cours. La solution de cette difficulté est fournie par ce qui me paraît être le caractère le plus remarquable de l'école, et sans doute des autres du même temps, à savoir que dans une large mesure l'enseignement est assuré par les élèves eux-mêmes.

C'est le vocabulaire qui fonde cette conclusion. Plusieurs lettres distinguent de la masse une catégorie bien définie d'élèves, qui sont appelés les *ἐκκριτοι* de l'école. Il ne s'agit pas d'une épithète laudative vague, mais bien d'une institution. Une lettre (n° 20) adressée à l'évêque Arsénios se termine ainsi : Ὁ χρῆστος Ἐφραῖμ (à coup sûr un parent, presque certainement un neveu, du destinataire) καὶ οἱ τῆς σχολῆς ἐκκριτοὶ προσαγορεύουσί σε τῷ γράμματι. Ecrivant à un élève nommé Paul, un jeune homme qui est en voyage et qui a envoyé de ses nouvelles (n°s 104 et 105), le professeur dit : « Ta lettre a été lue par moi et par οἱ ὑπὸ τὴν διατριβὴν ἐκκριτοὶ²³, et on a goûté tout ce que la qualité de l'expression lui donne de beauté. » Je suis porté à croire que cette catégorie des *ἐκκριτοι* en recouvre plus ou moins exactement une autre, bien attestée aussi dans la correspondance, qui est celle des *ἐπιστατοῦντες*. Ce sont bien des élèves

22. Un des moyens d'assurer le recrutement est de bien placer les élèves : cf. lettre n° 71, où le professeur recommande un élève au *mystikos* Théodore, qui cherche un *notarios*; n° 40, où il remercie le *prôtasékretis* d'avoir donné à un de ses élèves la préférence sur d'autres.

23. Ἵπὸ τὴν διατριβὴν est ici l'équivalent de τῆς σχολῆς dans la lettre précédemment citée. Il y a plusieurs exemples, dans la correspondance du professeur anonyme, de cet emploi de *διατριβή* pour désigner le local scolaire, l'école, sens d'ailleurs anciennement bien attesté.

de l'école. La lettre n° 96 est adressée Ἰωαννικίῳ μαθητῇ ἐπιστατοῦντι, pour le mettre en garde contre son tempérament un peu vif et lui donner des avis sur la façon de reprendre et corriger les fautes des autres, ce qui était donc de son rôle²⁴. Une autre lettre (n° 80) est adressée collectivement Τοῖς τῆς σχολῆς ἐπιστατοῦσιν, et il est bien regrettable qu'elle soit aussi obscure que les autres, car elle pouvait nous apprendre beaucoup : le professeur déclare aux épistates de son école, sur un ton de mauvaise humeur, qu'il approuvera la décision qu'ils prendront, pourvu qu'elle soit unanime, et qu'elle soit inspirée par le zèle, non par la jalousie : qu'ils décident donc entre eux. Manifestement il avait rencontré dans l'école même une difficulté qu'il abandonne aux épistates, de plus ou moins bon gré, le soin de résoudre.

Donc ces *ekkritoi* et ces *épistates*, qui sont des élèves de l'école, y jouissent d'une position particulière qui leur vaut la considération du maître, et y exercent un rôle. Quel rôle ? En tout cas, sinon uniquement, un rôle d'enseignement. Cela résulte d'une lettre (n° 81) au *kouboukleisios*²⁵ et clerc impérial Théodore, par laquelle le professeur, répliquant vertement à son correspondant qui s'était plaint de ses méthodes pédagogiques et qu'il ne s'occupait pas lui-même d'un enfant, rétorque qu'il a ses propres auditeurs qui sont d'un niveau avancé (ἀκροατὰς μειζόνων μαθημάτων ἐφαψαμένους ἔχοντες), auxquels il confie le soin des moins avancés (τὴν ἐπισκοπὴν ἐκείνοις τῶν ἐλαττόνων ἐνεχειρίσαμεν) : si donc Théodore veut que le professeur s'occupe lui-même de ce débutant (σullaβαῖς ἔτι περικαθῆσθαι ἡμᾶς), qu'il le lui demande au moins poliment. A un autre correspondant (n° 110), Nicéphore, également *kouboukleisios* et clerc impérial, il écrit que son neveu, encore un débutant puisqu'il n'en est qu'aux règles de la grammaire, est deux fois par semaine interrogé en sa présence : donc il en suit et contrôle les progrès, mais ne lui donne pas lui-même de leçons. Que cet enfant soit instruit par ses propres condisciples, c'est ce que confirme indirectement la même lettre, quand elle dit : ἀ διερωτώμενος ἐκμανθάνει, τῇ πρὸς ἑτέρους παραδόσει παρακατέχειν διδάσκεται. C'est un principe pédagogique que de fixer dans la mémoire de l'écolier ce qu'il a appris, en l'invitant à le faire apprendre à son tour à ses condisciples moins avancés.

Ainsi, dans cette école dont notre professeur anonyme est à la fois le « propriétaire », si l'on ose dire, le maître unique et l'unique professeur (il se nomme lui-même παιδευτῆς οὐ, le plus souvent, διδάσκαλος), il ne donne personnellement d'enseignement qu'au niveau le plus élevé, se bornant à diriger et à contrôler de plus ou moins près les études des autres, sauf exigences particulières

24. Les allusions dont cette lettre est pleine sont difficiles à percer, mais on notera des expressions comme : τῆς ἐν ἡ καθέδρας ἀβούλων υπεξέστης τὸν τόπον ἀπολαβόντι (σοί).

25. Sur le *kouboukleion* patriarcal et le *kouboukleisios*, cf. J. DARROUZÈS, *op. cit.*, Index, s.v.

des parents. Le régime est celui de la participation très active des élèves, en tout cas de ceux qui ont qualité et rang d'*ekkritoi* et d'épistates, à l'enseignement, et probablement aussi aux tâches de surveillance, de gestion et d'administration. Il n'y a pas de raison de penser qu'il en allait autrement dans les autres écoles, même si certaines, plus importantes, avaient peut-être à leur tête plus d'un professeur en titre.

La lecture des lettres fait apparaître de façon, à mon avis, certaine que dans ces écoles d'enseignement moyen le programme se bornait à la grammaire, la poésie, la rhétorique : l'acquisition d'un langage, de formes et de qualités d'expression, dont les modèles et les garants se trouvaient dans le lointain passé de l'hellénisme. Sans doute il faut l'entendre au sens large. Les textes anciens que l'on apprenait par cœur, et que l'on commentait, pouvaient fixer dans l'esprit autre chose que des règles grammaticales ou des recettes de composition : cette imprégnation par l'hellénisme antique est une base nécessaire de la culture. Mais rien n'indique qu'aucune autre matière ait figuré au programme de l'école de notre professeur, qui lui-même tient à la fois du *grammatikos* et du rhéteur, au sens ancien de ces deux mots.

Il est vrai qu'une seule lettre, déjà citée (n° 110), contient sur ce sujet des indications précises, mais elle est importante. Le professeur rend compte à Nicéphore, *kouboukleisios* et clerc impérial, des progrès de son neveu. Il lui dit, non sans fierté : ἀπὸ στόματος αὐτῶ σχεδὸν ἀπαρεμποδίστως τὸ κείμενον προφέρεται τῆς γραμματικῆς · τῶν ἐπιμερισμῶν ὁ τρίτος ἤρηται τούτῳ ψαλμός · ἡ τρίτη τῶν βαρυτόνων αὐτῶ κλίνεται συζυγία. La conjugaison des verbes barytons du troisième groupe est celle des verbes dont le radical se termine par une dentale, selon la classification consacrée depuis Denys le Thrace, au second siècle avant notre ère²⁶. Le « troisième psaume des *epimerismoï* » est une façon elliptique de désigner un manuel alors connu de tout le monde, la grammaire appliquée, fondée sur le texte du psautier, rédigée d'après l'enseignement oral de Georges Choïroboskos²⁷. Quant à la grammaire dont l'enfant peut déjà réciter presque parfaitement le texte par cœur, il faut bien, puisqu'il apparaît qu'il s'agit d'un

26. Le § 14 de Denys le Thrace (A. HILGARD, *Grammatici graeci*, III, 1901), Περὶ συζυγίας, traite successivement des verbes barytons, périspomènes (ou contractes) et en -μι. Dans les premiers il distingue, selon la dernière consonne du radical, les verbes en β, π, φ et πτ; en γ, κ, χ et κτ; en δ, θ, τ; en ζ et σσ; en λ, μ, ν, ρ; en ω pur; ajoutant que certains admettent un septième groupe, en ξ et ψ. On sait qu'à travers Byzance et les grammairiens de la Renaissance notre morphologie grecque scolaire remonte à Denys dit le Thrace, qui vécut environ de 170 à 90 a.C., et à ses commentateurs.

27. Le titre complet est Ἐπιμερισμοὶ σὺν Θεῷ τοῦ Ψαλτηρίου ἀπὸ φωνῆς Γεωργίου τοῦ ἐπικλήν Χοιροβοσκοῦ; cf. Th. GAISFORD, *Georgii Choerobosci dictata in Theodosii canones necnon epimerismi in psalmos*, Oxford, 1842, III, p. 1-192; et ci-dessus, chap. IV, p. 79.

débutant, que ce soit une grammaire élémentaire : mais on ne saurait l'identifier avec certitude, faute d'avoir encore bien fait l'histoire des grammaires byzantines, que le grand nombre des manuscrits conservés permettrait cependant de reconstituer. Il est douteux qu'il s'agisse de la grammaire de Denys le Thrace, mais ce doit être un de ses dérivés ou abrégés : peut-être, comme l'a supposé R. Browning²⁸, les *Kanones* de Théodosios d'Alexandrie (fin du IV^e ou début du V^e siècle ?)²⁹, car on ne saurait raisonnablement penser à l'indigeste *Περὶ ὀρθογραφίας* en 1 003 « règles » compilé au début du IX^e siècle par Théognôstos³⁰. En même temps que la grammaire proprement dite, l'enfant apprendra la poésie, c'est-à-dire la métrique, et s'exercera à versifier : dans une curieuse lettre (n^o 94) adressée à un haut personnage laïque, qui est poète, le *mystikos* Théodore³¹, le professeur lui annonce qu'il va faire composer par ses élèves des iambes en son honneur, et qu'il va les faire placarder dans les rues et sur les places de Constantinople : ingénieux moyen d'obtenir à la fois la faveur du *mystikos*, auquel d'ailleurs on demande sans vergogne une marque d'encouragement, et de faire la publicité de l'école.

28. *Byzantion*, 24, 1954, p. 435, n. 2, où l'importance conservée à l'époque méso-byzantine par les grammaires de Denys le Thrace et de Théodosios est à juste titre mise en évidence au moyen d'une scholie de Jean Tzetzés (XII^e siècle) à Hésiode : celui qui veut acquérir l'*arête* doit y consacrer un long temps et s'appliquer d'abord τοῖς στοιχειώδεσι γράμμασιν, εἶτα ταῖς συλλαβαῖς καὶ τῇ λοιπῇ παιδείᾳ, ἔπειτα τῇ Διουσιῦ βιβλῶ προσέχων καὶ τοῖς Θεοδοσιῦ κανόσι καὶ ποιηταῖς, εἶτα σχεδογραφίας ἀπάρεται.

29. CHRIST-SCHMIDT-STÄHLIN, II, 2, p. 1078 sq.

30. Cf. en dernier lieu, avec la bibliographie antérieure, Kl. ALPERS, *Theognostos Περὶ ὀρθογραφίας, Überlieferung, Quellen und Text der Kanones 1-84*, Diss. Fac. Philos. Hamburg, 1964. L'épître dédicatoire, qui reconnaît comme principale source Hérodien, s'adresse à un empereur Léon dont on s'est demandé s'il était Léon V (813-820) ou Léon VI : Alpers conclut fermement et avec de bons arguments en faveur de Léon V. Sur Théognôstos en général, cf. C. WENDEL, s.v., *RE* (1934), col. 1985-1987. J. IRIGOIN a montré (L'Italie méridionale et la tradition des textes antiques, *Jahrbuch der Österr. Byzantinistik*, 18, 1969, p. 37-55, cf. p. 50-51) que le *Bodl. Barocci* 50, qui contient dans sa première partie un ensemble de traités grammaticaux et lexicographiques, dont les *Canons* de Théognôstos et le *Traité d'orthographe* de CHOIROBOSKOS, n'est pas un manuscrit de peu postérieur à Photius et peut-être d'Aréthas (contra R. BROWNING, étudiant le même manuscrit dans *Byzantion*, 33, 1963, cf. p. 291) : c'est un manuscrit italiote, et de date plus récente. J. Irigoïn note à ce propos la concordance chronologique en effet décisive : « Le contenu de la partie grammaticale du manuscrit confirme une telle origine : les *Canons* sont l'œuvre de ce même Théognôstos dont le récit de la révolte d'Euphémios en Sicile et du débarquement des Arabes (années 826-827) a été utilisé par le Continuateur de Théophane. » Cf. en effet THÉOPH. CONT. II, 27, Bonn, p. 82 : δηλοῖ δὲ ταῦτα (...) ἡ τότε γραφεῖσα Θεογνώστῳ τῷ περὶ ὀρθογραφίας γεγραφοῦτι καὶ εἰς χεῖρας ἔλθοῦσα ἡμῶν. Sur l'histoire d'Euphémios, cf. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, Bruxelles, 1935, p. 68-86.

31. R. BROWNING (*Byzantion*, 24, 1954, p. 431-432) pense que le *mystikos* Théodore, destinataire de plusieurs lettres, est Théodore Daphnopatès ; mais cf. les réserves de J. DARROUZÈS, *Rev. des Et. byz.*, 18, 1960, p. 113.

Nous n'avons malheureusement pas, dans la correspondance, d'indications aussi précises pour la rhétorique. Entre celle-ci et la grammaire, la frontière est très incertaine : elles sont, en fait, inséparables. A l'une et à l'autre appartiennent les deux grands Alexandrins du II^e siècle de notre ère, Apollonios Dyskolos³² et son fils Hérodien³³, dont l'influence, directement ou à travers des commentateurs et adaptateurs, s'étend sur toute l'époque byzantine. Mais certains élèves restaient assez longtemps dans l'école de notre professeur pour s'élever jusqu'à la rhétorique véritable. L'enseignement qu'ils recevaient du maître lui-même se fondait, à coup sûr, sur l'œuvre des deux fameux théoriciens qu'avaient été au II^e siècle de notre ère Hermogène de Tarse³⁴, et au IV^e siècle Aphthonios d'Antioche³⁵, qui semblent être restés les maîtres de la rhétorique byzantine³⁶. Byzance a conservé et cultivé toutes les catégories de la rhétorique ancienne, en les prenant au degré d'application mécanique auquel elles étaient parvenues à l'époque romaine. Les élèves apprenaient la théorie de la distinction des genres, des caractères du style, se livraient à des exercices de composition purement conventionnels, reposant sur le principe de l'imitation et excluant avec soin tout accent personnel. Conception qui, en un sens, restreint la culture à l'acquisition d'un langage d'initiés, où nous déconcerte l'archaïsme recherché, obscur et

32. D'une trentaine de traités qu'il avait composés, nous en avons quatre, consacrés aux pronoms, aux conjonctions, aux adverbes, à la syntaxe : éd. SCHNEIDER-UHLIG, *Grammatici graeci*, I-II.

33. Nous avons en entier son *Περὶ μονήρου λέξεως*, et des fragments de son œuvre principale, *Καθολικὴ προσωδία* : éd. A. LENTZ.

34. Ed. H. RABE, Leipzig (Teubner), 1913. On a vu précédemment que Photius et Aréthas connaissent parfaitement Hermogène. Une des lettres éditées par J. DARROUZÈS (*Epistoliers byzantins du X^e siècle*, p. 369, n° 36) est pour réclamer au destinataire le commentaire, par un certain Photius, peut-être le patriarche, du traité d'HERMOGÈNE, *Τέχνη ῥητορικὴ διααιρετικὴ περὶ στάσεων*. Signalons à ce propos, dans le même recueil (p. 227, n° 22), une lettre de Nicéphore Ouranos qui demande à son correspondant de lui prêter l'*Ἀττικιστὴς* de Denys d'Halicarnasse, qu'il sait qu'il possède.

35. Il composa notamment des *Προϋμνάσματα εἰς τὴν Ἑρμογένους τέχνην*.

36. Depuis les indications générales de la *Geschichte* de KRUMBACHER (p. 450 sq.), je ne connais pas d'étude d'ensemble sur ce sujet. Elle devrait, comme d'autres études analogues, se fonder, en plus de la recherche des mentions et citations dans les textes, sur une vaste enquête dans les dépôts de manuscrits : nombre, origine, date, des manuscrits conservés intéressant la rhétorique. On peut lire le rapide essai de F. DÜLGER, *Der Klassizismus der Byzantiner, Seine Ursachen und seine Folgen* (publié en 1938 dans *Geistige Arbeit*; reproduit dans *Paraspora*, Ettal, 1961, p. 38-45); et surtout R. J. H. JENKINS, *The Hellenistic Origins of Byzantine Literatur*, *Dumbarton Oaks Papers*, 17, 1963, p. 39-52. O. SCHISSEL a esquissé l'évolution du genre des *προϋμνάσματα* du IV^e au XV^e siècle : *Rhetorische Progymnasmatik der Byzantiner*, *Byz.-neugr. Jahrb.*, 11, 1934-1935, p. 1-10. L'étude de Gy. MORAVCSIK, *Klassizismus in der byzantinischen Geschichtsschreibung (Polychronion, Festschrift Franz Dölger*, Heidelberg, 1966, p. 366-377) concerne exclusivement l'histoire, mais fournit des points de comparaison.

artificiel de l'expression : il paraît n'avoir d'autre objet que la parfaite conformité à des *modèles*, dont il s'agit, en les reproduisant, de prolonger la vertu qu'une tradition millénaire a éprouvée. Mais Byzance les charge d'une signification nouvelle, elle en fait un système de signes, visible surtout dans les genres d'apparat, dont le plus remarquable est celui des discours à l'empereur. Le genre épistolaire en fait aussi partie, et se subdivise en sous-genres pour lesquels il existe des règles et des modèles. C'est de ce point de vue qu'a été appréciée, on l'a vu plus haut, la *συνθήκη* de la lettre écrite par un élève qui se trouvait en voyage (n^{os} 104-105). Et si notre professeur a soigneusement constitué un recueil de ses propres lettres, c'est à coup sûr parce qu'il les considérait comme exemplaires : de la sorte, elles nous éclairent sur la formation « rhétorique » qu'une école d'enseignement moyen dispensait à une petite élite.

*Enseignement
et société*

Il s'agit en effet d'une élite ou, plus exactement, d'un groupe social restreint. Une culture comme celle que nous venons de définir ne peut se conserver qu'en un milieu étroit, pour ne pas dire fermé, et elle a un fort caractère de *classe*. Et c'est pourquoi nous voudrions, à travers ses lettres, discerner quelle est la clientèle de notre professeur, et des écoles de Constantinople semblables à la sienne. La critique interne du recueil et les recherches d'identification n'ont pas encore été poussées assez loin pour qu'on puisse, sauf dans un très petit nombre de cas, dire ce que sont devenus les élèves, ni même dresser la liste exacte des personnages mentionnés. Mais déjà les adresses, pour imprécises qu'elles soient souvent, font apparaître que les correspondants du professeur forment deux groupes principaux.

Le premier est constitué de dignitaires de l'Etat et de hauts fonctionnaires de la chancellerie impériale et de l'administration centrale : protospathaires (n^{os} 4, 9, 11, 13, 14, 48, 76, 77, 113), protospathaire et grand *kouratôr* (n^o 10), protospathaire et juge (n^o 121), spatharocandidat (n^{os} 46, 52), patrice et logothète (n^o 95), *mystikos* (n^{os} 26, 27, 71, 83, 84, 94, 112, 118) et *notarios* du *mystikos* (n^o 28), *vestitôr* (n^{os} 37, 58), sacellaire (n^{os} 24, 25)³⁷, *prôtasèkrètis* (n^{os} 40, 108) et *asèkrètis* (n^{os} 19, 41, 86, 101, 111, 115, 120). Il est clair que ces familles tendaient à conserver ou obtenir pour leurs enfants le bénéfice des charges et offices, et pour cette raison autant que par convenance les faisaient passer par les écoles : qu'on se souvienne de la réflexion de l'auteur de la Vie de Nicéphore sur les avantages de ce genre procurés par l'instruction.

37. Sur l'identité de Léon le sacellaire, destinataire de ces deux lettres, cf. C. MANGO, The date of Cod. Vat. Regin. gr. 1 and the « Macedonian Renaissance », *Institutum Romanum Norvegiae, Acta*, 4, 1969, p. 121-126 : ce serait le Léon patrice, préposite et sacellaire qui fit don de ce manuscrit à un monastère de Saint-Nicolas fondé par son frère le protospathaire Constantin, et qu'on avait identifié à tort avec Léon *magistros* (Choirosphaktès) de l'époque de Léon VI.

Le second groupe, plus nombreux, est constitué de gens d'Eglise. On y trouve très peu de membres du clergé régulier, moines (n^{os} 12, 45, 62, 64, 72, 100, 122) ou higoumènes (n^o 60). Mais on y trouve des métropolitains (n^{os} 63, 69, 73, 85, 91), archevêques (n^o 59), évêques (n^{os} 15, 20, 57, 106, 107). Surtout on y trouve le patriarche (n^{os} 31, 53, 54, 88), et un remarquable choix de dignitaires et officiers de la Grande Eglise : économe (n^o 1)³⁸, *pinkernès* (n^o 61)³⁹, protovestiaire (n^o 66)⁴⁰ et *chartouliarios* du patriarcat (n^{os} 78, 114), protonotaire (n^{os} 65, 79, 116)⁴¹, *chartophylax* (n^o 21), *kanstrèsios* (n^{os} 17, 30, 44, 55), *kouboukleisios* dont il est parfois précisé qu'il est *chartouliarios* ou *basilikos klèrikos* (n^{os} 2, 3, 5, 6, 7, 74, 81, 82, 89, 90, 110, 114, 119) et ceux qui sont seulement dits clerics impériaux (n^{os} 34, 35, 38, 39) ou diacres (n^{os} 43, 78, 103), sans oublier le *chartouliarios* de la Néa (n^{os} 38, 39, 93) et le *kouboukleisios* et *skeuophylax* de la Néa (n^o 50). Fréquemment notre professeur s'adresse à eux comme aux parents responsables d'un élève, généralement leur neveu⁴², dont le lien avec ce personnage est exprimé par la formule, bien connue, ὁ τοῦ. Ces gens d'Eglise de la capitale, ordinairement instruits, disposant de moyens et de relations, prennent soin de l'instruction de leurs neveux et de leur carrière, qui bien entendu ne sera pas nécessairement ecclésiastique, mais aussi bien d'Etat.

Nous sommes ainsi en présence d'une couche sociale qui n'est pas seulement urbaine, mais spécifiquement constantinopolitaine⁴³ : l'instruction est considérée comme nécessaire pour y accéder et s'y maintenir. Or cette couche sociale est très mince. Nous n'avons pas de données qui permettent d'évaluer le nombre des élèves qui fréquentaient une école d'enseignement moyen comme celle de notre professeur, ni de connaître, ce qui n'est pas moins important, le nombre, à coup sûr très variable, des années qu'ils y passaient. Nous constatons cependant que dans le second quart du x^e siècle nous connaissons à Constantinople au moins quatre écoles moyennes, à savoir celle de notre professeur anonyme, et celles de trois autres *maïstores* nommés dans ses lettres, Pierre (n^{os} 19, 23, 67, 97), Michel (n^{os} 36, 51) et Philarétos (n^o 68) : il y en avait donc sûrement davantage, disons par hypothèse une dizaine. Il n'apparaît pas, à la lecture de cette correspondance, et compte tenu de l'organisation de l'enseignement, que le nombre des élèves

38. Sur cette lettre et son destinataire, Anastase métropolitain d'Héraclée et économe de la Grande Eglise, cf. J. DARROUZÈS, *Recherches sur les « officia » de l'Eglise byzantine*, p. 38.

39. Seule attestation du *pinkernès* du patriarcat, selon J. DARROUZÈS, *op. cit.*, p. 46.

40. Même observation, *ibid.*

41. Je pense en effet qu'il s'agit de protonotaires patriarcaux, encore que ce titre, comme celui de *kanstrèsios*, puisse être aulique : cf. J. DARROUZÈS, *op. cit.*, Index, s.v.

42. Cf. par ex. les lettres n^{os} 57, 81, 103 (θεῖος), 106, 107 et 110 (ἀδελφιδούς).

43. Rappels à ce propos que nous avons donné plusieurs preuves du fait qu'il n'y a pas, alors, d'écoles d'enseignement moyen dans les provinces. La Vie d'Athanase va nous en fournir bientôt une autre.

ait pu être grand : par hypothèse encore, disons que pour chaque école et chaque année il pouvait être d'une vingtaine, au maximum une trentaine. Si ces chiffres, proposés avec toutes réserves, ne sont pas trop éloignés de la réalité, nous arrivons à ce résultat, grossièrement indicatif, que pour tout l'Empire deux cents à trois cents enfants passaient par les collèges des *maïstores*. Même si l'on tient compte qu'il y faut ajouter ceux qui recevaient de précepteurs ou professeurs privés un enseignement analogue, c'est un nombre extrêmement faible : il était beaucoup plus élevé à la haute époque, et je crois qu'il le redeviendra, sans atteindre peut-être le même niveau, à partir du XI^e siècle.

*La Vie
d'Abraamios-
Athanasie*

Les choses vont en effet évoluer assez vite, si l'on se fie à un témoignage qui n'est postérieur que de quelques années à la correspondance anonyme, et qui concerne un élève des écoles de Constantinople devenu lui-même professeur dans ces écoles. Il s'agit du personnage qui deviendra, après avoir fait profession monastique, le véritable fondateur du monachisme athonite et l'une des grandes figures de l'orthodoxie, saint Athanasie de Lavra, qui avant d'avoir pris son nom de religion se nommait Abraamios. La source qui nous renseigne est sa Vie⁴⁴, écrite tout au début du XI^e siècle par un auteur issu d'une famille aristocratique de la capitale — nous sommes dans le cercle des Phocas, des Maléïnos, des Zéphinézer — et qui a reçu lui-même, son style suffit à le prouver, une formation « littéraire » poussée : il use de tous les procédés de l'Ecole, il sait de quoi il parle.

Abraamios est né à Trébizonde, selon moi vers 925 ou peu après. Il y a fait ses classes élémentaires auprès du grammatiste. Mais en dépit de son ardent désir d'apprendre (dit sa Vie), il n'a pas pu pousser plus loin ses études dans sa ville natale : il n'y avait à Trébizonde, grand port et place commerciale importante, ni école moyenne ni professeur. C'est à Constantinople seulement qu'Abraamios pouvait les trouver, et c'est bien là qu'il vient s'installer. Ce qu'il cherchait, dit son biographe, c'était l'ἔξω σοφία : aveu assez remarquable, bien que la Vie s'empresse d'ajouter que la connaissance profane ne devait servir que de prélude à l'acquisition des vertus véritables. Pour cela, il prit pour guide et pour maître⁴⁵

44. Texte à consulter : I. POMJALOVSKIJ, *Žitie prepodobnago Afanasija Afonskago*, Saint-Pétersbourg, 1895. Pour la bibliographie, et sur l'ensemble des problèmes posés par cette Vie, cf. mon étude : *La Vie ancienne de saint Athanasie l'Athonite composée au début du XI^e siècle par Athanasie de Lavra, Le Millénaire du mont Athos, 963-1963*, Chevetogne, 1963, p. 59-100. Sur la relation entre cette Vie ancienne, dite Vie A, et une rédaction plus récente, dite Vie B, et sur l'activité d'Abraamios-Athanasie au mont Athos et à Lavra, cf. mon Introduction au tome I de l'édition des *Actes de Lavra* (« Archives de l'Athos », V), Paris, 1970, p. 13-48.

45. La Vie emploie les termes généraux παιδευτής ou διδάσκαλος, comme faisait aussi notre professeur anonyme. Le terme propre, pour désigner le chef d'une école moyenne, est ματτωρ, que les textes « littéraires » évitent.

un homme qui s'appelait Athanase⁴⁶, et qui avait le titre de *προκαθήμενος τῶν παιδευτηρίων* : entendons qu'il fréquenta l'école d'un maître tout semblable à notre épistolier anonyme, mais qui peut-être était à la tête d'un établissement plus important, et était en tout cas lui-même un personnage plus important, puisqu'en plus de la direction de sa propre école il avait une manière de juridiction sur les autres écoles de la capitale. A ma connaissance, la fonction et le titre de « président des écoles » sont nouveaux, et la Vie d'Abraamios-Athanase nous en offre le seul exemple. Il n'y en a pas trace dans les lettres de l'anonyme, qui a eu tant de démêlés avec ses collègues que nous y trouverions au moins une allusion à cette charge si elle avait existé. Pourtant l'intervalle de temps est faible, car, pour des raisons qui tiennent à la chronologie générale de la vie et particulièrement de la jeunesse d'Abraamios⁴⁷, il me semble que c'est encore sous Romain Lécapène qu'il vint étudier à Constantinople. Je placerais volontiers vers 940 ou peu après l'apparition du président des écoles. Ce doit être une charge conférée par l'empereur, comme le sont d'ordinaire celles de *προκαθήμενος*, mais je ne saurais dire si sa création doit être attribuée à « l'usurpateur » Romain Lécapène, qualifié selon l'usage de rustre illettré, *ιδιώτης και ἀγράμματος*, par le co-empereur légitime et érudit Constantin VII; ou bien s'il faut l'attribuer à ce dernier, qui fut écarté de la politique et des grandes affaires jusqu'en 944, mais qui peut bien, dans un domaine qui lui tenait à cœur et qu'on ne jugeait sans doute pas dangereux, celui des écoles, avoir déjà joué un rôle un peu avant cette date. Quoi qu'il en soit, l'apparition du titre témoigne à la fois du développement des écoles à Constantinople et de l'intérêt que l'État commençait à leur porter, un peu avant le milieu du x^e siècle.

La Vie ne nous renseigne aucunement sur la nature des études qu'a faites Abraamios dans son école, parce qu'il s'agit d'études profanes. Elle nous dit seulement qu'il y fut extraordinairement brillant. Au point que, au bout d'un temps qui n'est pas non plus précisé mais qui doit être tout de même de quelques années, Abraamios, « par un vote unanime de ses compagnons, maîtres et élèves ensemble », *κοινῇ ψήφῳ τῶν κοινωνῶν αὐτῶν παιδευτῶν ὁμοῦ και παιδευμάτων*, fut jugé digne de la *synédria*, τῆς τοῦ διδασκάλου συνεδρίας ἀξιωθῆναι : c'est-à-dire, explique aussitôt la Vie, qu'il fut « maître après le maître », *μετὰ τὸν παιδευτὴν παιδευτῆς*, professeur adjoint ou en second, pourrait-on dire. Témoignage intéressant, qui rappelle ce que la correspondance de l'anonyme nous a appris sur la participation des élèves à l'enseignement et, pour une catégorie au moins

46. Simple coïncidence : ce n'est évidemment pas pour cette raison qu'Abraamios prendra plus tard le nom monastique d'Athanase.

47. Cf. les études citées ci-dessus, n. 44. Les données de la Vie ne sont pourtant pas assez précises pour qu'un battement de quelques années soit exclu.

d'entre eux, à la marche de l'établissement. Mais les choses ont progressé, et peut-être l'école du *maistôr* Athanase était-elle plus importante que celle de notre anonyme : à côté et au-dessous du maître en titre qui en est le chef, il y a d'autres enseignants (on aura noté le pluriel *παιδευτῶν*), dont certains au moins peuvent être recrutés parmi les élèves, et par un vote commun des enseignants et des élèves. Cela reste d'ailleurs une affaire purement intérieure, on ne voit encore aucune autorité intervenir du dehors.

Mais voici enfin que le rédacteur de la Vie fait franchir à son héros une troisième étape. Après le statut d'élève, puis de professeur adjoint ou associé, Abraamios va accéder au statut plein de professeur de rang magistral : « Au bout de peu de temps, par un nouveau vote commun des mêmes [donc enseignants et élèves], et avec l'approbation impériale, il est promu au trône professoral », *κοινῇ ψήφῳ τῶν αὐτῶν αἰθις καὶ νεύσει βασιλικῇ ἐπὶ τὸν διδασκαλικὸν ἀνάγεται θρόνον*. Les derniers mots pourraient faire penser à une chaire « universitaire », si le jeune âge d'Abraamios ne déconseillait cette interprétation, que d'ailleurs la suite du texte interdit en effet, car on y lit : « bien sûr pas dans l'école elle-même, car comment aurait-ce été possible quand le maître commun⁴⁸ exerçait encore ? mais dans une autre école ». Nous apprenons donc, d'abord, que l'autorité impériale intervient désormais pour approuver la désignation d'un professeur titulaire, et cette fois je n'hésite pas à penser, la suite le confirmera, qu'il s'agit bien de Constantin VII, et que c'est lui qui a institué cette règle. Mais nous apprenons aussi que les professeurs de rang magistral, désignés par le collège des enseignants et des enseignés⁴⁹, cessent alors d'appartenir nécessairement à l'école dans laquelle ils se sont formés et ont fait leurs premières armes, et peuvent ou doivent, selon les cas, aller enseigner ailleurs. Cela suppose qu'a été mise sur pied une organisation, élaboré un régime commun aux diverses écoles existant à Constantinople : ce ne peut être que le fait de l'empereur, et il convient à ce propos de noter que dans tout cet épisode scolaire et professoral de la Vie d'Abraamios n'intervient à aucun moment ni l'évêque, ni l'autorité ecclésiastique. Et il est clair qu'il faut mettre ce régime nouveau des écoles en relation avec l'apparition, vers le même moment, de la charge de président des écoles.

Qu'enfin l'empereur responsable de cette réforme doive bien être Constantin VII, plutôt que Romain Lécapène, c'est ce qui me paraît découler de deux remarques qui restent à faire. Dans sa nouvelle école, le jeune Abraamios

48. Τοῦ κοινῆ παιδευτοῦ : le vieil Athanase, maître à la fois du jeune Abraamios et de ses anciens condisciples.

49. Ou peut-être seulement, pour les derniers, des ἔκκριτοι de la correspondance de l'anonyme ?

connut comme professeur un tel succès que de partout accoururent les élèves, même de l'école qu'il venait de quitter, ce qui excita la colère du vieux maître de celle-ci : nouvel exemple de la mobilité de la clientèle scolaire, et des conflits entre écoles qu'elle provoque et dont les lettres de l'anonyme sont pleines. L'affaire fut assez grave, ajoute la Vie, pour aller jusqu'à l'empereur : confirmation du rôle que désormais celui-ci entend jouer. Cet empereur, précise à ce propos la Vie, était « celui qui doit son surnom à la pourpre dans laquelle il est né, et dont le zèle pour ces choses est connu de tous » : confirmation qu'il s'agit bien de Constantin Porphyrogénète, et qu'il prenait aux écoles un intérêt personnel et public.

Nous avons enfin, dans les phrases qui suivent, la preuve qu'il exerçait une autorité effective, car il prend la décision, nous dit la Vie, pour mettre fin au conflit et au scandale qui avaient éclaté entre les deux maîtres et les deux écoles, de transférer plus loin, dans un autre quartier, celle où professait le jeune Abraamios : évidemment pour décourager, par la distance, les élèves de l'autre, ce qui laisse deviner que le recrutement de chaque école avait un caractère au moins en partie régional. Ajoutons que le résultat cherché par Constantin VII ne fut pas atteint : les auditeurs continuèrent, paraît-il, de se presser chez Abraamios, qui pour couper court au reproche de faire concurrence à son ancien maître, c'est du moins ce que nous dit sa Vie, renonça à enseigner. Son biographe se montre ici assez satisfait d'en avoir fini avec cette partie trop profane de la carrière de son héros : φιλοσοφωτέραν τῆς εἰς τὴν παιδείουσιν εἰσόδου τὴν ἔξοδον μᾶλλον εἰσόμεθα, écrit-il en manière de transition.

Ainsi le rapprochement de quelques textes permet de dégager une image en fin de compte assez claire des écoles de Constantinople vers le milieu du x^e siècle. Il montre aussi que dans le second quart de ce siècle l'Etat a commencé de les contrôler, ce qui me paraît le signe que leur importance augmente, avec le nombre de leurs élèves. Mais les mesures nouvelles, inspirées surtout par le souci du bon ordre qui doit régner dans la ville impériale, portent sur l'administration des écoles, leurs bons rapports entre elles, la confirmation du choix des maîtres : rien ne laisse croire qu'elles aient porté aussi sur les méthodes, moins encore sur le contenu de l'enseignement. Celui-ci continue d'être fondé sur la grammaire avec la poétique et sur la rhétorique. Cette *paideia* s'adresse à un petit nombre : moins en fonction d'une origine sociale que d'une place à occuper dans la vie publique, un rôle à jouer dans l'Etat ; une *classe* définie par ses ambitions ou son idéal, plutôt qu'une *caste* fondée sur des privilèges acquis. Elle consiste principalement dans l'acquisition d'un *langage*, volontairement étranger à la *langue* parlée au même moment : langage auquel on attribue la vertu de retenir en lui-même, d'entretenir, de renouveler toutes les qualités que l'on prête à un âge d'or.

La *paideia* forme le *pépaideuménos* au sens que nous venons de voir. Elle est aussi la préparation à une formation supérieure : soit l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice d'une profession ; soit encore (ou en même temps), au plus haut niveau, la fréquentation de cours que nous nommerions « universitaires » si le mot ne prêtait à confusion. Pour ceux-ci, nous dirons tout à l'heure ce que l'on sait du développement, sous Constantin VII, de la fondation de Bardas à la Magnaure. Quant à la formation professionnelle, nous en ignorons à peu près tout. Comment devient-on médecin, ingénieur, juge, fonctionnaire des bureaux impériaux ? Certes, les exemples ne manquent pas qui montrent que, souvent, les connaissances s'acquièrent par la pratique aux côtés d'un maître de l'art. Mais nous voyons aussi que pour des professions mieux organisées, ou contrôlées par l'autorité en raison de leur caractère de service public, le recrutement et par conséquent la formation sont plus ou moins étroitement réglementés. Pour l'époque que nous considérons, cependant, ce n'est guère que sur la formation juridique que nous avons quelques lumières⁵⁰.

H. J. Scheltema, auteur de la plus récente étude sur l'enseignement du droit⁵¹, a montré qu'à partir de la seconde moitié du VI^e siècle les rares professeurs que nous connaissons ne sont plus des antécédents, mais des *σολαστικοί*⁵², et conclut qu'à l'enseignement théorique et savant de l'époque de Justinien a succédé une formation de caractère pratique donnée par les « avocats ». Mais nous avons peu d'informations, avant celles que procure le *Livre de l'éparque* dans son titre I^{er}, qu'il consacre aux *taboullarioi* ou notaires⁵³.

Celui qui va être nommé tabulaire doit, d'une part, faire la preuve qu'il sait par cœur les quarante titres du *Procheiron* et qu'il connaît les soixante livres

50. Un peu plus tard, nous en avons sur la formation des médecins.

51. H. J. SCHELTEMA, *L'enseignement de droit des antécédents* (« Byzantina Neerlandica », B, 1), Leyde, 1970.

52. Sur ce terme à l'époque byzantine, je ne connais pas de bonne étude. Celle de Axel CLAUS ('Ο *σολαστικός*, Inaugural-Dissertation de la Faculté de Droit de Cologne, 1965, 189 p.) est un utile point de départ, du fait qu'elle recense les acceptions et emplois très variés attestés pour l'Antiquité et jusqu'au VI^e siècle de notre ère : elle n'enregistre ensuite qu'un petit nombre de témoignages papyrologiques concernant l'Égypte, et un nombre infime de témoignages concernant l'Italie (cf., pour les VII^e-VIII^e siècles, le tableau des p. 40-41). Selon l'auteur, c'est à partir du IV^e siècle de notre ère que le sens juridique l'emporte. Pour le byzantiniste, c'est ordinairement d'avocats qu'il s'agit.

53. Consulter maintenant le recueil publié en 1970, à Londres, par « Variorum Reprints », sous le titre trilingue : *Τὸ ἐπαρχικὸν βιβλίον - The Book of the Eparch - Le Livre du Préfet*. Après une Introduction de I. Δυζῆν, et en plus du fac-similé du *Genevensis gr.* 23, on y trouve le texte, les traductions latine et française et le commentaire publiés par J. NICOLE en 1893 et 1894, ainsi que la traduction anglaise publiée par E. H. FRESHFIELD en 1938. Je cite la page, éventuellement le paragraphe ou la ligne, de ce recueil.

des *Basiliques*; de l'autre, posséder une culture générale complète, *παιδευθῆναι τὴν ἐγκύκλιον παιδευσιν*⁵⁴. Plus loin sont définis la composition et le recrutement du corps enseignant chargé de donner cette formation : ὁ *παιδοδιδάσκαλος νομικὸς* καὶ ὁ *διδάσκαλος ἐν νομῇ ἀρχαία* *καθεζέσθω* κελεύσει τοῦ ἐνδοξοτάτου ἐπάρχου, πρότερον ψηφίζομενος παρὰ τοῦ συλλόγου τῶν ταβουλλαρίων καὶ τοῦ πριμμικηρίου καὶ τῶν παιδοδιδασκάλων νομικῶν καὶ διδασκάλων⁵⁵. Il y a donc deux sortes de professeurs : le *nomikos* qualifié de *paidodidaskalos*, et le *didaskalos* tout court. Le premier occupe un office plus important et plus rémunérateur que le second, puisqu'il est dit ensuite qu'à sa nomination il doit payer comme « coutume » (*συνήθεια*) deux sous d'or au primicier et quatre au collègue des tabulaires, tandis que le simple *didaskalos* ne paie que la moitié, respectivement un et deux sous d'or. C'est qu'en effet le premier est chargé de l'enseignement de la matière juridique, base de la profession : c'est un homme de loi, comme l'indique son titre de *nomikos*, et aussi ce qui est spécifié deux paragraphes plus loin, à savoir que s'il s'avisait de rédiger des contrats « sans ordonnance de l'éparque et sans vote et examen par les notaires », il serait puni et chassé; c'est donc qu'il aurait su le faire. Quant au *didaskalos*, plus modeste, c'est à coup sûr celui qui est chargé de donner aux futurs tabulaires cette formation générale, *ἐγκύκλιος παιδευσις* essentiellement grammaticale et rhétorique, qu'on jugeait nécessaire pour qu'ils s'expriment correctement.

Nous avons ainsi un exemple d'une profession, réglementée par l'Etat en raison de son importance dans la société, qui organise elle-même non seulement le recrutement, mais aussi la formation de ses membres, pour les connaissances techniques aussi bien que pour les connaissances générales. Nous ne savons pas si et comment l'enseignement du *didaskalos* des tabulaires s'articulait et s'adaptait plus ou moins à celui dispensé par les écoles moyennes du type que nous avons décrit plus haut⁵⁶ : la clientèle de celles-ci risquait d'être diminuée par ces

54. *Op. cit.*, p. 14, § 2. Le texte ajoute : ὡς ἂν μὴ διαμαρτάνῃ μὲν ἐν ταῖς ἐκδόσεσιν (que je rapporte à la connaissance du *Procheiron* et des *Basiliques*), ὀλισθαίνῃ δὲ καὶ περὶ τὴν λέξιν (que je rapporte à la *paideia* : les traductions de Nicole et de Freshfield rapportent le tout à la *paideia*).

55. *Op. cit.*, p. 18-19, § 13. La difficulté du passage réside dans les mots ἐν νομῇ ἀρχαία. Nicole traduit : « veterem quamque sedem ineat », « toute chaire ancienne de maître de droit et de maître »; Freshfield : « every chair of a law teacher or of a professor in old law », qui ne me paraît pas défendable. Le § 15, qui prévoit que le *paidodidaskalos nomikos* qui se mêlerait d'établir des contrats sans autorisation doit être chassé, dit ἐκδιωκέσθω τῆς αὐτοῦ νομῆς. Il s'agit donc bien de la charge ou chaire, et il faut rapprocher ἐν νομῇ ἀρχαία de *καθεζέσθω*. Nous apprenons ainsi que la chose n'est pas nouvelle.

56. On aura, du moins, noté une ressemblance, dans le recrutement des maîtres par élection : les deux catégories d'enseignants des futurs tabulaires sont nommés par l'éparque, mais après un vote de présentation de tout le collège des tabulaires avec son primicier, et de tout le corps enseignant. Il est vrai qu'ici il n'est pas question que les élèves, ou certains d'entre eux, prennent part au vote.

« écoles de préparation », qui existaient peut-être aussi pour d'autres professions que celle de tabulaire. Ou bien y avait-il des accommodements, et pouvait-on venir d'une école privée, et non de l'école professionnelle ? Une clause curieuse et peu claire dit ceci : οἱ νομικοὶ {καὶ} παιδοδιδάσκαλοι μὴ δεχέσθωσαν ἀφ' ἑτέρας σχολῆς παῖδα, εἰ μὴ ἐκπληρώσῃ τὸν μισθὸν τῆς μαθήσεως · εἰ δὲ ἀμελοῦμενον οἱ γονεῖς ἀναλαμβάνονται, εἰδήσει τοῦ πριμμικηρίου γινέσθω⁵⁷. Nicole comprend : « ... aucun enfant sorti d'une autre école, avant qu'il y ait passé le temps pour lequel il a payé la finance scolaire »; et Freshfield : « ... any pupil who comes from another school until he completes his course ». Il serait singulier qu'on défendît de retirer un enfant d'une école avant l'expiration d'une année scolaire dont les frais seraient supposés avoir été payés d'avance : ce retrait est d'ailleurs prévu, puisque les parents peuvent reprendre un enfant dont le professeur néglige de s'occuper, pourvu que le primicier en soit informé. Cette clause me paraît être plutôt l'une de celles, très nombreuses, qui dans le *Livre de l'éparque* préviennent la concurrence déloyale et ses inconvénients pécuniaires : on ne peut accepter un enfant venant d'une autre école que s'il a payé à cette école tout ce qui correspond au temps qu'il y a passé. Mais on se demandera si, par les mots ἀφ' ἑτέρας σχολῆς, il faut entendre une autre école de formation pour les tabulaires, ce qui indiquerait qu'il y en avait plusieurs à Constantinople, de façon à mon avis invraisemblable; ou plutôt, comme je le crois, une école du type de celles que nous avons étudiées au début de ce chapitre. Dans ce cas, il faut admettre qu'en ce qui concerne la *paideia* on pouvait plus ou moins combiner l'enseignement des écoles moyennes du type ordinaire, et celui des didascales de l'école professionnelle des tabulaires⁵⁸.

*L'enseignement
du plus haut
niveau*

On a dit ce que l'on peut savoir, principalement grâce à la Vie d'Abraamios-Athanase, du rôle de Constantin VII dans l'organisation des écoles moyennes. On aurait peine à croire qu'il n'ait pas aussi porté son attention sur l'enseignement du plus haut degré, sur l'École supérieure instituée par Bardas à la Magnaure et dont le premier chef avait été Léon le Mathématicien. Il est vrai que nous ignorons si elle s'était maintenue dans son éclat premier, ou bien si elle avait décliné. Elle n'avait, en

57. *Op. cit.*, p. 19, § 16. Je tiens pour certain qu'il faut éliminer καὶ entre νομικοὶ et παιδοδιδάσκαλοι; et je note que cette catégorie d'enseignants, qui contrôle l'entrée des élèves dans l'école des tabulaires, a décidé de le pas sur les simples didascales.

58. Ce qui est dit, dans ce titre I du *Livre de l'éparque*, de la formation des tabulaires, parce qu'ils relèvent de la compétence de l'éparque qui les nomme, doit-il s'entendre de la formation des gens de loi en général ? NIOOLE paraît l'avoir pensé (*op. cit.*, p. 83 sq.), mais peut-être parce qu'il surpose abusivement, selon moi, aux renseignements du *Livre de l'éparque*, ceux de la nouvelle de Constantin Monomaque sur le *nomophylax*, qui concernent une institution nouvelle, et de date notablement plus basse.

tout cas, point disparu : Génésios, on l'a vu, laisse entendre que de son temps, qui est aussi celui de Constantin VII, la fondation de Bardas n'avait point cessé de porter ses fruits⁵⁹. Mais si nous lisons les *Géoponiques*, dont on parlera au chapitre suivant, nous voyons que la préface, qui s'adresse au Porphyrogénète pour faire son éloge, dit ceci (§ 4-5) : « C'est d'abord la philosophie et la rhétorique, qui n'existaient plus et qui avaient sombré dans le gouffre béant de l'oubli, que tu as su par ton habileté et ton talent faire revenir au jour, et tu leur as rendu ta main puissante; puis ce sont toutes les autres sciences et les arts (τέχνη) que tu as régénérés. » Exagération et flatterie? Sans doute, comme dans Skylitzès-Kédrenos, où il y a plus de verbosité⁶⁰ : « Les sciences, arithmétique, musique, astronomie, géométrie, stéréométrie, et la philosophie qui l'emporte sur toutes, depuis longtemps disparues à cause de la négligence et de l'ignorance des empereurs, ton zèle les a fait revivre, tu as cherché et trouvé pour chacune les meilleurs et les plus compétents et tu les as installés comme didascales, cependant que tu accueillais et traitais à table les bons étudiants. » Texte lui aussi suspect, avec son énumération et ses thèmes de convention.

La seule source connue de moi qui inspire confiance par sa précision, et qui d'ailleurs est elle-même la source de Skylitzès, c'est le livre VI de la *Continuation de Théophane*. L'auteur, dans un premier passage⁶¹, dit que le Porphyrogénète fit de l'éparque Théophile un patrice et *kouaistôr*, et nomma éparque à sa place le protospathaire Constantin, alors *mystikos* et *καθηγητής τῶν φιλοσόφων*, l'homme le plus savant du Sénat, qui illustra la charge d'éparque. Qui était ce Constantin, qui avant d'être éparque avait été *mystikos* et « chef des philosophes »? Nous l'apprenons un peu plus loin⁶², dans un développement consacré à l'œuvre de Constantin VII dans le domaine de la connaissance. Cette connaissance et la science sous toutes ses formes (*γνώσεις καὶ λογικὰ τέχνη καὶ ἐπιστήμη*), dont l'auteur dit qu'elles avaient été négligées dans des conditions qu'il ignore (*οὐκ οἶδ' ὅπως*), le Porphyrogénète⁶³ entreprend de leur donner ses soins, car il sait quelle est l'importance d'une part de la *πραξις*, à laquelle on s'exerce par la rhétorique, pour les affaires politiques (*πολιτικοῦς πράγμασιν*), d'autre part de la *θεωρία*, qui requiert la philosophie et la *φυσικὴ τῶν ὄντων διάγνωσις*, pour la science (*τοῖς λογικοῖς*). Il nomme donc professeurs (*παιδευτάς*) les meilleurs : pour la philosophie (*τῶν φιλοσόφων παιδοτρίβειον*) le protospathaire Constantin,

59. GÉNÉSIOS, Bonn, p. 98.

60. KÉDRÈNOS, Bonn, II, p. 326.

61. THÉOPH. CONT., VI, 10 : Bonn, p. 444, l. 6 sq.

62. THÉOPH. CONT., VI, 14 : Bonn, p. 446, l. 1 sq.

63. Qualifié ici de *φιλοσόφατος*, par enchérissement sur l'épithète *φιλόσοφος* accordée à Léon VI.

qui était alors *mystikos*⁶⁴; pour la rhétorique, Alexandre métropolitte de Nicée; pour la géométrie, le patrice Nicéphore, gendre (γαμβρός) de l'évêque Théophile Erôtikos⁶⁵; pour l'astronomie, l'*asekrêtis* Grégoire. L'auteur ajoute que l'empereur marquait son intérêt aux étudiants, partageant leur table, leur fournissant des subsides, leur adressant des exhortations, et qu'en peu de temps leurs progrès dans le savoir (τὰς μεγάλας ἐπιστήμας καὶ τέχνας) furent tels qu'il put choisir parmi eux les titulaires des plus hauts postes de la justice, de l'administration et de l'Eglise : κριτὰς καὶ ἀντιγραφεῖς καὶ μητροπολίτας.

Il est possible que l'enseignement « supérieur » ait été en effet l'objet de moins de soins avant le Porphyrogénète que sous cet empereur *libris incumbens*, comme le dépeint Liutprand dans l'*Antapodosis*. Mais ce qui mérite toute l'attention, c'est la liste des enseignements. Ils sont quatre, philosophie, rhétorique, géométrie, astronomie. Ceux qu'avait institués Bardas à l'Ecole de la Magnaure étaient aussi quatre, à très peu près les mêmes : philosophie, grammaire, géométrie, astronomie. Dans les deux cas, il paraît bien que c'est le philosophe qui est à la tête de toute l'institution, Léon le Mathématicien sous Bardas, Constantin sous le Porphyrogénète⁶⁶. La conclusion s'impose. L'Ecole fondée par Bardas à la Magnaure, pour laquelle nous manquons d'informations après la première génération de professeurs, avait subsisté avec la même organisation et les mêmes chaires, sinon peut-être avec le même éclat, jusqu'à Constantin VII. Celui-ci n'y apporta pas de transformations profondes, mais la ranima peut-être, lui montra en tout cas beaucoup d'intérêt, et procéda lui-même à la nomination des titulaires des quatre grands enseignements⁶⁷.

64. Nous connaissons ainsi trois étapes de la carrière de ce personnage : *mystikos*, chef de l'Ecole de philosophie, évêque.

65. Nous avons donc ici le patronyme du Théophile dont il était dit dans le premier passage cité, qui se rapporte en réalité à une époque plus récente, que d'évêque il fut nommé *koiaistôr*.

66. Pour un temps d'ailleurs assez court, puisqu'il sera appelé à remplacer Théophile Erôtikos dans la charge d'évêque.

67. De ces quatre professeurs, le seul qu'on ait jusqu'à présent étudié est Alexandre, métropolitte de Nicée, et ce fut d'abord pour son rôle de correcteur et scholiaste du manuscrit Γ de LUCIEN, *Vaticanus gr.* 90 : cf., avec la bibliographie antérieure, P. MAAS, Alexander von Nikaia, *Byz.-neugr. Jahrb.*, 3, 1922, p. 333-336 (qui signale aussi les lettres d'Alexandre conservées dans le *Patmiacus* 706). Peu après, N. A. BÉËS (Basileios von Korinth und Theodoros von Nikaia, mit einem Exkurs über Alexandros von Nikaia, *ibid.*, 6, 1927-1928, p. 369-388, cf. p. 375-382) examina la chronologie d'Alexandre : il considère, en dépit de la façon dont s'exprime l'auteur du Livre VI de la *Continuation de Théophane* dans le passage ci-dessus cité, que c'est avant de devenir métropolitte de Nicée qu'il fut nommé professeur à « l'Université de Bardas »; à Nicée, il pourvut de scholies le codex de Lucien; après sa déposition, c'est du monastère de Monobata, où il avait été relégué, qu'il écrivit les lettres du *Patmiacus* 706. J. DARROUZÈS (*Epistoliers byzantins du X^e siècle*, Paris, 1960) a édité (p. 67 sq.) ces lettres écrites de Monobata (sur l'emplacement, en fait inconnu, de ce monastère, cf. *ibid.*, p. 67, n. 2, puis n. 5 et n. 14), et les a fait précéder (p. 27-32) d'une notice

Ainsi, la centaine d'années qui s'écourent entre Bardas et le Porphyrogénète a vu grandir beaucoup l'importance de l'enseignement, des écoles et des professeurs. Elle a en vérité inauguré pour Byzance l'ère de l'Ecole, ce qui a entraîné logiquement l'intervention de l'Etat dans ce domaine d'où il paraissait depuis longtemps absent, mais dont il redécouvrait l'importance pour la formation et le recrutement de la classe dirigeante. Désormais la culture cesse d'être le fait d'individus assez isolés et plus ou moins autodidactes : elle s'étend rapidement. Mais quelle culture ? L'une de ses manifestations les plus remarquables, le mouvement encyclopédique du x^e siècle, va peut-être nous aider à répondre.

sur leur auteur : il incline à penser, sans pouvoir apporter d'argument décisif, qu'Alexandre fut métropolitain de Nicée avant d'être nommé professeur, et que c'est à son retour d'exil qu'il reçut cette charge en compensation du siège perdu (p. 28). En dernier lieu, cf. W. HÖRANDNER, *Leon Metropolit von Sardes und die Briefsammlung im Neap. III A 6, Polychordia, Festschrift F. Dölger*, II, 1967, p. 227-237, qui reconnaît Alexandre de Nicée dans le destinataire anonyme d'une lettre de Léon, qu'il édite, et qui rappelle que Léon de Sardes est lui-même destinataire de la lettre n° 85 du professeur anonyme, et d'une lettre d'Alexandre éditée par J. DARROUZÈS (*op. cit.*, p. 68-71).

CHAPITRE X

L'ENCYCLOPÉDISME DU X^e SIÈCLE

Le x^e siècle, dans le domaine de la connaissance et de la culture, peut être caractérisé à Byzance par la notion d'encyclopédisme, bien que le mot n'existe pas encore, et que son contenu byzantin ne se laisse exactement ramener à aucun autre. La chose, cependant, est plus ancienne. Les conditions en sont réalisées, dans le monde grec, avec le passage progressif de l'idéal du *καλὸς κάγαθός* à celui du *παιδευμένος*, avec le prodigieux effort d'Aristote pour établir le classement et la somme des connaissances, avec l'institution du Mouséion d'Alexandrie : Rome prend la suite, avec Varron, avec Pline l'Ancien¹. Le christianisme, du moins le christianisme occidental, rétrécira singulièrement l'horizon ; témoin ce passage du *De doctrina christiana* de saint Augustin qui, au jugement de J. Fontaine, a inspiré l'entreprise d'Isidore de Séville : « Certains auteurs se sont attachés à traduire séparément tous les termes et noms hébreux syriens, égyptiens, qu'on peut trouver dans les Saintes Ecritures ; à leur exemple on pourrait noter tous les lieux géographiques, tous les noms d'animaux, arbres, pierres, métaux inconnus et tous les objets de toute sorte mentionnés par l'Écriture, les classer par genre, les décrire un par un et en traiter par écrit »². Pour le haut Moyen Âge, ici comme partout, c'est l'Orient qu'il faut d'abord considérer³.

On y constate, nouvel exemple très remarquable, cette rencontre que nous avons déjà plusieurs fois observée entre le monde de Byzance et celui de l'Islam. Il y a un encyclopédisme arabe⁴, lié sans doute à la grande œuvre de traduction des auteurs grecs dont nous avons parlé, mais qui représente néanmoins un autre mouvement, un peu décalé dans le temps : Ibn Qotayba se place

1. P. GRIMAL, Encyclopédies antiques, *Cahiers d'Histoire mondiale*, IX, 3, 1966, p. 459-482.

2. J. FONTAINE, Isidore de Séville et la mutation de l'encyclopédie antique, *ibid.*, p. 519-538 (le texte que je cite est p. 530) ; cf. M. de GANDILLAC, Encyclopédies pré-médiévales et médiévales, *ibid.*, p. 483-518, notamment p. 494-499.

3. En ce qui concerne Byzance, j'ai présenté une première esquisse, L'encyclopédisme à Byzance à l'apogée de l'Empire et particulièrement sous Constantin VII Porphyrogénète, *ibid.*, p. 596-616.

4. Ch. PELLAT, Les encyclopédies dans le monde arabe, *ibid.*, p. 631-658.

dans la seconde moitié du ix^e siècle, Ibn Abd Rabbih est à cheval sur le ix^e et le x^e siècle, et Maçoudi est mort en 956. Coïncidence chronologique frappante avec Byzance entre Léon le Mathématicien et Constantin VII, cas notable de ce phénomène de convergence dont l'histoire culturelle offre beaucoup d'autres exemples, mais nullement preuve d'une influence directe de l'encyclopédisme byzantin sur celui de l'Islam. On a justement fait remarquer⁵ que si l'esprit de l'un et de l'autre est le même, à savoir la conservation des « types » immuables du passé en vue de leur répétition, les aboutissements étaient inévitablement différents, voire opposés, puisque ces « types » eux-mêmes l'étaient : si bien que ce serait une faute de méthode que d'étudier ces deux mouvements, parallèles et contemporains mais indépendants, avec l'idée de déceler des influences réciproques. J'ajouterai que l'encyclopédisme byzantin est pour une bonne part obsession du passé hellénique, mais une obsession ambiguë et méfiante, à cause du christianisme; tandis que l'encyclopédisme arabo-musulman ne connaît pas cette mauvaise conscience et puise directement en lui-même.

Le rôle personnel de Constantin VII

Ce serait grave erreur que de tout ramener au Porphyrogénète : il n'a fait que suivre et, peut-être, accélérer un mouvement déclenché avant lui. Pour ne prendre que cet exemple, c'est probablement encore au ix^e siècle que Constantin Képhalas constitua le grand recueil d'épigrammes qui, au siècle suivant, dans la version qui nous est seule parvenue grâce à un manuscrit de la Bibliothèque Palatine de Heidelberg, devient l'*Anthologie Palatine*, largement utilisée par la *Souda*. Depuis le *Stéphanos* de Méléagre de Gadara, la vogue de l'épigramme et des collections d'épigrammes n'avait point cessé. Pour la haute époque byzantine, les noms de Palladas, Agathias, Georges de Pisidie, Théodore Stoudite ne sont que les plus connus parmi beaucoup d'autres. La façon dont opéra Képhalas est caractéristique et de Byzance, et de son temps : partant des anciens recueils, il constitua le sien, qui tient à la fois d'une encyclopédie épigrammatique et du genre des *Excerpta*, en disloquant les collections antérieures pour introduire un classement rigide par sujet, au mépris de ce que nous appelons l'« histoire littéraire »⁶.

Du goût de Constantin VII pour la culture, ses contemporains portent témoignage, mais surtout son œuvre, et ses lettres. Dans sa correspondance, récemment publiée, avec Théodore métropolitain de Cyzique, antérieure au

5. R. PARET, Contribution à l'étude des milieux culturels dans le Proche-Orient médiéval, l'encyclopédisme arabo-musulman de 850 à 950 de l'ère chrétienne, *Rev. histor.*, 477, janvier-mars 1966, p. 47-100.

6. La question n'a guère fait de progrès depuis le siècle passé : P. WOLTERS, *De epigrammatum graecorum anthologiis*, Halle, 1882; SCHMIDT et REITZENSTEIN, « Anthologie », *RE* (1894), 2380-2391; K. KRUMBACHER, *Geschichte*², Munich, 1897, p. 725 sq. (cf. p. 729 pour l'identification possible de Constantin Képhalas avec un *protopapas* du Palais qui porte le même nom).

renversement de Romain Lécapène, il déclare, non sans une évidente exagération et avec quelque romantisme, avoir été affamé dès son plus jeune âge de λογική τροφή, n'avoir été autorisé à sucer que du bout des lèvres le sein d'où coule le lait de la connaissance (οὐδὲ ... ἐκμυζῆσαι τῆς τοῦ λογικοῦ γάλακτος θηλῆς), et, à cause de sa condition misérable, avoir plutôt appris « à barbariser et à soléciser ». Il revient plusieurs fois sur ce thème, avec complaisance, en dépit du démenti que donne à ce qu'il écrit la façon même dont il l'écrit⁷. Il est surprenant que les contemporains soient, là-dessus, si avares de détails : dans tout le livre VI de la *Continuation de Théophane*, on ne trouve rien de plus que les nominations faites par le Porphyrogénète aux quatre chaires de l'École supérieure, dont nous avons traité, au précédent chapitre, à propos du rôle de l'empereur dans l'organisation de l'enseignement. Ce *libris incumbens*, selon Liutprand, s'occupait-il des bibliothèques ? Il est fait plusieurs fois mention, de façon vague, de grands rassemblements de livres auxquels il aurait présidé⁸, mais une seule fois, à ma connaissance, des soins apportés par lui à la bibliothèque du Palais : au livre III (Théophile) de la *Continuation de Théophane*, à propos d'un des *κουβουκεῖα* construits par Théophile dans l'enceinte du Palais, nommé ὁ Καμιλαῖς, il est dit qu'en contrebas ou en dessous se trouvait un *mésopatōn* qui regardait vers le *chrysotriklinon*, dont Constantin VII fit plus tard une bibliothèque⁹. Nous n'avons

7. J. DARROUZÈS, *Epistoliers byzantins du X^e siècle*, Paris, 1960, p. 26 et 57-61 (la correspondance entre Constantin VII et Théodore), 317-332 (édition des lettres). Le passage que j'ai cité est dans la lettre n° 1, p. 317. Cf. aussi lettres n° 3, p. 320 (τὸ σαθρὸν τοῦ ἡμετέρου νοῦς καὶ τὸ βάρβαρον καὶ σόλοικον τῆς ἡμετέρας ἀμουσίας), n° 5, p. 322 (ἡ συγγηράσασα ἡμῖν ἀπαιδευσια καὶ ἀμουσία ἀναλάβητοι γὰρ τῷ ὄντι ἡμεῖς, etc.), n° 7, p. 323-324 (τὴν ἡμετέραν ἀγροικίαν ἀκριβῶς ἐπιστάμενοι), etc. Il ne faut naturellement pas se laisser prendre à ces feints aveux d'ignorance et de grossièreté, mais les lettres du Porphyrogénète sont intéressantes pour le portrait moral du personnage, parvenu de la culture et d'autant plus pédant rhétoriqueur, qui affiche vis-à-vis de son entourage les mines dégoûtées d'une précieuse, et que les plus graves circonstances ne distraient pas de sa manie (cf. lettre n° 5).

8. Dans le préambule du Περὶ πρέσβων (*Excerpta de legationibus*), éd. de BOOR, I, p. 1, l. 25-28) ; mais on voit ensuite (p. 2) que la liste n'est pas si longue.

9. THÉOPH. CONT., III, 43, Bonn, p. 145, l. 6 sq. : ὑποθεηκὸς δὲ τούτου [scil. τοῦ Καμηλαῖ] μεσόπατον ἔστιν, ὃ (...) εἰς βιβλιοθήκην ἀφώρισται παρὰ Κωνσταντίνου τοῦ φιλοχρίστου πορφυρογεννήτου βασιλέως. R. JANIN (*Constantinople byzantine*², Paris, 1964, p. 114) traduit μεσόπατον par « entresol », qui ne me paraît pas convenir. Cette bibliothèque du Kamilas a été ajoutée par Constantin VII à la bibliothèque du Palais, qui existait probablement de tout temps, et en tout cas sous Basile I^{er}. Nous en avons la preuve dans la Vie d'Ignace par NICÉTAS (PG 105, 566 sq., cf. 568). Elle raconte comment Photius, pour obtenir les bonnes grâces de Basile, lui fabriqua une généalogie fantaisiste qui le faisait descendre de Tiridate, et comment, feignant qu'elle se trouvait dans un très vieux livre de prophéties, il fabriqua aussi celui-ci de toutes pièces : τὸ σύγγραμμα καταρτισάμενος, ἐπὶ παλαιωτάτων μὲν τοῦτο χαρτίων γράμμασιν ἀλεξανδρινοῖς, τὴν ἀρχαίην δτι μάλιστα χειροβησίον μιμησάμενος, γράφει · ἀμφιέννυσι δὲ καὶ πτύχαις παλαιωτά-

aucune idée des livres qu'il y mit, mais c'est l'occasion de rappeler que nous connaissons au moins la composition, en quelque sorte officielle, de la bibliothèque que l'empereur emporte à l'armée. Dans le traité sur « ce qui doit se faire lorsque l'empereur part en campagne », placé sous le nom du Porphyrogénète et adressé à son fils Romain, publié en appendice au premier livre du *De cerimoniis*, on trouve que le bagage personnel de l'empereur doit comprendre plusieurs livres qui sont les suivants¹⁰ : un livre d'heures; des ouvrages d'art militaire, notamment sur la construction des hélépoles et des machines de jet, ainsi que sur la conduite de la guerre, « surtout ceux de Polyainos et de Syrianos »¹¹; un manuel d'interprétation des songes et un autre sur les présages qu'on peut tirer de diverses rencontres (βιβλίον συναντηματικόν); un traité sur les accidents et la prévision du temps en mer; enfin un *brontologion* et *seismologion*, pour l'interprétation des coups de tonnerre et des mouvements sismiques, et l'empereur ajoute qu'il a lui-même compilé un tel traité, d'après l'abondante littérature consacrée au sujet¹². Les traités militaires mis à part, ce doit être la composition de la « bibliothèque du voyageur » habituelle en ce temps-là. Notons en passant que l'on ne sait pas encore grand-chose sur le fonctionnement et la production d'un scriptorium impérial à cette époque, bien que l'on ait commencé à regrouper des manuscrits qui pourraient lui être attribués¹³.

*Œuvres mineures
ou incertaines*

Que Constantin VII se soit, comme son père Léon VI et plus encore que lui, appliqué à des genres littéraires divers, c'est ce qui paraît assuré. Mais on n'a pas encore bien fait le départ entre ce que l'on peut lui attribuer avec certitude ou vraisemblance, et ce qui prête à discussion ou appelle de nouvelles recherches.

Dans cette dernière catégorie doivent encore être rangées, selon moi, toutes les compositions à sujet religieux, encore que certainement le Porphy-

ταις, ἐκ παλαιῦ βιβλίου ἀφαιρούμενος, καντεῦθεν τῇ μεγάλῃ τοῦτο τοῦ παλατιοῦ ἀποτίθεται βιβλιοθήκῃ. Selon le biographe d'Ignace, le complice de Photius dans cette machination était le futur métropolitain de Césarée, Théophane, alors βασιλικὸς κληρικὸς, qui au bon moment mit le livre sous les yeux de l'empereur, comme une merveille dont seul Photius pouvait donner l'interprétation. Ce fut, ajoute Nicéas, le début de cette amitié de Basile I^{er} pour Photius, dont il résulta des malheurs infinis pour l'Eglise.

10. *De cerimoniis*, Bonn, I, p. 467, l. 7-15. Si la liste n'est pas exactement l'œuvre de CONSTANTIN VII, du moins la prend-il à son compte.

11. Sur ces deux auteurs, cf. en dernier lieu A. DAIN, Les stratégestes byzantins, *Travaux et Mémoires*, 2, 1967, p. 333 sq. et 342.

12. *Loc. cit.* : τοιοῦτον βιβλίον ἐφιλοπονήθη καὶ ἐκ πολλῶν βιβλίων ἡρανίσθη παρ' ἐμοῦ Κωνσταντίνου, etc. On notera le terme ἡρανίσθη, que nous retrouverons à propos des *Excerpta*.

13. Cf. les indications et références données par J. IRIGON, *Scriptorium*, 13, 1959, p. 177-181, et *Lustrum*, 1962, p. 64.

rogénète, comme son père, ait cultivé ce genre. Prenons quelques exemples :

1) On attribue à Constantin VII un discours sur la translation des reliques de saint Jean Chrysostome¹⁴, pour la seule raison que la tradition manuscrite apparemment unanime fait ainsi : mais cette tradition n'a pas été suffisamment étudiée, et demeure pour une bonne part inédite. Le texte connu par l'édition de Dyobouniotès donne davantage l'impression de l'œuvre d'un homme d'Église que d'un empereur, et la phrase dans laquelle l'éditeur a cru trouver une preuve du contraire n'est nullement décisive¹⁵.

2) Un événement important de ce temps fut la translation à Constantinople, en 944, de l'image acheiropoïète d'Edesse. La tradition sur la célébration littéraire de cet événement est confuse. Un discours inédit d'un Grégorios, archidiacre et *référendarios* de Sainte-Sophie, est attribué au x^e siècle¹⁶. Un récit de la translation aurait été composé sur l'ordre de Constantin VII et a été attribué à Théodore Daphnopatès¹⁷, cependant qu'un autre (?), qui serait du Porphyrogénète lui-même, a été inséré par le Métaphraste dans le ménologe¹⁸.

3) Un autre fait notable fut la translation de Cappadoce à Constantinople des reliques de Grégoire de Nazianze ou le Théologien, qui furent d'abord déposées dans l'église du Palais, à une date sur laquelle les avis semblent diverger : 955-956, ou bien, comme on l'a dit récemment, 944¹⁹ ? On possède une 'Επιστολή ὡς ἐκ τοῦ βασιλέως Κωνσταντίνου τοῦ Πορφυρογεννήτου σχεδιασθεῖσα καὶ

14. BHG³, 878 d (avec la bibliographie). Cf. aussi Chr. BAUR, *Johannes Chrysostomus und seine Zeit*, I, Munich, 1929, p. xxvi. On a, depuis A. RAMBAUD (*L'Empire grec au X^e siècle, Constantin Porphyrogénète*, Paris, 1870, p. 112-174), proposé pour cette œuvre la date de 928 ou plutôt 938, cinquantième centenaire de la translation.

15. DYOBOUNIOΤÈS a édité le texte d'après un seul manuscrit de date tardive, *Paris. gr. 137* ('Επιστημονική Ἐπετηρίς τῆς Θεολογικῆς Σχολῆς, 1, Athènes, 1926, p. 306-319). La phrase où il veut trouver une confirmation que l'auteur est un empereur dit : ὁρᾷτε οἷος ἐγὼ κοινωνῶν καὶ τοῦ ζήλου καὶ τῆς ἀγάπης τοῦ θαυμασίου τούτου καὶ ἀξιεπαίνετου πατρὸς καὶ διδασκάλου. Comme l'a fait observer J. PARAMELLE, dans une recherche dont il n'a pas encore publié les résultats, οἷος n'a pas ici le sens emphatique, mais le sens adverbial bien attesté en grec byzantin. Cependant, sur la place tenue par le Chrysostome dans les préoccupations du Porphyrogénète, cf. THÉOPH. CONT., VI (Constantin VII), § 37, Bonn, p. 457.

16. H.-G. BECK, *Kirche und theolog. Literatur*, Munich, 1959, p. 551.

17. *Ibid.*, p. 551, n. 3, et p. 552.

18. BHG³, App. II, p. 111, n^o 794, et en général sur l'image d'Edesse, p. 111-112, n^{os} 793 à 796 m. Depuis E. von DOBSCHÜTZ, *Christusbilder* (Leipzig, 1899), la question demande à être reprise d'ensemble.

19. J. DARROUZÈS Un recueil épistolaire byzantin, Le manuscrit de Patmos 706, *Rev. des Et. byz.*, 14, 1956, p. 87-121, cf. p. 117. Sur le sort des reliques de Grégoire de Nazianze sous Constantin VII, à Constantinople, cf. R. JANIN, *Eglises et monastères de Constantinople*³, Paris, 1969, p. 24 (Sainte-Anastasia) et 45 (Saints-Apôtres).

ἀποσταλεῖσα τῷ μεγάλῳ Γρηγορίῳ τῷ Θεολόγῳ ἡνίκα ἀνεκομίζετο²⁰. Ce titre seul, s'il mérite confiance, empêche d'attribuer à Constantin VII personnellement la rédaction de cet ouvrage, qui pourrait être de Théodore Daphnopatès, en activité comme *magistros*, *prōtasèkrētis*, évêque, sous Romain Lécapène, Constantin VII, Romain II²¹. Mais je ne vois pas de raison de penser, comme on l'a fait, que Romain Lécapène ait provoqué et inspiré la composition, plutôt que Constantin VII, que nomme le *Patm.* 706. Dans un manuscrit de Turin brûlé se trouvait une pièce sur la translation de Grégoire le Thaumaturge, avec le texte d'une lettre donnée comme de Constantin VII²². Or, dans les deux « lettres », le plan général, les idées, certaines expressions sont semblables, sinon la langue et le style; dans les deux cas, un empereur parle et s'adresse au saint, déposant à ses pieds les insignes impériaux, lui demandant de revenir parmi son troupeau constantinopolitain. Tout se passe comme si le Porphyrogénète avait donné ordre de composer la « lettre » en son nom, suggéré le plan et les idées; puis deux écrivains firent chacun une rédaction, ou peut-être le même deux rédactions, pour des raisons qui nous échappent.

4) Plus obscure encore est l'histoire d'un discours sur la translation des chaînes de saint Pierre²³, qui a fait l'objet d'attributions invraisemblables. On peut hésiter entre le Métaphraste, qui cependant se serait sans doute borné à insérer presque sans changements un texte antérieur, et Constantin VII, que nomme un manuscrit de Kosinitsa; ou plutôt, cette fois encore, un écrivain qui aurait reçu commande de Constantin VII, tourné par ses goûts d'antiquaire vers les reliques et leur histoire²⁴.

Nous sommes sur un terrain plus solide avec les deux harangues (*δημηγορίαι*) adressées par le Porphyrogénète, bien qu'il ne prit part en personne à aucune campagne, à ses armées, vers la fin de son règne. Elles nous sont conservées par un manuscrit du x^e siècle (*Ambros. B* 119 sup., *olim N* 128), et se rapportent aux guerres de Byzance contre les Hamdanides de Tarse. L'une, connue depuis

20. *BHG*³, 727 (avec référence à l'édition procurée par SAKKÉLION en 1885).

21. J. DARROUZÈS, *op. cit.*

22. *BHG*³, 728; *AA SS*, mai II³, XLII-XLVI.

23. *BHG*³, 1486 (cf. 1486 a, b, c; 1488 m, n).

24. Je n'ai pas d'opinion, mais des doutes sérieux, sur l'attribution à Constantin VII de poésies religieuses, onze *ἑξαποστειλάρια* et des *θεοτοκάρια*, éditées *PG* 107, 300-308 (cf. W. CHRIST et M. PARANIKAS, *Anthologia graeca carminum christianorum*, Leipzig, 1871, p. 110-112). On ne saurait, d'autre part, faire que des hypothèses sur les œuvres mineures que le Porphyrogénète a pu inspirer ou commander : ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, la description par Constantin le Rhodien de l'église des Saints-Apôtres et de sa restauration par Basile I^{er}; cf. G. DOWNEY, *Constantine the Rhodian, his life and writings, Late classical and mediaeval Studies in honor of Albert Mathias Friend Jr.*, Princeton, 1955, p. 212-221.

longtemps²⁵, est adressée « aux stratèges d'Orient » et date de 958. L'autre, récemment identifiée et publiée²⁶, ne porte point d'adresse dans le manuscrit, et doit être datée de 952-953, au moment où l'armée byzantine s'app préparait à affronter une nouvelle fois Saïf al Daula, qui d'ailleurs allait la battre et reprendre Germanicée. Il n'y a aucune raison de penser qu'elles ne soient pas de la plume même de Constantin VII, ni d'ailleurs de croire comme on l'a fait, car déjà la chronologie s'y oppose, qu'elles viennent de la section *περι δημηγοριῶν* de la grande encyclopédie des *Excerpta*. Elles sont, comme on l'a montré, de parfaites imitations du genre des *δημηγορίαι προτρεπτικά*.

Un autre témoignage de l'intérêt que Constantin VII, à l'image de ses ancêtres et de tous les empereurs, et si peu soldat qu'il fût, portait par devoir d'état aux choses militaires, est le traité publié comme second Appendice au livre I du *De caerimoniis*²⁷, et qui est en fait un ouvrage indépendant. L'intitulé le présente comme une œuvre de « l'empereur Constantin [VII], fils de Léon [VI], petit-fils de Basile [I^{er}] », adressée à son fils l'empereur Romain [II], sous le titre : *ἄρα δεῖ γίνεσθαι τοῦ μεγάλου καὶ ὑψηλοῦ βασιλέως τῶν Ῥωμαίων μέλλοντος φουσατεῦσαι*. Ce recueil de documents disparates, qui s'achève, en dépit du titre, par des indications sur le cérémonial en vigueur lorsque l'empereur revient d'une campagne lointaine, et par le récit du retour de Basile I^{er} après ses victoires de Téfrîk et de Germanicée et de celui de Théophile victorieux en Cilicie, n'est d'aucune manière une œuvre originale. Mais le préambule dont Constantin VII l'a fait précéder, et dans lequel il s'adresse à son fils, donne un exemple excellent des procédés employés pour la plupart des ouvrages mis sous le nom du Porphyrogénète, et de l'esprit qui les inspire. L'empereur, déclare-t-il, a jugé nécessaire que fût enfin consignée par écrit cette *παλαιὰ εὐταξία τῶν προγόνων*, si justement célèbre dans la conduite des campagnes impériales. « J'ai fait de longues recherches à ce sujet, mais je n'ai trouvé aucun texte (*ὑπόμνησις*) conservé dans le palais (*ἐν παλατίῳ*). Enfin, après beaucoup de temps, j'ai réussi à découvrir un mémorandum (*ὑπόμνημα*) dans le monastère de Sigriana, où le *magistros* Léon Katakylas avait été moine. Ce *magistros*, en effet, avait composé un écrit sur cette matière (*περὶ τούτων ἐγγράφως διέθετο*) sur l'ordre de l'empereur Léon, mon père, ton grand-père. Mais comme il était tout à fait sans culture (*μουσικῆς*

25. R. VÁRI, Zum historischen Exzerptenwerke des Konstantinos Porphyrogennetos, *Byz. Zeitschr.*, 17, 1908, p. 75-85 (texte de la harangue p. 78-84).

26. Hélène AHRWEILER, Un discours inédit de Constantin VII Porphyrogénète, *Travaux et Mémoires*, 2, Paris, 1967, p. 393-404 (texte de la harangue p. 397-399).

27. Bonn, I, p. 455-508. Le premier Appendice (*ibid.*, p. 444-454), intitulé *ὑπόθεσις τῶν βασιλικῶν ταξειδιῶν καὶ ὑπόμνησις τῶν ἀπλήρων*, est sûrement un texte qui a attiré l'attention du Porphyrogénète et nous lui en devons sans doute la conservation, mais il n'en est pas l'auteur. Cf. cependant A. DAIN, Les stratèges byzantins, *Travaux et Mémoires*, 2, 1967, p. 961.

ἑλληνοκῆς ἀμέτοχος), son ouvrage était farci de barbarismes, de solécismes et de vices de construction [...]. Le trouvant donc dans cet état de négligé quant à l'expression, et ne donnant qu'une pâle esquisse du sujet, ne contenant qu'à peine le tiers de ce que pour plus de clarté et de détail j'y ai moi-même transporté²⁸, je l'ai récrit pour te le laisser. » Il faudrait posséder le texte original de ce Léon Katakylas, dont le Porphyrogénète, dans des phrases que je n'ai point traduites, oppose sans malice la vertu et la piété d'une part, l'ignorance et l'inculture de l'autre, pour apprécier dans quelle mesure l'empereur l'a remanié ou plutôt, sans doute, fait remanier, corriger, compléter : mesure assez faible, si nous en jugeons par ce que nous lisons²⁹. Mais il nous importe de saisir sur le vif l'attitude et les procédés de Constantin VII dès qu'il s'agit de cette τάξις ou εὐταξία impériale, dont il avait la marotte par tempérament, par goût, et par conviction que le salut de l'Empire en dépendait : il s'acharne à rechercher les vieux documents ; il les trouve d'ordinaire dans les archives du Palais, mais au besoin étend sa quête plus loin ; il les raboute plus ou moins heureusement, les « arrange » ou « corrige », par chance moins qu'il ne le dit, les habille d'un préambule ambitieux et de quelques phrases semées ici et là. C'est assez pour qu'il pense avoir fait œuvre originale. Reconnaissons qu'il nous a du moins conservé des pièces du plus grand intérêt.

Je conviens de désigner ainsi quatre ouvrages qui me semblent, dans l'esprit du Porphyrogénète, avoir été réunis dans une même vision : une œuvre historique, la Vie du fondateur de la dynastie, Basile I^{er} ; et un tableau descriptif de l'Empire à trois volets, *De ceremoniis*, *De administrando imperio*, *De thematibus*. On a beaucoup écrit sur chacun d'eux : il reste cependant encore beaucoup à dire. Je dois me borner ici à quelques remarques qui conviennent à notre propos.

La Vie de Basile (867-886) forme le Livre V de ce que l'on nomme la *Continuation de Théophane* : de fait les Livres I-IV, qui vont de 813 à 867, affirment dans le préambule commun le dessein de reprendre le cours de l'histoire là où Théophane l'avait laissé. Il n'est pas douteux, quels que soient les problèmes qu'ils posent encore, qu'ils aient été composés à l'instigation de Constantin VII, et avec des matériaux procurés par lui. Il se réserve de raconter le règne de son

28. Le sens n'est pas assuré, non plus d'ailleurs que le texte : je pense, par exemple, que ὄσπερ (Bonn, p. 457, l. 11) doit être corrigé en ὄνπερ. Il est déplorable que des documents si riches et pleins d'intérêt que ceux qui forment ces deux « Appendices » ne trouvent ni éditeur ni interprète.

29. Je croirais assez que la part de Constantin VII se limite au court exposé historique qui suit (Bonn, p. 457, l. 13 à 458, l. 9). Je rappelle cependant ce qui a été dit plus haut sur la composition de la bibliothèque impériale de campagne, où une phrase au moins est de l'empereur (Bonn, p. 467, l. 13-15). Cf. aussi *ibid.*, p. 491, l. 17 sq., où l'empereur s'adresse à son fils.

grand-père, sous la forme d'une narration historique (ιστορικὴ διήγησις) combinant divers récits ou mémoires (ἀπὸ διαφόρων διηγημάτων). Mais dans le préambule il déclare que ce n'est là que le résidu d'un grand dessein autrefois conçu, qui était de raconter toute l'histoire de l'Empire romain de Byzance (ἡ ἐν Βυζαντίῳ ῥωμαϊκῇ ἀρχῇ) et les hauts faits de ses empereurs, archontes, stratèges et grands hommes; comme cela demandait plus de temps, de livres, de loisir qu'il n'en disposait, il se borne à laisser en exemple, pour ses descendants, l'histoire de l'empereur qui a porté l'Empire à sa plus grande puissance; s'il vit, si la maladie et les affaires lui laissent quelque relâche, il continuera peut-être ce récit jusqu'à son propre temps. En fait, le Livre VI, qui couvre la période 886-963, n'est pas son œuvre, mais probablement celle de plusieurs auteurs, et a été publié, sinon écrit dans son entier, après sa mort. Mais la Vie de Basile I^{er} est bien ce que son petit-fils a voulu qu'elle fût : à la fois une Vie exemplaire, et un éloge dynastique à intention politique. C'est un ouvrage d'histoire au sens, qui n'est pas le nôtre, où son auteur pouvait l'entendre : très différent de la sévère « chronographie » de Théophane. L'influence de Plutarque, de son goût pour l'histoire biographique, anecdotique et discrètement moralisante, est sensible³⁰. Mais bien davantage, selon moi, on y retrouve celle de la rhétorique ancienne, l'application du schéma conventionnel du *basilikos logos*, même si le modèle immédiat du Porphyrogénète a été l'éloge funèbre de Basile I^{er} composé par Léon VI³¹.

Le dessein qui a inspiré le *De ceremoniis*³² est défini par le Porphyrogénète

30. Cf. les remarques de R. JENKINS, *The classical background of the Scriptorum post Theophanem*, *Dumbarton Oaks Papers*, 8, 1954, p. 13-30. Jenkins rappelle notamment que la Vie d'Alexandre, dont le préambule déclare que « les plus hauts et plus glorieux exploits ne sont pas toujours ceux qui montrent mieux le vice ou la vertu de l'homme, mais bien souvent une légère chose, une parole ou un jeu mettent plus clairement en évidence le naturel des personnes » (Amyot), figure dans le *pinax* mis en tête de la seconde partie du *De ceremoniis* (Bonn, p. 515, l. 17-18 : Βίος Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνοσ κατ' ἱστορίαν ἔχων φάκτα 68'); et que Constantin VII, composant la vie de son aïeul, pouvait avoir dans l'esprit comme modèle Auguste : moins sa Vie (perdue pour nous) écrite par PLUTARQUE que l'Éloge composé par NICOLAS DE DAMAS, dont nous ne possédons que les fragments conservés justement dans les *Excerpta*.

31. Edition, traduction et commentaire par A. VOGT et I. HAUSHERR, *Orient. Christ. Period.*, 26, 1932, p. 1-77; mais il est indispensable de consulter le compte rendu de H. GRÉGOIRE, *Byzantion*, 7, 1932, p. 626-633. Le rapprochement avec ce texte a été fait par P. J. ALEXANDER (*Secular Biography at Byzantium*, *Speculum*, 15, 1940, p. 194-209), qui met en évidence la continuité du genre depuis l'*Evagoras* d'ISOCRATE jusqu'à la Vie d'Isidoros par DAMASKIOS et le panégyrique d'Anastase par PROCOPE DE GAZA, et jusqu'en pleine époque byzantine par l'intermédiaire des textes hagiographiques. A sa suite, R. JENKINS (*op. cit.*, n. 30 ci-dessus) a caractérisé la *Vita Basilii* comme le plus ancien *enkômion* néo-classique conservé.

32. Je m'abstiens, pour les trois grandes œuvres, de donner la bibliographie : on la trouvera, pour les études anciennes, dans KRUMBACHER, *Geschichte*³; pour les récentes, dans Gy. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*², I, Berlin, 1958. Je cite, pour le *De ceremoniis*, l'édition A. VOGT (2 vol., Paris, 1935,

dans le préambule au Livre I³³. Il y a des gens, dit-il, à qui son entreprise paraîtra superflue, parce qu'ils ne se soucient pas beaucoup des choses nécessaires; or c'est l'ordre (τάξις) qui rend le pouvoir impérial plus magnifique aux yeux des étrangers et des sujets; sans l'ordre, il ne diffère guère de la conduite d'un homme du commun et sans éducation; aussi l'empereur a-t-il puisé (ἐρανίσασθαι) dans toute la documentation passée et présente, et ordonné la matière d'une façon qui la rende facile à embrasser; pour être clair et aisé à comprendre, il emploie le langage simple de tous les jours (καθωμιλημένη φράσις) et conserve les termes et noms depuis longtemps en usage; puisse ainsi le pouvoir impérial, conduit avec rythme et ordre, reproduire l'harmonie et le mouvement donnés à l'univers par le Créateur. Retenons l'idée d'une nécessaire correspondance entre l'ordre divin cosmique et l'ordre impérial (τάξις ne revient pas moins de huit fois dans ce préambule), garanti par l'exacte répétition de l'ancien cérémonial; l'annonce que Constantin VII a eu recours à tous les moyens d'information (essentiellement, en fait, aux archives du Palais et des bureaux); et qu'enfin il s'exprime en langue courante, c'est-à-dire que, grâce à Dieu, il n'a pas entrepris de déguiser les documents qu'il reproduit sous le vêtement d'emprunt d'une rhétorique savante et d'un vocabulaire métaphorique. Le Livre II est également précédé d'un préambule³⁴, inutile dans la mesure où il reprend les idées de celui du Livre I, et fort artificiel quand il prétend établir entre les deux parties du *De cerimoniis* cette distinction peu exacte, du moins pour l'état où nous les possédons, que la première traiterait de sujets déjà antérieurement exposés par écrit par d'autres (δσα συγγραφῆς παρά τισιν ἔτυχεν), et la seconde de sujets connus par la seule tradition orale (ἔτυχεν μὲν συγγραφῆς ὑπό τινος οὐδαμῶς (...) ταῖς μνήμαις μέντοι διασωζόμενα). Or, par exemple, on trouve dans ce second Livre le cérémonial des obsèques du patriarche Sergios (VII^e siècle) et le *klētorologion* de Philothée (septembre 899). Quoi qu'il en soit de ce pot-pourri, qui ne date pas tout entier de Constantin VII, soit parce que celui-ci y a inséré quantité de matériaux plus anciens, soit parce qu'après lui on a ajouté de nouvelles parties, il reste que nous avons bien une sorte d'encyclopédie du cérémonial impérial, dans laquelle il est vrai que le Porphyrogénète, qui n'a rien écrit que les préambules, a rassemblé « ce qui a été trouvé par les anciens, décrit par les témoins oculaires, contemplé

1939) pour les chap. 1-83 du Livre I, l'édition REISKE (Bonn) pour le reste; pour le *De administrando imperio*, l'édition MORAVCSIK-JENKINS (1949, réimpr. 1968 pratiquement sans changements), et le « Commentary » publié comme vol. II à Londres en 1962; pour le *De thematibus*, l'édition A. PERTUSI (Studi e Testi, 160, Vatican, 1952). Il n'existe aucune étude récente d'importance majeure sur aucune de ces trois œuvres.

33. Ed. VOGT, I, p. 1-2.

34. Bonn, I, p. 516-517.

par lui-même, mis en vigueur de son temps »³⁵, y compris des textes revenus au jour à l'occasion du travail de documentation, tels ceux de Pierre Magistros, et d'autres qui ne nous paraissent plus avoir directement trait au sujet, comme la description des tombeaux impériaux se trouvant aux Saints-Apôtres. Au surplus, le Livre II était encore sur le chantier à la fin du règne, puisqu'il contient le récit de la réception à Constantinople d'Olga de Russie.

Le *De administrando imperio*, ainsi nommé depuis l'édition princeps qu'en donna Meursius en 1611, ne porte d'autre intitulé, dans l'unique manuscrit d'époque byzantine que nous en avons (*Paris. gr.* 2009), que le nom de son auteur, l'empereur des Romains Constantin, et celui du destinataire, son fils l'empereur Romain. Les ressemblances avec le *De cerimoniis* sont évidentes : ici aussi nous avons un recueil de documents provenant des archives impériales, cette fois de nature souvent confidentielle, que le Porphyrogénète prétend ou, peut-être, s'imagine avoir ordonnés et classés, et qu'il habille d'un préambule destiné à faire ressortir une unité de conception et de plan. Il y annonce à son fils qu'il dira d'abord quels avantages ou quels dangers les peuples étrangers présentent pour les Grecs, comment et par quel autre peuple chacun d'eux peut être combattu; il dira aussi leurs insatiables prétentions et leurs déraisonnables exigences (et la façon de les déjouer); puis il traitera des mœurs et coutumes des nations étrangères, et de leur situation géographique, ainsi que de leurs relations, aux diverses époques, avec l'Empire byzantin; enfin, des transformations survenues au cours du temps dans cet Empire. Donc, une sorte d'encyclopédie de la politique étrangère de Byzance. La réalisation correspond assez mal à cette intention, bien que dans l'ensemble on puisse la dire sincère et véridique, et les efforts qu'on a faits pour montrer que les cinquante-trois chapitres suivent à peu près le programme annoncé n'ont guère abouti. On a même pu croire qu'en cours de composition un changement est survenu dans la conception de l'ouvrage, et que ce qui devait être un « traité des nations étrangères » est devenu un recueil d'instructions de diplomatie pratique. On a été jusqu'à dater ce changement de 952³⁶. Ce sont des hypothèses fragiles, faisant trop crédit

35. Ed. VOËT, I, p. 2, l. 3-5.

36. Le dernier état de la question se trouve dans l'Introduction de R. JENKINS au *Commentary* publié en 1962, p. 1-8. L'auteur maintient qu'une partie ancienne, représentant un *περὶ ἔθνων* faisant pendant au *περὶ θεμάτων*, compilée entre 948 et 951, est représentée par les chap. 14-42; le chap. 45, expressément daté de l'an 6460 indiction 10, soit 951/2, donnerait aussi la date du changement survenu dans la conception de l'ouvrage, qui devient un manuel pratique de diplomatie, la raison étant que Romain II atteignait cette année-là quatorze ans, c'est-à-dire officiellement l'âge d'homme; seraient donc à placer entre 952 et 959 la première section, chap. 1-13 (sauf le chap. 9 sur les Rôds), des additions aux chap. 14-42, les chap. 43-46, et enfin la dernière section, chap. 47-52

aux qualités d' « historien » que l'on suppose à Constantin VII. La seule chose assurée est que sa part propre est extrêmement mince. Il a tiré des dossiers confidentiels de la chancellerie, ou du bureau du logothète du drome, une série de notes, mémoires, rapports, qu'il juxtapose sans autre transition que les mots *ιστέον* *ὅτι* : présentation sommaire qui répond mal à la pédante solennité du préambule. Du moins a-t-il respecté, comme dans le *De ceremoniis*, la forme des textes rassemblés : au début du premier chapitre, il se justifie de n'avoir pas visé au beau style attique gonflé de sublime (*ἐπίδειξιν καλλιγραφίας ἢ φράσεως ἡρτικισμένης καὶ τὸ διηρμένον διογκούσης καὶ ὑψηλόν*), mais de se contenter de l'expression courante de tous les jours (*διὰ κοινῆς καὶ καθωμιλημένης ἀπαγγελίας*)³⁷. Sachons-lui gré de n'avoir pas cherché à ennoblir la langue de ces documents si rares, recueillis à travers le monde par les services de renseignements de l'Empire, ni celle des lettres par lesquelles on éconduisait astucieusement les princes étrangers assez outrecuidants pour demander le secret du feu grégeois, ou des vêtements et insignes impériaux, ou la main d'une princesse du sang³⁸.

Le *De thematibus* enfin pose trop de problèmes pour qu'on puisse ici faire plus que les indiquer. Il n'y a cette fois ni adresse à Romain II, ni préambule, ce qui déjà fait une forte différence entre ce traité et ceux dont on vient de parler. Le titre donné par les manuscrits est : « Du très savant empereur Constantin le Porphyrogénète, traité sur les thèmes appartenant à l'Empire des Romains, d'où ils ont reçu leurs noms, ce que signifie leur appellation, et que les uns ont conservé l'ancienne, les autres en ont reçu une nouvelle. » Les premières lignes traitent en effet de l'origine militaire des thèmes, et du mot « thème » lui-même. Nous attendons donc un ouvrage sur la dénomination des thèmes, fondé sur la géographie et sur l'histoire. Pourtant, si l'on ne peut plus soutenir, en dépit d'emprunts très larges et parfois textuels faits à Stéphane de Byzance et à Hiérokès, qu'il s'agit fondamentalement de la géographie de l'Empire à l'époque de Justinien³⁹, ce n'est point non plus le tableau correspondant au milieu du x^e siècle. Et surtout, il y a une grande inégalité entre le premier Livre, consacré aux thèmes d'Orient, et le second, sur les thèmes d'Occident, à commencer par le fait que le second est

(le chap. 53 et dernier traitant de l'histoire de la ville de Cherson), qui traite en réalité d'affaires intérieures de l'Empire. Il me semble qu'il y a danger à introduire trop de système dans un recueil qui en est si évidemment dépourvu.

37. Ed. MORAVCSIK, p. 48, l. 10-13.

38. Les modèles de ces lettres forment l'essentiel du chap. 13, au début et à la fin duquel le Porphyrogénète s'adresse à son fils : on a supposé que sa part personnelle y était moins insignifiante qu'ailleurs.

39. C'était le point de vue de Krumbacher. Cf. encore Gy. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*², p. 384-385 : une œuvre de jeunesse des années 30 du x^e siècle, « rien d'autre que le fruit des études géographiques du jeune empereur ».

conservé par un seul manuscrit sur six, et qu'il est loin de présenter le même degré d'élaboration que le premier. On n'a pas encore proposé d'explication convaincante, ni de datation assurée : aussi bien faut-il prendre garde que la présence de telle donnée ne fournit un *terminus post* que si l'on est certain qu'elle a été introduite par Constantin VII, et surtout qu'aucun argument *ex silentio* n'est en revanche valable, puisque l'empereur n'a pas prétendu faire un tableau statique de l'état de l'Empire au moment où il écrit. Aussi le champ des hypothèses est-il vaste. Le dernier éditeur, acceptant pour le premier Livre le point de vue qui était déjà celui de Rambaud, le place au début de la décennie qui commence en 934 et s'achève avec la chute de Romain Lécapène en 944; mais il considère que le second Livre, avec quelques remaniements du premier, est notablement postérieur à la mort de Constantin VII⁴⁰. On a aussitôt soutenu, au contraire, que le second Livre comme le premier fut encore écrit du vivant de Romain Lécapène, au début de la décennie 934-944⁴¹. Je ferai observer que l'auteur du *De thematibus* a pu être victime de la grande diversité de ses sources, qui d'ailleurs par leur nature se rapprochent plus de la documentation des *Excerpta* que de celle des autres ouvrages; que d'autre part son dessein n'est pas très ferme, puisqu'il traite de régions qui de son temps sont tombées aux mains des Arabes, tandis qu'il en omet d'autres qui n'ont pas encore accédé au statut de « grands thèmes ». Dans le mouvement de l'histoire, il n'a pas déterminé son point de référence. Mais il me paraît difficile de refuser à Constantin VII la paternité du traité pris dans son ensemble, même s'il s'agit d'une entreprise restée inachevée.

Il y a évidemment des caractères communs aux quatre ouvrages. On dira que c'est le goût inné de Constantin VII pour les archives, les vieux mémoires, les documents à l'état brut, leur charme un peu fané. Il y a autre chose : une vision de l'Empire romain, considéré dans son éternité et son immutabilité, reflet terrestre de l'ordre divin; l'abolition, par conséquent, de la notion négative

40. Dans l'édition ci-dessus citée, A. PERTUSI, par l'étude comparée de données communes à la Vie de Basile, au *De administrando imperio* et au *De thematibus* sur l'expédition sarrasine contre la Dalmatie et la Longobardie sous Michel III et Basile I^{er}, arrive à la conclusion que le second Livre du traité des thèmes est postérieur aux deux autres traités. Par d'autres arguments, il est conduit à admettre que ce second Livre n'est pas de Constantin VII, mais d'un compilateur écrivant notablement plus tard, qui pourrait être Génésios, et qui serait aussi l'auteur du remaniement du premier Livre que représente, par rapport à R (*Vatic. gr.* 1065, XII^e siècle), la recension C (*Paris. gr.* 854, XIII^e siècle, seul manuscrit à donner le second Livre).

41. G. OSTROGORSKY, Sur la date de la composition du Livre des Thèmes et sur l'époque de la constitution des premiers thèmes d'Asie Mineure, *Byzantion*, 23, 1953, p. 31-66. L'auteur se fonde en particulier sur les dernières lignes du *De them.*, II, 6, mentionnant le mariage de Christophore, fils de Romain Lécapène (τοῦ καλοῦ Ῥωμανοῦ καὶ ἀγαθοῦ βασιλέως), qu'il juge décisives pour la datation de tout l'ouvrage. Cf. p. 38 : « Les deux parties de ce Traité appartiennent à Constantin VII et furent rédigées du vivant de Romain I^{er} et sous son règne. »

du passé, au profit de celle de la continuité dans un plan providentiel. Connaître ce qui fut devient alors une forme de l'action, voire la condition d'une action juste et efficace. L'encyclopédisme compilateur, tout à fait étranger à l'histoire telle que nous l'entendons comme méthode et discipline, s'introduit par là dans une finalité qui le transcende. En ce sens et de cette façon, un empereur conscient de sa mission doit être « historien ».

Une encyclopédie morale :
les « *Excerpta* »⁴²

La désignation latine *Excerpta*, traduisant Ἐκλογαί au sens de « morceaux choisis », n'a pour elle que la force de la tradition. On ne connaît pas de titre général commun à toute la collection, et la seule appellation anciennement attestée est ὑπόθεσις, κεφαλαιώδεις ὑποθέσεις⁴³. Plus exactement, chaque section est dite ὑπόθεσις quant à son sujet et son contenu, et τεῦχος au sens de « volume » quant à sa présentation matérielle⁴⁴. Il peut arriver qu'une même ὑπόθεσις donne lieu à plus d'un τεῦχος : c'est le cas du *De legationibus*, dont le titre pour la première partie est Ὑπόθεσις τοῦ περὶ πρέσβειων τεύχους Ῥωμαίων πρὸς ἔθνικούς, car une seconde partie est en effet consacrée aux ambassadeurs étrangers se rendant chez les Romains. Il y avait cinquante-trois sections, comme nous l'apprend le préambule conservé en tête du *De legationibus*, précisant qu'il s'agit de la vingt-septième⁴⁵, et en tête du *De virtutibus et vitiis*, précisant qu'il s'agit de la cinquantième⁴⁶. Il n'y a pas de raison de penser que l'entreprise n'ait pas été menée à son terme, puisque, on vient de le dire, nous avons la certitude qu'une des dernières sections, la cinquantième, a été achevée. Ajoutons qu'en tête de cette section une poésie iambique de quinze vers, qui plutôt que cette section en particulier concerne l'ensemble de l'œuvre, en fait honneur à Constantin Porphyrogénète, εὐστεφῆς Κωνσταντῖνος, et laisse penser qu'il était alors avancé en âge, puisqu'on lui souhaite d'être un autre Tithônos, ce fils de Laomédon à qui Zeus avait accordé de prolonger sa vieillesse⁴⁷.

42. *Excerpta de legationibus*, éd. C. de Boor, I, *Excerpta de legationibus Romanorum ad gentes*, Berlin, 1903, II, *Excerpta de legationibus gentium ad Romanos*, Berlin, 1903; *Excerpta de insidiis*, éd. C. de Boor, Berlin, 1905; *Excerpta de sententiis*, éd. U. Ph. Boissevain, Berlin, 1906; *Excerpta de virtutibus et vitiis*, I, éd. Th. Büttner-Wobst, Berlin, 1906, II, éd. A. G. Roos, Berlin, 1910.

43. Dans le préambule, dont je parle plus loin.

44. C'est τεῦχος qu'il faut sous-entendre dans la série de renvois, d'une section à une autre, faits constamment sous la forme ζῆται ἐν τῷ περὶ, etc. : cf. plus loin.

45. *Ed. cit.*, I, p. 2, l. 6-7 et 13-16 : (...) εἰς ὑποθέσεις διαφόρους τρεῖς ἐπὶ τοῖς πενήκοντα τὸν ἀριθμὸν οὐσας (...) ὧν κεφαλαιωδῶν ὑποθέσεων ἡ προκειμένη αὕτη καὶ ἐπιγραφομένη περὶ πρέσβειων Ῥωμαίων πρὸς ἔθνικούς τυγχάνει οὐσα ἐβδόμη πρὸς εἰκοσι, τῆς πρώτης τὸ ἐπώνυμον λαχούσης περὶ βασιλέων ἀναγορεύσεως.

46. *Ed. cit.*, I, p. 2, l. 12-13 et 19-21, exactement dans les mêmes termes.

47. *Ibid.*, p. 3, l. 11-27.

De cette ample collection, une partie minime est parvenue jusqu'à nous : une section en entier, *De legationibus*, dont le manuscrit a été détruit dans l'incendie de l'Escorial en 1671, mais nous en avons des apoglyphes de Darmarios ou de l'atelier de Darmarios; environ la moitié de la section *De virtutibus et vitiis*, grâce au Codex de Peiresc; et des parties relativement importantes des deux sections dites *De insidiis* et *De sententiis*. On a calculé que ce que nous possédons, qui occupe six volumes dans l'édition conçue par de Boor, ne devait représenter qu'un trentecinquième du tout. Les dimensions de la collection du x^e siècle, comme d'ailleurs l'ampleur de nos pertes, étonnent. On s'interroge sur le sens de cette énorme entreprise qui, comme les autres entreprises du Porphyrogénète, s'offre sous l'aspect d'une masse de textes empruntés, précédés d'un préambule qui est censé en donner la clef. Or le même préambule était reproduit en tête de chacune des cinquante-trois sections, comme on peut le déduire du fait que nous en possédons deux exemplaires, ceux de la section 27, *De legationibus*, et de la section 50, *De virtutibus et vitiis*, qui sont tout semblables⁴⁸. Voici un essai de traduction :

« Tous ceux parmi les souverains d'autrefois, aussi bien que les particuliers, qui n'ont pas laissé détourner et amollir leur esprit par les plaisirs, mais grâce à la vertu ont conservé intacte la noblesse de l'âme, ceux-là donc se sont jetés dans l'action, ou bien se sont adonnés à la science. De tous ceux qui, passionnés de connaissance, ont choisi de consacrer leur vie au savoir, chacun à sa façon a composé quelque ouvrage remarquable, et pour laisser à la postérité un témoignage éclatant de l'étendue de son propre savoir, et pour jouir auprès de ses lecteurs d'une gloire impérissable. Mais, au cours de tant de siècles, le nombre des événements est devenu infini comme celui des ouvrages qui les rapportent, et ainsi la complexité de l'histoire s'est étendue sans limites jusqu'à devenir insaisissable, si bien que fatalement le penchant et le choix des hommes se sont portés avec le temps vers le pire, qu'ils sont devenus indifférents au bien et insoucians des leçons du passé, au détriment du vrai... (?); la découverte de l'histoire s'en trouva obscurcie et incertaine, soit à cause de la rareté des livres utiles, soit parce que l'étendue des écrits suscitait crainte et effroi. C'est pourquoi Constantin né dans

48. A l'exception, évidemment, du numéro et du titre de la section intéressée. Pour le reste, voici les variantes : *De leg.*, p. 1, l. 14, ἠδρόνετο, *De virt.*, εὐρόνετο; *De leg.*, l. 18-19, ὡς ἐντεῦθεν ἀδηλία συσκιάζεσθαι, *De virt.*, ὡστ' ἐντεῦθεν ἀδηλία σκιάζεσθαι; *De leg.*, p. 2, l. 1, προθεῖναι κοινῆ, *De virt.*, προθεῖναι πᾶσι κοινῆ; *De leg.*, l. 3, κατεντυγχάνειν εἰς τοὺς τροφίμους, *De virt.* om. εἰς; *De leg.*, l. 5, εὐπετόβλωος, *De virt.*, εὐεπητόβλωος; *De leg.*, l. 8, ἐρχομένων, *De virt.*, συγχειμένων; *De leg.*, l. 12, τῆς τηλικαύτης, *De virt.* om. τῆς. Le texte commun est peut-être corrompu *De leg.*, p. 1, l. 18, τῆς ἀληθοῦς ἐπιτεύξεως : CASAUWON conjecturait τῆς τοῦ ἀληθοῦς, et BÜTTNER-WOBST (*De virt.*, I, p. 1 apparat) τἀληθοῦς.

la *porphyra*, le plus orthodoxe et le plus chrétien des empereurs qui ont jamais régné, doué d'une vue perçante pour discerner le bien et d'une intelligence prompte à réaliser, a jugé que le mieux, pour être utile à tous et au comportement de chacun, était, d'abord, de faire activement rechercher et de rassembler de tous les coins de l'*oikouménè* les livres de toute sorte, ces livres tout gonflés d'une science diverse et variée. Ensuite, l'immensité de ces écrits dont on se fatigue rien que d'y penser et qui paraît généralement fastidieuse et pesante, il a pensé qu'il convenait de la diviser et de la fractionner, pour mettre largement à la disposition de tous ce qu'elle contient d'utile : en pratiquant un choix (*ἐκλογή*), on excitera une attention plus soutenue chez les nourrissons des lettres, et on imprimera plus fortement en eux la noble et efficace justesse de ces écrits. En outre, on les répartira entre divers thèmes (*ὑποθέσεις*), au nombre de cinquante-trois, enfermant toutes les grandes leçons de l'histoire. Rien n'échappera à ce dénombrement des thèmes ; l'enchaînement du discours n'omettra rien du fait de cette division des notions, mais sauvegardera l'unité du tout ; à chaque thème s'appliquera une telle vue d'ensemble (*σύνοψις*) ou, pour employer un terme plus exact, appropriation (*οἰκείωσις*). De ces thèmes capitaux (*κεφαλαιώδεις ὑποθέσεις*), le présent, qui a pour titre [*suit le titre de la section*], est le [*suit le numéro*], le premier ayant reçu pour titre « sur la proclamation des empereurs ». Ce préambule va aussi faire connaître quels sont les pères des textes qu'on va lire, qui les a enfantés, afin que les thèmes capitaux (*κεφαλαιώδεις ὑποθέσεις*) ne soient pas sans nom, comme les enfants illégitimes et bâtards qui portent un nom d'emprunt. Les textes sont donc extraits des chroniques suivantes [*suit la liste des sources de la section*]. »

Si cette page n'est peut-être pas de la plume laborieuse de Constantin VII, c'est en tout cas lui qui l'a inspirée, et qui l'a fait placer comme un manifeste en tête de chacune des cinquante-trois sections des *Excerpta*. L'idée est que la leçon du passé (c'est le sens moral qu'il faut donner à *ἱστορία*) est profitable aux hommes, que l'ignorance abandonne au mal. Il faut donc mettre à leur portée cet enseignement, ces exemples. A cet effet, le Porphyrogénète déclare avoir d'abord fait rechercher dans tout le territoire de l'Empire (*oikouménè*) les manuscrits qui les contiennent : il est de fait vraisemblable que sa passion pour les livres a enrichi la bibliothèque du Palais. Puis, comme la masse des œuvres et des faits décourage par son immensité, il faut pratiquer un choix, extraire les passages utiles : c'est le mot *ἐκλογή* qui définit la méthode. De cette anthologie enfin, il convient de répartir les éléments entre un certain nombre de thèmes, cinquante-trois, choisis et conçus de telle sorte que rien ne soit omis, et que l'unité de conception soit sauvegardée. Tel est le dessein solennellement annoncé par Constantin VII. Quelle fut la réalisation, dans la mesure où le peu qui nous est parvenu permet de le savoir ? Deux questions, parmi beaucoup d'autres qu'on

pourrait examiner⁴⁹, nous intéressent surtout : quel était le plan des *Excerpta*, c'est-à-dire l'intitulé et l'ordre des cinquante-trois sections ? Quels auteurs ont été livrés au travail des excerpteurs ?

On ne pourra sans doute jamais répondre complètement à la première question. Nous connaissons à la fois le titre et la place de trois sections seulement :

1. Περὶ ἀναγορεύσεως βασιλέων (par le préambule⁵⁰);
27. Περὶ πρέσβων;
50. Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας⁵¹.

Nous possédons d'importantes parties de deux autres, dont nous ne connaissons pas la place :

- [*De insidiis* =] Περὶ ἐπιβουλῶν κατὰ βασιλέων γεγρονυῶν⁵²;
 [*De sententiis* =] Περὶ γνομῶν, οὐ Περὶ γνομικῶν ἀποστομισμάτων.

Par les renvois faits, dans les parties qui nous sont conservées, à d'autres qui sont perdues, sous la forme ζῆται ἐν τῷ περὶ..., nous connaissons les titres (jamais la place) de dix-neuf sections :

- Περὶ στρατηγημάτων : *De leg.*, I p. 14 et 62, II, p. 379; *De vir.* I, p. 335, II, p. 116, 123; *De ins.*, p. 33, 222; *De sen.*, p. 131;
 Περὶ ἐθῶν : *De leg.* I, p. 26, l. 10;
 Περὶ κυνηγίας : *De leg.* II, p. 275;
 Περὶ νίκης : *De leg.* II, p. 390;
 Περὶ ἐπιστολῶν : *De leg.* II, p. 451;
 Περὶ δημηγοριῶν : *De leg.* II, p. 484; *De vir.* I, p. 63, II, p. 153; *De ins.*, p. 4, 30, 48, 215, 222; *De sen.*, p. 412;
 Περὶ ἀνακλήσεως ἥττης : *De vir.* I, p. 9; Περὶ ἥττης, *De sen.*, p. 210;
 Περὶ οἰκισμῶν : *De vir.* I, p. 36;

49. Pour la bibliographie, cf. Gy. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*², p. 360-361. Etudes notables : H. WÄSCHKE, Ueber die Reihenfolge der Excerpte Konstantins, *Philologus*, 41, 1882, p. 270-283; C. de BOOR, Zu den Excerptsammlungen des Konstantin Porphyrogenetos, *Hermes*, 19, 1884, p. 123-148; Th. BÜTTNER-WOBST, Die Anlage der historischen Encyclopädie des Konstantinos Porphyrogenetos, *Byz. Zeitschr.*, 15, 1906, p. 88-120; C. de BOOR, Suidas und die Konstantinsche Exzerptsammlung, *Byz. Zeitschr.*, 21, 1912, p. 381-424; 23, 1914/19, p. 1-127; E. TAÜBLER, Zur Beurteilung der constantinischen Excerpte, *Byz. Zeitschr.*, 25, 1925, p. 33-40. Je n'ai pu consulter : O. ZOSSEL, *De excerptis historicis Constantini Porphyrogeneti jussu confectis quaestiones Herodoteae, Thucydideae, Xenophontae*, Diss. Greifswald, 1913.

50. Et aussi, quant au titre, par *De vir.*, I, p. 75.

51. Sous la forme περὶ κακίας καὶ ἀρετῆς, *De ins.*, p. 87.

52. Sous la forme περὶ ἐπιβουλῆς dans *De vir.*, I, p. 62.

- Περὶ παραδόξων : *De vir.* I, p. 10, 41, 120, II, p. 172;
 Περὶ ἔθνων : *De vir.* I, p. 84;
 Περὶ συμβολῆς : *De vir.* I, p. 99; Περὶ συμβολῆς πολέμων, *De ins.*, p. 207;
 Περὶ ἐκκλησιαστικῶν : *De vir.* I, p. 145;
 [Περὶ ἐπιγραμμάτων :] *De vir.* I, p. 207⁵³;
 Περὶ γάμων : *De vir.* I, p. 298;
 Περὶ ἀνδραγαθημάτων : *De vir.* I, p. 338, 354; *De ins.*, p. 33;
 Περὶ πολιτικῶν : *De ins.*, p. 22;
 Περὶ καισάρων : *De ins.*, p. 75;
 Περὶ τοῦ τίς τι ἐξεῦρε : *De sen.*, p. 222;
 Περὶ διαδοχῆς βασιλέων : *De sen.*, p. 289.

Enfin il ressort d'une mention dans la *Souda* à propos de la machine de guerre dite sambuque, et d'une autre dans le Codex de Peiresc à propos du vêtement du grand-prêtre juif, qu'une section était vraisemblablement intitulée Περὶ ἐκφράσεως⁵⁴.

Nous connaissons donc, au moins par leur titre⁵⁵, vingt-cinq sections sur cinquante-trois⁵⁶. Mais toute tentative pour en fixer la place dans l'ensemble de la collection, et reconstituer en quelque sorte la « Table des matières » de celle-ci, est vaine : celles qu'ont faites H. Wäsche et Th. Büttner-Wobst⁵⁷ n'ont pas abouti, selon moi, à des résultats satisfaisants. Sans doute, on devine quelques groupements : autour de l'empereur, avec les sections sur la proclamation des empereurs, sur la succession des empereurs, sur les césars peut-être, sur les complots contre les empereurs, sur les mariages, s'il s'agissait de ceux des empereurs; autour de la guerre, avec aussi quatre ou cinq sections (selon que celle « sur les exploits » traitait ou non d'exploits guerriers). On peut supposer que les sections sur les harangues, sur les lettres, sur les épigrammes, sur la

53. Sous la forme ζῆται ἐν τοῖς ἐπιγράμμασι.

54. Th. BÜTTNER-WOBST, *op. cit.* (*Byz. Zeitschr.*, 15, 1906), p. 111.

55. Les tentatives pour identifier des textes ou fragments connus comme provenant des sections Περὶ δημιουργιῶν ou Περὶ στρατηγημάτων sont négatives : pour la première, cf. ci-dessus p. 273 (et l'article cité de Hélène AHRWEILER, p. 393-394); pour la seconde, cf. A. DAIN, Les stratégestes byzantins, *Travaux et Mémoires*, 2, 1967, notamment p. 364. De même pour de prétendus fragments (Reiske) du Περὶ ἀναγορεύσεως βασιλέων : cf. la réfutation de H. WÄSCHE, *Ueber das von Reiske vermuthete Fragment der Excerpte Konstantin's* περὶ ἀναγορεύσεως, Progr. Dessau, 1878, 24 p. De même encore le Περὶ ἔθνων n'avait rien à voir avec le *De administrando imperio*.

56. Sur la non-existence de sections qui auraient été intitulées Περὶ ἐπιβοῶν (pour ἐπιβουλῶν), Περὶ στρατῶν ou στρατηγίας (pour στρατηγημάτων), etc., cf. BÜTTNER-WOBST, *op. cit.* (*Byz. Zeitschr.*, 15, 1906), p. 118, n. 1.

57. Dans leurs études citées ci-dessus, n. 49.

description étaient des anthologies de textes, mais choisis pour leur contenu, non pour leur valeur littéraire : on est cependant surpris que la section *Περὶ ἐκφράσεως* ait pu rapprocher la description d'une machine de siège et celle d'un vêtement liturgique. Qui osera dire, après avoir constaté la diversité des matières incorporées dans le *Περὶ γνωμῶν* et le *Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας*, ce que contenaient d'autres sections dont le titre est vague ou ambigu ?

On peut se demander si, plutôt qu'une liste de sujets, le point de départ du Porphyrogénète n'a pas été une liste d'ouvrages. Nous ne savons pas comment il a monté cette énorme machine des *Excerpta*. Il y attela forcément un grand nombre de collaborateurs, mais nous n'en connaissons qu'un, qui n'est même point assuré : le manuscrit de Bruxelles de la première partie du *De legationibus* porte dans la marge supérieure du fol. 2^r, *non manu librarii sed recentiori* (de Boor), la mention : ὁ ἐραυλίσις τὸ παρὸν Θεοδοῖσιος ἐστὶν ὁ μικρὸς. En dépit des doutes que l'on peut avoir, l'emploi de ἐραυλίσις, déjà rencontré plus haut à propos d'autres entreprises de Constantin VII, fait supposer que nous avons bien ici le nom de l'ἐραυλιστής responsable d'un τεῦχος. Mais nous ne savons pas quel était au juste son rôle, s'il choisissait dans une liste d'ouvrages les passages adaptés au thème de la section, ou bien s'il se bornait à assembler ces passages, à les disposer. La seule chose qu'on peut tenir pour quasi certaine est que le choix des ouvrages sur lesquels devait porter le travail, non d'un *epitomator* (car il ne s'agit point d'abrégé, malgré ce qu'on a parfois dit), mais de l'*excerptor*, fut fait par Constantin VII. C'était, à ses yeux, la chose importante, et l'on a vu plus haut que la liste des œuvres utilisées était donnée en tête de chaque section, dans l'ordre où les extraits se suivaient à l'intérieur de la section. Il nous serait infiniment précieux de connaître la composition de la bibliothèque grâce à laquelle furent compilés les *Excerpta*. Nous n'en avons que des débris, déjà instructifs.

Les auteurs énumérés en tête de la première partie du *De legationibus* (ambassades des Romains chez les étrangers) sont, dans l'ordre :

- | | |
|--|---|
| 1. Pierre patrice et <i>magistros</i> (VI ^e s.) | 9. Diodore de Sicile (I ^{er} s. a.C.) |
| 2. Georges le Moine (IX ^e s.) | 10. Dion Cassius (II ^e -III ^e s.) |
| 3. Jean d'Antioche (VII ^e s.) | 11. Procope (VI ^e s.) |
| 4. Denys d'Halicarnasse (I ^{er} s. a.C.) | 12. Priskos (V ^e s.) |
| 5. Polybe (II ^e s. a.C.) | 13. Malchos (V ^e -VI ^e s.) |
| 6. Appien (II ^e s.) | 14. Ménandre <i>protèktôr</i> (VI ^e s.) |
| 7. Zosime (V ^e s.) | 15. Théophylacte Simokattès (VII ^e s.) |
| 8. Josèphe (I ^{er} s.) | |

Il n'y a ni prologue ni liste en tête de la seconde partie (ambassades des étrangers chez les Romains), mais celle-ci utilise les auteurs suivants,

auxquels je donne un numéro lorsqu'ils sont nouveaux par rapport à la liste précédente :

- | | |
|--|---|
| Polybe | 20. Agathias Scholastikos (VI ^e s.) |
| Josèphe | Ménandre <i>protèktôr</i> |
| Zosime | Théophylacte Simokattès |
| 16. Dexippos (III ^e s.) | Procopé |
| 17. Socrate (V ^e s.) | 21. Arrien (II ^e s.) |
| Pierre patrice | Appien |
| Diodore | Malchos |
| Dion Cassius | Priskos |
| 18. Hérodote (V ^e s. a.C.) | 22. Eunape de Sardes (IV ^e -V ^e s.) |
| 19. Thucydide (V ^e s. a.C.) | |

En tête du *De virtutibus* sont conservés le prologue et la liste des auteurs utilisés⁵⁸, à savoir :

- | | |
|---|--|
| Josèphe | Thucydide |
| Georges le Moine | 25. Xénophon (V ^e -IV ^e s. a.C.) |
| 23. Jean Malalas (VI ^e s.) | Arrien |
| Jean d'Antioche | Denys d'Halicarnasse |
| Diodore de Sicile | Polybe |
| 24. Nicolas de Damas (I ^{er} s.) | Appien |
| Hérodote | Dion Cassius |

Dans ce que nous avons conservé du *De insidiis*, les auteurs utilisés sont :

- | | |
|------------------|----------------------|
| Nicolas de Damas | Diodore de Sicile |
| Jean d'Antioche | Denys d'Halicarnasse |
| Jean Malalas | Polybe |
| Georges le Moine | |

Et dans ce que nous avons conservé du *De sententiis* :

- | | |
|---------------------------|---|
| Xénophon | Eunape |
| Agathias | Polybe |
| Ménandre <i>protèktôr</i> | Dexippos |
| Théophylacte Simokattès | 26. Jamblique (<i>eroticus</i> , II ^e s.) |

58. Les extraits d'Arrien sont perdus. En revanche, en tête des extraits de Thucydide, sans doute parce qu'ils occupaient la même place dans le ms. utilisé, figurent (II, p. 30-33) des extraits d'Ammien Marcellin se rapportant à la vie de Thucydide.

Procopé
Arrien
Appien
Priskos

Pierre patrice
Diodore
Dion Cassius

Ainsi, dans seulement deux sections sur cinquante-trois dont nous connaissons entièrement les sources, et deux autres pour lesquelles nous ne les connaissons que partiellement, nous avons des extraits de vingt-six historiens ou chroniqueurs allant d'Hérodote à Georges le Moine, presque la moitié se groupant autour des v^e-vii^e siècles. Sept sont, dans leur totalité, ou quasi-totalité, connus uniquement par les *Excerpta* : Nicolas de Damas, Priskos, Malchos, Ménandre, Eunape, Pierre patrice, Jean d'Antioche. C'est assez pour montrer que des auteurs grecs se sont perdus depuis le x^e siècle, ce qu'on savait de reste; mais pas assez pour accuser, comme on l'a fait, Constantin VII d'avoir provoqué la perte des textes originaux dont il faisait faire des extraits : pure hypothèse, que rien n'appuie. Il est plus intéressant de remarquer que peu s'en est fallu que les *Excerpta* ne se perdent en entier, et que la tradition manuscrite de ce qui nous en est parvenu est pauvre, tandis qu'en revanche la *Souda*, qui en a fait large usage⁵⁹, a connu un grand succès : n'est-ce point ce succès même qui a nui aux *Excerpta*, et n'est-il point la preuve que la présentation alphabétique était celle qui convenait? Le Porphyrogénète n'a-t-il pas, en fin de compte, échoué? Je le pense, car c'est pour la philologie, pour l'histoire de la tradition des textes que les *Excerpta* offrent un intérêt, et ce n'était assurément pas celui que l'empereur visait. On continue de prononcer à leur propos les mots d'« encyclopédie historique » : étrange confusion. Certes, puisque la matière est le passé vrai, elle est fournie par des ouvrages d'historiens ou de chroniqueurs, à l'exclusion, notons-le, de tout ouvrage d'imagination, d'interprétation ou de spéculation. Mais une compilation qui découpe, fractionne, disloque les sources et en disperse les fragments en sorte d'en détruire l'enchaînement et le sens⁶⁰, et qui, entre autres singularités, consacre aux ambassades une section dans laquelle les exemples rassemblés chez vingt auteurs sont soigneusement séparés selon qu'il s'agit d'ambassadeurs romains se rendant à l'étranger ou d'ambassadeurs étrangers se rendant chez les Romains,

59. Les relations entre les *Excerpta* et la *Souda* ont été le mieux étudiées par C. de BOOR, dans le mémoire ci-dessus cité (n. 49), publié dans *Byz. Zeitschr.* La question est pourtant loin d'être épuisée. De BOOR avait déjà posé le problème dans son étude *Die Chronik des Georgius Monachus als Quelle des Suidas*, *Hermes*, 21, 1886, p. 1-26.

60. Au point que les éditeurs du siècle dernier, C. Müller, L. Dindorf, d'autres, ont publié des éditions dans lesquelles ils raboutaient ces morceaux selon l'ordre chronologique convenable à un ouvrage d'histoire.

comme s'il ne pouvait exister entre les deux groupes aucune relation, cette compilation est une anti-histoire. Il faut donc en revenir au préambule. Constantin VII n'a pas prétendu faire œuvre d'historien, surtout au sens où nous l'entendrions, dont il n'avait pas même idée. Il a voulu faire œuvre de moraliste : aider les hommes à se tourner vers le bien, en mettant commodément à leur portée les leçons et exemples du passé capables de les y inciter. Car si l'homme, perdu ou sauvé pour des raisons qui le dépassent, n'est pas vraiment et par lui-même capable de progrès, du moins possède-t-il ce qu'il faut de libre arbitre pour faire un choix entre divers possibles : encore faut-il qu'il possède les éléments de ce choix, et c'est ici qu'intervient la connaissance, comme un facteur moral. Les *Excerpta* sont, ou veulent être, une encyclopédie morale. C'est autre chose que de savoir si la réalisation correspondait à ce dessein : nous n'en possédons pas assez pour en bien décider ; assez pourtant pour deviner que, dans cette entreprise comme dans les autres de Constantin VII, les intentions ambitieuses et un peu vagues, annoncées dans le préambule d'une œuvre sans originalité, prépareraient une grande déception, si l'on ne trouvait une consolation à posséder tant de textes précieux qui sans cela se seraient perdus.

Les encyclopédies
spécialisées :
les « Géoponiques »

En dehors des encyclopédies que Constantin VII considérait comme son œuvre, il y en eut beaucoup d'autres, dont l'origine et la date sont difficiles à préciser. Presque toutes ont été, une fois ou l'autre, attribuées au Porphyrogénète, et il est vrai qu'elles appartiennent au même courant dont il est devenu comme le symbole. De toutes ces encyclopédies, celle consacrée aux travaux de la campagne est la seule dont on puisse avec vraisemblance faire honneur à son initiative.

Les *Géoponiques*⁶¹ répartissent en vingt sections toutes les matières intéressant la vie rurale, depuis la prévision du temps (section 1) jusqu'à la pêche et aux poissons (section 20), en accordant une importance particulière à la vigne et au vin (sections 4 à 8), et sans oublier les fleurs (section 11). Chaque section, qui porte en tête son numéro et son sommaire, est composée d'une série d'extraits accompagnés de l'indication de la source : il s'agit donc bien encore d'*ἐκλογαὶ περὶ γεωργίας*, et d'un genre qui nous est maintenant familier. Le tout est précédé,

61. Edition par H. ВЕККН, *Geoponica sive Cassiani Bassi scholastici de re rustica eclogae*, Leipzig (Teubner), 1895. Bibliographie et état des questions dans la traduction russe annotée publiée par E. ЛІФСІК, *Geponiki, Vizantijskaja sel'skochozjajstvennaja enciklopedija X veka*, Moscou-Leningrad, 1960. Peu de progrès ont été réalisés depuis les deux études de W. GEMOLL, *Untersuchungen über die Quellen, den Verfasser und die Abfassungszeit der Geoponica, Berliner Studien*, 1, 1884, p. 1-280 ; et E. ODER, *Beiträge zur Geschichte der Landwirtschaft bei den Griechen, Rheinisches Museum*, 45, 1890, p. 58-99 et 212-222 ; 48, 1893, p. 1-40. La note de A. D. WILSON, *A Greek Treatise on Agriculture, The British Museum Quarterly*, 13, 1939, p. 10-11, est seulement pour signaler un manuscrit nouveau (incomplet), *Egerton MS 3154*, du XI^e siècle.

à l'image encore des encyclopédies constantiniennes, d'un préambule, puis de la liste des auteurs mis à contribution.

Lisons le préambule. Il s'adresse à un empereur qui l'emporte sur tous ceux qui ont régné à Constantinople; qui s'est attaché à rivaliser avec le plus grand, le fondateur et patron de la ville, Constantin, et qui l'a surpassé. Il a redonné vie à la philosophie et à la rhétorique, tombées dans un profond oubli; puis au reste des sciences et des arts (πᾶσαν ἄλλην ἐπιστήμην τε καὶ τέχνην); enfin, sachant que l'Etat (πολιτεῖαν) est composé de trois parts, armée, sacerdoce et agriculture (στρατεῖαν τέ φημι καὶ ἱερωσύνην καὶ γεωργίαν), il a donné tous ses soins à cette dernière part, si nécessaire aux hommes. « Ainsi, tout ce que la science et l'expérience des anciens ont découvert touchant la culture du sol et le soin des plantes, les saisons, façons et terrains convenables à chacune, et encore la découverte des sources et la construction des bâtiments [agricoles], leur implantation et leur orientation, tout cela et beaucoup d'autres choses importantes, la grandeur de ton génie et la profondeur de ton esprit l'ont rassemblé en un seul ouvrage (εἰς ἓν συλλεξάμενος κοινωφελὲς ἔργον) pour l'utilité de tous », (...) μετὰ κόσμου καὶ τάξεως. Et pas seulement ce qui est nécessaire, mais aussi ce qui est fait pour le plaisir des yeux et de l'odorat⁶². « Bonheur donc à toi, ô maître très juste, Constantin, fleur charmante de la *porphyra* (τερπνὸν τῆς πορφύρας ἀπάνθισμα), que Dieu te conduise, puisses-tu écraser tes ennemis, et à nous tes sujets dispenser toujours tes bienfaits. »

Tout dans ce préambule, notions et expressions, nous ramène au Porphyrogénète, à qui le compilateur des *Géoponiques* laisse l'honneur de l'entreprise qu'il avait inspirée et qui fut achevée sous son règne⁶³. Mais qui est ce compilateur, comment a-t-il travaillé? Dans la première section, avant l'énoncé du numéro et du sommaire, il donne la liste des auteurs auxquels il aurait emprunté la matière de l'ensemble du recueil : « Rassemblant tout ce que les anciens ont écrit d'utile sur l'agriculture, je l'ai mis dans cet ouvrage; je l'ai pris à Florentinos et Ouindaniônios et Anatolios et Bèrytios et Diophanès et Léontios... » (suivent treize autres noms)⁶⁴. Or le texte est corrompu, des noms sont estropiés, un même et unique auteur se trouve dédoublé (si l'on peut dire) en trois, comme on le voit par le Codex 163 de la *Bibliothèque* de Photius, qui dit ceci : « J'ai lu, de Ouindanios Anatolios de Bèrytos, un recueil de préceptes sur l'agriculture. Il a pris la matière

62. Allusion aux sections 10-11, sur les jardins, arbres et fleurs.

63. Il n'y a dans tout l'ouvrage aucune indication chronologique. En I, 10, 4, parmi les présages, on lit : ἐν διδύμοις ἐὰν βροντήσῃ, ταραχὴν καὶ νόσον δηλοῖ καὶ σίτου φθορὰν καὶ Ἀράδων ἀπώλειαν; mais cette dernière indication est banale dans les βροντολόγια καὶ σεισμολόγια, comme on le voit par exemple par un manuscrit décrit par Paul MARC, *Byz. Zeitschr.*, 14, 1905, p. 615 (ἢ δὲ ἐνυκτὶ βροντῆσι βαρβάρων καὶ ἀράδων ἀπώλεια).

64. Courtes notices sur ces divers auteurs par E. LIPSIC, *op. cit.*, p. 109-111.

qu'il a rassemblée dans son livre à... » (suivent neuf noms). D'où nous apprenons d'abord qu'il n'y a pas trois auteurs différents qui seraient Ouindaniônios, Anatolios et Bèrytios (! *Géoponiques*), mais un seul qui s'appelait Ouindanos Anatolios de Bèrytos. Il est d'autre part intéressant de comparer les listes données par Photius, comme sources de l'ouvrage de Ouindanos, et par le compilateur des *Géoponiques*, comme ses propres sources :

PHOTIUS⁶⁵

« GÉOPONIQUES »

[Ouindanos Anatolios de Bèrytos]	Florentinos
Dèmokritos	Ouindaniônios
Afrikanos	Anatolios
Tarantinos	Bèrytios
Apouleios	Diophanès
Phlôrentios	Léontios
<i>Oualens</i>	Tarantinos
Léon	Dèmokritos
Pamphilos	Afrikanos
Diophanes (<i>Paradoxa</i>)	Pamphilos
	Apouleios
	<i>Varron</i>
	<i>Zoroastre</i>
	<i>Fronton</i>
	<i>Paxamos</i>
	<i>Damègérôn</i>
	<i>Didyme</i>
	<i>Sôtiôn</i>
	<i>Kyntiliôn</i>

On constate qu'à l'exception de Valens toute la liste de Photius se retrouve dans la liste des *Géoponiques* et en tête de celle-ci, qui y ajoute huit noms nouveaux. Donc les *Géoponiques* ont dû utiliser d'une part le même recueil que Photius, c'est-à-dire celui de Ouindanos Anatolios de Bèrytos⁶⁶, combinant neuf ouvrages

65. R. HENRY (dans son édition de la *Bibliothèque*, II, p. 134) donne pour les auteurs cités par Photius la référence à l'article de *RE* qui les concerne, sauf pour Tarentinos, Valens et Léon, qui lui sont inconnus.

66. Cf. KRUMBACHER, *Geschichte*², p. 262, pour une traduction de l'ouvrage d'Anatolios en syriaque au VI^e siècle (par Serge de Reshaina ?), d'où dériverait une adaptation en arabe de Kosta ibn Luka; et pour les traductions des *Géoponiques* en syriaque, arménien, arabe, latin, français, allemand.

plus anciens; et d'autre part un autre recueil, fondé sur huit autres auteurs de *res rusticae*, dont Marcus Terentius Varro. On peut imaginer des hypothèses un peu différentes, par exemple que l'ouvrage lu par Photius avait ensuite subi des additions empruntées aux écrivains nommés par les *Géoponiques*, mais la vérité doit être en gros celle-là.

Or nous avons aussi mention d'un auteur mystérieux, Kassianos Bassos *scholastikos*. Au début de la section I, un manuscrit au moins écrit : Ἀρχὴ σὺν θεῶ τῶν περὶ γεωργίας ἐκλογῶν Κασσιανοῦ Βάσσου σχολαστικοῦ. Dans certains manuscrits, la section II a pour intitulé : Ἐκ τῶν περὶ γεωργίας ἐκλογῶν Κασσιανοῦ Βάσσου σχολαστικοῦ βιβλίον δεῦτερον περιέχον τάδε. C'est ce même personnage qui, en tête des sections VII, VIII, IX (sur le vin et sur l'huile), s'adresse à son fils en ces termes : τάδε ἔνεστιν ἐν τῆδε τῆ βίβλῳ, ᾧ φιλάτε παῖ Βάσσε, ἐβδόμη [ὀγδόη, ἑνάτῃ] μὲν οὔση τῶν περὶ γεωργίας ἐκλογῶν τοῦ σοῦ πατρός, περιεχούση δέ, etc. L'hypothèse la plus simple serait que nos *Géoponiques* soient les Ἐκλογαὶ περὶ γεωργίας de Kassianos Bassos, puisque aussi bien la division en sections paraît correspondre exactement. Non point qu'il faille sans hésitation placer Kassianos au x^e siècle : son titre de σχολαστικός le déconseille⁶⁷. Mais le collaborateur de Constantin VII qui a exécuté sur l'ordre de son maître, « habillé » selon ses goûts et muni du préambule analysé plus haut, nos *Géoponiques*, a bien pu soit recopier à peu de chose près des Ἐκλογαὶ περὶ γεωργίας de Kassianos Bassos, soit les combiner avec le recueil de Ouindanios Anatolios que nous connaissons par Photius. En autres termes, l'œuvre de Kassianos Bassos se place entre celle d'Anatolios et les *Géoponiques*, soit que Bassos ait compilé ses propres Ἐκλογαὶ, soit qu'il ait remanié et complété celles de son prédécesseur — dans l'un et l'autre cas, au moyen des huit auteurs qui terminent la liste des sources mise en tête des *Géoponiques*. Je pense que c'est aussi Bassos qui est l'auteur des remarques personnelles qui émaillent le texte, et qui nous apprennent qu'il était de Bithynie, et propriétaire de vignobles (on a vu la place qu'ils tiennent dans l'ouvrage) ἐν τῷ Μαρατωνύμῳ χωρίῳ, localité d'ailleurs inconnue.

Quoi qu'il en soit⁶⁸, il me paraît certain que le PorphYROGÉNÈTE a bien formé et réalisé le projet de consacrer aux choses de la terre une encyclopédie d'*excerpta*

67. Sur ce terme, cf. ci-dessus, p. 261.

68. Quelques difficultés subsistent. Par exemple, si Kassianos est l'auteur du tout, il faut expliquer pourquoi V, 36 (mais justement il y est question de la Bithynie !) est donné comme « de Kassianos ». Si tous les noms d'auteurs cités en tête des *Géoponiques* se retrouvent bien dans le corps de l'ouvrage, il s'en trouve aussi d'autres qui ne sont pas annoncés, et certains appelleraient un commentaire : ainsi dans la section XVI, qui est aussi celle où Kassianos — si c'est bien lui — déclare qu'il « a vu à Antioche une girafe amenée de l'Inde ». Une étude plus poussée du texte, de sa tradition manuscrite, de sa langue, de la structure interne du recueil, de son utilisation par la *Souda*, et enfin des traductions, devrait conduire à une solution.

qui remettrait en pratique les leçons du passé. De toutes ses entreprises de ce genre, c'est probablement celle qui eut le plus de succès, si l'on en juge par le grand nombre de manuscrits grecs qui nous ont conservé les *Géoponiques*, et par leur diffusion en traduction dans diverses langues. C'est probablement aussi la moins originale de toutes, si même ce n'est pas, à l'exception du préambule, simple travail de copiste.

« L'armée
et le sacerdoce »

Le préambule des *Géoponiques* fait honneur à Constantin VII d'avoir vu que la πολιτεία comprend trois parts, στρατείαν τε καὶ ἱερωσύνην καὶ γεωργίαν. N'est-ce que le rappel de cette tripartition qui est la notion « politique » et sociale la plus profondément enracinée dans l'histoire de l'humanité ? Ou bien le Porphyrogénète a-t-il pris soin de faire composer aussi une encyclopédie militaire et une encyclopédie religieuse ?

Un empereur doit faire la guerre, comme Basile I^{er}, ou écrire sur la guerre, comme Léon VI. Que leur petit-fils et fils ait été un stratège en chambre, un guerrier de cabinet, ne le dispensait point, au contraire, de jouer sa partie, et il n'était pas quitte avec l'appendice au Livre I du *De ceremoniis*, dont on a parlé plus haut. Or le grand mouvement encyclopédique du x^e siècle s'est bien étendu à l'art militaire, mais surtout avant et après Constantin VII : avant, au temps et autour de Léon VI, et de ses *Constitutions tactiques* ; après, au temps et autour de Nicéphore Phocas, puis de Nicéphore Ouranos, dont la grande *Tactique* clôt la longue série des stratégestes byzantins. De façon générale, la littérature militaire et la tradition des textes militaires, où les travaux d'Alphonse Dain ont porté la lumière⁶⁹, sont le meilleur exemple de l'attitude des Byzantins devant ces problèmes. Quant à la part du Porphyrogénète, elle semble avoir surtout consisté dans la conception d'un corpus des stratégestes, que la chance nous a conservé : c'est le Codex *Laurentianus* 55, 4, que l'on date du milieu du x^e siècle⁷⁰. Il y a la plus grande vraisemblance qu'il a été exécuté dans le scriptorium impérial, pour la bibliothèque du Palais⁷¹, et A. Dain, qui l'a le mieux étudié, y reconnaît le

69. Toute la bibliographie se trouve dans le travail posthume d'Alphonse DAIN, Les stratégestes byzantins (mis au net et complété par J.-A. de FOUCAULT), *Travaux et Mémoires*, 2, Paris, 1967, p. 317-392.

70. A. DAIN, *op. cit.*, p. 361-362 et (rédaction de FOUCAULT) 382-385, avec la bibliographie antérieure.

71. Cf. J. IRIGOIN, Pour une étude des centres de copie byzantins, II, *Scriptorium*, 13, 1959, p. 177-181, « Un groupe de manuscrits du scriptorium impérial ». L'auteur rapproche les quatre manuscrits constantiniens suivants, dont il constate les ressemblances : *Turonensis* 980 (Codex de Peiresc), Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας; *Vatic. gr.* 73, Περὶ γνομῶν; *Lipsiensis Bibl. Urb.* 28, *De ceremoniis*; et le *Laurentianus* 55, 4. « Tout se passe, écrit-il, comme si [ces] manuscrits, conservés ou, mieux, enfermés dans une bibliothèque [celle du Palais] où on n'avait pas licence de les recopier, avaient été dispersés en 1204, lors du pillage de Constantinople. » Il y joint le manuscrit de Berlin des *Hippiatriques*, dont on parlera plus loin.

plus important des manuscrits de stratégistes, fruit d'une « entreprise de caractère officiel », écrit tout entier d'une même main, et peut-être l'exemplaire même de la translittération (au moins pour certains traités). C'est une véritable encyclopédie militaire, comprenant un recueil de traités byzantins, un recueil des tacticiens de l'Antiquité, enfin le recueil des œuvres militaires de Léon VI, ou mises sous le nom de Léon VI. Elle s'ouvre et se termine par deux ouvrages, ou mieux paraphrases, du Porphyrogénète (ou directement inspirés par lui) : en tête, comme une manière de préface, le premier appendice au Livre I du *De ceremoniis*; en fin ⁷², le *Στρατηγικὸν περὶ ἑθῶν διαφόρων ἑθνῶν*, qui vient en fait des parties du *Stratégikon* dit de Maurice consacrées à la manière de combattre les Perses et les Scythes ⁷³.

Peut-on parler aussi d'une encyclopédie religieuse ? C'est le problème du *Ménologe* de Syméon dit le Métaphraste, personnage encore mystérieux ⁷⁴, né peut-être sous Léon VI ⁷⁵, mort sans doute sous l'habit monastique vers la fin du x^e siècle, mais dont la carrière de haut fonctionnaire civil occupe une grande partie de ce siècle : il atteignit à la haute charge de *prôtasèkrètis* au plus tard sous Romain II ⁷⁶, puis devint logothète du drome et *magistros*. Le *Ménologe* qui fit sa célébrité, et qui nous est connu par environ sept cents manuscrits, est un recueil de cent quarante-huit textes, tous des Vies de saints sauf deux, à savoir un texte sur l'Acathiste et, chose peut-être significative (mais l'insertion pourrait être postérieure), le discours de Constantin VII sur la translation de l'image d'Edesse ⁷⁷. Syméon s'est servi de Vies anciennes, auxquelles il a fait subir des remaniements, dont Psellos, interprète de son temps, le loue sans réserve ⁷⁸ : ses prédécesseurs n'auraient été que de grossiers ignorants, et il est heureux que l'admirable

72. Juste après le dernier opuscule mis sous le nom de Léon VI, Πῶς δεῖ τοῖς Σαρακηνοῖς μάχεσθαι, qui est en fait extrait de la Constitution XVIII, et figure ainsi deux fois dans le *Laurentianus*.

73. Si bien que ce texte, lui aussi, figure deux fois dans le *Laurentianus*. Cf. A. DAIN, *op. cit.*, p. 362 et 385.

74. Pour l'état actuel des questions, et la bibliographie antérieure, cf. H.-G. BECK, *Kirche und theol. Literatur...*, p. 570-575, à compléter par J. DARROUZÈS, *Epistoliers byzantins du X^e siècle*, Paris, 1960 (cf. l'Index, s.v.). On accepte généralement l'identification du Métaphraste avec le chroniqueur Syméon *magistros* et logothète, sur lequel cf. MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*³, I, p. 515 sq.

75. J. DARROUZÈS (*op. cit.*, p. 34), par exemple, estime qu'il « a pu fort bien avoir 25 à 30 ans en 925 ». H.-G. BECK (*op. cit.*, p. 521), qui juge vraisemblable qu'il soit né sous Léon VI, le fait mourir au tournant du x^e siècle.

76. DÖLGER, *Regesten*, n° 691.

77. Cf. ci-dessus, n. 18. On a fait observer que les saints du Métaphraste (il n'y en a jamais plus d'un par jour) remontent presque tous aux temps anciens, et qu'il n'y en a que très peu datant de l'iconoclasme ou des guerres contre les Arabes. N'est-ce pas le même esprit « antiquisant » qui anime les entreprises de Constantin VII ?

78. Michaelis PSELLI *Scripta minora*, éd. KURTZ-DREXL, I, Milan, 1936, p. 99 sq. Tout cet éloge du Métaphraste par Psellos, et l'accoluthie éditée à la suite, sont pleins d'intérêt.

(θαυμάσιος) Syméon soit venu refaire ce qu'ils avaient à tous égards si mal fait. En réalité la comparaison, lorsqu'elle est possible, entre une Vie prémétaphrastique et la rédaction métaphrastique montre que celle-ci a noyé dans la rhétorique la saveur que pouvait avoir l'original, qu'elle a fait disparaître l'authenticité sous la convention hagiographique, parfois même qu'elle est inexacte et infidèle⁷⁹ : *funestissimus homo, devastator*, disait du Métaphraste H. Delehaye. Si l'on ajoute que la comparaison est rarement possible, parce que l'immense succès du *Ménologe* métaphrastique a entraîné l'oubli et la perte de textes qu'on ne lisait plus, il est difficile de ne pas tomber d'accord avec le grand bollandiste. Mais l'entreprise est-elle due, au moins pour ses débuts, à l'initiative de Constantin VII⁸⁰? Il n'y a point d'impossibilité chronologique, ni d'in vraisemblance, au contraire, quant au principe et à l'esprit de la métaphore. Il n'y a point de preuve non plus, et il faut se garder d'attribuer au Porphyrogénète tout ce qui était dans l'air du temps. La notice métrique (?) d'un manuscrit du ménologe métaphrastique, *Vatic. gr.* 815⁸¹, du XI^e-XII^e siècle, qui fait honneur à un Κωνσταντῖνος νέος d'avoir autrefois constitué un recueil hagiographique, n'est ni claire ni décisive.

Questions
controversées

Pour chaque branche du savoir, une recherche attentive et surtout une enquête codicologique bien conduite pourraient déceler l'existence, au X^e siècle, d'un ouvrage ou d'une collection ayant par quelque côté le caractère d'une encyclopédie. Encore faut-il se retenir d'en voir partout, et reconnaître que bien des questions ne sont pas encore claires.

79. C'est le cas, par exemple, pour saint Spyridon, grâce au livre de P. van den VEN, *La légende de saint Spyridon, évêque de Trimithonte*, Louvain (Bibliothèque du Muséon, 33), 1953. La comparaison de la Vie métaphrastique avec celle qu'elle a utilisée, à savoir la Vie écrite par ΘΕΟΔΩΡΟΣ DE ΡΑΦΟΣ, inspire à l'auteur (p. 130 sq.) de justes remarques sur la valeur du travail du Métaphraste, et lui fait donner raison à H. Delehaye dans la querelle qui l'a longtemps opposé à A. Ehrhard, défenseur têtue de Syméon.

80. Je n'en trouve pas d'indice dans l'*Eloge* par PSELLOS cité ci-dessus, où je relève cependant cette phrase, qui fait clairement allusion à l'intervention d'un empereur qu'on ne nomme pas : φασί γέ τοι μηδ' ἐκ παρέργου τοῦτον ἦφθαι τοῦ πράγματος μηδὲ αὐτὸν προθέμενον (...) βασιλείου δὲ τοῦτον παρακλήσεις ἐπὶ τοῦτο προήνεγκαν (éd. KURTZ-DREXL, I, p. 105, l. 16-17).

81. R. DEVRESSE, *Codices Vaticani Graeci*, III, Vatican, 1950, p. 350-351. La notice est au fol. 1^v, à la suite du pinax : + Ἐκπαλ' ἤθροισε παλαιῶ ῥήτορος γλώττης ἀκροθίνια μαρτύρων ἀποστόλων πάντων προφητῶν δικαίων καὶ ὁσίων ἀριστεύματα κατὰ τοῦ ἀντιπάλου Κωνσταντῖνος νέος ποθήσας τούτων τὰς ἀριστείας ἀπαθίσας ἔνθεσιν βιβλίοις τεῦξε παγκάλλους εὐμεγέθεις ἤνθισεν ἐπὶκοίλεν (= ἐποίηλεν) ἥδη κατέχει · ἀλλ' ὧ ἀναξ πάντων καὶ στεφοδότα δῶρσαι τούτῳ τῆς στάσεως ἐκείνων. Ce texte, qui ne se laisse ni ramener à des dodécasyllabes corrects ni traduire littéralement, et qui juxtapose les mots en abusant de l'asyndète, est probablement corrompu. On comprend cependant qu'un empereur (cf. στεφοδότα), Constantin le Jeune, a fait rassembler les exploits des saints et qu'il en a fait composer une gerbe colorée dont les fleurs sont des livres. Devresse ne doute pas qu'il s'agisse de Constantin VII, non plus que EHRHARD, *Überlieferung*, II, 1938, p. 493, n. 5.

C'est le cas dans le domaine du droit. Il est vrai que la réalisation d'une sorte d'encyclopédie juridique peut être portée à l'actif de la dynastie macédonienne, mais c'est à Basile I^{er}, peut-être à Photius, que remonte la conception du grand corpus des *Basiliques*, achevé et publié sous Léon VI. Dans l'état où nous est parvenu ce vaste travail de récupération, de conservation, mais aussi de mise à jour (« épuración », ἀνακάθαρσις, disent les textes) de l'œuvre législative du passé, on y reconnaît deux éléments : les textes législatifs proprement dits, et les scholies interprétatives, pour la plupart œuvre des grands jurisconsultes qui travaillèrent sur le Code Justinien. Le recueil des lois et celui des commentaires ont-ils été élaborés en même temps, ou bien les scholies, qui peuvent prendre la dimension de petits traités, ont-elles été ajoutées après coup ? L'opinion semble maintenant prévaloir qu'il y aurait eu en quelque sorte deux « éditions », d'abord des textes législatifs seuls, puis des textes accompagnés de scholies. Constantin VII est-il à l'origine de cette seconde édition, du moins dans son état primitif, car elle est restée vivante et a continué d'évoluer ? Lorsque Balsamon, dans la préface de son *Syntagma*⁸², parle d'une ἀνακάθαρσις opérée par Constantin VII, il s'agit peut-être de la constitution du noyau primitif de l'appareil des scholies, retenant l'œuvre des jurisconsultes des VI^e-VII^e siècles : une équipe constituée par le Porphyrogénète pourrait en être responsable, mais il n'est pas aisé, dans l'état actuel de la tradition manuscrite, d'en reconnaître l'œuvre, car les copistes ne se firent pas faute d'y apporter des changements et des additions⁸³. Un autre grand ouvrage du temps est la *Synopsis major* des *Basiliques*, avec ses appendices où l'on trouve une série de nouvelles et divers traités juridiques, mais il est difficile de soutenir qu'elle entre dans un programme conçu par Constantin VII. D'après les recherches récentes⁸⁴, trois « éditions », ou mieux états, dateraient cependant de son règne, et sont en tout cas antérieurs à 962, date d'une nouvelle de Romain II qui n'apparaît que dans un quatrième état de l'ouvrage : un premier état ne donnait que le texte de la *Synopsis*, enrichi dans les marges d'extraits ou de résumés

82. Je dois cette indication à M. N. Svoronos, qui a fait naguère, à l'École des Hautes Etudes, une communication sur l'encyclopédisme juridique au temps de Constantin VII. Il n'est, d'autre part, sans doute pas nécessaire de rappeler ici que ce sont les travaux et éditions de H. J. SCHELTEMA qui ont le plus contribué à relancer les recherches sur les *Basiliques*.

83. En revanche, N. Svoronos ne pense pas que l'ouvrage dit *Epitome legum*, qui comprend des résumés de lois figurant dans le *Corpus Juris Civilis*, dans le *Procheiron* et dans les *Basiliques*, puisse être attribué à la même équipe. Une notice d'un manuscrit tardif (*Laurent*, 80, 6, du XV^e siècle) en place la composition ἐν τῷ πρώτῳ ἔτει τοῦ εὐτύχους Κωνσταντίνου τοῦ υἱοῦ Λέοντος τοῦ εὐεργέτου, mais les manuscrits les plus anciens disent ἐν τῷ πρώτῳ ἔτει τοῦ εὐτύχους Ῥωμανοῦ βασιλέως : probablement Romain Lécapène, donc l'année 920, car on a remarqué qu'il n'y a pas trace dans l'*Epitome* des grandes nouvelles publiées après 920.

84. N. SVORONOS, *Recherches sur la tradition juridique à Byzance. La Synopsis major des Basiliques et ses Appendices*, Paris (Bibliothèque byzantine, Etudes, 4), 1964.

des nouvelles de Romain Lécapène et de Constantin VII; un deuxième ajouta à la fin le texte de trois nouvelles de ces deux empereurs; un troisième mit de l'ordre en remplaçant les extraits ou résumés des nouvelles par leur texte intégral et en rejetant le tout après la *Synopsis* proprement dite. Mais la rédaction de celle-ci serait de très peu postérieure à 920, donc sans rapport avec Constantin VII.

Il y a de bonnes raisons de croire que le x^e siècle a vu renaître le genre des traités médicaux, *Ἱατρικά*, qui avait fleuri quelques siècles plus tôt, étant bien entendu que les nouveaux ouvrages ne présentèrent, par rapport aux anciens, ni originalité ni progrès. Et il me paraît vraisemblable que Constantin VII fut à l'origine d'une sorte d'encyclopédie médicale. Les deux principaux traités de Théophane Nonnos, la *Σύνοψις ἐν ἐπιτομῇ τῆς ἱατρικῆς ἀπάσης τέχνης* et le *Περὶ διαίτης* qui la complète, sont munis de préambules qui ne me laissent aucun doute sur le fait que ces traités ont été commandés par le Porphyrogénète⁸⁵ : ils le disent clairement, et se livrent en outre à des considérations sur la *παιδεία ἑλληνική*, et sur la langue qu'il convient d'employer pour être compris de tous, qui rappellent jusque dans les termes les préambules d'œuvres constantiniennes que nous avons examinées. De peu de poids, au regard de ces concordances, est l'objection que les œuvres de Nonnos ne se présentent pas comme les *Excerpta*, ne donnent pas les noms des auteurs anciens mis à contribution : Constantin VII, on l'a vu, n'a pas employé ni imposé uniformément ce procédé.

Proche de la médecine est l'art vétérinaire : un luxueux manuscrit des *Hippiatriques*, *Berol. Phillipp.* 1538, dont L. Cohn, qui l'a décrit, a bien vu l'importance⁸⁶, présente tous les caractères d'un manuscrit « impérial », confectionné pour le Porphyrogénète, sûrement sur son initiative. Et pour rester dans le monde animal, ajoutons qu'il a aussi fait faire une « histoire des animaux » au moyen de divers traités sur ce sujet : elle comprenait au moins deux Livres, et nous est conservée par deux manuscrits du xiv^e siècle, *Paris. Suppl. gr.* 495, rapporté du monastère athonite du Pantocrator par Minoïde Mynas, et *Athous* 3714 (*Dionysiou* 180)⁸⁷. L'intitulé, très clair quant à la méthode et aux sources

85. L. COHN, *Bemerkungen zu den Konstantinschen Sammelwerken*, *Byz. Zeitschr.*, 9, 1900, p. 154-160, cf. p. 154-158. L'auteur traite des manuscrits berlinois du *Περὶ διαίτης*, édite les préambules des deux livres, les rapproche de celui du traité général. Il montre que l'une des sources du *Περὶ διαίτης* est un ouvrage de médecine dédié à Constantin Pogonat. Il doute, en revanche, que la *Σύνοψις ἐν ἐπιτόμῳ τῶν βοθημάτων* soit bien de Théophane Nonnos (cependant R. DEVREESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 271, la fait encore figurer sous son nom). Au reste nous manquons d'une notice à jour sur les manuscrits (dont plusieurs dans leur intitulé nomment « Constantin le Porphyrogénète ») et les œuvres de Nonnos.

86. L. COHN, *op. cit.*, p. 158-160. Cf. J. IRIGOIN, *op. cit.* (*Scriptorium*, 13, 1959), p. 180-181, citant K. Weitzmann, qui par le style de l'illustration date aussi le manuscrit du milieu du x^e siècle.

87. Sp. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, I, Cambridge, 1895, p. 355.

employées, attribue l'œuvre à « l'empereur Constantin » : Συλλογή τῆς περὶ ζῶων ἱστορίας χειρσαίων πτηνῶν τε καὶ θαλαττίων Κωνσταντίνῳ τῷ μεγάλῳ βασιλεῖ καὶ αὐτοκράτορι φιλοπονηθεῖσα⁸⁸ · Ἀριστοφάνους τῶν Ἀριστοτέλους περὶ ζῶων ἐπιτομή, ὑποθεθέντων ἐκάστῳ ζῳῶ καὶ τῶν Ἀλιανῶ καὶ Τιμοθέῳ καὶ ἑτέροις τισὶ περὶ αὐτῶν εἰρημένων. Suit une épigramme de quatre dodécasyllabes, qui fait honneur de l'ouvrage au πιστὸς καὶ σοφὸς Κωνσταντίνος. Il n'y a guère de doute qu'il s'agit bien du Porphyrogénète, mais il n'a pas composé cet ouvrage, il l'a fait composer; le véritable auteur se découvre quand, à la fin du premier Livre, il annonce : ἐν δὲ τῷ ἔχομένῳ (...) κατ' εἶδος ἐκάστου ζῳου τὰς τε πράξεις καὶ τοὺς βίους (...) ἀναγραφῆς ἀξιῶσας ἀναθήσομαι σοι⁸⁹.

On n'examinera pas si l'on peut aussi parler, pour le x^e siècle, d'encyclopédie scientifique (au sens des sciences « exactes »), parce que les travaux d'approche, sur les manuscrits et la tradition des textes, manquent encore. Mais il ne paraît pas qu'ils doivent conduire aux mêmes résultats que pour les sciences de l'homme. Avec la génération de Jean Grammatikos et de Léon le Mathématicien, nous avons le sentiment que les sciences tiennent une grande place chez les épigones de l'iconoclasme; puis un tournant se prend avec Photius et, plus nettement, Aréthas; au x^e siècle, particulièrement autour du Porphyrogénète, d'autres préoccupations orientent dans une direction qui n'est rien moins que « scientifique ».

*Lexiques
et encyclopédies
alphabétiques*

C'est ici que trouve son achèvement l'effort encyclopédique du x^e siècle. Il s'en faut que tout soit clair : ainsi pour les lexiques étymologiques, y compris le plus connu, Ἐτυμολογικὸν μέγα, dont ni la date, ni les rapports avec les autres *Etymologica* ne sont bien assurés. De tout autre importance est le dictionnaire byzantin par excellence, qu'on a longtemps cru l'œuvre d'un personnage nommé Soudas⁹⁰ alors que le titre le mieux attesté est ἡ σοῦδα⁹¹ : il est comme le couronnement de l'édifice

88. Quelques menues divergences dans le *pinax* du manuscrit de Dionysiou qui, à bon droit peut-être, a ἐρανισθεῖσα au lieu de φιλοπονηθεῖσα. Le même manuscrit, après le nom de Constantin, laisse un blanc : le scribe n'a pas pris sur lui d'identifier l'auteur avec le Porphyrogénète, bien que sans doute il en eût l'envie.

89. J'ai cité d'après le *Parisinus*, et d'après l'édition de Sp. LAMBROS, *Excerptorum Constantini de natura animalium libri duo, Aristophanis historiae animalium epitome sub junctis Aeliani Timothei aliorumque eclogis*, Berlin (Supplementum Aristotelicum, I, 1), 1885.

90. La notice que lui a consacrée KRUMBACHER (*Geschichte*², p. 562-570) reste un modèle de science et de jugement. Elle rend un juste hommage aux travaux et à l'édition de G. Bernhardt. Depuis lors, les recherches de Ada ADLER, qui ont abouti d'une part à l'article « Suidas » de *RE* (VII, 1931, col. 675-717), d'autre part à la grande édition critique en cinq volumes qu'il faut désormais consulter (Leipzig, 1928-1938), ont renouvelé maintes questions. Bibliographie récente : MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*², I, p. 512-515.

91. Eustathe de Thessalonique cite déjà Σούδας, mais tous les bons manuscrits du lexique

que nous avons vu lentement s'élever. Nous n'en connaissons ni l'auteur, ni la date. Celle-ci doit être nécessairement placée entre Photius, qui est cité, et même les *Excerpta* constantiniens, qui sont largement utilisés, d'une part, et d'autre part Eustathe de Thessalonique, qui cite la *Souda*⁹² : les arguments font défaut pour une datation plus précise. Sans doute, à la fin de la rubrique « Adam », une chronologie de l'histoire universelle laisse en blanc le nombre d'années écoulées jusqu'à Romain II (959-963), puis jusqu'à la mort de Jean Tzimiskès (976)⁹³, de même qu'à la fin de l'article « Constantinople » est laissé en blanc le nombre d'années écoulées « depuis la fondation de la Nouvelle Rome jusqu'aux empereurs Basile [II] et Constantin [VIII] les Porphyrogénètes » (976-1025)⁹⁴ : ces lacunes s'excluant l'une l'autre, puisqu'un auteur mentionnant Basile II et Constantin VIII devait connaître les dates de Romain II et de Tzimiskès, il n'y a rien à en conclure, et ces passages peuvent être des interpolations. Il en est de même de deux notices injurieuses sur le patriarche Polyeucte (956-970), aux articles Ἡνίοχος et Πολύευκτος (le Comique)⁹⁵, encore que de quelque façon qu'on les tourne on puisse difficilement, à mon avis, les éloigner beaucoup de ce patriarcat. Bref il n'y a pas de raison décisive pour refuser de dater la *Souda*, sinon du règne de Constantin VII, du moins de la

disent ἡ σοῦδα. Eustathe ne comprenait donc plus ce titre. Celui-ci a donné lieu à maintes explications, surtout depuis le mémoire de F. DÖLGER (Der Titel des sog. Suidaslexikons, *Sitzungsber. Bayer. Akad.*, 1936, Heft 6; cf. aussi, et entre autres études, Zur Σοῦδα-Frage, *Byz. Zeitschr.*, 38, 1938, p. 23-35), qui tirait σοῦδα vers le sens de : palissade, protection. D'où un long débat avec H. GRÉGOIRE (cf. notamment *Byzantion*, 11, 1936, p. 774-783; 12, 1937, p. 293-300; 13, 1938, p. 389-391; 17, 1944-1945, p. 300-331), qui a justement fait remarquer que σοῦδα ne signifie pas palissade, mais fossé, appellation bizarre pour un lexique. L'hypothèse de S. G. MERCATI (en dernier lieu : *Rendiconti Accad. dei Lincei*, sér. VIII, vol. XVII, 1962), qu'il s'agit d'une transcription fautive de l'italien *Guida*, n'a pas trouvé grand écho. Reste, parmi les moins invraisemblables, l'explication par l'acrostiche : (ἦτοι) συναγωγή ὀνομαστικῆς ὕλης δι' ἀλφαβῆτου (var. : διαφόρων ἀνδρῶν). Le débat demeure ouvert.

92. Les plus anciens manuscrits sont du XII^e siècle.

93. Ed. ADLER, I, p. 43 sq. (n^o 425), cf. p. 45-46.

94. Ed. ADLER, III, p. 177 (n^o 2287). Evidemment l'auteur qui écrit : ἀπό δὲ κτίσεως τῆς Νέας Ῥώμης μέχρι τῶν κατεχόντων τὰ σκήπτρα Ῥωμαίων Βασιλείου καὶ Κωνσταντίνου τῶν Πορφυρογεννητῶν ἔτη (*vacat*), écrit sous Basile II et Constantin VIII, et on serait tenté d'y voir un *terminus ante* pour la rédaction soit de la *Souda*, soit au moins de l'article « Constantinople ». Mais la chronologie aux totaux partiels erronés, qui tente de compléter des tableaux qui entraînaient partout (cf. Nicéphore, de Boor, p. 102; Georges le Moine, de Boor, II, p. 804), et qui a été placée à la fin de l'article « Adam », invite à la prudence.

95. Ed. ADLER, II, p. 574 (n^o 392), et IV, p. 164 (n^o 1959). A propos de la mention, empruntée sans doute à Athénée, de ces deux comiques, la *Souda* (ou l'interpolateur) ajoute : Κατὰ Πολυεύκτου πατριάρχου ἐγένετο καὶ καθ' ἡμᾶς Πολύευκτος, ἀποφράς, ἡμιγύναιος, θεοστυγῆς, βαρῶρητος, Κωκυτοῦ καὶ Στυγῶς δεινὸν καὶ δλέθριον τῷ βίῳ ἐκλόχευμα.

seconde moitié du x^e siècle. Mais il faut aussi considérer qu'une entreprise de ce genre a pu rester longtemps sur le métier, et occuper pendant de longues années son ou ses auteurs.

De ceux-ci nous ne savons rien, et peu de chose de leur façon de faire. Comme pour narguer notre curiosité, l'ouvrage commence (est-ce une interpolation ?) par une déclaration qui semble annoncer une réponse : τὸ μὲν παρὸν βιβλίον Σούδα, οἱ δὲ συνταξάμενοι τοῦτο ἄνδρες σοφοί; suit une liste de onze noms, mais ce sont ceux d'anciens lexicographes, qui sont bien ensuite mentionnés chacun à sa place alphabétique dans le corps du lexique, mais qui n'en sont point les auteurs. Les études faites sur les sources de la *Souda*⁹⁶ mettent de plus en plus en évidence que le compilateur ne recourt généralement pas aux textes originaux, mais déjà à des compilations : lexiques et *Etymologica*, recueils de scholies, recueils de proverbes, *Excerpta*, à commencer par ceux de Constantin VII, etc. Cette pratique, générale à Byzance, des compilations qui s'enchaînent et s'emmêlent est bien faite pour décourager la recherche des sources, déjà par elle-même assez vaine. Du moins l'auteur a-t-il procédé avec sérieux et soin, et un certain souci d'une présentation commode⁹⁷, qui lui ont valu le succès, comme en témoignent le nombre des manuscrits et celui des citations. Mais enfin, qu'est-ce que la *Souda*? Une succession de quelques milliers d'articles, dont l'étendue va d'un seul mot à une page et plus. On y trouve l'explication d'une forme difficile (ἐήλακεν ἐλήφθη) ou d'un mot rare (ἀγνηροτή · ἡ αὐθάδεια), un renseignement grammatical (ἀσυνήθης · ἀσυνήθους κλίνεται), des éclaircissements sur les mots à sens multiples (ἐπιεικῶς), aussi bien que des notices sur les personnes, les lieux, les institutions, ou sur des notions (κόσμος, νοῦς, φύσις). C'est une encyclopédie essentiellement historique et littéraire, mais c'est aussi un recueil de proverbes, et une manière de dictionnaire des citations⁹⁸. C'est, dirait-on, un « dictionnaire de la conversation » à l'usage des gens « cultivés » : reflet, à ce titre, de la culture et de l'idéal de culture d'une époque, dont il donne une image qui souvent nous déconcerte. De la *Bibliothèque* de Photius, toute remplie de réflexions personnelles inspirées par la lecture directe des auteurs, jusqu'à la compilation des compilations qu'est la *Souda*, une évolution est sensible, dont il serait injuste de généraliser la portée, mais qui fait apercevoir une dégradation.

96. L'analyse des résultats obtenus jusqu'en 1930 occupe la plus grande partie de l'article « Suidas », par A. ADLER, dans *RE* (cité ci-dessus, n. 90). Cf. aussi l'Introduction au t. I de son édition, p. xvi-xxiv.

97. La consultation est facilitée par le fait que les articles se suivent κατὰ ἀντιστοιχίαν, c'est-à-dire dans un ordre qui combine l'ordre alphabétique et l'usage de la prononciation, en rapprochant α-ε, ε-η-ι, ο-ω, οι-υ.

98. Les excellentes Tables qui accompagnent l'édition ADLER font ressortir que les auteurs les mieux représentés sont Homère, Sophocle, Aristophane, Polybe, Elie, et les auteurs d'épigrammes.

Bien des caractères de cet encyclopédisme byzantin du x^e siècle sont, pour nous, surprenants. Il ignore, il repousse l'esprit critique. S'il recourt aux œuvres originales, c'est pour les dépecer et les vider de leur âme. Il est insensible à la beauté antique, ou du moins le laisse croire. Il n'a pas l'idée qu'on puisse progresser, ou simplement s'adapter : certes les généraux grecs ont triomphé, sur les champs de bataille, des Arabes ou des Bulgares, mais quand ils écrivent sur l'art militaire, ils en sont encore, dirait-on, à combattre les Perses ou les Scythes. On a l'impression d'un monde fermé, où la réalité vivante ne pénètre pas. Et c'est bien l'une des deux faces de Byzance : il n'est pas étonnant qu'un régime et une civilisation théocratiques instituent une zone préservée, protégée par l'itération rituelle du passé; le changement, *καινοτομία*, nous dirions l'ouverture, est plus qu'un danger, une faute; innover, *νεοεπιζειν*, c'est troubler l'ordre providentiel.

Cependant les réalisations de cet encyclopédisme trouvent, dans leurs dimensions peu communes, un air de grandeur. Elles sont justifiées, à nos yeux, par leur effort heureux pour retrouver, récupérer, sauvegarder. Et leur sens le plus profond est peut-être qu'elles consacrent une réconciliation, dont il n'était pas évident qu'elle pût se faire. Le monachisme de l'époque iconoclaste, victorieux, mais enragé par le combat et enivré par sa victoire même, pouvait choisir l'intransigeance extrême, et peut-être la faire triompher. Si les choses tournèrent autrement, c'est, je pense, parce qu'au même moment l'éloignement de la menace arabe, longtemps portée au cœur même de l'Empire et désormais refoulée aux frontières, relâcha l'insupportable tension dans laquelle pendant deux siècles Byzance avait vécu. Celle-ci put s'engager dans la grande confrontation, devenue sans danger, avec le passé hellénique. Et du seul fait qu'elle ne le condamna pas, elle le sauva.

CONCLUSION

« ... cette avarice de l'homme cultivé ruminant sans cesse le même acquis, la même culture et devenant, comme tous les avars, victime de l'or caressé. »

G. BACHELARD,

La formation de l'esprit scientifique, p. 7.

Comme je l'ai dit au début de cet ouvrage, je n'ai prétendu à rien d'autre que présenter un certain nombre de « notes et remarques ». En dépit de leur caractère incomplet et provisoire, permettent-elles de dégager quelques conclusions ? La première serait, je crois, que les réponses aux questions que nous nous sommes posées doivent être cherchées à l'intérieur de l'Empire byzantin, dans la logique de ses structures et de son évolution : car pendant toute la période que nous avons considérée (et celle-là seulement), Byzance demeure maîtresse de son destin. Durant ces sept siècles, elle a lentement créé, elle-même et elle seule, sa civilisation, qui domine de haut les autres. Et c'est pourquoi, dans ce domaine aussi, la fondation de Constantinople et la dépossession de Rome, venant après que le christianisme, composante essentielle de cette civilisation, se fut coupé, arraché du judaïsme et identifié à l'Empire romain, sont une des maîtresses dates de notre histoire.

Dans les premiers siècles de l'Empire grec, la situation créée par la coexistence de la tradition d'un hellénisme profane d'une part, de la révolution apportée par le christianisme triomphant de l'autre, ouvrait la voie aux solutions les plus diverses. Mais nous avons fait deux constatations. La première : que la tradition de l'hellénisme qui s'installe à Constantinople au IV^e siècle, et s'y enracine grâce à la protection impériale accordée aux écoles, aux scriptoria, aux bibliothèques, représente certes un hellénisme non-classique que je qualifierais volontiers de baroque, un « hellénisme d'Empire » à dessein politique, mais assure cependant une continuité, une permanence. La seconde : que le christianisme byzantin, héritier d'un instrument dialectique qui avait atteint une sorte de perfection, a choisi de s'en servir contre ses adversaires, donc de s'appropriier leur culture, au lieu de l'anéantir. Ces deux faits fondent durablement l'originalité de Byzance.

Il n'est pas facile de comprendre pourquoi cet équilibre apparaît compromis au VI^e siècle. L'action personnelle de Justinien, qui n'allait point dans le sens

d'un humanisme, n'est pas une explication suffisante, ni même, bien qu'on doive y prêter grande attention, les rapports nouveaux noués entre l'Eglise et le pouvoir. S'agit-il donc de l'émergence et de l'aboutissement d'une tendance beaucoup plus ancienne, aussi vieille peut-être que Byzance, à laquelle les circonstances se seraient alors trouvées favorables ? Il est certain que les signes d'une crise de la connaissance sont bien antérieurs à l'iconoclasme. Mais une ombre de plus en plus épaisse enveloppe les faits de civilisation, surtout après la disparition de la Perse, vis-à-vis de laquelle l'Occident s'était si longtemps défini, et l'apparition de l'Islam, en face duquel Byzance ne réussit pas à se définir. On parvient à trouver aux événements une explication, on leur construit un enchaînement logique qui, vrai ou faux, paraît au moins vraisemblable : il est plus difficile de comprendre des hommes qui nous ont si peu parlé d'eux-mêmes.

L'image définitive de Byzance a été durement forgée dans la longue lutte contre les Arabes, et dans la longue guerre de religion que fut la querelle des images. On peut, de notre point de vue, se féliciter que les Grecs l'aient emporté, pour l'essentiel, dans la première. On ne saurait donc sans illogisme regretter que, dans la seconde, la victoire de l'orthodoxie ait été trop écrasante, car les deux choses étaient liées. Il n'est pourtant pas facile de dénouer une sorte de contradiction. Dans la mesure où le triomphe du parti iconodoule a été celui d'une tradition, qui conservait certes une part, mais une part seulement, de l'héritage de l'hellénisme, n'a-t-il pas aussi, et cette fois contre l'esprit de l'hellénisme antique, porté gravement atteinte à la liberté de la pensée, au progrès du savoir, à tout ce qui s'oppose à l'inertie de la tradition ? Mais si l'on considère dans le même temps la grandeur de l'Etat byzantin, au-dedans et au-delà de ses frontières, n'est-on pas contraint d'admettre que ce qui se passait dans le domaine de la culture devait nécessairement comporter bien des aspects positifs ? La « querelle des images », répétons-le, a été un puissant ferment de la spéculation, une remise en cause stimulante, une interrogation féconde sur les valeurs fondamentales, et sur l'essence même, d'un hellénisme chrétien. Or aucun des deux partis, à l'exception d'un groupe de moines zélotes (mais ils ne jouaient plus le rôle qu'ils avaient joué autrefois en Egypte), n'a contesté le sens et la valeur de la *paideia*. Si les iconodoules ont accusé leurs adversaires d'ignorance et de grossièreté, ce thème obligé de la polémique signifie seulement qu'ils avaient une autre idée de la culture. Et les iconoclastes, quand ils avaient le pouvoir de le faire, n'ont pas bouleversé le contenu de la connaissance : quand les textes de l'époque énumèrent les matières de l'enseignement, ce sont toujours les anciennes disciplines, et même si l'on admet, comme on doit le faire, que ces énumérations sont souvent de pure forme, du moins font-elles voir qu'aucun système nouveau n'avait été institué pour remplacer l'ancien. Byzance n'a pas connu les profondes ténèbres qui recouvrirent d'autres pays.

S'il n'y a donc pas eu de rupture brutale, il est vrai qu'il y a eu un ralentissement, et comme un effacement devant des tâches plus urgentes. Pendant longtemps, l'absence de témoignages sur un enseignement supérieur public oblige à admettre qu'il avait cessé d'exister : ce que confirme, lorsqu'il reparaitra, l'unanimité des sources à saluer cette nouveauté. Pendant longtemps, ce sont des individus isolés, autodidactes ou, parfois, instruits par des maîtres privés, qui entretiennent la tradition du savoir. Rappelons quelques dates : Tarasios, Platon se sont formés vers le milieu du VIII^e siècle; Nicéphore, Théodore Stoudite, quelque deux décennies plus tard; Jean Grammatikos, avant la fin du même siècle. Léon le Mathématicien a dû naître vers 790-800, Photius vers 810, Constantin-Cyrille en 827 (l'année où le manuscrit du Pseudo-Denys fut remis à Louis le Pieux), Aréthas vers le milieu du IX^e siècle. Dans le même temps où Jean Grammatikos recherche les documents iconoclastes, Léon le Mathématicien, en quête de manuscrits profanes, visite les monastères d'Andros. A partir de 820 environ, il enseigne à titre privé à Constantinople, puis est nommé à titre personnel professeur appointé par l'Etat, comme le sera, vers le milieu du siècle, Constantin-Cyrille, grâce à Théoktistos. Et c'est, selon nous, un peu après 855 que Léon fut placé par Bardas à la tête de la nouvelle Ecole de la Magnaure. Nous avons daté d'environ 838 la *Bibliothèque* de Photius, de 868-872 les *Amphilochia*. Le manuscrit d'Euclide de la Bodléienne est de 888, le *Clarkianus* de Platon de 895. Le IX^e siècle est le siècle décisif, grâce à l'action de quelques individus, qui précéda de loin la mise en place des institutions; et ces individus sont tous gens de la capitale.

C'est Jean Grammatikos qui fait le mieux comprendre ce qui eût pu se passer : figure ardente, audacieuse, inquiète, tourmentée. Mais enfin la tendance radicale qu'il représente a échoué, et c'est avec Léon et Photius qu'on voit la crise évoluer et se dénouer. Léon, jusque dans son double surnom de philosophe et de mathématicien, marque une sorte de conciliation. De ce prélat enrôlé parmi les iconomaques, le moins qu'on puisse dire est qu'il manquait de conviction. Autodidacte acharné à apprendre, et à transmettre son savoir, il n'est pas pour autant révolutionnaire : loin de briser les anciens moules de la connaissance, il se préoccupe d'en retrouver le contenu, à sa façon, il est vrai, qui ne sera point exactement celle de ses successeurs. Sa gloire à nos yeux, qu'il partage avec le César Bardas, est d'avoir renoué la tradition d'un enseignement supérieur d'Etat, dans cette école de la Magnaure dont ses disciples furent les professeurs, et dont les quatre départements correspondaient aux anciennes disciplines, l'astronomie incluant probablement l'arithmétique, et la grammaire, la rhétorique.

Léon, surnommé aussi « l'hellène », pouvait-il faire renaître un authentique hellénisme ? Non assurément. Si avec lui les choses sont encore comme en suspens, le tournant décisif est tout proche, et c'est Photius qui y engage Byzance. Fondateur d'un classicisme byzantin, avons-nous dit. Mais nous avons observé

que la part qu'il fait aux sciences, pour ne prendre que cet exemple, est réduite; grande au contraire celle faite à la *rhétorique*, aux considérations de vocabulaire, de langue, de composition, de style, aux lois des genres, à la syllogistique. Ce n'est donc qu'un aspect de l'héritage antique qui est recueilli, aux dépens du reste, et il ne nous paraît pas que ce soit l'essentiel. Il est d'ailleurs tout à fait remarquable que Photius puise principalement dans les auteurs grecs de notre ère, ceux de l'Empire romain et des premiers siècles byzantins. Il donne ainsi définitivement droit de cité à un type de culture qui, par rapport à l'antique, est caractérisé plus par le souci conservateur que par l'élan créateur. En revanche, il le corrige et le complète par l'apport du christianisme, du moins du christianisme le plus « orthodoxe ». Cette ambiguïté est manifeste dans la façon dont fut ravivée la tradition, jamais tout à fait interrompue, de la philosophie grecque : moins dans ses œuvres originales, malgré la diorthèse du texte de Platon entreprise par Léon, que dans les commentaires, et moins dans son esprit que dans ses formes. Du danger que cela comportait, Aréthas est un exemple : autant que la prolongation de ce que représentait Photius, il en marque une déformation et déjà comme une dégradation.

Mais en fin de compte on peut dire, me semble-t-il, que si une certaine forme d'esprit scientifique, et d'originalité créatrice, fut condamnée avec l'iconoclasme, l'Eglise, cueillant les fruits de sa victoire, de son triomphe sur tous les particularismes et les hérésies, de sa résistance aux prétentions romaines, du succès d'une œuvre missionnaire grandiose, bref de tout ce que Photius personnifie le mieux, l'Eglise donc, se trouvant ainsi en position de force, put s'ouvrir davantage à un hellénisme qui lui donnait des techniques de raisonnement, des armes dialectiques, des procédés d'exposition, voire des moyens d'approfondissement et un certain horizon philosophique. Ce mouvement pris dans son ensemble répondait à un besoin, s'accordait à l'évolution de Byzance, comme le montre le fait que les institutions suivirent de près l'action des individus qui avaient frayé les voies : les chaires et les écoles renaissent et se multiplient, et les chefs de l'Etat, le logothète Théoktistos, le César Bardas, le porphyrogénète Constantin, en sont les fondateurs et les protecteurs.

Ce n'est pas arbitrairement que notre enquête s'est arrêtée avec le *x^e* siècle. Certes, l'encyclopédisme byzantin est une conclusion et un bilan, plus que le rassemblement de forces neuves en vue d'une ouverture sur l'avenir. Mais ce « trésor » aux proportions presque démesurées, au poids écrasant, est aussi un « miroir ». En consacrant l'accomplissement de la grande entreprise de récupération du passé, il a fixé la place, ou mieux la fonction, de ce passé dans la culture de Byzance : un système de référence, qui, de même que les « types » de l'Ancien Testament annoncent et figurent les éclatantes vérités du Nouveau Testament, établit une correspondance entre l'hellénisme chrétien, par définition parachevé

et imperfectible comme la Révélation qui le fonde, et l'hellénisme profane, dont on reconnaît qu'il l'a préparé et parfois même annoncé, et dont il faut par conséquent conserver ce qui est « utile ». Le x^e siècle marque l'achèvement de la première des deux grandes périodes de l'histoire de l'Empire, qui a vu aussi se dérouler le cycle complet d'un premier humanisme, dont on peut définir la composante non chrétienne comme un *hellénisme romanisé*, de la même façon qu'en politique l'Etat romain, qui avait présidé à la naissance de l'Etat byzantin, n'avait pas cessé pendant le même temps d'inspirer la Nouvelle Rome. Le siècle suivant ouvrira, dans un bouleversement qui s'étend à tous les domaines, la seconde histoire de l'Empire, et posera les fondements du second humanisme byzantin, en un sens plus « philologique », moins purement *byzantin* peut-être, et difficile à séparer de ce qui se passe dans le même temps en Occident.

* * *

Mais bornons-nous à la période que nous avons choisi de considérer. Que Byzance apparaisse alors, au milieu de tant de peuples encore à demi barbares, comme le refuge d'une culture dont elle a maintenu vivante la tradition, c'est l'évidence. Mais de quelle culture s'agit-il ? La réponse n'est pas simple. On ne contestera pas le rôle créateur de Byzance dans deux domaines, que je ne fais qu'indiquer, parce qu'ils débordent notre sujet. Celui, d'abord, des valeurs morales, de l'éthique : son idéal de l'homme est, sans doute, chrétien, mais il retient, dans une synthèse remarquable, l'essentiel de celui qui s'était lentement dégagé du millénaire gréco-romain, et l'homme byzantin du haut Moyen Age est plus proche de nous que son contemporain d'Occident. On ne contestera pas, d'autre part, la puissante originalité de Byzance dans l'expression artistique : elle a créé l'art religieux par excellence, et le plus transcendant de tous les arts. En revanche, on reste déconcerté par le rôle qu'elle a joué — ou qu'elle n'a pas joué — dans les diverses branches du savoir et dans les *humaniores litterae*.

Nous ne sommes redevables à Byzance d'aucun progrès. Non point que la stagnation de la pensée scientifique soit propre au Moyen Age chrétien : on l'a dénoncée dès l'époque hellénistique¹. Mais le passage d'un idéal de loisirs libéraux, qui avait été celui de l'Antiquité, à un idéal de loisirs religieux, qui lui succède, transforme de façon radicale l'exercice de la raison.

La philosophie au sens où les Grecs l'avaient créée — et combien il est significatif qu'à Byzance ce mot ait fini par désigner l'état monastique ! — perdait son objet même dès l'instant que par la Révélation l'homme était enlevé à cette

1. Claire PRÉAUX, Sur la stagnation de la pensée scientifique à l'époque hellénistique, *American Studies in Papyrology*, I, *Essays in Honor of C. Bradford Welles*, 1966, p. 235-250.

terre et, à l'image du Christ de l'Ascension, transporté hors du réel. La science, elle, se heurtait à ces obstacles épistémologiques qu'il n'est plus besoin, après G. Bachelard, d'analyser : la toute-puissance d'une « opinion commune »², infiniment renforcée par une foi commune, plaçait hors de portée, dans l'action d'un Créateur insaisissable et incompréhensible, ce principe d'unité que la science avait toujours cherché; de même que le transfert de toute finalité, de toute espérance, vers cet au-delà que l'art et la poésie religieuse de Byzance ont magnifiquement tenté d'exprimer, dépouillait d'avance un en-deçà promis à la destruction. Certes, c'est dans le *Timée* qu'on pouvait lire que « notre âme nous élève au-dessus de la terre en raison de son affinité avec le ciel »³ : mais en dehors de cette aspiration vers une évasion, quelle affinité véritable entre platonisme et christianisme ? Brisant l'unité de la connaissance, principe fondamental de l'Antiquité, Byzance a créé la distinction entre *connaissance du dedans* et *connaissance du dehors*, et subordonné celle-ci à celle-là « comme la servante à sa maîtresse ». Elle s'est ainsi enfermée dans le monde sans communication, dans le cercle clos du discours théologique, inlassablement, indéfiniment répétitif.

Quel sens peut avoir l'humanisme, quand tout est tendu vers un dépassement de l'humain ? Les Grecs de Byzance, quand ils invoquent si volontiers la *paideia*, sont-ils de légitimes épigones, ou bien des usurpateurs ? Tant de choses chez eux nous heurtent. Il n'est pas du tout évident qu'ils aient vraiment goûté la beauté d'Homère ou de Sophocle, de Thucydide ou de Démosthène. De même que l'art grec, auquel ils n'empruntent que quelques recettes, leur est resté un livre fermé, mais qu'ils surent, il est vrai, égalier par le sublime de leurs propres créations, de même l'œuvre écrite de la Grèce leur est demeurée à peu près indéchiffrable — mais cette fois leurs meilleurs auteurs n'ont presque rien laissé qui en approche. Nous sommes choqués par l'usage qu'ils font, pendant l'époque que nous avons considérée, des grandes œuvres que nous aimons : ils les lisent peu, ils se contentent aisément de florilèges, de recueils de citations, de glossaires, de commentaires, de manuels; ils ne cherchent pas l'esprit, tout paraît se ramener à des procédés. Souvent leur érudition nous surprend : mais, à bien regarder, la littérature antique est-elle pour eux autre chose qu'un vaste magasin d'accessoires, au service d'une « rhétorique » savante et compliquée ?

Tout cela, en un sens, est vrai, mais en un sens seulement. Sans doute la *paideia*, dans la mesure où nous avons vu qu'elle était tournée vers le passé, devient comme le conservatoire d'un acquis définitif, étranger pour ne pas dire

2. G. BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, 4^e éd., Paris, 1965, p. 14.

3. Cité par Claire PRÉAUX, *L'élargissement de l'espace et du temps dans la pensée grecque*, *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie de Belgique*, 1968, p. 222.

hostile à toute nouveauté. Et quand on compare l'univers mental d'un Grec du x^e siècle et celui de ses lointains ancêtres, la surprise d'abord l'emporte. Mais il faut considérer qu'à Byzance le réel a toujours deux aspects, se situe à deux niveaux différents mais non contradictoires. L'histoire, par exemple, a deux visages : d'un côté, l'héritage de l'Empire romain, l'itération du passé, une conception immuable de l'Etat et du pouvoir, sensible dans les textes officiels, dans les discours d'apparat, dans la liturgie aulique, dans la symbolique des attitudes et des formules; de l'autre, quelle ingéniosité, tantôt hardiment novatrice et tantôt de sage *oikonomia*, quelle efficacité, dans l'adaptation des institutions, des structures et de la conduite de l'Etat à des conditions sans cesse changeantes !

Même dualité ou, si l'on veut, même ambiguïté, dans le domaine de la culture. Elle aussi comporte une transcendance, en même temps qu'une fonction quasi rituelle. C'est ce que j'ai nommé, faute de mieux, *rhétorique*. Celle-ci joue dans le langage un rôle comparable à celui du *style* dans l'art; et de même qu'on a dit avec raison que l'art byzantin est un art du style, qui détruit l'humain pour atteindre le surhumain, de même on peut dire qu'à Byzance la *paideia* a pour objet l'acquisition d'un « style ». Ainsi la rhétorique est un ensemble de procédés et de conventions, empruntés à l'hellénisme classique et surtout à l'hellénisme alexandrin, qui ont procuré au troisième hellénisme, celui de Byzance, un mode d'expression littéraire qui lui est propre. Nous sommes donc, ici encore, en présence d'un système de référence au passé, qui est chargé d'une signification, et qu'il ne faut réduire ni à un archaïsme arbitraire, ni à une vaine parure de lettré. La rhétorique byzantine représente l'autre aspect du langage. Elle s'apparente à un langage d'initiés. Elle appartient à ce monde des *signes*, qui double et transcende celui des formes, et qui est l'autre face du réel. Nous retrouvons alors cette distinction, que les auteurs byzantins ont si souvent énoncée, les artistes si souvent exprimée, entre l'univers sensible, *αἰσθητός*, qui nous enveloppe, et l'univers intelligible, *νοητός*, dont l'accès exige une préparation et presque une initiation. Et ainsi nous découvrons, dans la *paideia*, l'un des caractères profonds et essentiels de la mentalité et de la civilisation de Byzance.

ADDENDA

P. 1 sq. — Au moment où s'achève l'impression de ce livre, j'apprends que se tient (avril-mai 1971), à Dumbarton Oaks, un colloque sur le thème « Byzantine Books and Bookmen ». Les Actes en seront publiés, et je suppose qu'on y trouvera notamment les communications annoncées de I. Ševčenko (*Producers of Byzantine Literature and their social Status*), N. Wilson (*Books and Readers in Byzantium*), J. Irigoien (*Centres de copie et bibliothèques*), C. Mango (*Availability of Books, A.D. 750-850*), etc. Je ne doute pas qu'il y ait alors lieu d'apporter au présent ouvrage maintes additions et corrections.

P. 13 sq. — Je signale comme une curiosité, dont je ne sais s'il y a d'autres exemples, que dans un diplôme de Robert le Pieux pour l'abbaye de Saint-Denis, du 17 mai 1008 (TARDIF, *Cartons des rois*, p. 158-159), dans la formule « donamus Deo ac sancto Dyonisio », ce dernier mot est écrit en caractères grecs, d'une main très appliquée et inexperte. Je remercie M. J.-F. Lemarignier de m'avoir communiqué la photographie de ce document. Le modèle du scribe fut sans doute, directement ou non, le manuscrit en onciale du Pseudo-Denys.

P. 13 n. 14 et p. 15 n. 18. — Les articles cités de R.-J. LOENERTZ sont maintenant reproduits parmi les études de ce savant réunies dans le recueil *Byzantina et franco-graeca* (« Storia e Letteratura, Raccolta di Studi e Testi », 118), Rome, 1970, p. 133 sq et 163 sq.

P. 17-21. — Au cours d'une récente « Semaine » de Spolète, l'excellent connaisseur de l'Italie byzantine qu'est A. Guillou a fait une communication sur « L'école dans l'Italie byzantine », qui sera publiée.

P. 26 n. 9. — Il m'avait échappé que l'Institut français de Damas a publié, en 1967, un ouvrage du regretté Youssef ECHE, *Les bibliothèques arabes publiques et semi-publiques en Mésopotamie, en Syrie et en Egypte au moyen-âge*. Je regrette de n'avoir pu utiliser la documentation que l'auteur a puisée dans les sources arabes (parfois, me semble-t-il, sans critique suffisante), notamment en ce qui concerne la Maison de la Sagesse, l'activité de Mamûn, les traductions et les traducteurs : cf. p. 15-35.

P. 87 et n. 49. — J'ai pris tardivement connaissance du livre de L. D. REYNOLDS et N. G. WILSON, *Scribes and Scholars, A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, Oxford, 1968. Il n'échappe pas, en ce qui concerne une prétendue Académie patriarcale, à la règle commune, et place au VI^e siècle « a new clerical academy under the direction of the patriarchate » (p. 46).

P. 102 n. 91. — Pour la sténographie-tachygraphie, cf. H. BOGE, Die griechische Tachygraphie, *Klio*, 51, 1969, p. 89-115 (Jeanne et Louis ROBERT, Bulletin épigraphique, *Rev. des Et. grecques*, 83, 1970, n^o 38).

P. 116-117. — L'histoire du terme *συρματογραφείν* vient de s'enrichir de deux études de O. KRESTEN : 1) Einige zusätzliche Überlegungen zu *συρματογραφείν*, *Byz. Zeitschr.*, 63, 1970, p. 278-282; 2) Litterae longariae quae graece syrmata dicuntur, Eine begriffsgeschichtliche Untersuchung, *Scriptorium*, 24, 1970, p. 305-317. Les rapprochements avec des sources occidentales sont fort intéressants, mais non encore concluants. Du point de vue de Byzance, il est clair, par les exemples jusqu'ici connus, que nous sommes dans le milieu stoudite, et je continue à supposer, comme je l'ai écrit, que ce que l'on peut deviner du sens du mot « nous ramène vers la minuscule ». Ce n'est pas nécessairement un terme technique désignant un type particulier d'écriture, mais enfin il doit bien avoir correspondu à une notion moins vague que celle de simple « calligraphie ».

P. 160 sq. — A propos de Constantin-Cyrille, il faut citer le récent ouvrage de F. DVORNIK, *Byzantine Missions among the Slavs, S.S. Constantine-Cyril and Methodius*, Rutgers University Press, 1970, où l'auteur reste pour l'essentiel fidèle aux points de vue développés dans ses travaux antérieurs : p. 55-64, il traite de l'arrivée du jeune Constantin à Constantinople, ses études, puis son enseignement « à l'Université », son surnom de *philosophe* et sa définition de la *philosophie*; p. 70-72, son retour à Constantinople après la mission de Cherson, et « l'enseignement » qu'il aurait donné aux Saints-Apôtres, « une sorte d'Académie patriarcale ».

P. 179 sq. — Dans l'ouvrage cité ci-dessus (Add. à p. 160 sq.), F. Dvornik traite, p. 285-296, des ambassades de Constantin-Cyrille et de Photius chez les Arabes : il maintient pour l'ambassade de Photius la date de 855, repoussant les arguments développés par moi-même (dans mon séminaire de l'École des Hautes-Études) et par Hélène AHRWEILER (*Byz. Zeitschr.*, 58, 1965).

P. 189 sq. — J'ai eu tardivement connaissance de l'étude de S. IMPELLIZZERI, L'umanesimo bizantino del IX secolo e la genesi della « Biblioteca » di Fozio,

Rivista di Studi bizantini e neoellenici, N.S. 6-7, 1969-1970, p. 9-69 (qui doit être également publiée dans les *Studi storici in onore di Gabriele Pepe*). On y trouvera, notamment, une bonne bibliographie.

P. 192. — J'emploie le mot « édition », à propos des œuvres d'Eunape et de Zosime, parce qu'il n'est pas possible de rendre autrement le texte de Photius. Mais je rappelle les sages remarques de B. A. Van GRONINGEN, « Ekdosis », *Mnémosyne*, 1963, p. 1 sq., ainsi que dans le *Traité d'histoire et de critique des textes grecs*, Amsterdam, 1963, *passim*, où il met en garde contre les associations d'idées trop modernes qui s'attachent au mot « édition » appliqué aux livres anciens.

P. 293 sq. — Sur Syméon Métaphraste, cf. maintenant I. ŠEVČENKO, Poems on the deaths of Leo VI and Constantine VII in the Madrid Manuscript of Scylitzes, *Dumbarton Oaks Papers*, 23-24, 1969-1970, p. 187-228, spécialement p. 215-220.

P. 306-307. — Il va de soi qu'en parlant de *rhétorique*, je n'entends pas du tout la simple *imitation* de l'antique. J'aurais sans doute dû mieux marquer la différence entre les deux notions, mais on la sentira en lisant, par exemple, la récente étude de H. HUNGER, On the Imitation (ΜΙΜΗΣΙΣ) of Antiquity in Byzantine Literature, *Dumbarton Oaks Papers*, 23-24, 1969-1970, p. 17-38. Il s'agit là de l'imitation quasi mécanique de motifs et d'expressions, et des procédés de cette imitation.

INDEX GÉNÉRAL

Les chiffres renvoient aux pages (n. = note; Add. = Addenda).

Les noms en majuscules sont ceux des lieux géographiques et des personnages historiques.

Les noms en italique sont ceux des auteurs modernes (1) : pour chacun des ouvrages ou articles, on renvoie aux endroits où le titre est cité au complet, ainsi qu'éventuellement à ceux où les opinions de l'auteur sont discutées.

- ABD EL MALIK**, calife, 32.
Abel (A.), 240 n. 148.
ABRAAMIOS. Cf. **ATHANASE L'ATHONITE**.
Abrahamian (A.), 81 n. 31.
ABU MASHAR, astrologue arabe, traduit en persan et en grec, 23 n. 2.
 « Académie patriarcale », 85 et n. 39, 41, 42; 87 et n. 49; 89, 95-96, 104, 184-185; Add. à p. 87; prétendue académie de Sainte-Sophie, 129 n. 79.
ACHILLE TATIOS, 169.
Adler (A.), 297 n. 90.
ÆLIUS ARISTIDE, 220-221.
AGATHIAS, 72 n. 84, 268, 286.
AGNELLUS de Ravenne, 10 n. 3.
Ahrweiler (Hélène), 37 n. 45, 40, 42, 154 n. 28, 179 et n. 7, 180, 181 n. 20, 183 n. 26, 273 n. 26.
ALCUIN, 12 et n. 9.
Alexander (P. J.), 34 n. 33, 130 n. 81 et 83, 133-135, 139 n. 125 et 126, 180 n. 15, 275 n. 31.
ALEXANDRE D'APHRODISIAS, 211.
ALEXANDRE DE NICÉE, 249, 265 et n. 67.
Alexandre (Monique), 100 n. 88.
ALEXANDRIE, Ecoles d'—, 24, 25, 51 et n. 17, 70 n. 76, 84.
Alishan (L.), 81 n. 30.
AL-KINDI, encyclopédiste arabe et traducteur, 26, 27.
Allen (T. W.), 112 n. 12, 114, 117, 218, 225 n. 79.
Alline (H.), 191 n. 49.
Alpers (Kl.), 253 n. 30.
AMORION, 152, 153, 179.
AMPHILOCHIOS, métropolitte de Cyzique, 199 sq.
ANANIA DE SHIRAK, 81-85.
ANASTASE, métropolitte d'Héraclée, économte du patriarcat, 249, 256 n. 38.
ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE, 15 n. 19.
ANASTASIA (?), 67.
Anastasiou (J. E.), 148 n. 1.
ANDRÉ DE CÉSARÉE, 233, 234.
ANDRÉ DE CRÈTE. Cf. **VIE DE —**.
Andriàdes (A.), 50 n. 14, 106 n. 99.
Andreev (I. D.), 92 n. 65.
ANDROS, et Léon le Mathématicien, 149 et n. 6 et 7.
Anglo-Saxons (les —), et la connaissance du grec, 11 sq.
ANTHOLOGIE PALATINE, 166-167, 169, 175, 205 n. 3, 230 n. 104, 268; appendice planudéen, 67.
ANTIOCHE, 25, 46, 51 et n. 17, 84.
ANTOINE I^{er}, patriarche. Cf. **KASSIMATAS**.
APHTHONIOS D'ANTIOCHE, 196, 254.
Apodictique, 161, 123, 146.
APOLLINARIOS DE LAODICÉE (père et fils, grammairien et sophiste), 49, 50.
APOLLONIOS DYSKOLOS, 196, 254.
APOLLONIOS DE PEROÈ, 169.
APOLLONIOS DE TYANE, 28 n. 12.
APPIEN, 285 sq.
Arabe (langue) : traductions du pehlvi en —, 23 et n. 2; du syriaque et du grec en —, 26, 27, 29 n. 15.
ARATOS, 118 n. 38.

(1) Ils sont tous cités, et de cette façon l'Index tient lieu de bibliographie : il a paru inutile d'occuper beaucoup de pages à donner à part la liste des études, portant sur des sujets très divers, qui ont été mentionnées dans le cours de ce livre.

- ARCHIMÈDE, 170.
 ARÉTHAS de Patras ou de Césarée, 168 n. 73, 174 n. 102, 204-241.
 ARIADNÈ, épouse de l'empereur Zénon, 67.
 ARISTOPHANE, 120 n. 40.
 ARISTOTE, en Occident, 11, 13 n. 13; traduit en syriaque, 24; à Alexandrie, 24; dans le monde arabe, 28 et n. 13 et 14, 29 n. 15, 30 et n. 17; et Tertullien, 47; commenté par Stéphanos d'Alexandrie, 75, 81; dans la Vie de Nicéphore par Ignace, 132 sq.; dans la querelle des images, 146, 147; et Photius, 195, 200, 201; dans la tradition byzantine, 210 q.; et Aréthas, 217-220, 230.
 ARITHMÉTIQUE, 11, 81, 102, 132, 133 n. 101, 149, 150, 264.
 Armstrong (A. H.), 43 n. 1, 211 n. 20.
 Arnim (J. von), 223 n. 65.
 ARRIEN, 286.
 ARSABÈR, frère de Jean Grammatikos, 136, 145.
 ARSÉNIOS, évêque, 250.
 ARTAVASDE, empereur, 31, 35 n. 41.
 asèkrètis, 130 et n. 82, 131.
 Asmus (R.), 64 n. 55.
 ASTÉRIOS D'AMASIA, 48 n. 12.
 ASTRONOMIE, 11, 81, 102, 132, 150, 159, 264, 265.
 Astruc (Ch.), 75 n. 9 et 11, 90 n. 56 et 57, 168 n. 73, 170, 191 n. 49, 215 n. 34, 217, 228 n. 96, 244 n. 6.
 ATHANASE L'ATHONITE, 257-260.
 ATHANASE DE BALADH, traducteur du grec en syriaque, 24.
 ATHANASE, « président des écoles », 258, 259.
 ATHÉNÉE, 221.
 ATHÈNES, écoles d'—, 51 et n. 17, 69 sq., 82 n. 32, 83 n. 35, 84.
 Atsalo (B.), 113 n. 15.
 Aubineau (M.), 44 n. 3.
 Aubreton (R.), 167 n. 70, 230 n. 107.
 Audin (M.), 12 n. 11.
 « Auditorium Capitolii », à Constantinople, 63, 64, 65 n. 58.
 Automates, 154 n. 27.
 BAANÈS LE CALLIGRAPHE, 214 et n. 31, 229, 234, 235.
 Bachelard (G.), 306 n. 2.
 Badawi (A.), 28 n. 14.
 BAGDAD, 25, 29; prétendue ambassade de Photius à Bagdad, 37-42; ambassades de Jean Grammatikos, 143 et n. 145.
 BALSAMON, 295.
 Banduri (A.), 67 et n. 67, 68.
 BARDAS (le César —), 158, 159, 160, 165, 167.
 BASILE DE CÉSARÉE, 44 et n. 3, 45, 86.
 BASILE I^{er}, empereur, 200 et n. 66, 205, 269 n. 9.
 Cf. VIE DE —.
 BASILION de Galatie, 243.
 « Basilique », la topographie de Constantinople et l'emplacement de « l'Université », 61 et n. 43, 65 n. 58, 69, 78 et n. 20 et 22, 83 et n. 35, 89, 90.
 « BASILIQUES », recueil juridique, 295-296.
 BASILISKOS, empereur, 66.
 Bataille (A.), 57 n. 30.
 Baur (Chr.), 271 n. 14.
 Beck (H.-G.), 40 n. 57, 79 n. 25, 87 n. 49, 207 n. 8 et 9.
 Becker (P.), 186 n. 37.
 BÈDE LE VÉNÉRABLE, 11, 12.
 Bèis (N. A.), 220 n. 52, 265 n. 67.
 BENOÎT BÈGOF, maître de Bède le Vénérable, 12.
 Berbèrian (H.), 81 n. 31.
 Bernardi (J.), 47 n. 11.
 Bernhardt (G.), 297 n. 90.
 Bertolini (O.), 20 n. 33.
 BÉRYTOS (écoles de —, etc.) : 51, 85, 86, 87.
 BERZÉLIS-NICÉPHORE, 183 n. 26.
 BÈSÈR, iconoclaste, 33 n. 29, 94.
 Bethe (E.), 232 et n. 117.
 Beurlier (abbé), 96 n. 81.
 Bibliothèques : du Saint-Siège à Rome, 9 n. 2; de Séville au temps d'Isidore, 10 n. 4; de l'École d'York, 12 n. 9; de Saint-Denis, 13 n. 13; dans le monde islamique, 26 n. 9, 37 sq. et Add.; d'Origène à Césarée de Palestine, 53 et n. 20; de Constance II à Constantinople, 56-57, 60 et n. 35; de Georges de Cappadoce, 60-61; de Julien « l'Apostat » à Constantinople, 61 et n. 43, 62; du patriarcat, 96 n. 81, 161; impériale ou du Palais à Constantinople, 65-67, 105 et n. 98, 269 et n. 9, 282, 292 et n. 71.
 Bidez (J.), 60-61 n. 37 sq., 169 n. 74, 210 n. 18, 227.
 Bischoff (B.), 17 n. 25.
 BLAISE D'AMORION. Cf. VIE DE —.
 Bloch (H.), 21 n. 34.
 BOÈCE, 9, 11.
 Boer (T. J. de), 30 n. 17.
 BOËTHOS, lexicographe, 185 n. 36.
 Boge (H.), Add. à p. 102.
 Boll. (F.), 171 n. 88.
 « bombycinus », 111 n. 4.
 Bon (A.), 155 n. 31.
 Boor (C. de), 90 n. 56, 283 n. 49.
 Borsari (S.), 18 n. 28.
 Boulenger (F.), 44 n. 3, 47 n. 11.
 Bréhier (L.), 47 n. 8, 71 n. 77, 78 n. 22, 93 n. 72, 95, 135 n. 106, 145 n. 153.
 Brett (G.), 154 n. 27.

Browning (R.), 49 n. 13, 80 n. 29, 118 n. 38, 141 n. 132, 185 n. 33, 246 et n. 12, 247 n. 13, 253.

BRYAS (palais de —), 143 et n. 146.

Burr (V.), 65 n. 58.

Bury (J. B.), 103 n. 92, 171 n. 88, 174 n. 101.

Büttner-Wobst (Th.), 283 n. 49, 284 et n. 56.

CALCIDIUS, traduit et commente le *Timée*, 10. calligraphie, 102 et n. 91.

Cameron (Alan), 24 n. 5, 70 n. 76.

Cameron (Averil), 69 n. 73, 72 n. 84.

Canard (M.), 240 n. 148.

Canivet (P.), 44 n. 2, 45 n. 4, 46 n. 7.

« *Capitolium* », à Constantinople : 63, 65 n. 58.

Cf. Ignatios ὁ Καπετωλίτης.

Cappuyns (M.), 15 n. 19.

Caratzas (Stam.), 20 n. 31.

Caspar (E.), 86 n. 45.

CASSIODORE, 9, 11, 16.

Cencetti (G.), 12 n. 11.

Cereteli (G.), 113 n. 13.

CÉSARÉE DE PALESTINE, écoles de —, 51 et n. 17; bibliothèque d'Origène et scriptorium, 53.

CHALCÈ, image du Christ de la —, 36 et n. 43.

Charanis (P.), 19 n. 30, 135 n. 109.

« chartaceus », 111 n. 4.

Chase Green (G.), 215 n. 37.

Chastagnol (A.), 50 n. 14.

CHOIROBOSKOS Georges, 79 et n. 24 et 25, 252 et n. 27, 253 n. 30.

CHOSROËS, roi perse, 69, 70.

CHRESTUS, grammairien?, 64 n. 55.

CHRISTOPHORE LÉCAPÈNE, 247.

CHRISTOPHORE, chartouliaris de la Née, 248 n. 18.

CHRISTOSATUR, maître d'Anania de Shirak, 82 et n. 33.

CHRONIQUE DE MONEMVASIE, 19 n. 30.

Claus (A.), 261 n. 52.

CLÉMENT DE ROME, 47.

Cochrane (Ch. N.), 43 n. 1.

Codex, passage du rouleau au —, 59 n. 34, 109 sq.

Cohn (L.), 79 n. 24, 296 n. 85.

Collart (P.), 57 n. 30.

Collinet (P.), 65 n. 58, 85 n. 43, 86.

Collomp (P.), 57 n. 30.

COLOMBAN (SAINT), ne sait pas le grec, 10.

Combefis, 117.

Comperass (J.), 174 n. 102, 225.

Concasty (M.-L.), 76 n. 11.

Concile de Hiércia (754), ses Actes, 139.

Concile iconoclaste de Sainte-Sophie (815), 139 et n. 126.

CONSTANCE II, empereur, 54-57, 60.

CONSTANTIN LE GRAND, n'a pas fondé d'Université ni de Bibliothèque à Constantinople, 52, 53, 60 et n. 35.

CONSTANTIN V, empereur, 130, 133, 134, 139. *CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE*, 8 n. 4, 218 n. 48, 259, 260, *passim* 267-300.

CONSTANTIN-CYRILLE, « le Philosophe », 160 sq. 183 n. 27, 242, 243; Add. à p. 160 sq. Cf. *VIE DE —*.

CONSTANTIN, évêque de Nakoleia, 33, 35.

CONSTANTIN, mystikos, chef des philosophes, puis éparque, 264, 265.

CONSTANTIN LE RHODIEN, 174 n. 101 et 102, 272 n. 24.

CONSTANTIN LE SICILIEN, 172-175.

Conus-Wolska (W.), 88 et n. 53.

Conybeare (F. C.), 81 n. 30.

CORBIE (abbaye de —), 12.

Corbin (H.), 27 n. 11.

Couigny (Ed.), 172 n. 95.

Courcelle (P.), 9 et n. 1, 11 n. 7.

Creswell (K. A. C.), 34 n. 35.

Cumont (F.), 227.

Da Costa-Louillet (Germaine), 128 n. 72, 129 n. 79.

Dagron (G.), 54 et n. 22-27, 72 n. 82.

Dain (A.), 16 n. 23, 40 n. 57, 118 n. 38, 119 n. 39, 120 n. 40, 169 n. 80, 273 n. 27, 292-293.

DAMASKIOS LE DIADOQUE, 70.

DAPHNOPATÈS Théodore, 253 n. 31, 271, 272.

Darrouzès (J.), 88 n. 54, 96 n. 81, 140 n. 129, 207 n. 9, 246 n. 12, 247 n. 13, 249 n. 21, 265 n. 67, 271 n. 19.

Dashian (J.), 81 n. 31.

DAVID DE MYTILÈNE. Cf. *VIE DE —*.

Dauson (Ch.), 12 n. 10.

« *DE ADMINISTRANDO IMPERIO* », 277-278.

« *DE CERIMONIS* », 275-277.

« *DE THEMATICUS* », 278-279.

Delaruelle (E.), 10 n. 5, 16 n. 20 et 22.

Delatte (A.), 64 n. 55.

Delehaye (H.), 122 n. 42, 243 n. 4, 244 n. 6, 245 n. 8 et 10, 294 et n. 79.

DÈMÈTRIOS DE PHALÈRE, 195, 221-222.

DÈMÈTRIOS, métropolitaine d'Héraclée, 230.

DÉMOSTHÈNE, 48 n. 12.

DENYS L'ARÉOPOHITE. Cf. *PSEUDO-DENYS*.

DENYS D'HALICARNASSE, 185 n. 36, 186 n. 37, 195, 254 n. 34, 285 sq.

DENYS LE THRACE, grammairien, 79 n. 25, 80, 252 et n. 26, 253.

Der Nersessian (Sirarpie), 34 n. 33.

Des Places (E.), 214 n. 33, 215 n. 35.

Deureesse (R.), 20 et n. 32, 75 et n. 2, 76 et n. 10, 96 n. 81, 114.

- DEXIPPOS, 286 sq.
 Dialectique, 101, 123, 161.
 Di Benedetto (V.), 120 n. 40.
 Diehl (Ch.), 19 n. 29, 111 n. 9.
 Diekamp (F.), 207 n. 7 et 9, 233 n. 123.
 DIKTYS, 223.
 Diller (A.), 39 n. 50, 189 n. 45, 218, 231 n. 111.
 DIODORE DE SICILE, 285 sq.
 DIOGÈNES de Phoinikè, 70.
 DIOGÉNANOS, lexicographe, 188, 189 n. 42.
 DION CASSIUS, 285 sq.
 DIOSCORIDE, 28 n. 12.
 Diringer (D.), 58 n. 31.
 Dobroklonskij (A. P.), 123 n. 48.
 Dobschütz (E. von), 271 n. 18.
 Dogmatique, 123.
 Dölger (F.), 39 et n. 51, 104 n. 96, 157 n. 36, 165 n. 67, 254 n. 36, 297 n. 91.
 Dondaine (H. F.), 15 n. 19.
 DOROTHÉE de SIDON, astrologue grec, traduit en pehlvi et en arabe, 23 n. 2.
 Dostál (A.), 161 n. 56.
 Downey (Gl.), 54 n. 22, 55 n. 24, 61 n. 44, 70 n. 75, 174 n. 101.
 Droit, textes et enseignement juridiques, 63, 64, 75, 141, 261-263.
 Drossaert Lulafs (H. J.), 27 n. 11.
 Duby (G.), 16 n. 21.
 Ducange, 65 n. 58, 67 et n. 64, 116.
 Dufrenne (Suzy), 127 n. 72.
 Dujčev (I.), 20 n. 33, 161 n. 56.
 Dunau (J. F.), 23 n. 1, 51 n. 17, 69 n. 73.
 Duri (A. A.), 25 n. 7.
 Doornik (F.), 38 n. 48, 39 n. 50, 42 n. 61, 78 n. 22, 96 et n. 80, 128 n. 73, 160 n. 51, 162 n. 60, 164 sq., 178, 183 n. 27, 184-185, 197 n. 62; Add. à p. 160 sq.
 Dybouniotès (K.), 271 n. 15.
 Eche (Youssef), Add. à p. 26 n. 9.
 Ecole d'York, 12 et n. 3; du palais sous Charlemagne, 12; pas d'écoles religieuses ou monastiques en Orient, 47, 129 n. 79; du palais à Constantinople, 131; de la Magnaure, 159 sq., 263, 264, 265; de la Néa, 205 n. 3; de Môsellos, 244 n. 6; du « professeur anonyme », 246-257; d'Athanase l'Athonite, 257-260; de droit, des tabulaires, 261-263; supérieure sous Constantin VII, 263-265. — Cf. Académie patriarcale, Alexandrie, Antioche, Athènes, Bagdad, Edesse, Gundishapur, Maison de la Sagesse, Nisibe, Sphorakion.
 EDESSÉ, Ecole de —, 24, 51; image acheiropoïète, 271 et n. 16-18.
 Ehrhard (A.), 294 n. 79 et 81.
 « EKLOGÈ », 75, 106.
 Eliopoulos (N.), 127 n. 72.
 ELIEN LE TACTICIEN, 120 n. 40.
 Encrier de Padoue, 176 n. 108.
 Encyclopédisme, encyclopédies, 267-300.
 EPHREM, calligraphe, 226, 227 n. 86, 235 et n. 136 et 137.
 EPHREM, neveu de l'évêque Arsénios, 250.
 ÉPICTÈTE, 224.
 Erbe (H.), 186 n. 37, 214 n. 33, 215 n. 35.
 ERUGENA. Cf. Scot Erigène.
 ERŌTIKOS. Cf. Théophile.
 Éthique, 101, 123.
 ÉTIENNE LE JEUNE. Cf. VIE DE —.
 ÉTIENNE DE SUROŽ. Cf. VIE DE —.
 « ETYMOLOGIUM MAGNUM », 297.
 EUCLIDE, 151, 170-171, 224-225.
 EUDOCE (ATHÉNAÏS), 62 et n. 51.
 EULAMIOS LE PHRYGIEN, 70.
 EUNAPE, 225, 286.
 EUPHÈME DE CHALCÉDOINE (sainte), 48 n. 12.
 EURIPIDE, 120 n. 40.
 EUTHYME, patriarche, 208. Cf. VIE DE —.
 EUTHYMIOS prôtasèkrètis, 248.
 EVANTHIUS, grammairien, 64.
 EVARISTE STOUHITE. Cf. VIE DE —.
 EXCERPTA constantiniens, 280-288.
 Fèbre (L.), 109 n. 2.
 Festugière (A.-J.), 51 n. 17, 116 n. 27.
 Florilèges d'auteurs antiques, 44 et n. 2, 45, 46.
 Focillon (H.), 17 n. 24.
 Fontaine (J.), 10 n. 4, 267 n. 2.
 FORTUNAT, évêque de Poitiers, ne sait pas le grec, 10.
 Franchi de' Cavalieri (P.), 168 n. 73.
 Frantz (Al.), 115 n. 24.
 Frey (J. B.), 34 n. 34.
 Frolow (A.), 36 n. 43.
 Fuchs (F.), 64 n. 55, 78 n. 22, 85 n. 42, 91 n. 58, 93 et n. 71, 95, 244 n. 6.
 Gabrieli (Fr.), 27 n. 11.
 Gaisford (Th.), 252 n. 27.
 GALIEN, traduit en syriaque, 24.
 Gandillac (M. de), 267 n. 2.
 Gardthausen (V.), 114 n. 16, 117 n. 33.
 Garzya (A.), 123 n. 51.
 Gay (J.), 19 n. 29.
 GAZA, écoles de —, 51 et n. 17.
 Geanakoplos (D. J.), 7 n. 3.
 Gelzer (H.), 86 n. 44.
 Gemoll (W.), 288 n. 61.
 Géométrie, 11, 81, 102, 118, 132, 133 n. 101, 150, 151, 154, 159, 161, 264, 265.

- « GÉOPONIQUES », leur traduction en pehli et en arabe, 23 n. 2; 288-292.
- GEORGES D'AMASTRIS. Cf. *VIE DE* —.
- GEORGES LE MOINE, 89-91, 285 sq.
- GEORGES DE PISIDIE, 74, 96 n. 81, 268.
- GEORGES. Cf. *Choiroboskos*.
- GERBERT d'Aurillac (Sylvestre II), 17, 135 n. 106.
- GERMANOS, patriarche. Cf. *VIE DE* —.
- Giannelli (C.), 127 n. 72.
- Gibb (H. A. R.), 26 n. 9.
- Gilson (E.), 11 n. 8.
- Golega (J.), 49 n. 13.
- GONDIALVO, de Tolède, 14 n. 16.
- Gouillard (J.), 13 n. 14, 92 n. 65, 132 n. 93, 137 n. 115, 146 et n. 158, 156 n. 32.
- Grabar (A.), 31 n. 20.
- Graf (A.), 135 n. 106.
- Grammaire, grammairiens, 11, 63, 64, 77, 79, 80, 101, 123, 124, 132, 141, 147, 159, 252 sq.
- Grat (F.), 12 n. 12.
- Grecque (langue), ignorée en Occident, 9 sq.; et le christianisme, 10 n. 6; en Espagne, 17 et n. 24; en Italie, 17 sq.; dans le monde arabe, 22-30.
- Grégoire (H.), 86-87 et n. 47, 297 n. 91.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE (« le Théologien »), traduit par Scot Erigène, 15; sa formation hellénique, 47; 161, 271, 272.
- GRÉGOIRE DE NYSSE, traduit par Scot Erigène, 15; interprété par W. Jaeger, 43 n. 1; sa formation et sa culture, 44 n. 3.
- GRÉGOIRE LE GRAND, 9, 11, 18 n. 27, 86, 190 n. 48.
- GRÉGOIRE DE TOURS, ne sait pas le grec, 10.
- GRÉGOIRE ASBESTAS, 182 n. 22.
- GRÉGOIRE DÉCAPOLITE. Cf. *VIE DE* —.
- GRÉGORIOS, archidiacre et référendario de Sainte-Sophie, 271.
- GRÉGORIOS sous-diacre, calligraphe, 217.
- GRÉGORIOS, maîstôr, 205 n. 3.
- GRÉGORIOS, professeur d'astronomie, 265.
- Grimal (F.), 267 n. 1.
- Grivec (F.), 38 n. 48, 160 n. 52, 161 n. 56.
- Grohmann (Ad.), 26 n. 9.
- Groningen (B. A. Van). Add. à p. 192.
- Grosdidier de Matons (J.), 72 n. 83, 107 n. 101.
- Grumel (V.), 87 n. 47, 124 n. 53, 178, 181 n. 19.
- Grunebaum (G. E. von), 30 n. 17, 36 n. 44.
- Guiland (R.), 96 n. 81, 153 n. 24.
- Guillou (A.), 18 n. 28; Add. à p. 17-21.
- GUNDISHAPUR, école de médecine, 23.
- Haase (W.), 24 n. 5.
- Hadot (P.-H.), 72 n. 82.
- HADRIEN de Carthage, accompagne Théodore de Tarse à Canterbury, 11.
- Halkin (F.), 38 n. 49, 48 n. 12, 160 n. 48, 190 n. 48, 244 n. 6.
- HARRAN (CARRHAE), 25.
- Hartmann (G.), 195 n. 54.
- Hartmann (G. M.), 7 n. 3.
- Hartmann (L. M.), 10 n. 3, 19 n. 29.
- HARÛN AL-RASHÎD, calife, 26 et n. 8.
- Hausherr (I.), 275 n. 31.
- Heiberg (J. L.), 27 n. 11, 133 n. 101, 170 n. 81, 82 et 84.
- Heisenberg (A.), 85 n. 41.
- HELLADIOS, grammairien, 64.
- Hammerding (B.), 26 n. 8, 27 n. 10, 33 n. 29, 38 n. 49, 40 n. 57, 58 n. 33, 117 n. 37, 140 n. 127, 176 n. 108, 226, 233.
- Henry (R.), 37 n. 47, 40 n. 57, 115, 178 n. 3, 195 n. 57.
- HÉRACLUS, empereur, 78, 79, 80 et n. 29, 84, 107.
- Hergensôther (J.), 178 n. 2, 199 n. 65.
- HERMEIAS de Phoinikè, 70.
- HERMOGÈNE DE TARSE, 195, 196, 254.
- HÉRODIEN, 196, 253 n. 30, 254.
- HÉRODOTE, 225, 286.
- Hertlein (F. C.), 171 n. 88.
- HÉSIODE, 45, 226.
- HÉSYCHIUS, 226.
- HILARION, moine de Dalmatos, 181 n. 20.
- HILDUIN, traducteur du Pseudo-Denys, 14 sq.
- Hilgard (A.), 79 n. 25.
- Hippiatrie, art vétérinaire, 296-297.
- Hodgson (M. G. S.), 34 n. 35.
- Hoerschelmann (G.), 79 n. 25.
- Holler (K.), 26 n. 9.
- HOMÈRE, 44 n. 2, 45, 57 et n. 30, 66 n. 60, 161, 166-167, 226-227.
- Hörsdörfer (W.), 265 n. 67.
- HUNAIN IBN ISHAQ, traducteur arabe, 27 et n. 10.
- Hunger (H.), 7 n. 3, 49 n. 13, 95 n. 75, 111 n. 5, 216 n. 38; Add. à p. 306-307.
- IBN ABD RABBIH, 268.
- IBN DAUD (AVENDEHUT), de Tolède, 14 n. 16.
- IBN QOTAYBA, 267.
- Iconoclasme et le conflit byzantino-arabe, 31-37, 74; sa place dans la culture, 75, 93, 94, 104-108, 118, 134, 302.
- IGNACE, patriarche, 184, 197. Cf. *VIE DE* —.
- IGNATIUS diacre, biographe de Tarasios et Nicéphore, 88, 129.
- IGNATIUS, didascale œcuménique, 88 et n. 53.
- IGNATIUS μαγίστωρ τῶν γραμματικῶν, 88.
- Impellizzeri (S.), Add. à p. 189 sq.
- IOULIANOS, préfet de Constantinople, 67.
- Irgoin (J.), 17 n. 26, 53 n. 19, 58 n. 33, 109 n. 1 et 2, 110 n. 3, 111 n. 8 et 9, 112 n. 12, 115 n. 24,

- 118 n. 38, 120 n. 40, 121 n. 41, 127 n. 72, 146 n. 156, 172 n. 95, 219, 227, 232, 253 n. 30, 292 n. 71; Add. à p. 1 sq.
- ISHAQ IBN HUNAIN, traducteur arabe, 27 et n. 10.
- ISIDORE DE GAZA, 70.
- ISIDORE DE SÉVILLE, ignorant de la langue et de la culture grecques, 10.
- ITALIE, la langue grecque et l'hellénisme en —, 17 sq.
- JACQUES D'ÉDESSE, 24.
Jaeger (W.), 43 n. 1.
- JAMBLIQUE, 286.
- Janin (R.)*, 65 n. 58.
- JEAN D'ANTIOCHE, 285 sq.
- JEAN D'APAMÉE, 24.
- JEAN D'ASIE, 71 et n. 77.
- JEAN CHRYSOSTOME (saint), 44 n. 3, 57 n. 29, 271.
- JEAN DAMASCÈNE, 74. Cf. *VIE DE —*.
- JEAN GRAMMATIKOS, 124 n. 53, 135-147, 152.
- JEAN HAGIOPOLITÈS, logothète du drome, 205.
- JEAN DE JÉRUSALEM, topotérète apostolique d'Orient, 32 et n. 23, 25, 26; 33.
- JEAN LE JEÛNEUR, patriarche, 86.
- JEAN PSICHAÏTE. Cf. *VIE DE —*.
- JEAN, calligraphe, 213, 214, 216 et n. 38, 220, 221.
- Jenkins (R. J. H.)*, 179 n. 5, 196 et n. 58, 202 n. 77, 207 n. 8, 208, 240 n. 148-150, 254 n. 36, 275 n. 30 et 31.
- JÉROME (saint), 47.
- JOHANNICUS de Ravenne, 10 n. 3.
- JOSÈPHE (FLAVIUS), 285 sq.
- Jugie (M.)*, 98 n. 83.
- Juifs et l'iconoclasme, 33 et n. 30 et 31; 34.
- JULIEN L'EMPEREUR et l'historien Socrate, 49; et la culture hellénique, les écoles et les bibliothèques, 60-62; 227.
- JUSTINIEN I^{er}, empereur, 68-73, 301.
- JUSTIN II, empereur, 71 n. 81.
- JUSTINIEN II, empereur, 31.
- KALOKYROS, prôtospathaire, 207 n. 9.
- KALOMARIA, sœur de l'impératrice Théodora, 136.
- KAMILAS (bibliothèque du —), 269 et n. 9.
- Karlin-Hayter (Patricia)*, 209 n. 12, 239 n. 147, 240 n. 148 et 150.
- KASSIANOS BASSOS, scholastikos, 291.
- KASSMATAS (ANTOINE I^{er}, patriarche), 140-141.
- KATAKYLAS (Léon), magistros, 273, 274.
- KÉDRÈNOS, 94 n. 67.
- Keil (B.)*, 220 et n. 51.
- KÉPHALAS (CONSTANTIN), 205 n. 3, 268.
- Keydell (R.)*, 60 n. 35, 72 n. 84.
- Kitzinger (E.)*, 34 n. 32, 73 n. 85.
- Klibansky (R.)*, 211 n. 20.
- Kolias (G.)*, 148 n. 1.
- Kôlométric, 115, 116.
- KOMËTAS chartoularios, scholastikos, 166 n. 69.
- KOMËTAS, grammairien, professeur à l'École de la Magnaure, 159, 166-167.
- Koster (W. J. W.)*, 120 n. 40.
- Kougéas (S.)*, 77 n. 14, 209 et n. 13 et *passim*, 235 et n. 131.
- Koukoules (Ph.)*, 102 n. 91.
- Krause (W.)*, 43 n. 1.
- Kresten (O.)*, Add. à p. 116-117.
- KRITHINOS (THÉODORE), 13 n. 14.
- Krumbacher (K.)*, 297 n. 90.
- Kustas (G. L.)*, 196 et n. 59.
- Kyriakidès (St.)*, 19 n. 30.
- KYRINOS, 169.
- Laborde (L.)*, 65 n. 58.
- Labriolle (P. de)*, 47 n. 9.
- Lacy O' Leary*, 30 n. 17.
- Lagarde (Bernadette)*, 132 n. 97, 98, 99.
- Laisner (M. L. W.)*, 43 n. 1.
- Lake (K. et Silva)*, 213 n. 29.
- Lambeck (P.)*, *Lambeccius*, 65 n. 58.
- Lameere (W.)*, 57 n. 30.
- Lammens (H.)*, 29 n. 16, 34 n. 35.
- Laourdas (B.)*, 216, 236 et n. 139, 237 n. 140, 246 et n. 12.
- Lascaris (Constantin)*, 80.
- Lasserre (F.)*, 218 n. 48, 223 n. 67.
- Latte (K.)*, 226 et n. 82.
- Laurent (V.)*, 87 n. 47, 104 n. 96, 148 n. 1, 156 n. 32.
- Leclerc (L.)*, 27 n. 11.
- Leemans (E. A.)*, 217 et n. 43.
- Lefort-Lochez*, 213 n. 29.
- Le Guff (J.)*, 96 n. 81.
- Lemerle (P.)*, 19 n. 30, 37 n. 46, 64 n. 55, 82 n. 32, 87 n. 49, 107 n. 102, 113 n. 15, 239 n. 146, 243, n. 3, 257 n. 44, 267 n. 3.
- Lenz (Fr.)*, 214 n. 30.
- LÉON III L'ISAURIEN, empereur, 31, 32, 33, 36, 89-94, 106.
- LÉON V L'ARMÉNIEN, empereur, 105 et n. 98, 139, 253 n. 30.
- LÉON VI LE SAGE, empereur, 148 n. 1, 169 n. 77, 171 n. 87, 172 et n. 91 et 95, 174 n. 101, 206-207, 275 et n. 31.
- LÉON CHOIROSPHAKTÈS, 148 n. 1, 174 n. 101 et 102, 176.
- LÉON LE PHILOSOPHE OU LE MATHÉMATICIEN, 148-176, 182, 242-243.
- LÉON le sacellaire, 247 n. 13, 255 n. 37.
- LÉON DE SARDES, 265 n. 67.
- LÉONTIOS, juriste, 64.

- Leroy (Julien)*, 13 n. 14, 111 n. 5, 112 n. 10, 123 n. 48, 126 n. 65.
Leroy (M.), 14 n. 16, 80 n. 27.
 LESBONAX, 227-228.
Lesne (E.), 16 n. 22.
 Lexiques, 189 sq., 228-229, 297-299; gréco-latins, 16 et n. 20.
 LIBANIOS, 51 n. 17, 54.
Lietzmann (J.), 168 n. 73.
Lipšic (E.), 135 n. 107, 148 n. 1, 174 n. 102, 288 n. 61.
 « LIVRE DE L'ÉPARQUE », 261-263.
Loenertz (R. J.), 13 n. 13 et 14, 15 n. 18; Add. aux p. 13 et 15.
 Logique, 11, 133 n. 101.
 LOUIS LE PIEUX et le manuscrit du Pseudo-Denys, 13 sq.
 LOULON, forteresse, 154.
Lowe (E. A.), 72 n. 82.
 LUCIEN, 228, 229.
- Maas (P.)*, 72 n. 83, 111 n. 5, 172 n. 95, 225, 230 n. 104, 265 n. 67.
Maass (E.), 210 n. 18, 233.
 MAÇOUDI, 268.
 MACROBE commente le *Songe de Scipion*, 11.
 MAGNAURE (palais et Ecole de la —), 153, 159 sq., 165 et n. 68, 167, 200 n. 66.
 « Maison de la Sagesse », à Bagdad, 26 et n. 9, 27.
 MALALAS (Jean), 286.
 MALGHOS, 285 sq.
 MALÉINOS, 257.
Mallon (J.), 12 n. 11.
 MAMÛN, calife, 26, 29 n. 15; et Léon le Mathématicien, 151 sq., 159.
 MANGÛR, calife, 26 et n. 8.
Mango (C.), 36 n. 43, 135 n. 107, 148 n. 1, 178 n. 3, 247 n. 13; Add. à p. 1 sq.
 MARC AURÈLE, 230, 231.
Marçais (G.), 34 n. 35.
 MARCEL L'ACÉMÈTE. Cf. VIE DE —.
Marichal (R.), 12 n. 11.
 MARKELLOS, 169.
Markus (R. A.), 43 n. 1.
Marrou (H. I.), 10 n. 6, 43 n. 1.
Martin (H.-J.), 109 n. 2.
 MARTINOS, sophiste.
Matranga (P.), 172 n. 94 et 95.
 MAURICE, empereur, 77, 78.
 MAXIME LE CONFESSEUR, traduit par Scot Erigène, 15; 74, 77.
 MAXIMOS, sophiste, 64.
 Médecine, 24, 69, 71, 81, 118, 296.
Meester (Pl. de), 103 n. 94.
Meljoranskij (B. M.), 32 n. 25.
- Ménager (R.-L.)*, 18 n. 28.
 MÉNANDRE, historien, 77, 285 sq.
Méndez-Pidal (R.), 28 n. 12, 109 n. 2.
Mercati (G.), 214 n. 33.
Mercati (S. G.), 174 n. 101, 176 n. 107, 297 n. 91.
 MÉTHODE, patriarche, 153, 157, 181. Cf. VIE DE —.
 métrique (poésie), 103 et n. 92, 129, 149, 252.
Meite (H. J.), 57 n. 30.
Meyerhof (M.), 25 et n. 6.
 MICHEL II LE BÈGUE, empereur, 12 et n. 14.
 MICHEL III, empereur, 31, 155, 161, 162 n. 59.
 MICHEL, grand kourator, 248 n. 19.
 MICHEL, maistôr, 249.
 MICHEL LE SYNCELLE. Cf. VIE DE —.
Mieli (A.), 23 n. 2, 29 n. 16.
Migne (abbé), 178 n. 2.
 Minuscule (écriture), 12, 112 sq., 118 sq.
Momigliano (A.), 43 n. 1.
 MONOBATA, monastère, 265 n. 67.
Montacutus (R.), 168 n. 72.
 MONT-CASSIN, 21 n. 34.
Morax (P.), 231 et n. 108.
Moravcsik (G.), 254 n. 36.
 MÔROCHARZAMIOI, 136.
 MÔSELLOS, magistros; MÔSÈLÈ, MousÈLÈ, etc., 244 et n. 6.
Mueller (R.), 227 n. 94.
Müller (B. A.), 79 n. 25.
 Musique, 11, 81, 102, 132, 133 n. 101, 150, 264.
 MUTAÇIM, calife, 40 n. 54, 152, 153, 179.
 MUTAWAQL, calife, 37.
 MYRÉLAION, à Constantinople, 222 n. 59.
 MYSTAKÛN (Jean), 84.
 « Mythologie », 46.
- Nallino (C. A.)*, 23 n. 2.
 NAUKRATIOS STOUÏTE, 116, 124 n. 53.
 Néoplatonisme, dans le monde arabe, 30 et n. 17; et la philosophie de la Grèce antique, 43 n. 1, 210-211.
 NICÉPHORE, patriarche, 74, 103 n. 94, 130-135, 181, 183, 230. Cf. VIE DE —.
 NICÉPHORE OURANOS, 292.
 NICÉPHORE, métropolitain de Philippes ou de Philippoupolis, 248.
 NICÉPHORE, kouboukleisios et clerc impérial, 251, 252.
 NICÉPHORE, professeur de géométrie, 265.
 NICÉPHORE DU LATMOS. Cf. VIE DE —.
 NICÉPHORE DE MÉDIKION. Cf. VIE DE —.
 NICÉTAS DAVID, PAPHLAGÛN, LE PHILOSOPHE, 202 et n. 77, 203, 209.
 NICÉTAS DE MÉDIKION. Cf. VIE DE —.
 NICOLAS 1^{er}, pape, 197 sq.

- NICOLAS DE DAMAS, 27 n. 11, 275 n. 30, 286.
 NICOLAS MYSTIKOS, patriarche, 208, 248.
 NICOLAS STOUDEITE, 113 n. 13, 117, 127. Cf. **VIE DE —**.
 NICOMÉDIE, 51.
 NISIBE, Ecole de —, 24, 51 et n. 17.
Nissen (Th.), 79 n. 23.
 « NOMOCANON DES QUATORZE TITRES », 235.
 NONNOS (Théophane), 296.
Norsa (Medea), 58 n. 31.
 Notaires de l'Eglise de Rome, 9 n. 2; du patriarchat, 102.
 Octogone, tétradésion oktagônou, à Constantinople, 65 n. 58, 92 et n. 68.
Oder (E.), 288 n. 61.
Oehler (K.), 201 n. 75, 211 n. 20.
Ohnsorge (W.), 13 n. 13.
Oikonomidès (N.), 104 n. 96.
 OLYMPIODORE, 70 n. 74, 115.
Omont (H.), 168 n. 73.
 Onciale (écriture), 112 et n. 10.
 ORACLES CHALDAÏQUES, 231.
 ORESTÈS, chartophylax, 248.
Orlando (A.), 149 n. 6 et 7.
Orth (E.), 195 n. 56.
Ostrogorskij (G.), 34 n. 36, 92 n. 65, 279 n. 41.
 OUIDANIOS ANATOLIOS de Bérytos, 289 sq.
 OURANIOS, médecin syrien, 69.
Pack (R. A.), 58 et n. 31.
Padover (S. K.), 26 n. 9, 60 n. 35.
 PALLADAS, 268.
 PAMPRÉPIOS DE PANOPOLIS, 64 n. 55.
Papachryssanthou (Denise), 168 n. 73.
Papadopoulos-Kerameus (A.), 91 n. 58.
 Papier, remplaçant parchemin et papyrus, 109-112.
 Papyrus, 57-60, 76 n. 12, 109, 221-223.
Paramelle (J.), 271 n. 15.
Paret (R.), 27 n. 11, 30 n. 19, 268 n. 5.
Pargoire (J.), 71 n. 77.
Parlangeli (O.), 20 n. 31.
 PARTHÉNIOS, asèkrètis, 248.
Paschalès (D. P.), 149 n. 6.
Patkianian (K.), 81 n. 30.
 « PATRIA » de Constantinople, 92-93.
 Patriarcat, patriarche. Cf. « Académie patriarcale » et « Bibliothèque ».
 PAUL I^{er}, pape, 13 n. 13, 15.
 PAUL d'ALEXANDRIE, 171.
 PAUL, higoumène, correspondant d'Aréthas, 209.
 PAUSANIAS, 231, 232.
 PAUSANIAS, lexicographe, 185 n. 36, 186 n. 37.
 Pehlvi (langue), traduction d'œuvres grecques en —, 22, 23 et n. 2.
Pellat (Ch.), 267 n. 4.
 PÉPIN LE BREF, fait venir des manuscrits grecs ?, 13 n. 13.
Perry (B. E.), 222.
Pertusi (A.), 7 n. 3, 20 n. 33, 96 n. 81, 210 n. 18, 226 et n. 81 et 84, 279 n. 40.
Petit (P.), 51 n. 17, 54 n. 23.
Petit de Julleville, 70 et n. 75.
 PÉTROS, maistôr, 249.
 PHILAGRIOS, diacre du patriarchat, 83.
 PHILARÉTOS, maistôr, 249.
 PHILOPONOS (JEAN), 24 et n. 5, 80 n. 29, 212, 217.
 Philosophes, textes philosophiques, 24, 26, 30, 46, 55, 63, 69, 77, 78, 79, 81, 84, 101, 123, 132 sq., 134, 135, 147, 149, 150, 159, 161, 195, 210-220, 264, 304. Add. à p. 160 sq. — Cf. Aristote, Platon, etc.
 PHILOSTRATE, 232.
 PHOCAS, empereur, 77, 78, 79.
 PHOCAS, 257.
 PHOTIUS, 37-42, 115, 161, 163, 164, 168 n. 72, 172 et n. 95, 177-204, 206 et n. 4, 209, 218, 228, 230, 235-237, 238 et n. 142, 254 n. 34, 269 n. 9, 289-290. Add. à p. 179 sq. et à p. 189 sq.
Picard (G.), 109 n. 2.
 PIERRE (l'apôtre), discours sur la translation des chaînes de —, 272.
 PIERRE, patrice et magistrat, 285 sq.
Piganiol (A.), 60 n. 38.
Piguleuskaja (N.), 24 n. 3, 51 n. 17, 78 n. 19.
 PINDARE, 120 n. 40, 232.
Pingree (D.), 23 n. 2.
 « Pinkernès » du patriarchat, 256 et n. 39.
Pinto (Olga), 26 n. 9.
 PLATON, *Timée* commenté par Calcidius, 10; en Occident, 10 sq.; dans le monde arabe, 28 n. 13 et 14; et Clément d'Alexandrie, 44 n. 2; et Basile de Césarée, 45; et Grégoire de Nysse, 44 n. 3; et Théodoret de Cyr, 46; commenté par Stéphanos d'Alexandrie, 75, 80 n. 29, 81; dans la Vie de Jean Psychaïte, 128 n. 73; et la diorthôse de Léon le Philosophe, 168 sq.; et Photius, 195, 201; dans la tradition byzantine, 210 sq.; et Aréthas, 213-216.
 PLATON DU SAKKOUNDION, 113 n. 13, 116, 122. Cf. **VIE DE —**.
 PLOTIN, 11, 211.
 PLUTARQUE, 45, 275.
 Poésie : cf. métrique.
Polémis (D. I.), 149 n. 6.
 POLLUX (Julius), 232, 233.
 POLYAINOS, 270.
 POLYBE, 285 sq.
 POLYEUCTE, patriarche, 298.

- Pomjaloukij (I.)*, 257 n. 44.
PORPHYRE, l'*Eisagôgè* aux Catégories d'Aristote, 11; traduit en syriaque, 24; en arabe, 28; commentaire du Parménide, 72 n. 82; et Léon le Mathématicien, 169; et Plotin, 211.
Post (L. A.), 214 n. 32, 215 n. 35.
Praechter (K.), 24 n. 4, 90 n. 56, 133 n. 101.
PRAXAPOSTOLOS, 235.
Préaux (Claire), 305 n. 1, 306 n. 3.
PRISKIANOS LE LYDIEN, 70.
PRISKOS, 285 sq.
 Prix des livres, salaire des copistes, 127 n. 72, 213, 217, 224, 225, 234.
PROCOPE, 285 sq.
 « Professeur anonyme » (le —), 246-257.
PROHAERESIOS, 62.
PROKLOS, 70, 116, 169, 195, 212.
 Prôtasèkrètis, 129 et n. 76, 181, 183, 198, 199.
 Prôtonotarios, du patriarcat, 256 n. 41.
PSELLOS (MICHEL) L'ANCIEN (pseudo —), 149 et n. 6.
PSELLOS (Michel), 293 et n. 78, 294 n. 80.
PSEUDO-DENYS, dans la bibliothèque du Saint-Siège, 9 n. 2; manuscrit (*Paris, gr. 437*) envoyé à Louis le Pieux, 13 sq.; influence sur Suger, 16 n. 21.
 « Quadrivium », 11, 101 sq.
QUARANTE-SAINTS (ou : Martyrs), église de Constantinople, 151 et n. 14.
QUINTILIEN, 47.
Rabe (H.), 168 n. 72, 229 et n. 99-102.
Rambaud (A.), 271 n. 14.
Ramsay (W.), 155 n. 29.
RAVENNE, on n'y sait pas le grec, 9.
Rein (Edv.), 93 et n. 69.
Reinach (Th.), 114 et n. 16, 19, 20, 21.
Reitzenstein (R.), 186 n. 37.
 Renaissance carolingienne, 12 sq.
Renker (A.), 109 n. 2.
Reynolds (L. D.), 39 n. 50; Add. à p. 87.
 Rhétorique, 11, 63, 64, 71, 77, 101, 123, 132, 147, 149, 252, 254-255, 265.
Richard (M.), 76 n. 5 et 8, 80 n. 27.
Riché (P.), 9 n. 1 et 2, 13 n. 13.
Roberts (C. H.), 58 n. 31, 59 n. 34.
Roellig (P.), 186 n. 37.
Roger (M.), 10 n. 5.
Rohlfis (G.), 19, 20 n. 31.
ROMAIN LÉCAPÈNE, empereur, 244, 246, 258, 272.
ROMANOS LE MÉLODE, 72 et n. 83.
RÔMANOS, asèkrètis et juge de Séleucie, 133 n. 101.
ROME, couvent grec des Saints-Etienne-et-Sylvestre, 15 et n. 18; moines grecs, 18; Ty-chikos y séjourne, 84.
Rosenthal (Fr.), 27 n. 11.
Saffrey (H. D.), 24 n. 5, 115 n. 25, 169 n. 79, 212 n. 22 et 23, 231 et n. 108 et 109.
SAINT-GALL, connaissance du grec à —, 16.
Sainte-Beuve, 96 n. 81.
SAINTS-APÔTRES, église des —, que Constantin-Cyrille n'y a pas tenu école, 162 n. 60, 184.
SAINTS-SERGE-ET-BACCHUS, monastère, 138.
Sandys (J. E.), 10 n. 5.
Sangin (M. A.), 174 n. 102.
Scheltema (H. J.), 261 et n. 51.
Schenmel (F.), 51 n. 17, 53 n. 18.
Schenkl (H.), 224 n. 70.
Schissel (O.), 254 n. 36.
 Sciences, traités scientifiques, 29, 75, 79, 82, 83, 146, 169 sq.
Schneider (A. M.), 65 n. 58, 85 n. 39.
Schuhl (P.-M.), 132 n. 97.
SCOT ERIGÈNE (ERUGENA), traducteur du Pseudo-Denys, 15 sq.
 Scriptorium, 77 n. 14; d'Alcuin, 12; de Saint-Gall, 16 et n. 22; de Césarée, 53; fondé par Constance II, 57; au monastère des Acémètes, 72 n. 82; et les Stoudites, 121-128; impérial sous Constantin VII, 270, 292 et n. 71, 296.
Seitz (K.), 51 n. 17.
SERGE DE RESHAINA, 24, 290 n. 66.
SERGIOS, patriarche, 79, 84, 96 n. 81.
SERGIOS, professeur à l'École de la Magnaure?, 159.
Setton (K. M.), 20 n. 31.
Šeučenko (I.), 165 n. 67. Add. à p. 1 sq. et à p. 293.
Severyns (A.), 115 n. 22, 192 n. 51, 195 n. 56, 210 n. 18, 215 n. 35, 219 n. 50, 226 et n. 83, 227, 236, 238.
Sheldon-Williams (I. P.), 15 n. 19, 211 n. 20.
Sievers (G. R.), 55 n. 27.
Sigalas (A.), 111 n. 5.
SIGRIANA (monastère de), 273.
SIMPLIKIOS LE CILICIE, 70.
Skeat (T. C.), 53 n. 19.
SOCRATE, historien de l'Église, 49 et n. 13, 286 sq.
Sodini (J.-P.), 73 n. 85.
Somy (A.), 213 n. 28, 223, 232.
SOPHIA, despoina, épouse de Christophore Lécapène, 247.
 « Sophien », port de Constantinople, 71 n. 81.
SOPHOCLE, 119 n. 39, 120 n. 40, 248.
 « SOUDA », 212, 287 et n. 59, 297-299.
Souilhé (J.), 224 n. 69.
Speck (P.), 123 n. 51.

- SPHORAKIOU (TA —), 141 et n. 132, 134, 135.
Spiro (Fr.), 231 n. 110.
- SPYRIDON DE TRIMITHONTE. Cf. *VIE DE —*.
Stegemann (W.), 54 n. 22.
Stein (E.), 71 n. 78.
Stein (L.), 211 n. 20.
Steinacker (H.), 9 n. 2.
Steinschneider (M.), 27 n. 11.
Stellhorn Mackensen (Ruth), 26 n. 9.
- Sténographie. Cf. Tachygraphic.
- STÉPHANOS D'ALEXANDRIE, 75, 79, 80, 81, 213.
- STÉPHANOS, épi tou kanikleiou, puis prôtasèkrètis?, 222 et n. 58, 223.
- STÉPHANOS, clerc, calligraphe, 224, 225.
- STÉPHANOS, prôtospathaire, 248 n. 19.
- STÉPHANOS, asèkrètis, 248.
- STÉPHANOS, ὁ Καπετωλίτης, 88 et n. 51.
- Stérométrie, 264.
Stern (H.), 34 n. 35.
Stern (S. M.), 28 n. 12.
Sternbach (L.), 96 n. 81.
- Stoudios, Stoudites, 103, 104, 112 n. 10, 121-128. Cf. Naukratios, Nicolas, Platon du Sak-koudion, Théodore.
- STRABON, 218 et n. 45, 46, 48; 233.
- Stratégistes, 292-293.
- STYLIANOS, diacre, calligraphe, 207 n. 9, 230.
- SUGER, et le Pseudo-Denys, 16 n. 21.
- Svarnos (N.)*, 295 n. 82-84.
- SYMÉON MÉTAPHRASTE, 271, 272, 293-294.
 Add. à p. 293.
- SYNÉSIOS DE CYRÈNE, 43 n. 1, 248.
- SYRIANOS, grammairien, 64.
- SYRIANOS, stratégiste, 270.
- Syriaque (langue), traductions du grec en — et du — en arabe, 22, 23, 24, 25, 26, 30.
- « TABOULLARIOS », notaire, 261-263.
- Tachygraphic, sténographie, oxygraphic, 50 et n. 15, 102 et n. 91. Add. à p. 102.
- Tannery (P.)*, 211 n. 19.
- TARASIOS, patriarche, 128, 129, 181, 183. Cf. *VIE DE —*.
- TARASIOS, frère de Photius, *passim* 177 sq.; 228 et n. 98.
- Tatakis (B.)*, 195 n. 53.
- Taubler (E.)*, 283 n. 49.
- Télégraphe optique, 154-155.
- TERTULLIEN, 47.
- TEUKROS, ses « Paranatellonta » traduits en pèhlvi et en arabe, 23 n. 2.
- THÉMISTOS, 54-57.
- THÉOCRITE, 118 n. 38.
- THÉODÈGIOS, professeur à l'École de la Magnaure, 159, 165.
- THÉODORA, épouse de l'empereur Théophile, puis impératrice, 144, 157, 161.
- THÉODORE, kouboukleisios et clerc impérial, 251.
- THÉODORE, métropolitain de Cyzique, 268, 269 et n. 7.
- THÉODORE, mystikos, 248, 250 n. 22, 253 et n. 31.
- THÉODORE, professeur à l'École de la Magnaure, 159.
- THÉODORE STOUHITE, 13 n. 14; 74, 113 n. 13, 116, 117, 123 sq., 268. Cf. STODIOS, *VIE DE —*.
- THÉODORE de Tarse, évêque de Canterbury, 11.
- THÉODORE. Cf. KRITHINOS.
- THÉODORET DE CYR, 45-46, 86.
- THÉODOSE II, empereur, 63-64.
- THÉODOSIOS d'Alexandrie, grammairien, 253 et n. 28.
- THÉODOTOS MÉLISSÈNOS, patriarche, 141.
- THÉODOTOS, koubikouliarios, 248.
- THÉOGNOSTOS, grammairien, 253 et n. 30.
- THÉOKTISTOS, logothète, 144, 151, 160, 161, 162, 163, 165, 182 n. 22, 183 n. 27.
- THÉON D'ALEXANDRIE, 169.
- THÉOPHANE DE SIGRIANA, 74, 96 n. 81, 142. Cf. *VIE DE —*.
- THÉOPHANO, impératrice. Cf. *VIE DE —*.
- THÉOPHILE, empereur, 88, 96 n. 81, 143, 151, 152, 153, 154 n. 27.
- THÉOPHILE ERÔTIKOS, éparque puis koiaïstôr, 264, 265 et n. 65.
- THÉOPHILE, grammairien, 64.
- THÉOPHILITZÈS, 205.
- THÉOPHOBE, 131 n. 86.
- THÉOPHYLACTE SIMOKATTÈS, 75, 78, 79, 85, 285 sq.
- THÉOPHYLACTE, primicier des notaires à Rome (VII^e s.), 9 n. 2.
- THÉOTOKOS TÔN HODÈGÔN, monastère, 137 et n. 118.
- THÉOTOKOS DU SIGMA, église, 158.
- Théry (G.)*, 13 n. 13, 14.
- THESSALONIQUE, Léon le Mathématicien, métropolitain de —, 150, 156-157; 161, 162.
- « Thômaïtes », bâtiment du patriarcat, 96 n. 81.
- THOMAS, évêque de Claudiopolis, 35.
- THOMAS, prôtospathaire et archonte de Lykostonion, 187 n. 41, 188, 197.
- THUCYDIDE, 233, 286.
- TIMAIOS, lexicographe, 185 n. 36.
- TIMOTHÉE, élève de Stéphanos d'Alexandrie, 80 n. 29.
- Toesca (P.)*, 176 n. 108.
- Tomšić (F.)*, 38 n. 48, 160 n. 52.
- Tour à feu, 155 n. 31. Cf. télégraphe optique.

- Traduction, procédés médiévaux de —, 14, 15.
 Cf. Arabe, Pehlvi, Syriaque.
- Translittération, 118 sq.
- TRÉBIZONDE, 82, 83, 84, 257.
- « Trivium », 11, 101 sq.
- Tsantsanoglou (K.)*, 186 et n. 39, 187.
- Tuilier (A.)*, 86 n. 46.
- Turyr (Al.)*, 7, 120 n. 40.
- TYCHKOS, maître d'Anania de Shirak, 82, 83, 84, 105 et n. 97.
- TZETZÈS (Jean), 80 n. 29.
- Urbanus de Belluno*, 80.
- Usener (H.)*, 80 n. 29.
- Vailhé (S.)*, 86 n. 44.
- Vaillant (A.)*, 38 n. 48, 160 n. 53.
- VALENS (Vettius), son « Astrologie » traduite en pehlvi et en arabe, 23 n. 2.
- Valettas (J. N.)*, 168 n. 72.
- Valls i Subira (O.)*, 109 n. 2.
- Vancourt (R.)*, 80 n. 29.
- Van den Gheyn*, 103 n. 92.
- Van den Ven (P.)*, 294 n. 79.
- Vári (R.)*, 273 n. 25.
- VARRON, 290, 291.
- Vasiliev (A.)*, 32 n. 23, 33 n. 29, 39 n. 52.
- VICTORINUS, traducteur de Plotin, 11.
- VIE D'ANDRÉ DE CRÈTE, 98 sq.
- VIE D'ATHANASE L'ATHONITE, 257-260.
- VIE DE BASILE I^{er}, 274, 275.
- VIE DE BLAISE D'AMORION, 206 n. 6.
- VIE DE CONSTANTIN-CYRILLE, 99 sq., 160 sq.
- VIE DE DAVID DE MYTILÈNE, 99 sq.
- VIE D'ÉTIENNE LE JEUNE, 31 n. 21, 98 sq.
- VIE D'ÉTIENNE DE SUROŽ, 98 sq.
- VIE D'EUTHYME, 209 et n. 12.
- VIE D'ÉVARISTE STOUDITE, 99 sq.
- VIE DE GEORGES D'AMASTRIS, 98 sq.
- VIE DE GERMANOS PATRIARCHE, 91-92.
- VIE DE GRÉGOIRE DÉCAPOLITE, 99 sq.
- VIE D'IGNACE, 182 n. 22, 202 et n. 77, 269 et n. 9.
- VIE DE JEAN DAMASCÈNE, 98 sq.
- VIE DE JEAN PICHÂTE, 99 sq., 128 n. 73.
- VIE DE MARCEL L'ACÉMÈTE, 72 n. 82.
- VIE DE MÉTHODE PATRIARCHE, 99 sq.
- VIE DE MICHEL LE SYNCELLE, 86 n. 46, 99 sq.
- VIE DE NICÉPHORE PATRIARCHE, 99 sq., 130 sq.
- VIE DE NICÉPHORE DU LATMOS, 243-246.
- VIE DE NICÉPHORE DE MÉDIKION, 98 sq.
- VIE DE NICÉTAS DE MÉDIKION, 31 n. 21, 139 n. 123.
- VIE DE NICOLAS STOUDITE, 99 sq., 116.
- VIE DE PLATON DU SAKKOUSSION, 99 sq.
- VIE DE SPYRIDON DE TRIMITHONTE, 294 n. 79.
- VIE DE TARASIOS PATRIARCHE, 98 sq.
- VIE DE THÉODORA DE THESSALONIQUE, 99 sq.
- VIES DE THÉODORE STOUDITE, 99 sq., 123 sq.
- VIE DE THÉOPHANE DE SIGRIANA, 99 sq.
- VIE DE THÉOPHANÈ IMPÉRATRICE, 99 sq.
- VITALIEN, pape, 11, 12.
- Vogel (K.)*, 51 n. 17, 80 n. 29, 171 et n. 85.
- Vogt (A.)*, 206 n. 4, 207, 275 n. 31.
- Vranouiri (Era)*, 111 n. 9.
- Vryonis Jr. (Sp.)*, 30 n. 17.
- WALID, calife, 25 n. 7.
- Waltz (P.)*, 169 n. 75.
- Walzer (R.)*, 28 n. 12, 13 et 14; 211 n. 20.
- Wäschke (H.)*, 283 n. 49, 284 et n. 55.
- Waszink (J. H.)*, 211 n. 20.
- Weiss (R.)*, 17 n. 25, 20 n. 31.
- Wendel (C.)*, 53 n. 19 et n. 20, 56 n. 28, 65 n. 58.
- Wenrich (J. G.)*, 27 n. 11.
- West (M. L.)*, 231 et n. 109.
- Westerink (L. G.)*, 24 n. 5, 70 n. 74, 80 n. 29, 115 n. 25, 207 n. 9, 209 n. 14 sq., 212 n. 22-28, 216.
- Wiegand (Th.)*, 243 n. 4.
- Wiet (G.)*, 27 n. 11.
- Wilson (A. D.)*, 288 n. 61.
- Wilson (N. G.)*, 39 n. 50, 221 et n. 55; Add. à p. 1 sq. et à p. 87.
- Wirth (P.)*, 95 n. 75.
- Wolska (W.)*. Cf. *Comur*.
- Wolters (P.)*, 172 n. 95, 268 n. 6.
- XÉNOPHON, 286.
- YAZID II, calife, ses mesures contre les images, 31, 32, 33.
- YORE (Ecole de —), 12 et n. 9.
- ZACHARIAS de Chalcedoine, 201 n. 75.
- ZACHARIE, pape, 18 et n. 27.
- Zardini (Eugenia)*, 210 n. 18, 238-239.
- ZÉLIX, protéasèkrètis, 183 et n. 25 et 26.
- ZÉNON, empereur, 67.
- ZÉPHINÉZER, 257.
- Ziegler (K.)*, 40, 194, 195.
- Zosel (O.)*, 283 n. 49.
- ZOSIME, 285 sq.
- Zuntz (G.)*, 115 n. 25.

TERMES GRECS NOTABLES

ἀλεξανδρινὰ γράμματα, 269 n. 9.
 ἀμφιαστικά ἐργαλεῖα, 125 n. 60.
 ἀντίστιχα (τά), 125 n. 58.
 ἀποστηθίζω, 122 n. 46, 125 n. 59.
 ἀρτίδιον, 249.
 ἄρχων τοῦ χρυσοχείου, 154 n. 27.

βαγδατικός, 110.
 βαμβύκινος, 111 n. 4 et 9.
 βιβλιοφύλαξ, 126.
 βόμβυξ, βομβύκινος, 111 n. 4.
 βροντολόγιον, 270, 289 n. 63.

γράμματα (πεζά, πρότερα, ἱερά) 103 ;
 opposé à μαθήματα, 99.
 γραμματίζω, 122 n. 46.
 γραμματική, 159 ; = ἐγκύκλιος παιδευσίς,
 100 n. 88.
 γραμματικός, 68 n. 69, 80, 100 n. 86,
 129, 137, 146 et n. 157, 172. Cf.
 Ignatios μαγίστωρ τῶν —.
 γραμματιστής, 68 n. 69, 100, 257.
 γραπτοί (οἱ), 103 n. 92.
 γραφή, 116 n. 26.

δέλτοι σφυρήλατοι, 55 n. 27.
 διακτητήριον, 159.
 διατριβή, 159 et n. 46, 200 n. 66, 206 n. 4,
 250 n. 23 ; διαλεκτικαὶ διατριβαί, 201.
 διδασκαλεῖον, 68 n. 69, 71, 89, 245 n. 10 ;
 οἰκουμενικόν —, 65 n. 58, 85, 89, 90.
 διδασκαλικὸς θρόνος, 259.
 διδάσκαλος, 100, 201, 245 n. 10, 251,
 257 n. 45, 258, 262 ; καθολικὸς διδάσ-
 καλος, 81 ; οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, 80,
 81, 85-88, 89, 90, 91 ; διδάσκαλος τῶν
 παιδῶν, 104.

ἐγκύκλιος. Cf. παιδεία, παιδευσίς, σοφία.
 ἔκκριτοι, 250, 251, 259 n. 49.
 ἐκστηθίζω, 125 n. 59.
 ἐξελληνίζω (γλῶσσαν, φωνάς), 123, 159.
 ἐπίγνωσις, chez Théodoret de Cyr, 45
 n. 4.
 ἐπιστατοῦντες (οἱ), d'une école, 250, 251.

ἐρανίζω, ἐραμιστής, 270 n. 12, 276, 285,
 297 n. 88.
 ἐργόχειρον, 125 n. 55.
 ἐρκάνη, 55 n. 27.
 εὐλογία, 249.

ζυγοστάτης, 104 n. 96.

θεωρήματα, 132 et n. 95.
 θεωρία, 264.

καθηγητής τῶν φιλοσόφων, 264.
 κάθισμα, 184.

κανστρήσιος, 249 et n. 21, 250.
 κεκολλημένα (γράμματα), 114-116.
 κεκολλημένα (βιβλία), 115, 116.
 κληρικός, κληρὸς βασιλικός, 138 n. 119
 et 120, 142 n. 138, 245 n. 9, 248 n. 18,
 256, 269 n. 9.
 κολουκλείσιος, 251 et n. 25.

λογικὴ τέχνη, ἐπιστήμη, 49, 50, 71,
 264 ; — τροφή, 269 ; λογικαὶ μέθοδοι,
 198.

λόγος, λόγοι (science, connaissance), 159.

μαγίστωρ, μάστωρ, 205 n. 3, 249, 256,
 257 et n. 45.

μαθήματα, opposé à γράμματα, 99 ;
 ὑψηλότερα, 101, 131 et n. 86.

μαθηματικὰ σχολαί, 198.

μαθηματική, 102.

μαθηματικός (Stéphanos d'Alexandrie),
 81.

μάθησις, τελειωτέρα —, 101.

μαθητής, 188, 189 n. 42, 197, 209.

μάστωρ. Cf. μαγίστωρ.

μειζότερος, 103 n. 94.

μεσόπατον, 269 n. 9.

μεταγραμματισμός, 119 n. 39.

μεταχαρακτηρισμός, 119 n. 39.

μουσεῖον, 244 n. 6.

νομικός, 141 et n. 139, 262, 263.

νοτάριος. Cf. s. v. notaire ; νοταρικὴ
 μέθοδος, 104 n. 96.

οἰκουμένη, οἰκουμενικός, 86 et n. 44, 45, 46 ; 87. Cf. διδασκαλεῖον, διδάσκαλος, φιλόσοφος.

ἔξυγραψία, 102 n. 91, 104, 129 n. 79.
ὀρθογραψία, 80 n. 27, 102 n. 91.

παιδεία, 49, 100, 261, 262, 263 etc. ;
ἐγκύκλιος, 47, 100, 130 ; ἡ θύραθεν, 123, 129 n. 77 ; ἑλληνική, 296 ; ἐν Χριστῷ, 47.

παιδεύματα (τά), « élèves », 258.

παιδευσις, 47 n. 11, 49, 55, 94, 100 ;
ἐγκύκλιος, 47 n. 11, 100 et n. 88, 262.

παιδευτήριον, 65 n. 58, 94, 100, 258.

παιδευτής, 251, 257 n. 45, 258, 259 n. 48.

παιδοδιδάσκαλος νομικός, 262, 263.

παιδοτριβεῖον τῶν φιλοσόφων, 264.

πεπαιδευμένος, 266.

πραΐς, 264.

προγυμνάσματα, 254 n. 35 et 36.

προκαθήμενος τῶν παιδευτηρίων, 258.

προπαιδεία, 99, 100.

προστάτης, 159, 244 et n. 7.

πρωτοκαλλιγράφος, 125.

σεισμολόγιον, 270, 289 n. 63.

σημεῖα, διὰ σημείων, 125 n. 55.

σημειογράφος, 50 et n. 15.

σκιαστής, σκιάστρια, 135 n. 110.

σοφία, ἐγκύκλιος, 100.

στοιχεῖα, πρῶτα —, 101, 132.

στοιχείωσις (magie), 145 et n. 153.

συναντηματικὸν βιβλίον, 270.

συνεδρία τοῦ διδασκάλου, 258.

συνθήκη (λόγου), 123, 132, 255.

σύντεκνον, 136 n. 114.

συρμαιο-(συρμαιο-) γραφεῖν, 116-117, Add. à p. 116-117.

συστημάτιον, 158 n. 44.

σχολαστικός, 261 et n. 52, 291.

σχολή, 100, 245 n. 10, 250, 263 ; φιλόσοφος —, 159.

σωμάτιον, σωματῶν, 111 n. 6, 7 et 9.

ταχυγράφος, 50 et n. 15, 102 n. 91.

τετρακτὺς τῆς μαθηματικῆς, 102, 132.

τεῦχος, 280, 285.

τροῦλος, 145 n. 155.

ὑπόθεσις, 280, 282.

φιλοσοφία, 165 n. 67 ; ἔσω καὶ ἔξω —, 161 n. 55.

φιλόσοφος, 81, 165 n. 67, 172 ; μέγας φιλόσοφος, 81 ; οἰκουμενικός φιλόσοφος, 81.

φροντιστήριον, 68 n. 69.

φωνή, ἀπὸ φωνῆς, 80 et n. 27.

χειροθεσία (écriture), 269 n. 9.

χειροτονία, χειροθεσία, 140 et n. 128.

χειρῶν καὶ μέλανος (τέχνη διὰ), 130.

χορός, 198.

χρυσοφύλαξ, 125 n. 60.

ὠριμαία, 171.

LISTE DES MANUSCRITS CITÉS

Ambros. L 99 sup.			
(= gr. 491)	76	gr. 336	171 n. 88
A 56 sup.	172 n. 92	gr. 447	221
(= gr. 4)		gr. 450	236
B 119 sup.	272	gr. 451	236
(= gr. 139)		gr. 454	226, 227
Athous 3714 (Dion. 180)	296	app. cl. IV, 1	215
Lavra Δ 73 (449)	236	Mosq. hist. mus. 93	127 n. 71
Berol. gr. 75	171 n. 89	hist. mus. VI 231	229-230
gr. 147	172 n. 91	hist. mus. 315	227, 230
gr. 314	172 n. 93	Paris. gr. 437	13 sq., 112 n. 10, 126 et n. 64. Add. à p. 13
Phillipp. 1538	296		
Bodl. Barocci 3	233	gr. 451	168 n. 73, 229, 234
Barocci 50	253 n. 30	gr. 781	207 n. 9
Barocci 131	207 n. 9	gr. 854	279 n. 40
Barocci 217	168 n. 72, 236	gr. 910	132 n. 93
Clark. 39	213-214	gr. 1181	244 n. 6
d'Orville 301	170, 224	gr. 1410	231
misc. gr. 251	213 n. 28, 224, 231	gr. 1807	168 n. 73, 215
Bonon. 3632	172 n. 93	gr. 1853	231
Br. Mus. Add. 17210	76	gr. 2009	277
Add. 17211	76	gr. 2162	80 n. 29
Add. 36749	176 n. 107, 246 et n. 12	gr. 2360	170
Egerton 3154	288 n. 61	gr. 2419	172 n. 91
Harl. 5694	229	gr. 2420	172 n. 91
Laur. 28.4	170	gr. 2424	172 n. 91
28.34	172 n. 90	gr. 2506	172 n. 91
30.3	225	gr. 2951	220 et n. 52
55.4	292-293	Coislin 120	76
60.3	220 et n. 52	Coislin 269	117 et n. 36
69.33	232	Coislin 305	90 et n. 56 et 57
80.6	295 n. 83	Coislin 345	228, 229
86.14	171 n. 89	Suppl. gr. 495	296
Leninop. 219	113 et n. 13, 117	Suppl. gr. 921	76 n. 13
Lips. Bibl. Urb. 28	292 n. 71	Suppl. gr. 1156	76 n. 13, 219
Marc. gr. 196 Z	213 n. 28	Suppl. gr. 1362	76 n. 13, 219 n. 50
gr. 334	172 n. 91	Patm. 706	265 n. 67, 272
gr. 335	172 n. 91	Taurin. CVII, 10	172 n. 91

Turon. 980	292 n. 71	gr. 1666	75
Vallicell. 79 (F 10)	235	gr. 2061	76
Vatic. gr. 1	168 sq., 191 n. 49,	gr. 2200	111 n. 5
	214	gr. 2306	76
gr. 73	292 n. 71	gr. 2625	127 n. 66
gr. 90	265 n. 67	Pal. 98	172 n. 91
gr. 815	294 et n. 81	Regin. gr. 1	247 n. 13
gr. 915	172 n. 95	Urb. 35	217
gr. 1031	168 n. 73	Urb. 124	223
gr. 1065	279 n. 40	Vindob. philol. gr. 100	219
gr. 1594	76, 169, 219	philol. gr. 314	216

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
CHAPITRE PREMIER. — <i>Interruption de la culture hellénique en Occident...</i>	9
— II. — <i>L'hypothèse du relais syro-arabe.....</i>	22
— III. — <i>Le sort de l'hellénisme profane à Byzance pendant les trois premiers siècles de l'Empire.....</i>	43
— IV. — <i>Les siècles obscurs : rupture ou continuité</i>	74
— V. — <i>Fermentation, curiosités, progrès techniques. Les premières grandes figures</i>	109
— VI. — <i>Léon le Philosophe (ou le Mathématicien) et son temps</i>	148
— VII. — <i>Photius ou le classicisme</i>	177
— VIII. — <i>Aréthas de Patras</i>	205
— IX. — <i>Les écoles, de Bardas à Constantin Porphyrogénète...</i>	242
— X. — <i>L'encyclopédisme du X^e siècle</i>	267
CONCLUSION	301
ADDENDA	308
INDEX GÉNÉRAL	311
TERMES GRECS NOTABLES	323
LISTE DES MANUSCRITS CITÉS	325